



**UNIVERSIDAD
DE GRANADA**

Facultad de Filosofía y Letras

Departamento de Prehistoria y Arqueología

Programa de doctorado de Historia y Artes

Tesis doctoral

**El Templo de Millones de Años de Tutmosis III.
Análisis del programa iconográfico en arenisca**

Le Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III.
Etude du programme iconographique sur grès

Presentada por: **Linda Chapon**

Bajo la dirección de: **Francisco Contreras Cortés y Javier Martínez Babón**

Granada, 2018

Editor: Universidad de Granada. Tesis Doctorales
Autor: Linda Chapon
ISBN: 978-84-1306-421-5
URI: <http://hdl.handle.net/10481/58996>

Vol. I : Texto/Texte

AVANT-PROPOS

Thoutmosis III devait être jeune lorsque l'édification du *Héneket-Ânk*, son Temple de Millions d'Années, fut commencé. Situé entre les collines d'El-Assassif et El-Khoka, il fut partiellement creusé dans la montagne sur une nécropole d'une période antérieure. Il s'agit du premier temple qui est construit à la limite entre le désert et la terre cultivable, un peu au nord du *Ramesseum* et au sud-est de la Vallée de Deir-el-Bahari. Thoutmosis III a une place notoire dans l'histoire du début du Nouvel Empire, principalement pour ses activités guerrières, mais également pour les larges projets constructifs qu'il entreprit. La XVIII^e dynastie est une période caractérisée par un contexte idéologique, social, culturel et politique particulier. L'époque Amarnienne représentera un tournant entre l'époque thoutmoside et la ramesside.

Cette spécificité se retrouvera également dans le programme constructif et le style des rois de la XVIII^e dynastie, qui inaugureront ce qui est connu comme le « style thoutmoside ». Thoutmosis III mena certainement de nombreux projets constructifs mais il existe encore un long chemin à parcourir dans l'étude des édifices de cette époque. Le mieux étudié étant certainement le complexe de Karnak. Les édifices datés de la XVIII^e dynastie sont en général assez mal conservés et mal connus. Une étude de la décoration du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III pourra dorénavant contribuer à compléter le corpus iconographique que nous possédons pour cette période.

Depuis les fouilles de H. Ricke à la fin des années trente, aucune étude approfondie ne se centra sur le site. Il se trouvait d'ailleurs pratiquement en état d'abandon lorsque le Projet hispano-égyptien du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III dirigé par la Dr.

Myriam Seco Álvarez débuta en 2008. Tout au long des différentes campagnes de fouilles, une grande quantité de matériaux ont été récupérés, principalement des fragments en grès appartenant aux parois décorées du temple. Dès la première saison réalisée en 2008, le projet dut faire face à la nécessité d'une documentation exhaustive des matériaux découverts et emmagasinés par A. E. P. Weigall et H. Ricke ainsi que ceux récupérés aux niveaux superficiels du temple, dont les fragments et blocs en grès en formaient la majeure partie. De nombreux reliefs furent ensuite découverts au long des différentes saisons de fouilles. Du besoin d'étudier cette grande quantité de fragments en grès surgit cette étude, dont les objectifs étaient principalement de compléter le plus exhaustivement possible le catalogue de fragments en grès découverts et de tenter de formuler des hypothèses sur le programme iconographique et architectural du temple.

Afin d'introduire l'analyse des reliefs du temple dans son contexte architectural, symbolique, idéologique et culturel spécifiques, les trois premiers chapitres de la première partie du travail ont pour objectif de donner un cadre chronologique, spatial mais aussi conceptuel. Une description des fouilles et de la localisation du matériel sera également présentée dans cette partie. La deuxième partie se compose également de trois chapitres. Le premier inclut les objectifs et la méthodologie d'étude et les deux derniers seront dédiés au matériel qui sera l'objet de cette étude, à savoir les blocs et les fragments de reliefs en grès. Ici, deux axes principaux s'ébauchent. Le premier a pour but de décrire les caractéristiques du grès comme pierre utilisée dans l'architecture des temples égyptiens, pour ensuite décrire l'état de préservation et les caractéristiques du matériel provenant du *Héneket-Ânkh*. Une description des différentes fonctions du grès dans l'architecture et la décoration de ce temple est ébauchée. Le deuxième axe a pour but, d'un autre côté, de décrire et analyser les reliefs en grès, c'est-à-dire le type de relief employé, les altérations intentionnelles sur les reliefs ou la polychromie.

La deuxième partie est dédiée à l'étude des fragments avec reliefs. Les chapitres et les reliefs qu'ils incluent ont été divisés d'une manière arbitraire dans le but de mieux appréhender un matériel qui est essentiellement très fragmenté. Ainsi, le matériel est divisé par type d'éléments ou par thèmes, selon l'information que ces reliefs peuvent apporter à l'étude du programme iconographique du temple. L'analyse des éléments à caractère purement épigraphique et ceux iconographiques seront dorénavant présentés conjointement. Il est certain que de nombreux fragments peuvent présenter des éléments qui pourront faire parties de plusieurs thèmes qui seront traités au long des différents chapitres. Lorsque cela sera nécessaire des coréférences seront indiquées.

Pour finir, une synthèse finale basée sur cette analyse épigraphique et iconographique sera présentée. Il est à signaler que, bien que l'un des objectifs préliminaires de ce travail fût la création d'un catalogue, le but final de cette thèse est de présenter certains reliefs qui peuvent nous apporter des informations intéressantes quant à la décoration que présentaient les parois du temple avant sa destruction. Ainsi, il s'agit d'une récapitulation des principales hypothèses interprétatives ou de reconstructions proposées au long des différents chapitres. Puisque nous devons tenir compte que tout autant le calcaire comme le grès furent utilisés pour les parois du temple avec reliefs, une mise en relation avec la décoration sur calcaire est nécessaire. Ils seront brièvement exposés dans la synthèse dans le but d'offrir une vision générale du temple et de son programme iconographique.

Ce travail se compose de deux volumes. Le premier présente le texte, les annexes, le catalogue des reliefs sélectionnés pour être présentés dans ce travail et la bibliographie. Le deuxième volume inclut les planches qui contiennent certaines figures à caractère introductifs, les photographies et les dessins des fragments de reliefs qui sont mentionnés dans le texte final et dans le catalogue, ainsi que certaines hypothèses de reconstitution. Les planches sont numérotées en chiffres arabes consécutifs. Le catalogue présente les reliefs par ordre d'apparition dans le texte et donc par thèmes. Les colonnes se divisent de la manière suivante : catégorie, numéro d'inventaire, localisation, brève description et finalement la planche où la photographie et le dessin sont présentés.

PRÓLOGO

Tutmosis III debía ser todavía joven cuando se inició la construcción del *Heneket-Ankh*, su Templo de Millones de Años. Situado entre las colinas de El-Assassif y El-Khoka, el templo fue excavado parcialmente en la montaña, encima de una necrópolis de un período anterior. Fue el primer templo edificado en la franja que separa el desierto y la tierra cultivable, un poco más al norte del *Ramesseum* y al sureste del Valle de Deir el-Bahari. Tutmosis III tiene un lugar notorio en la historia del comienzo del Nuevo Reino, principalmente por sus actividades bélicas, pero también por los amplios proyectos arquitectónicos que emprendió. La dinastía XVIII fue un periodo que se caracterizó por un contexto ideológico, social, cultural y político específico. Sin duda, una especificidad que también marcó el programa constructivo y el estilo de sus reyes, los artífices en última instancia de lo que se conoce como el “estilo Tutmósida”. Concretamente, Tutmosis III llevo a cabo numerosos proyectos constructivos, pero todavía hay un largo camino por recorrer en el estudio de los edificios de dicho periodo. El más conocido de todos ellos es el complejo de *Karnak*. Los edificios que datan de la dinastía XVIII se encuentran en general bastante mal conservados y son poco conocidos. El estudio de la decoración del Templo de los Millones de Años de Tutmosis III pretende contribuir a completar el corpus iconográfico que se posee de este período.

Desde las excavaciones de H. Ricke, a finales de la década de 1930, ningún estudio exhaustivo se había llevado a cabo en el yacimiento. Este se encontraba en un estado de abandono total cuando comenzó a trabajar en 2008 el Proyecto Hispano-Egipcio del Templo de Millones de Años de Tutmosis III dirigido por la Dr. Myriam Seco Álvarez. A lo largo de

las diferentes temporadas de excavación, se recuperó una gran cantidad de material, esencialmente fragmentos de arenisca que alguna vez pertenecieron a las paredes decoradas del templo. Desde la primera temporada de excavación el proyecto enfrentó la necesidad de llevar a cabo una documentación exhaustiva de los materiales descubiertos y almacenados por A. E. P. Weigall y H. Ricke, así como los recuperados en los niveles superficiales del templo. De la obligatoriedad de estudiar esta gran cantidad de restos pétreos surge el estudio aquí presentado, con el objetivo de catalogarlos y formular hipótesis centradas en interpretar como habría sido en su día el programa iconográfico y arquitectónico del propio templo.

Para conseguir analizar los relieves descubiertos en su contexto arquitectónico, simbólico, ideológico y cultural específico, la primera sección de este trabajo tiene como principal premisa la presentación de un marco cronológico, espacial pero también conceptual. Esta parte se centra además en describir y puntualizar datos precisos acerca de las excavaciones y los puntos de localización de material más frecuentes. En una segunda parte, se presentarán los objetivos y la metodología de estudio puesta en práctica. Los dos últimos capítulos de esta primera unidad están dedicados específicamente al material en sí, es decir, a los bloques y fragmentos de relieves en arenisca. Podría decirse entonces que son dos ejes principales los que articulan el sentido de este bloque. Inicialmente se resaltan las características de la arenisca como piedra utilizada en la arquitectura de los templos egipcios, haciendo especial hincapié en sus propiedades y estados de conservación. De este modo se pretende presentar una visión más global acerca de las diversas funciones de la piedra arenisca en la arquitectura y decoración del *Heneket-Ankh*. A continuación se describen formalmente los relieves de arenisca propiamente dichos, es decir el tipo de relieve utilizado, las alteraciones intencionales apreciadas en ellos y su policromía.

El segundo gran módulo se vincula a la investigación realizada. En este sentido, tanto los capítulos como los relieves que estos incluyen se han organizado de una manera específica con el fin de poder acaparar y comprender lo mejor posible un material que en esencia se halla muy fragmentado. Por lo tanto, el material se ha dividido por tipo de elementos o tema, de acuerdo con la rica información que estos relieves pueden aportar al estudio completo del programa iconográfico del templo. De allí que el análisis de los elementos puramente epigráficos, así como los iconográficos se presenten generalmente de forma conjunta. Numerosos fragmentos pueden disponer de ciertos elementos que por su naturaleza podrían estar incluidos en varios temas o capítulos, siendo todos ellos tratados y examinados por separado. Aun así, una buena parte de estos relieves pueden estar citados en varios sitios, en función de sus características singulares.

Finalmente, se organiza una síntesis basada en los estudios epigráficos e iconográficos realizados. Es importante señalar que, si bien uno de los objetivos preliminares de este trabajo fue la creación de un catálogo, finalmente, la misión principal de esta tesis ha sido la de presentar aquellos relieves que pueden ofrecer información interesante sobre las posibles decoraciones representadas en las paredes del templo antes de su destrucción. Por lo tanto, también se configuran hipótesis que ponen de relieve distintas interpretaciones o propuestas de reconstrucción. Debemos tener en cuenta que tanto la piedra caliza como la arenisca se utilizaron para las paredes en relieve del templo. Es por esto que se hace necesaria la presentación de ideas preliminares acerca de las decoraciones talladas en piedra caliza. Todas ellas serán abordadas en este último apartado de manera sucinta para intentar ofrecer una visión general del templo y de su programa iconográfico.

El organigrama de este trabajo condiciona y a la vez justifica su presentación en dos volúmenes distintos. El volumen número uno presenta el texto, los apéndices, el catálogo de los relieves seleccionados y la bibliografía. El volumen segundo incluye las láminas que contienen figuras con carácter introductorio, así como fotografías y dibujos de los fragmentos de relieve mencionados en el texto y en el catálogo. Las láminas se ordenan mediante números arábigos consecutivos.

El catálogo presenta los relieves en orden de aparición en el texto y por temas. Las columnas se dividen de la siguiente manera: categoría, número de inventario, ubicación, breve descripción, y finalmente la lámina donde se presenta la fotografía y el diseño.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à témoigner ma sincère reconnaissance envers les personnes qui depuis le début crurent dans mes capacités et me donnèrent l'opportunité de commencer à travailler sur ce projet de thèse. A Francisco Contreras Cortés, directeur du département de Préhistoire et Archéologie de l'Université de Granada (Espagne), à qui je serais pour toujours reconnaissante de m'avoir octroyé la merveilleuse opportunité de ma première fouille en Egypte et tuteur de la thèse ici présentée; à Myriam Seco Álvarez, directeur du Projet du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III, pour m'avoir donné la chance de participer depuis tant d'années dans ce projet archéologique; finalement, à Javier Martínez Babón, directeur et guide sans les conseils duquel cette thèse n'aurait pas été possible.

Cette thèse n'existerait certainement pas sans l'énorme travail réalisé de la part de tous les membres, les étudiants, les inspecteurs et les travailleurs qui ont travaillé dans le Projet du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III, et auxquels je suis profondément reconnaissante. Je voudrais remercier, en particulier, ceux qui ont contribué à la documentation du matériel dans le but de construire la base de données qui a été la base de ce travail, et particulièrement à Javier Martínez Babón, Inmaculada Lozano et Inés García. Mes remerciements les plus chaleureux également aux archéologues, aux restaurateurs, aux travailleurs égyptiens et aux inspecteurs qui ont été à nos côtés à tout moment.

Je suis très reconnaissante à Monsieur le Professeur Christian Leitz non seulement pour avoir consenti avec enthousiasme à l'accord qui donna naissance à ce projet et m'avoir ouvert les portes de la bibliothèque de l'Institut d'Égyptologie de l'Université de Tübingen qu'il

dirige et sans laquelle cette thèse eut été impossible, mais également pour la formation que j'ai eu l'opportunité d'y acquérir lors de mon séjour. Je remercie également les membres de l'institut en général pour leur accueil, mais tout particulièrement à Florian A. Loeffler, Daniel von Recklinghausen et Carolina Teotino, pour leur amitié, conseils et avis.

Je souhaite mentionner et remercier tout particulièrement ici les sponsors *Fundación Botín* et *Santander Universidades* qui ont permis que cette thèse fût financée et donc possible.

Mes remerciements aussi aux membres du Jury de la thèse : Félix García Mora, Sébastien Biston-Moulin, José Ramón Perez Accino, Inmaculada Vivas Sainz et Myriam Seco Álvarez ainsi qu'aux deux experts internationaux : Christian Leblanc et Daniel von Recklinghausen.

Finalement je tiens à exprimer ma gratitude à mes parents, Pierre et Sabine, et à mes sœurs pour leur foi inébranlable en mes capacités à réussir tout ce que j'entreprends, ainsi qu'à Sagrario Fernández Valverde et Antonio Padilla Herrera. Je veux également remercier tous les amis qui m'ont encouragé au long de ces différentes années et, en particulier, à Maria Franco González, qui fut ma compagne de voyage dans ce projet, à Reyes Somé Salazar, Auxilio Moreno Onorato, Manuel Abelleira, Maria Antonia Moreno Cifuentes, Eva Alarcón García, Luis Arboledas, Marta Fernández Poza, Juri Harloff, Jadranka Verdonkschot, Constanza Rodríguez Althviz, Rafael Serrano Ariza, Manuel Moreno Alcaide, Virginia Martin Zumaquero, Inmaculada Aledo y Abraham Fernández. Finalement, Je voudrais remercier tout particulièrement Juan Jesús Padilla Fernández pour son appui et son aide inconditionnels.

AGRADECIMIENTOS

Quiero agradecer primero a las personas que desde el principio creyeron en mis habilidades y me dieron la oportunidad de comenzar este proyecto de tesis. A Francisco Contreras Cortés, director del Departamento de Prehistoria y Arqueología de la Universidad de Granada (España) y tutor de esta tesis doctoral, con quien estaré siempre agradecida por haberme ofrecido la maravillosa oportunidad de excavar por primera vez en Egipto; a Myriam Seco Álvarez, directora del Proyecto arqueológico del Templo de Millones de años de Tutmosis III, por darme la oportunidad de participar durante tantos años en este proyecto arqueológico; finalmente, a Javier Martínez Babón, director y guía sin cuyo consejo esta tesis no hubiera sido posible.

En segundo lugar, quiero tener una especial deferencia con todas las personas que han trabajado y siguen trabajando en el Proyecto del Templo de Millones de Años de Tutmosis III. Me gustaría mencionar especialmente a todos aquellos que han contribuido a la documentación del material con el objetivo de crear una base de datos que ha sido la base de este trabajo, y en particular a Javier Martínez Babón, Inmaculada Lozano e Inés García. Mi sincero agradecimiento también a los arqueólogos, restauradores, trabajadores e inspectores egipcios. Esta tesis ciertamente no existiría sin el tremendo trabajo realizado por ellas.

Desde aquí expresar también un sincero agradecimiento al profesor Christian Leitz, no solo por haber aceptado de manera entusiasta el acuerdo interuniversitario que dio origen a este proyecto de tesis y por abrirme las puertas de la biblioteca del Instituto de Egiptología de la Universidad de Tübingen que él dirige, sino por darme la oportunidad de adquirir conocimientos en Egiptología indispensables para mi formación durante mi estancia en el

instituto de egiptología. Asimismo, el apoyo y ayuda constante de Florian A. Loeffler, Daniel von Recklinghausen y Carolina Teotino han servido para enriquecer esta tesis de buenos consejos y opiniones.

No puedo dejar de mencionar y agradecer a los patrocinadores, la *Fundación Botín* y *Santander Universidades*, que permitieron que esta tesis fuera financiada y posible.

Mi agradecimiento asimismo a los miembros del tribunal de la tesis : Félix García Mora, Sébastien Biston-Moulin, José Ramón Perez Accino, Inmaculada Vivas Sainz y Myriam Seco Álvarez así como a los dos expertos internacionales : Christian Leblanc y Daniel von Recklinghausen.

Las últimas palabras de estos agradecimientos van dedicadas a mis padres y hermanas por su fe inquebrantable en mis capacidades de conseguir todo lo que me propongo, así como a Sagrario Fernández Valverde y Antonio Padilla Herrera. No son pocos los amigos que a lo largo de estos años me han dado alas para seguir hacia delante en esta dura empresa, no obstante quisiera nombrar en particular a María Franco González, mi compañera por excelencia, Reyes Somé Salazar, Auxilio Moreno Onorato, Manuel Abelleira, Maria Antonia Moreno Cifuentes, Eva Alarcón García, Luis Arboledas, Marta Fernández Poza, Juri Harloff, Jadranka Verdonkschot, Constanza Rodríguez Althviz, Rafael Serrano Ariza, Manuel Moreno Alcaide, Inmaculada Aledo, Abraham Fernández y Virginia Martin Zumaquero. Finalmente, mi sincero agradecimiento a Juan Jesús Padilla Fernández, por su amor, apoyo y ayuda incondicional.

RESUMEN

Las excavaciones arqueológicas que vienen desarrollándose desde 2008 en el *Heneket-Ankh*, el Templo de Millones de Años de Tutmosis III situado en la orilla Oeste de Tebas, han permitido el descubrimiento de una gran cantidad de fragmentos de relieves tanto en arenisca como en caliza. Este templo se encontraba prácticamente en estado de abandono desde las excavaciones de H. Ricke a fines de la década de 1930 y ningún estudio exhaustivo volvió a desarrollarse en el yacimiento hasta el comienzo de este proyecto.

La dinastía XVIII fue un periodo que se caracterizó por un contexto ideológico, social, cultural y político específico. Esta especificidad también se encontrará en el programa constructivo y el estilo decorativo de los templos de esta época, que inaugurarán lo que se conoce como el “estilo Tutmósida”. Sin duda alguna, Tutmosis III es conocido, entre otras cosas, por sus numerosos proyectos constructivos. Precisamente, el análisis de la decoración del Templo de Millones de Años de Tutmosis III pretende contribuir a completar el corpus iconográfico que se posee de este período. Este estudio surge de la necesidad de analizar la gran cantidad de fragmentos de arenisca almacenados durante las excavaciones de finales del siglo XIX y principios del XX, así como de los descubiertos a lo largo de las diferentes campañas de excavación más modernas. Los objetivos se centraron principalmente en completar, en la medida de lo posible, el catálogo de fragmentos de arenisca encontrados y tratar de formular hipótesis sobre el programa iconográfico y arquitectónico del templo.

Cabe destacar en primer lugar que, mientras que una parte del santuario estaría realizada en caliza, la mayor parte de las paredes decoradas del templo lo estarían en arenisca. El material está muy fragmentado y muy poco queda de las paredes originales del templo. No obstante, el estudio que se viene desarrollando en los últimos años ha permitido tanto elaborar

hipótesis sobre algunas de las escenas que estarían representadas, como proponer posibles propuestas de reconstrucción. Cada uno de estos elementos iconográficos respondería a un programa intencionado en el que cada tipo de representación, ritual u otro, tendría su lugar en zonas específicas del templo. Estas se intercalarían con escenas de ofrendas a los dioses, en particular a Amón, garante al mismo tiempo que receptor de la gestas del rey. De hecho, los Templos de Millones de Años estaban precisamente destinados al culto del rey y de la divinidad principal de la zona, es decir a Amón, junto a otras divinidades. En ellos se celebraba la simbiosis entre el rey y la divinidad, cuyo principal fin era convertir al rey en un ser semidivino con derecho a la vida eterna y, por ende, permitir la eterna regeneración del poder real.

La razón del uso de la piedra caliza o arenisca no es clara todavía. Sin embargo, es muy probable que se usara piedra caliza en el área del santuario y en algunas habitaciones adyacentes. De hecho, los relieves de piedra caliza pertenecen principalmente al ritual diario y a escenas que incluyen la barca divina colocada en un pedestal al que se presentan ofrendas. La piedra arenisca fue el material principal utilizado en las otras áreas del templo. Estos relieves están bastante dañados y muy poco queda de la decoración original de las paredes. Este hecho hace imposible reconstruir secciones completas de muros. Aun así, algunos de los elementos que se incluyeron en estas escenas han podido ser identificados con bastante precisión.

Muchos de estos elementos iconográficos son bastante comunes en la decoración de los templos egipcios, como aquella en la que el rey aparece representado haciendo ofrendas a una divinidad, son bastante difíciles de poner en contexto. No obstante, escenas de procesiones que reproducen el viaje de la barca divina durante la fiesta de *Opet* o la Fiesta del Valle fueron incluidas con casi total seguridad dentro de dicho programa decorativo. Lo más probable es que formaran parte de la decoración del peristilo o la sala hipóstila, como pueden ser otras escenas como el desfile de toros para el sacrificio o la escena de la escritura del nombre del rey en el árbol *Jshed*. El área del peristilo y/o el pórtico incluyeron probablemente también escenas de batalla, una escena fluvial con barcos de transporte, escenas de ataques de enemigos, una lista de enemigos, y diversas presentaciones de tributos.

Asimismo, diferentes elementos de los documentados podrían pertenecer a escenas conectadas con el culto real. El ritual de las horas estaría representado en la bóveda del techo de piedra arenisca de la capilla funeraria dedicada al culto del rey. Es posible, que las paredes estuvieran igualmente decoradas con piedra arenisca, cuya decoración incluiría una lista de ofrendas, portadores de ofrendas y sacerdotes realizando rituales frente al rey sentado en un

trono, muy comparables a las documentadas en la capilla de Hatshepsut en Deir el-Bahari. En este caso, relieves similares hechos de piedra caliza podrían haber pertenecido al culto de un antepasado. Otro conjunto de elementos relacionados con el culto real y la regeneración del rey, como el rey con túnica de *Heb Sed* y el nacimiento divino, estarían situados probablemente en otras salas. Además, varios nichos también conectados con el culto real y, tal vez, a otros miembros del culto familiar estarían diseminados en torno a diferentes áreas del templo.

Algunas de las paredes exteriores incluirían decoración en relieve rehundido que correspondería a un calendario, una gran inscripción y muy probablemente al rey sentado en un trono. Desafortunadamente, el estado de conservación del material hace imposible inferir en el discurso decorativo que conectaría las diferentes salas y áreas del templo. La misma declaración podría hacerse para la decoración que existía en la interpretada como capilla de Hathor y otras habitaciones del templo.

En esta ocasión, se propone presentar a modo de primer paso una visión integral de lo que se ha podido determinar en cuanto a estas escenas teniendo en cuenta aspectos arquitectónicos y simbólicos. Aunque sean evidentes las limitaciones a las que nos enfrentamos a la hora de descifrar este discurso figurativo, los relieves descubiertos en el *Heneket-Ankh* son un testimonio de la complejidad del programa decorativo y simbólico, así como de la calidad del relieve y de la policromía, que una vez caracterizó al templo de Millones de Años de Tutmosis III.

TABLE DES MATIERES

Volume I : Texte

AVANT-PROPOS /PRÓLOGO	i
REMERCIEMENTS/AGRADECIMIENTOS	vii
RESUMEN	xi

PREMIERE PARTIE : PRELIMINAIRES

CHAPITRE I

Le temple de Thoutmosis III dans son contexte historique.....	3
1. Un contexte historique particulier : le début de la XVIII ^e dynastie	3
2. La période de régence et la co-royauté entre Hatchepsout et Thoutmosis III.....	8
3. Le règne autonome	14

CHAPITRE II

Travaux sur le site et découverte du matériel	27
1. Premières références et travaux sur le site	27
2. Septembre 2008 : le Projet du temple de Thoutmosis III débute	33

CHAPITRE III

Le Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III : description et fonction.....	43
1. Un Temple de Millions d'Années	43
2. Les particularités architecturales du temple	54

DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE ET DESCRIPTION GENERALE DU MATERIEL

CHAPITRE IV

L'étude du programme iconographique sur grès : Objectifs et méthodologie	67
1. Objectifs et justification de l'étude	67
2. Méthodologie d'étude	72

CHAPITRE V

L'emploi du grès dans l'architecture et la décoration du temple	81
1. Les particularités du grès	81
1a. <i>Caractéristiques physiques et provenance du grès</i>	81
1b. <i>La conservation du grès</i>	84
2. Le choix des matériaux dans la construction du temple	90
2a. <i>Eléments architecturaux autres que parois</i>	94
2b. <i>Reliefs des parois</i>	98

CHAPITRE VI

Préparation de la pierre, type de reliefs et polychromie.....	101
1. Types de reliefs : bas-relief et relief en creux	102
2. Préparation de la pierre, réparations et application de mortiers.....	106
3. La polychromie : type, qualité et conservation.....	108
4. Altérations intentionnelles sur les reliefs et les inscriptions en grès.....	112

TROISIEME PARTIE : ANALYSE ICONOGRAPHIQUE ET EPIGRAPHIQUE

CHAPITRE VII

Noms, titres et expressions.....	117
1. Noms et épithètes de Thoutmosis III	117
1a. <i>Les trois premiers noms qui composent la titulature royale</i>	119
1b. <i>Nom de naissance</i>	122
1c. <i>Nom de couronnement</i>	127
1d. <i>Autres expressions associées au roi</i>	131

2. Fragments préservant le nom du temple.....	133
3. D'autres membres de la famille royale	134
3a. <i>Thoutmosis I^{er}</i>	135
3b <i>Thoutmosis II</i>	136
3c. <i>Amenhotep II</i>	137
3d. <i>Hatchepsout</i>	139
3e. <i>Représentations de reines et de princesses</i>	141

CHAPITRE VIII

Iconographie royale	148
1. L'effigie du roi.....	149
1a. <i>Types de couronnes et caractéristiques du « portrait » royal</i>	149
1b. <i>Les costumes</i>	157
1c. <i>La gestuelle du roi</i>	158
2. Le roi vêtu du manteau de la <i>Heb Sed</i>	164
2a. <i>Le roi assis sur son trône à l'intérieur du double pavillon</i>	165
2b. <i>Le roi assis sur un trône</i>	169
2c. <i>Le roi debout suivant Iunmutef</i>	169
2d. <i>Le roi représenté debout</i>	171
3. D'autres types de représentations.....	172

CHAPITRE IX

Représentations de divinités et d'éléments à caractère divin.....	176
1. Représentations d'Amon	177
2. D'autres divinités	181
2a. <i>Hathor</i>	181
2b. <i>Anubis</i>	183
2c. <i>Thot</i>	185
2d. <i>Osiris</i>	185
2a. <i>D'autres divinités</i>	186
3. Divinités protectrices ailées.....	189
4. Processions, manifestations et personnifications.....	192
4a. <i>Processions de divinités</i>	192
4b. <i>Processions de figures de fécondités ou de nome</i>	194

4c. <i>Autres</i>	198
5. Scènes avec Inmutef.....	199
6. Fragments d'inscriptions et de formules associées aux figures de divinités.....	202

CHAPITRE X

Offrandes et inscriptions à caractère rituel.....	205
1. Listes d'offrandes en bas-relief.....	205
1a. <i>Grande liste d'offrandes pour le culte royal : liste type A/B</i>	206
1b. <i>Liste type C</i>	208
1c. <i>Listes dédiées au culte de divinités</i>	212
2. Fragments d'inscriptions à caractère funéraire.....	216
3. Offrandes et tables d'offrandes.....	221
3a. <i>Tables de pains</i>	221
3b. <i>Piles d'offrandes</i>	221
4. Parties de scènes de processions de prêtres et de porteurs d'offrandes.....	225
5. Titres de scènes d'offrandes	228
6. Listes d'offrandes et inscriptions en relief en creux.....	229
6a. <i>Listes d'offrandes en relief en creux</i>	229
6b. <i>Fragments d'une grande inscription en relief en creux</i>	236
6c. <i>Synthèse</i>	239

CHAPITRE XI

Autres possibles scènes à caractère politique, social et religieux	245
1. Fragments conservant des parties de barques portatives.....	245
1a. <i>Fragments représentant la barque processionnelle divine</i>	245
1b. <i>Fragments représentant probablement la barque royale ou d'autres types</i>	252
2. Fragments préservant des parties de bateaux et d'équipages.....	254
2a. <i>Fragments représentant des parties de bateaux de transport ou de halage</i>	256
2b. <i>D'autres types de bateaux</i>	259
3. Fragments avec des défilés de prêtres et d'autres personnages	261
4. Inscriptions horizontales de petite taille.....	267
5. Scènes incluant une représentation de l'arbre <i>Jshed</i>	268
6. Autres types de scènes : varia.....	272

CHAPITRE XII

Scènes à caractère militaire, apotropaïque et de propagande.....	277
1. Possible scène de massacre d'ennemis et de listes de peuples et terres étrangères.....	277
2. Possible scènes à caractère militaire.....	292
2a. Fragments préservant des parties de chevaux et de chars.....	293
2b. Fragments représentant un siège.....	298
3. Textes à caractère « historique ».....	301
4. Représentations de soldats.....	305
5. Fragments conservant d'autres figures appartenant à un ennemi.....	307

CHAPITRE XIII

Éléments architecturaux et à caractère décoratif et symbolique... ..	310
1. Inscriptions verticales sur colonnes.....	310
1a. Colonnes polygonales à 16 côtés	310
1b. Colonnes circulaires.....	314
2. Fragments de piliers.....	315
2a. Groupe 1 : piliers avec deux côtés en bas-relief	317
2b. Groupe 2 : piliers avec un côté en bas-relief et l'autre en relief en creux	319
2c. Groupe 3 : piliers avec deux côtés en relief en creux	320
3. Portes.....	321
4. Architraves	324
5. Frises <i>khekerou</i>	325
6. Frises « monogrammes » : types <i>Menkheperrê</i> et <i>Menkheperkarê</i>	332
7. Varia : autres éléments décoratifs et symboliques	336

QUATRIEME PARTIE : EPILOGUE

CHAPITRE XIV

Synthèse	339
1. La zone du sanctuaire.....	341
2. Les salles situées au nord et au sud du sanctuaire.....	346
3. La salle hypostyle, la cour et la façade du temple.....	349

4. Les parties les plus externes du temple.....	357
5. Considérations générales.....	358
6. Conclusions.....	361
CAPITULO XIV	
Síntesis.....	363
1. La zona del santuario.....	365
2. Salas ubicadas al norte y al sur del santuario.....	370
3. La sala hipóstila, el patio y la fachada del templo.....	373
4. Las partes más externas del templo.....	381
5. Consideraciones generales.....	382
6. Conclusiones.....	385
CATALOGUE	388
ANNEXES	411
BIBLIOGRAPHIE	421

Volume II : Planches

- Pl. 1-12** : préliminaires
Pl. 13-94 : photographies et desseins des fragments
Pl. 95-131 : hypothèses de reconstitution

A mes parents, Pierre et Sabine

PREMIERE PARTIE

PRELIMINAIRES

CHAPITRE I

Le Temple de Thoutmosis III dans son contexte historique

1. Un contexte historique particulier : le début de la XVIII^e dynastie

Afin de situer dans le temps le contexte historique dans lequel le *Héneket-Ânkh* fut construit et décoré, nous commencerons notre exposé par une synthèse de la situation politique, géographique et religieuse qui semble avoir caractérisé l'époque de Thoutmosis III. Celui-ci monte sur le trône dans un contexte historique spécifique héritier de la situation géopolitique et sociale de la fin de la Deuxième Période Intermédiaire et le début du Nouvel Empire¹. Suivant une période d'instabilité et de guerres, Ahmosis s'institue comme le fondateur de la XVIII^e dynastie. Probable frère de Kamosé et fils de SeqenenRê², il est le continuateur et le vainqueur ultime de la politique de reconquête du pays de la main des Hyksos initiée par les rois de la XVII^e dynastie thébaine³.

Nous avons désormais une idée assez claire de l'arbre généalogique de la famille royale au début de la XVIII^e dynastie (ca. 1539-1292 av. J.-C.)⁴. Ahmosis eut avec sa « Grande

¹ O'CONNOR 2006 : 9.

² Voir BARBOTIN (2008) ET BISTON-MOULIN (2012c).

³ Pour un aperçu des faits qui eurent lieu à cette époque, voir par exemple : VANDERSLEYEN 1971 ; KEMP 1983 : 149-274 ; RYHOLT 1997 ; MARTINEZ BABON 2003 : 17-37 ; POLZ 2007 ; BARBOTIN 2008.

⁴ Toutefois, des lacunes existent encore quant à la succession et la chronologie royale à cette époque. Pour un arbre généalogique détaillé de la famille royale au début de la XVIII^e dynastie, voir par exemple DODSON ET HILTON 2004 : 132. La chronologie proposée ici est celle qui est employée comme référence dans CLINE ET O'CONNOR (2006 : table 1) et qui suit celle proposée dans BAINES ET MALEK (2000 : 36). Pour une discussion sur la chronologie du règne, voir également LABOURY (1998a : 17-58) et MANUELIAN (2006 : 413-429).

Épouse Royale » et sœur, Ahmès-Néfertiry, pour fils et successeur Amenhotep I^{er}. Celui-ci n'eut pas de descendant direct et le trône passa à Thoutmosis I^{er}, dont l'ascendance est toujours sujette à débat. Il est toutefois certain qu'il n'appartenait pas à la lignée royale directe⁵. Thoutmosis I^{er} eut au moins deux épouses, dont la principale, Ahmès, est bien connue des sources⁶. Une seconde épouse fut une telle Moutneferet, la mère de Thoutmosis II et donc la grand-mère de Thoutmosis III⁷. Thoutmosis II, suivant la coutume du moment dans la famille royale, se maria avec sa sœur de lait Hatchepsout⁸. Ils eurent, semble-t-il, comme seule descendance une fille nommée Néferouré⁹. Isis, une deuxième épouse de Thoutmosis II qui n'était pas de sang royal, donna naissance à Thoutmosis III¹⁰.

Cette période se caractérise tout particulièrement par une ouverture vers l'extérieur jamais connue auparavant, un défi militaire, diplomatique et commercial mais surtout une grande source de revenus¹¹. L'Égypte se limitait à l'ouest par la Libye, laquelle était peuplée par des nomades guerriers, qui ne semblent pas avoir préoccupé outre-mesure les rois de la XVIII^e dynastie¹². A partir de la Première Cataracte, la Nubie s'étendait à travers les déserts désolés du sud-est de la Libye¹³, une région économiquement stratégique pour le commerce de l'ivoire et l'ébène ainsi que l'or extrait du désert. Elle fut l'objectif principal de

⁵ La mère de Thoutmosis I^{er}, Séniséneb dont l'unique titre était « Mère du Roi », n'était pas une Épouse Royale (TROY 1986 : 163 ; DODSON ET HILTON 2004 : 128-129). D'un côté, il a été suggéré qu'il pouvait être le fils d'Ahmès-Sipair ou d'un autre Ahmès fils de Séquénenrê (BENNETT 1994). Cela aurait fait de lui un membre de la famille royale mais pas « Fils de Roi ». D'un autre côté, il aurait pu avoir été un simple subordonné d'Amenhotep I^{er} nommé successeur en l'absence d'héritier direct (O'COONOR 2006 : 21). Au sujet de la généalogie de Thoutmosis I^{er}, voir également BALIGH 2003.

⁶ Cette reine porta les titres de « Grande Épouse Royale », « Mère de roi » et « Sœur de Roi ». Le titre de « Mère de Roi » est connecté à Hatchepsout (TROY 1986 : 163). Une des théories les plus en vogue est qu'Ahmès était une fille ou une sœur d'Amenhotep I^{er}, ce qui aurait fait d'elle une princesse descendante directe de la lignée royale et qui aurait, de la sorte, assuré la légitimation de Thoutmosis I^{er} et de son successeur (O'COONOR 2006 : 21). Pourtant, ses relations familiales sont encore obscures, car l'absence du titre « *z3t nswt* » dans sa titulature semble contrarier cette théorie (ROBINS 1990). Le titre de « *snt nswt* » pourrait s'expliquer par le fait qu'elle aurait été simplement l'épouse de Thoutmosis I^{er}, suivant la tradition du moment qui favorisait le mariage entre sœurs et frères royaux (BIERBRIER 1995 : 15-16).

⁷ Il a souvent été argumenté que Moutneferet n'appartenait pas à la lignée royale (O'COONOR 2006 : 21 ; DORMAN 2006 : 40). Cependant, certains auteurs suggèrent qu'elle était une princesse royale, une probable fille d'Ahmosis et donc la sœur d'Amenhotep I^{er}. Cela expliquerait que, contrairement à la reine Ahmès, elle porte le titre de « Fille de Roi » (DODSON ET HILTON 2004 : 126, 130-131) en plus des titres de « Mère de Roi », d'« Épouse Royale » et de « Sœur de Roi » (TROY 1986 : 164).

⁸ Ce mariage est principalement documenté grâce à un monument au nom d'Hatchepsout et de Thoutmosis II aujourd'hui reconstruit dans le musée au plein air de Karnak. Cette structure devait se trouver originellement en face du IV^e pylône de Karnak (GABOLDE 1993 ; 2005 ; pour une synthèse au sujet de ce monument, voir également BLYTH 2006 : 46-50). La stèle qui se trouve actuellement à Berlin qui montre Thoutmosis II et Hatchepsout accompagnés de la reine Ahmès (*Ägyptisches Museum*, Inv. N° 15699) semble être un faux (KRAUSS 1998).

⁹ RATIE 1979 : 63-64. Il a également été suggéré que Méritrê-Hatchepsout pourrait être une fille d'Hatchepsout et de Thoutmosis II (RATIE 1979 : 64).

¹⁰ Le nom d'Isis est accompagné des titres « Mère de Roi », « Épouse de roi », « Épouse d'Amon » ainsi que « Grande Épouse Royale » (TROY 1986 : 164).

¹¹ O'COONOR 1983 : 201-218 ; O'COONOR 2006 : 9-15.

¹² OSING 1981.

¹³ O'COONOR 1993a : 1-4.

l'impérialisme égyptien, particulièrement à partir du Nouvel Empire¹⁴. Vers l'Est devait se trouver le mystérieux pays du Pount, dont l'exacte localisation et les particularités sont encore assez méconnues¹⁵, mais qui sera particulièrement important à partir du règne d'Hatchepsout¹⁶. Vers le nord-est commençait la région du Sinaï, riche en minéral et zone de contact entre l'Égypte et le Levant. Pendant presque toute l'histoire pharaonique, à l'exception de la période Hyksos, cette région fut sous contrôle Égyptien¹⁷.

Dans la zone du Levant, le début de la XVIII^e dynastie coïncide avec une situation géopolitique qui change très rapidement. Alors que pendant la Seconde Période Intermédiaire, le Levant était dominé par des royaumes Amorites indépendants qui s'étendaient de la Syrie à l'Israël modernes, à présent deux grands pouvoirs compétitifs sont nés. Dans le centre de l'Anatolie se trouvaient les Hittites, d'origine indo-européenne, et dans la zone Nord de la Mésopotamie, le royaume de Mitanni fondé par des Ayro-Hurriens. Les Hurriens provenaient de la zone de la moderne Iran, et du temps de Thoutmosis I^{er}, ils dominaient toute la zone du Levant¹⁸.

Deux autres états importants apparaissent à Tunip et Kadesh sous la zone d'influence de Mitanni. Le premier s'étendit vers les villes de la côte méditerranéenne et le deuxième vers le sud, contrôlant à l'époque de la disparition d'Hatchepsout, la zone actuelle de Coelé-Syrie (Damas et les régions vers l'ouest), le Nord de la Palestine et Megiddo au Nord de la moderne Israël¹⁹. Avant l'ascension de Thoutmosis III, la posture égyptienne envers ces puissances naissantes semble avoir été assez contenue, plutôt focalisée à maintenir l'hégémonie en Nubie. Pourtant, ils furent sûrement conscients du danger que pouvaient représenter ces pouvoirs voisins. Bien que certaines expéditions fussent entreprises par Ahmosis contre Byblos, Amenhotep I^{er} contre Tunip et Thoutmosis I^{er} contre Mitanni vers la cinquième ou sixième année de règne (ca. 1434/1433 av. J.-C.), pour ainsi dire pendant trente ans aucune activité militaire importante n'est attestée²⁰.

¹⁴ ZIBELIUS-CHEN 1988 ; SMITH 1995. Pendant la Seconde Période Intermédiaire (ca. 1630-1520 av. J.-C.), la Nubie tombe dans les mains du royaume de Kerma qui aurait coopéré avec les Hyksos, dont l'intérêt montré par les rois du début de la XVIII^e dynastie de s'assurer le contrôle de cette zone (MORKOT 1991).

¹⁵ KITCHEN 1999 ; MEEKS 2003 ; BREYER 2016.

¹⁶ SÄVE-SÖDERBERGH 1946 : 13 ; KITCHEN 1993 : 591-602.

¹⁷ Des inscriptions formelles ne sont connues qu'à partir de la période de co-royauté entre Hatchepsout et Thoutmosis III (O'COONOR 2006 : 11).

¹⁸ REDFORD 1992 : 129-149.

¹⁹ REDFORD 1992 : 155-156 ; O'COONOR 2006 : 11-12.

²⁰ REDFORD 1992 : 148-56 ; MARTÍNEZ BABÓN 2003 : 35-51 ; O'COONOR 2006 : 12. A partir de cette époque, des contacts commencent à s'établir avec des régions encore plus éloignées, tels que les royaumes d'Assyrie, Babylone et les Hittites. D'autres régions sont de plus en plus mentionnées, dont la zone de l'Égée et les cultures Minoïque et Mycénienne (O'COONOR 2006 : 13. Voir le même auteur pour plus de références à ce sujet).

Les décennies qui suivent l'expulsion des Hyksos se caractérisent par une stabilité politique et une expansion économique qui permirent la consolidation du pouvoir royal²¹. La documentation qui nous est parvenue quant à la situation interne du pays permet d'entrevoir un gouvernement assez centralisé et bureaucraté, mais très personnalisé dans les figures du roi, du vizir et de l'élite. Pourtant, le gouvernement royal ne semble pas avoir eu la prétention de mettre en place un système de contrôle absolu, mais essentiellement de garantir l'entrée de revenus, maintenir l'ordre social ainsi que sauvegarder l'intégrité du territoire égyptien²². Désormais, deux centres de pouvoirs se constituent, les palais des rois et les temples des dieux principaux, groupés dans les cités royales ou capitales du Nouvel Empire, Thèbes et Memphis²³.

Thèbes préserve une grande quantité de monuments en comparaison avec d'autres centres importants²⁴. Elle devient de nouveau au début de la XVIII^e dynastie la capitale politique et religieuse la plus importante du pays comme elle le fut pendant le Moyen Empire²⁵. En conséquence, le syncrétisme « Amon-Rê » acquiert à cette époque une prépondérance croissante. Il finira par devenir la divinité principale de l'état et le protecteur de la royauté²⁶ et donc le premier destinataire de l'activité culturelle²⁷. Les souverains du Nouvel Empire se présentaient, à l'image du créateur à l'origine des temps, comme unique incarnation de la royauté égyptienne²⁸. Cependant, ils étaient également conscients de la dimension historique que celle-ci incarnait et de la longue lignée de chefs humains qui les avaient précédés. Les rois de la XVIII^e dynastie firent tout particulièrement preuve de zèle dans cette conscience du passé. Ils s'efforcèrent constamment d'imiter et de s'associer à leurs ancêtres du Moyen Empire, principalement les rois des XI^e et XII^e dynasties, également d'origine thébaine²⁹. C'est d'ailleurs fondamentalement dans le patronage d'Amon-Rê et de leurs prédécesseurs, que les rois de cette ère puisèrent leur source de légitimité³⁰.

²¹ O'COONOR 1983 : 201-218.

²² A ce sujet, voir par exemple HAYES 1973 ; VAN DEN BOORN 1988 ; O'COONOR 2006 : 13-16 et références.

²³ O'COONOR 1993b.

²⁴ NIMS 1955 ; 1965 ; GABOLDE 2018.

²⁵ WILKINSON 2000 : 154 ; FRANKE 2002 ; ULLMANN 2007. Pour les origines de Thèbes et du temple de Karnak voir, par exemple, DAUMAS 1967 ; WESTENDORF 1986 ; GABOLDE 2000a.

²⁶ ASSMANN 1995 : 10, 108 ; 2001 : 189-190 ; WILKINSON 2003 : 92 ; ALLEN 2005a.

²⁷ SCHENKEL 1974 ; OTTO 1975 ; GABOLDE 1998 : 152-155 ; TROY 2006 : 123. La manifestation « Amon-Rê » est documentée dès la XI^e dynastie (LE SAOUT, MA'AROUF ET ZIMMER 1987 ; GABOLDE 2018 : 387-402). D'autres divinités seront également importantes à cette époque. Nous y reviendrons dans le chapitre III.1 et le chapitre IX.

²⁸ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 101 ; SILVERMAN 1995 : 67-68.

²⁹ REDFORD 1986b : 165-202 ; 1995 : 157-184.

³⁰ OTTO 1975 ; ASSMANN 2001 : 191-192.

D'un point de vue symbolique, les gestes terriens, dont le roi était le responsable, étaient vus comme nécessaires afin d'apaiser les divinités, combattre *Isfet* et permettre aux égyptiens de vivre en paix en accord avec Maât. Médiateur entre les dieux et les hommes, le roi assure par sa gestion le bon fonctionnement de l'ordre cosmique, mais il est aussi leur serviteur obéissant³¹. Ainsi, une des principales responsabilités du souverain était la construction et rénovation des temples³², activité qui atteint à cette époque un déploiement sans précédent³³, favorisé par l'énorme quantité de revenus qui advinrent grâce au système impérialiste mis en place. Les rois thébains devaient ainsi remercier leur dieu pour la faveur dont il les avait bénéficiés³⁴. De la même manière, ils se proclamaient devant le peuple égyptien comme les garants de cette stabilité grâce à un système de propagande qui se développe exponentiellement pendant les règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III pour atteindre son paroxysme à l'époque ramesside³⁵.

Karnak, situé sur la rive est, devient le centre religieux par excellence et le lieu suprême de culte à la divinité Amon-Rê. Sa structure, héritière du Moyen Empire, maintint sa partie centrale tout au long du Nouvel Empire et même plus tard³⁶. Il fera cependant l'objet de nombreux projets de constructions et d'additions successives, particulièrement de la part des rois de la XVIII^e dynastie³⁷. A la naissance de Thoutmosis III, ce temple avait déjà été considérablement agrandi par Amenhotep I^{er} et Thoutmosis I^{er}³⁸. Un autre édifice probablement édifié à Louxor par Hatchepsout et Thoutmosis III, fut démoli pour permettre la construction d'un temple d'Amenhotep III³⁹. La rive ouest, où chaque roi construira théoriquement pendant le Nouvel Empire sa tombe et son Temple de Millions d'Années, ne s'était pas encore beaucoup développée⁴⁰. Les tombes royales, auparavant situées à Dra Abu

³¹ DERCHAIN 1962a ; BONHEME ET FORGEAU 1988 : 42, 77, 98, 115-116 ; ASSMANN 1989 : 116-132 ; REDFORD 1995 ; SILVERMAN 1995.

³² BONHEME ET FORGEAU 1988 : 140-144 ; TROY 2006 : 148.

³³ Voir, par exemple, DORMAN 2014 ; REDFORD 1995. Une obligation qui pouvait même sembler contraire aux intérêts économiques et politiques de l'administration royale et du pays, les édifices religieux étant dotés de ressources économiques importantes qui étaient gérées par le sacerdoce (O'COONOR 2006 : 16).

³⁴ ENGLUND 1987 ; DUNAN ET ZIVIE-COCHE 1991 : 98, 108 ; MEEKS ET FAVARD-MEEKS 1993 : 20, 182 ; SCHULZ ET SOUROUZIAN 1997 : 153 ; WILKINSON 2000a : 86 ; FRANKE 2002.

³⁵ SIMPSON 1982 ; DORMAN 2014 ; REDFORD 1995.

³⁶ LAUFFRAY 1979 : 47 ; BLYTH 2006 : 10-26.

³⁷ Pour une synthèse, voir BARGUET 1953 ; 1962 ; plus récemment, BLYTH 2006.

³⁸ BLYTH 2006 : 33-50.

³⁹ WILKINSON 2000 : 166-171 ; LASKOWSKI 2006 : 203-204. Pour l'importance au niveau théologique de cet édifice, voir BELL 1985.

⁴⁰ Voir HORNUNG 1990 ; WEEKS 2001 ; POLZ 2007. Voir le chapitre III pour une définition des Temples de Millions d'Années.

el-Naga, commencent sous Thoutmosis I^{er} et Thoutmosis II à être creusées dans la Vallée des rois⁴¹.

2. La période de régence et la co-royauté⁴² entre Hatchepsout et Thoutmosis III

Thoutmosis III monte sur le trône à la mort de son père Thoutmosis II, le 1 *shémou* 4⁴³. Cette date nous est confirmée par quatre sources : le calendrier des fêtes qui clôturé le « Texte de la Jeunesse »⁴⁴, celui qui figure sur une stèle de Bouto dédiée par le souverain à Ouadjyt de Pe et de Dep⁴⁵, l'inscription du couronnement du roi sur la porte du VII^e pylône⁴⁶ et le récit de la bataille de Megiddo dans les « Annales »⁴⁷. Nous ne savons pas l'âge que Thoutmosis III devait avoir à ce moment. Cependant, compte tenu des cinquante-trois ans de règne qui lui sont attribuées, il est assez probable qu'il était très jeune, peut être entre un an ou deux ans, ou alors entre cinq et six ans. L'âge d'Hatchepsout à ce moment est d'ailleurs également douteux⁴⁸. D'une manière ou d'une autre, elle devait avoir au moins le double ou le triple de l'âge de Thoutmosis III⁴⁹.

⁴¹ A ce sujet, voir par exemple, DODSON 1988 ; DONADONI 1999 ; WEEKS 2001 ; WILKINSON 1996 ; POLZ 2007.

⁴² Bien que le terme de « corégence » soit celui qui est traditionnellement utilisé dans la littérature égyptologique, il a été décidé ici de suivre le terme défendu par C. Leblanc (communication personnelle). Ce choix répond au fait qu'il ne s'agit pas d'une corégence de type conventionnel, mais bien de deux rois qui gouvernent à la fois.

⁴³ Voir note 4. Nous n'entrons point ici en détail sur les aspects purement chronologiques du règne. Il nous semble toutefois nécessaire de mentionner les différentes théories qui ont été proposées pour la chronologie absolue de cette période. Selon WENTE (1975 : 265-268) et WENTE ET VAN SICLEN (1976 : 218, 223), l'ascension de Thoutmosis III aurait pu se produire en l'an 1504 av. J.-C., date également défendue par CASPERSON (1986 : 139-150), REDFORD (1973 : 49) ou LIPINSKA (2001). PARKER (1957 : 39-43) établit l'an 1490 pour l'ascension de Thoutmosis III, ainsi que, récemment, DERSTINE 2017. Actuellement, c'est la chronologie haute (ca. 1479-1425 av. J.-C.) qui est plus en vogue. Voir, entre autre, VON BECKERATH (1981 : 48-49 ; 1992 : 23-27 ; 1997 : 50-51, 108-111), KRAUSS (1978 : 202 ; 1985 : 122, 207), BARTA (1979-1980 : 26), HORNING (1979 : 251), MURNANE (1995 : 712-714). LEITZ (1991) proposa l'an 1478 comme date pour l'ascension de Thoutmosis III. Voir également les publications de SHAW (2000 : 481), BAINES ET MALEK (2000 : 36-37), FREED *et al.* (1999 : 13) et RUSSMANN (2001 : 261). Les dates de 1504-1452 av. J.-C. pour Thoutmosis III et 1454-1419 av. J.-C. pour Amenhotep II sont celles données dans la *Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, ainsi que par LIPINSKA (2001). MANUELIAN (2006 : 420) propose comme dates possibles 1504-1450 ou bien 1479-1425. Pour une synthèse à ce sujet, voir MANUELIAN 2006 : 413-426 et pour les dates relatives du règne de Thoutmosis III, voir HORNING 2006 : 200-203.

⁴⁴ *Urk.* IV : 177. Voir n. 103.

⁴⁵ BÉDIER 1994a : 50, fig. 5 ; 1994b.

⁴⁶ *Urk.* IV : 180, 15. L'inscription fait référence à la huitième expédition militaire de l'an 33, également mentionnée dans les « Annales ».

⁴⁷ *Urk.* IV : 648, 9. Une structure elle-même datant approximativement de l'an 42.

⁴⁸ Il existe différentes théories quant à l'âge que devaient avoir Hatchepsout et Thoutmosis III à cette époque. Il a été suggéré qu'Hatchepsout aurait eu quinze ou seize ans, ce qui aurait impliqué la nécessité de régents exerçant la tutelle tout autant d'Hatchepsout que de Thoutmosis III (O'CONNOR 2006 : 23). BIERBRIER (1995) argumenta que si sa mère Ahmès n'épousa Thoutmosis I^{er} qu'après son ascension, comme le titre « *snt nswt* » pourrait permettre de penser (voir n. 6), alors Hatchepsout aurait pu avoir entre douze et treize ans. Si un règne plus long pour Thoutmosis I^{er} est accepté ou bien les titres d'Ahmès sont interprétés différemment, alors Hatchepsout serait née avant l'ascension de son père et aurait été plus âgée (SCHMITZ 1978). Un règne long pour Thoutmosis II indiquerait également un âge plus élevé pour Hatchepsout d'une dizaine d'années (DORMAN 2006 : n. 17). Si nous acceptons que Thoutmosis II fût très jeune lorsqu'il devint roi et que son règne fut bref (pour une synthèse et des références à ce sujet, voir *Ibid.* : n. 7 et 12. Voir récemment les hypothèses présentées par DERSTINE 2017), Thoutmosis III aurait dû avoir un ou deux ans (voir DORMAN 2006 : n. 14). De plus, l'âge estimé entre trente-cinq et quarante ans pour sa momie (HARRIS ET WENTE 1980 : 210-211 ; HAWASS ET SALEEM 2016 : 52), le fait qu'il est connu pour avoir régné cinquante-quatre ans et que son fils aîné, Amenemhat, n'est pas mentionné avant l'an 23 (HARRIS ET WENTE 1980 : 247), indiqueraient un avènement à un très jeune âge. Selon HARRIS ET WENTE (*Ibid.* ; WENTE ET HARRIS 1992), il devait

Les détails généalogiques de Thoutmosis III n'auraient pas dû affecter particulièrement à sa légitimité⁵⁰. Le fait qu'il fut très jeune lorsque son père mourut, permit à Hatchepsout d'instaurer une régence. Bien qu'il apparaisse dans les documents les plus anciens comme le seul roi d'Egypte⁵¹, elle se trouve *de facto* à la tête du pouvoir dès la mort de Thoutmosis II, avant même qu'elle n'adopte formellement les prérogatives royales⁵². Ainsi, certains événements datés du début du règne de Thoutmosis III doivent certainement être attribués à Hatchepsout⁵³, de même que de nombreuses constructions⁵⁴. Il semble qu'elle adopte très tôt les titres royaux, et le pouvoir que cela implique, dans la septième année du règne et peut être même avant⁵⁵.

Le problème d'Hatchepsout était en partie une question de genre⁵⁶, car aucune femme jusqu'à ce moment-là, et même après, n'avait été aussi loin dans la prise de pouvoir⁵⁷. Mais son problème principal est que Thoutmosis III est le roi en titre. Afin de justifier son couronnement comme roi, elle mit en place un programme de propagande idéologique⁵⁸, qui se développera progressivement et en différentes étapes jusqu'à sa disparition⁵⁹. Pour justifier cette situation inusuelle, tous les moyens furent employés au niveau théologique⁶⁰. Chacun à leurs tours, Hatchepsout et Thoutmosis III manipulèrent les faits historiques et développèrent un programme iconographique qui se voulait héritier de leurs prédécesseurs. Dorénavant, ils

avoir entre deux et treize ans, et selon VON BECKERATH (1994 : 112) entre cinq ou six ans, acceptant un règne de treize ans pour Thoutmosis II. A ce sujet, voir également GABOLDE 1987 ; VON BECKERATH 1990 ; CHAPPAZ 1993.

⁴⁹ DORMAN 2006 : 42.

⁵⁰ O'COONOR 2006 : 21.

⁵¹ RATIE 1979 : 73-74 ; Pour une révision de la documentation connue datant probablement de cette époque, voir LABOURY (1995 ; 2014) et DORMAN (2006 : 42-49). Voir également SCHITTGER 2008a ; 2008b.

⁵² MURNANE 1977 : 33-34. Une bonne source pour la connaissance de cette période est la biographie de la tombe de l'architecte Ineni. Nous devons toutefois tenir compte du fait qu'elle fut inscrite pendant la co-royauté et donc postérieurement aux événements qui y sont décrits. L'ascension du nouveau roi y est mentionnée et elle montre la place prédominante qu'Hatchepsout possédait à cette époque (*Urk* IV : 53-62). A ce sujet, voir également DZIOBEK 1992.

⁵³ CHAPPAZ 1993 ; LABOURY 1995 ; 2014 ; DORMAN 2006 : 42-49 ; O'COONOR 2006 : 23.

⁵⁴ DORMAN 2006 : 46, 53. Voir également RATIE 1979 : 60-63, 175-196 ; MARUEJOL 2007 : 29-98. Au sujet de la chronologie du règne et la datation des constructions d'Hatchepsout et de Thoutmosis III, voir également RATIE 1979 : 33-41, 74-83 ; LABOURY 1995 ; 1998a : 17-58 ; 2014.

⁵⁵ RATIE 1979 : 83-86 ; DORMAN 2006 : 48 ; SCHULZ 2015. La date de la prise de pouvoir de la reine est toujours sujette à débat. La première date certaine suivant cet événement est l'an 9 pour l'expédition de Pount représenté dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (*Urk* IV : 349, 10). Cela n'implique que la paroi où le voyage à Pount est figuré ait été décoré à ce moment-là.

⁵⁶ DORMAN 2006 : 41-42.

⁵⁷ Un rôle prédominant que déjà d'autres reines ayant précédé Hatchepsout avaient acquis pendant la XVIII^e dynastie (Tetisheri, Ahhotep (I), Ahmès-Néfertari et Ahmès). Elles furent vénérées sous le règne de leurs fils mais également après la mort de ceux-ci (TROY 1986 : 43 ; ROBINS 1986 ; 1993 : 50). Voir également EL DAMTY, HOFFMANN ET MINAS-NERPEL 2015 (éd.). Hatchepsout s'inspira d'ailleurs de la figure de Néférousobek (LABOURY 2013 ; 2014). La théorie qui défendait que le droit au trône passât à travers la ligne maternelle pendant la XVIII^e dynastie est de nos jours dépassée (ROBINS 1983a). Certaines de ces reines eurent également un rôle prépondérant en tant qu'« Epouse du Dieu » (ROBINS 1983b).

⁵⁸ REDFORD 1967 : 74-78, 92-97 ; O'COONOR 2006 : 25 ; CALLENDER 2002 ; DAVIES 2004 ; SANKIEWICZ 2011.

⁵⁹ DORMAN 2006.

⁶⁰ TROY 2006 : 130.

montreront un intérêt particulier pour Thoutmosis I^{er} et Thoutmosis II. Cela peut s'expliquer par leurs proches relations de parenté mais aussi par le besoin de légitimation dans le cadre de la co-royauté qui s'instaurera à partir de la prise de pouvoir officielle de la reine⁶¹. Ce sera d'ailleurs dans une phase plus avancée que la reine se dissociera de son époux, Thoutmosis II, comme source de légitimité et passera à se présenter comme héritière désignée par son père Thoutmosis I^{er}, un changement idéologique qui se manifestera dans ses monuments les plus tardifs⁶².

La présentation du roi, dans son rôle de médiateur entre l'autorité divine et les simples mortels, fut une des premières tâches des théologiens responsables des textes et des représentations que nous trouvons dans les reliefs des temples de cette époque⁶³. Dans une inscription du Spéos Artémidos, la reine apparaît comme celle qui restaura l'ordre suite à l'expulsion des Hyksos⁶⁴. D'autre part, à travers ce qui est connu comme la « Königsnovelle », l'accent sera mis sur l'héritage tout autant divin que terrien de la reine dans le but de justifier son droit au trône⁶⁵. Les processions divines, principalement la « Fête de la Vallée » et la « Fête d'Opet », deviennent également à partir de cette époque un des piliers de la vie religieuse et une source de légitimité pour la royauté⁶⁶. Si les premières manifestations textuelles et iconographiques après la prise officielle du pouvoir se caractérisent par un mélange d'éléments féminins et masculins⁶⁷, la reine passera progressivement d'une iconographie féminine à adopter une image purement masculine et

⁶¹ DORMAN 2006 : 55.

⁶² DORMAN 2006 : 51-52.

⁶³ TROY 2006 : 130.

⁶⁴ GARDINER 1946 ; pour cette période, voir également RYHOLT 1997.

⁶⁵ REDFORD 1967 : 74-76 ; RATIE 1979 : 95-121. Les thèmes fondamentaux seront : la naissance divine, le couronnement dans l'autre monde de la reine comme roi, la manifestation sur terre de cette royauté, et finalement la présentation officielle à la cour d'Hatchepsout comme le futur roi par Thoutmosis I^{er}, suivie de la proclamation de sa titulature royale (BREASTED 1906a : 78-99). Pour une révision récente sur le terme « Königsnovelle », voir également LOPRIENO 1996 ; HOFFMANN 2004 ; SPALINGER 2011a.

⁶⁶ La première évidence de la « Fête d'Opet » nous vient précisément des scènes de la Chapelle Rouge d'Hatchepsout à Karnak (LACAU ET CHEVRIER 1977- 1979 : 154-68, § 191-224).

⁶⁷ RATIE 1979 : 55-60 ; DORMAN 2006 : 49-53. L'idée qu'Hatchepsout n'honora pas la figure de Thoutmosis II après la prise de pouvoir officielle semble erronée (voir à ce sujet *Ibid* : n. 59). Au moins trois constructions dateraient de cette époque : une chapelle en calcaire à Karnak, une autre structure en calcaire dont un linteau est conservé et le temple sud de Bouhen (*Ibid* : 51).

royale⁶⁸. Pourtant, au niveau du genre grammatical, les désinences la désignant seront toujours féminines dans le but de garder l'essentiel de son individualité⁶⁹.

Comme source de légitimité, Hatchepsout aura non seulement recours aux glorieux prédécesseurs du Moyen Empire mais également à ceux de l'Ancien Empire. Ce sera une tendance qui se reflétera dans le programme iconographique qu'elle mettra en place. C'est tout particulièrement le cas dans le temple qu'elle construisit à Deir el-Bahari⁷⁰, dont les travaux commencèrent à la même époque que la prise de pouvoir officielle de la reine⁷¹. D'autres constructions initiées alors que Thoutmosis III était en bas âge reflètent également cette volonté. C'est le cas du temple de Semna, construit en l'an 2 du règne et dédié à Dédoun et Sésostri III déifié⁷².

Les deux rois régnèrent dorénavant côte à côte pendant à peu près quinze ans. Leur relation, politique et personnelle, dut probablement être très complexe et changeante au fil du temps. Il semble pourtant qu'Hatchepsout fut le pouvoir dominant⁷³. Le règne d'Hatchepsout fut long et un succès en termes égyptiens⁷⁴. Elle mena de nombreux projets constructifs ainsi que d'autres activités d'états, comme une probable expédition au Pount dans la huitième ou neuvième année du règne⁷⁵. C'était elle qui menait, dorénavant, effectivement le pouvoir et prenait les décisions importantes, souvent au nom du jeune roi⁷⁶. Toutefois, il semble qu'elle ne tenta jamais d'éloigner Thoutmosis III du pouvoir, au contraire, elle l'associa toujours à ses manifestations publiques, particulièrement dans l'activité architecturale. Néanmoins, il est

⁶⁸ RATIE 1979 : 124-132 ; CHAPPAZ 1993 ; DORMAN 2006 : 49-53 ; LABOURY 2014. Selon CHAPPAZ (1993 : 109-110), ce changement aurait pu répondre au besoin de montrer un roi fort alors que Thoutmosis III était encore jeune, mais cela aurait pu aussi être la suite logique de la prise de pouvoir où l'image masculine du roi était la norme dans la fonction du pouvoir royal (GABOLDE ET RONDOT 1996 : 215). Dans les constructions qui lui sont attribuées (Karnak, Louxor, Deir el-Bahari, sa tombe, le Spéos Artemidos et Médinet Habou), la transformation idéologique et iconographique est déjà complétée. Pour l'évolution de la statuaire de la reine voir TEFNIN 1979.

⁶⁹ GABOLDE ET RONDOT 1996 : 215 ; ROBINS 1999.

⁷⁰ LACAU ET CHEVRIER 1969 : 205, n. 2 ; ROTH 2005 ; RUSSMANN 2005 ; ĆWIEK 2014. Il existe de nombreux exemples qui illustrent ces influences. Le sarcophage de la reine s'inspirait, par exemple, de celui de la princesse Néférouptah daté de la fin du Moyen Empire (GRAJETZKI 2005a). Elle utilisa également un titre du Moyen Empire avant la prise de pouvoir officielle « Celle qui étreint la Couronne Blanche » (CALLENDER 1995). Mentouhotep Nebhepetrê fut particulièrement révééré comme son « père » (DONOUHE 1995 ; EL-ENANY 2003). Au sujet de la relation entre Hatchepsout et Thoutmosis III avec Sésostri I^{er}, voir également IWASZCZUK 2014. Pour d'autres exemples, voir ĆWIEK 2014.

⁷¹ RATIE 1979 : 85-87.

⁷² KEMP 1989 : 174, n. 33-34 ; CAMINOS 1998.

⁷³ La vision plutôt simpliste que SETHE (1932) inaugura, qui considérait que le couronnement d'Hatchepsout s'expliquait par la soif de pouvoir d'une femme avec un caractère fort qui aurait compté sur l'appui d'un puissant groupe d'hommes et qui transgressait ainsi les droits légitimes de Thoutmosis III, est de nos jours dépassée.

⁷⁴ O'CONNOR 2006 : 25. Pour des aperçus généraux du règne d'Hatchepsout, voir par exemple RATIE 1979 ; TYLDESLEY 1998 ; DESROCHES-NOBLECOURT 2002 ; MARUEJOL 2007.

⁷⁵ RATIE 1979 : 139-162 ; MARTINEZ 1993a ; KITCHEN 1993 ; 1999 ; DESROCHES-NOBLECOURT 2002 : 191-239.

⁷⁶ DORMAN 2006 : 53. Il est intéressant de remarquer qu'Hatchepsout renonça à utiliser un système de datation établi en fonction de son propre avènement, mais utilisera celui de Thoutmosis III. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elle sous-entendait et acceptait leur pouvoir commun ou bien qu'elle décidât de ne pas altérer le cycle temporel en cours (Pour une discussion à ce sujet, voir CHAPPAZ 1993 ; DORMAN 2006 : 53-54).

représenté moins fréquemment et toujours dans une position subordonnée, son iconographie étant fortement influencée par celle de la reine⁷⁷.

C'est pendant la période de régence ou de co-royauté que le Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III, situé sur la rive gauche de Thèbes, commença probablement à être construit⁷⁸ (pl.1). Bien que le roi fût encore assez jeune, le but était d'assurer, comme cela semble avoir été le cas pour la plupart des règnes, la survie de son culte s'il venait à mourir prématurément⁷⁹. Pourtant l'inégalité dans la balance de la co-royauté se maintenait. Laissant de côté la grande première cour, le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari couvre une aire d'à peu près un hectare, pas plus grande que celui de Thoutmosis III⁸⁰. Néanmoins, sa disposition exceptionnelle en terrasse et sa localisation lui confèrent un statut unique. Son emplacement l'associait non seulement au temple de Nebhepetrê Mentouhotep⁸¹, très vénéré par les rois de la XVIII^e dynastie, mais le connectait avec la procession la plus importante d'Amon, le festival annuel de la « Fête de la Vallée »⁸². La reine s'assurait ainsi d'être honorée au côté de son père, Thoutmosis I^{er}, auquel une chapelle était également dédiée dans le temple⁸³.

Il est assez difficile de déterminer le rôle exact de Thoutmosis III pendant cette période⁸⁴. L'idée, longtemps en vogue⁸⁵, que la politique extérieure de la reine s'était caractérisée par la paix et des contacts pacifiques alors que Thoutmosis III était vu comme le partisan de la guerre, semble erronée. Comme déjà l'indiqua D. B. Redford⁸⁶, l'état de préservation de la documentation a pu donner une fausse impression quant aux activités militaires durant cette période. Au moins quatre campagnes en Nubie et deux dans le Levant furent déployées pendant cette période. Selon J.-L. Chappaz⁸⁷, Hatchepsout insista davantage sur son rôle de constructrice et restauratrice - étant sûrement plus délicat d'exhiber la force et l'habileté physique chez un pharaon-femme - contrairement à Thoutmosis III qui mettra en valeur l'aspect de roi-guerrier. Quoi qu'il en soit, ce dernier était sûrement à la tête des

⁷⁷ CHAPPAZ 1993 ; DAVIES 2004 ; SANKIEWICZ 2011 ; LABOURY 2014. Voir également PETTY 1997.

⁷⁸ RATIE 1979 : 195-196.

⁷⁹ Pour une description du temple, voir chapitre III.

⁸⁰ Pour une description du temple d'Hatchepsout, voir entre autres RATIE 1979 : 163-174 ; ARNOLD 2005 ; SZAFRANSKY 2001.

⁸¹ HAENY 1994 ; 1997 ; BRYAN 2001.

⁸² DOLINSKA 2007. A ce sujet, voir chapitre III.

⁸³ PAWLICKI 1997 ; KARKOWSKI 2001a : 146-153.

⁸⁴ DORMAN 2006 : 53.

⁸⁵ Voir, par exemple, GUNDLACH 1992.

⁸⁶ Des textes contemporains précisent qu'elle apparaît en bataille pendant une des campagnes en Nubie, probablement dans le but de s'exhiber comme un roi avec toutes ces facultés (REDFORD 1967 : 57-62). Voir également REINEKE (1977) et RATIE (1979 : 219-228).

⁸⁷ 1993 : 104-105.

expéditions guerrières à la fin de la co-royauté⁸⁸. Son statut lui permit sûrement d'obtenir des responsabilités sans pour autant mettre en danger le pouvoir d'Hatchepsout⁸⁹. Ainsi, aucun indice réel d'une quelconque mésentente entre les deux rois ne paraît dans la documentation de l'époque. Leurs protocoles sont similaires, leurs noms et représentations sont très fréquemment associés et ils datent leurs règnes conjointement à partir de l'ascension de Thoutmosis III. Une relation dans laquelle, bien qu'associée postérieurement au trône⁹⁰, Hatchepsout jouera pourtant clairement le rôle d'aîné⁹¹.

Malheureusement, très peu de détails sont connus quant à la vie personnelle du jeune roi à cette époque. Une épouse lui fut trouvée, sûrement la reine Satiâh, documentée comme telle au début de la troisième décennie de son règne, juste après la mort d'Hatchepsout. Elle eut probablement comme fils Amenemhat – dont la filiation n'est toutefois pas prouvée épigraphiquement – qui mourut avant son père⁹². Une hypothèse qui est toujours l'objet de débat est que Thoutmosis III aurait épousé la princesse Néferrourê, fille d'Hatchepsout et Thoutmosis II et donc sœur de Thoutmosis III. Cela serait plausible tenant compte le rôle prépondérant qu'elle semble avoir pendant le règne d'Hatchepsout⁹³. Incontestablement, la princesse Néferrourê cesse d'apparaître dans les sources suite à la disparition d'Hatchepsout pour une raison certainement politique⁹⁴. Plus tard, probablement pendant la quatrième décennie du règne de Thoutmosis III, une nouvelle reine fait son apparition, Méryetrê-Hatchepsout⁹⁵, fille de l'Adoratrice Houy⁹⁶, « Grande Epouse Royale » et « Epouse du dieu »⁹⁷. Ils ont

⁸⁸ REDFORD 1967 : 62.

⁸⁹ O'COONOR 2006 : 26.

⁹⁰ CHAPPAZ 1993 : 108-109.

⁹¹ MURNANE 1977 : 34.

⁹² REDFORD 1965 : 108 ; MANUELIAN 2006 : 415-416 ; O'COONOR 2006 : 26-27. En l'an 24 du règne, Amenemhat est désigné comme « le fils aîné du roi » et « superviseur du troupeau d'Amon » dans une inscription du mur sud de l'*Akh-menou* (*Urk.* IV : 1262 ; GARDINER 1945 : 16 ; 1952 : 9, 15). Nous devons toutefois signaler que BISTON-MOULIN (2012a : 89-92) date cette partie du mur en l'an 47 du règne. Satiâh était la fille de la nourrice royale Ipou (MARIETTE 1880 : pl. 53b ; GAUTHIER 1912 : 272-273 ; BREASTED 1906a : 244-245 ; TROY 1986 : 164 ; DODSON ET HILTON 2004 : 140). Elle aurait vécu jusqu'à la quatrième décennie du règne (REDFORD 1986a : 544). Entre l'an 24 et 35, le prince Amenemhat meurt, Satiâh disparaît et Thoutmosis III a une nouvelle épouse principale (MANUELIAN 2006 : 415-416).

⁹³ BOLSHAKOV 2014. Elle porte d'ailleurs également le titre d'« Épouse de dieu » (TROY 1986 : 164). Pourtant, aucune inscription ne la mentionne avec les titres « Épouse Royale » ou « Grande Epouse Royale », mais uniquement avec « Fille de Roi ». A ce sujet, voir RATIE (1979 : 313-314) et REDFORD (1986a : 544). DORMAN (1988 : 79) et REDFORD (1965 : 108) signalent qu'il serait possible qu'Amenemhat aurait pu être un fils de Néferrourê.

⁹⁴ Il est à signaler que dans le cas de deux stèles, il semblerait que le nom d'Iset et Satiâh furent retailés sur un cartouche qui aurait pu inclure originellement le nom de Néferrourê (DORMAN 1988 : 78-79 ; PICCIONE 2003). L'une de ces stèles fut découverte dans le *Héneket-Ânk* (CG 34015) (LACAU 1909-1926 : 27-32, pl. IX).

⁹⁵ REDFORD 1965 : 108 ; 1986a : 544. Méritrê-Hatchepsout (ou parfois Hatchepsout-Méryet-Rê ou Hatchepsout-Méryetrê (*Mr.t R^c h3.t šps.(w)t* : « L'aimée de Rê, la première des nobles Dames »). À son sujet, voir également LEBLANC (2009 : 86-87). Dans la stèle du Sphinx d'Amenhotep II, le roi indique qu'il avait 18 ans lorsqu'il accéda au trône (*Urk.* IV : 1279, 8-10). Donc, le mariage de Thoutmosis III du arriver tard dans le règne (MANUELIAN 2006 : 416). Thoutmosis III eut au moins trois autres épouses d'origine étrangère, qui sont connues grâce à leurs tombes (LILYQUIST 2003).

⁹⁶ Une statue de Houy aujourd'hui au British Museum porte les noms d'enfants royaux de Thoutmosis III, ce qui indique clairement que celui-ci était son beau-fils (DODSON ET HILTON 2004 : 133). Son nom est accompagné de nombreux titres :

plusieurs descendants, dont l'un sera le futur Amenhotep II⁹⁸. D'autres enfants royaux connus des sources sont Néfertari, Isis, Méryetamon et Baketamon⁹⁹. Hatchepsout disparaît, et sûrement meurt, au long ou peu après l'an 22 du règne de Thoutmosis III¹⁰⁰.

3. Le règne autonome

Pendant les vingt années suivantes, Thoutmosis III régna seul et met en place un système de gouvernement et un programme idéologique qui est, essentiellement, une continuation de la politique d'Hatchepsout. Les sources d'informations sont nombreuses, principalement grâce aux temples et inscriptions qui nous sont parvenus. Thoutmosis III met en place un programme de propagande et de légitimation propre où la place donnée à ses prédécesseurs fut très importante. Son père, Thoutmosis II, et son grand-père, Thoutmosis I^{er}, y jouèrent un rôle important, mais également les rois de la XII^e dynastie¹⁰¹.

Deux textes fondamentaux incarnent le programme idéologique du souverain, la « Königsnovelle » connue comme le « Texte de la Jeunesse », qui décrit rétrospectivement l'élection divine de Thoutmosis III par Amon¹⁰², et les « Annales » inscrits pendant ou après l'an 42 qui couvrent les années 22-42 du règne¹⁰³. Le texte se centre principalement sur les

« Supérieure des Recluses d'Amon, Supérieure des Recluses du temple de Rê, Divine Adoratrice d'Amon, Divine Adoratrice dans le Temple d'Atoum ».

⁹⁷ TROY 1986 : 164.

⁹⁸ GAUTHIER 1912 : 287, n. 52 ; SEIPEL 1977.

⁹⁹ MANUELIAN 2006 : 415-416, n. 17.

¹⁰⁰ Plusieurs éléments indiqueraient que la disparition d'Hatchepsout arriva dans le courant de l'an 20-21. Elle est mentionnée sur une stèle du Sinaï qui porte la date de l'an 20 (GARDINER, PEET ET ČERNÝ 1952, no 181, pl. 57 ; *Urk.* IV, 1377, 3-7) et sur un graffiti hiéroglyphique du complexe pyramidal de Djoser à Saqqâra qui arbore la date de l'« an 20, troisième mois de *Peret*, jour 2 » (FIRTH ET QUIBELL 1935 : 80 [F] ; NAVRATILOVA 2007 : 90-92 et pl. 19 [M.2.3.P.18.9]). Dans ce dernier cas, l'inscription est associée aux cartouches de la reine, comme c'est également à Tangour (REINEKE 1977 : 370). Finalement, une autre inscription de l'an 20 provenant de Tombois ne mentionne pas la reine (DAVIES 2008 : 39-63). Ainsi, le deuxième jour du troisième mois de *Peret* de l'an 20 serait donc le *terminus post quem* pour la disparition d'Hatchepsout (LABOURY 1998a : 29). A partir de cette date, Thoutmosis III apparaît seul sur les documents conservés.

¹⁰¹ TROY 2006 : 136-137 ; O'CONNOR 2006 : 19-22. Pour la dévotion à Sésostri I^{er}, voir HABACHI 1985 ; IWASZCZUK 2014.

¹⁰² *Urk.* IV : 155-175 ; BREASTED 1906a : 59-68. Etant révélées après l'ascension du nouveau roi, ces histoires étaient ainsi prouvées vraies, légitimant une conception divine qui permettrait au jeune enfant de devenir plus tard roi (BRUNNER 1964 ; SILVERMAN 1995 : 69-72 ; O'CONNOR 2006 : 24). A ce sujet, voir également GRIMAL 2003. Ainsi, le « Texte de la Jeunesse » nous présente un jeune homme modeste qui se trouvait dans la foule pendant que l'image du dieu Amon-Rê était transportée en procession à travers la salle hypostyle du temple. Il est explicité comment le dieu obligea ses porteurs à faire le tour de la cour pour aller à la recherche de Thoutmosis III. Se trouvant face à face avec le dieu, le jeune homme se prosterna devant l'image. Il fut ensuite hissé et présenté par l'assemblée comme le nouveau roi. Selon LACAU ET CHEVRIER (1977-79), l'inscription fut gravée sur une surface auparavant effacée et déjà utilisée par la reine. Au contraire, LABOURY (1998a : 544-545) opte pour l'idée d'une surface vierge. Il s'agit d'une copie quasiment exacte de la scène de Sésostri I^{er} représentée sur le même mur. Les deux scènes sont intégrées dans la composition plus récente de Thoutmosis III, dont le but fut sûrement de s'assimiler à cet illustre prédécesseur (HABACHI 1985 : 349-359). Dans le texte, il est indiqué que des offrandes sont consacrées à Amon dans la 15^e année de règne. Deux possibles dates peuvent être proposées : soit lorsque les événements décrits prennent place (de nouveau deux dates sont possibles : lorsqu'Amon fait sa nomination et lorsque les constructions nommées dans le texte sont exécutées), soit lorsque le texte fut gravé (DORMAN 1988 : 47-50, 55-58 ; LABOURY 1998a : 33).

¹⁰³ *Urk.* IV : 645-754 ; BREASTED 1906a : 217. Il s'agit d'un long texte continu qui entoure pratiquement la structure de la salle de la barque. Le texte commence approximativement dans le coin nord-est de la salle et continue le long du mur nord. Puis il semble avoir été déplacé vers le mur sud et continue tout au long de celui-ci pendant une section, puis de nouveau

campagnes militaires de Thoutmosis III, au moins quatorze, et sur les butins et les tribus obtenus, pour conclure avec une liste des festivals et des offrandes dédiés à Amon-Rê¹⁰⁴.

Les rois précédents et les suivants entreprirent sans aucun doute certaines expéditions militaires au Levant et en Nubie, mais elles n'acquirent pas l'amplitude et l'organisation de celles du règne de Thoutmosis III¹⁰⁵ qui parvint à agrandir les frontières de l'Égypte jusqu'à une limite jamais atteinte auparavant¹⁰⁶. Il devait déjà posséder une expérience militaire considérable lorsqu'il initia son règne en solitaire, lui permettant de remporter sa première victoire en l'an 23. Juste après la disparition d'Hatchepsout, le jeune roi doit écraser une coalition de villes et territoires asiatiques organisée par Qadesh dans la ville stratégique de Megiddo, dont les documents nous révèlent qu'il en sort victorieux.

A partir de ce moment, il entreprit un programme de conquêtes divisé en quatre phases qui engloba jusqu'à seize expéditions militaires : la conquête de la côte syro-palestinienne et la consolidation des positions égyptiennes ; la conquête de la ville de Qadesh, dont le souverain fut un des promoteurs de l'hostilité contre l'Égypte ; l'offensive contre le royaume de Mitanni, pendant laquelle l'armée égyptienne dut traverser l'Euphrate dans le but de poursuivre l'action militaire ; des démarches au long de la frontière de la Syrie centrale et la défense contre des soulèvements et des activités hostiles de la part de Mitanni¹⁰⁷. Dès l'an 33, suivant l'attaque à Mitanni, Babylone et les Hittites commencèrent à envoyer des tributs à l'Égypte¹⁰⁸.

Simultanément à l'offensive asiatique, les activités militaires dans la frontière méridionale repoussent les limites de l'Égypte jusqu'à la quatrième cataracte du Nil¹⁰⁹. Après l'an 42, certaines escarmouches mineures furent menées en Nubie, dans des zones ayant déjà fait l'objet d'expéditions militaires attribuées à Hatchepsout pendant la co-royauté¹¹⁰. Thoutmosis III aurait donc en total mené vingt-deux expéditions militaires à l'extérieur du territoire égyptien, les unes plus importantes que les autres. Au moins dix-sept se déroulent

change brusquement vers la face nord, se dirigeant vers la cour. Le texte tourne vers le mur ouest de la cour et finit dans le coin sud-est que Thoutmosis III construit afin de remplacer le complexe de chambres en pierre d'Hatchepsout qui était situées entre les cours du péristyle derrière le VI^e pylône et la partie arrière du temple (pour une synthèse récente voir BLYTH 2006 : 83-84).

¹⁰⁴ REDFORD 1986a : 124-125 ; BREASTED 1906a : 163-227. Voir également REDFORD 2003 : 1-98.

¹⁰⁵ O'COONOR 2006 : 5.

¹⁰⁶ GUNDLACH 1992 : 23-50 ; SPALINGER 1982 ; OSING 1999 : 75-86.

¹⁰⁷ Voir GOEDICKE 2000 ; MARTÍNEZ BABÓN 2003 ; REDFORD 2003 ; 2006 ; SPALINGER 2005 ; GABRIEL 2009. Sur la nature de l'Empire Égyptien qui se développa en Asie, voir KEMP 1978 : 43-57 ; FRANDSEN 1979 : 174-190.

¹⁰⁸ O'COONOR 2006 : 30. Son successeur, Amenhotep II, décida finalement de conclure un traité avec Mitanni (REDFORD 1992 : 163-165).

¹⁰⁹ Pour une synthèse, voir SPALINGER 2006a. L'inscription de Kurguz de Thoutmosis I^{er} de l'an 2 (DAVIES 2001, 2003) marque la limite de la pénétration égyptienne à cette époque (VANDERSLEYEN 1995 : 255-256).

¹¹⁰ O'COONOR 2006 : 6.

entre l'an 23 et 42 de son règne, presque toutes dans la zone du Levant. Cela est d'autant plus surprenant que la plupart se concentrent dans la troisième et la quatrième décade du règne qui se caractérisent également par une intense activité impériale et administrative¹¹¹.

Dans le but précisément de contrôler et préserver ces amples territoires sous contrôle égyptien, Thoutmosis III se centra également sur la diplomatie et les questions administratives¹¹². Les territoires nubiens furent divisés en deux provinces, la Nubie et Kusch, qui étaient sous le contrôle du vice-roi de Kusch dont l'importance augmenta notablement à cette époque¹¹³. L'objectif prioritaire était de garantir l'arrivée de l'or et de produits exotiques venant du centre de l'Afrique. Ainsi, diverses garnisons furent stratégiquement installées au long du Nil et dans le désert. Un système similaire fut mis en place dans les territoires asiatiques. Les sources mentionnent trois provinces : Amurrou, Canaan et Upe, chacune desquelles était administrée par un gouverneur dont la fonction principale était la collecte des tributs et prévenir les rébellions¹¹⁴. Les activités guerrières de Thoutmosis III et l'administration impériale apportèrent de grands bénéfices, mais cela varia selon les parties de l'Empire¹¹⁵.

Quant à la politique intérieure, l'Égypte était divisée en deux grandes unités administratives sous le contrôle d'un vizir : le territoire du nord qui englobait le territoire allant du Delta à Asyut, et celui du sud qui s'étendait jusqu'à Eléphantine¹¹⁶. La documentation qui nous est parvenue reflète une administration bien organisée à la tête de laquelle devaient se trouver des personnes de confiance du roi qui aidèrent à consolider le pouvoir royal et permirent de maintenir la stabilité à l'intérieur du pays pendant les périodes de guerre, particulièrement en l'absence du souverain¹¹⁷. Parallèlement aux objectifs militaires, il est surprenant de voir que Thoutmosis III entreprit également des projets

¹¹¹ O'CONNOR 2006 : 6. Un système impérial se développe, bien que probablement moins centralisé et plus flexible que ceux qui nous sont plus familiers. C'est un système plus structuré d'une manière plus patrimoniale que rationnelle comme cela était habituel dans les états du I^{er} millénaire av. J.-C. GARDINER (1961 : 230) se demanda même si un empire égyptien avait vraiment existé.

¹¹² REDFORD 1992 : 156-62.

¹¹³ BRYAN 2006 : 101-102.

¹¹⁴ O'CONNOR 2006 : 15-16.

¹¹⁵ O'CONNOR 2006 : 30. Les « Annales » semblent mettre l'accent sur les activités qui mettent en valeur le roi, ignorant d'autres sources de revenus qui étaient certainement plus régulières et fréquentes. Ainsi les dieux autorisent la guerre et garantissent les succès du roi. Celui-ci est revenu victorieux et il rend en retour hommage aux divinités, en particulier Amon-Rê, à travers la construction de temples, l'organisation de festivals et des offrandes. Il montre de cette manière sa gratitude et maintient l'ordre en Égypte. Cependant, raconter des activités guerrières si près du sanctuaire d'un temple est un fait unique. Ce type d'inscriptions étaient plutôt placées sur les pylônes et les murs extérieurs, sur les façades intérieures des cours et sur des grandes stèles placées en face ou à l'intérieur des temples (*Ibid* : 28-30).

¹¹⁶ Pour une synthèse détaillée des différents postes qui existaient dans l'administration pendant le règne de Thoutmosis III, voir BRYAN 2006 : 77-113.

¹¹⁷ BRYAN 2006 : 113-114.

constructifs qui requéraient une grande organisation et un investissement important. La richesse du règne contribua, sans aucun doute, à la prolifération de ces nombreux projets constructifs¹¹⁸. Le début de la XVIII^e dynastie se caractérise également par un style artistique particulier connu comme le « style thoutmoside », héritier d'influences antérieures mais qui se caractérise par des innovations et des nouvelles formes d'expression qui donneront, au niveau iconographique, un style fin, idéalisé, élégant et impersonnel. Le règne de Thoutmosis III fut de la sorte une époque de transition qui influencera les périodes successives¹¹⁹. L'interlude amarnien signifiera, sans aucun doute, un tournant par rapport à l'époque ramesside au niveau idéologique et artistique¹²⁰.

Les constructions attribuées à Thoutmosis III sont nombreuses, bien que la majorité d'entre elles soient très mal préservées¹²¹. Une première phase d'édification correspondrait aux édifices décrits dans le « Texte de la Jeunesse ». Cette inscription est considérée comme un des plus importants manifestes de l'activité architecturale de Thoutmosis III à partir de la disparition d'Hatchepsout¹²². Il semble établi que les édifices qui y sont mentionnés furent érigés vers la fin de la co-royauté, entre l'an 15 et le début du règne autonome de Thoutmosis III¹²³. Le *Netjery-menou* est la première construction de Thoutmosis III référée dans le texte¹²⁴, suivie de la Chapelle Rouge. Edifiée et décorée par la reine, cette chapelle resta intouchée pendant de nombreuses années sous le règne de Thoutmosis III¹²⁵. Il paracheva une partie de la décoration qui était demeurée incomplète et s'attribua sa construction. Le roi est inclus dans les scènes placées sur les façades extérieures de la chapelle. Cependant, dans les murs intérieurs, seule Hatchepsout est représentée¹²⁶. Selon C. Nims, la chapelle aurait été

¹¹⁸ TROY 2006 : 129.

¹¹⁹ MYŚLIWIEC 1985 : 1 ; RUSSMANN 2005 : 23-27 ; TROY 2006 : 171.

¹²⁰ WOODS 2015 : 226-228.

¹²¹ La chronologie de ces édifications est en grande mesure basée sur la thèse présentée par LABOURY (1998a). Pour une vision générale de l'activité architecturale du règne de Thoutmosis III, voir en particulier LASKOWSKI (2006). Pour l'œuvre architecturale de Thoutmosis III à Karnak, voir également GRIMAL 2006.

¹²² *Urk.* IV : 155-75. Pour des commentaires historiques, voir LABOURY (1998a : 544-545) et LASKOWSKI (2006 : 184-192).

¹²³ SPALINGER 1997 : 275 ; LABOURY 1998a : 569-571.

¹²⁴ *Urk.* IV. 166-167. LASKOWSKI 2006 : 187. La localisation de ce temple est l'objet de débat. GABOLDE (1993 : 56, n. 185) propose qu'il s'agit d'un édifice qui se trouvait à la place de l'*Akh-menou* ; LABOURY (1998a : 552-556) le bouge vers l'est, alors que WALLET-LEBRUN (1994 : 235-236) suggère qu'il devrait être identifié avec les chambres sud de la structure centrale d'Hatchepsout.

¹²⁵ LASKOWSKI 2006 : 185. Etant donné que la chapelle est nommée dans le « Texte de la Jeunesse » (*Urk.* IV : 167, 1-10), elle n'était donc pas encore démantelée au moment où le texte fut écrit. De plus, le fait que l'image de la reine est intacte indique que la construction fut démantelée avant que la proscription de celle-ci ne commençât, c'est-à-dire avant l'an 42 (NIMS 1966 : 99-100 ; DORMAN 1988 : 50-55). NIMS (1966 : 98-99) la date juste après l'an 16, probablement l'année que Thoutmosis III réapparaît à côté d'Hatchepsout (LASKOWSKI 2006 : 186). La localisation exacte de la chapelle dans l'enceinte de Karnak est d'ailleurs toujours sujette à discussion (BLYTH 2006 : 55-59).

¹²⁶ LASKOWSKI 2006 : 187. Dans les scènes externes, il apparaît dans les processions de la « Fête de la Vallée » et de la « Fête d'Opet », ainsi que dans une scène parallèle de la réception des couronnes par Hatchepsout et Thoutmosis III.

édifiée juste après l'an 16¹²⁷, ce qui pourrait coïncider avec le moment où Thoutmosis III semble réapparaître aux côtés de la reine et donc récupérer ses prérogatives royales¹²⁸.

Sûrement peu de temps après, il construit également le VI^e pylône et les cours nord et sud qui se situent entre le pylône et les salles centrales du temple qui sont, à leurs tours, flanquées de chapelles destinées au culte des statues royales¹²⁹. Sans aucun doute, l'*Akh-menou*, situé à l'est du temple central d'Amon-Rê et commencé en l'an 24¹³⁰, fut l'édifice le plus important qu'il construira à Karnak. Cette annexe était également dédiée à Amon-Rê, auquel un sanctuaire indépendant du temple principal fut consacré¹³¹, mais également aux dieux de l'Ennéade et aux prédécesseurs royaux. C'était un Temple de Millions d'Années dans lequel le culte royal jouait un rôle fondamental¹³² en étroite association avec le culte à Sokar¹³³. Il doit certainement être connecté au déroulement des activités militaires. D'ailleurs, la salle précédant le sanctuaire proprement dit, connu sous le nom de « Jardin Botanique », contient une inscription datée de l'an 25. Il y est indiqué que les plantes qui sont représentées sur les murs sont celles que sa majesté trouva dans le pays de Rétjénou¹³⁴.

Possible pendant une troisième phase de construction, Thoutmosis III bâtit dans la zone de l'axe nord-sud, au sud du VIII^e pylône – édifié pendant la co-royauté –, entre autres, le VII^e pylône¹³⁵. Plus vers le nord, il aménagea la *Ouadjyt* et il remplaça par une structure plus grande le soi-disant lac originel¹³⁶. Certaines constructions présentent encore des doutes quant à leurs datations. C'est le cas du nouveau mur que le souverain construit autour du

¹²⁷ NIMS 1966 : 98-99.

¹²⁸ NIMS 1966. C'est ce que semble indiquer des graffiti de Nubie (HINTZE ET REINEKE 1989 : 38, 90) et des stèles du Sinaï (GARDINER, PEET ET ČERNÝ 1952-1955 : no. 181). Cela pourrait expliquer pourquoi Thoutmosis III n'apparaît que sur les parois externes de la chapelle (NIMS 1966 : 98-99).

¹²⁹ BLYTH 2006 : 81 ; LASKOWSKI 2006 : 189-190. Ces constructions sont également mentionnées dans le « Texte de la Jeunesse » (*Urk. IV* : 167-169). Il semble qu'elles peuvent être datées de la même époque que l'*Akh-menou*. D'ailleurs, l'expédition militaire de l'an 23 et la victoire de Megiddo sont mentionnées sur le VI^e pylône (LASKOWSKI 2006 : 190). Les chapelles qui flanquent les cours sud et nord semblent avoir été érigées à partir d'un plan antérieur d'Amenhotep I^{er} (GRAINDORGE ET MARTINEZ 1989 : 53) démantelé par Hatchepsout. Thoutmosis III aurait ainsi décidé d'honorer Amenhotep I^{er} dans l'une de ces chapelles (BARGUET 1962 : 126). La dévotion aux prédécesseurs, à savoir Sésostri I^{er} et Amenhotep I^{er} - dont les édifices furent d'autant plus démantelés par la reine - est ici mise en valeur. D'autres monuments pourraient également correspondre à cette époque, mais leur identification n'est pas encore certaine (LASKOWSKI 2006 : 190-192).

¹³⁰ Cet édifice correspondrait à une deuxième phase de construction (LASKOWSKI 2006 : 192). Au sujet de cet édifice, voir également PECOIL *et al.* (2000) et CARLOTTI (2001).

¹³¹ LASKOWSKI 2006 : 192. Selon GABOLDE (1998 : 141-142), l'*Akh-menou* était le sanctuaire principal d'Amon à l'époque thoutmoside. Ce temple est connu comme le premier édifice égyptien présentant la forme d'une « Basilikale Anlage » (HAENY 1970 ; LASKOWSKI 2006 : 192, n. 67).

¹³² LASKOWSKI 2006 : 192-195. Nous reviendrons sur la fonction des Temples de Millions d'Années dans le chapitre III.

¹³³ MASQUELIER-LOORIUS 2017.

¹³⁴ BREASTED 1906a : 193. A ce sujet voir BEAUX 1990. Pour une description du temple, voir BARGUET 1962 : 157-29 ; BLYTH 2006 : 68-69.

¹³⁵ BARGUET 1962 : 258-264, 268-272 ; LASKOWSKI 2006 : 196-197.

¹³⁶ NIMS 1965 : 102 ; Blyth 2006 : 84-86 ; LASKOWSKI 2006 : 195-196.

temple de Karnak et le Sanctuaire Oriental situé vers l'est de l'*Akh-menou*¹³⁷. La structure connue comme le « Château de l'or » fut probablement édifée après l'an 33¹³⁸.

Un certain nombre d'autres temples existaient sur la rive est de Thèbes. Ils sont malheureusement, excepté le complexe de Karnak, très mal conservés. Le temple de Louxor fut remodelé par Amenhotep III et sa partie intérieure fut reconstruite. Cela explique que le temple d'époque thoutmoside ne soit connu qu'à travers quelques blocs et sources écrites. De nombreuses constructions furent entreprises pendant la co-royauté et donc par ordre d'Hatchepsout¹³⁹. Ceci est sûrement également le cas pour la chapelle découverte dans la partie nord de Karnak¹⁴⁰, les additions au trésor de Thoutmosis I^{er}¹⁴¹, l'enclosure du temple dédié à Mout dans *Isherou*¹⁴² et le triple sanctuaire de Louxor¹⁴³. Au Nord de Karnak, Hatchepsout édifia le temple de *Kamoutef*, auquel Thoutmosis III ajouta les étables pour le taureau sacré. Il termina également la salle de la barque qui se trouvait à l'ouest du temple¹⁴⁴ et construisit un temple consacré à Ptah¹⁴⁵.

Sur la rive ouest différents temples furent également édifés à cette époque. La partie arrière du petit temple de Médinet Habou fut érigée pendant la co-royauté, bien que deux chambres fussent décorées pendant le règne autonome de Thoutmosis III¹⁴⁶. Le temple de Thoutmosis II, de petite taille¹⁴⁷ et dont seulement quelques traces ont été documentées¹⁴⁸, fut construit au nord de Médinet Habou. Certaines évidences porteraient à croire qu'il fut probablement complété¹⁴⁹ ou même entièrement construit par Thoutmosis III, comme

¹³⁷ LASKOWSKI 2006 : 197-198. D'après LABOURY (1998a : 527-528), la décoration du Sanctuaire Oriental serait contemporaine de l'*Akh-menou*. Au sujet de ce temple, voir également VARILLE 1950.

¹³⁸ TRAUNECKER 1989 ; BLYTH 2006 : 89-91 ; LASKOWSKI 2006 : 198-199.

¹³⁹ LASKOWSKI 2006 : 203.

¹⁴⁰ GABOLDE ET RONDOT 1996 : 177-227.

¹⁴¹ JACQUET-GORDON 1988 : 165, 213.

¹⁴² FAZZINI 1984-1985 : 85, 304.

¹⁴³ HABACHI 1965 : 93-97.

¹⁴⁴ RICKE 1954 : 21-22.

¹⁴⁵ THIERS 2013 ; THIERS ET ZIGNANI 2013. Pour la fonction du temple, voir également ABD EL-RAZIQ 2014.

¹⁴⁶ HÖLSCHER 1939 : 11-14. La première, nommée chambre L, est un vestibule qui mène à deux séries de salles de culte. Celle du sud est dédiée à la forme ithyphallique d'Amon-*Kamoutef* (chambre N, Q) et la salle nord à Amon, Roi des Dieux (chambres O, P). Une grande statue de Thoutmosis et Amon se trouve dans la chambre L. Le mur est de la chambre fut démantelé afin d'accueillir la statue. Ensuite, le roi reconstruit et décora le mur. Il fit de même pour les murs nord et sud. Le mur ouest de la chambre fut décoré par la reine et fut altéré par Thoutmosis III (HÖLSCHER 1934 ; 1939 : 9). Les plus grandes transformations du plan de la reine sont connectées avec la salle de la barque qui sera également décorée sous le règne autonome (HÖLSCHER 1939 : 49). Les chambres O-P et N-Q furent décorées conjointement par la reine et Thoutmosis III. Au sujet des interventions sur le monument, voir également COZI (1998) et LABOURY (1998a : 250-251, 538).

¹⁴⁷ La structure du temple ressemble plus à une chapelle qu'à un temple (HORNUNG 1990 ; WEEKS 2001).

¹⁴⁸ Il se trouve éclipsé par le monument dédié à Amenhotep, fils de Hapou construit à son côté (BRUYERE 1952 ; STADELMANN 1978b ; 1979 ; WILKINSON 2000 : 191).

¹⁴⁹ ROBICHON ET VARILLE 1936 : 31-33, pl. VII ; BRUYERE 1952 : 18 ; STADELMANN 1978b ; 1979 ; WILKINSON 2000 : 191.

« mémorial » posthume pour son père¹⁵⁰. Il a d'ailleurs été suggéré que ce temple pouvait être connecté à l'importance croissante que la figure de Thoutmosis II semble acquérir vers la fin de son règne et qui coïnciderait avec la proscription d'Hatchepsout¹⁵¹.

L'activité de Thoutmosis III en dehors de la région thébaine est une grande source d'information sur le programme constructif royal et l'histoire du règne. Thèbes n'était pas l'unique capitale et la résidence royale n'était sûrement pas fixe. Le nombre de temples construits tout au long de l'Égypte est impressionnant. Une cinquantaine de localités de Byblos à Gebel Barkal témoignent de cette intense activité architecturale¹⁵². Malheureusement, la majorité des temples provinciaux de Thoutmosis III sont très mal conservés. Certains, particulièrement dans la zone du Delta, ne sont connus que grâce à des sources écrites. Dans d'autres cas, seulement quelques blocs déplacés et réutilisés dans des constructions plus tardives ont survécu. En conséquence, uniquement des dates approximatives peuvent être suggérées. Elles ont permis, néanmoins, de diviser l'activité constructive de Thoutmosis III en dehors de Thèbes en trois phases chronologiques¹⁵³.

La première phase coïnciderait avec le début du règne autonome de Thoutmosis III et correspondrait aux activités décrites dans le « Texte de la Jeunesse ». Suivant la politique de continuité après la disparition d'Hatchepsout, le roi compléta des temples commencés en vie de la reine. Aucune hostilité vis-à-vis de la reine ne laisse donc paraître¹⁵⁴. Dans le temple de Satet à Eléphantine, il finit la décoration des chambres intérieures et décora toute la colonnade extérieure¹⁵⁵. Un texte de Bouhen précise la date pour l'exécution d'une cour à ciel ouvert en l'an 23 en face du temple érigé pendant la co-royauté¹⁵⁶. La deuxième phase de construction commence en l'an 24, laquelle concorde chronologiquement et idéologiquement avec le

¹⁵⁰ GABOLDE 1989. Voir aussi les arguments présentés par BRUYERE 1952 : 21-24. Pour une analyse à ce sujet, voir LASKOWSKI 2006 : 205-207.

¹⁵¹ Il semble d'ailleurs que le temple de Thoutmosis II ne fut pas achevé, ce qui permettrait également de supposer une date tardive pour les derniers travaux effectués dans le temple (LASKOWSKI 2006 : 206-207, n. 144).

¹⁵² REDFORD 1986a : 543-44 ; LABOURY 1998a : 7-10. Ceci est la raison pour laquelle certains auteurs connectent automatiquement des blocs thoutmosides sans contexte à Thoutmosis III, même si cela peut être parfois prématuré (LASKOWSKI 2006 : 211-212). A Kumma, des blocs représentant Thoutmosis III correspondent en fait à la période de co-royauté (HINKEL 1998 : 109). La suggestion de MURNANE (1977 : 57) qui défend que le temple fût décoré tardivement pendant le règne de Thoutmosis III à une époque qui coïnciderait avec une possible co-royauté avec Amenhotep II, ne peut être acceptée. Dans l'île d'Argo, l'analyse des blocs découverts montrent qu'ils correspondent à Thoutmosis IV (BRYAN 1991 : 204), de même que ceux du temple d'Aniba publiés par STEINDORFF (1937). Le seul temple qui appartient certainement à Thoutmosis III est celui que ce dernier appelle « das Gehöft » (*Ibid* : 31-35, pls. 16-18). Des fragments de portes trouvés dans l'édifice furent inscrits pour Nehy, le vice-roi de Thoutmosis III qui supervisa la majorité des constructions en Nubie pendant la première décennie du règne autonome. Cela ne veut pas pour autant dire que Thoutmosis III ne participa au temple d'Horus, Seigneur de Miam, mais aucune évidence de cette activité n'a été identifiée (LASKOWSKI 2006 : 211-212).

¹⁵³ Le schéma suit celui de LASKOWSKI 2006.

¹⁵⁴ LASKOWSKI 2006 : 212.

¹⁵⁵ KAISER *et al.* 1980 : 254 ; LABOURY 1998a : 536.

¹⁵⁶ CAMINOS 1974 : pl. 10.

programme constructif de l'*Akh-menou*. A Sérabit el-Khadim, une stèle de Thoutmosis III datée de l'an 25 certifie le rôle primaire du culte royal dans le temple¹⁵⁷, tandis qu'à Semneh, Thoutmosis III décida de reconstruire le temple initialement érigé pendant la régence¹⁵⁸. À Bouhen, une stèle datée de l'an 35 montre que le temple fut complètement construit par Thoutmosis III¹⁵⁹.

Les projets constructifs les plus importants du règne sont réalisés pendant la troisième phase située entre les 4^e et 5^e décades du règne¹⁶⁰ qui se caractérisent par un intérêt grandissant pour les temples provinciaux¹⁶¹. Au contraire, entre l'an 27 et 42, période principalement centrée sur les aspects militaires, très peu d'activités constructives sont documentées en dehors des grands centres religieux tels que Thèbes, Memphis et Héliopolis. Il est probable que construire et maintenir les temples provinciaux devait faire partie d'une stratégie générale de contrôle du système de gouvernement égyptien, et tout particulièrement de Thoutmosis III, visant à renforcer le lien entre la royauté, le dieu principal et les autres divinités¹⁶². En fin de compte, bien que le rôle d'Amon-Rê fût proéminent, toutes les divinités participaient au maintien de l'équilibre et la stabilité du pays et devaient donc être honorées¹⁶³. Il est possible que, avec l'Empire assez stable, le souverain ne sentit pas le besoin de mener d'autres expéditions militaires. Néanmoins, des inscriptions rappellent et commémorent souvent les événements qui s'étaient déroulés entre l'an 22 et 42¹⁶⁴. Comme nous le verrons un peu plus loin, l'intense activité qui est documentée à la fin du règne

¹⁵⁷ PETRIE 1906 : 72-95 ; GARDINER, PEET, ET CERNY 1952-1955, no. 196 ; VENTURA 1988 : 128-138.

¹⁵⁸ Une inscription d'Hatchepsout située dans la partie nord du mur ouest (CAMINOS 1998 : pl. 38) fut couverte lorsque le temple fut reconstruit et où le nom de la reine ne fut pas effacé. Une analyse stylistique de la partie nord semble la dater en l'an 21-42 ou même 23-42 du règne, car le portrait de Thoutmosis III montre un nez proéminent (voir CAMINOS 1998 : 79-84, 42, pl. 51-52).

¹⁵⁹ KLUG 2002 : 186-190.

¹⁶⁰ La source la plus importante pour comprendre l'activité architecturale développée pendant la dernière décade du règne est l'inscription autobiographique de Minmose, responsable des travaux de Thoutmosis III au nord du district thébain (LASKOWSKI 2006 : 217). Le texte énumère vingt temples érigés sous sa supervision (*Urk*. IV : 1443). De plus, une stèle érigée à Toura mentionne le fait qu'il ouvra les carrières pour la construction des Temples de Millions d'Années dans l'an 4 d'Amenhotep II (*Urk* IV : 1448). Il participa à l'expédition contre Mitanni en l'an 33 (*Urk* IV : 1441, 17), suivie d'une autre en Nubie. Celle-ci est d'une grande importance pour la datation de cette partie du règne et elle doit être placée probablement en l'an 44 du règne. Étant donné qu'il n'existe aucune référence dans les « Annales » à une expédition armée dans cette région entre l'an 23-42, elle devait donc être postérieure. De plus, il semblerait que l'épithète « *ḥk3 Jwmw* » écrit dans les cartouches royaux qui se retrouvent dans plusieurs constructions de cette période permettrait de dater certains temples pendant la dernière décade du règne (LABOURY (1998a : 67 ; LASKOWSKI 2006 : 219). A Thèbes, il apparaît dans le temple de *Djeser Akhet* à Deir el-Bahari, dans l'Obélisque Unique et sur deux portes du « Château de l'or » à Karnak (*Ibid.*).

¹⁶¹ REDFORD 1986a : 543.

¹⁶² DORMAN 2006 : 33 ; TROY 2006 : 128.

¹⁶³ TROY 2006 : 127.

¹⁶⁴ O'CONNOR 2006 : 32.

pourrait également répondre à un plan préétabli connecté à la proscription d'Hatchepsout, la succession d'Amenhotep II et la prééminence croissante du culte solaire¹⁶⁵.

En Nubie, deux temples peuvent être attribués à cette période grâce à des inscriptions. Une stèle datée de l'an 47¹⁶⁶, bien que n'y faisant pas directement référence, doit sûrement être connectée avec des travaux dans le temple de Gebel Barkal. Deuxièmement, une stèle en pierre taillée à l'extérieur du spéos à Ellesiya signale des activités dans l'édifice en l'an 51¹⁶⁷. A Héliopolis, la 5^e décennie de Thoutmosis III est la plus active au niveau constructif¹⁶⁸. C'est à cette époque que les obélisques se trouvant actuellement à Londres et à New York sont érigés¹⁶⁹. À el-Kab, une première phase d'agrandissement d'un temple antérieur daterait de la période de co-royauté¹⁷⁰, mais la présence de Thoutmosis III est attestée vers les dernières années du règne. Son nom apparaît seul sur les architraves de la cour à ciel ouvert¹⁷¹.

Dans la dernière décennie du règne, certains temples sont décorés aux noms de Thoutmosis III et de son fils Amenhotep II, fait que certains auteurs ont considéré, entre autres, comme évidence d'une co-royauté. Les temples d'Amon-Rê et Rê-Harakhty à Amada, sont d'un grand intérêt au niveau décoratif¹⁷². Trois rois participèrent dans sa construction, à savoir Thoutmosis III, Amenhotep II et Thoutmosis IV¹⁷³. Revenant à Thèbes, comme l'indique P. Laskowski¹⁷⁴, Thoutmosis III continua à être assez actif au niveau politique et constructif. Il centra son attention sur la partie centrale du temple d'Amon-Rê à Karnak, particulièrement sur la succession de chambres qui flanquent la chapelle de la barque sacrée originellement construite par Hatchepsout. Sur la rive ouest, il compléta le petit temple de Médinet Habou et exécuta probablement des travaux dans son propre Temple de Millions

¹⁶⁵ LASKOWSKI 2006 : 226-227.

¹⁶⁶ LASKOWSKI 2006 : 214.

¹⁶⁷ *Urk IV* : 822, 10 ; DESROCHES-NOBLECOURT, DONADONI ET MOUKHTAR 1968 ; GUNDLACH 1994 : 69-87 ; LASKOWSKI 2006 : 214-215.

¹⁶⁸ RAUE 1999 : 87-88, 296-304.

¹⁶⁹ Sur l'inscription de l'obélisque aujourd'hui à Londres, il est possible de lire qu'ils furent érigés lors du 4^e jubilé du roi (RAUE 1999 : 298 ; 3^e selon *Urk. IV* : 590,15). Nous ne savons pas combien de temps passe entre le premier jubilé et les suivants. Il érige également le mur d'enceinte avec une porte dans la partie sud (SHARPE 1855 : pl. 41).

¹⁷⁰ VAN SICLEN 1999 : 415.

¹⁷¹ LASKOWSKI 2001 : 81-84 ; LABOURY 1998a : 62, 67.

¹⁷² ALY *et al.* 1967 ; VAN SICLEN III 1987 ; LASKOWSKI 2006 : 221-223.

¹⁷³ KUENTZ 1925 : 15-17 ; LASKOWSKI 2006 : 222.

¹⁷⁴ 2006 : 199-203. Voir également BLYTH 2006 : 77-84.

d'Années¹⁷⁵. Dans le temple d'Armant, une des structures semble aussi correspondre à cette période¹⁷⁶, ainsi qu'un édifice situé à Bouto¹⁷⁷.

Seul sur le trône, bien que Thoutmosis tentât naturellement de renforcer sa légitimité à travers à son père, Thoutmosis II, et son grand-père, Thoutmosis I^{er}, pendant les vingt premières années suivant la mort d'Hatchepsout il mena essentiellement une politique de continuité par rapport à la période de co-royauté. Néanmoins, pour des raisons qui n'ont pas encore été complètement éclaircies, une proscription des images et des noms d'Hatchepsout commença vers l'an 42 du règne¹⁷⁸. Il a également été suggéré que cela aurait pu être le résultat d'un processus qui commença plus tôt et qui aurait culminé en l'an 42¹⁷⁹. A Deir el-Bahari, son culte mortuaire cessa, bien que l'édifice continue à avoir quelques fonctions, et de nombreuses statues royales, quelques-unes colossales, furent détruites¹⁸⁰. Ce ne fut pas une destruction minutieuse, mais plutôt l'effacement de la présence de la reine sur les principaux monuments thébains de cette époque, principalement de Deir el-Bahari et Karnak, et le démantèlement des édifices construits par la reine¹⁸¹.

Le but de cette proscription ne fut manifestement pas une question de vengeance. L'intention aurait pu être simplement d'effacer la présence d'un pharaon-femme qui ne correspondait pas à la conception idéale de la royauté égyptienne¹⁸². Suivant D. Laboury¹⁸³, il est possible que le roi vieillissant aurait eu peur qu'une autre branche de la famille descendante d'Hatchepsout veuille avorter la succession. Pour assurer sa légitimité, il aurait,

¹⁷⁵ Pour une révision détaillée des différentes phases de constructions du temple qui nous occupe, voir chapitre III. Pour le temple de Médinet Habou voir HÖLSCHER 1934 ; 1939 ; COZI 1998.

¹⁷⁶ L'expédition de Nubie dans laquelle participa Minmose est mentionnée dans la stèle de Thoutmosis III à Armant (MOND ET MYERS 1940 : 182-184, pl. CIII). Si cette expédition se déroula dans la dernière décade du règne (ARKELL 1961 : 88-89), donc une partie du temple d'Armant daterait aussi de cette période (voir LASKOWSKI pour une discussion approfondie à ce sujet). De plus, un des fragments semble avoir été décoré par Thoutmosis III et Amenhotep II conjointement (MOND ET MYERS 1940 : 174, pl. C ; VAN SICLEN 1982 : 48-51). Une structure plus ancienne daterait de l'époque d'Hatchepsout (S. Biston-Moulin, communication personnelle).

¹⁷⁷ Dans une stèle de Thoutmosis III trouvée à Bouto, où un temple devait exister et qui est mentionné dans la biographie de Minmose, il est probablement fait mention de l'expédition de Nubie datée en l'an 47. Des similarités existent avec la stèle de Gebel Barkal (LASKOWSKI 2006 : 218).

¹⁷⁸ NIMS 1966 : 97-100 ; O'CONNOR 2006 : 33-34. Pour des arguments défendant que la *damnatio* commence tôt, voir MEYER (1989 : 119-126) et SCHNEIDER (1994 : 132). La théorie de la « vengeance » de Thoutmosis III contre Hatchepsout n'a plus sa place de nos jours (CHAPPAZ 1993 : 87-110), d'autant plus qu'elle ne commença pas juste après sa disparition.

¹⁷⁹ LASKOWSKI 2006 : 201 ; 226-227.

¹⁸⁰ O'CONNOR 1996 : 95, n. 13 ; WINLOCK 2001 : 76-78, 91, 141-142, 154-163, 168-173, 187-189, 209-217 ; DORMAN 2005.

¹⁸¹ DORMAN 2006 : 267. D'ailleurs, lorsque le cartouche de la reine est effacé, il est dans la plupart des cas remplacé par celui de Thoutmosis I^{er} ou Thoutmosis II. Ceci est une autre façon de nier l'existence de la reine, puisqu'il se présente comme le successeur direct de ces prédécesseurs.

¹⁸² DORMAN 2006 : 269.

¹⁸³ LABOURY 1998a. Cette *damnatio memoriae* continua jusqu'au début du règne d'Amenhotep II (BRYAN 2000 : 248 ; NIMS 1966 : 97-100). Cependant l'image d'Hatchepsout continua à avoir des connotations négatives. Elle ne fut d'ailleurs pas incluse dans les listes royales de la XIX^e Dynastie (ca. 1292-1190 av. C.), et certains de ses monuments furent usurpés par des rois ramessides (O'CONNOR 2006 : 6). Son nom survivra dans certaines listes royales uniquement comme source à caractère chronologique, comme dans celle de Maneton au III^e siècle A.C. (WADELL 1948 : 101-119) mais non dans celles ayant une fonction religieuse (REDFORD 1986a : 35, 242).

d'une part, commencé une proscription visant à proscrire la mémoire d'Hatchepsout en niant son existence, en même temps que la légitimité de ses successeurs¹⁸⁴. Parallèlement, un changement stylistique se serait produit dans l'iconographie officielle royale. Alors que les deux premières décades du règne autonome sont une continuation tout autant au niveau politique qu'iconographique de la période de co-royauté, de l'an 42 à 54 les images de Thoutmosis III semblent au contraire s'inspirer davantage de l'iconographie de Thoutmosis I^{er} et Thoutmosis II¹⁸⁵.

Cette proscription est connectée avec un autre grand projet de la dernière décade du règne, à savoir la construction et la décoration d'un temple à Deir el-Bahari situé entre celui d'Hatchepsout et de Mentouhotep Nebhepetrê¹⁸⁶. Cela impliquait non seulement une négation de la mémoire d'Hatchepsout et l'occupation de son temple par les artisans en charge de la construction du nouvel édifice¹⁸⁷, mais surtout l'évincement du rôle que le temple de la reine jouait durant la « Fête de la Vallée »¹⁸⁸. Ainsi, le temple de Thoutmosis appelé *Djéser-Âkhet*¹⁸⁹, devient l'ultime destination de la procession à côté ou à la place de ceux de Mentouhotep et d'Hatchepsout¹⁹⁰. C'était un Temple de Millions d'Années où le culte d'Amon et de Thoutmosis III fusionnait, mais dont la décoration semblait mettre particulièrement l'accent sur le culte royal et solaire¹⁹¹. Les travaux s'y déroulèrent sûrement entre l'an 43 à 49¹⁹², bien que sa décoration se poursuivra sous Amenhotep II¹⁹³.

¹⁸⁴ Une autre hypothèse défendue par VANDERSLEYEN (1995 : 277-278) propose qu'Hatchepsout aurait remis volontairement les reines du pouvoir à Thoutmosis III en l'an 22 du règne et se serait retirée de la scène publique jusqu'à sa disparition. L'an 42 pourrait être la date réelle de sa mort et cela expliquerait que la *damnatio* contre sa personne aurait commencé à ce moment-là.

¹⁸⁵ LABOURY 1998a ; 2006. Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre dédié aux fragments de reliefs conservant la figure royale (Voir Chapitre VIII.1a).

¹⁸⁶ LIPINSKA 1977 : 62 ; DOLINSKA 1994 ; WEEKS 2001 ; LASKOWSKI 2006 : 208-211. Au sujet de l'histoire de ce monument, voir également LIPINSKA 1967 ; 2007.

¹⁸⁷ O'CONNOR 2006 : 7.

¹⁸⁸ DOLINSKA 1994 : 36-38.

¹⁸⁹ « [Amon est] Sacré de l'Horizon « (horizon sacré d'Amon).

¹⁹⁰ DOLINSKA 2007. De plus, il réaménage l'accès principal du temple afin de permettre le passage à la nouvelle barque portative d'Amon qu'il avait agrandie et que le temple d'Hatchepsout ne pouvait plus, dorénavant, accueillir (CZERNER ET MEDEKSZA 1992 ; WIERCINSKA 1993). Pour l'élargissement de la barque d'Amon, voir également KARLSHAUSEN 1995 : 119-138. Ces modifications semblent également être documentées à Médinet Habou et dans le temple de Thoutmosis II (HOLSCHER 1939 : 41, 49 ; STADELMANN 1979 : 309).

¹⁹¹ NIEDZIOLKA, D., 2000 : 51 ; LASKOWSKI 2006 : 211-212. Nous reviendrons sur la fonction de ce temple dans le chapitre III.1.

¹⁹² Des ostraca découverts dans le temple semblent le confirmer (HAYES 1960 : 43-48 ; LIPINSKA 1977 : 62, no. 110-112). Certains auteurs ont proposé une date antérieure pour le commencement des travaux sur le site (MEYER 1982 : 65 ; DORMAN 1988 : 135-137 ; VANDERSLEYEN 1995 : 286) contrairement à LABOURY (1998a : 45, n. 261) et LASKOWSKI (2006 : 208-209). L'analyse stylistique du portrait royal réalisée par LIPINSKA (1966a : 129-138) et LABOURY (1998a : 457-481) confirmerait également une date tardive.

¹⁹³ O'CONNOR 2006 : 8. Afin de mettre l'accent sur l'importance de ce temple, aucun autre édifice n'est construit à Thèbes à cette époque (O'CONNOR 2006 : 7). La contribution de Thoutmosis III à Karnak est antérieure et ce sera plus tard qu'il commence à construire l'Obélisque Unique. Le projet ne fût pas complété, et il sera finalement ériger sous son petit-fils, Thoutmosis IV (*Ibid* : 7-8 ; LASKOWSKI 2006 : 203).

La durée et la fin du règne de Thoutmosis III a été longuement débattu parmi les égyptologues. Cette controverse se centre fondamentalement sur les dates lunaires de Thoutmosis III et Amenhotep II¹⁹⁴, ce qui a une relation directe avec la succession des deux rois et sur la chronologie du Nouvel Empire en général, ainsi que sur la chronologie relative des faits mis en évidence pour cette période. Il existe certains arguments en faveur d'une co-royauté entre les deux souverains ou d'une association au trône, à savoir plusieurs scènes où les deux rois figurent avec un statut apparemment analogue, l'existence de deux dates différentes pour l'ascension d'Amenhotep II et les deux expéditions militaires, l'une en l'an 3 et l'autre en l'an 7, qui sont désignées comme la « première expédition victorieuse » du nouveau roi¹⁹⁵.

Fruit d'un deuxième mariage tardif avec Méryetrê-Hatchepsout, Amenhotep II avait 18 ans lorsqu'il accéda au trône à la mort de son père¹⁹⁶. La jeunesse de l'héritier au trône aurait pu justifier que Thoutmosis III fut anxieux que son fils lui succède sans complications. Cela aurait pu le pousser, d'un côté, à initier une proscription de l'image d'Hatchepsout et, d'un autre, à instaurer une co-royauté. Thoutmosis III, qui devait se trouver vers la fin de sa cinquantaine, mourut dans l'année 54 de son règne et il fut enterré dans la tombe KV 34¹⁹⁷. Si la date qui apparaît dans la biographie d'Amenemhab est correcte, cela arriva le III *Peret* 30¹⁹⁸, environ douze ans après la dernière campagne effective de l'an 42¹⁹⁹. La durée de son règne aurait alors dû être de cinquante-trois ans, dix mois et vingt-six jours.

¹⁹⁴ Pour une synthèse des différentes théories en relation à la fin du règne et une possible co-royauté avec Amenhotep II, voir MANUELIAN 1987 : 1-39 ; 2006 : 413-426. En se basant sur les dates lunaires, PARKER (1969 : 79-80) calcula une co-royauté de deux ans et quatre mois. D'autres auteurs ont proposé des dates absolues différentes mais toujours acceptant la possibilité d'une co-royauté. WENTE (1975 : 265-268), WENTE ET VAN SICLEN (1976 : 218, 223), REDFORD (1973 : 49) et LIPINSKA (2001 : 401-403) proposent l'an 1504 et 1453 comme dates d'ascension pour Thoutmosis III et Amenhotep II, respectivement ; VON BECKERATH (1997 : 111) l'an 1479 et 1428 (ou bien 1427 et 1426). Finalement, certains auteurs nient la possibilité d'une co-royauté (KRAUSS 1978 : 194-196). MANUELIAN (2006 : 420, résumé des différentes possibilités de datation dans les figures 12.2 et 12.5 du même ouvrage) propose comme dates possibles l'an 1504 et 1450 ou bien l'an 1479 et 1425. A ce sujet, voir également PASQUALI 2007.

¹⁹⁵ Pour une synthèse, voir MANUELIAN 1987 : 19-32 ; 2006 : 420-422 et références. Ce dernier propose (2006 : 422, voir figure 12.5 dans le même volume) comme solution la plus plausible une co-royauté de deux ans et quatre mois au lieu d'un an et quatre mois ou simplement quatre mois proposés par d'autres auteurs.

¹⁹⁶ Lui-même déclare avoir cet âge lors de son arrivée au pouvoir (*Urk.* IV : 1279, 10).

¹⁹⁷ Pour la tombe de Thoutmosis III, voir ROEHRIG 2006.

¹⁹⁸ *Urk.* IV : 895, 16. Certains auteurs ont proposé que, puisque la date d'ascension d'Amenhotep II fut le IV *Akhet* 1, la mort de Thoutmosis III aurait dû arriver le III *Akhet* 30 (KRAUSS 1978 : 173-174, n. 1 ; MURNANE 1977 : 44, n. 56).

¹⁹⁹ O'CONNOR 2006 : 32. Dans les *Urkunden* (IV : 895, 16-17), il est transcrit que Thoutmosis III meurt le 30 III *Peret* dans sa 54^e année de règne (HORNUNG 2006 : 201).

CHAPITRE II

Travaux dans le temple et découverte du matériel

Ce chapitre a pour but de présenter une synthèse sur les différentes interventions anciennes et modernes qui ont été effectuées sur le site du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III au fil du temps. Cette description est fondamentale dans la mesure où la localisation des reliefs lors des fouilles archéologiques peut être utile à l'identification des scènes qui pouvaient être représentées dans le temple.

1. Premières références et travaux sur le site

Un temple de Thoutmosis III était déjà connu depuis quelque temps des égyptologues lorsqu'en 1905 J. E. Quibell obtint la concession du *Service des Antiquités* au nom de l'*Egypt Exploration Fund* pour mener des recherches sur le site. Suite à son départ, ce sera A. E. P. Weigall qui deviendra le responsable des premières fouilles officielles financées par H. H. Djemil Pascha Toussoun¹.

Le « *ḥwt Mn-ḥpr-R^c ḥnkt-ḥnh* », semble, dès sa construction, être placé parmi les grands monuments de l'époque². Il se trouvait, par exemple, sous la surveillance de *Titiaa*³ en même

¹ GRIFFITH 1905 : 22 ; WEIGALL 1906 : 121.

² LEGRAIN 1906a : 186-187 ; MARUÉJOL 2007 : 239-242.

³ LEGRAIN 1906b : n° 42122. Voir LEGRAIN 1906a : 185, 186.

temps que d'autres édifices tels que l'*Akh-menou* ou les temples de Deir-el Bahari. Il était desservi par un clergé spécial, dont les noms et les fonctions ont très tôt été identifiés. Plusieurs des tombes appartenant à ces notables mentionnaient d'ailleurs les offrandes qui se déroulaient dans le sanctuaire⁴. Certaines inscriptions le situaient déjà vaguement sur la rive ouest. Dans la stèle de Men-kheper-Ra-seneb, l'édifice est plus spécifiquement évoqué comme « *Héneket-Ânkh*, son temple qu'il aime, dans l'horizon occidental »⁵.

Alors que le site n'apparaît pas dans la « *Description de l'Égypte* », il est par contre mentionné en 1889 dans le « *journal de Vyse* »⁶, ce qui prouve qu'il avait déjà été repéré à cette époque bien que son identification avec le temple de Thoutmosis III ne fût pas certaine. D'ailleurs, certaines briques crues portant le nom du temple furent également localisées à Médinet Habou⁷ et au sud du *Ramesseum*⁸, ce qui donna lieu à des doutes quant à l'emplacement du *Héneket-Ânkh*. Elles devaient certainement provenir d'une réutilisation de matériel⁹. Quelques tranchées, qui avaient à plusieurs occasions été creusées dans l'aire du temple, exposèrent pourtant des fragments en calcaires contenant le cartouche de Thoutmosis III. De plus, le nom du temple fut identifié par C. R. Lepsius sur quelques briques crues découvertes dans cette même zone¹⁰. De là que H. Brugsch mentionne l'existence d'un édifice nommé *Héneket-Ânkh* dans son Dictionnaire Géographique¹¹.

Le premier qui réalisa des travaux officiels sur le site fut G. Daressy en 1888 et 1889¹². Néanmoins, son intervention fut de courte durée et il ne termina pas de fouiller tout l'aire du sanctuaire. Il se concentra principalement sur la terrasse haute et la zone nord annexe au mur de périmètre nord où il identifia une série de structures en briques crues qui devaient probablement correspondre aux magasins du temple¹³. Il ne publia d'ailleurs pas

⁴ Pour des exemples voir SPIEGELBERG (1897 : 86-101) ; WEIGALL (1906 : 122) ; LEGRAIN (1906a : 185-187) ; RICKE (1939 : 4-5) ; HELCK (1961 : 94-97). Voir les différentes mentions dans la tombe de Nacht-Min et Men-kheper-Rê-seneb (VIREY 1889 : 318, 324 ; GUKSCH 1995 : 61, Texte 20, 2 ; 64, Texte 21,2 ; 149, Texte 6,1).

⁵  (VIREY 1889 : 329-332, l. 31 ; GUKSCH 1995 : 150-157, l. 30). Dans la tombe aux Vignes de Sennefer (VIREY 1900 : 85), le temple est nommé comme le lieu où repose Amon de Karnak. Cela ferait donc référence à une possible procession, probablement la « Fête de la Vallée ».

⁶ VYSE 1840 : 89 ; RICKE 1939 : 4.

⁷ LD III : pl. 39.

⁸ LD, Text III : 139 ; LEGRAIN 1906a : 121. Voir également RICKE (1939 : 4, n. 5).

⁹ Voir par exemple WRESZINSKY (1904 : 50) qui indique erronément un premier prêtre d'Amon dans le *Héneket-Ânkh* en le situant à Médinet Habou.

¹⁰ LD III : 39 ; Text III : 126 (cette brique crue se trouve actuellement dans le musée de Berlin avec n° inv. 1529) ; WEIGALL 1906 : 121 ; RICKE 1939 : 4. Voir également dans RICKE 1939 (34-36), n° 1 de la liste des briques crues connues pour le temple.

¹¹ BRUGSCH 1879 : 253.

¹² DARESSY 1926.

¹³ SECO ÁLVAREZ 2012a : 66.

immédiatement les résultats de ces recherches mais en 1926, une trentaine d'années plus tard, dont un plan partiel (pl.2a). Aucune mention n'est faite au sujet du matériel appartenant aux parois du temple. Suite à cette première tentative, une recherche centrée sur l'étude de ce possible monument fut commencée par W. Spiegelberg¹⁴, mais ce ne sera qu'avec les fouilles de A. E. P. Weigall que le nom *Héneket-Ânkh* semble être définitivement attribué aux restes architecturaux qui existent toujours de nos jours. Pourtant, Daressy devait déjà supposer que le temple appartenait bien à Thoutmosis III, car il le mentionne dans un article dédié à la chapelle d'Ouadjmès¹⁵.

A l'époque que ces premiers travaux furent effectués, le pylône, ainsi que la cour, situés tous les deux à la limite de la zone cultivable, étaient d'ailleurs parfaitement visibles¹⁶. Les structures avaient déjà fortement souffert du pillage de ces éléments en pierre et cela dès l'antiquité. Ils furent probablement réutilisés dans la fondation d'autres temples et peut-être même dans des structures d'habitations¹⁷. A part les briques crues découvertes à Médinet Habou et au *Ramesseum* mentionnées auparavant, un linteau de porte portant les noms de Thoutmosis III fut également découvert au *Ramesseum*, mais qui ne contenait pas le nom du temple¹⁸. Récemment, trois briques crues avec le cartouche de Thoutmosis III ou le nom du *Héneket-Ânkh* ont été identifiées. Elles étaient réemployées dans la construction de la chapelle APN 11 de la Troisième Période Intermédiaire située sur la voie processionnelle nord de ce même temple¹⁹.

Deux montants de porte mentionnant le *Héneket-Ânkh*, ainsi qu'un linteau ne portant par contre que le nom du roi²⁰, furent également découverts dans la zone de la chapelle d'Ouadjmès, un monument de la XVIII^e dynastie situé en bordure du *Ramesseum*. De nouveau, il s'agissait d'un remploi de blocs appartenant à une structure plus ancienne²¹. Selon

¹⁴ SPIEGELBERG 1897 : 86-101.

¹⁵ DARESSY 1900. Dans cet article, DARESSY désigne le temple comme « *M^c-^ht* ». Pourtant il semble que SPIEGELBERG (1897 : 87) avait déjà proposé la translittération « *hⁿkt-^h* ». D'ailleurs, Daressy se plaint en 1926 que Weigall ne fait pas mention dans son rapport de 1906 des travaux qu'il réalisa dans le temple.

¹⁶ WEIGALL 1906 : 121-122 ; LEGRAIN 1906a : 184-185.

¹⁷ RICKE 1939 : 2.

¹⁸ QUIBELL 1898 : 5, pl. XIII-[1]. Il fut réutilisé dans le secteur économique situé juste derrière le *mammisi* de Touy (LEBLANC 2002 : n. 1).

¹⁹ LEBLANC 2002.

²⁰ Entrée 27576. Inscription dans DARESSY 1900 : 106, n°18 ; Photographie *Le Musée Egyptien*, pl. 1.

²¹ Cette chapelle aurait pu être, au moins originellement, dédiée au prince Ouadjmès, fils de Thoutmosis I^{er}, et aurait pu avoir été construit sous le règne de ce dernier ou, au plus tard, sous celui de Thoutmosis II. Il semblerait que l'édifice fut l'objet de subséquentes transformations, comme durant le règne de Ramsès II lors de la construction du *Ramesseum* (LOYRETTE 1990-1991). La fonction de cet édifice est sujette à débat. Il aurait pu être construit par Ouadjmès comme temple divin, pour ensuite devenir au fil du temps une chapelle où l'on rendait un culte à la figure du prince et à d'autres membres de la famille royale (LECUYOT ET LOYRETTE 1995 ; 1996).

Daressy²², les matériaux provenaient du *Héneket-Ânhk*. D'autres éléments architecturaux appartenant originellement au temple auraient pu également avoir été réemployés pendant la construction du Ramesseum²³. Toutefois, il n'est pas possible d'assurer que tous les emplois de matériel de la XVIII^e dynastie qui ont été découverts dans cette zone procèdent du *Héneket-Ânhk*, Selon Leblanc, tout au moins ceux découverts dans la zone sud du Ramesseum auraient pu appartenir à d'autres structures datant du règne d'Hatchepsout et de Thoutmosis III²⁴. Finalement, les fouilles réalisées par le *Metropolitan Museum of Art* dans le temple de Ramsès IV dans les années 1912-1913 mentionnent également la découverte d'un relief sur calcaire qui pourrait correspondre au temple qui nous occupe²⁵. Les blocs en calcaire furent d'ailleurs sûrement en partie broyés dans des fours à calcaire. Au moins une de ces structures a été identifiée dans le *Héneket-Ânhk*²⁶.

De même que Daressy, Weigall ne put entreprendre qu'une saison de fouilles, mais il parvint à travailler dans la presque totalité de l'édifice, incluant la zone des magasins et une des tombes antérieures à la construction du temple²⁷. Toutefois, il ne poursuivra point les travaux car il dut centrer ses efforts sur d'autres monuments qui étaient considérés plus importants à cette époque²⁸. Une partie des résultats de ces activités fut publiée dans les *Annales du Services des Antiquités égyptiennes* en 1906²⁹, où il souligna l'importance et l'intérêt que l'édifice présentait, malgré son état de destruction. Le plan résultant des fouilles dessiné par M. Baraize sera publié en 1907³⁰ (pl.2b). Il ne finit pourtant pas d'explorer toute l'aire du temple et l'étude de la structure au complet resta donc inachevée. Weigall signale qu'il laissa presque intacte la première cour alors que la deuxième cour fut partiellement dégagée. Il mentionne que peu de matériaux archéologiques furent découverts dans cette dernière zone. Par contre, la terrasse supérieure fut complètement dégagée jusqu'au pavement³¹, ce qui impliquerait que le contexte originel de tous les reliefs et les éléments découverts dans cette zone lors des fouilles modernes fut déjà altéré à cause des travaux de Weigall.

²² 1900 : 98.

²³ LOYRETTE 1990-1991.

²⁴ LEBLANC 1996 ; 1997a.

²⁵ Metrop. Mus. Bull 1914 : 22. Le temple fut fouillé par Lord Carnarvon et Howard Carter. Le relief fut acquis par Lord Carnarvon dont la collection fut achetée par le Musée en 1926 (Metrop. Mus., Accession Number : 26.7.1399).

²⁶ RICKE 1939 : 2.

²⁷ Elle sera nommée Tombe VII.

²⁸ SECO ÁLVAREZ 2012a : 66.

²⁹ WEIGALL 1906.

³⁰ WEIGALL 1907.

³¹ WEIGALL 1906 : 123-124.

Uniquement quelques grands blocs de reliefs et d'autres éléments architecturaux se trouvaient encore sur le site lorsque les fouilles de la fin du XIX^e et début du XX^e se déroulèrent. Weigall établit une grille sur le plan de l'aire du temple, dont la fonction devait naturellement seconder l'identification des différentes parties du temple, mais qui auraient également probablement servi à marquer la localisation des objets et des éléments architecturaux³². Il érigea également un magasin dans la partie occidentale du sanctuaire, accolé au mur d'enceinte ouest, dans le but d'y entreposer des matériaux provenant des fouilles³³. Il signala que, lorsque les travaux finalisèrent, il plaça la majorité des blocs en grès et en calcaire découverts dans ce magasin³⁴. Il est possible qu'au moins une partie de ces reliefs aient reçu ainsi un numéro d'inventaire et une localisation exacte dans l'enceinte de l'édifice. Du fait que Weigall ne mena jamais à terme la monographie finale présentant les résultats de ces fouilles, cette information est malheureusement perdue.

Il est également intéressant de remarquer un passage où Weigall décrit les travaux qu'il entreprit dans la zone de la terrasse supérieure et le mur d'enceinte dans le but d'en connaître la délimitation exacte. Il expliqua qu'il déposa les débris provenant de ses travaux dans des zones en dehors des murs, créant un talus régulier séparant le temple des nécropoles³⁵. D'un côté, les statues et blocs en pierre furent laissés sur place jusqu'à la finition des travaux, d'un autre côté les fragments de petites tailles récupérés furent empilés dans un coin de la cour. A la suite d'une sélection, les fragments cassés et dépourvus de reliefs « intéressants », furent donc postérieurement déposés en dehors des limites de l'enceinte du temple³⁶. La monographie du temple que Weigall annonça³⁷ ne fut jamais menée à terme et la plupart des objets, stèles, statues et reliefs resteront inédits. Uniquement quelques matériaux seront publiés dans son rapport de 1906, dont certains furent retrouvés dans le magasin, alors que d'autres sont encore à localiser³⁸.

Quelques décennies plus tard, d'autres chercheurs virent la nécessité de reprendre les travaux sur le site. L. Borchardt, reçu en janvier 1934 l'autorisation de mener à nouveau des

³² En numéros pour les horizontales et lettres pour les verticales (WEIGALL 1906 : 123).

³³ SECO ÁLVAREZ 2009 ; SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2010 ; SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010. Des fragments de céramique et de statue furent également retrouvés dans le magasin entre les blocs en pierre (*Ibid*).

³⁴ WEIGALL 1906 : 123. Il indique également que quelques pièces importantes furent envoyées au Musée du Caire, mais il n'indique pas lesquelles ni de quel type. Les objets les plus petits furent envoyés au Musée du Caire et certains entreposés dans le magasin de Médinet Habou.

³⁵ 1906.

³⁶ WEIGALL 1906 : 122-123.

³⁷ RICKE 1939 : 1. LEGRAIN (1906a) fait précisément référence à cette future monographie : « Ils seront une contribution à la future monographie du temple de Thoutmôsis III-apportant-la-vie. Il en existe d'autres encore. ».

³⁸ SECO ÁLVAREZ 2012a : 66.

fouilles dans le temple³⁹ dans le but de compléter le plan de son prédécesseur et de réaliser une étude des objets et des reliefs découverts sur le site. Quatre saisons se déroulèrent entre les années 1934 et 1937⁴⁰. Borchardt initia l'examen des blocs trouvés dans le magasin et H. Ricke entreprit une étude chronologique et architecturale minutieuse en se basant sur les restes retrouvés *in situ*.

Les résultats de cette recherche seront présentés par Ricke dans une monographie en 1939⁴¹ qui incluait un état de la question des travaux et des références au temple qui étaient jusqu'à ce moment-là connues. Elle inclut des listes de briques crues avec épigraphes inventoriés⁴² ainsi que les inscriptions faisant référence à des personnages connectés d'une manière ou d'une autre avec le temple⁴³. Quelques blocs en grès et en calcaire appartenant à la décoration des parois furent analysés et publiés⁴⁴, de même que les scènes correspondant au rituel des heures qui devait se trouver dans la chapelle destinée au culte funéraire royal. Une reconstruction de cette scène fut présentée, incluant la fausse-stèle qui se trouvait déjà à cette époque à Médinet Habou⁴⁵.

Le plan de fouilles que Ricke présenta révèle qu'il mena des travaux dans la presque totalité du temple⁴⁶ (pl.2c). Pourtant, certaines zones ne furent point travaillées, dont l'angle nord-ouest du mur d'enceinte, le mur ouest, la partie nord-est et sud de la deuxième cour et une grande partie de la première cour et du pylône. Quant à l'étude architecturale, Ricke proposa trois possibles reconstructions (A, B et C) du plan qu'aurait pu avoir originellement le temple en se basant sur une comparaison avec d'autres structures datées de cette même période⁴⁷ (pl.3). Le magasin qui fut préalablement bâti par Weigall sera reconstruit pour y entreposer à nouveaux les blocs en grès et en calcaire, ainsi que d'autres objets archéologiques⁴⁸. De plus, il semblerait que les zones extérieures nord, sud et ouest du mur

³⁹ FAKHRY 1937a : 27-28.

⁴⁰ Elles furent cependant assez courtes dans le temps : le 4-20 janvier 1934 avec l'aide de O. Koenigsberger ; 12-21 décembre 1934 avec l'aide de W. Segal ; 15-23 janvier 1936 et le 6-20 janvier 1937 (RICKE 1939 : 1).

⁴¹ RICKE 1939.

⁴² 1939 : 32-36.

⁴³ 1939 : 37-39/40.

⁴⁴ 1939 : pl. 1, 3.

⁴⁵ 1939 : pl. 2, 8-10.

⁴⁶ RICKE 1939 : pl. 4.

⁴⁷ 1939 : pl. 5-7. Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre III dédié à la description du temple.

⁴⁸ Ces informations nous viennent grâce au journal de fouilles de Ricke (SECO ÁLVAREZ 2012a : 65, 2015 : 103, n. 8).

d'enceinte, furent à nouveau employées comme dépôts pour les décombres provenant des fouilles⁴⁹. Elles ne furent fouillées ni par Weigall, ni par Ricke.

2. Septembre 2008 : le Projet du temple de Thoutmosis III débute

A la suite de ces premières activités, le temple tombe pratiquement dans l'oubli et il est en grande partie recouvert par le sable. Aucune autre étude approfondie, à l'exception de son inclusion dans quelques œuvres à caractère général⁵⁰, n'a été dédiée à cette construction malgré son importance. Lorsque la route de Thèbes-Ouest fut construite, elle divisa en deux le temple au niveau de la première cour⁵¹ (pl.1,5). A cela s'ajoute que quatre maisons et des fabriques d'albâtre furent édifiées juste au-dessus de l'extrême sud du pylône. Celui-ci fut en grande partie recouvert par les déchets provenant de cette activité ainsi que des maisons des alentours. Cela explique que la môle sud du pylône soit beaucoup moins bien conservée que celle au nord⁵². Il faudra attendre le Projet hispano-égyptien du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III pour que le site soit à nouveau l'objet d'une intervention archéologique et de restauration.

Le projet est dirigé par la Dr. Myriam Seco Álvarez avec l'appui de l'Académie des Beaux-Arts de Séville et le Ministère des Antiquités Egyptien. Celui-ci fut représenté successivement par Dr. Atia Radwan (2008-2010), Dr. Mohamed el Bialy (2011), Nour Abd el Gafar Mohamed (2012-2013), Talat Abd el Aziz (2014-2016) et Fathi Yassin (2017). La première saison de fouille de la mission se déroula du 17 Septembre au 30 Octobre 2008, après que la permission du *Suprême Council of Antiquities* fut accordée avec le soutien de l'ambassade espagnole du Caire. Les missions successives, d'environ trois mois, se sont déroulées entre septembre et janvier, réunissant une trentaine de professionnels étrangers et plus de cent trente égyptiens⁵³.

Compte tenu que nous nous trouvons face à une structure déjà assez connue et ayant fait l'objectif d'une monographie de la part de Ricke, le principal objectif du projet était donc de compléter les études réalisées à la fin du XIX^e siècle et début du XX^e en utilisant des

⁴⁹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 108-110. Dans une photo aérienne de 2015 (pl.7f), il est encore possible de voir une grande partie de ces collines créés artificiellement sur les côtés extérieurs sud, ouest et nord du mur d'enceinte en briques crues du temple.

⁵⁰ Voir par exemple PM II : 426-429 ; POSENER 1961 : 68 ; REDFORD 1986a ; WILKINSON 2000 : 181-182 ; ULLMANN 2002 : 84-87 ; MARUEJOL 2007 : 77, 239-242 ; LASKOWSKI 2006 : 207-208 ; SCHRÖDER 2010 : 95.

⁵¹ Déjà RICKE (1939 : 19) signale qu'une route coupe cette cour.

⁵² SECO ÁLVAREZ 2015 : 102, 110. La présence de ces maisons-fabriques non seulement produisaient une grande quantité de déchets mais provoquaient également la formation d'humidité. Il existe toujours d'ailleurs des lettrines encastrées dans le pylône (SECO ÁLVAREZ 2015 : 110).

⁵³ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 102-103.

techniques de fouilles et de restauration modernes qui n'étaient pas disponibles à cette époque. Le projet obtint la concession, non seulement du complexe sacré à proprement parler, mais également du secteur limitant le temple à l'extérieur du mur d'enceinte entourant le temple, encore en grande partie conservé de nos jours. Cela a permis de travailler dans des secteurs qui furent utilisés pour déposer les déchets provenant du temple pendant sa durée de vie, mais également ceux résultants des premières fouilles archéologiques de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle⁵⁴ mentionnées plus haut (Pl.7f).

La méthodologie de fouille du projet s'est basée essentiellement sur un quadrillage de 10 par 10 mètres couvrant toute l'extension de la concession⁵⁵. La localisation de ces carrés est indiquée par un système de coordonnées verticales et horizontales au moyen de lettres et de chiffres. Ce carroyage permet de localiser l'endroit où une structure ou un objet furent découverts et de dresser la cartographie du lieu des fouilles. Il représente ainsi l'unité d'enregistrement de toutes les observations et matériaux prélevés.

Le temple orienté est-ouest, est divisé à partir d'une ligne imaginaire qui divise le temple en son centre en deux moitiés sud et nord. L'axe nord-sud, partant de l'axe central, est numéroté de N1 à N8 et de S1 à S9, celle de l'axe est-ouest de 830 à 1020 (pl.5,6). A l'intérieur de chaque secteur, le système de fouilles utilise le système Harris et une méthode stratigraphique en extension. A savoir, si une structure se trouve à occuper plusieurs carrés, elle sera documentée de la sorte à associer les différentes unités stratigraphiques données pour chaque secteur. La dernière étape du processus consiste à coordonner toute les informations et les localisations extraites de chaque division et de les interpréter à l'échelle d'une aire concrète ou sur l'ensemble du temple.

La première saison fut principalement orientée à préparer les éléments nécessaires pour les missions à venir. Les travaux commencèrent par un nettoyage des débris et du sable couvrant le niveau superficiel du temple. Ainsi, le magasin Weigall-Ricke, baptisé dès le commencement des travaux comme RM, fut redécouvert. La structure de cette construction était très endommagée et elle était remplie de sable, la toiture ayant complètement disparu. Une des premières tâches fut donc de le réaménager (pl.8a). Tout fragment de relief reçut un numéro d'inventaire suivis des sigles RM (Ricke Magazine)⁵⁶. Comme nous l'avons déjà signalé, seulement une petite partie des reliefs furent documentés et publiés par Weigall et

⁵⁴ La partie externe nord du mur d'enceinte fut fouillée par M. Seco Álvarez et Reyes Somé Salazar. Le mur ouest par I. Macías Fernández, M. Abd el-Ghani, ainsi que deux étudiants sous la supervision de Reyes Somé Salazar. Le mur sud qui a proportionné moins de matériel fut fouillé par M. Seco Álvarez, E. Wilson, A. Moreno Onorato et E. Mahmoud.

⁵⁵ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 106.

⁵⁶ SECO ÁLVAREZ 2012a : 65.

Ricke⁵⁷. Précisément, le fait que ces reliefs furent emmagasinés sur le site même a permis qu'il restassent réunis et qu'ils ne fussent pas envoyés aux différents magasins qui existaient à cette époque. Cela aurait rendu, sans aucun doute, encore plus compliqué leur localisation et identification.

Pendant cette première saison, une grande quantité de reliefs, tout autant en calcaire comme en grès, furent localisés au niveau superficiel du temple mélangés à des contextes modernes. Ils sont donc complètement décontextualisés. La dénomination générale de SD (Superficial deposit) suivie de l'année de découverte, leur fut attribuée. La grande majorité de ces matériels proviennent de la saison 2008 et surtout 2009. Lors de ces deux premières campagnes de fouilles, sponsorisées par la compagnie espagnole de pétrole CEPSA, aux alentours de 6000 blocs décorés en calcaire et grès furent collectés sur le site. Dès le début, la documentation des fragments et autres objets fut mise en place. Les travaux commencèrent au niveau de la terrasse supérieure du temple, où beaucoup de petits fragments en grès et en calcaire appartenant aux murs des chapelles furent retrouvés.

Précisément dans la zone de la terrasse supérieure⁵⁸, là où le dallage original est perdu, il fut possible tout au long des différentes saisons de fouiller jusqu'au niveau naturel de la roche. Cela permit de découvrir des tombes appartenant à une nécropole antérieure à la construction du temple de la XVIII^e dynastie. Certaines des dalles appartenant au sol original et qui étaient directement placées sur le niveau rocheux naturel furent localisées *in situ*⁵⁹ (pl.7a,b,c,d). Bien que la terrasse supérieure du temple présente un niveau stratigraphique peu profond, ces zones contenaient également une grande quantité de reliefs en grès et en calcaire. Il s'agit dans la plupart des cas de petits fragments, mais qui se caractérisent souvent par une polychromie très bien conservée car ils avaient été moins exposés aux conditions environnementales. Certains de ces fragments furent rattachés à des blocs de plus grande taille qui avaient été entreposés dans le magasin de Weigall-Ricke par nos prédécesseurs⁶⁰.

Ainsi, avant que le magasin ne fût enseveli par le sable, une partie du matériel entreposé avec été probablement endommagé ou même déplacé, de là qu'une grande quantité de reliefs fut découvert à un niveau superficiel⁶¹. De plus, nous savons que cette zone fut travaillée par

⁵⁷ SECO ÁLVAREZ 2015 : 105-106.

⁵⁸ Plusieurs archéologues ont participé aux travaux dans cette zone. Principalement : Myriam Seco Álvarez, Fathi Yassin, Ezz en Nubi, Ismael Macías Fernández, Auxilio Moreno Onorato et M. Abd el-Ghani.

⁵⁹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 119. Il a été, d'autant plus, possible de déterminer qu'une couche fine de sable servait de base à ces blocs, tout autant en grès qu'en calcaire, afin de les stabiliser (*Ibid*).

⁶⁰ SECO ÁLVAREZ 2015 : 119. Deux fragments, INV. N° 917, provenant de RM, et INV. N° 3021, découverts dans la zone du sanctuaire en 2009, ont été unis. Ceci prouve que le matériel récupéré dans cette zone est probablement décontextualisé. Cette zone fut travaillée par les inspecteurs Fathi Yassin et Ezzedine el Noubi.

⁶¹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 119.

Weigall⁶² et Ricke et qu'il est donc probable que le contexte archéologique original fut altéré. Pourtant, les tombes découvertes à un niveau inférieur à celui correspondant au pavement et qui ne furent point documentées antérieurement, indiqueraient que ces contextes ne furent pas touchés lors des fouilles précédentes. Malheureusement, très peu de fragments de reliefs ont été récupérés dans ces zones et ils ne présentent aucun intérêt particulier. Quant aux secteurs nord et sud attenants au sanctuaire principal, ils étaient en général recouverts d'un niveau superficiel incluant également des fragments de relief en grès et en calcaire.

Le travail dans la zone du pylône commença en 2008 par un nettoyage superficiel, suivi par des fouilles en 2009 qui avaient pour mission de déterminer les limites de cette structure et la protéger d'une plus ample détérioration⁶³. Dans la zone du pylône, uniquement huit fragments en grès ont été récupérés. Cette zone étant construite en brique crue, cela semble logique. Par contre, de nombreux fragments en calcaire furent documentés dans cette partie du temple. Ils provenaient, sans aucun doute, d'une porte monumentale en calcaire.

Un autre objectif de la saison 2009 était également de délimiter la rampe située dans la deuxième cour et la façade de la terrasse haute du temple. Dans le but d'estimer la largeur de l'entrée, il était également fondamental de découvrir les fondations des jambages⁶⁴. La zone de l'angle sud-est du mur d'enceinte et celle qui correspondrait à l'entrée à la possible chapelle d'Hathor furent également partiellement fouillées⁶⁵. Cette structure fut dégagée par nos prédécesseurs et il était ainsi difficile de reconnaître les niveaux qui étaient originaux ou qui pouvaient correspondre au pillage des blocs du temple dans l'antiquité. Certains niveaux présentaient une grande concentration de reliefs en grès et en calcaire qui auraient pu correspondre à une accumulation de débris résultant des fouilles anciennes⁶⁶. Une tombe appartenant à la nécropole datée du Moyen Empire/Seconde Période Intermédiaire, la première de celles qui seront localisées au long des différentes saisons, fut précisément découverte sous la zone de cette chapelle⁶⁷.

⁶² WEIGALL 1906 : 123-124.

⁶³ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 110. Une restitution photogrammétrique fut réalisée sur ces structures avant le travail de restauration et de conservation afin de les documenter, grâce à un accord signé avec le Département de Topographie de la UPC (Université Polytechnique de Catalogne) et la collaboration du Professeur F. Javier Tre (*Ibid* : 112, n. 25). Cette zone a été principalement travaillée par I. Noureddine.

⁶⁴ SECO ÁLVAREZ 2015 : 113-116.

⁶⁵ La zone située autour de l'enceinte est fut principalement travaillée E. Wilson et I. Noureddine.

⁶⁶ RICKE (1939 : 24) mentionne que la zone de la rampe contenait de nombreux petits fragments en grès qui appartenaient aux parois du temple et qui étaient impossible à restituer et joindre les uns avec les autres. Cette zone fut fouillée en 2010 par A. Guío Gómez et de nouveau en 2017 par I. Delage González.

⁶⁷ SECO ÁLVAREZ 2012b ; SECO ÁLVAREZ *et al.* 2012.

A partir de la troisième saison, le projet fut financé par la compagnie espagnole de pétrole CEPSA et la *Fundación Botín* et *Santander Universidades*, ce qui permettra de mettre en place des saisons plus longues et d'avancer significativement dans l'étude des matériaux et des structures ainsi que dans la restauration. 2010 fut aussi l'année où commença la collaboration avec le Département de Dessin de la Faculté des Beaux-Arts et le Département de Préhistoire et Archéologie de l'Université de Granada⁶⁸. Grâce à cette coopération, des étudiants de cette université eurent la possibilité de participer au déroulement des fouilles.

Les activités de restauration continuèrent dans le mur d'enceinte du temple et furent terminées dans la rampe principale. Les travaux archéologiques, d'un autre côté, se poursuivirent dans la zone du premier pylône et de l'embarcadère lui faisant face, la zone de la terrasse supérieure dédiée à Amon ainsi que celle possiblement dédiée à Hathor vers le sud⁶⁹. Lors des travaux de nettoyage réalisés dans la tombe VII, déjà fouillée par Weigall en 1906⁷⁰, située sur la terrasse supérieure du côté du mur de périmètre sud, approximativement 300 fragments de reliefs en grès généralement très détériorés⁷¹ furent découverts. Ils avaient été probablement emmagasinés dans la chambre funéraire lors des fouilles de Weigall et ensuite de Ricke⁷². Ils étaient mélangés à des déchets et des sacs en plastique. En conséquence, ils étaient absolument décontextualisés. D'autres tombes⁷³ contenaient également certains matériels en grès dans leur niveau le plus superficiel. Ils provenaient sûrement des débris découlant du ciselage des blocs appartenant aux parois du temple, et qui auraient pu donc se trouver dans une zone assez proche. A nouveau, l'intérêt qu'ils peuvent présenter est moindre.

En 2011, parallèlement à la continuation des travaux dans la zone de la deuxième cour, un dépôt de fondation fut découvert près du mur d'enceinte est, qui s'ajouta à ceux déjà documentés par Weigall et Ricke⁷⁴. Cette année-là, les travaux se centrèrent surtout sur les murs des périmètres est et sud ainsi que sur l'entrée et la rampe menant à la possible chapelle d'Hathor⁷⁵. Comme il a été indiqué plus haut, les zones extérieures du mur au nord, sud et

⁶⁸ SECO ÁLVAREZ 2012a ; 2015 : 102-103.

⁶⁹ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2012. Une tombe datée de la Seconde Période Intermédiaire grâce à la céramique et possédant un couloir, un puits et une chambre funéraire encore non profanée, fut également découverte (*Ibid*).

⁷⁰ 1906 : 126-128.

⁷¹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 124. Ces fragments présentent en grande partie des listes d'offrandes. Nous y reviendrons dans le chapitre X.6.

⁷² RICKE 1939 : n. 3 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 124.

⁷³ Voir annexe 2.

⁷⁴ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2013 ; SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2014 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 118.

⁷⁵ Deux tombes (V et VI), disposées de manière parallèle, sont également découvertes (SECO ÁLVAREZ *et al.* 2012 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 119-120). Les structures et la zone pouvant correspondre à une possible chapelle d'Hathor a été travaillée par A. Guío Gómez, E. Wilson, I. Noureddine et I. Delage González.

ouest furent utilisées comme dépôts pour les décombres provenant des fouilles de nos prédécesseurs⁷⁶ (pl.7f). En 2012, les angles nord du premier pylône furent fouillés, ce qui permit d'interpréter et restituer avec précision la symétrie et la typologie constructive de ces grandes structures.

Sept tombes appartenant à la nécropole antérieure à la construction du temple avaient déjà été documentées jusqu'à présent et deux autres (IX et X) sont découvertes pendant la saison 2013, toutes pillées⁷⁷. Des interventions commencent également dans la zone de la deuxième cour et vers le nord du sanctuaire proprement dit. Cette zone fut déjà travaillée par Weigall⁷⁸ et Ricke⁷⁹ et il était nécessaire de déterminer la nature des structures en briques crues qui s'y trouvaient⁸⁰. Les travaux dans cette zone continuèrent pendant les saisons successives.

En 2013, quelques zones de la terrasse supérieure qui sont encore à travailler, dont celle qui aurait pu correspondre au Péristyle, commencent à être fouillées. Dans la deuxième cour⁸¹, de nouveaux secteurs sont ouverts, principalement vers le nord, déjà partiellement fouillés par Ricke⁸² et dont la fonction restait encore à déterminer. Des sondages réalisés dans la zone de périmètre nord ont permis l'identification d'une tombe avec un puits et deux chambres de grande envergure, la tombe numéro XI⁸³. La zone externe du périmètre nord est graduellement dégagée afin de mettre en évidence la façade et de permettre sa restauration.

Les fouilles ont également permis de mettre d'avantage en évidence quel fut le sort du temple après l'abandon de son activité culturelle. Dans la zone de la première cour, un four potier qui fut construit au-dessus de la structure en briques crues du mur d'enceinte est fut documenté. Cette découverte, associée également à d'autres vestiges, permit d'identifier la l'existence – pendant une période de temps encore indéterminée – d'un centre potier d'époque islamique qui réutilisa des structures du temple longtemps après l'abandon de celui-ci⁸⁴. La

⁷⁶ SECO ÁLVAREZ 2015 : 108-110.

⁷⁷ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2013 ; SECO ÁLVAREZ 2014 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 120-121.

⁷⁸ 1906.

⁷⁹ 1939.

⁸⁰ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2013 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 116. La documentation photographique de ces premières fouilles a permis de constater le degré de détérioration des murs, couloirs et portes et elle aida à la reconstruction et consolidation de ces structures (SECO ÁLVAREZ *et al.* 2013).

⁸¹ Cette zone fut principalement fouillée au long des différentes saisons par A. Moreno Onorato et I. Noureddine. La zone de la rampe par M. Rubio et A. Moreno Onorato.

⁸² 1939. La zone nord du sanctuaire a été récemment fouillée par I. Macías Fernández, M. Abelleira Durán et I. Delage González.

⁸³ SECO ÁLVAREZ 2015 : 123-124 ; SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015a. M. Seco Álvarez fut la responsable des travaux dans cette tombe.

⁸⁴ SECO ÁLVAREZ 2015 : 111, plan 3, 122 ; PADILLA FERNANDEZ *et al.*, sous presse. Plusieurs salles adossées au mur de périmètre est, et dont la fonction est encore sujette à étude, furent également travaillées (SECO ÁLVAREZ 2015 : 123). La zone

première cour, laissée pratiquement intacte par Weigall et Ricke, a donné très peu de matériel en grès. Cela se doit au fait que la route occupe pratiquement la totalité de sa surface et que cette zone ne devait certainement pas avoir de décoration en pierre. Uniquement trois fragments y ont été inventoriés et huit dans la zone du pylône. Il s'agit en général d'un matériel très détérioré et décontextualisé.

Les travaux effectués en 2013 et 2014 dans la zone nord de la deuxième cour révélèrent des vestiges architecturaux datant de l'époque de Ramsès II, superposés à des magasins associés au temple d'époque thoutmoside⁸⁵. La zone du portique de la façade ne donna que des fragments à un niveau très superficiel et ils sont donc très décontextualisés. La deuxième cour fut partiellement fouillée par Weigall, ainsi que la zone d'entrée à la possible chapelle d'Hathor vers le sud⁸⁶. Il mentionne que peu de choses y furent découvertes⁸⁷. Pourtant, lors des fouilles récentes, cette zone a apporté une grande quantité de matériel, particulièrement dans la zone sud et nord. Ce matériel, qui est essentiellement composé de reliefs en grès, fut principalement découvert dans deux zones qui présentaient un aspect similaire à des tranchées (930N2L111 et 920N2L212)⁸⁸. Certains fragments de reliefs furent également récupérés sous un niveau d'effondrement du mur en brique crue est du temple. Il est raisonnable de supposer que ces contextes sont antérieurs aux fouilles de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle. Weigall dégagea peut-être seulement la partie centrale de la deuxième cour dans l'unique but de délimiter la rampe d'accès à la terrasse haute⁸⁹. Cette partie du temple pourrait donc présenter un intérêt stratigraphique, car il s'agit sûrement d'une des zones les moins touchées par les fouilles de Weigall et Ricke.

Deux hypothèses peuvent être proposées quant aux matériaux découverts dans la deuxième cour. Ces fragments auraient pu appartenir à la décoration d'une ou plusieurs parois qui se trouvaient dans cette partie du temple. Uniquement une rangée de pierre, sur laquelle nous reviendrons dans le prochain chapitre, pourrait correspondre à une paroi et, dans ce cas, elle aurait dû être sûrement exposée au soleil (pl.8b). Comme nous le verrons dans l'analyse des reliefs, il ne semble pas que la plupart des fragments découverts dans cette cour appartiennent à une paroi de ce type. La deuxième hypothèse est celle qui propose que ces

de la première cour située aux abords du mur d'enceinte est, côté nord, incluant l'atelier islamique, fut fouillée par J. J. Padilla Fernández.

⁸⁵ SECO ÁLVAREZ 2015 : 116-117 ; SECO ÁLVAREZ ET MARTÍNEZ BABÓN 2015c.

⁸⁶ La zone de la deuxième cour fut principalement fouillée par I. Nouredine et A. Moreno Onorato.

⁸⁷ WEIGALL 1906 : 123-124.

⁸⁸ Les sigles donnés aux unités stratigraphiques sont élaborés de la manière suivante : carrés correspondant au quadrillage du temple, suivi de la Layer ou Unité Stratigraphique et des deux derniers numéros de l'année en question.

⁸⁹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 116.

fragments découleraient du ciselage de blocs de plus grande taille qui furent déplacés dans cette zone et qui provenaient d'autres parties du temple. La deuxième cour aurait servi ainsi d'atelier où les blocs auraient été préparés pour être ensuite transportés ailleurs, vu qu'il s'agit d'une zone de passage vers l'entrée principale. Les blocs d'origine pourraient parfaitement provenir de la zone du portique. Aucune des deux propositions ne semble complètement satisfaisante. Malheureusement, l'état actuel des restes qui se trouvent *in situ* ne permet pas pour l'instant de résoudre ce problème⁹⁰.

Pendant les saisons 2014 et 2015, les travaux se centrèrent également sur la zone du mur de périmètre nord et est, dans le but d'en délimiter le mur et tout particulièrement l'angle nord-est. Avec l'idée de pouvoir parachever les labeurs de restauration, la terrasse supérieure, la zone des magasins ainsi que l'entrée de la deuxième cour furent en grande mesure terminées⁹¹. En 2016 et 2017, les travaux continuèrent dans la zone des magasins nord, ainsi que dans la deuxième cour et les zones sud. Très peu de fragments de reliefs en grès furent retrouvés dans ces zones. En 2017 la partie du site déjà initiée en 2011 qui pourrait correspondre, selon Ricke, à une chapelle dédiée à Hathor, fut achevée. Nous devons également signaler qu'à cette date, un total de vingt-six tombes qui peuvent être datées des XI^e, XII^e, XXII^e dynasties et de l'Époque Tardive ont été découvertes lors des fouilles dans le temple⁹².

Ce sera également pendant cette saison que le démontage du magasin construit par Weigall au-dessus de la zone de la chapelle d'Amon et adossé au mur de périmètre ouest fut entrepris, suite à l'obtention des autorisations pertinentes. Grâce à cela, il a été finalement possible d'étudier entièrement cette zone du temple (pl.7a). Très peu de fragments ayant servi à sa construction purent être clairement inventoriés comme des reliefs appartenant à des

⁹⁰ Je remercie M. Seco Álvarez, I. Noureddine et A. Gamarra Campuzano pour leurs commentaires à ce sujet.

⁹¹ Quant aux tombes antérieures à la construction du temple, deux structures particulièrement intéressantes furent découvertes en 2014, la numéro XIV et la XV. I. Macías Fernández fut en charge des fouilles de ces tombes. La première, composée d'un puits et deux chambres, possédait également une niche dans celle située vers le nord. Elle permit, grâce à un déboulement de la roche, la préservation *in situ* d'un enterrement féminin conservant différents éléments ornementaux en or et pierres précieuses (SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015a ; 2015b).

⁹² Dans l'angle externe nord-est du mur de périmètre, les premières évidences d'une nécropole datée de la XI^e dynastie appartenant à des enterrements plus pauvres apparaissent en 2011, dont les travaux continuèrent pendant les saisons 2015, 2016 et 2017. Cette zone a été travaillée par M. Seco Álvarez, L. Chapon et M. Abelleira Durán. Vingt-neuf de ces structures ont à ce jour été documentées. Deux autres tombes d'époque tardive, la XXI^e et XXII^e, furent établies sur la zone du mur d'enceinte au coin nord-ouest postérieurement à l'abandon du temple. La première fut travaillée par I. Macías Fernández, M. Abelleira Durán et L. Chapon. La deuxième par R. Somé Salazar. De même, une chambre funéraire contenant un sarcophage incluant en son intérieur un cartonnage de qualité et de conservation exceptionnelle daté de la XXII^e dynastie fut mise au jour sur le mur d'enceinte sud pendant la saison 2016. La zone où cette tombe fut découverte fut fouillée par A. Moreno Onorato et I. Noureddine. Les travaux de récupération et restauration du sarcophage et cartonnage furent menées par I. Lozano Urbano, I. García Martínez, M. Tamsah ainsi que M. A. Moreno Cifuentes dans les activités de laboratoire. Ces découvertes ont permis d'identifier des matériaux appartenant à différentes périodes. Les tombes qui ont été jusqu'à présent documentées ont toutes été pillées dans l'antiquité, mais elles permettent d'obtenir des informations importantes quant à leur typologie et équipement funéraire, lesquels sont actuellement en cours d'étude (SECO ÁLVAREZ 2015 : 108). La majorité des plans de ces tombes furent réalisés par A. Guio Gómez.

parois du temple. Ceux qui présentaient des reliefs, ne montraient, pour la plupart, aucun intérêt iconographique.

Tout au long de ces dernières saisons, les travaux localisés dans la bordure extérieure du mur au nord, sud et ouest ont également permis de confirmer que ces secteurs furent bien ceux utilisés pour le dépôt des décombres et matériaux jugés de peu d'intérêt provenant des fouilles de nos prédécesseurs⁹³. Une énorme quantité de matériels tout autant appartenant aux parois décorées du temple qu'à des objets de petite taille appartenant à la vie culturelle et quotidienne du temple ont été récupérés. Bien que décontextualisés, ces fragments sont une source d'information importante pour comprendre la manière dont le temple était décoré.

Une grande diversité de matériaux et d'éléments architecturaux ont été dorénavant récupérés tout au long des différentes saisons de fouilles, qui doivent bien entendu être ajoutés à ceux qui furent déjà découverts par nos prédécesseurs (voir Tableau 1). La grande majorité est composée des blocs et fragments en grès et en calcaire de différentes tailles qui appartenaient aux murs du temple⁹⁴.

Tableau 1 : Récapitulatif approximatif de la quantité de matériaux découverts par zone jusqu'à la saison 2016 (voir Annexe 1)			
Zone	Quantité	Zone	Quantité
RM	853	Chapelles attenantes (?)	60
SD	1162	Salle hypostyle	371
Tombe VII	51	Péristyle	394
Autres tombes	9	Portique terrasse supérieure	26
Mur nord	237	Deuxième cour	1310
Mur sud	369	Première cour	73
Mur ouest	644	Pylône	8
Magasins, ateliers, logements	205	Chapelle d'Hathor	326
Sanctuaire	600	Entrée Chapelle d'Hathor	55
Un total approximatif de 6693 fragments pour les saisons 2008-2016			

Les activités de restauration et de conservation des structures et des matériaux du temple ont été dès le début un des principaux objectifs du projet⁹⁵. Le pillage, l'oubli, les fouilles archéologiques des années 30 ainsi que les dégâts produits par l'érosion du climat désertique depuis le début du XX^e siècle laissèrent le temple dans une situation précaire. Les structures les mieux conservées et à la fois celles requérant d'une initiative urgente étaient les

⁹³ SECO ÁLVAREZ 2015 : 108-110.

⁹⁴ D'autres éléments en pierres ont également été inventoriés en granit rose, granit noir et quartzite. Ils appartenaient à des statues et stèles, et peut-être même à des portes. De nombreux autres objets ont été également inventoriés, dont une quantité impressionnante de céramiques correspondant à la vie utile du temple, mais également aux tombes.

⁹⁵ MORENO CIFUENTES, GARCÍA MARTÍNEZ ET LOZANO URBANO 2015.

structures en briques crues du temple. Dorénavant, les travaux se centrèrent sur le mur de périmètre du temple et le pylône d'entrée. Ces structures sont uniques et d'un grand intérêt historique, car peu d'exemples de ce type se sont conservés jusqu'à nos jours⁹⁶. Elles étaient d'ailleurs connues pour leur monumentalité, qualité et bon état de conservation⁹⁷.

Comme Ricke déjà le révéla⁹⁸, l'observation de la stratigraphie et de la disposition des différentes structures ont permis d'établir un plan hypothétique de l'édifice et nous indiquent que le temple fut construit en plusieurs étapes⁹⁹ (pl.4a). Les fouilles actuelles sont en train de permettre d'affiner encore mieux la chronologie relative des différentes phases d'utilisation du site et, en particulier, des structures datées de la XVIII^e dynastie. La majorité de l'aire du temple est à ce jour complètement achevée. Uniquement la zone de la première cour n'a pratiquement pas été travaillée à cause de la présence de la route qui la coupe en son milieu¹⁰⁰. Certaines zones situées à l'extérieur du mur périmétral sont également à terminer dans les prochaines saisons de fouilles.

Nous avons vu que, dès son commencement, le projet s'est centré sur les travaux archéologiques ainsi que sur la restauration des matériaux et des structures découverts sur le site. L'objectif final sera de mettre en valeur le site en le muséalisant dans le but de permettre son ouverture au public¹⁰¹. Plusieurs études ont déjà été publiées et d'autres sont actuellement en cours. Elles donneront lieu à plusieurs monographies sur le site et ses différentes phases d'utilisation.

⁹⁶ GAMARRA CAMPUZANO 2015 : 273-277 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 106.

⁹⁷ SPENCER 1979 : 66. Suite aux travaux réalisés dans un secteur concret du mur d'enceinte, le processus de consolidation et de protection des nouvelles zones fouillées se met en place. Les travaux réalisés le long du mur d'enceinte ont permis de déterminer l'existence d'une couche épaisse composée de terre provenant de la destruction du mur en brique crue et qui recouvrait la zone à l'extérieur comme à l'intérieur du mur. Cette terre fut celle réutilisée pour la fabrication des nouvelles briques crues qui servent à couvrir les structures originelles afin de les protéger (SECO ÁLVAREZ 2015 : 108). Une couche protectrice est appliquée sur la dernière assise originale de brique crue conservée, en essayant de suivre le plus exactement possible la même technique de construction et des matériaux similaires aux originaux. Plusieurs assises sont également ajoutées afin de donner une idée de l'aspect que devait présenter les rampes d'accès aux cours supérieures, les murs de soutènement et d'autres structures. La réversibilité de l'intervention est garantie grâce à l'inclusion entre l'assise originelle et la moderne d'une maille stable et non dégradable (GAMARRA CAMPUZANO 2015).

⁹⁸ 1939.

⁹⁹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106. Ces différentes phases de construction seront présentées dans le chapitre III dédié à la description du temple.

¹⁰⁰ SECO ÁLVAREZ 2015 : 120. Dans la zone annexe au mur de périmètre est, deux structures servant à préparer de la chaux ont été identifiées (NAVARRO *et al.* 2014 : 33-35). Ce fait est intéressant car il nous apporte des informations quant à la période de construction du temple, puisqu'elle est située à un niveau inférieur par rapport à celui d'utilisation et de circulation du temple (SECO ÁLVAREZ 2015 : 121-122).

¹⁰¹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 126.

CHAPITRE III

Le Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III : description et fonction

1. Un Temple de Millions d'Années

Nous avons vu que les évènements politiques qui se déroulent au début du Nouvel Empire se reflètent dans des nouvelles croyances et pratiques idéologiques et religieuses. Ainsi, des changements importants peuvent être observés dans le programme iconographique des temples et des tombes thébaines. Ils trouveront tout particulièrement leur place précisément dans les Temples de Millions d'Années¹. Désignés sous le terme de « *ḥwt nt ḥḥw m/n rnpwt* », ils apparaissent dès la XIII^e dynastie, et peut-être même avant, dans le sud et nord de l'Égypte, pour devenir particulièrement importants pendant le Nouvel Empire².

La nature exacte de ces édifices a souvent été l'objet de débat. Cela se doit principalement au fait que la plupart d'entre eux se trouvent sur la rive occidentale de Thèbes. La tendance a été dorénavant de les circonscrire à cette zone et de les interpréter comme des temples funéraires³. Il est certain que la rive gauche de Thèbes possédait une importance symbolique et idéologique particulièrement notable. Cette rive était la zone qui était

¹ MYSLIWIEC 1985 : 2.

² HARING 1997 : 21 ; LEBLANC 2010a : 46. Selon HAENY (1982), ils remplaceraient, sous un autre nom et une autre vocation, les « *ḥwt-k3* », dont la fonction était d'abriter la statue du roi. Bien que cela soit possible, certaines de ces constructions sont pourtant toujours attestées pendant le Nouvel Empire. Cela permettrait de penser qu'il pouvait s'agir des dernières (LEBLANC 2010a : 46).

³ Voir principalement : BADAWY 1968 : 321-364 ; HAENY 1982 ; 1994 ; STADELMANN 1973 ; 1978b ; 1979 ; 1986 ; MURNANE 1999 ; MYSLIWIEC 1985 ; ULLMANN 2002 ; ARNOLD 2003 : 112-113.

traditionnellement considérée comme, d'une part, appartenant au monde des morts où les cimetières privés et royaux étaient situés⁴, mais qui possédait, d'autre part, également une connotation royale. La séparation existante entre les deux rives résidait donc non seulement dans la dichotomie entre le monde des vivants et celui des morts, mais également entre le royaume divin et le royal. En conséquence, chaque roi de la XVIII^e dynastie y érigea un Temple de Millions d'Années.

Cette tendance, caractérisée par une dissociation claire entre la tombe et le temple de culte royal, ne signifiait pas pour autant que les « *hwt nt hhw m/n rnpwt* » fussent de simples substituts des anciens temples funéraires de l'Ancien et Moyen Empire. Le symbolisme funéraire ne deviendra qu'un des aspects qu'ils englobaient. Au contraire, ils concentrèrent en eux différentes fonctions étroitement connectées avec les conceptions idéologiques, politiques et religieuses de cette période⁵. Des monuments portant cette désignation furent érigés tout au long de l'Égypte sans qu'ils aient eu pour autant une fonction spécifiquement funéraire ou qu'ils fussent associés à des zones de nécropoles. De plus, le terme pouvait désigner autant des édifices entiers que des parties de ceux-ci, pouvant même être connectés à des édifices considérés comme purement « divins »⁶. Pour le règne de Thoutmosis III, cela est le cas, par exemple, de l'*Akh-menou* à Karnak⁷.

Dans une définition ample, ces édifices auraient été destinés au culte des souverains qui les construisaient, ici Menkhéperrê, mais également à celui des divinités que les sanctuaires abritaient, c'est-à-dire Amon d'*Héneket-Ânkh*⁸. Le but était, en fin de compte, de personnifier la symbiose entre le roi et le divin. Ils incarnaient, par-dessus tout, l'exultation du pouvoir royal et la suprême fonction du roi et ils auraient servi d'espace où l'éternelle régénération du pouvoir royal était possible⁹. Déjà pendant le Moyen Empire, les temples funéraires étaient destinés à perpétuer l'existence et le pouvoir du roi dans l'au-delà¹⁰.

Comme H. H. Nelson¹¹ remarqua, l'image ou le double du roi se fusionnait avec la divinité. Ainsi, le temple de Thoutmosis III aurait pu posséder une statue « d'Amon-de-

⁴ DONADONI 1999 : 9, 12.

⁵ HAENY 1997 ; LEBLANC 2010a. Selon STADELMANN (1979 : 304), ce serait le besoin de créer un espace où recevoir la barque d'Amon lors de sa visite qui aurait motivé la séparation entre les tombes et les temples.

⁶ LEBLANC 1997b ; 2010a. Malheureusement, une grande partie de ces temples sont détruits, et ils sont pour la plupart uniquement connus grâce à des références épigraphiques (STADELMANN 1978a ; 1979 ; DONADONI 1999 : 146 ; LEBLANC 2010a).

⁷ Pour une liste de ces temples, voir Leblanc 2010a.

⁸ RICKE 1939 : 27-28 ; LASKOWSKI 2006 : 207.

⁹ OTTO 1975 ; HAENY 1982 ; 1997 ; LEBLANC 1993 ; 2010a ; WILKINSON 2000 : 25, 172.

¹⁰ STADELMANN 1979 : 304.

¹¹ 1942 : 127-155.

Thoutmosis (III) »¹². Il est probable que c'est précisément sous cette forme divinisée que les rois devaient recevoir un culte dans ces édifices¹³. Cette statue aurait fait triade avec Amon et Hathor, comme semble l'indiquer un groupe assez retouché qui se trouve au Louvre, composé d'une figure masculine, d'une féminine et d'un enfant qui représente probablement Thoutmosis III¹⁴. De plus, sur la statue n° 42121 du Caire¹⁵ appartenant à Néférperet, le *Ka* de Thoutmosis III est invoqué aux côtés d'Amon¹⁶. Cela indique que ce culte n'était pas exclusivement destiné au souverain défunt associé à Osiris-roi, mais qu'il commençait déjà sur terre dans le but de perpétuer le pouvoir royal pour l'éternité. C'est après la mort du roi, que celui-ci se joignait à ces prédécesseurs sous l'aspect d'Osiris et que le temple remplissait la fonction de perpétuer sa mémoire¹⁷. Le culte à Thoutmosis III continua donc probablement après la mort du souverain¹⁸.

Amon y résidait d'ailleurs que d'une manière temporaire, sa demeure principale étant l'*Jpet-sout* (Karnak)¹⁹. En outre, bien que ce type de temples fût dédié au dieu principal thébain et au souverain, Thèbes-Ouest était principalement associé aux dieux de l'autre monde, principalement Osiris, Anubis et Hathor. Il n'est pas surprenant que ces divinités tinssent également une place significative dans les temples situés dans cette zone²⁰. Leur statut était tout de même inférieur à celui de la divinité principale et du souverain²¹. La présence de ces divinités est certainement à mettre en relation avec les aspects nettement funéraires que les Temples de Millions d'Années incluaient. La présence de Rê connectait avec l'imaginaire solaire qui existait également dans la décoration des tombes. Anubis, Ptah, Sokar et Osiris étaient associés à la thématique de la mort physique, la momification et l'entrée dans la nécropole et l'autre monde²². Hathor tenait une place particulièrement importante à cette époque. Tout au moins à Thèbes-Ouest, et comme la statue ci-dessus

¹² RICKE 1939. La fusion roi-divinité pouvait également s'effectuer avec des déesses (LEBLANC 2010a).

¹³ HAENY 1982 ; 1997 ; DONADONI 1999 : 146 ; LEBLANC 2010a. Le temple de Mentouhotep fut également une inspiration idéologique pour l'idée d'un culte conjoint du roi et la divinité (ARNOLD 1978).

¹⁴ LEGRAIN 1906a : 185.

¹⁵ LEGRAIN 1906b : statue n° 42121.

¹⁶ LEGRAIN 1906a : 185-186 ; RICKE 1939 : 31, n. 3. Dans la tombe de Menkhéper, le *Ka* du roi est invoqué à côté d'autres entités divines (*Urk.* IV : 1201 ; RICKE 1939 : 31, n. 4).

¹⁷ NELSON 1942 ; 1944 ; LEBLANC 2010a.

¹⁸ Une référence indiquant que le culte de Thoutmosis III continua après sa mort apparaît, par exemple, dans une scène de la tombe TT78 datant du règne d'Aménophis II-Aménophis III (*LD* III : 78b).

¹⁹ Selon RICKE (1939 : 28), les deux manifestations Amon-Min et Amon-Rê-*Kamoutef* sont documentées dans le *Héneket-Ânkh*. Sur les reliefs en grès, uniquement une référence à *Kamoutef* a été documentée (voir chapitre IX). Au sujet de l'emploi du concept Amon-Min, il faut toutefois être vigilant (voir GABOLDE 2018 : 513-523).

²⁰ MYŚLIWIEC 1985 : 5 ; TROY 2006 : 125.

²¹ STADELMANN 1979 : 321.

²² TROY 2006 : 153.

mentionnée semblerait également le révéler, Amon-Rê et Hathor auraient pu être vu comme un couple où le roi jouait le rôle de fils divin²³.

A partir du règne d'Hatchepsout, et sûrement même un peu avant²⁴, une nouvelle théologie se développe basée sur une « conquête du divin ». Un culte de l'image de la reine fera son apparition, mais toujours sous la forme d'Osiris. Dans ce type de temple, le culte se fondait désormais tout autant sur la symbolique osirienne que solaire. Rê y tenait d'ailleurs, sous ses différentes manifestations, une place importante. Une double nature qui se verra reproduite tout autant dans l'architecture que la statuaire²⁵. Selon L. Troy²⁶, la distribution spatiale et la décoration de ces temples signifierait que le roi défunt, en tant que contrepartie d'Amon, était actif parmi les vivants et qu'il symbolisait l'union entre Rê et Osiris. Ces scénarios mythologiques contribuaient ainsi à ce que le roi, à l'image de Rê, triomphe sur les ténèbres. Cela lui garantissait la vie éternelle à la fois que la perpétuelle régénération du pouvoir royal qu'il incarnait.

L'idée de symbiose entre le roi et Maât était la base fondamentale sur laquelle se basait l'idéologie royale²⁷. Cette symbiose est particulièrement reflétée dans les Temples de Millions d'années, dont le programme iconographique rappelle les devoirs que le roi a su parfaitement remplir. Il mérite de ce fait de devenir une entité divine, d'obtenir l'immortalité ainsi que de recevoir un culte sur terre et dans l'autre monde²⁸. Dans ce sens, tout autant les reliefs des temples comme la statuaire ou d'autres types de manifestations artistiques étaient au service de la religion et, en particulier, de l'état²⁹. D'après C. Leblanc³⁰, les scènes qui étaient représentées dans ce type de temple pourraient être divisées en quatre catégories. Leur but ultime était de mettre en valeur les actions spécifiques, tout autant que complémentaires, du roi dans l'objectif d'immortaliser les gestes et les responsabilités de la fonction royale. Le

²³ TROY 2006 : 125.

²⁴ MYŚLIWIEC 1985 : 2.

²⁵ LEBLANC 1997b ; 2010a ; TROY 2006 : 153. Ce sera à partir d'Aménophis III que le roi sera Osiris mais également Rê. Cette théologie atteindra son climax sous Akhenaton, mais les rois ramessides feront un pas en arrière vers des conceptions plus "traditionnelles" du monde dans le but de rétablir l'équilibre suite à l'interlude amarnien. Ils seront « fils d'Amon », mais en même temps des entités divines clairement définies (LEBLANC 1997b ; 2010a). Pour l'étude de la statuaire de la reine, voir TEFNIN 1979a. Pour les statues de type osirienne, voir LEBLANC 1980.

²⁶ 2006 : 153-154, 157.

²⁷ LEBLANC 1997b. Ceci est particulièrement clair pendant l'époque ramesside, lorsque l'idée de roi-dieu est sublimée. Maât a été rétablie après l'époque amarnienne et devient la base de l'idéologie royale. Le roi passe à être directement identifié à Maât, l'unique intermédiaire capable de communiquer avec les dieux et rétablir l'ordre (LEBLANC 1997b).

²⁸ STADELMANN 1979 ; HAENY 1997 ; LEBLANC 1997b. Le roi peut-être ainsi représenté sous une forme humaine mais également avec des formes ou attributs divins. C'est le cas, par exemple, des statues et colosses. Ce sont les images des *k3w* du roi qui possèdent également des noms et peuvent recevoir un culte qui leur est propre. Elles peuvent même posséder des propriétés et un clergé pour les servir (LEBLANC 2010a).

²⁹ FREED 1999.

³⁰ 1997b.

premier des thèmes représentés sur les parois des salles les plus extérieures du temple, est celui à mettre en relation avec des aspects politiques³¹. Les plus caractéristiques sont le sacre royal, en tant qu'acte politique tout autant que religieux³², ou les scènes à mettre en relation avec la *Heb Sed*, un des principaux rituels de régénération de la royauté³³. Un deuxième thème majeur est celui connecté aux aspects militaires³⁴. Le roi a le devoir de maintenir l'ordre et la stabilité dans le pays et de le protéger des ennemis extérieurs³⁵. Les aspects rituels sont, comme dans les temples exclusivement « divins », un thème iconographique majeur. En tant que responsable de maintenir l'équilibre du cosmos et la Maât³⁶, le souverain doit également ici accomplir les rituels et les cérémonies en honneur des dieux immortalisés sur les parois des temples³⁷.

Les Temples de Millions d'Années à Thèbes-Ouest sont clairement documentés depuis le début de la XVIII^e dynastie³⁸ (pl.1d) mais ils sont généralement très mal conservés. D'ailleurs, comme il a déjà été signalé plus haut, la rive ouest ne s'était pas encore beaucoup développée avant le règne d'Hatchepsout et de Thoutmosis III. Le Temple de Millions d'Années et la tombe d'Ahmosis n'ont jamais été retrouvés. La tombe d'Aménophis I^{er} devait sûrement se trouver à Dra Abu el-Naga³⁹. Son temple est attesté épigraphiquement⁴⁰ mais il pourrait également s'agir du temple *Men-Jset* situé au sud de Dra Abu Naga et qui fut semblait-il également dédié à Ahmès-Néfertiry⁴¹. Le temple de Thoutmosis I^{er} est également connu grâce à des sources écrites et doit encore être définitivement localisé⁴². De nombreux matériaux appartenant aux temples sont documentés⁴³. Comme il a déjà été signalé dans le chapitre I, le temple de Thoutmosis II aurait pu également être un Temple de Millions d'Années, bien que ce terme n'apparaisse sur aucun fragment découvert dans ce temple.

³¹ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 266-285.

³² LEBLANC 1997b.

³³ MYSLIWIEC 1985 : 12 ; LEBLANC 1980.

³⁴ LEBLANC 1997b.

³⁵ DERCHAIN 1966 ; BONHEME ET FORGEAU 1988 : 113-117, 119-120, 124.

³⁶ HORNUNG 1982 : 213-216 ; ASSMANN 1989 : 124-134 ; 2001 : 3-5.

³⁷ LEBLANC 1997b. Nous devons garder à l'esprit que certaines différences existent entre les Temples de Millions d'Années d'époque pré-amarnienne et ceux d'époque ramessides. Ces derniers reflètent une théologie et idéologie beaucoup plus développée qui se reflètent dans leur architecture et leur programme iconographique.

³⁸ Selon HARING (1997 : 22), le premier temple qui peut-être incontestablement désigné comme Temple de Millions d'Années est celui de Thoutmosis III.

³⁹ POLZ 2007 : 105-105 ; 172-194.

⁴⁰ HAENY 1997 : 92.

⁴¹ BADAWI 1968 : 365 ; POLZ 2007 : 104-111.

⁴² WINLOCK 1929 ; LEBLANC 2010a.

⁴³ Une étude des fragments provenant des parois de ce temple est actuellement en cours de la part de J. Iwaszczuk (IWASZCZUK 2012 ; 2017 : 257-259).

Le lieu choisi pour l'édification du *Héneket-Ânhk*, se trouve entre les collines d'El-Assassif et El-Khokha, d'où il est possible d'apercevoir parfaitement la colline de Qournah. C'est le premier temple qui est construit à la limite entre le désert et les terres cultivables⁴⁴, à quelques 100 mètres au nord du Ramesseum construit par Ramsès II et au sud-est de la Vallée de Deir el-Bahari⁴⁵. Il est orienté est-ouest, comme la majorité des édifices de cette zone, en relation avec l'orientation locale du Nil⁴⁶ (pl.1). De nos jours, la délimitation du temple et certaines de ses structures sont toujours visibles bien que la route de Thèbes-ouest coupe le temple en deux à travers la première cour, ce qui provoque que le premier pylône apparaisse comme isolé. Comme nous l'avons déjà signalé, la zone choisie pour l'emplacement du temple était déjà occupée par une nécropole du Moyen Empire et de la Deuxième Période Intermédiaire, datée de la XI^e à la XIII^e dynastie et sur laquelle la structure thoutmoside fut édifiée⁴⁷.

Le « *ḥwt ḥnkt ʿnh* »⁴⁸ ou « *ḥwt Mn-ḥpr-Rʿ ḥnkt-ʿnh* », le Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III, a été traduit par différents auteurs comme « Thoutmôsis III-apportant-la-vie »⁴⁹, « le temple de *Menkhéperre* doté de vie »⁵⁰ ou finalement « Le Temple (appelé) Celle qui est dotée de vie » et « Le Temple (appelé) Celle qui dote Menkheperre de vie », respectivement⁵¹. Il est également possible de le traduire comme « le temple de *Menkhéperre* qui s'appelle doté de vie ». Comme il a été signalé plus haut, plusieurs temples datés du règne de Thoutmosis III reçurent la dénomination de Temple de Millions d'Années. À Thèbes-Ouest, le *Djeser-Akhet* construit vers la fin du règne fut également désigné de la sorte⁵². Il semble

⁴⁴ SCHRÖDER 2010 : 95. Au sujet de la colline de Qournah, voir POLZ 2001.

⁴⁵ La manière dont les temples furent disposés à Thèbes-Ouest et leur ordre chronologique n'est pas encore complètement éclaircie. Il a été suggéré, qu'à la suite d'Aménophis I^{er}, tous les rois qui creusèrent leurs tombes dans la Vallée des Rois construisirent leurs temples dans une ligne orientée vers le sud-est suivant la limite inférieure des collines (WINLOCK 1929 ; BADAWI 1968 : 365). Dans ce cas, les rois d'époque ramesside auraient de nouveau commencé à construire leurs temples au nord de Deir el-Bahari. Le temple de Thoutmosis II qui se trouve beaucoup plus au sud (GABOLDE 1989) et le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari seraient donc une exception à la règle. Si cela est le cas, cette organisation pourrait être associée avec l'arrivée de l'inondation, symbole de prospérité et d'abondance (GABOLDE 1989 ; LEBLANC 2010a), dont le roi était précisément le garant (GERMOND 1979).

⁴⁶ WILKINSON 2000 : 172 ; SHALTOUT *et al.* 2003.

⁴⁷ SECO ÁLVAREZ 2015 : 107-108. Voir chapitre I, 2.

⁴⁸ 

⁴⁹ LEGRAIN 1906a.

⁵⁰ WEIGALL 1907 ; LEBLANC 2002.

⁵¹ LEBLANC 2010a : 26. Une autre inscription faisant probablement référence à ce temple, le désigne comme « *t3 ḥwt (n) nswt Mn-ḥpr-Rʿ m3ʿ-ḥrw ḥr ntr ʿ3 ntj ḥr jmntt w3st* » : « Le temple du roi Menkheperre justifié auprès du grand dieu, qui est à l'ouest de Thèbes » (KRI III : 391 ; LEBLANC 2010a : 26).

⁵² BARGUET 1962 : 284 ; LIPINSKA 1977 : 50-51.

pourtant que le *Héneket-Ânk* fut celui spécifiquement conçu pour recevoir le culte funéraire et le culte en vie du souverain⁵³.

Probablement commencé pendant les premières années de la co-royauté, le temple de Thoutmosis III fut, comme nous le verrons plus loin, l'objet de plusieurs phases de construction⁵⁴. Bien qu'aucune date ne nous soit parvenue nous indiquant quand la construction du temple fut commencée, il est probable que cela arriva très tôt, pendant la régence ou la période de co-royauté⁵⁵. Selon Ricke⁵⁶, les travaux auraient pu commencer même avant ceux du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari en l'an 7. De plus, certaines inscriptions sur des jarres découvertes datant du début des règnes de plusieurs souverains semblent indiquer que, dans ce type de temples, les travaux devaient non seulement commencer peu de temps après le couronnement du nouveau roi, mais également que ces édifices étaient mis en fonction avant même qu'ils ne fussent achevés. Le sanctuaire contenait à lui seul la spiritualité nécessaire pour le correct déroulement du culte⁵⁷. Cela est logique compte tenu que la statue « d'Amon-de-Thoutmosis (III) » était destinée à recevoir un culte en vie du roi et que celui-ci devait, de ce fait, nécessairement commencer le plus rapidement possible.

La référence la plus ancienne au *Héneket-Ânk* nous vient d'un bloc appartenant à un soubassement (N° 290) de la Chapelle Rouge d'Hatchepsout⁵⁸ qui représente une procession de figures de fécondités agenouillées présentant des offrandes. Chacune d'elles personnifie un temple ou une construction royale, dont le nom repose sur la tête de la figure⁵⁹. Le temple est mentionné à la suite des Temples de Millions d'Années de Thoutmosis I^{er} et d'Hatchepsout, lors de la mention des festivités réalisées en l'honneur d'Amon de Karnak⁶⁰ (pl.8h). Cela nous indique qu'au moins en l'an 16, une partie du temple devait être achevée, tout au moins dans sa première phase. Le culte devait s'y dérouler normalement pour que des offrandes puissent être apportées à l'Amon de Karnak⁶¹. La deuxième et dernière mention datée du temple se

⁵³ STADELMANN 1979 : 304 ; DOLINSKA 1994 : 33 ; HAENY 1997 : 96, n. 55. Nous reviendrons sur le matériel conservant le nom du temple dans le chapitre VII.2.

⁵⁴ RICKE 1939 : 16-25 ; SECO ÁLVAREZ 2012a : 68.

⁵⁵ RICKE 1939 : 36, n. 15 ; NIMS 1955 : 114 ; LACAU ET CHEVRIER 1977-1979 : 80 ; HELCK 1961 : 94 ; REDFORD 1986a : col. 543, n. 71-73.

⁵⁶ RICKE 1939 : 6.

⁵⁷ LEBLANC 1997b ; 2010a.

⁵⁸ GAUTHIER 1929 : vol. 6, 148 ; LACAU *et al.* 1977-1979 : 80, §131 ; BURGOS ET LARCHE 2006 : 19.

⁵⁹ STEPHAN 2008 : 115.

⁶⁰ RICKE 1939 : 5-6 ; LASKOWSKI 2006 : 207 ; MARUÉJOL 2007 : 77 ; SECO ÁLVAREZ 2012a : 68.

⁶¹ RICKE 1939 : 5-6.

trouve dans les « Annales »⁶². A la suite de la troisième commémoration suivant l'expédition asiatique de l'an 23, cinq jours de fêtes sont décrétés en l'occasion de la cinquième Fête d'Amon dans lesquelles le *Héneket-Ânkh* participe⁶³. Le temple devait donc fonctionner en tant que lieu de culte en l'an 23. La présence du cartouche d'Hatchepsout sur plusieurs supports, mais également sur la décoration en grès provenant du temple, serait également une indication qu'au moins une première phase d'édification se déroula lorsque la reine était encore au pouvoir⁶⁴. A cela s'ajoute que la partie nord-est du mur d'enceinte a livré des briques portant le nom de la reine et de son père Thoutmosis I^{er}, ce dernier étant accompagné de la qualification de « juste de voix »⁶⁵.

Des briques crues identifiées sur la môle nord du pylône portent le nom de couronnement accompagné de l'épithète « *nb hps̄* ». Il semblerait que cette épithète ne se retrouve que dans la première moitié du règne autonome de Thoutmosis III et qu'il ne sera plus utilisé postérieurement. En conséquence, il semble possible d'affirmer que le pylône fut construit dans les premières décades du règne autonome⁶⁶. Il est logique de penser que, suite à la disparition d'Hatchepsout, le roi décida d'entreprendre des travaux d'agrandissement dans son Temple de Millions d'Années. L'épithète « *hk3 M3̄t* » localisée sur des briques crues de la zone nord-est du mur indiquerait une phase de construction à partir de l'an 21 ou peut-être même l'an 24⁶⁷. Sa date d'apparition semble d'ailleurs coïncider avec la première campagne de travaux majeurs postérieure à la disparition d'Hatchepsout pendant la deuxième partie de la troisième décennie du règne de Thoutmosis III⁶⁸. Des additions significatives furent sûrement réalisées après l'an 30. Ricke⁶⁹ signala d'ailleurs que l'épithète « *nb hps̄* » aurait pu être utilisée uniquement à partir de la première *Heb Sed* de Thoutmosis III en l'an 30 et que l'élargissement du temple aurait été effectué en cette occasion. D'autres ajouts eurent lieu probablement dans les années 49-50 du règne⁷⁰. Un ostraca publié par W. C. Hayes⁷¹ mentionne des travaux réalisés dans le temple en l'an 49 du règne parallèlement à ceux du

⁶² BREASTED 1899 : 123 ; *Urk.* IV : 741.

⁶³ RICKE 1939 : 6 ; REDFORD 2003 : 137-138.

⁶⁴ SECO ÁLVAREZ 2012a : 68.

⁶⁵ RICKE 1939 : 8, n°15.

⁶⁶ LASKOWSKI 2006 : 208 ; SECO ÁLVAREZ 2012a : 68. Cette épithète ne se retrouve pas dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari (LASKOWSKI 2006 : n. 151 ; WIERCINSKA 1986).

⁶⁷ RICKE 1939 : 18-19. SETHE 1896 : 21-56 ; 1898 : 24-81 ; 1932 : 51-53, 58-62 ; *Urk.* IV : 833-838, 601, 5 ; LABOURY 1998 : 66-68 ; VON BECKERATH 1999 : 226-227 ; BISTON-MOULIN 2012a.

⁶⁸ BISTON-MOULIN 2012a. Nous reviendrons sur les épithètes documentées sur les fragments en grès découverts dans le temple dans le chapitre VII.

⁶⁹ 1939 : 19. Il propose cette datation d'après SETHE (*Urk.* IV : 601).

⁷⁰ RICKE 1939 : 19 ; REDFORD 1986a : col. 543, n. 73.

⁷¹ HAYES 1960 : pl. XIII, n° 21, cf. rto 16.

temple que Thoutmosis III construit à Deir el-Bahari. Cela indiquerait que le roi effectua encore des travaux dans le temple vers la fin de son règne.

Selon J. Wiercińska⁷², ces possibles modifications architecturales pourraient correspondre aux travaux d'agrandissement qui étaient nécessaires pour que la nouvelle barque portative d'Amon puisse être accueillie dans le temple, et qui furent parallèlement entrepris dans le temple du souverain à Deir el-Bahari. Il est également possible qu'il pourrait s'agir de la troisième phase de construction pendant laquelle une possible chapelle dédiée à Hathor fut érigée à l'angle sud-est du temple sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin. Ricke émet d'ailleurs des arguments défendant que ce fût Aménophis II qui accomplit ou acheva la décoration de cette chapelle. Il signala également que des fragments incluant le cartouche d'Aménophis II furent découverts dans cette zone⁷³. Certains indices épigraphiques et iconographiques, dont nous reparlerons dans l'analyse des fragments de reliefs préservés, permettent de supposer que, comme déjà l'indiqua Ricke⁷⁴, le temple n'était pas complètement fini à la mort de Thoutmosis III. Soit les travaux continuèrent sous le règne de son successeur, soit ce dernier fut tout au moins inclus dans la décoration de certaines parties ou scènes du temple⁷⁵.

Les festivités et les processions étaient un des éléments clé de ce paysage rituel et ils devaient précisément servir à réactiver l'énergie vitale dans le but de maintenir la balance et l'harmonie sur terre⁷⁶. La « Fête de la Vallée », comme c'est le cas également de la « Fête d'Opet » qui se déroulait sur la rive est, devient particulièrement importante à partir de la XVIII^e dynastie⁷⁷. Cette fête qui existait au Moyen Empire et dont le temple de Mentouhotep à Deir el-Bahari était le centre⁷⁸, fut réactivée pendant le règne d'Hatchepsout. Bien que celui de son prédécesseur fût toujours vénéré⁷⁹, c'est son temple qui devint le centre de la procession, dont l'orientation coïncidait avec l'axe est-ouest du complexe de Karnak⁸⁰. À

⁷² 1993 ; 2010.

⁷³ RICKE 1939 : 31.

⁷⁴ RICKE 1939 : 29 ; SECO ÁLVAREZ 2012a : 68.

⁷⁵ Cela ne serait pas étonnant, compte tenu que certains temples datés vers la fin du règne montrent les deux souverains côte à côte (voir chapitre I.2).

⁷⁶ BLEEKER 1967 : 18-23 ; ASSMANN 1991 : 108-109 ; HAENY 1997 ; DONADONI 1999 : 146 ; STADLER 2008 ; LEBLANC 2010a.

⁷⁷ Pour le déroulement de la fête, voir entre autres FOUcart 1924 ; SCHOTT 1952 : 5-133 ; TROY 2006 : 139-146 ; STADLER 2008.

⁷⁸ Voir un graffito mentionnant la fête (WINLOCK 1947 : 84, pl. 40, 1), une stèle aujourd'hui au Louvre (VERNUS 1987 : 163-181) et la stèle CG 20476 (LANGE ET SCHÄFER 1902 : 73-74 ; SCHOTT 1952 : 94). Pour la scène de la barque d'Amon, voir NAVILLE 1907 : pl. XIII.B

⁷⁹ ARNOLD 1974b : 67-68, 94-95.

⁸⁰ DOLINSKA 2007. La procession d'Amon qui était célébrée durant le règne d'Hatchepsout est souvent citée comme « la Belle Fête de la Vallée ». Bien qu'il n'y ait aucun doute sur le fait que la reine réactive cette fête, il n'est pas possible

cette occasion, la barque d'Amon visitait chaque Temple de Millions d'Années, dont sans aucun doute celui de Thoutmosis III à Qournah⁸¹, et à l'intérieur desquels la salle hypostyle et la chapelle de la barque étaient préparées pour la recevoir.

L'importance de cette fête dans le cadre de l'idéologie royale se reflète dans le fait que Thoutmosis III remplace le temple de la reine par le *Djeser-Akhet* comme but ultime de la procession. Il agrandit la barque divine et modifie l'axe principal des temples pour permettre son passage. Nous avons déjà signalé plus haut l'importance d'Hathor dans les temples situés sur la rive gauche de Thèbes et sa connexion avec Amon. Elle semble, d'autant plus, être incluse dans les célébrations de la « Fête de la Vallée » à Deir el-Bahari⁸². Plusieurs scènes de la salle hypostyle de la chapelle de la déesse pourraient représenter une procession en son honneur⁸³ et ils signaleraient qu'elle devait tenir une place importante dans ces célébrations⁸⁴. Thoutmosis III construit d'ailleurs également une deuxième chapelle d'Hathor dans cette vallée⁸⁵. Certains temples possédaient ainsi une importance particulière dans ce paysage religieux. Après avoir traversé le fleuve, la procession commençait dans la Vallée de Deir el-Bahari et elle finissait dans *Iat-Tjamet*, le temple de Médinet Habou, considéré comme le troisième temple le plus important de culte à Amon⁸⁶. D'une certaine manière, lorsque la

d'affirmer qu'elle s'appelait de cette manière. La seule référence au nom de la fête dans le temple d'Hatchepsout est une addition tardive pouvant correspondre à l'époque post-amarnienne (KARKOWSKI 1992 : 163 ; DOLINSKA 2007). Pour les différents termes documentés pour le règne d'Hatchepsout, voir DOLINSKA 2007. L'expression « Fête de la Vallée » ou « Fête de la Vallée de l'ouest » apparaît pour la première fois dans la tombe anonyme TT 129 datée de la fin du règne de Thoutmosis III/début du règne d'Aménophis II (SCHENKEL 1975 ; KAMPP 1996 : 418). De plus, il semble qu'au moins plus tardivement, ce festival incluait également les visites que les membres de la famille faisaient aux tombes familiales qui incluaient des célébrations. C'est seulement dans la deuxième moitié de la XVIII^e dynastie qu'une référence claire à la « Belle fête de la Vallée » apparaît et il n'est pas certain que la fête qui se déroulait sous les règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III incluait ces aspects cultuels (TROY 2006 : 161). SCHOTT (1950 : 94, n. 3) voit dans la tombe de Nebamon une référence à ces festivités. Pour la date à laquelle cette fête avait lieu, voir DOLINSKA 2007.

⁸¹ RICKE 1939 : 27. Bien qu'il ne soit nulle part indiqué clairement que la procession annuelle d'Amon qui se déroulait sur la rive gauche de Thèbes s'arrêtait à chaque temple de Millions d'Années, plusieurs éléments permettent de penser que cela devait être le cas au moins pour certains d'entre eux. Une stèle d'Aménophis III mentionne la visite aux « dieux de l'ouest » (*Urk.* IV : 1650 ; DOLINSKA 1994) qui devait faire référence aux rois défunts auxquels les temples étaient dédiés. Dans les tombes thébaines, des références au *Héneket-Ânkh* et au *Khénemet-Ânkh* de Thoutmosis I^{er} apparaissent dans le contexte de la procession qui devait s'y arrêter (*Urk.* IV : 136, 150, 897, 919, 929, 955, 1216, 1425, 1479). Dans la tombe de Neferhotep datée du règne d'Ay, le *Héneket-Ânkh* est mentionné dans ce contexte aux côtés du temple de Thoutmosis I^{er}, et où il est signalé qu'« Amon s'y repose comme il en avait l'habitude dans les temps anciens » (SCHOTT 1952 : 109, n. 75). Ainsi, suite à l'époque amarnienne, le culte à Amon et probablement également la procession qui s'arrêtait dans les temples les plus importants de la rive gauche de Thèbes sont restaurés.

⁸² Il a été suggéré qu'Hathor aurait pu, de même qu'Amon, uniquement visiter ce temple lors du déroulement de la fête (BROVARSKI 1976 : 69-71). L'importance d'Hathor est évidente dans le *Djeser-Akhet*, le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari (DOLINSKA 1994), qui incluait également une chapelle d'Hathor.

⁸³ PM II : 350-351, (27)-(30) ; NAVILLE 1901 : 88-91.

⁸⁴ Un texte signale la connexion entre cette procession d'Hathor et la présence d'Amon à Deir el-Bahari (*Urk.* IV : 307.15-308.8 ; NAVILLE 1901 : pl. XC-XCI). Selon GUNDLACH (1998 : 67-68), la procession d'Hathor aurait été incorporée dans celle d'Amon lors de sa visite annuelle à Deir el-Bahari.

⁸⁵ HAENY 1997 ; BEAUX 1995 ; DOLINSKA 2007. Sans aucun doute, le monument le plus imposant devait toujours être le temple, encore vénéré, de Nebhepetrê Mentouhotep à Deir el-Bahari, le but originel de la procession annuelle du « Festival de la Vallée » (ARNOLD 1997 : 74-76).

barque portative d'Amon contenant la statue divine traversait le fleuve pour visiter les temples de Thèbes-Ouest pendant la « Fête de la Vallée », le dieu s'unissait à chacune de ses multiples manifestations que les temples abritaient⁸⁷.

Les temples devaient de la sorte suivre le calendrier des festivités, divines ou royales, et participer à la vie religieuse⁸⁸. Le culte aux divinités était ainsi rempli de la même manière que dans les autres temples de type exclusivement « divin »⁸⁹. Nous possédons ainsi différentes références aux activités cultuelles qui se déroulaient dans le temple et auquel celui-ci participait, dont la mention dans la Chapelle Rouge et dans les « Annales » citées un peu plus haut. Comme d'autres constructions cultuelles, ce type de temple avait également besoin de services et d'un personnel religieux et profane sous le contrôle d'un responsable du trésor. Il a déjà été signalé que le temple de Thoutmosis III était desservi par un clergé spécial, dont plusieurs noms et fonctions ont été identifiés⁹⁰. Une partie du temple aurait pu être également ouverte à un plus grand public⁹¹ et de nombreux objets votifs et stèles pouvaient être placés dans les zones les plus externes des temples.

Le rôle de ces édifices n'était donc pas uniquement religieux mais aussi politique et social, économique et administratif. Ils contrôlaient un personnel interne et externe, travaillant pour les institutions royales et ils étaient responsables de la redistribution de produits aux populations des alentours⁹². Ces entités religieuses devinrent, avec le temps, de plus en plus importantes et des éléments clés du pouvoir royal⁹³. A l'intérieur de l'enceinte sacrée du temple, des annexes économiques et administratives s'établirent afin d'exploiter économiquement les zones des environs, activité qui perdurait au-delà la mort du roi⁹⁴. Pourtant, il semble que cette activité pouvait également diminuer ou même disparaître après la

⁸⁶ Amon y était vénéré sous la forme de *Kematef*, le serpent qui s'autogénère. C'était le lieu de naissance des dieux de l'Ogdoade (OTTO 1975 ; WESTENDORF 1986 ; ZIVIE-COCHE 2009 : 205) où Amon jouait le rôle d'« Ancêtre des Huit Dieux primordiaux ». Le temple possédait une salle de la barque afin d'y abriter la barque d'Amon lors de sa visite (BADAWI 1968 : 365). Pour une analyse récente à ce sujet, voir ZIVIE-COCHE 2009.

⁸⁷ NELSON 1942 ; KEMP 1989 : 209. Il n'est pas certain que la trajectoire de la procession de la « Fête de la Vallée » ait toujours été la même. La barque d'Amon devait, suivant les règnes, passer sûrement en priorité par le temple du roi régnant. Selon DOLINSKA (2007), même à l'époque de Thoutmosis III il n'est pas clair que la barque d'Amon passait une nuit dans le *Djeser-Akhet*, le temple du roi à Deir el-Bahari, car il est possible que cela avait lieu dans le *Héneket-Ânkh*. La procession aurait pu inclure à ce moment-là le *Djeser-Akhet*, le *Héneket-Ânkh*, le *Khénemet-Ânkh* de Thoutmosis I^{er} et peut-être également *Djeser-Set* à Médinet Habou, comme des références à des bouquets présentés en l'honneur de ces fêtes documentées dans ces temples pourraient indiquer (NIEDZIOLKA 1995 : 263, fig. 1).

⁸⁸ LEBLANC 2010a.

⁸⁹ GUNDLACH 2001.

⁹⁰ Pour des exemples voir WEIGALL 1906 : 122 ; RICKE 1939 : 39-40 ; LEGRAIN 1906a : 185-187 ; HELCK 1961 : 94-97. Au sujet du personnel de temple voir, par exemple, SAUNERON 1960 ; MARTIN-PARDEY 1986.

⁹¹ NIMS 1956.

⁹² EZZAMEL 2005 ; BRYAN 2001 : 58.

⁹³ HARING 1997 ; LEBLANC 2010a.

⁹⁴ JANSSEN 1979 : 509 ; LEBLANC 2010a.

disparition du souverain⁹⁵. A la fin de l'époque ramesside et probablement à cause de la crise politique, sociale et idéologique de cette époque, la construction de ce type d'édifice déclina. Les nécropoles et les temples sont pillés et abandonnés. Postérieurement, lorsque les prêtres d'Amon restaureront l'ordre pendant la XXI^e dynastie et ils réorganiseront l'institution royale, ce type d'édifices n'aura plus sa place dans le panorama religieux et politique du moment⁹⁶.

2. Les particularités architecturales du *Héneket-Ânkh*

Le temple de Thoutmosis III, situé à la limite du massif montagneux thébain, fut bâti sur un terrain assez rocheux, ce qui explique qu'il fût également choisi pour le creusement de tombes. La roche présente à cet endroit une constitution assez friable mais à la fois facile à travailler⁹⁷. Ainsi, la planification du temple s'adapta et pris avantage du terrain naturel pour l'édification de ses structures. La roche est visible à certains endroits, principalement dans le coin sud-ouest. Dans cette zone, une partie du mur de périmètre en briques crues repose sur le massif rocailleux⁹⁸. Alors que, par exemple, les temples de Deir el-Bahari présentent une structure particulière qui s'explique par la gradation du terrain, la situation est différente pour les édifices construits en plaine⁹⁹. Certains temples d'époque pré-amarnienne, comme le *Héneket-Ânkh* ou celui de Thoutmosis IV à Qournah, sont édifiés sur plusieurs cours échelonnées en terrasses et entourées d'un mur d'enceinte en briques crues. Dans le cas du *Héneket-Ânkh*, la différence de niveau entre le pylône et la cour supérieure est d'environ 7 m. L'effet recherché devait être dorénavant similaire, bien qu'à plus petite échelle, à celui du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹⁰⁰.

Bien que les Temples de Millions d'Années possèdent la même dénomination et une fonction certainement spécifique, chaque temple présentait néanmoins ses propres particularités. L'iconographie et l'architecture étaient assez standardisées, mais des spécificités existaient aussi selon le règne comme c'est le cas, par exemple, pour le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari¹⁰¹ ou le temple de Thoutmosis II mentionné auparavant¹⁰².

⁹⁵ HARING 1997 : 273.

⁹⁶ Des temples sont construits sous Sheshonq I et Osorkon II, mais il s'agira probablement des derniers, car ils ne se seront plus une réponse aux demandes de la société. Les édifices et les cultes qui y étaient célébrés vont tomber dans l'oubli et uniquement des temples divins et autres constructions associées à des individus vénérés seront dorénavant édifiés à Thèbes-Ouest (LEBLANC 2010a).

⁹⁷ Cela provoqua précisément l'effondrement de plusieurs de ces structures funéraires, entre autres, lorsque le vidage du sable lors des fouilles fut effectué.

⁹⁸ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106-107.

⁹⁹ DONADONI 1999 : 160.

¹⁰⁰ Voir WYSOCKI 1986 ; 1992.

¹⁰¹ DOLINSKA 1994.

Nous devons garder à l'esprit que la planimétrie de ce type de temples devient de plus en plus complexe au fil du temps, les structures ramessides étant assez différentes de celle de l'époque pré-amarnienne¹⁰³.

Dans le cas du *Héneket-Ânhk*, seules quelques traces appartenant à l'architecture originale du temple se trouvent encore *in situ*, dont quelques vestiges de fondations des murs, de bases de colonnes et de deux piliers ainsi que du pavement (pl.7a-e,8c-f). Toutefois, Ricke¹⁰⁴ parvint d'une manière assez convaincante à proposer une hypothèse de plan et à déterminer la fonction de certaines salles, dont la disposition serait similaire à d'autres temples de Thèbes-Ouest et à l'*Akh-menou*¹⁰⁵ (pl.3). Bien que toujours comme hypothèse, nous continuerons à nous baser fondamentalement sur les trois reconstructions qu'il propose comme outil de travail.

Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre antérieur, trois phases de construction furent identifiées par Ricke¹⁰⁶ d'après l'observation de la stratigraphie et la disposition des différentes structures¹⁰⁷ (pl.4a). Les fouilles actuelles n'ont fondamentalement pas changé cette vision, à quelques détails près. La structure traditionnelle de ces types de temples se compose d'un pylône, d'une cour, d'une salle hypostyle et du sanctuaire proprement dit¹⁰⁸. Puisque les Temples de Millions d'Années de la zone de Thèbes à la XVIII^e et à la XX^e dynastie sont essentiellement dédiés à Amon, ils présentent donc les mêmes caractéristiques qu'un temple typique du Nouvel Empire. Cela semble également avoir été le cas dans le *Héneket-Ânhk* (pl.6). Le sanctuaire se trouve sur l'axe central du temple qui divise celui-ci en deux moitiés¹⁰⁹. A partir de cet axe, le reste des chambres sont disposées de manière symétrique vers le nord et vers le sud¹¹⁰.

Pendant la première phase, la terrasse supérieure fut édifée, zone où étaient situés le sanctuaire proprement dit, la salle hypostyle, le péristyle et le portique d'accès principal¹¹¹. Une disposition similaire à celle du Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹¹². Cette partie

¹⁰² GABOLDE 1989.

¹⁰³ HAENY 1997.

¹⁰⁴ 1939 : 9-15.

¹⁰⁵ LASKOWSKI 2006 : 209.

¹⁰⁶ 1939.

¹⁰⁷ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106.

¹⁰⁸ DONADONI 1999 : 146-148.

¹⁰⁹ BADAWI 1968 : 365 ; GUNDLACH 2001.

¹¹⁰ GABOLDE 1989.

¹¹¹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106.

¹¹² DABROWSKI 1968 : 39-46.

plus élevée s'étend sur 60 m² où le sanctuaire et la chapelle d'Amon étaient situés. Une rampe d'approximativement 2.75 m de dénivellation connectait cette zone avec une cour de 40 m de long. Cette première phase d'édification fut entourée d'une enceinte en briques crues de 5 m d'épaisseur et d'au moins 10 m de hauteur et fermée par un mur à l'est également en brique crue. Il mesurait 80 m de largeur et 100 m de longueur¹¹³. La première partie de cette structure était composée d'un sanctuaire dans sa partie centrale et de deux salles vers le sud et vers le nord. Le sanctuaire, qui ici occupait 33,6 m de largeur et 50,90 m de longueur, possédait dans les temples égyptiens à son tour habituellement une salle servant à loger la barque d'Amon. Elle faisait face à une deuxième pièce qui abritait la statue du dieu et qui possédait une double fausse-porte au fond¹¹⁴. Ricke¹¹⁵ proposa deux reconstructions possibles pour cette partie centrale du temple. Soit la salle située dans l'axe proprement dit était entourée de chaque côté par une autre salle qui faisait la même longueur (reconstruction A), soit ces salles adjacentes étaient divisées en deux. Dans ce dernier cas, les chambres qui se trouvaient à l'ouest auraient été alors connectées par un accès à la salle axiale (reconstruction B et C) (pl.3).

Le culte présenté aux dieux était similaire à celui de tout autre temple, bien qu'incluant également celui présenté à la statue du roi¹¹⁶. Pourtant, dans les Temples de Millions d'Années situés à Thèbes-ouest, le culte royal semble toujours être à caractère funéraire et associé avec un culte aux prédécesseurs auxquels le roi régnant se sentait particulièrement attaché. Il ne semble pas qu'il exista une zone ou une salle du temple exclusivement dédié au culte du roi¹¹⁷. Selon Ricke¹¹⁸, la première salle du côté sud, près du sanctuaire, pourrait correspondre à une chapelle dédiée au culte de Thoutmosis III (pl.3). Cette hypothèse se base principalement sur la découverte de fragments et de blocs en grès appartenant à une voûte décorée avec le rituel des heures, dont certains furent localisés dans ce secteur¹¹⁹. Le plus proche parallèle, et l'unique complètement préservé, se trouve dans la chapelle des offrandes d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹²⁰. La reconstruction de la décoration de la voûte à partir des

¹¹³ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106. Les mesures qui sont données dans ce chapitre ne sont pas définitives, car la structure et l'architecture du temple sont encore en cour d'étude.

¹¹⁴ BADAWI 1968 : 365 ; HAENY 1997 ; GUNDLACH 2001. En relation à l'importance croissante des processions dès le règne d'Hatchepsout, à partir de Thoutmosis III la salle de la barque devient une partie obligatoire de l'architecture des temples (TROY 2006 : 140). Deux temples, celui de Thoutmosis II (STADELMANN 1979 : 309) et le temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (HÖLSCHER 1939 : 17, 47, fig. 41, 49) ont leurs plans altérés afin d'accommoder la salle de la barque.

¹¹⁵ 1939 : 10.

¹¹⁶ NELSON 1942.

¹¹⁷ DONADONI 1999 : 148 ; HAENY 1997 ; GUNDLACH 2001. Des statues royales de plus petite taille pouvaient être également placées dans d'autres parties des temples, généralement à l'intérieur de niches qui étaient situées dans des zones destinées à la présentation d'offrandes où le déroulement d'un rituel (ARNOLD 1962 : 57-61 ; MYSLIWIEC 1985 : 6-8).

¹¹⁸ 1939 : 10-11.

¹¹⁹ Les fragments les plus importants furent déjà publiés par RICKE (1939 : 11, 31, pl. 8-10).

¹²⁰ KARKOWSKI 2001 : 146-148.

blocs et des fragments identifiés dans le *Héneket-Ânkh* que proposa Ricke aurait permis de vérifier que la longueur de cette salle était similaire à celle de Deir el-Bahari.

Une stèle fausse-porte appartenant probablement à cette partie du temple fut retrouvée à Médinet Habou. Elle fut remployée, face contre terre, comme seuil de porte et se trouve aujourd'hui parfaitement préservée dans la cour d'époque ptolémaïque faisant face au petit temple de la XVIII^e dynastie. Elle était surmontée d'un tableau orné de deux scènes symétriques figurant Thoutmosis III présentant une offrande à Osiris et à Anubis en présence d'une déesse des heures¹²¹. La fonction des autres salles de ce secteur sont difficiles à déterminer. Il est possible qu'une salle dédiée au culte de Thoutmosis II fût également placée dans cette partie du temple. Ricke¹²² mit en doute que cette possible chapelle fut construite pendant la co-royauté, contrairement aux autres salles situées dans cette partie du sanctuaire. Il plaça une salle entre la possible chapelle des offrandes dédiée à Thoutmosis III et le mur d'enceinte interne du sanctuaire et qui aurait pu être divisée en deux parties¹²³ (pl.3).

Plus loin vers le sud, une série de trois chambres et un possible autel fut identifié par Ricke¹²⁴. Les restes du pavement en grès et des parties de blocs en grès sans décoration appartenant aux parois sont préservés *in situ* (pl.2c,3). Il émit l'hypothèse qu'il aurait pu s'agir de magasins connectés au sanctuaire ou à une série de salles dédiées à une divinité particulière. Les fouilles actuelles ont permis d'établir que ces salles étaient certainement connectées avec le sanctuaire, mais leur fonction est toujours impossible à définir.

Sur le côté nord du sanctuaire, comme c'est le cas à Deir el-Bahari, une cour dédiée au culte solaire au milieu de laquelle était placé un autel aurait pu exister. La deuxième salle du côté nord fut ainsi interprétée par Ricke comme une possible cour ouverte car un bloc qui aurait pu appartenir à un autel fut trouvé dans cette partie du temple¹²⁵ (pl.2c,3). Cependant, aucun autre indice ne permettrait de supposer l'existence d'une salle dédiée au culte solaire, à l'exception de parallèles établis avec le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari et des temples d'époque postérieure. Le roi aurait ainsi symbolisé le lien qui l'unissait à son père sur terre, le

¹²¹ RICKE 1939 : 31 ; PM II : 461 ; MARUEJOL 2009 : 240.

¹²² RICKE 1939 : 15.

¹²³ RICKE 1939 : 11-12.

¹²⁴ 1939 : 16.

¹²⁵ RICKE 1939 : 12, 16. La porte qu'il reconstruit entre la salle adjacente nord du sanctuaire et cette possible cour ouverte est complètement hypothétique (*Ibid* : 12).

roi précédant, mais également à son père divin, Rê. Le droit de succession était ainsi complètement garanti¹²⁶.

En se basant sur le plan du temple de Thoutmosis IV, Ricke proposa de placer face à ces salles du fond, une série de trois vestibules allongés et traversés par une rangée de colonnes¹²⁷ (pl.3). Une salle d'offrandes faisait souvent face aux salles du sanctuaire. D'un point de vue architectural, elle symbolisait un passage entre la partie arrière du temple et la partie frontale¹²⁸. Dans le temple d'Hatchepsout, l'accès aux salles sud des offrandes se fait aussi au moyen d'un vestibule, mais à ciel ouvert¹²⁹, ce qui ne serait probablement pas le cas ici. Il faut également signaler que la première partie du complexe, composée du sanctuaire proprement dit et des salles situées vers le sud et vers le nord, se trouvent à un niveau plus bas que le reste de la terrasse supérieure, le point le plus haut étant le portique¹³⁰ (pl.4e).

Cette deuxième partie du temple est précédée par une nouvelle série de salles réparties de chaque côté de ce que devait être la salle hypostyle, dont la fonction est, à ce jour, impossible à déterminer (pl.3,6). Vers le nord, deux salles allongées auraient pu exister, mais aucune évidence archéologique ne prouve qu'elles étaient connectées avec l'éventuelle cour à ciel ouvert¹³¹. Vers le sud, une unique salle avec huit colonnes a été proposée alors que la salle hypostyle centrale aurait pu avoir seize colonnes¹³². Pour la quatrième partie, Ricke se basa sur les temples de la rive ouest d'Hatchepsout, d'Aménophis II et de Thoutmosis IV. Il reconstruisit une grande cour à portique ou péristyle qui pouvait être entourée d'une série de colonnes sur chaque côté¹³³. Cette zone aurait pu aussi avoir possédé sur son axe principal une rangée de colonnes plus grandes que celles situées vers le sud et vers le nord, lesquelles auraient occupé tout l'espace de la cour¹³⁴. Un couloir existait sur les côtés nord, sud et nord-est, alors que le côté sud-est incluait un escalier pour accéder au toit¹³⁵. Cette partie frontale

¹²⁶ STADELMANN 1979 ; HAENY 1997 ; DONADONI 1999 : 148 ; GUNDLACH 2001. Pendant l'époque Ramesside, lorsque la triade de thébaine devient plus importante, sur chaque côté de la chapelle d'Amon, nous trouverons également une chapelle dédiée à Mout et une autre à Khonsou (STADELMANN 1979).

¹²⁷ RICKE 1939 : 12.

¹²⁸ MYŚLIWIEC 1985 : 6 ; ARNOLD 1962 : 42-43.

¹²⁹ KARKOWSKI 2001 : 146-149.

¹³⁰ RICKE 1939 : pl. 7.

¹³¹ RICKE 1939 : 13. Reconstruction A sans porte connectant les deux parties ; reconstruction B et C avec une porte les connectant (*Ibid* : pl. 5, 6).

¹³² RICKE 1939 : 13.

¹³³ Reconstruction A de RICKE (1939 : pl. 5).

¹³⁴ RICKE 1939 : 14, Reconstruction B (pl. 6).

¹³⁵ RICKE 1939 : 14, Reconstruction A et B (pl. 5, 6).

était le lieu où la barque d'Amon émergeait de l'intérieur du temple pour apparaître au public¹³⁶.

Finalement, la cinquième partie du complexe était composée d'une façade à portique qui devait correspondre à l'entrée du sanctuaire proprement dit, laquelle donnait accès au péristyle. Au long de la façade, Ricke établit qu'une rangée de dix piliers devait exister, dont deux bases sont toujours *in situ* dans le côté sud¹³⁷ (pl.2c,3,5,6,7e,8e,f). Il émit l'hypothèse qu'il s'agirait de piliers osiriaques en se basant sur l'analogie existante avec le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, le temple d'Aménophis II et celui de Thoutmosis IV. De plus, Weigall¹³⁸ déclara dans son rapport avoir découvert, entre autres, un fragment de couronne appartenant à une statue osiriaque qui pouvait correspondre à ce genre de piliers¹³⁹. Il est également possible que deux rangées de colonnes se trouvaient derrière les piliers, dont le mur se trouve être la limite du péristyle. Si ces colonnes existèrent, alors la cour-péristyle aurait dû être divisée en trois parties¹⁴⁰. Selon Ricke¹⁴¹, si cette dernière hypothèse s'avérait vraie, il était possible que la salle située vers le sud ait pu correspondre à une chapelle dédiée au culte de Thoutmosis II, comme c'est également le cas pour Ramsès I^{er} dans le temple de Seti I^{er} à Qournah. Pourtant, les parallèles de cette époque à Thèbes-Ouest présentent généralement une cour à portique ouverte dans cette partie du temple. De ce fait, Ricke signala que l'hypothèse de reconstruction A serait la plus plausible¹⁴² (pl.3a).

Comme nous l'avons signalé plus haut, à la suite de ce portique, qui aurait pu être la façade principale du temple, se trouvait une terrasse. La rampe située sur l'axe principal connectait la terrasse supérieure à la deuxième cour qui se trouvait donc à un niveau inférieur (pl.3,4e,8b). La zone de la deuxième cour¹⁴³ présente également huit trous creusés dans la roche qui aurait servi à planter des arbres (pl.7b,8d). Ce fait permettrait d'imaginer une zone de cour-jardin avec deux rangées d'arbres symétriquement disposées de chaque côté de la rampe¹⁴⁴. Bien que cette première phase d'édification semble être assez cohérente au niveau

¹³⁶ MYSLIWIEC 1985 ; HAENY 1997.

¹³⁷ RICKE 1939 : 13-14 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 113-116.

¹³⁸ 1906 : 123-125.

¹³⁹ L'étude des fragments pouvant correspondre à des statues osiriaques est toujours à réaliser. L'état très fragmentaire du matériel rend sans aucun doute très difficile cette tâche.

¹⁴⁰ RICKE 1939 : 14-15, reconstruction C (pl. 6).

¹⁴¹ RICKE 1939 : 14.

¹⁴² RICKE 1939 : 15, pl. 6.

¹⁴³ Cette zone a été principalement travaillée par les archéologues I, Nouredine et A, Moreno Onorato.

¹⁴⁴ Une disposition similaire aurait existé dans le temple d'Aménophis, fils de Hapou (ROBICHON ET VARILLE 1936 : 27-29, pls, XX-XXI) et celui de Thoutmosis III à Deir el-Bahari (LIPINSKA 1977 : 60-61, 98).

architectural, cela ne voudrait pas pour autant dire que toutes les salles de cette zone reçurent leur fonction ultime et leur décoration au même moment.

Pendant une seconde phase de construction, la plateforme qui faisait face au portique de la terrasse supérieure est élargi, passant de quelques 5.20 m à 13.10 m. Une nouvelle rampe substitue la précédente¹⁴⁵ et le mur d'enceinte est allongé vers l'est. Une cour frontale de 45 m de long et un pylône monumental de 65 m de long par 9 m de large¹⁴⁶, connectés au mur de périmètre, sont ajoutés à la structure originelle (pl.4a,3,6). Ce pylône devint la nouvelle entrée principale du temple¹⁴⁷. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la différence de niveau entre la zone la plus basse située au premier pylône et la terrasse supérieure est d'environ 7 m. D'un point de vue esthétique, cela devait être très attrayant et monumental¹⁴⁸ (pl.4,c,e).

Dans la zone de la deuxième cour, une rangée de pierres située vers le côté nord de la rampe menant à la terrasse supérieure et séparée de quelques mètres du mur du rempart nord de cette terrasse a été récemment identifiée (pl.5). Ces pierres ne furent pas documentées par nos prédécesseurs, probablement parce qu'ils ne dégagèrent pas cette zone. Cette ligne de pierre semble correspondre à une autre qui est cette fois simplement marquée du côté sud de la rampe, taillée dans la roche naturelle qui se trouve à cet endroit (pl.8b). Alors que dans le côté nord, l'espace entre la lignée de pierres et le rempart est plat et correspond au niveau du sol de la deuxième cour, le côté sud présente un aspect rocheux qui ne fut jamais travaillé et aplani. Cela pourrait signifier que cet espace aurait pu être rempli par différents matériaux et que la ligne de pierre correspondît au commencement d'un mur, comme la morphologie de la pierre semble indiquer. Jusqu'à présent, aucun indice ne permet de penser que cette zone eut des piliers ou des salles internes. Une simple façade aurait pu exister de chaque côté de la rampe. Ainsi, il semblerait que la première section du temple construite en pierre - dans l'état actuel des connaissances - se trouverait être cette partie de la deuxième cour puisque les pylônes étaient construits en briques crues¹⁴⁹.

Faisant face au pylône, deux autres grands trous creusés dans la roche furent découverts, similaires à ceux repérés dans la deuxième cour. Ils devaient probablement être remplis avec

¹⁴⁵ RICKE 1939 : 17-20.

¹⁴⁶ Voir HÖLSCHER 1943 ; BADAWY 1966 : 33-46 ; SOUROUZIAN 1981 ; SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2012-2103 : 330 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 110-112. RICKE (1939 : 19) tenta également de fouiller complètement cette structure, mais l'opposition des habitants de la zone l'en empêcha. HÖLSCHER (1934 : pl. 33) comme RICKE (1939 : 19) mentionnent les similarités entre ce pylône et celui d'Horemheb.

¹⁴⁷ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106.

¹⁴⁸ SECO ÁLVAREZ 2015 : 107.

¹⁴⁹ Nous verrons plus en détail dans le chapitre VI l'utilisation des matériaux selon les parties du temple et ce que cela implique pour la compréhension de la décoration du temple.

de la terre fertile provenant du Nil et être utilisés comme jardinière pour des arbres, dont la fonction devait être tout autant symbolique que décorative¹⁵⁰. Un quai existait sûrement en face du pylône, connecté au Nil par un canal artificiel. Dans la deuxième phase d'édification, l'aire du temple est élargie de 60 m avec une autre cour – la première à partir de l'entrée par le pylône – et une nouvelle rampe menant à la cour plus ancienne. La zone de la première cour n'a pratiquement point été travaillée à cause de la présence de la route la coupant en son milieu et elle est donc assez méconnue. Une rampe connectait le pylône avec l'entrée à la deuxième cour, dont l'angle d'inclinaison devait être aux alentours de 4° (pl.4e). Les évidences archéologiques semblent indiquer qu'elle fut construite en briques crues et recouvertes avec des dalles en calcaire¹⁵¹.

Une possible chapelle dédiée à la déesse Hathor fut construite dans la zone située au sud du sanctuaire, à savoir dans la deuxième cour. Les parties inférieures de cette structure se superposaient à celles déjà existantes de la cour, dont un des trous pour des arbres. Cela indiquerait qu'il s'agissait de la dernière étape de travaux dans cette zone¹⁵² qui pourrait peut-être correspondre à une troisième phase de construction. Cette nouvelle zone posséderait également une rampe dans le même axe que la chapelle et parallèle à la rampe centrale principale (pl.3,7b). Elle était lisse au centre et formée de marches de faible hauteur sur les côtés. Celle-ci conduisait à la terrasse sur laquelle s'élevait la chapelle. Un portique soutenu par des piliers à chapiteaux hathoriques, dont un fragment fut peut-être découvert par Ricke (pl.8g), devait représenter la façade principale. Celle-ci aurait donné accès à une salle hypostyle et à un sanctuaire¹⁵³ (pl.3). Ricke¹⁵⁴ proposa trois possibles reconstructions pour cette zone. La rampe aurait pu être bordée de chaque côté par quatre¹⁵⁵ ou par trois piliers, dans ce cas une deuxième rangée de piliers, plus élevée, aurait pu exister au niveau supérieur de la rampe, servant de portique et d'accès à la possible salle hypostyle. La rangée avant de piliers aurait en partie caché la vue de la façade de la salle hypostyle¹⁵⁶ (pl.3,4b,c,d).

¹⁵⁰ SECO ÁLVAREZ 2015 : 112-113. Des éléments similaires semblent avoir existé dans le Temple de Mentouhotep à Deir el-Bahari (ARNOLD 1979 : 144-145) et le « Trésor de Thoutmosis I^{er} » à Karnak (JALRUET 1994 : 21-22, pl. 38 et 42). Malheureusement, probablement à cause du niveau d'humidité de cette zone, les parois en briques crues ont disparu et aucun élément organique n'a pu être détecté (SECO ÁLVAREZ 2015 : 113).

¹⁵¹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 120.

¹⁵² RICKE 1939 : 21. L'épithète « *hk3 w3st* » découverte sur des briques crues (*Ibid*) et « *stp R^c* » identifié sur les restes d'un possible montant supérieur de porte reconstruit par RICKE (*Ibid* : fig. 4) pourraient correspondre à une étape postérieure à l'an 30 (*Ibid* ; *Urk.* IV : 601). Ces fragments appartenant à un montant de porte n'ont pas été à nouveau identifiés lors des travaux actuels.

¹⁵³ RICKE 1939 : 21-25 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 106.

¹⁵⁴ RICKE 1939 : 22-23.

¹⁵⁵ Reconstruction A et B (RICKE 1939 : pl. 5, 6).

¹⁵⁶ RICKE 1939 : 21-23, Reconstruction C (RICKE 1939 : pl. 6, 7).

Une porte indépendante donnant accès à cette chapelle est percée dans le mur d'enceinte est. Elle donne accès à une petite cour qui se trouve en fait dans l'angle supérieur sud-ouest de la première cour. Cet espace est fermé au sud et à l'ouest par les murs d'enceinte et au nord et à l'est par deux nouveaux murs. Une autre entrée est percée dans le mur d'enceinte sud. Une série de piliers auraient existé dans ce vestibule d'entrée, dont deux bases sont encore *in situ*¹⁵⁷ (pl.3,5). Il semble, comme nous l'avons indiqué plus haut, qu'Aménophis II aurait achevé la décoration d'au moins une partie du temple, dont sûrement celle de cette possible chapelle d'Hathor. Cela fut sûrement également le cas pour la chapelle dédiée à la déesse par Thoutmosis III à Deir el-Bahari¹⁵⁸. Ricke¹⁵⁹ suggéra également que le nouvel accès à la chapelle d'Hathor aménagé dans l'enceinte sud, aurait été commandité par Aménophis II dans le but de connecter son propre Temple de Millions d'Années à cette chapelle.

L'état actuel dans lequel l'architecture et la décoration du temple se trouve rend difficile l'identification de cette zone comme appartenant à une chapelle dédiée à Hathor. Pourtant, le Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari possède également des sanctuaires séparés pour deux divinités importantes particulièrement honorées à Thèbes-ouest. La chapelle d'Hathor se trouvait vers le sud, comme cela aurait également été le cas dans le temple de Thoutmosis III. Vers le nord, deux autres chapelles, une supérieure et une inférieure, étaient dédiées à Anubis¹⁶⁰. Aucun indice indiquant l'existence de chapelles dédiées à ce dieu ne subsiste dans le *Héneket-Ânkh*. Les similarités entre les deux temples sont toutefois notables. Les structures localisées dans le *Héneket-Ânkh*, permettraient également de penser qu'il s'agissait d'une partie importante du temple et qu'elle était, d'une certaine manière, indépendante du sanctuaire principal, comme c'est également le cas dans les parallèles ci-dessus cités. A part la statue du Louvre déjà mentionnée auparavant représentant probablement la triade Amon-Hathor-Menkheperre, d'autres fragments appartenant à une statue présentent le roi comme « aimé d'Amon » et « aimé d'Hathor »¹⁶¹. De plus, un prêtre était associé au culte d'Hathor dans le *Héneket-Ânkh*¹⁶². Ces éléments prouvent vraisemblablement l'existence de cette chapelle¹⁶³.

¹⁵⁷ RICKE 1939 : 24-25.

¹⁵⁸ RICKE 1939 : 29..

¹⁵⁹ RICKE 1939 : 25.

¹⁶⁰ HAENY 1997 ; MYŚLIWIEC 1985 : 6

¹⁶¹ RICKE 1939 : 29, fig. 5.

¹⁶² RICKE 1939 : 29, n° 15 dans la liste d'officiers de RICKE (*Ibid* : 39/40). Un fragment de stèle préserve également l'inscription « *ḥwt-ḥr ḥt.(y) jb ḥnkt-ʿnh nbt pt ḥnwt t3wj* » (WEIGALL 1907 : 135, n° 24).

¹⁶³ Une étude des objets votifs et des stèles découvertes lors des fouilles qui pourraient être dédiés à la déesse Hathor est en cours de la part de M. Franco González.

Sur le côté nord du sanctuaire, mais à l'intérieur de la zone entourée par le mur, une série de structures également en briques crues étaient placées au long d'une bande de 20 m de long¹⁶⁴. Déjà, les fouilles et le plan final de Daressy dévoilèrent des petites maisons irrégulières avec des murs très fins¹⁶⁵. De nouveau Weigall y travailla¹⁶⁶, ainsi que Ricke qui y ajouta les données proposées par ses prédécesseurs à son plan définitif du temple¹⁶⁷ (pl.2). Ce arriva à la conclusion, erronée, que ces maisons ne dataient pas de l'époque de Thoutmosis III. Il les attribua à une époque postérieure qui aurait correspondu à une phase d'abandon et de destruction du temple pendant laquelle un groupe d'habitants serait venu s'installer à l'abri du mur d'enceinte nord. Aujourd'hui nous savons qu'il s'agissait d'une zone de magasins et d'ateliers. Des vestiges similaires ont été retrouvés du côté sud du sanctuaire¹⁶⁸. Cette zone ne fut point travaillée par Daressy mais elle le fut par contre par Weigall et ensuite par Ricke¹⁶⁹.

Cependant, la zone extérieure du mur de périmètre sud ne fut jamais fouillée par ces derniers et elle fut couverte des déchets provenant de leurs travaux. Des vestiges de structures en briques crues avec des murs épais furent découverts par le projet lors des fouilles dans ce secteur. Elles devaient probablement correspondre à un secteur administratif. Les structures en briques situées à l'intérieur et à l'extérieur du mur sud étaient connectées par une porte creusée dans le mur. De même, un escalier aurait permis l'accès à la partie supérieure de celui-ci¹⁷⁰. Weigall¹⁷¹ supposa que ces structures étaient destinées à des magasins ou à des habitations pour les prêtres. Elles devaient, sans aucun doute, être connectées à des dépendances administratives.

Dans la partie nord de la deuxième cour, là où des magasins du temple étaient situés, des structures datées de l'époque d'Amarna et ramesside couvraient ceux thoutmosides. Elles furent déjà en partie fouillées par Daressy, qui les identifia comme des constructions datant de la XIX^e et la XX^e dynastie¹⁷². Deux structures furent édifiées dans la zone de la chapelle d'Hathor, touchant le mur sud. Ricke les définit comme des maisons de prêtres et les data à partir de l'époque d'Aménophis IV¹⁷³.

¹⁶⁴ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106.

¹⁶⁵ 1926 : 14-15, n. 3; plan : 16.

¹⁶⁶ 1907 : 286.

¹⁶⁷ 1939 : 25-27.

¹⁶⁸ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106, n. 13.

¹⁶⁹ 1939 : pl. 4.

¹⁷⁰ SECO ÁLVAREZ 2015 : 106, n. 13, 110.

¹⁷¹ 1906 : 125.

¹⁷² 1926 : 14-15, n. 3.

¹⁷³ RICKE 1939 : 25.

Lors des fouilles dans cette zone, un mur datant du règne d'Aménophis IV a été identifié grâce à un cartouche. De même, une série de salles de l'époque de Ramsès II furent fouillées pendant la saison 2013. Ces travaux permirent d'exposer les jambages de portes en calcaire et de deux linteaux, l'un en calcaire (INV. N° 9498) et l'autre en grès (INV. N° 15064). Ils présentent une scène similaire où Khonsou, premier prêtre de Menkhéperrê, est en adoration devant les cartouches de Thoutmosis III. Ce prêtre vécut au temps de Ramsès II, un indice que le culte dans le temple était encore actif à cette époque. Un clergé lui était rattaché, dont le principal, Khonsou, aurait commandité une structure dans l'enceinte du temple¹⁷⁴.

Pendant ou postérieurement au règne de Ramsès II l'effondrement de l'intérieur du côté nord du mur de périmètre est du temple se produisit¹⁷⁵. Ces évidences nous donneraient une date *ante quem* pour l'abandon de cette partie du temple, à savoir le règne de Ramsès II. Weigall pensait que le temple cessa de fonctionner comme tel avant le règne d'Aménophis IV. Il croyait, erronément, que le nom du dieu Amon-Rê était en général préservé à l'exception d'une seule fois où le nom avait été regravé¹⁷⁶. Mais déjà Ricke observa que cet abandon dut sûrement arriver au moins sous le règne Ramsès II, puisque plusieurs cas de restaurations post-amarniennes furent découverts¹⁷⁷. De plus, Wiegall mentionna une statue portant le cartouche de Ramsès II¹⁷⁸. Des restaurations ramessides dans le temple sont, par exemple, mentionnées dans une statue d'un nommé Djedia qui dirigea les travaux¹⁷⁹. Ainsi, il est certain que le temple fut l'objet de la *damnatio* amarnienne et qu'il fut ensuite restauré. C. Leblanc émit toutefois l'hypothèse que l'abandon définitif aurait pu se produire postérieurement à Ramsès III¹⁸⁰, car cet édifice est cité lors du récit fait d'une grève de travailleurs en l'an 29 de son règne¹⁸¹.

¹⁷⁴ SECO ÁLVAREZ 2015 : 116-117 ; SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015c. Pas très loin de ces linteaux furent découvertes les parties inférieures de deux statues de granit noir en position assise, l'une avec le nom d'intronisation de Thoutmosis III (INV. N° 15079), et l'autre appartenant à un prêtre (INV. N° 15216) (SECO ÁLVAREZ 2015 : 117).

¹⁷⁵ SECO ÁLVAREZ 2015 : 117, n. 29. Les rangées de brique crues étaient parfaitement visibles ainsi que la manière dans laquelle elles s'étaient déplacées. Une anastylose fut effectuée sur cette partie du mur, dû à l'impossibilité de conserver l'état de l'effondrement en tant que tel. Ceci permit de fouiller une zone qui n'avait jamais été travaillée auparavant (SECO ÁLVAREZ 2015 : 117).

¹⁷⁶ WEIGALL 1906 : 122.

¹⁷⁷ 1939 : 6-7.

¹⁷⁸ WEIGALL 1906 : 136, 29.

¹⁷⁹ HELCK 1961 : 94. RICKE (1939 : 6) mentionne la possibilité qu'une stèle publiée par WEIGALL (1906 : 135, 23) pourrait correspondre à une stèle de restauration de Seti I^{er}.

¹⁸⁰ LEBLANC 2002.

¹⁸¹ HELCK 1961 : 94.

DEUXIEME PARTIE

METHODOLOGIE ET DESCRIPTION GENERALE DU MATERIEL

CHAPITRE IV

L'étude du programme iconographique sur grès : Objectifs et Méthodologie

1. Objectifs et justification de l'étude

Comme nous l'avons vu précédemment, de nombreux matériaux ont été découverts tout au long des différentes saisons de fouilles dans le périmètre du temple ainsi que dans les zones utilisées comme dépôts par nos prédécesseurs à l'extérieur de celui-ci. De la structure du temple, la grande majorité correspond à des blocs et des fragments de reliefs en grès mais aussi en calcaire. Ils appartiennent autant aux parois décorées du temple qu'à d'autres éléments architecturaux. Dès la première saison de fouille réalisée en 2008, le projet dut faire face à la nécessité d'inventorier les matériaux qui furent entreposés par Weigall et Ricke dans le magasin adossé au mur de périmètre ouest et ceux récupérés aux niveaux superficiels du temple. Les structures en grès en formaient la majeure partie et leur nombre augmenta au long des différentes saisons de fouilles¹.

La documentation de ces blocs et fragments continua pendant les campagnes archéologiques successives, parallèlement au déroulement des fouilles. Alors que le nombre de numéros d'inventaire croissaient, il devenait impérieux d'étudier cette grande quantité de matériel. Il s'agissait d'une tâche particulièrement compliquée à cause de l'état de destruction des parois et des autres éléments architecturaux du temple. Ce travail d'identification et d'analyse fut en partie déjà réalisé lors des travaux réalisés sur le site². Néanmoins, le besoin

¹ SECO ÁLVAREZ 2012a : 66.

² J. Martínez Babón est l'égyptologue responsable depuis 2009 du travail de documentation et d'analyse préliminaire des reliefs et des autres objets découverts sur le site.

d'une étude approfondie et synthétique des restes correspondant à la décoration pariétale du temple devint évident, compte tenu de leur nombre important.

Ce projet de thèse surgit donc de la nécessité d'étudier cette grande quantité de fragments en grès. C'était d'autant plus intéressant qu'il s'agissait d'un temple laissé à l'abandon à cause de son état de destruction depuis les fouilles de Ricke à la fin des années 30. En conséquence, une étude globale de sa décoration faisait défaut. Ainsi, la majorité du matériel est jusqu'à présent inédit ou il a fait uniquement l'objet de publications partielles de la part de Weigall³ et Ricke⁴ ainsi que dans le cadre du projet hispano-égyptien⁵. Un accord signé en 2013 entre l'université de Tübingen, l'université de Granada, la *Fundación Botín*, *Santander Universidades* et le Projet du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III a permis le financement de deux thèses doctorales, dont l'une est ici présentée⁶. Grâce à cela, il fut possible, d'une part, de documenter le matériel *in situ* lors des différentes saisons de fouilles se déroulant approximativement d'octobre à décembre. D'autre part, lors des différents séjours réalisés de janvier à septembre dans l'Institut d'Égyptologie de l'Université de Tübingen, il fut possible de procéder aux recherches bibliographiques et à l'analyse du matériel.

L'importance de cette construction dans le contexte du règne de Thoutmosis III est aussi à signaler, s'agissant du Temple de Millions d'Années d'une des figures les plus importantes de la XVIII^e dynastie. Comme il a été déjà entrevu dans le premier chapitre, ce règne est caractérisé par un contexte idéologique, social, culturel et politique particulier. L'interlude amarnien signifiera, sans aucun doute, un tournant au niveau idéologique et artistique par rapport à l'époque ramesside. Cette spécificité se retrouvera également dans les programmes constructifs qui seront entrepris à cette époque. L'étude approfondie du *Héneket-Ânkh* a pour but de contribuer à la connaissance que nous possédons sur l'activité architecturale développée pendant son règne. Il faut évidemment tenir compte des différentes phases de constructions dont l'édifice fut l'objet. Nous avons vu que les travaux dans la zone commencèrent probablement dès le début du règne de Thoutmosis III, pendant la régence ou la période de co-royauté, et continuèrent après sa mort.

Cette dissertation se centre fondamentalement, comme nous le verrons dans la deuxième partie, sur les blocs en grès conservant des reliefs. De nombreux reliefs en calcaire ont

³ 1906.

⁴ 1939.

⁵ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 : 8-10 ; SECO ÁLVAREZ *et al.* 2012 : 342-346 ; SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015d ; MARTINEZ BABON 2012 ; 2015 ; CHAPON 2016 ; 2017 ; 2018.

⁶ La deuxième thèse actuellement en cours est menée par M. Franco González.

également été documentés. Ils sont, en revanche, beaucoup moins nombreux que ceux en grès, bien qu'un certain nombre d'entre eux soient de plus grande taille. La meilleure conservation au niveau du relief et de la taille de ces blocs a permis une identification beaucoup plus rapide des scènes qui devaient y être représentées. Ils semblent pouvoir être principalement attribués à la zone du sanctuaire. Les fragments de petites tailles sont encore dans l'attente d'une étude plus approfondie. Compte tenu du nombre de fragments en grès inventoriés et les types d'éléments préservés sur les blocs en calcaire, la direction du projet du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III décida que la thèse ici présentée devait se centrer uniquement sur les reliefs en grès. Des brèves références seront faites aux reliefs en calcaire lors de l'analyse des fragments en grès ainsi que dans la synthèse finale.

Il semble que le grès fut, *à priori*, la pierre utilisée dans la majeure partie du temple⁷. Les blocs et les fragments en grès correspondant à la couverture en voûte qui représentaient le rituel des heures pourraient appartenir à une chapelle d'offrandes avec un caractère funéraire dédiée à Thoutmosis III. Les plus importants furent en grande partie déjà publiés par Ricke⁸ et ils font l'objet d'une étude parallèle⁹. Il en est de même pour les reliefs appartenant à des parties de toits qui se seraient trouvés dans d'autres salles. Ils ne seront pas abordés dans ce travail mais feront l'objet d'une étude globale postérieure.

Le premier objectif au commencement de ce projet de thèse fut d'organiser et d'améliorer la base de données des fragments de reliefs en grès récupérés grâce aux fouilles anciennes et récentes effectuées dans le temple. Une des premières questions à résoudre fut l'origine de ces reliefs. Les premières fouilles minutieuses du temple furent, comme il a déjà été signalé dans le chapitre II, réalisées par Weigall au début du XX^e siècle. Dans son rapport, il indiqua que la majorité des reliefs en grès et en calcaire, ainsi que d'autres éléments archéologiques, découverts lors des fouilles furent entreposés dans le magasin adossé au mur de périmètre ouest du sanctuaire. Cependant, il signala également que les objets de petite taille, comme les stèles ou les statues, et peut-être, certains reliefs importants furent envoyés au Musée du Caire. D'autres objets et des petits éléments sont transférés au temple de Médinet Habou¹⁰. Malheureusement, déjà dans les années 30, Ricke mentionna que ces matériaux étaient introuvables¹¹.

⁷ Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre V.2.

⁸ RICKE 1939.

⁹ Étude menée par F. A. Loeffler. Voir également EL-NAGGAR 1999 : Textes, 55 ; planches, 63.

¹⁰ 1906.

¹¹ 1939 : 2.

Une première recherche de ces reliefs fut déjà initiée par la direction du Projet à son commencement dans les magasins de la zone thébaine, mais sans succès. Ce travail de localisation devra se dérouler non seulement dans les magasins de la zone de Thèbes¹², mais également dans les différents musées et collections privées où des reliefs provenant du *Héneket-Ânk* auraient pu être envoyés ou vendus¹³. Une recherche encore plus exhaustive serait donc à développer dans le futur afin d'établir un catalogue et une vision encore plus complète des reliefs qui appartenaient au temple¹⁴. Dans le cadre de cette thèse, uniquement les matériaux emmagasinés et découverts à l'intérieur du site sont inclus, dont la quantité et les particularités justifient parfaitement un travail de thèse à part entière. A cette étude, des nouveaux reliefs pourront être ajoutés dans un futur. Il s'agit d'une part de ceux qui pourront encore être découverts lors des travaux archéologiques qui sont encore à terminer et, d'autre part, ceux qui pourraient être hypothétiquement localisés dans des magasins ou des musées. Comme cela fut indiqué précédemment, les fouilles des différents secteurs qui pouvaient apporter des possibles éléments architecturaux, sont fondamentalement achevées et très peu de reliefs contenant des informations essentielles pourraient encore être récupérés.

Un deuxième objectif sera l'identification, à partir du catalogue, de possibles scènes et de formuler des hypothèses sur le programme iconographique sur grès qui fut conçu et accompli dans le temple. Ricke¹⁵ déclara que les fragments trouvés dans le magasin situé dans la zone du sanctuaire étaient, soit trop petits, soit ils présentaient une iconographie qui n'apportait rien de nouveau à celle déjà connue pour d'autres temples de l'époque même s'ils étaient assez grands pour permettre une identification. Certainement, l'état du matériel rend très compliqué l'interprétation du programme iconographique du temple. Néanmoins, il est indispensable d'identifier, inventorier et présenter ces reliefs dans le cadre d'un projet qui a

¹² Les remplois de blocs provenant du *Héneket-Ânk* dans l'antiquité qui sont à ce jour documentés ont déjà été signalés dans le chapitre II.

¹³ Aucun relief provenant du temple n'a été, jusqu'à présent, identifié dans le Musée du Caire. Un bloc appartenant à une paroi du temple pourrait se trouver à Hanover, Musée Kestner 1951.67 (PM II : 428). Un fragment de grès (W1371) contenant le nom du temple se trouve également dans la collection de l'Egypt Centre Y Ganolfan Eifftaid de l'Université de Wales, Swansea (<http://www.egypt.swan.ac.uk/the-collection-2/the-collection/w1371/>). Il aurait fait partie de la collection de Robert de Rustafjaell achetée par Henry Wellcome en 1906, lors d'une vente aux enchères à Sotheby (probablement lot 57 ou 58). Finalement, un bloc en calcaire figurant une partie d'une barque royale appartiendrait selon J. Wiercińska au temple (IWASZCZUK 2017 : 276). Il se trouve actuellement dans le Landesmuseum à Mainz am Rhein (PJG 72) (Sammler-Pilger-Wegbereiter : 33, fig. 2). De nombreux autres objets se trouvent dans différents musées, dont le Musée du Caire (voir, par exemple, PM II : 427-429). Il s'agit probablement du même fragment mentionné dans HARDWICK ET RIGGS (2010 : n. 16) qui indique qu'il fut inclus dans : Sotheby's (london), *Catalogue of the Collection of Egyptian Antiquities formed in Egypt by R. de Rustafjaell esq.*, 19-21 December 1906, Pl. X, 4, où le numéro de lot ne serait, par contre, pas indiqué. La date de cette enchère, 1906, indique que juste après les fouilles de Weigall, de nombreux objets et reliefs furent vendus ou offerts au lieu d'être envoyés au Musée du Caire ou emmagasinés. Des briques crues et des objets provenant probablement du *Héneket-Ânk* se trouvent, par exemple, dans le Metropolitan Museum of Art (HAYES 1959b : 118-119).

¹⁴ Cette tâche s'avèrera sans aucun doute ardue, car souvent aucune indication claire de la provenance du relief n'apparaît et il est souvent difficile d'attribuer un fragment à des édifices concrets pendant une période donnée.

¹⁵ 1939 : 2.

pour objectif une étude approfondie du temple. L'analyse de ces reliefs peut également apporter des informations intéressantes et contribuer au corpus de scènes connues pour cette époque.

Il faut signaler que, bien que l'un des objectifs préliminaires de ce travail fut la création d'un catalogue des reliefs découverts dans le *Héneket-Ânkh*, le but ultime de cette thèse est de présenter certains reliefs qui peuvent nous apporter des informations intéressantes quant au programme décoratif du temple avant sa destruction et non d'exposer un simple acompte des fragments de parois préservés. Cela s'avérerait non seulement pratiquement impossible compte tenu du nombre de blocs et de fragments préservés, mais ne présenterait pas, d'autant plus, un grand intérêt. Uniquement une sélection de ces reliefs sera donc incluse dans le catalogue et dans les planches finales. Dans sa monographie, Ricke décida également de ne présenter qu'une petite sélection de matériel. Toutefois, il n'approfondit pas l'identification des différentes scènes qui auraient pu exister dans le temple.

Lorsque cela est possible et présente un intérêt particulier, des hypothèses de reconstructions de certaines scènes seront présentées. Les éléments architecturaux en grès ne possédant point de reliefs seront brièvement décrits dans le chapitre dédié à la description du matériel¹⁶. Nous devons souligner le fait que l'analyse et la reconstruction du plan architectural du temple n'est pas le but de cette thèse, mais son programme iconographique. Uniquement à certaines occasions, et lorsque cela est possible, une ébauche concernant la disposition d'un élément architectural donné pourrait être présentée. D'un autre côté, la reconstitution de pans de parois est, malheureusement, très compliquée à cause de l'état de conservation du matériel. Ce type de reconstitution dépasse, d'ailleurs, les possibilités de la thèse ici présentée. Toutefois, quelques hypothèses de reconstructions à mode explicatif seront proposées.

Comprendre la répartition exacte du grès ou du calcaire selon les salles est très difficile si nous tenons compte de l'état de conservation du matériel et de l'architecture de l'édifice. Certaines conjectures peuvent être toutefois tentées, comme nous le verrons dans la synthèse finale. Il sera également intéressant de voir en quoi l'analyse de ces fragments pourra contribuer à la connaissance que nous possédons des différentes phases de construction du temple ou des particularités artistiques que ces reliefs présentaient originellement.

¹⁶ Voir chapitre V.2.

2. Méthodologie d'étude

La première phase de l'étude, à savoir la documentation et l'observation directe du matériel, se déroula directement sur le site. Les trois premières saisons du Projet du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III furent non seulement dédiées à la documentation des matériaux provenant des fouilles, mais également de ceux qui étaient entreposés dans le Magasin de Weigall-Ricke. Ces derniers furent extraits et documentés et puis les grands blocs en calcaire furent à nouveau placés à l'intérieur de cette structure¹⁷. Les autres matériaux, dont ceux en grès, seront organisés dans les magasins fermés disponibles sur le site et au moyen d'*Hassiras*. Les saisons subséquentes continueront à être en grande partie vouées à cette tâche. Tout matériel découvert sur le site a suivi un processus de documentation similaire. Dans le cas des éléments architecturaux, ils ont été postérieurement distribués sur des *Hassiras* selon le type de matériel (pl.9a). Chaque élément identifié comme matériel archéologique a reçu un numéro d'inventaire inscrit sur sa partie la moins visible. Un rang de numéros fut attribué selon le type d'objet, afin qu'ils suivent une série consécutive d'inventaire. Une rangée spécifique, correspondant à la série 15000 fut attribuée aux éléments considérés comme particulièrement intéressants, appartenant aux parois en grès du temple ou autre.

Après avoir reçu un numéro d'inventaire, chaque relief ou objet est décrit, mesuré et dessiné au moyen d'un sketch sur une fiche de documentation individuelle. Une ou plusieurs photographies sont prises en fonction du type d'objets ou du matériel en question. Dans le cas des reliefs, sauf dans des besoins particuliers, les fragments et blocs sont situés en plan horizontal et perpendiculaire par rapport à l'objectif de l'appareil photographique. La lumière, selon la norme qui existe pour la documentation des reliefs¹⁸, provient obliquement du côté gauche supérieur du fragment. En général, la lumière utilisée est naturelle, mais du fait de l'intensité solaire pendant une grande partie des heures de travail, certains reliefs furent également photographiés en lieu clos au moyen d'un éclairage artificiel¹⁹. A la fin de chaque saison de fouilles, les fragments et blocs sont à nouveau emmagasinés *in situ*²⁰.

¹⁷ Lorsque le magasin de Weigall-Ricke fut démoli en 2016, ces blocs furent exposés sur une structure située dans le coin sud-ouest du temple.

¹⁸ Voir par exemple les normes de la Chicago House (VERTES 2014).

¹⁹ Le photographe officiel du Projet, A. Amin, a été le responsable de photographier une grande partie du matériel pour la base de données finale. Une autre partie fut réalisée par les membres de l'équipe en charge de la documentation des reliefs. Dans le cadre du matériel utilisé dans cette thèse, certaines des photographies qui ont été employées proviennent de la base de données. Une autre partie des photographies fut réalisée par l'auteur lorsque cela fut considéré nécessaire.

²⁰ Ce travail fut réalisé de 2008 à 2012 par E. Kamimura et de 2013 jusqu'à présent par I. Lozano Urbano et I. García Martínez. Uniquement des objets et des éléments de grandes tailles sont transportés au magasin de Howard Carter, lorsque les autorités du Service des Antiquités considèrent que cela est nécessaire afin de garantir leurs sécurités.

Les reliefs en grès découverts lors des premières saisons reçurent tous un numéro d'inventaire et furent documentés au moyen de la fiche réglementaire, et cela du moment qu'ils présentèrent une quelconque trace de relief et sans que l'intérêt du relief fut pris en considération. À partir de la saison 2013, une première sélection des blocs et des fragments en grès qui devaient recevoir un numéro d'inventaire et donc être décrits dans une fiche fut entreprise à cause du grand nombre de fragments de reliefs à documenter et l'impossibilité matérielle de réaliser une documentation exhaustive des milliers de fragments provenant des fouilles. Les fragments ne conservant que des faces sans relief ou uniquement quelques traces de peinture ou ceux ne présentant aucun intérêt iconographique telles que, par exemple, des lignes impossibles à identifier, furent ainsi écartés. Ces matériaux furent déposés dans certaines zones ayant déjà été fouillées et où le sol original du temple avait disparu, principalement dans la zone de la terrasse haute. Ils ont été destinés à être utilisés comme fondation pour les nouvelles structures ou les sols qui formeront partie de la future muséalisation et de la mise en valeur du site. Néanmoins, la localisation où ils furent découverts furent inscrits sur chacun d'eux, la grande majorité provenant des zones de dépôts à l'extérieur des murs de l'enceinte originelle du temple.

Nous avons présenté dans le chapitre dédié aux travaux réalisés dans le temple une description des différentes zones où les fragments de relief en grès ont été découverts. De même qu'il arrive avec les reliefs en calcaire, leur provenance et leur localisation sont très variables. Le temple devint dès l'antiquité une carrière et les structures en pierres furent désormais majoritairement réutilisées dans la construction d'autres édifices. Seulement quelques grands blocs de reliefs et des éléments architecturaux se trouvaient encore sur le site au commencement des fouilles de la fin du XIX^e et début du XX^e. De plus, ces interventions altèrent fortement le contexte originel des reliefs et d'autres objets qui nous sont parvenus. Une documentation exhaustive de la culture matérielle découverte sur le site et de sa publication intégrale fit défaut à cette époque. Sur le site, certaines structures et éléments architecturaux sont toujours dans leur position originale, dont certains murs et des bases de colonnes²¹ (pl.7,8). De nombreux grands blocs semblent se trouver dans la position dans laquelle ils s'effondrèrent lors de leur destruction et qui furent laissés sur place²². Malheureusement, aucun bloc décoré n'a été documenté *in situ*.

Des fouilles de Weigall, très peu d'informations nous sont parvenues quant à la découverte et la localisation du matériel car le quadrillage qu'il établit sur le plan de l'aire du

²¹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 119.

²² RICKE 1939 : 3-5 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 120.

temple indiquant la localisation des objets et des éléments architecturaux découverts lors des fouilles n'a jamais été publié²³. Nous savons que les matériaux découverts dans le magasin de Weigall-Ricke adossé au mur du périmètre ouest, dans la zone correspondant au sanctuaire, proviennent probablement en grande partie des fouilles de Weigall²⁴. Ricke étudia ce matériel et l'entreposa à nouveau dans ce même espace. Il y ajouta peut-être également de nouveaux fragments découverts durant ses fouilles²⁵. Une partie des reliefs provient donc du magasin de Weigall-Ricke²⁶. Il s'agit, pour la plupart, des reliefs les plus grands et les mieux préservés. Cela n'est pas étonnant, si nous considérons que nos prédécesseurs entreposèrent les reliefs qu'ils considérèrent comme les plus intéressants et rejetèrent ceux de petite taille.

La grande majorité des fragments furent découverts lors des fouilles récentes. Malheureusement, ils ont apporté comparativement moins d'informations. Les problèmes qui existent au niveau de l'identification de la position originelle des fragments jouent certainement au détriment de leur interprétation. La grande majorité des reliefs inventoriés sont d'ailleurs très fragmentés, principalement à cause du processus du ciselage des grands blocs en grès et en calcaire qui se déroula pendant le pillage des éléments architecturaux du temple. Le but était de créer des blocs plus faciles à transporter et cela produisit une grande quantité de débris. Il se peut également que des effets environnementaux ont pu affecter la pierre et la fragmenter, comme nous le verrons dans le prochain chapitre²⁷. Il est pourtant certain que les grands blocs auxquels ces reliefs appartenaient ont disparu pour être réemployés ailleurs.

Pour conclure, nous pouvons dire que, malheureusement, aucun contexte ne peut être incontestablement connecté à une zone en particulier. C'est-à-dire que nous ne pouvons utiliser la provenance archéologique d'un fragment de relief pour placer une scène sur une paroi et une salle concrète du temple. Pour certains niveaux stratigraphiques, il est possible tout au moins d'inférer une zone proche comme origine de ces reliefs. Un grand pourcentage des fragments provient cependant des zones d'accumulation de débris à l'extérieur du mur d'enceinte du temple et du niveau moderne superficiel du site. La comparaison avec d'autres édifices sera donc la source fondamentale pour comprendre grosso modo comment devaient être organisées, lorsque cela est possible, certaines scènes du temple.

²³ En numéros pour les horizontales et lettres pour les verticales (WEIGALL 1906 : 123).

²⁴ WEIGALL 1906 : 123.

²⁵ Une certaine quantité de grands blocs furent peut-être également envoyés au magasin de Médinet Habou, et doivent donc être, comme nous l'avons signalé auparavant, localisés. Ils ne seront donc pas pris en compte dans ce travail.

²⁶ SECO ÁLVAREZ, RADWAN *et al.* 2010.

²⁷ Voir la partie dédiée à la conservation et restauration des fragments (chapitre V.1b).

Tout relief avec numéro d'inventaire possédant donc une fiche descriptive et des photographies, fut introduit lors du déroulement des saisons des fouilles dans une base de données *Filemaker* (pl.9f)²⁸. Grâce à cela il fut possible de pouvoir réaliser à posteriori les travaux de recherche en bibliothèque sans devoir être physiquement présent sur le site. Le travail d'analyse des reliefs préservés, bien qu'initié sur le site, fut effectué fondamentalement pendant les mois de Janvier à Septembre lors des séjours à l'institut de Tübingen. A ce jour, environ 6500 blocs et fragments de reliefs pariétaux en grès ont été inventoriés dans la base de données, pour 2500 de matériel en calcaire.

De ce corpus, une première sélection de reliefs fut entreprise afin d'écartier ceux pour lesquels aucune identification iconographique n'a été possible et qui, de ce fait, n'allaient pas apporter d'informations utiles à la détermination des possibles scènes représentées dans le temple²⁹. A partir de ce corpus, un travail de séparation en différentes catégories fut entrepris afin de mieux appréhender l'énorme quantité de matériel, sans lesquelles, et particulièrement à cause de l'état avancé de fragmentation, une étude plus approfondie n'aurait point été possible. Un acompte de ces catégories et leur nombre approximatif de fragments est présenté dans le Tableau 2³⁰.

Catégorie	Bas-relief	Relief dans le creux
Représentations du roi	264	366
Titulature du roi	585	45
Autres membres de la famille royale	32	4
Représentations et épithètes de divinités	565	40
Tables et piles d'offrandes	315	2
Listes d'offrandes	1066	102
Inscriptions-Formules	293	15
Autres inscriptions	301	159
Uniquement des signes	1010	204
Parties de figures humaines	459	11
Possibles fragments appartenant à des processions	65	--
Ennemis et listes d'ennemis	127	--
Possibles éléments à caractère militaire	95	--

²⁸ La version originale de cette base de données fut créée au commencement du projet par E. Kumimura, suivie de certaines modifications de la part de l'auteur en accord avec les objectifs spécifiques de la thèse. Les informations furent introduites manuellement par chaque personne ayant réalisé la documentation sur le site. La base de données a été gérée par différentes personnes au long des années : E. Kumimura, R. García Guerra, I. Lozano Urbano, I. García Martínez et A. Baroudi.

²⁹ Il fut également nécessaire de séparer les fragments qui devaient appartenir aux toits, en se basant sur le fait que les éléments présentent une polychromie jaune et le fond est bleu. Malheureusement, lorsque la polychromie est perdue, il s'avère impossible de distinguer s'il s'agit d'une paroi ou du toit.

³⁰ Il faut ici tenir compte du fait que de nombreux fragments tombent dans plusieurs catégories.

Parties de bateaux et rameurs	30	--
Frises <i>khekerou</i>	244	2
Frises Menkhéperrê/Menkhéperkarê	101	--
Bandes décoratives	288	--
Éléments décoratifs et symboliques	74	--
Éléments non identifiés	1169	174
Varia	? ³¹	

L'étude des reliefs se base donc en premier lieu sur ces catégories provisionnelles. Dans ce sens, l'analyse se déroule du particulier au général, c'est-à-dire qu'elle commence par l'identification d'éléments particuliers qui ont pu être identifiés sur le fragment ou le bloc. C'est à partir de ce point de départ, que la deuxième étape se développe et qu'il est possible de tenter d'établir la relation entre les différents éléments identifiés au niveau sémiotique³², iconographique et symbolique³³. Chacun de ces éléments iconographiques devront forcément être analysés séparément dans le but, finalement, de pouvoir établir des relations entre différents types d'éléments et ainsi parvenir à appréhender et comprendre le message qui voulait être transmis au niveau général de la scène³⁴.

La troisième étape consiste subséquemment à comprendre le contexte original, à savoir la scène, ou un épisode d'un groupe de scènes, à laquelle le relief en question aurait appartenu et également la relation spatiale et symbolique entre les différents éléments³⁵. Lorsqu'une scène ou, encore mieux, un temple est bien conservé, une analyse de type herméneutique possède tous les éléments disponibles pour arriver à proposer une hypothèse sur la signification des différents éléments dans la scène en question et de comprendre les différents niveaux de signification qu'ils contiennent³⁶. Toutefois, il ne sera jamais possible d'appréhender entièrement la pensée et l'intention des artistes et des théologiens responsables de la décoration de ces temples. Cette interprétation s'avère d'autant plus problématique lorsqu'uniquement des fragments épars sont préservés de la décoration d'un temple. En conséquence, dans l'étude du matériel qui est l'objet de cette thèse, les difficultés apparaissent dès le premier niveau d'analyse, c'est-à-dire l'identification des différents éléments iconographiques particuliers, puisque les fragments sont souvent de trop petite taille. Interpréter le contexte original de ces reliefs, particulièrement en l'absence d'inscriptions qui

³¹ Le nombre de fragments correspondant à des scènes spécifiques sera indiqué dans les chapitres où ils sont décrits.

³² A ce sujet voir, entre autres, TEFNIN 1984 ; 1997 ; ASSMANN 1987 ; HARTWIG 2015 : 49-51 ; ANGENOT 2015 : 98-108.

³³ Pour une définition de ces termes, voir MÜLLER 2015.

³⁴ Pour une synthèse des différents paramètres et des étapes à suivre lors de l'identification des reliefs, voir EBERLEIN 2008 ; MÜLLER 1993 ; 2002 ; 2015 : 79-80.

³⁵ Voir, entre autres, LURSON 2001 ; 2007 ; FITZENREITER 2011 ; MÜLLER 2015 : 85-87.

³⁶ A ce sujet, voir la synthèse d'ANGENOT (2015 : 108-117).

puissent indiquer la signification de la scène, est souvent impossible. Dans la plupart des cas, de multiples interprétations peuvent être proposées. Même lorsqu'une hypothèse de travail peut être ébauchée, là où les éléments préservés sont particulièrement caractéristiques, l'interprétation de la scène ne peut jamais être catégorique.

Dans ce sens, la recherche de parallèles iconographiques et l'analogie avec d'autres édifices culturels est donc fondamentale, principalement avec ceux datant du même règne ou d'époque thoutmoside. Les Temples de Millions d'Années seront la principale source de comparaison, principalement ceux datés des règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III construits à Deir el-Bahari, l'*Akh-menou* de Karnak ou le temple « mémorial » de Thoutmosis II. Des analogies pourront être réalisées avec d'autres édifices construits par Hatchepsout et Thoutmosis III, ainsi qu'avec ceux appartenant à d'autres souverains du début de la XVIII^e dynastie, dont fondamentalement Karnak et le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou. La comparaison avec les temples d'époque pré-amarnienne est toutefois difficile, à cause de leur mauvais état de conservation, alors que beaucoup plus de structures sont préservées pour l'époque post-amarnienne. De plus, des publications complètes des reliefs des temples de cette époque font encore généralement défaut, étant souvent encore en cours d'étude. Bien que des différences existent au niveau du style et de l'iconographie, les constructions datées de la période ramesside, ainsi que celles appartenant à des époques postérieures, peuvent également être utilisées comme parallèles. L'histoire de l'art égyptien se caractérise par des patrons décoratifs et des principes régissant la décoration des édifices sacrés récurrents qui peuvent se retrouver tout au long de son parcours chronologique et géographique³⁷.

Certainement, l'analyse du style d'une époque donnée est fondamentale lors de l'étude des reliefs d'un temple. Il faut tout de même rappeler que les changements stylistiques ne sont souvent pas brusques, mais sont le fruit d'une évolution³⁸. Les influences et les archaïsmes peuvent également être présents lors de leurs conceptions et peuvent répondre à un objectif prédéterminé³⁹. Les concepts de style, d'iconographie et d'iconologie sont d'ailleurs étroitement connectés⁴⁰. Ils doivent donc être pris compte au niveau de l'identification du fragment mais également lorsqu'une hypothèse ou une reconstruction est proposée. De plus, les proportions et le style sont étroitement connectés⁴¹. C'est précisément à partir du règne de

³⁷ Pour une synthèse, voir WILSON 2010.

³⁸ A ce sujet, voir HARTWIG 2015 ; WOODS 2015 : 228.

³⁹ HARTWIG 2015 : 45. A ce sujet, voir également WOODS 2015 : 228-231.

⁴⁰ HARTWIG 2015 : 47-49 ; MÜLLER 2015 : 78 ; WOODS 2015 : 232.

⁴¹ HARTWIG 2015 : 49.

Thoutmosis III, et certainement à partir de celui d'Aménophis II, que les changements dans le canon vont avoir lieu, un pas en avant dans l'évolution artistique initiée au Nouvel Empire et encore plus éloignée des formes plus archaïques de l'ancien empire⁴². Dans une grille invariable de 18 carrés de haut, le milieu du genou se place à la ligne 6 et le haut de la jambe, déterminée par le bord inférieur des fesses, se place pour l'homme à la ligne 10 et à 11 chez les femmes ; le creux des reins se trouve à la ligne 12, qui est plus haute d'un carré chez les femmes. Cette proportion donne une impression générale d'élongation qui est caractéristique de la XVIII^e dynastie⁴³.

Une tentative d'hypothèse de reconstruction de certaines scènes ou partie de scènes sera ébauchée et présentée au moyen de parallèles à certaines occasions. Comme nous avons déjà signalé auparavant, une reconstitution de tous les fragments présentés ici s'avère impossible dans le cadre de cette thèse. Les figures humaines, particulièrement les royales, mais aussi celles appartenant à des divinités, feront l'objet d'une reconstruction en accord avec le module de proportions établis pour l'époque, lorsque cela présente un intérêt pour la compréhension de la scène en question⁴⁴. Ces grilles comportent un nombre fixe de carrés en hauteur, mais ceux-ci peuvent varier selon si la figure est en position assise, agenouillée ou alors accroupie⁴⁵.

La décoration des grands monuments avec un caractère religieux était hiérarchiquement organisée et soumise à des règles établies et strictes de décorum⁴⁶. Un élément iconographique ou un type de représentation dépend du contexte symbolique dans lequel il s'insère⁴⁷. C'est particulièrement le cas au niveau du rituel⁴⁸ et pour les représentations de

⁴² De ces grilles élaborées plus tardives, ROBINS (1994a : 160-181) écarte le canon de proportions de l'Ancien Empire, basé uniquement sur des lignes-guides sur lesquelles s'articulent les accents principaux de la silhouette. Au nombre de six seulement, ces lignes ne permettent pas d'affiner les détails : les hommes comme les femmes ont la même stature massive. C'est au Moyen Empire que la grille de proportions fait vraiment son apparition. La figure s'inscrit dans une grille de 18 carrés de haut. Les articulations principales du corps se placent toujours aux mêmes endroits, déterminant un canon propre à cette époque.

⁴³ WOODS 2015 : 226. La tendance à l'affinement de la silhouette se poursuit au-delà de la révolution artistique amarnienne, quand, à la XIX^e dynastie, la moitié inférieure de la jambe tend à égaler la moitié supérieure. A la XX^e dynastie, sous Ramsès III, les artistes augmentent légèrement la dimension des bras, de manière à compenser l'allongement extrême des membres inférieurs (ROBINS 1994a : 119-159).

⁴⁴ L'utilisation des grilles des proportions et du canon a très tôt attiré l'attention des égyptologues. Les travaux d'E. Iversen (1955) furent pendant longtemps l'étude de référence à ce sujet. Ce seront toutefois les travaux de G. Robins (1994a) qui ont permis de déterminer définitivement le canon de proportions qu'il exista selon les époques et les différents types de grilles et de ligne-guides qui furent utilisées pour élaborer l'image égyptienne. Pour une révision des différentes théories ébauchées au sujet de l'utilisation des grilles de proportions et le canon de proportions, voir ROBINS 1994a : 31-56.

⁴⁵ De plus, des différences entre les représentations féminines et les masculines existent à certaines époques, affinant des détails comme la carrure, l'épaisseur de la taille, la hauteur de la chute des reins ou la longueur des jambes (ROBINS 1994a : 87-118).

⁴⁶ BAINES 1976 : 10-15. Voir également DAVIS (1989) et WOODS (2015 : 220-222). Pour la manière dont les figures sont organisées dans les scènes, voir PECK 2015.

⁴⁷ WILKINSON 1994 : 7, 16-17 ; WOODS 2015 : 231-238.

⁴⁸ ASSMANN 1992 ; pour une synthèse à ce sujet, voir TEETER 2015.

divinités⁴⁹. Précisément, la majorité des représentations des temples mettent en scènes des épisodes génériques et stéréotypés de la relation entre le roi et les divinités⁵⁰. Ainsi, les éléments du costume, les insignes ou d'autres éléments iconographiques répondent donc à une intention spécifique⁵¹. Il est d'ailleurs connu que l'art égyptien, dans toutes ses variantes iconographiques et textuelles, pouvait avoir l'objectif de communiquer un message et tenter de persuader ou d'influencer l'attitude du spectateur. Il semble donc qu'il puisse être caractérisé comme étant plus fonctionnel que décoratif⁵².

Dans des cas exceptionnels, un style plus libre apparaîtra dans la décoration des temples, particulièrement dans le cas de scènes incluant des personnages secondaires ou des scènes moins ritualisées⁵³. La remarquable effectivité des représentations bi et tridimensionnelles comme moyen de propagande fut particulièrement utilisé à partir de la fin de la XVIII^e dynastie dans le but de promouvoir le concept d'impérialisme égyptien et la suprématie de l'Égypte sur ses voisins. Durant les périodes antérieures, ces scènes étaient plutôt de type historique, commémoratif ou bien un « idéal » à répéter éternellement⁵⁴. C'est surtout à partir du Nouvel Empire, et spécialement à l'époque post-amarnienne, que l'élément de propagande devient prédominant⁵⁵.

Certains des reliefs les plus significatifs ont été sélectionnés pour le catalogue final et les planches, vue l'impossibilité d'inclure le corpus au complet. Tous les plans, photographies et dessins qui apparaissent dans ces planches sont protégés par le copyright Thoutmosis III Project. Lors de l'analyse des différentes catégories d'éléments iconographiques, dans certains cas un aperçu général sera présenté sur la totalité des reliefs conservés d'une catégorie spécifique via des tableaux-résumés. Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, l'objectif de la thèse ici présentée n'étant pas d'exposer un catalogue exhaustif de tous les reliefs conservés mais de proposer certaines hypothèses sur le programme iconographique sur grès du temple en général, au moyen de certains reliefs significatifs ayant pour but d'illustrer le propos en question. De même, les reliefs conservant une excellente polychromie seront inclus dans le catalogue final, même s'ils ne présentent pas un intérêt interprétatif significatif, comme c'est le cas, par exemple, des reliefs ne conservant que quelques signes épars dont le

⁴⁹ WILSON 2010 : 796-799 ; MÜLLER 2015 : 87-88.

⁵⁰ BAINES 1997 ; ARNOLD 1962 ; 1999 ; WILSON 2010.

⁵¹ WILKINSON 1999 : 186-199.

⁵² SIMPSON 1982 ; ASSMANN 1990 ; LABOURY 1998b.

⁵³ Voir, entre autres, NEEDHAM 2013.

⁵⁴ HORNUNG 1966.

⁵⁵ SIMPSON 1982 : 269. A ce sujet, voir également LEPROHON 2015 : 309-315.

sens est impossible à identifier. Quant aux fragments de reliefs ne contenant que des inscriptions, il fut décidé, afin de mieux appréhender l'étude de reliefs très fragmentés d'inscriptions, d'établir une première division en fonction de la taille et de l'orientation des signes et de la largeur entre les lignes de séparations. Ces types sont :

- Type 1 : plus de 15 cm.
- Type 2: c.a. 15 cm
- Type 3 : c.a. 10 cm
- Type 4 : c.a. 8-10 cm.
- Type 5 : c.a. 5 cm
- Type 6 : ne présente pas de ligne verticale, grands signes
- Type 7: ne présente pas de ligne verticale, petits signes

Bien entendu, uniquement les fragments d'inscriptions qui présentent un intérêt épigraphique seront présentés, ainsi que ceux incluant des signes qui conservent une très bonne polychromie et des détails. Une grande quantité de reliefs ne contiennent que des signes épars qui ne peuvent pas être déchiffrés. D'autres fragments incluent des formules qui sont typiques dans les scènes des temples et qui ne peuvent être attribuées à un contexte particulier. La translittération des inscriptions se fera suivant le système de J. P. Allen⁵⁶ et les signes seront numérotés selon la liste de Gardiner⁵⁷.

Les photographies des fragments sélectionnés pour le catalogue final sont travaillées au moyen du programme Photoshop et les reliefs sont dessinés au moyen du programme Illustrator. La couleur n'est pas indiquée sur les dessins. Le calibrage du tracé sera différent selon l'échelle de l'élément iconographique représenté. Il est résumé dans le tableau 3. Les zones martelées ou regravées seront signalées par un motif avec des raies fines horizontales. Les reliefs d'une même catégorie seront comparés à la même échelle grâce au programme Illustrator.

Tableau 3 : Méthodologie de dessin à Illustrator		
Élément représenté	Grands éléments	Petits éléments
Limite conservée du fragment	0.5	0.25
Limite conservée du relief	0.25 a pointillé espacé 1.00	0.15 a pointillé espacé 1.00
Tracés en relief	0.5	0.25
Tracés uniquement peints	0.25	0.15
Ombre ⁵⁸	1.00	0.5

⁵⁶ 2010.

⁵⁷ GARDINER 1927 : 438-548.

⁵⁸ Les ombres seront parfois créées grâce à des tracés en profile 5.

Chapitre V

L'emploi du grès dans l'architecture et la décoration du temple

Dans ce chapitre nous allons, dans une première partie, décrire les particularités du grès et sa conservation. En tant que support des reliefs qui sont l'objet de cette thèse, ce sont deux facteurs clés dans la possible identification des fragments. Dans une deuxième partie, nous allons discuter brièvement le pourquoi du choix du grès ou du calcaire dans la construction du temple dans le but d'analyser en quelle mesure nous pouvons supposer qu'ils furent employés dans des zones spécifiques de l'édifice. Dans ce sens, nous tenterons de restituer cette problématique dans son contexte historique. Nous finirons par une énumération des contextes où l'une ou l'autre pierre fut employée.

1. Les particularités du grès

1a. Caractéristiques physiques et provenance du grès

C'est précisément à partir du milieu de la XVIII^e dynastie, pendant les règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III, que l'emploi du grès se généralisa à la place du calcaire comme matériel de construction. Il fut principalement utilisé dans les grands édifices de culte¹. Le grès est une pierre sédimentaire détritique de couleur beige, gris-beige ou jaunâtre. C'est une pierre assez homogène composée à 85% au moins de grains de quartz plus au moins arrondis, de diamètre compris entre 62,5 microns (millièmes de mm) et 2mm)². Son grain varie de fin à grossier/massif ou présente, le plus souvent, des figures à sédimentation

¹ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; 2003 ; 2013 ; GOYON *et al.* 2004 : 67 ; HARRELL 2016 : 1.

² DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 91, 155 ; KLEMM ET KLEMM 1993 : 225-281. Pour une définition de ce terme, voir également le Lexique des termes géologiques dans GOYON *et al.* (2004 : 67) et HARRELL (2012 : 1-2).

complexe qui traduisent l'intervention de courants de forte énergie et de direction diverse, correspondant à un dépôt fluviatile côtier de type deltaïque³.

Ainsi, différents types de structures sédimentaires ont été observés dans la composition du grès, dans les carrières comme dans les édifices construits en pierre, et qui correspondent aux niveaux de dépôts naturels des sables d'origine. Il est donc possible d'observer des stratifications parallèles ou entrecroisées plus ou moins marquées⁴. Contrairement au calcaire qui présente une surface plus lisse après être travaillée, le grès est toujours caractérisé par son aspect rugueux. Cette apparence « sableuse » résulte de la texture de la pierre qui est constituée de sable lithifié⁵.

Au niveau géologique, l'évolution de la formation du grès est bien définie. Au nord du bouclier arabo-nubien, affleurent des roches sédimentaires datant du Crétacé, dont fait partie le « grès de Nubie »⁶. L'épaisseur de la formation de ce grès varie d'environ 350 m en Nubie à plus de 500 m à la hauteur de l'oasis de Dakhla⁷. En conséquence, de très nombreux gisements de grès se trouvent disséminés tout au long des falaises qui bordent le Nil au sud d'Esna. Les plus connues et les plus étudiées sont les carrières de Gebel el-Silsileh qui se trouvent sur les rives occidentale et orientale entre Edfou et Kom Ombo, à environ 60 km au nord d'Assouan⁸. D'autres carrières de grès sont également répertoriées au nord d'Assouan à : El-Mahamid, Elkab, Hiérakonpolis, el-Keijal, el-Kilh, Boueb, el-Hôsch, Ouadi Shatt er-Rigal, Nag el-Hammam, Gebel el-Hammam, el-Ouaresab (el-Koubaniya), Gebel Serag et Assouan.

³ GOYON *et al.* 2004 : 67.

⁴ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 91 ; GOYON *et al.* 2004 : 67 ; HARRELL 2016 : 16 (voir particulièrement fig. 3-6). Déterminer l'origine d'un matériau est souvent possible. Ce type d'analyse permet de mieux connaître le travail en pierre, d'identifier les sources de matériaux disponibles à l'époque considérée ainsi que le chemin qu'il a fallu parcourir entre la carrière et l'emplacement final de l'objet ou l'élément architectural. Pour des références à ce sujet, voir DE PUTTER ET KARLSHAUSEN (1992 : 34-35). Toutefois, il est en général difficile de localiser à travers des analyses la carrière exacte d'origine d'un matériau de construction donné. Il est par contre possible d'identifier, à travers des observations pétrographiques, la formation de laquelle la pierre fut extraite et donc la localisation générale de la zone de carrière (HARRELL 2012 : 6 ; 2016 : 14).

⁵ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 91.

⁶ Il s'agit d'un terme utilisé par SAÏD (1962) qui nomme ainsi une série gréseuse du Crétacé supérieur présentant le faciès « nubien » du stratotype. RUSSEGER avait appliqué indifféremment ce vocable à tous les grès non fossilifères du Paléozoïque et du Mésozoïque (SAÏD 1962 : 129). Certains auteurs préconisent l'abandon de ce terme (KLITZSCH ET SCHANDELMEIER 1990 : 253-257), dont les affleurements du type de pierre auquel il se réfère ne se trouvent guère qu'au nord d'Esna (GOYON *et al.* 2004 : 24).

⁷ SAÏD 1962 : 22, 318 ; GOYON *et al.* 2004 : 24. Elle est constituée de grès reposant sur la surface pénéplanée des roches précambriennes du Bouclier arabo-nubien. Ces grès sont constitués exclusivement de sable quartzeux très pur et d'une très petite quantité de minéraux stables. Cette composition ainsi que la direction des paléocourants responsables du dépôt du matériau sableux indiquent que les grès de Nubie se sont formés à partir des produits de l'érosion d'un massif paléozoïque aujourd'hui disparu. Les structures sédimentaires observées dans le sédiment témoignent d'un dépôt sous faible tranche d'eau, en système fluviale ou marin peu profond à la base et au milieu de la séquence gréseuse, un environnement plus franchement marin mais toujours peu profond (côtier, estuarien) au sommet. C'est probablement à l'Oligocène que la circulation de fluides riches en silice dissoute dans les pores de la roche a localement provoqué la cimentation naturelle des grès (KLEMM ET KLEMM 1981 : 25 ; KLEMM ET KLEMM ET STECLACI 1984 : col. 50-51 ; GOYON *et al.* 2004 : 26 ; KLEMM ET KLEMM 2001 : 637-638).

⁸ CAMINOS 1977 ; 1955 ; SAÏD 1962 : 90 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 92 ; KLEMM ET KLEMM 2001 ; KUCHARÉK 2012 ; HARRELL 2009 ; 2016.

Il en existe également au sud d'Assouan à : Debôd, Qertassi, Tafa, Beit el-Ouali, Qourta, Tomas et Abou Simbel. Elles serviront principalement à desservir les édifices construits dans les environs de la carrière en question⁹.

La carrière de Gebel el-Silsileh permettait d'extraire une grande quantité de pierres pour pourvoir en matériaux de construction les temples du Nouvel Empire. La situation géographique de la carrière assurait également un transport facile. En conséquence, elle devint la plus importante à cette époque et de nombreuses expéditions descendirent le fleuve à la recherche de matériaux malgré la distance qui, souvent, la séparait du site où le temple s'édifiait¹⁰. L'épaisseur de la « Formation Nubienne » varie dans la région de Gebel el-Silsileh de 30 à 75 m, un niveau daté du Crétacé supérieur (plus précisément du Cénomanién au Campanien). Les grès nubiens de cette carrière présentent deux types de dépôts. Le premier correspond à un dépôt de plaine d'inondation qui forma des couches laminaires et produit un grès à grain fin. Le deuxième type se forme en dépôt de chenaux. Il donne un grès à grain fin et en lamination entrecroisée en auge, ce qui fait que les unités s'intercalent les unes dans les autres.

De plus, le grès de Gebel el-Silsileh donne des grands blocs sans fracture d'une couleur et d'une texture uniforme. Le grès est généralement marron clair avec des variations un peu plus foncées et parfois des tonalités jaune, rouge ou violacé. La dureté de la roche dépend de la quantité et du type de liant qui maintient les grains unis. Les plus communs sont les quartzs, les oxydes de fer, la calcite et les argiles. Le grès devrait être blanc grâce au quartz, mais ces différents éléments peuvent lui donner une tonalité variée¹¹.

⁹ Voir HARRELL 1989 : 5 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 92 ; 2008 ; HARRELL 2016 : 21-22. Pour des listes et les localisations des carrières, voir ASTON *et al.* 2000 : 8-15 ; HARRELL 2009 ; 2012 : figure 2 et 3 ; HARRELL 2016 (Appendix 2).

¹⁰ HARRELL 2012 : 6-7 ; 2016 : 21, 23.

¹¹ HARRELL 2012 : 6-8 ; 2016 : 14, 18, 20. Le grès, dont l'histoire diagénétique est complexe, possède une pétrographie simple. Les trois phases minérales toujours rencontrées sont : le quartz dont la quantité varie de 80 à 90%, la kaolinite, minéral principal du ciment de grès (2 à 14 %) et les oxy-hydroxydes de fer, qui sont localisés dans les macropores de la texture gréseuse (3 à 8 %). L'existence d'une très faible proportion de feldspath et de mica ainsi que des minéraux lourds de type ilménite ou rutile a été constatée. Il est composé d'environ 90 % d'éléments détritiques cimentés par des échanges de silice ou, le plus souvent, par une fraction fine kaolinique et /ou argilo-ferrugineuse et, très localement, par de la calcite ou de la barytine tardigénétiques. Les clastes détritiques sont pour 95 % d'entre eux des grains de quartz (100 à 500 micromètres) aux arêtes vives, formes traduisant un transport court. Le quartz est souvent microfissuré (fissures courbes) et de nombreuses figures de dissolution couvrent les surfaces des grains. La cimentation du grès, peu abondante, laisse un espace poreux important (macroporosité de l'ordre de 20 %). Les contacts entre les quartzs sont presque toujours ponctuels et sans interpénétration. La partie détritique restante est composée de rares grains de feldspath potassique et de plagioclases, de quelques micas, dont l'altération entraîne la formation de kaolinite. Dans tous les faciès répertoriés, il est possible de noter la présence de composés ferrugineux sous forme de fines mouchetures, pouvant s'épaissir jusqu'à devenir coalescentes et envahir presque totalement la roche. Les nodules ferrugineux présents sont constitués d'hématite et de faibles proportions de goethite et de kaolinite. Cette concentration ferrugineuse correspond à une accumulation résiduelle du fer lors de l'altération des argiles (GOYON *et al.* 2004 : 67). Pour une méthodologie d'étude du grès voir HARRELL 2016 : 14-15.

Cette carrière est utilisée au moins à partir du Moyen Empire et, d'une manière intense, au Nouvel Empire puis à l'époque romaine et même plus tard¹². Une grande quantité d'inscriptions, dont les plus anciennes remontent au Nouvel Empire, furent taillées sur les parois en grès de la carrière¹³, dans le but de commémorer des expéditions qui étaient envoyées à la recherche de pierres pour la construction de tel ou tel monument¹⁴. Pour le règne de Thoutmosis III, des inscriptions ainsi que des hypogées privés incluant le cartouche de ce souverain sont documentés. Ils témoignent de l'activité intense qui régnait à cette époque dans cette carrière¹⁵ (pl.9c,d). Le grès de Gebel el-Silsileh fut aussi celui utilisé dans la construction des temples de Karnak et de Louxor, ainsi que celui employé lors des restaurations anciennes et modernes¹⁶.

Une étude approfondie sur l'origine du grès utilisé dans le *Héneket-Ânkh* fait encore défaut et aucune des inscriptions préservées dans cette carrière n'a été, jusqu'à présent, attribuée à une expédition destinée à extraire la pierre pour la construction du temple. Il semble pourtant assez logique de penser que cette pierre provenait de Gebel el-Silsileh, de même que pour la majorité des édifices de cette époque. D'ailleurs, l'aspect que présente habituellement ce type de grès semble correspondre, au niveau macroscopique, au type retrouvé en grande majorité dans le temple¹⁷, à savoir un grès consistant de couleur marron clair avec des pointillés noir. Une différence de coloration est souvent observée dans le matériel conservé, mais cela pourrait également avoir été causé par les réactions qui surviennent en réponse à des conditions environnementales. Il est également possible que ces fragments et ces blocs appartinrent à des veines différentes ou même à des carrières différentes¹⁸. Néanmoins, ils ne représentent pas un grand pourcentage du total du matériel inventorié. En conséquence, l'hypothèse d'une carrière différente semble pouvoir être rejetée. Quand certains fragments présentent une coloration rougeâtre, cela peut être dû à la présence d'oxyde de fer comme, par exemple, l'hématite¹⁹ (pl.9b).

¹² KUCHAREK 2012.

¹³ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 92 ; KLEMM ET KLEMM 2001 : 637 ; HARRELL 2016 : 22. Voir également BREASTED 1906c : 10-12 ; WEIGALL 1910 : 358-359 ; KITCHEN 1991 ; KRAMER 2009.

¹⁴ KLEMM ET KLEMM 1993 ; 2001 : 637.

¹⁵ BOMMAS 2003 ; KUCHAREK 2012. Pour les hypogées de Gebel el-Silsileh, voir CAMINOS ET JAMES 1963.

¹⁶ FITZNER *et al.* 2003.

¹⁷ Voir, par exemple, à mode comparaison HARRELL 2016 : fig. 6.

¹⁸ HARRELL 2016 : 18-19. Comme cet auteur a observé, il est souvent difficile de déterminer la couleur originale de la pierre. Elle peut également varier selon le point de vue de chaque personne ainsi que selon les conditions de lumière. Il est donc utile d'utiliser une méthode standardisée au moment de réaliser une étude approfondie du grès utilisé dans un édifice donné.

¹⁹ GOYON *et al.* 2004 : 67 ; HARRELL 2012 : 7 ; 2016 : 20.

En général, la qualité et la consistance du grès est assez constante et bonne. Il est nonobstant parfois possible d'observer des différences dans la manière dans laquelle le relief est conservé. Reste à savoir si c'est la qualité de la roche ou les conditions externes qui provoquent ces différences. Il faudra attendre une analyse plus en profondeur de ce grès pour en dire plus à ce sujet. Un autre aspect intéressant serait de déterminer les types exacts de grès ou de calcaire utilisés pour chaque partie ou éléments du temple.

1b. La conservation du grès

L'état de conservation du grès et les processus par lesquels celui-ci se dégrade est un autre aspect important à analyser, puisqu'il est directement à mettre en relation avec le potentiel d'identification des reliefs inventoriés. La majorité du matériel présente de nombreux problèmes de conservation. Les reliefs les mieux préservés ont des restes de polychromie²⁰. Le degré de détérioration dans les différentes zones où le grès fut employé ou, tout au moins, documenté lors des fouilles ne semble pas être déterminé par leur ancienneté, mais il est plutôt dépendant de certains facteurs environnementaux²¹. La longue exposition à l'air libre des éléments architecturaux du temple a provoqué des altérations environnementales de type physique, chimique et mécanique, c'est-à-dire des cassures et des fragmentations. En conséquence, cela a provoqué la dispersion des fragments de reliefs. Les effets de ces facteurs étaient particulièrement visibles au commencement du projet en 2008. De nombreux fragments et blocs se trouvaient à demi enterrés et couverts par des couches de terre et de saleté²².

Le grès est plus fragile que le calcaire, et l'état de conservation des fragments varient de mauvais à excellent. La grande majorité des reliefs inventoriés est très fragmentée. Certains restes architecturaux, comme des parties de colonnes, ainsi que certains fragments de reliefs sont de plus grande taille et peuvent varier entre les 50 et les 30 cm. Cependant les dimensions de la majorité des reliefs oscillent entre les 20 et les 10 cm. Comme nous l'avons déjà signalé, cela est en grande partie le résultat des débris produits lors du pillage par le processus du ciselage des grands blocs en grès et en calcaire dans le but de créer des blocs plus faciles à transporter. Il est pourtant certain que les grands blocs auxquels ces reliefs appartenaient ont disparu pour être réutilisés ailleurs.

²⁰ Nous reviendrons sur la polychromie des fragments dans le chapitre suivant (Chapitre VI.4).

²¹ MARTINET 1992 : 33 ; FITZNER *et al.* 2003.

²² SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 ; MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 ; GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314.

La structure du *Héneket-Ânk* est partiellement creusée dans la montagne²³ et se trouve à quelques kilomètres du Nil à une hauteur assez élevée par rapport aux zones irrigables. Cela a permis d'éviter que de graves altérations se produisent sur les structures en pierres dû à la montée du niveau phréatique du sol. Les structures et les restes du temple n'ont pas extrêmement souffert à cause des problèmes d'humidité et donc les processus rapides d'imbibition et de séchage ont provoqué, comparativement, moins de dommages sur les matériaux²⁴. Car le grès est une pierre très poreuse²⁵, et friable²⁶, avoisinant les 30%. C'est pourquoi il est très sensible aux infiltrations phréatiques. De plus, ses caractéristiques rhéologiques sont très médiocres²⁷. Car, si le climat désertique et sec a permis au grès de bien se conserver, les inondations annuelles, qui se sont certainement réduites depuis la construction du barrage d'Assouan, ont souvent créé de graves problèmes structurels dans les constructions pharaoniques²⁸.

Toutefois, l'irrigation artificielle a, en contrepartie, provoqué une augmentation du contenu de sel dans le sol et dans la partie inférieure des constructions²⁹. Cela peut également provoquer l'apparition d'efflorescences et d'incrustations salines³⁰ qui ont tendance à s'accumuler sur la surface et finissent par décohésionner et désagréger les matériaux et les pigments³¹. Comme nous l'avons déjà signalé, le *Héneket-Ânk* se trouve assez éloigné des zones d'irrigation. Ainsi, les restes architecturaux qui furent découverts ont beaucoup moins souffert de ces problèmes et ils se sont préservés dans un état relativement bon. En conséquence, leur conservation s'avère moins compliquée à long terme³².

D'autres facteurs ont été beaucoup plus déterminants dans la conservation des reliefs du *Héneket-Ânk*. L'action du vent, qui souffle très fort à certaines périodes de l'année, particulièrement ceux connus sous le nom de « khamsines », produit l'érosion des éléments

²³ SECO ÁLVAREZ 2015 : 107. Voir également KARLSHAUSENET ET DUPUIS 2011.

²⁴ GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314. Les fouilles menées dans les tombes situées dans la zone du temple, tout autant antérieures que postérieures à la construction de celui-ci, ont tout de même permis de particulièrement constater certains épisodes d'inondation qui auraient pu être causés par la montée du Nil ou par des pluies plus intenses que de coutume.

²⁵ ASTON *et al.* 2000 : 55 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; 2003.

²⁶ ASTON *et al.* 2000 : 55 ; KLEMM ET KLEMM 2001 : 638.

²⁷ MARTINET 1992 : 49-50 ; TRAUNECKER 1971 : 197-215 ; 1975 : 119-13 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1994 ; 2003. Par contre, contrairement au calcaire, le grès ne réagit pas à l'acide chlorhydrique dilué (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 91).

²⁸ KLEMM ET KLEMM 2001 : 638 ; MARTINET 1992 : 34-37.

²⁹ KLEMM ET KLEMM 2001 : 638.

³⁰ FITZNER *et al.* 2003.

³¹ GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314.

³² MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 107 ; GARCÍA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314. Cela n'est pas le cas pour d'autres édifices de la zone de Louxor, comme Karnak, où le grès a souffert de nombreuses altérations causées par son environnement et les actions anthropomorphiques. L'humidité est un des principaux problèmes pour leur conservation. Il est certainement préférable de connaître la provenance de la pierre utilisée dans les monuments, dans le but de créer un diagnostic et une méthode de conservation plus accordée à chaque cas (FITZNER *et al.* 2003).

architecturaux exposés. Elle est causée par l'impact des particules de sables entraînées avec le vent et qui viennent frapper les surfaces de ces éléments architecturaux³³. Les changements de température sont un autre facteur qui peut provoquer des altérations. Dans la vallée du Nil, le climat est subdésertique. La différence thermique quotidienne et saisonnière est très forte en Haute-Egypte où elle varie en hiver de 25 °C à 5 °C et en été de 50 °C à 25 °C. Cela peut provoquer la dilatation différentielle des minéraux à la surface des roches et donc causer des ruptures internes par thermoclastie³⁴. Toutefois, les conditions climatiques désertiques ont évité des altérations typiques qui arrivent dans d'autres zones³⁵. Parmi les fragments et les blocs de reliefs aussi bien en grès qu'en calcaire, les dilatations et les contractions des pierres ont fini par provoquer des fissures, des détachements par plaques et des cassures. Cela a irrémédiablement provoqué des pertes structurelles et superficielles de la pierre³⁶.

Une partie des fragments conservés présente un grès avec une coloration noire. Dans certains cas, cette coloration se présente en couches horizontales insérées à l'intérieur du bloc de pierre qui pourrait correspondre à une stratification originale de la veine d'où ce bloc fut extrait. Cependant, de nombreux fragments en grès présentent une couleur complètement noire et même rougie. Il est possible que cela est dû à d'autres conditions environnementales dont le grès aurait pu souffrir ultérieurement à sa mise en place dans l'assise du mur³⁷. Dans le cas de la couleur noire de certains fragments, il pourrait s'agir de ce qui est connu comme « desert varnish », une patine qui se développe à cause d'une longue exposition aux conditions environnementales. Elle est principalement composée de fer, d'oxydes de manganèse et de minéraux d'argile. Avec le temps, elle s'épaissit et noircit devenant presque noire et obscurcissant la couleur originale de la roche³⁸ (pl.9b en haut).

Les altérations anthropiques sont un autre problème à garder à l'esprit, dont celles provoquées par les fouilles archéologiques. Après une longue période d'enterrement pendant laquelle un équilibre dans le sous-sol se créa autour des fragments, un changement brusque se produit en quelques minutes lorsqu'ils sont mis au jour. Cela implique des altérations de type physique, mécanique ou morphologiques qui peuvent représenter un risque pour la conservation à court, moyen et long terme, si les moyens nécessaires ne sont pas mis en place

³³ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 ; MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 ; GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314.

³⁴ MARTINET 1992 : 39 ; GOYON *et al.* 2004 : 59.

³⁵ MARTINET 1992 : 39.

³⁶ MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 ; GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314.

³⁷ Je remercie infiniment T. De Putter et C. Karlshausen pour les observations qu'ils nous firent à ce sujet lors de leur visite sur le site.

³⁸ LUCAS 1905 ; POTTER ET ROSSMAN 1977 ; 1979 ; HARREL 2012 : 8 ; 2016 : 19.

sur le terrain.³⁹ La lumière solaire, combinée avec la température et la sécheresse ambiante, peut produire des craquements et des fissures, particulièrement si l'état de conservation n'est pas bon.

La qualité de conservation du relief est également à prendre en compte lors de l'analyse iconographique, car il arrive que le relief soit bien préservé alors que la polychromie est perdue, et cela joue certainement au détriment du travail d'identification. Le tableau 4 présente un aperçu approximatif de la qualité de conservation des reliefs découverts dans le temple. Il révèle que la majorité des reliefs récupérés et inventoriés permettent de distinguer les différents éléments.

Tableau 4 : Conservation des reliefs en grès			
Catégorie	Endommagé	Bon	Très bon
Description	Le relief est difficile à distinguer ou présente de nombreuses pertes	Le relief est bien préservé mais présente plusieurs cassures	La surface du relief est pratiquement complètement intacte
% de fragments	8,2	84,2	7,6

L'action de l'homme se reflète tout particulièrement au niveau du pillage⁴⁰, lequel survint probablement dès l'antiquité à partir du moment que l'activité religieuse dans le temple prit fin. La grande majorité des éléments architecturaux furent ainsi réutilisée dans d'autres édifices, comme des temples et des habitations. Des marques résultant des ciselures réalisées durant ce pillage peuvent être observées sur de nombreux petits fragments. Certains grands blocs furent également, pour une raison ou une autre, laissés sur place. C'est le cas d'INV. N° 16 (pl.41) dont la face avec relief montre une forme arrondie et mesure environ 45 cm de diamètre. Nous devons également citer à nouveau ici les matériaux se trouvant dans des musées et des collections. La construction de la route qui traverse la première cour a, sans aucun doute, détruit une grande partie des structures. En conséquence, de nombreuses informations se sont perdues. Encore de nos jours, bien que dès le commencement du projet une surveillance du site a été organisée, les structures conservées *in situ* peuvent toujours être l'objet d'agressions⁴¹. Tous ces facteurs ont irrémédiablement conduit à une décontextualisation des matériaux et à une perte d'informations quant à leur localisation originelle dans l'édifice. Cela présente un grand inconvénient pour leur restauration, comme pour leur étude et leur mise en valeur.

³⁹ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 ; MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 ; GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314.

⁴⁰ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 ; MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 ; GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 315.

⁴¹ GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 316.

Comme nous l'avons déjà précisé dans le chapitre II, un des principaux objectifs du projet était la conservation des matériaux et des objets découverts⁴². Il ne semble pas que Daressy, Weigall ou Ricke mirent en place ce genre de tâches. Bien que certains reliefs fussent publiés, ils ne firent apparemment pas l'objet d'interventions⁴³. Déjà Ricke⁴⁴ mentionna la bonne qualité et la préservation de la polychromie qui s'appréciait sur les reliefs en grès. Il est vrai que, bien que les reliefs soient très fragmentés, l'état de conservation du relief et des pigments est assez bon dans une grande partie des fragments. Comme l'intervention à des fins de conservation se déroule lors des saisons de fouilles, la courte durée de celles-ci doit donc être prise en considération, car cela implique qu'il n'est pas possible de mettre en place des traitements complets lors d'une seule campagne. En conséquence, le système d'emmagasiner est fondamental, surtout dans le cas de petits objets, mais également pour les reliefs⁴⁵.

De plus, les traitements de conservation ont tenté d'être basiques et faciles à appliquer. Les restaurateurs évitent d'employer des produits ou des substances compliquées à utiliser, mais qui offrent toujours des garanties quant à la stabilité, innocuité et réversibilité de l'intervention. Dans la plupart des cas, un simple nettoyage des pierres fut réalisé en faisant spécialement attention à ne pas abimer la peinture, les patines et les enduits originaux (voir, par exemple, pl.9e). Lorsque cela était nécessaire, une consolidation fut entreprise⁴⁶. Dans les cas où des affleurements de sel furent observés, surtout dans des sculptures, un processus de désalinisation fut entrepris. L'union et le collage de fragments ainsi que le remplissage de fissures sont également effectués sur le site⁴⁷. Si pour le calcaire cette tâche est plus facile, les caractéristiques intrinsèques du grès provoquent qu'avec le temps la forme de la cassure originale se perde et que le collage de deux morceaux soit généralement impossible. Uniquement l'analyse et l'identification du relief préservé permet généralement, quand cela est possible, d'attribuer des reliefs à une même composition.

⁴² Dans le cadre de l'équipe du Projet du Temple de Millions d'Année de Thoutmosis III plusieurs restaurateurs ont été chargés de la restauration des fragments en grès. Ce sont : I. Lozano Urbano, I. García Martínez, M. A. Moreno Cifuentes, E. Mora Ruedas, sous la direction desquelles plusieurs membres de l'équipe égyptienne ont travaillé.

⁴³ GARCÍA, LOZANO ET MORENO 2015 : 311.

⁴⁴ 1939 : 2.

⁴⁵ GARCÍA, LOZANO ET MORENO 2015 : 312. Pour une synthèse récente au sujet des méthodes de conservation lors des fouilles et dans les Musées, voir GÄNSICKE 2015.

⁴⁶ SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 ; MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 ; GARCÍA, LOZANO ET MORENO 2015 : 316-318.

⁴⁷ MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 ; GARCÍA, LOZANO ET MORENO 2015 : 318-319.

2. Le choix des matériaux dans la construction du temple

Dès l'époque prédynastique et protohistorique les habitants de la Vallée du Nil commencent à connaître la pierre et à savoir la travailler⁴⁸. A partir du règne d'Hatchepsout, elle tiendra une place encore plus importante dans l'édification des temples thébains⁴⁹, excepté dans certaines zones comme les murs d'enceintes ou les pylônes. A l'époque ramesside, la pierre est utilisée de manière encore plus étendue qu'auparavant. Cette particularité doit être prise particulièrement en considération dans l'analyse du programme iconographique et de sa planification selon les parties et les salles du temple. Le grès a d'ailleurs été très tôt utilisé dans l'architecture, ainsi que dans une certaine mesure dans la statuaire, mais cela principalement dans les zones du sud où cette roche affleurerait naturellement⁵⁰. Au moyen Empire, le grès est employé par exemple dans le temple de Mentouhotep II à Deir el-Bahari pour les fondations, les pavements et d'autres éléments architecturaux, dans le pavement de la cour primitive du temple d'Amon à Karnak et dans les temples d'Amenemhat III et d'Amenemhat IV à Médinet Madi au Fayoum⁵¹. A cette période, pourtant, la majorité des structures de culte sont construites en calcaire.

En Egypte, le calcaire a été la pierre de prédilection pendant les périodes plus anciennes⁵². L'origine des pierres calcaire utilisées dans les temples thébains a été l'objet de nombreuses études et la provenance des blocs a été en général clairement définie⁵³. Les carrières les plus connues sont celles de Gebelein, situées à environ 30km au sud de Louxor et qui se caractérisent par un calcaire beige ; celles de Toura qui se trouvent à environ 800 au nord de Louxor et qui donne un calcaire de couleur blanche, homogène et avec un grain très fin à cassure conchoïdale⁵⁴ ; et finalement, celles d'El-Minyâ en Moyenne-Egypte⁵⁵. Une

⁴⁸ Ils commencent par utiliser un outil très simple, le foret de l'artisan, un simple bâton de bois fourchu à la fourche duquel est fixé un morceau de silex qui servira de tête de forage. La partie supérieure du foret est lestée de poids qui assurent l'élan de la rotation et la pression sur le matériel. La surface des objets en pierre est finalement polie par abrasion (LUCAS ET HARRIS 1962 : 423-426 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 13-14).

⁴⁹ HAENY 1997 ; LEBLANC 2010a.

⁵⁰ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 92 ; ASTON *et al.* 2000 : 55 ; HARRELL 2016 : 1. Comme c'est le cas dans le complexe de Hiérakopolis où il apparaît en brut ou sommairement équarri à diverses fins architecturales (LUCAS ET HARRIS 1962 : 55 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 92), ainsi que dans les tombes creusées dans le grès à Qoubbet el-Hawa (Aswan) et Elkab à l'Ancien Empire (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 92). Pour une liste des monuments connus ayant utilisé le grès, voir HARRELL 2016 : Appendix 1.

⁵¹ LUCAS ET HARRIS 1962 : 55 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 92 ; ASTON *et al.* 2000 : 55 ; KLEMM ET KLEMM 2001 : 637 ; HARRELL 2012 : 2

⁵² Le calcaire a été abondamment utilisé comme pierre à bâtir dès l'Ancien Empire pour la construction des pyramides et des mastabas de Saqqarah et de Giza (HARRELL 2016 : 1).

⁵³ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1994 ; 1997 ; 2003 ; 2013. Les calcaires exploités proviennent du sous-système Éocène ou « Formation de Thèbes » composé de bancs horizontaux d'épaisseur suffisante pour l'extraction de pierres de taille (GOYON *et al.* 2004 : 66).

⁵⁴ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2003 ; GOYON *et al.* 2004 : 66 ; HARRELL 2012 : 7. Pendant le Moyen Empire, les pierres utilisées provenaient de différentes carrières selon la dynastie. Le temple de Mentouhotep à Deir el Bahari fut construit avec

troisième source de calcaire était locale et provenait d'une carrière située à quelques kilomètres au nord de Qournah. Cette pierre fut utilisée à Deir el-Bahahi dans la chapelle d'Hathor et dans le temple d'Hatchepsout, ainsi que dans la chapelle d'Hathor⁵⁶ et le temple de Thoutmosis III situés entre les constructions de la reine et de Mentouhotep⁵⁷. Il s'agit d'un calcaire plus dolomitique, gris pâle ou beige grenu, à texture grumeleuse et à cassure irrégulière qui fut sûrement choisi pour sa proximité géographique⁵⁸.

Encore employé au début de la XVIII^e dynastie, le calcaire est clairement remplacé par le grès pour le gros œuvre des temples majeurs⁵⁹. Hatchepsout continue à utiliser le calcaire, également à Karnak, mais déjà le grès commence à être de plus en plus utilisé dans l'architecture et dans la statuaire⁶⁰. Thoutmosis III emploiera intensivement le grès et, ce qui est intéressant et à la fois unique, il mélangera de manière généralisée le calcaire et le grès dans un même monument. Cela est le cas à Karnak, dans le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou et à Deir el-Bahari⁶¹. Les deux types de pierres sont normalement utilisés pour des contextes différents. Le grès est, par exemple, plutôt choisi pour les colonnes et les architraves⁶². Thoutmosis III utilisa le calcaire de Gebelein au moins dans un mur de l'*Akhmenou*⁶³. A Deir el-Bahari, le Temple d'Hatchepsout emploie, sauf exception, majoritairement le calcaire et dans celui de Thoutmosis III, le grès est utilisé pour le dallage et d'autres éléments architecturaux. Pour les parois, le calcaire comme le grès sont employés, semble-t-il de manière aléatoire⁶⁴. Dans le temple de Thoutmosis II/III le grès de Gebel el-Silsileh fut sûrement utilisé⁶⁵ pour le dallage, une porte monumentale, les plafonds ainsi que les colonnes,

le calcaire de Gebelein. Cela devait sûrement répondre à des raisons politiques, car cette dynastie provenait de Thèbes. Les édifices de la XII^e dynastie furent, par contre, construits avec le calcaire de Toura, car les rois de cette dynastie étaient installés à Lisht (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; 2017 ; GOYON *et al.* 2004 : 66), de même que les constructions de Karnak (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2003 ; 2017). Pendant le Nouvel Empire, il semble que ce sera le calcaire de couleur beige de la rive est de Gebelein qui est fondamentalement utilisé pour les constructions de la rive est à Karnak, principalement dans la première moitié de la XVIII^e dynastie (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2003).

⁵⁵ GOYON *et al.* 2004 : 66.

⁵⁶ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; 2003 ; GOYON *et al.* 2004 : 66. Pour une description détaillée des différents types de calcaires documentés dans la zone thébaine voir DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2003.

⁵⁷ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2013.

⁵⁸ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2003 ; GOYON *et al.* 2004 : 66. Apporter du calcaire de Gebelein aurait été beaucoup plus compliqué que dans le cas de la rive est. A l'époque de Mentouhotep, il est probable que la carrière de Qournah n'était pas connue. Il construisit donc son temple en grès de Gebel el-Silsileh et en calcaire de Gebelein (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997). Ces matériaux servirent de pierre à chaux à partir de la période romaine. C'est ainsi que la plupart des temples construits en calcaire furent exploités comme carrières et, souvent, totalement détruits (GOYON *et al.* 2004 : 66). Pour la carrière de calcaire de Qournah, voir également BICKEL 1997 : 15-35 et NISHIMOTO *et al.* 2002.

⁵⁹ GOYON *et al.* 2004 : 66 ; HARRELL 2016 : 1.

⁶⁰ DELVAUX 1998.

⁶¹ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; HARRELL 2016 : 1.

⁶² HARRELL 2016 : 1.

⁶³ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1994 ; 2003, Voir Tableau 1, 2.

⁶⁴ Je remercie infiniment M. Dolińska pour l'explication qu'elle m'apporta à ce sujet.

⁶⁵ BRUYERE 1952 : 3, 32-33.

alors que le calcaire, d'origine locale (comme c'est le cas pour le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari), fut majoritairement utilisé pour les parois à relief, certaines fondations et d'autres éléments architecturaux⁶⁶.

Le grès devient le matériau de construction essentiel pour le reste du Nouvel Empire, ainsi que pour l'époque ptolémaïque et romaine, dont la pierre proviendra fondamentalement des carrières de Gebel el-Silsileh⁶⁷. La raison de ce changement du calcaire au grès est difficile à déterminer et rien dans les documents de l'époque ne l'explique⁶⁸. Plusieurs raisons ont été proposées. En premier lieu, cette préférence coïncide avec le transfert de l'autorité religieuse et politique de Memphis à Thèbes à la XVIII^e dynastie⁶⁹. D'un autre côté, il est possible que les veines de calcaire de Gebelein ne fussent plus assez épaisses pour donner des pierres de taille suffisantes pour l'architecture de cette époque⁷⁰. Ainsi, d'autres souches de pierres furent recherchées. Il a également été suggéré que la facilité du transport suivant le courant du Nil du sud vers le nord aurait expliqué l'exploitation des carrières de grès, car celles de calcaire sont pratiquement inexistantes au sud de Louxor. Le site de Gebel el-Silsileh était possiblement le seul qui pouvait pourvoir des veines épaisses et consistantes⁷¹.

Il a également été suggéré que les bâtisseurs égyptiens observèrent au fil du temps que la partie inférieure des temples construits en calcaire se dégradait à cause des inondations. Ils décidèrent, en conséquence, de le remplacer par le grès avec l'idée qu'il résisterait mieux à l'humidité. Cependant cette théorie est discutable car le grès est une pierre très poreuse⁷². Comme nous l'avons signalé plus haut, sa porosité avoisinant les 30%, explique qu'il soit très sensible aux infiltrations phréatiques⁷³. Pourtant, il est possible que les constructeurs se soient rendu compte que le grès pouvait être plus apte pour l'édification de monuments. Il était

⁶⁶ BRUYERE 1952 : 32-34. Dans le temple de Seti I^{er} à Abydos, tout autant le grès comme le calcaire furent également employés pour les reliefs, souvent dans une même paroi (HARRELL 2016 : 1).

⁶⁷ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; KLEMM ET KLEMM 2001 : 637-638. TRAUNECKER 1980 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1994. Le calcaire disparaît pratiquement à Karnak, mais il est toujours employé sporadiquement comme matériau pour les soubassements et associé au grès (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2003). Sur la rive ouest, Seti I^{er} utilise exceptionnellement le calcaire de Gebelein pour les soubassements de son temple à Qournah alors qu'il n'est plus utilisé à Karnak après le Moyen Empire. À partir du règne de Thoutmosis III, la plupart des temples sont en grès, comme c'est le cas pour celui de Louxor, de Karnak, du Ramesseum, de Médinet Habou ou du Temple de Millions d'Années de Séthi I^{er} (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 92 ; ASTON *et al.* 2000 : 55 ; HARRELL 2016 : 1). A la Basse Époque, la plupart des grands temples tardifs de Haute Égypte sont construits en grès, comme c'est le cas à Edfou, Esna, Kom Ombo, Philae, etc. (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 94).

⁶⁸ ASTON *et al.* 2000 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2009.

⁶⁹ HARRELL 2012 : 2 ; HARRELL 2016 : 14.

⁷⁰ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; 2003.

⁷¹ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 24 ; 1994 ; 2003.

⁷² ASTON *et al.* 2000 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; 2003.

⁷³ MARTINET 1992 : 49-50 ; TRAUNECKER 1971 : 197-215 ; 1975 : 119-13 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1994 ; 2003.

possible d'extraire des plus grands blocs qui permettaient de construire des temples plus monumentaux avec des architraves plus longues⁷⁴.

Ainsi, bien qu'il soit logique de penser que les pierres utilisées soient celles extraites des carrières les plus proches du lieu où se construisait le monument, ce n'était pas toujours le cas, et les architectes ne choisirent pas toujours la facilité⁷⁵. Au moins à certaines occasions, il semblerait que la pierre était plus qu'un matériau pour les anciens égyptiens, dont le choix ne répondait pas seulement à une question de solidité, mais pouvait aussi refléter des idées esthétiques ou religieuses. La pierre est un monopole du souverain⁷⁶ et son omniprésence dans l'art royal répond bien sûr en premier lieu à une volonté d'éternité. Dans le cas du temple, il s'agit d'un matériau immuable qui traduirait l'ordre parfait du monde⁷⁷. D'ailleurs, plusieurs documents égyptiens permettent de comprendre la valeur symbolique de certaines pierres⁷⁸, qui furent certainement choisies pour une raison spécifique⁷⁹.

Pourtant dans la majorité des cas, les textes ne nous apportent aucune information sur le choix d'une pierre ou d'une autre, ne faisant référence à celles-ci que d'une manière très générale, standardisée et même hyperbolique⁸⁰. Le grès est une roche assez commune et ordinaire comme pierre de construction pour laquelle aucun récit étiologique n'est connu. Il est souvent mentionné dans les inscriptions datées du règne de Thoutmosis III comme « *jnr ḥd nfr n rwdt* » ou même « *jnr ḥd mnḥ n rwdt* » qui désignerait « la belle/bonne pierre blanche de grès »⁸¹. Il est certainement intéressant de se demander pour certaines pierres si les anciens égyptiens privilégiaient la valeur du matériel en lui-même ou son aspect (couleur, texture). Toutefois, bien que parfois le grès puisse être pratiquement blanc, en fait la couleur originale ne se voyait pas puisque la surface polie et taillée de la pierre était complètement recouverte d'un enduit blanc⁸². Cet enduit pourrait symboliser la lumière de l'aube, celle du blanchiment

⁷⁴ CLARKE ET ENGELBACH 1930 : 12-13 ; ARNOLD 1991 : 183-184 ; HARRELL 2012 : 2 ; HARRELL 2016 : 14.

⁷⁵ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 14-15.

⁷⁶ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1997 ; ASTON *et al.* 2000 ; HARRELL 2012.

⁷⁷ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 14-15 ; 2009.

⁷⁸ AUFRERE 1991.

⁷⁹ KARLSHAUSENET DUPUIS 1997 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2009. Selon L. Delvaux (1998), sous le règne d'Hatchepsout l'emploi du grès de Gebel el-Silsileh aurait pu répondre à la connexion qui existait entre ce site et la mythologie de l'inondation, comme les nombreux hypogées démontrent également, et le retour de la déesse dangereuse. Il aurait pu être de plus utilisé dans des contextes spécifiquement hathoriques. À ce sujet, voir également CAMINOS 1963 ; 1977.

⁸⁰ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2009.

⁸¹ GOYON *et al.* 2004 : 66 ; HARRELL 2012. Le calcaire semble avoir été désigné sous deux dénominations, « *jnr ḥd nfr n ḥnw* » aurait seulement désigné le calcaire blanc de Toura et de Ma'asara, et probablement d'une manière générale les calcaires éocènes du Nord à faible concentrations de nummulithes. Les calcaires de Moyenne et de Haute-Egypte ainsi que les grès blanchis par l'application d'un enduit sont communément appelés « pierre blanche » dans les textes de construction (« *jnr ḥd* ») (GOYON *et al.* 2004 : 66).

⁸² DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2009.

de la terre sur laquelle la vie, recrée dans la peinture, renaît⁸³. Les reliefs étaient, d'autant plus, postérieurement recouverts de polychromie sur la totalité de leur surface⁸⁴.

Bien qu'il soit possible que le grès fût considéré, et peut-être également le calcaire, comme matériau de support, retouché il pouvait remplir les fonctions symboliques désirées, à savoir la blancheur assimilée à celle de l'horizon et à laquelle il est constamment fait référence dans les dénominations qui sont données au grès et au calcaire⁸⁵. Certainement le changement du calcaire au grès a peut-être été une question de disponibilité⁸⁶. Toutefois, cette pierre répondait aussi parfaitement à ce besoin d'une matière solide, à la fois disponible et de qualité adéquate, qui pouvait satisfaire le but d'éternité que représentait le temple, lequel devait être incontestablement construit en pierre⁸⁷.

Dans le cas du *Héneket-Ânkh*, seulement un petit pourcentage des parois et d'autres éléments architecturaux qui composaient originellement le temple nous est parvenu. Des reliefs, aucun n'a été retrouvé *in situ*. Il est donc difficile d'expliquer la distribution et le pourquoi de l'utilisation du grès ou du calcaire dans le temple. D'autres pierres furent certainement utilisées pour des parties spécifiques et qui sont encore à déterminer⁸⁸. Nous avons déjà signalé que sous le règne de Thoutmosis III, il est courant de retrouver le grès et le calcaire dans un même temple. Cela n'est pas surprenant que le même phénomène arriva dans son Temple de Millions d'Années.

2a. *Éléments architecturaux autres que parois*

Une partie du temple fut construit en briques crues. D'abord, les murs d'enceintes qui entouraient complètement le sanctuaire et les structures attenantes⁸⁹, comme ceux qu'il est possible de trouver dans tous les grands temples égyptien⁹⁰. Quant aux pylônes, les plus anciens et connus étaient construits en briques crues⁹¹ tout comme le sont encore les môles de certains pylônes du Nouvel Empire. Des exemples bien conservés existent dans les Temples

⁸³ GOYON *et al.* 2004 : 364.

⁸⁴ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 15-16.

⁸⁵ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2009.

⁸⁶ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1994 ; 2004 ; 2009.

⁸⁷ DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 2009.

⁸⁸ HARRELL 2012 : 4.

⁸⁹ Pour une description des structures en briques crues et des méthodes constructives et de préservation dans le temple, voir GAMARRA CAMPUZANO 2015.

⁹⁰ Pendant le Moyen Empire, le Nouvel Empire et avant la XXX^e dynastie, les enceintes sont réalisées en briques crues liées entre elles par un mortier de terre et posées par assises horizontales bien régulières, dont la structure est soignée mais très simple (GOYON *et al.* 2004 : 115-116).

⁹¹ SOUROUZIAN 1981.

de Millions d'Années d'Aménophis I^{er}⁹², de Thoutmosis III, de Thoutmosis IV⁹³, d'Aménophis III⁹⁴ et de Seti I^{er} à Thèbes, ainsi que dans la porte occidentale du temple de Kôm es-Soltan à Abydos datant probablement de la XXX^e dynastie⁹⁵.

Bien que les pylônes en pierre fussent décorés, comme par exemple, les VI^e et VII^e pylônes de Thoutmosis III dans l'enceinte de Karnak, ceux construits en briques crues ne présentent aucun indice qui indiquerait qu'ils aient reçu une quelconque décoration ou qu'ils étaient recouverts par des panneaux de pierre. En ce qui nous concerne, le mur de périmètre du temple présente des évidences matérielles qui indiquent qu'il fut recouvert par une couche de plâtre et même blanchi⁹⁶. Il s'agit probablement du seul type de traitement esthétique que cette structure reçut, comme cela devait être le cas pour les pylônes. Bien qu'il soit possible qu'un quelconque motif décoratif peint fut appliqué, aucune évidence ne le prouve.

D'autres structures également édifiées en briques crues étaient les parties internes des rampes et les contreforts soutenant la terrasse supérieure où se trouvait le sanctuaire proprement dit, ainsi que les magasins, les ateliers, les structures d'habitations et le secteur administratif qui se trouvait à l'extérieur du mur d'enceinte sud. Nous avons déjà expliqué la problématique qui existe au sujet de la ligne de pierres qui se trouve dans la deuxième cour et qui est parallèle au contrefort (pl.5,8b). Comme nous ne pouvons pas être sûrs de si cette zone présentait une paroi décorée en pierre, la première zone qui l'était incontestablement devait être le portique de la terrasse supérieure, puisqu'il est probable que toutes les autres structures situées vers l'est furent édifiées en briques crues. Néanmoins, nous devons tenir compte du fait que la majorité de la première cour située entre le pylône et le mur d'enceinte n'a pas été complètement fouillée, ni lors des fouilles de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle, ni pendant le projet actuel.

Cependant, il est fortement possible que les jambages et les linteaux des portes furent réalisés en pierre et encastrés entre les structures en briques crues, comme c'est le cas des deux ailes du pylône et du mur d'enceinte est. Précisément, lors des fouilles dans la zone du pylône, des blocs en grès trouvés *in situ* furent localisés dans la zone de l'entrée, dont certains

⁹² ARNOLD 1994 : pl. 8 ; GABOLDE 1992 : 43, fig. 3 ; GOYON *et al.* 2004 : 47, n. 30.

⁹³ HUBERT 1981 : 142.

⁹⁴ HAENY 1981 : 15-20.

⁹⁵ Il s'agit de constructions élevées avec une forme trapue, moins épaisse au sommet qu'à la base. Cette forme témoigne de la recherche d'une meilleure stabilité de la construction qui est bien implantée et étalée à la base et plus légère au sommet. Les murs élevés de la sorte présentent un fruit. La forme de ces constructions en briques, aux parois obliques, a sans doute inspiré celle des mâles de pylônes en pierre (GOYON *et al.* 2004 : 114). L'utilisation de la brique crue pour l'édification des pylônes ne devait pas être seulement un indice d'ancienneté mais aussi d'économie, comme le prouvent les ruines d'un pylône érigé sous la XXX^e dynastie à Louxor ou les massifs du pylône du temple d'Abou Simbel construit par Ramsès II (GOYON *et al.* 2004 : 115-116).

⁹⁶ NAVARRO *et al.* 2014 ; SECO ÁLVAREZ *et al.* 2010 : 33 ; SECO ÁLVAREZ 2015 : 107.

correspondent aux fondations des jambages de la porte. De même, de nombreux fragments en calcaire décorés avec des reliefs furent découverts dispersés dans cette même zone. Ils pouvaient appartenir aux jambages ou aux linteaux⁹⁷.

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises que le calcaire comme le grès est documenté dans le *Héneket-Ânkh* mais que l'état de destruction du temple rend certainement difficile d'interpréter la manière dont l'une ou l'autre pierre fut utilisée. Déjà Weigall et Ricke signalèrent que les matériaux en grès et calcaire furent employés de manière aléatoire dans la construction du temple⁹⁸, comme c'est le cas dans d'autres structures à Thèbes-Ouest. Certaines observations peuvent être toutefois présentées et qui serviront de base à certaines des tentatives d'interprétations qui seront résumées dans la synthèse.

- **Dallage et fondations** : Le grès et le calcaire furent tous les deux employés pour le dallage du temple. La terrasse supérieure du temple présentait un niveau stratigraphique peu profond. Certaines des dalles originelles appartenant au sol furent localisées *in situ*, directement placées sur le niveau rocheux naturel (pl.7,a,c,d,8c). Il a été déterminé qu'une couche fine de sable servait de base dans le but de stabiliser ces grands blocs⁹⁹. Dans certains cas, le calcaire du massif rocheux de la zone était taillé afin de renforcer la base du dallage.

- **Colonnes** : d'après le matériel conservé, il semblerait que le grès a été la pierre choisie pour la majorité des éléments architecturaux autres que les parois, tels que les colonnes et les piliers. Ceux découverts dans leur lieu originel ainsi que les blocs et les fragments épars sont en grès. Les premiers rois de la XVIII^e dynastie imitèrent l'architecture des débuts du Moyen Empire. En conséquence, le type géométrique prédomine, à savoir des piliers carrés et des colonnes polygonales ou cannelées. Ceci est particulièrement clair dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari qui imite le style du temple voisin de Mentouhotep et qui servira de modèle aux temples de Thèbes-Ouest¹⁰⁰.

Dans le temple qui nous occupe, uniquement des colonnes polygonales à seize côtés ont été jusqu'à présent identifiées. Quelques parties inférieures de colonnes se trouvent dans leur lieu d'origine (pl.7c,d,8c) et de nombreux blocs épars ont été inventoriés. Certains d'entre eux appartiennent aux bases de colonnes qui conservent un tracé circulaire incisé destiné à régler la pose des tambours¹⁰¹. D'après les fragments décorés de colonnes qui sont conservés, il est

⁹⁷ SECO ÁLVAREZ 2015 : 112.

⁹⁸ RICKE 1939 : 3-5.

⁹⁹ SECO ÁLVAREZ 2015 : 119.

¹⁰⁰ GOYON *et al.* 2004 : 79.

¹⁰¹ Un exemple similaire est présenté dans GOYON *et al.* 2004 : 95, fig. 65.

possible de savoir qu'au moins une partie des colonnes présentaient une des faces décorées avec une inscription verticale. Nous les analyserons dans le chapitre XIII.

- **Piliers** : dans le chapitre III, nous avons vu l'existence d'un portique à piliers rectangulaires dans la zone d'accès à la terrasse supérieure du temple. Les bases de deux de ces piliers sont toujours à leur place d'origine et ils sont présents dans la reconstruction proposée par Ricke. Une statue osiriaque était dressée contre le pilier et qui représentait sûrement le dieu toujours momifié (pl.8d,e,f). Ils ne se trouvent jamais dans les parties internes des édifices mais toujours dans une cour, une façade, un portique ou une zone d'accès¹⁰². De nombreux fragments correspondent à des piliers conservant certains côtés en bas-relief et d'autres en relief en creux. On les reconnaît par le fait qu'il s'agit de fragments de coins dont la bande verticale indiquant la limite de la scène est plus étroite que celles des parois. Des possibles piliers ou colonnes avec des chapiteaux hathoriques devaient vraisemblablement exister dans la chapelle d'Hathor située vers le sud. Celui qui fut publié par Ricke¹⁰³ n'a pas encore été localisé (pl.8g).

- **Architraves** : Il semble que les reliefs qui incluaient des grandes inscriptions horizontales appartenant à des architraves étaient en grès. Cela répondrait au fait que, déjà à cette époque, les constructeurs observèrent que le grès permettait de créer des architraves beaucoup plus solides et plus grands. Malheureusement, aucun grand bloc d'architrave, avec ou sans décoration, n'a été retrouvé dans le temple.

- **Portes** : la grande majorité de fragments correspondant aux montants latéraux et supérieurs des portes sont en grès. Certains sont en calcaire, comme ceux qui devaient correspondre à l'entrée monumentale du pylône. Weigall mentionna d'ailleurs que des bases de jambages de portes en grès étaient conservées¹⁰⁴.

- **Toits et corniches** : tous les blocs et les fragments correspondant aux toits des salles sont en grès, incluant ceux qui correspondent à la voûte qui représentait les douze heures et qui devaient se trouver dans la zone du sanctuaire dédiée au culte funéraire royal. Il en est de même pour les corniches, dont un grand bloc a été conservé.

¹⁰² CENIVAL 1964 ; CZELLAR 1979 ; LEBLANC 1980. Comme pour les chapiteaux de type hathorique, le premier exemple de ce type de pilier remonte au Moyen Empire (CZELLAR 1979 ; LEBLANC 1980). Au Nouvel Empire, ils deviennent un élément commun dans les temples tout autant à caractère purement royal que divin (*Ibid*). Ils ne sont plus documentés après le Nouvel Empire. Le culte des piliers et des colonnes était habituel dans l'antiquité. Ils n'étaient pas considérés comme de simples éléments de structure, mais ils possédaient, au contraire, souvent un sens symbolique. Ils pouvaient même recevoir un culte, sûrement à mettre en relation avec le culte de l'arbre (CZELLAR 1979).

¹⁰³ 1939 : pl. 3.

¹⁰⁴ 1906 : 124.

2b. Les reliefs des parois

L'état de destruction du temple rend difficile l'identification des parois décorées en grès ou en calcaire simplement à travers l'observation des restes qui se trouve *in situ*. Dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, par exemple, le grès et le calcaire sont utilisées de manière aléatoire dans toutes les parois du temple y compris dans une même scène¹⁰⁵. Toutefois, dans le cas du *Héneket-Ânkh* il semble clair que le calcaire fut employé pour certaines parois du temple. Les grands blocs en calcaire qui furent localisés dans le magasin de Weigall-Ricke (RM) semblent appartenir à des scènes clairement définies qui correspondraient à la zone du sanctuaire, à savoir la chapelle d'Amon et la salle de la barque car le corpus en calcaire appartient au moins à deux grands types de représentations : le roi associé à des tables d'offrandes et Amon-Rê et la barque d'Amon devant des tables d'offrandes et le roi¹⁰⁶. Nous y reviendrons dans la synthèse finale.

Jusqu'à présent, 711 numéros d'inventaires ont été donnés aux reliefs en calcaire découverts dans le magasin de Ricke et environ 1800 petits fragments découverts dans d'autres secteurs du site. Si nous comparons ce nombre avec ceux découverts en grès, la quantité est beaucoup moindre. Dans le cas du *Héneket-Ânkh*, aucun indice ne permet de supposer que les deux pierres furent employées dans une même paroi. Et si cela aurait été le cas, il semble que cela aurait pu arriver uniquement dans la zone du sanctuaire ou des salles attenantes. Il est donc assez probable que le reste des parois décorées en pierre du temple furent construites en grès.

La raison de ce double emploi devait être certainement différente selon les temples. Nous ne pouvons pas absolument nier la possibilité que le calcaire et le grès fussent utilisés pour des raisons symboliques dans l'une ou l'autre zone, puisque souvent le calcaire fut considéré comme un matériau plus noble. Néanmoins, un aspect chronologique pouvait également être en jeu. Ricke pensait d'ailleurs que les reliefs en grès pourraient en partie appartenir à une période d'édification plus avancée¹⁰⁷. Si nous nous basons sur le fait que le temple fut construit en différentes étapes et que la zone du sanctuaire fut la première à être édifiée, il serait possible de supposer que le temple fut commencé en calcaire alors que le grès fut choisi pour les phases suivantes. Compte tenu que le temple fut initié alors que la reine Hatchepsout était au pouvoir et qu'elle utilisa principalement le calcaire, il est donc logique de penser que cela fut aussi le cas pour le temple de Thoutmosis III. Néanmoins, il semble que

¹⁰⁵ Je remercie infiniment M. Dolińska pour l'explication qu'elle me proportionna à ce sujet.

¹⁰⁶ SECO ALVAREZET RADWAN 2010.

¹⁰⁷ 1939 : 2.

le grès fut sûrement utilisé pour les toits de la zone du sanctuaire, puisqu'aucun fragment correspondant à cet élément architectural n'a été documenté en calcaire¹⁰⁸. Sachant qu'à cette époque le grès était déjà souvent employé pour certains éléments architecturaux pour ses caractéristiques physiques, cela aurait pu également être le cas dans la première phase d'édification du *Héneket-Ánkh*. Cette hypothèse mènerait à une deuxième supposition : pendant les étapes suivantes, le grès fut la pierre principalement employée pour les parois et les éléments architecturaux, sauf exception, comme par exemple la porte du pylône.

¹⁰⁸ Il serait également intéressant de déterminer l'origine du calcaire employé dans le temple. A première vue, il semble que les grands blocs décorés découverts dans le magasin de Ricke proviendraient de la carrière de Qournah (d'après les observations de De Putter, que je remercie). Il est tout à fait possible que le calcaire de Gebelein fût également employé. De futures études pourront apporter des réponses à ces questions.

Chapitre VI

Préparation de la pierre, type de reliefs et polychromie

De toute l'histoire pharaonique, le Nouvel Empire est la période pour laquelle la plus grande quantité de monuments nous est parvenue et cela, essentiellement dans la région thébaine. Exceptionnellement, le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou, lieu d'une butte primordiale, fit l'objet d'ajouts, de reprises et de restaurations. Sur la rive est, l'origine des temples de Karnak et de Louxor remonte au Moyen Empire. Ils sont élargis ensuite au Nouvel Empire et continuent à l'être, de manière constante, jusqu'à l'époque gréco-romaine. Cette grande activité architecturale a permis en grande mesure de comprendre les méthodes constructives et décoratives qui y furent employées¹.

¹ GOYON *et al.* 2004 : 18. Il n'est pas question ici d'expliquer la manière dont les blocs étaient extraits. Il existe différentes théories quant au lieu où se déroulait le travail du bloc extrait de la carrière. Pour certains auteurs, ce travail se poursuivait sur les lieux mêmes de l'exploitation ou à proximité immédiate de ceux-ci (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 32). Le fait que l'on ne retrouve aucune œuvre achevée sur les sites mêmes d'exploitation ne s'expliquerait pour KLEMM ET KLEMM (1990 : 33), que si les pièces, aussitôt terminées, étaient acheminées à destination. PUTTER ET KARLSHAUSEN (1992 : 32) pensent, au contraire, que s'il est possible que l'équarrissage grossier des blocs ait été systématiquement effectué sur place, la plupart du travail de réalisation, de décoration et d'inscription des œuvres s'effectuait sur le site où le temple se trouvait. Les carrières de grès sont généralement exploitées à ciel ouvert, d'une manière similaire à celles de calcaire. Pour la méthode d'extraction des pierres, voir CLARKE ET ENGELBACH 1930 : 12-22 ; GOYON, 1990 : 105-108 ; ARNOLD 1991 : 27-47 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 29-30 ; ASTON *et al.* 2000 : 6-7, 15-17 ; BLOXAM 2010 ; HARRELL 2012 : 8-12 ; 2013. Pour une discussion sur l'exploitation des ressources et l'organisation des territoires par rapport aux matériaux de construction, voir SHAW 1994. La découverte d'œuvres à peine équarries dans les tombes memphites de la XIX^e dynastie viendrait à l'appui de l'hypothèse d'une finition ultérieure dans la tombe ou le temple auquel l'œuvre était destinée (MARTIN 1991 : 107 ; DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 32). D'autre part, des ateliers de sculpteurs comme ceux localisés à Amarna, suggèrent que les pièces de moindre dimension pouvaient être achevées en atelier, sur les lieux de travail habituels de l'artisan. L'équarrissage grossier des blocs en carrières présente des avantages. Si la pierre présentait éventuellement des défauts, il était possible de rejeter le bloc avant qu'il ne soit transporté à plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres. Si le bloc était de qualité, le poids de la pièce à transporter était ainsi inférieur. Par contre, le fait d'imposer aux artisans et aux scribes de travailler dans l'atmosphère poussiéreuse et bruyante d'une carrière ne se justifie aucunement. En plus, le transport d'une

1. Types de reliefs : bas-relief et relief en creux

Différents paramètres doivent être pris en compte lors de l'analyse d'un relief, qu'il s'agisse d'un fragment ou d'une paroi entièrement conservée : en premier, les types de reliefs, à savoir en bas-relief, en creux ou incisé ; deuxièmement, le style ainsi que les variations qui existaient au fil du temps dans l'utilisation des différents types ou dans le volume du relief ; troisièmement, la technique de taille et, finalement, le répertoire iconographique ou thématique. L'usage du relief est prédominant pendant toute l'histoire égyptienne et il sera la technique décorative exclusive pour les temples². Au Nouvel Empire, il fera la concurrence à la peinture dans les tombes royales ou privées³. En conséquence, tout fragment de mur avec relief découvert sur le site doit sans aucun doute appartenir aux parois du temple et non aux tombes antérieures du Moyen Empire et de la Seconde Période Intermédiaire. Les deux types de reliefs, bas-relief et en creux, sont utilisés dès l'apparition de l'architecture en Egypte⁴. L'emploi du relief au lieu de la peinture a souvent été attribué à des raisons pratiques et esthétiques. La polychromie était plus durable et les détails des corps étaient mieux rendus⁵. Dans le temple de Thoutmosis III les deux types de reliefs ont été employés.

Le premier est considéré comme le « relief vrai », en saillie par rapport à la surface du mur, alors que pour le relief en creux, la surface originelle du mur n'a pas été dégagée autour du relief. Au contraire, celui-ci est enfoncé dans la masse de la paroi. Le relief incisé, où la paroi et le relief se trouvent au même plan et où la figure est cernée par un sillon plus ou moins léger, n'est qu'une variante du précédent. Ces types ont connu une évolution complexe donnant naissance à de nombreuses variantes et à des combinaisons en fonction des modes, des changements de la sensibilité ou des intentions expressives⁶. Le relief en creux se généralisa à l'époque amarnienne, puis ramesside, alors qu'il était d'usage assez limité

pièce finie serait encore moins logique si nous pensons au surplus de soins et de précautions qu'il aurait fallu prendre (*Ibid* : 33-34).

² BLUMENTHAL 1980 : col. 527. Pour une synthèse chronologique de l'emploi du relief en Ancienne Egypte, voir WOODS 2015 : 222-228.

³ VANDERSLEYEN 1984.

⁴ Le bas-relief existe déjà à la fin de la période prédynastique, sur des manches de couteaux, des palettes de grauwacke, etc. (VANDIER 1952 : 533-609 ; SMITH 1946 : 110-130), mais ce n'est qu'avec la Palette de Narmer que ce relief apparaît avec les caractères typiques de l'art égyptien. La stèle du roi Djet en est le premier exemple monumental. La maîtrise sera atteinte à la III^e dynastie avec les reliefs de Djoser, entre autres. Ce type évoluera au gré de l'histoire jusqu'à la fin du monde pharaonique (VANDERSLEYEN 1984). Le relief en creux apparaît à la IV^e dynastie, dès le début pour les hiéroglyphes et probablement à partir de Chéphren pour les figures (VANDERSLEYEN 1984). Pour les techniques et instruments de taille voir, par exemple, TEICHMANN (1971), ALDRED (1975 : 801-804), BOGOSLOVSKY (1980 : 91-93) ou récemment WOODS (2015).

⁵ RUSSMANN 2001 : 30.

⁶ VANDIER 1964 : 7-10 ; SCHÄFER 1974 : 77-79 ; LECLANT *et al.* 1978 : fig. 165 ; ARNOLD 1980 : 26-28 ; VANDERSLEYEN 1984. Pour une synthèse récente, voir WOODS 2015.

pendant les périodes antérieures⁷. A partir de la IV^e dynastie au plus tard, et jusqu'au règne de Ramsès II, ce type de relief était censé être réservé au décor des murs extérieurs, alors que le bas-relief était employé pour les zones internes des édifices⁸.

Un total de 858 fragments en relief en creux a été inventorié parmi le corpus en grès du temple, dont 69 correspondent à des piliers avec les deux faces en relief en creux, alors que d'autres parties de piliers conservent du relief en creux et du bas-relief alternativement sur chaque face. D'autres fragments correspondent à des inscriptions sur colonnes, toujours taillées en relief en creux lorsqu'une inscription est conservée, à des architraves, à des montants de portes ou à des grandes inscriptions qui pourraient appartenir au même contexte. Certains reliefs conservent des parties de figures ou d'autres éléments. L'analyse de la localisation où ces fragments ont été découverts ne nous ont pas permis d'établir des hypothèses satisfaisantes, excepté les fragments de piliers qui furent majoritairement découverts dans la deuxième cour. Nous reviendrons au long des différents chapitres sur ces reliefs. Le gros des parois fut donc décoré en bas-relief, ce qui correspondait à la pratique en vogue à cette époque.

Quant au bas-relief, différentes variables peuvent être prises en compte lors de l'analyse d'un relief donné, à savoir la hauteur du relief par rapport au fond, le degré de bombement de la surface du relief, le degré de modelé de cette surface, que l'arête du rebord du relief soit plus ou moins vive ou « adoucie » ou l'angle sous lequel le relief se relie au fond. Dans certains cas, le relief est rendu perceptible par un abaissement partiel, oblique, au fond et autour de la figure. Cette légère pente relie la surface originelle de la paroi, demeurée intacte, à la base de la saillie du relief. Il ne s'agit pas là d'un type différent, mais d'un travail plus

⁷ Ce type de relief a traditionnellement été perçu d'une manière négative chez les historiens de l'art égyptien. L'opinion généralisée était qu'il s'était produit une décadence du relief à l'époque ramesside (voir, par exemple, MASPERO 1887 : 222-223 ; 1912 : 194 ; PERROT ET CHIPIEZ 1882 : 709-710 ; CAPART 1920 : 422 ; ERMAN 1885/1925 : 542 ; SMITH 1958 : 221), dont la mauvaise qualité était une conséquence de la grandeur du programme iconographique de Ramsès II. Selon cette théorie, ce relief aurait été largement utilisé car il permettait un travail plus rapide en proportion à la grande quantité de parois à décorer (PERROT ET CHIPIEZ 1882 : 709-710 ; MICHALOWSKI 1968 : 224 ; SCHÄFER 1974 : 78 ; ALDRED 1980 : 27-28 ; VASSILIKA 1989 : 183-184). Pendant cette période, toutes les tombes privées seront sculptées en creux. Sous Horemheb et Sethi I^{er} le bas-relief reprend force, pour à nouveau être éclipsé par le relief en creux sous Ramsès II (VANDERSLEYEN 1979). SCHÄFER (1974 : 78) fit pourtant remarquer que tout n'était pas négatif. L'image restait mieux visible, tant en plein soleil que dans la pénombre. YOYOTTE (1968 : 139-142) émit l'hypothèse que d'autres motivations avaient dû intervenir, en faisant remarquer que certains reliefs de la moitié sud de la salle Hypostyle de Karnak furent changés du bas-relief au relief en creux. Il suggéra une affinité entre Ramsès II et les idées et le style de l'époque d'Amarna et constata l'aptitude de ce type de relief à exprimer le mouvement ainsi que les détails des contours grâce au soleil. MICHALOWSKI (1968 : 222-225 ; VANDERSLEYEN 1979) admit que l'effet général de ces représentations était saisissant et que les détails n'étaient pas si importants, car ils auraient dévié l'attention et réduit l'effet général. Il a également été suggéré, par exemple, que ce type de relief protégeait l'image contre les coups et l'usure du temps (PERROT ET CHIPIEZ 1882 : 709-710).

⁸ SCHÄFER 1974 : 77, n. 2 ; VANDERSLEYEN 1984 ; STRUDWICK 1985 ; BAINES 2001 : 148 ; CHAUVET 2001 : 281-286. LACAU (1967) a démontré que, vers la fin de cette période, il était exclusivement utilisé pour les reliefs exposés aux rayons du soleil. De plus, lorsqu'il se trouvait à l'intérieur d'une tombe, cela signifiait que la paroi qui le portait était censée se trouver à l'extérieur. Ramsès II ne limitera pas l'usage du relief en creux aux parties externes mais l'emploiera également dans les parties internes, comme c'est le cas dans le temple de Seti I^{er} à Abydos (BAINES 2001).

rapide ou inachevé⁹. Au Nouvel Empire, les figures royales étaient déjà avant l'époque amarnienne mises en évidence par un relief plus accentué¹⁰. Les figures se détachaient les unes des autres grâce à la complexité des groupements en profondeur¹¹.

Dans le relief en creux, la figure peut avoir les mêmes variables qu'un relief levé, mais elle est cernée par le petit talus plus ou moins vertical reliant la surface du mur au contour de la figure au fond du creux. Le haut du relief peut être au même niveau que cette surface. Lorsque le sillon est peu profond, il s'agit du relief incisé. Si la surface du mur à l'intérieur du sillon est laissée intacte, sans le moindre modelé, il s'agit de gravure et non plus de relief. Le relief peut encore être au fond du creux, la surface modelée étant plus basse que le plan du mur. Enfin le cas extrême serait la simple silhouette en creux, très fréquente pour les hiéroglyphes, mais qui est employée aussi pour les figurations¹².

Le relief égyptien obéit aux mêmes principes de figuration que le dessin et la peinture¹³. Toutefois, les contours ajoutent une certaine illusion de l'espace grâce au modelé, presque toujours présent au moins dans le rendu du visage et des jambes. Une autre technique est la superposition de figures ou de parties de figures, en relief sur le relief, pour rendre non la perspective, mais l'échelonnement des volumes en profondeur¹⁴. L'impression d'épaisseur est donnée par le rapport entre celle-ci et les autres dimensions de l'image¹⁵. Quant au style, les variations dans l'usage des divers types de reliefs sont sûrement un indice chronologique¹⁶. Comme nous l'avons déjà signalé, cette époque se caractérisait par une tendance connue sous le terme de style « thoutmoside »¹⁷. D'ailleurs, celui qu'il est possible d'observer sur les reliefs conservés est très similaire à celui du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari ou le petit

⁹ VANDIER 1964 : 7-10 ; SCHÄFER 1974 : 77-79 ; LECLANT *et al.* 1978 : fig. 165 ; ARNOLD 1980 : 26-28 ; VANDERSLEYEN 1984.

¹⁰ La révolution artistique de l'époque amarnienne permettra une combinaison entre bas-relief et relief en creux. A l'époque post-amarnienne, un type hybride apparaît, où l'opposition entre bas-relief et en creux disparaît (VANDERSLEYEN 1984).

¹¹ VANDERSLEYEN 1984.

¹² VANDIER 1964 : 7-10 ; SCHÄFER 1974 : 77-79 ; LECLANT *et al.* 1978 : fig. 165 ; ARNOLD 1980 : 26-28 ; VANDERSLEYEN 1984. La hauteur du relief et la profondeur du creux peuvent varier considérablement, parfois dans une même figuration. Cela permet des effets optiques qui seront exploités comme moyens expressifs aux époques amarnienne et ramesside. Il est possible de trouver les divers types de relief juxtaposés ou mélangés dans un même monument (VANDERSLEYEN 1984). L'époque amarnienne sera celle où la troisième dimension est devenue une constante, tendance qui sera reprise à l'époque ramesside pour les scènes de guerre et de chasse (VANDERSLEYEN 1979).

¹³ BRUNNER-TRAUT 1975 : 475 ; MEYER 1975 ; VANDERSLEYEN 1984.

¹⁴ Dans le relief en creux, ces superpositions sont encore facilitées par la possibilité d'enfoncer plus ou moins les figures dans la pierre et donc d'accentuer le creux à volonté (VANDERSLEYEN 1984).

¹⁵ VANDERSLEYEN 1984. Le haut relief, tel qu'on le trouve dans l'art grec, où les corps ont une saillie qui dépasse la moitié de leur épaisseur, n'existe pas en Egypte (*Ibid*).

¹⁶ HARTWIG 2015. Le relief est spécialement rond à l'époque prédynastique, à l'époque amarnienne et à l'époque gréco-romaine. Il s'écarte donc du classicisme propre de l'art Egyptien où le relief est normalement pensé à deux dimensions (BRUNNER-TRAUT 1975 : 475).

¹⁷ MORKOT 2003 ; RUSSMANN 2005.

Temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou. Un élément qui est certainement à tenir en compte au moment d'établir des analogies.

Laissant de côté l'état de conservation du matériel, si nous examinons la manière dont les reliefs sont taillés, il est possible d'observer que la qualité et les degrés de finition des reliefs sont assez variables. Les reliefs en calcaire sont en général très fins, alors qu'une plus grande disparité existe parmi ceux en grès. Certains sont taillés d'une manière rapide et peu soignée, particulièrement dans le cas des frises situées sur la partie supérieure des parois. Toutefois, la polychromie conservée indique qu'ils devaient être richement peints. Il est souvent difficile, à cause de la friabilité du grès, de savoir si le relief était à l'origine taillé d'une manière peu soignée ou bien s'il est en fait abimé.

Quelques reliefs (INV. N° 1545 et INV. N° 2632, pl.10) nous indiquent également que la taille du relief de certaines parois ne fut peut-être pas achevée. D'autres présentent également des signes hiéroglyphiques peints directement en noir sur une paroi non décorée (INV. N° 15003 et INV. N° 15000, pl.10). Ces fragments pourraient correspondre au sketch préparatoire qui était ébauché avant la taille définitive du relief¹⁸. Ils pourraient donc également s'agir de murs dont la décoration n'était pas achevée. Il est connu que parfois des pans de parois des tombes et des temples restaient incomplets, ce qui a permis de déterminer aujourd'hui les étapes successives de leur exécution¹⁹. Normalement, lorsque la taille était effectuée, ces lignes disparaissaient²⁰. En conséquence, aucun fragment avec relief ne préserve ce quadrillage. INV. N° 15003 présente un tracé rouge sur la partie supérieure qui pourrait correspondre à la première phase d'ébauche²¹. Pourtant des restes d'enduit de plâtre sur ces fragments – surtout visible dans le cas d'INV. N° 15000 – pourraient peut-être indiquer qu'il s'agissait de graffiti peints sur des parties de parois non décorées avec des reliefs. L'état de conservation du matériel rend toutefois impossible d'identifier à quelle partie du temple cela pouvait correspondre.

¹⁸ Dans le temple de Seti I^{er}, certaines parties du temple ne furent pas complètement finies en relief et furent simplement peintes. Néanmoins, il n'est pas possible de savoir s'il s'agissait d'un stage provisionnel antérieur au relief proprement dit dans le but que toutes les parois reçussent une décoration dans le cas où la décoration du temple ne fut pas achevée (BAINES 1989a ; 2001).

¹⁹ Sur chaque partie de la scène, l'artiste traçait tout d'abord des lignes horizontales afin de séparer les registres. A l'intérieur de ces différentes zones, il établissait un quadrillage pour les scènes et les personnages les plus importants. Ces lignes servant à l'organisation et à établir les proportions étaient obtenues en claquant sur la paroi une corde extrêmement tendue qui avait été préalablement trempée dans de la peinture rouge. Les esquisses se faisaient en rouge et, s'il y avait besoin de correction, le maître les effectuait en noir (ROBINS 1994a).

²⁰ Dans le cas des parois uniquement peintes, il est plus facile que, lorsque la peinture superficielle est abimée, la couche inférieure apparaisse.

²¹ ROBINS 1994a.

2. Préparation de la pierre, réparations et application de mortiers

De nombreux blocs découverts dans le *Héneket-Ânkh*, dont quelques-uns se trouvent encore *in situ*, exposent la face qui devait être jointe avec le bloc latéral ou bien avec l'assise supérieure ou inférieure. Les lignes résultant du travail de taille et de ciselure sont parfaitement reconnaissables et devront faire l'objet d'un travail spécifique²².

Ces blocs d'assises étaient joints par un mortier. Cet élément est le résultat d'un mélange de sable ou d'une autre charge granulaire et d'un liant (argile, plâtre, chaux, ciment, etc.) délayé avec de l'eau. La chaux et le plâtre sont les seuls identifiés en Egypte. La chaux est le liant des mortiers à chaux qui est obtenue par cuisson de la calcite (CaCO_3) ou, plus fréquemment, par cuisson de calcaire qui contient au moins 52 % de calcite. Le plâtre est le liant du mortier de plâtre qui est obtenu par cuisson du gypse ($\text{CaSO}_4, 2\text{H}_2\text{O}$), une roche sédimentaire évaporitique²³ dont la qualité est différente selon les degrés que la cuisson atteint²⁴. Dans ce sens, il est nécessaire de faire la différence entre « plâtre de jointement » et « plâtre de finition ». Les premiers font référence à tous les mortiers ou liants utilisés dans la maçonnerie et qui ont servi à la construction à proprement parler des édifices. Ils peuvent être constatés en scellements horizontaux et verticaux comme c'est le cas dans certains blocs et fragments documentés dans le temple. Le mortier est le plus souvent friable ou peu cohérent, la pâte est généralement microporeuse et sa texture a un aspect floconneux²⁵.

Quant aux « plâtres de finition », il s'agit de mortiers appliqués après que les structures principales de l'édifice aient été mises en place. Ils sont utilisés pour boucher les irrégularités

²² Pour les travaux connectés au second œuvre, voir par exemple GOYON *et al.* 2004 : 339-358. L'outillage utilisé était fait de bois et de métal, comme le maillet de bois, les burins de métal dans le cas du calcaire, et les ciseaux métalliques, plats ou pointus dans le cas du grès (DE PUTTER ET KARLSHAUSEN 1992 : 29-30 ; ASTON *et al.* 2000 : 7). A ce sujet, voir également SIMON-BOIDOT 1994. Une étude des objets correspondant aux étapes de construction, de réparations ou de destruction du temple est en cours de la part de Maria Franco González.

²³ LUCAS 1962 : 76-79 ; ARNOLD 1991 : 292-293 ; GOYON *et al.* 2004 : 70 ; HARRELL 2012 : 5-6. Le terme « plâtre » est souvent employé pour désigner aussi bien un plâtre pur qu'un mortier de plâtre, voir tout mortier de couleur blanche qui semble, à première vue, contenir du plâtre en quantité notable. L'ambiguïté s'explique par le fait que les mortiers de plâtre, particulièrement les enduits destinés à constituer le support de décors peints, contiennent très peu de sable et beaucoup de plâtre. Cette confusion est regrettable, car la composition de ces mortiers peut constituer un indice archéologique de datation. En effet, les mortiers employés à l'époque pharaonique sont essentiellement constitués de sulfate de calcium (plâtre). Ce n'est qu'à partir de l'époque ptolémaïque que le mortier à base d'hydroxyde de calcium (chaux) est couramment utilisé (Goyon *et al.* 2004 : 70 ; HARRELL 2012 : 5-6).

²⁴ MARTINET 1991 ; 1992 : 78 ; GOYON *et al.* 2004 : 70. A partir des 110 °C, il commence à perdre son eau de cristallisation ; la déshydratation devient rapide à partir des 120 °C et donne, tant que les 160 °C ne sont pas dépassés, de l'hémihydrate ($\text{CaSO}_4, 1/2\text{H}_2\text{O}$). C'est cette phase qui est recherchée pour la fabrication d'un plâtre classique. A partir des 170 °C, la phase anhydre (sans molécule d'eau associée) du sulfate de calcium apparaît. Jusqu'à 300 °C, cette anhydrite (CaSO_4) est facilement réhydratable (anhydrite soluble). Au-delà des 300 °C, elle devient irréversible ou insoluble. Au-dessus des 500 °C, plus aucun sulfate de calcium hydratable n'est présent. En présence d'eau, le plâtre ou hémihydrate (cuisson entre les 120 et les 160 °C) se réhydrate en quelques minutes pour reformer du gypse et il durcit. Si la cuisson a dépassé les 300 °C, la qualité liante du plâtre diminue, la prise devient plus lente. Après les 600 °C, la prise est impossible (LUCAS 1962 : 76-79 ; ARNOLD 1991 : 292-293 ; GOYON *et al.* 2004 : 70 ; HARRELL 2012 : 5-6). Pour l'origine du gypse utilisé dans la confection de ce mortier de plâtre, voir GOYON *et al.* (2004 : 70-71).

²⁵ GOYON *et al.* 2004 : 71. Pour le jointement des blocs en calcaire à Thèbes, voir PAWLIKOWSKI ET WASILEWSKI 2004.

de surface, pour remplir les joints et pour constituer les enduits qui servent de base à la décoration polychrome des reliefs²⁶. Sans aucun doute, l'application du mortier est une des étapes les plus importantes postérieures à la taille du relief sur la pierre. Ces matériaux sont souvent cohérents et peu friables et peuvent présenter encore à quelques endroits des restes de peinture. Leur épaisseur varie entre 0,5 et 10 mm. Ils contiennent une très faible charge granulaire (4 à 6 %)²⁷. Les deux types d'enduits sont donc fabriqués à base de plâtre et contiennent des charges granulaires variables qui sont adaptées à leur emploi²⁸.

C'est à partir de la généralisation de l'utilisation du grès dans les monuments que l'enduit de finition fut abondamment utilisé pour égaliser les surfaces et faire disparaître les interstices et les creux créés entre les blocs²⁹. Le même plâtre est utilisé pour couvrir les murs en briques crues³⁰. Ces mêmes « plâtres de finition » présentent donc également des variations, quant à leur aspect et composition, qui dépend de l'emploi auquel ils sont destinés. Par exemple, sur INV. N° 13220³¹ (pl.10) il est possible de discerner comment deux types de plâtres de finition ont été utilisés : un plus grossier pour égaliser la paroi³² sur lequel un deuxième plus fin est appliqué et est prêt à recevoir la peinture. Il ne faut ainsi pas confondre le plâtre qui servait à boucher les défauts et à égaliser les parois avec la couche uniforme qui recouvrait les reliefs et servait de base à la peinture³³.

D'un autre côté, il est également intéressant de remarquer que de nombreuses évidences de réparations ont été documentées parmi le matériel provenant du *Héneket-Ânkh*³⁴. Il s'agit souvent de petits éléments qui auraient servi à remplir certaines zones où la pierre s'était cassée ou présentait des défauts. Ces fragments de grès étaient adaptés à la cassure du bloc d'assise et étaient enduits sur la partie postérieure avec du plâtre et insérés dans la partie détériorée ou cassée³⁵ (par exemple INV. N° 16010, pl.10). Dans certains cas, ces réparations sont toujours visibles dans leur emplacement d'origine, comme sur INV. N° 2073 (pl.41) et sur INV. N° 919 (pl.10). Dans d'autres cas, cette réparation s'est détachée (par exemple INV. N°

²⁶ Pour une synthèse sur ces techniques, voir ARNOLD 1994 : 167, 251 ; GOYON *et al.* 2004 : 73-74, 364-366.

²⁷ GOYON *et al.* 2004 : 72.

²⁸ GOYON *et al.* 2004 : 75. Un ajout de calcaire, volontaire ou pas, apparaît postérieurement à la XVIII^e dynastie, alors que la chaux à base de cuisson de calcaire n'apparaît qu'à partir de l'époque ptolémaïque (GOYON *et al.* 2004 : 74-75).

²⁹ LE FUR 1994 : 88-92 ; GOYON *et al.* 2004 : 73-74 ; HARRELL 2012 : 5.

³⁰ HARRELL 2012 : 5.

³¹ Ce fragment ne sera pas examiné plus en profondeur dans cette étude car il appartient probablement à la décoration d'un toit. Il est présenté ici comme exemple.

³² Voir par exemple CHEVRIER 1934 : 160.

³³ GOYON *et al.* 2004 : 348.

³⁴ Je remercie particulièrement I. Lozano Urbano, restauratrice du Projet du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III, de m'en avoir fait la remarque au début de cette thèse.

³⁵ CHEVRIER 1971 : 81-82, fig. 3, pl. I, II ; GOYON *et al.* 2004 : 347-348.

1095, pl.34). La partie superficielle devait sûrement être recouverte d'un plâtre plus fin qui était taillé et peint mais qui a, aujourd'hui, disparu. Ces petits fragments de réparations ont été fréquemment identifiés parmi le matériel en grès. Lorsque le gros de la paroi fut démonté au moment du pillage des éléments architecturaux du temple, ces matériaux inutilisables lors d'un remploi durent être laissés sur place.

3. La polychromie : type, qualité et conservation

Les matériaux n'étaient jamais nus en Egypte, même le plus « noble » devait recevoir les couleurs qui étaient susceptibles de l'animer, et dans le cas de constructions religieuses, d'exprimer la présence divine. La valeur symbolique des couleurs intervenait fréquemment dans les représentations murales. Elles constituaient des substituts à des minéraux ou à des métaux précieux³⁶. Car le temple était l'image du monde par son architecture mais également par son décor polychrome³⁷. Alors que le relief sculpté était l'art essentiellement dominant à l'Ancien Empire, à la XVIII^e dynastie la peinture commence réellement à prendre de l'importance, atteignant alors sa plus libre et sa plus forte expression. D'un autre côté le relief se caractérise par une plus grande rigidité en accord avec les convenances et le décorum³⁸.

Puisque les reliefs égyptiens étaient peints³⁹, les restes de couleurs qui sont toujours visibles de nos jours sur les fragments en grès sont précisément très importants pour l'identification et la compréhension de nombreux reliefs. Ils nous permettent de comprendre les détails et le symbolisme de la scène qui était originellement représentée⁴⁰. De plus, lorsque les éléments représentés sont petits, ils seront plutôt peints que taillés en reliefs⁴¹. Dans le cas de fragments qui ne représentent qu'une petite partie de la scène qui devait être originellement figurée, la couleur devient souvent le seul indice permettant l'identification de l'élément iconographique en question.

Dans le but d'augmenter la résistance de la peinture, les pigments étaient broyés afin d'obtenir une poudre qui était mélangée avec de l'eau⁴². Un fixatif était ensuite ajouté à cette pâte, très souvent composé d'une gomme végétale qu'il est convenu d'appeler gomme

³⁶ COLINART, DELANGE ET PAGES 1996 : 29-34 ; BAINES 1997 ; 2001 : 145 ; AUFRERE 2001 ; ROBINS 2001 ; HARTWIG 2013.

³⁷ AUFRERE 1991 ; 1999 ; BAINES 1997 ; 2001 : 145, 148. De nombreuses constructions présentent des parois qui ne possèdent pas de décoration, mais cela ne diminue aucunement leur valeur symbolique. La décoration étant donc un élément de plus pour refléter le monde idéal que représente le temple (TRAUNECKER 1991 ; BAINES 2001 : 145, 151).

³⁸ TEFNIN 1997.

³⁹ MUNRO 1975 ; ARNOLD 1975 ; EBACH 1977 ; VANDERSLEYEN 1984.

⁴⁰ LOEBEN 1997 ; BAINES 2001 : 150-151.

⁴¹ BAINES 2001 : 151.

⁴² LE FUR 1994 : 35-36 ; GOYON *et al.* 2004 : 366-367.

arabique et qui provenait directement des nombreux acacias de la région de Louxor. Lorsque cette pâte était constituée, elle était ensuite modelée de manière à confectionner soit un petit pain conique, soit une pastille qui était déposée dans les godets ou cupules de la palette⁴³. L'art de la représentation en Egypte atteint sa palette basique de couleurs au long du troisième ou deuxième millénaire⁴⁴. Ce sera particulièrement au Nouvel Empire que l'art de mélanger les couleurs et de créer différentes tonalités se développe grâce à la disponibilité de pigments et à la valeur attachée aux couleurs. Les effets d'angle, de lumière et d'ombre ne sont jamais représentés contrairement à la texture et la transparence. Il faut également tenir compte du fait que les égyptiens utilisent les couleurs pour représenter les choses et les personnes en fonction de comment celles-ci sont classifiées au niveau symbolique, social et individuel⁴⁵.

Le fait que le grès soit une roche poreuse a également permis que la préservation des couleurs soit meilleure que dans le cas des fragments en calcaire. Très peu de reliefs préservent, malheureusement, entièrement leurs polychromies. Aux altérations environnementales qui ont provoqué des problèmes dans la conservation du grès mentionnées dans le chapitre antérieur⁴⁶, s'ajoute dans le cas de la polychromie, l'action de la lumière directe du soleil sur les reliefs. Celle-ci provoque de la chaleur qui, à son tour, génère des radiations infrarouges et des altérations dans les pigments à cause des rayons ultraviolets⁴⁷.

Une des entrées de la base donnée qui fut créée afin d'inventorier, entre autres, tous les reliefs en grès est précisément centrée sur la conservation de la polychromie et le relief de chaque fragment. Quatre groupes furent établis en fonction de la conservation de la polychromie : endommagé, bon, très bon (voir tableau 5).

Catégorie	Endommagé	Bon	Très bon
Description	Aucun reste de polychromie n'est conservé/ uniquement l'enduit de plâtre ou quelques traces de couleurs.	Environ la moitié ou plus de la polychromie est conservée. Certains détails peuvent être observés	La polychromie est pratiquement/complètement conservée et les détails sont préservés
% de fragments	50	42,6	7,4

Comme nous avons vu dans la partie dédiée à la conservation du grès, la grande majorité des reliefs permettent une bonne identification des éléments qu'ils contiennent, alors que la polychromie n'est distinguable que sur approximativement la moitié des reliefs. Dans

⁴³ MORA *et al.* 1977 : 90-92 ; LE FUR 1994 : 63 ; COLOMBO 1995 : 54 ; NEWMAN ET HALPINE 2001.

⁴⁴ BAINES 1985a ; LE FUR 1994 : 35-36.

⁴⁵ BAINES 2001 : 145.

⁴⁶ Voir chapitre V.1b.

⁴⁷ GARCIA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314.

une grande partie des reliefs ou des couleurs sont conservées, uniquement quelques traces peuvent être distinguées. En conséquence, un grand pourcentage du travail d'identification se base sur des reliefs non polychromes. Cela implique certainement plus de difficultés au niveau de l'interprétation. Nous savons que lorsqu'une paroi était décorée en bas-relief ou en relief en creux, toute la surface était recouverte d'une couche de préparation de plâtre. Un grand pourcentage des fragments de reliefs conserve malheureusement que des restes d'enduit de plâtre ou bien expose la roche nue. En fait, les fonds des scènes des parois étaient, à quelques exceptions près lorsque le contexte l'exigeait, légèrement teintés dans une tonalité allant du gris au bleu, dans le but de mieux mettre en évidence certains éléments des scènes, comme les pagnes ou d'autres vêtements avec une couleur blanche.

Les couleurs qui ont été documentées sont celles qui se retrouvent habituellement dans ce type de contexte, à savoir le noir, le blanc, le rouge, le bleu, le vert et les variétés ocrés qui vont des tons orangés aux marrons et jaunes⁴⁸. Les pigments ont pu souffrir des transformations par rapport à leurs couleurs originelles en fonction du type utilisé mais également des conditions environnementales⁴⁹. Une étude poussée de ces pigments est encore à réaliser. Les couleurs les mieux conservées sont le blanc, le bleu, le vert et les tons ocrés. Ce sont souvent des petits fragments conservant des signes qui préservent une très bonne polychromie, mais qui par ailleurs ne permettent pas d'extraire des informations quant à la scène auxquelles ils appartenaient (pl.11,12).

Le blanc était obtenu soit à partir de calcaire broyé (carbonate de calcium), soit à partir de plâtre issu de la cuisson du gypse (mélange de sulfate de calcium et de carbonate de calcium portés à une température d'environ 130°), ou bien de l'huntite⁵⁰. Cette dernière a fait l'objet d'analyses récentes et semble avoir été principalement utilisée dans les peintures du Nouvel Empire de la région thébaine⁵¹. En comparaison avec les préparations à base de calcaire et de gypse, le blanc obtenu de ce pigment est plus éclatant et de qualité supérieure⁵². Le noir est obtenu soit à partir de carbone sous forme de charbon de bois ou de suie, soit d'oxyde de manganèse appelé pyrolusite⁵³. Il est assez bien conservé, par exemple, sur les fragments peints appartenant à la bande horizontale qui se trouve sur la partie inférieure des parois des temples de cette époque.

⁴⁸ MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 : 752-754 ; GARCÍA, LOZANO ET MORENO 2015 : 314.

⁴⁹ GREEN 2001.

⁵⁰ LUCAS 1962 : 349 ; COLOMBO 1995 : 38.

⁵¹ HEYWOOD 2001.

⁵² HEYWOOD 2001.

⁵³ LUCAS 1962 : 339.

Le bleu, est issu du silicate de cuivre et de calcium artificiellement obtenu par cuisson (mélange de malachite ou azurite, de poudre calcaire et de sable). C'est ce que les égyptologues dénomment traditionnellement le « bleu égyptien »⁵⁴. L'azurite n'est pas un pigment de grande qualité, car les environnements très humides ont tendance à transformer cette pierre en malachite et sa couleur passe du bleu au vert, pouvant acquérir un ton noirci. Sa stabilité est meilleure lorsqu'il y a de la lumière et des températures élevées. Cependant, face à des changements brusques de température, comme lorsque les reliefs sont déterrés, la couleur peut pâlir et avoir un aspect poussiéreux⁵⁵. En conséquence, il est souvent difficile de voir la différence entre les tons bleus et verts. Lorsque cela est possible, le contexte doit être pris en compte afin d'identifier la couleur d'origine. Le bleu évoque la voute céleste ou le plafond du temple. D'ailleurs, de nombreux fragments du temple appartenant aux toitures des différentes salles conservent une très bonne polychromie jaune couvrant les inscriptions, les figures du roi et les divinités ou les étoiles et autres symboles, sur un fond bleu-ciel⁵⁶. La couleur bleue se conserve sur bien d'autres contextes. Le vert provenait de la malachite trouvée dans le désert arabique ou dans les mines de cuivre du Sinaï⁵⁷. Il est moins documenté sur les reliefs en grès du temple et il peut souvent présenter des altérations lorsque ce pigment se trouve en présence d'acides, d'alcalis et de sulfures⁵⁸.

Le jaune, couleur de l'or, évoquait la chair du soleil, et symbolisait ainsi la croissance et la vie. Il représentait la matière végétale de certains aliments et il rendait par convention la peau des individus féminins. Le jaune était souvent obtenu à partir d'oxyde de fer plus ou moins hydraté présent aux environs du Caire et dans les oasis du désert libyque ainsi que de l'ocre jaune. Une autre source pour obtenir du jaune était l'orpiment, souvent utilisé à la place du vrai or⁵⁹. Dans le temple, il est très bien conservé dans le cas des reliefs en creux.

Le rouge, couleur violente, teintait la peau de Seth, incarnation du mal, et de toute chose nuisible, mais c'est également la couleur employée pour la peau du roi, celles de nombreuses divinités et les figures secondaires masculines, entre autres. L'ocre rouge était obtenu à partir d'oxyde de fer anhydre abondant en Moyenne Egypte, du côté de Tell el-Amarna et dans les oasis⁶⁰. Cet oxyde possède d'ailleurs une grande résistance à la lumière, se mélange bien aux

⁵⁴ LUCAS 1962 : 340-343 ; MONTAGNA 1993 : 17 ; COLOMBO 1995 : 49-54.

⁵⁵ MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 : 753.

⁵⁶ MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 : 753.

⁵⁷ GREEN 2001.

⁵⁸ MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 : 753.

⁵⁹ COLINART 2001.

⁶⁰ PINCH 2001.

liants et s'adhère bien à la pierre⁶¹. Ainsi, la couleur rouge se conserve en général très bien, et elle est souvent la seule qui demeure sur certains reliefs.

Comme c'est le cas dans d'autres temples et tombes, certains reliefs étaient protégés ou rendus brillants par un enduit composé de cire d'abeille ou bien d'un vernis transparent à base de résine naturelle ou de blanc d'œuf⁶². Malheureusement, après autant de siècles, les uns présentent un aspect jauni ou noirci par oxydation alors que d'autres sont devenus cassants⁶³ (voir quelques exemples dans les pl.11 et 12). Dans la plupart des cas, une partie du fragment conserve cette couche de protection alors qu'elle a disparu dans d'autres secteurs. Il semble pourtant que ce type de couverture ne s'appliquait pas sur la totalité de la paroi⁶⁴. D'ailleurs, certains grands blocs où la polychromie est bien conservée ne présentent pas cette patine. Des éléments particuliers qui composaient les scènes semblent pourtant avoir souvent été enduits avec cette patine. C'est le cas, par exemple, du symbole *pet* qui apparaît sur la partie supérieure des scènes. Il serait intéressant de déterminer à quel type de scène cela pouvait correspondre. Malheureusement, l'état de fragmentation du matériel rend difficile cette tâche. Une analyse des pigments et des autres éléments employés dans la décoration des parois feront l'objet d'une analyse approfondie dans une étape postérieure.

4. Altérations intentionnelles sur les reliefs et les inscriptions en grès

Les premières altérations intentionnelles de certains reliefs semblent se produire pendant le règne de Thoutmosis III, dans le cas par exemple de l'effacement du cartouche d'Hatchepsout. Nous y reviendrons dans le chapitre VII. La deuxième et plus importante nous vient de l'époque d'Aménophis IV qui dans le cadre de ce qui est connu comme la *damnatio* amarnienne commanda une destruction de l'effigie, des noms et des épithètes du dieu Amon mais également d'autres divinités. Dans tous les cas, des évidences de restaurations ont été constatées⁶⁵.

Un certain nombre de fragments en grès arborent également des graffiti qui se superposent aux reliefs et aux peintures d'origine. Un bon nombre d'entre eux furent peints en encre noire avec une écriture hiéroglyphique et font l'objet d'une étude parallèle⁶⁶. La peinture est

⁶¹ MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 : 753.

⁶² COLOMBO 1995 : 55 ; SERPICO ET WHITE 2001.

⁶³ MORA RUEDAS ET MORENO CIFUENTES 2012 : 754 ; SERPICO ET WHITE 2001.

⁶⁴ JAMES 1986 : 12.

⁶⁵ Le moment où la persécution d'Amon se déroula a été l'objet de débat. A ce sujet, voir les synthèses de REDFORD 1984 : 175-176 ; HARI 1984 ; 1985 : 14-16 ; ALDRED 1988 : 289-290 ; JOHNSON 1996 ; QUIRKE 2001 : 167-169 ; REEVES 2001 : 154-155 ; HOFFMEIER 2015 : 198-203. Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre IX.

⁶⁶ Une étude est en cours de la part de F. Hagen et sera prochainement publiée.

généralement assez détériorée et illisible. Nous reviendrons sur ces fragments le moment venu⁶⁷. D'autres évidences de graffiti incisés sur des parois ont été documentées, comme sur INV. N° 3248 (pl.39), INV. N° 13792 ou INV. N° 14095 (pl.12) ou sur des éléments architecturaux (INV. N° 3419, pl.35). Il est possible de voir que les signes et la figure de la divinité qui sont, par exemple, préservés sur INV. N° 3248, dans ce cas Khonsou, sont taillés d'une manière peu soignée qui rappelle le style qu'il est possible de trouver sur les stèles. Il est également intéressant d'observer que l'intérieur des signes ne conserve pas d'enduit blanc. Ceci indiquerait que l'incision fut sans aucun doute postérieure à l'application de la préparation de plâtre avec laquelle les parois étaient entièrement recouvertes, y compris lorsqu'aucune autre décoration n'était planifiée. La taille du bloc et l'existence de ces restes de plâtre permettraient de supposer qu'il s'agissait bien d'un mur du temple. Il pourrait être question d'une paroi qui ne devait pas posséder de décoration, ou alors de la partie inférieure d'un mur. Ce type de graffiti incisé apparaît souvent dans d'autres temples thébains et devront faire l'objet d'une étude plus approfondie. Ils étaient certainement réalisés dans une étape postérieure à la décoration originelle du temple, sûrement de la part de prêtres⁶⁸.

⁶⁷ Voir chapitre XI.1.

⁶⁸ A ce sujet, voir par exemple FROOD 2012.

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DES RELIEFS EN GRES

CHAPITRE VII

Noms, titres et expressions

L'objectif de ce chapitre est de donner un aperçu des noms et des titres qui, d'une part, composaient la titulature de Thoutmosis III et, d'autre part, des références à différents membres de la famille royale qui auraient pu être représentés dans le temple. Certains des reliefs qui sont sélectionnés ici seront à nouveau mentionnés dans d'autres chapitres.

1. Noms et épithètes de Thoutmosis III

Il a été depuis longtemps reconnu que les noms composant la titulature royale sont liés à l'image du souverain. De même qu'une représentation iconographique, desquelles nous nous occuperons dans le prochain chapitre, le nom est porteur de l'essence et l'identité de l'être¹. La complémentarité entre les noms des rois et leurs effigies est utilisée à profusion dans la décoration des temples, où la valeur iconographique et linguistique sont connectées². Vu l'importance que la figure royale possède dans le programme iconographique des temples, nous avons choisi de commencer notre analyse du matériel en grès par les fragments conservant des parties de la titulature royale. La titulature du roi sous sa forme canonique, constituée de cinq noms comprenant chacun un titre suivi du nom proprement dit³, sont

¹ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 34-40.

² BONHEME ET FORGEAU 1988 : 37, 39.

³ Pour une discussion sur la titulature au Nouvel Empire, voir BONHEME 1978 et VALBELLE 1998 : 230-233. Pour des listes concernant la titulature des rois, plusieurs ouvrages sont disponibles, dont les plus complètes se trouvent dans VON

présents sur le matériel en grès du temple, toutefois d'une manière très inégale. Ils appartiennent à différents types de contextes avec des inscriptions verticales et horizontales.

Comme les rois les ayant précédés, ceux de la XVIII^e dynastie choisirent soigneusement les noms qui allaient composer leur titulature. C'est à partir du règne de Thoutmosis I^{er} que les rois commencèrent à concevoir de manière habituelle des nouveaux noms qui s'inspiraient d'ailleurs souvent des noms d'illustres prédécesseurs. Ils répondaient à la situation qu'ils héritaient à leur ascension et reflétaient le programme ou les événements du règne. Ils pouvaient même caractériser un trait personnel du roi ou le concept de royauté qui existait pendant une période donnée⁴. Nous avons vu dans l'aperçu historique du règne, que Thoutmosis III était très jeune lorsqu'il accéda au trône⁵. Bien que dans le « Texte de la Jeunesse », daté tardivement dans le règne⁶, il déclare que le dieu Amon lui-même a choisi ses noms royaux⁷ lors de la célébration de la fête d'Opet⁸, il est probable que ce furent les nobles de la cour ou bien Hatchepsout elle-même qui aida à les établir⁹.

L'inscription du temple de Semna datée de l'an 2¹⁰, présente la titulature complète du roi lors de son accession au trône. Elle fut utilisée du début du règne jusqu'à la disparition de la reine aux alentours de l'an 22. Peut-être dans le but de se démarquer de la période de corroyauté¹¹, Thoutmosis III modifiera sa titulature originelle et ajoutera d'autres noms et différentes épithètes. A partir du règne autonome, d'autres noms seront également établis pour des occasions spécifiques, comme ceux qu'il est possible de trouver sur les obélisques qu'il érigea¹². Certaines de ces nouvelles épithètes ont ainsi été connectées avec la célébration des

BECKERATH 1999 ; DESSOUDEIX 2008. Des listes partielles se trouvent dans CLAYTON 1994 et QUIRKE 1990. La référence à VON BECKERATH (1999) sera ici celle principalement utilisée.

⁴ LEPROHON 2010a : 7-8 ; LEPROHON 2010b ; LEPROHON 2013 : 93-95.

⁵ Voir chapitre I : 8.

⁶ *Urk.* IV : 177. Voir chapitre I : n. 102.

⁷ *Urk.* IV : 160, 10-11 ; PM II : 106 (Chambre 24, n° 328, plan 12) ; BARGUET 1962 : 128, pl. 17d ; QUIRKE 1990 : 13 ; O'CONNOR 2006 : 7, n. 125 ; MARUEJOL 2007 : 33-34 ; LEPROHON 2010a : 8-9, 21.

⁸ *Urk.* IV : 158, 8-12.

⁹ LEPROHON 2010a : 9, 21. Pour une analyse et une description de la titulature de Thoutmosis III, voir VON BECKERATH 1999 : 136-139 ; MARUEJOL 2007 : 33-34 ; LEPROHON 2010a : 20-22, 24-25 ; 2013 : 98-100.

¹⁰ *Urk.* IV : 193-196.

¹¹ LEPROHON 2010a : 24.

¹² *Urk.* IV : 584-594 ; BELL 1985 : 289, n. 214. Au sujet des obélisques de Karnak voir également BLYTH (2006 : 86-88). Il est connu que Thoutmosis III érigea au moins quatre paires d'obélisques et planifia l'érection de l'Obélisque Unique, dont aucun ne se trouve dans leurs contextes originaux. De nombreux auteurs ont défendu que Thoutmosis III célébra au moins cinq *Heb Sed* et qu'il érigea des obélisques pour chacune d'elles. Selon cette théorie, les trois premières paires auraient été placées à Karnak approximativement dans les ans 30, 33 et 36 et la quatrième à Héliopolis. Pour la cinquième *Heb Sed*, il aurait planifié l'Obélisque Unique qui se trouve aujourd'hui dans la Piazza San Giovanni in Laterano à Rome, mais il mourra avant de le voir terminé. Au sujet de cet obélisque, voir BARGUET 1950 ; DESROCHES-NOBLECOURT 1950 ; YOYOTTE 1957 ; BELL 2002 : 23-24 ; MARTIN 1977 : 157-171 ; HABACHI 1978 : 112-114 ; BRYAN 1991 : 176-179. À Karnak, une paire devait se trouver devant le côté sud du VII^e pylône, dont l'un se trouve aujourd'hui à Istanbul, et une autre face au IV^e pylône. La localisation de la troisième paire n'est pas encore certaine (*Ibid* : 86-87). De la paire d'Héliopolis, une se trouve à Londres et l'autre à New York. Il a également été défendu que l'obélisque qui se trouve à Londres pourrait faire référence à une possible

jubilés royaux ou *Heb Sed*¹³, mais cela n'est pas certain. En conséquence, la titulature des rois et ses variantes, ont souvent été utilisées comme critères chronologiques selon leur apparition et utilisation au long du règne. Cette prolifération d'épithètes est particulièrement flagrante pour le règne de Thoutmosis III. Toutefois, elles doivent être considérées avec précaution, car les épithètes les plus anciennes ne sont pas pour autant abandonnées à partir du règne autonome et, souvent, elles coexistent¹⁴.

Afin de mieux appréhender la variété des inscriptions incluant les noms et les titres royaux, nous allons les diviser par type et sous-type. Nous suivrons l'ordre des noms de la titulature pour finir avec d'autres titres et expressions utilisés pour se référer au roi.

1a. Les trois premiers noms qui composaient de la titulature royale (pl.13, 14)

Contrairement aux noms inscrits en cartouches, peu de fragments préservent les trois premiers noms appartenant à la titulature royale, à savoir le nom d'Horus, le *Nebty* ou les Deux Maîtresses et l'Horus d'Or. Ils étaient d'abord moins fréquemment représentés sur les parois des temples¹⁵. À cela s'ajoute que la forme et la polychromie qui sont caractéristiques du cartouche permettent une identification claire de certains signes qui seraient, d'une autre manière, souvent impossible à identifier. Nous ne possédons pas cet indice pour les autres noms du roi, à l'exception du nom d'Horus. Celui-ci est souvent inclus à l'intérieur du rectangle jaune qui forme la partie supérieure du *serekh* ou façade de palais et sur lequel repose le faucon Horus.

Le nom d'Horus de Thoutmosis III établi lors de son avènement est :



« *k3-nht-h^c-m-W3st* » : « Taureau puissant qui apparaît dans Thèbes ».

L'épithète « Taureau puissant » apparaît sous le règne de Thoutmosis I^{er}¹⁶, un nom qui reflète les liens étroits qui existaient entre la famille royale et Thèbes, capitale religieuse et

troisième *Heb Sed* (*Urk.* IV : 590.1). Cependant, la datation des obélisques et leur connexion avec les *Heb Sed* du roi n'est pas certaine.

¹³ LEPROHON 2010a : 25 ; LEPROHON 2013 : 99.

¹⁴ MARUEJOL 2007 : 34.

¹⁵ MARUEJOL 2007 : 33.

¹⁶ LEPROHON 2010a : 15-16. Déjà Ahmosis, considéré comme le premier roi de la XVIII^e dynastie, adopta comme nom d'Horus « *k3 m w3st* », mais il ne fût pas le premier à utiliser ce terme. De plus, le taureau était un symbole de la royauté au moins dès l'époque du roi Narmer (BELL 1985 : 259 ; WILKINSON 2000 : 27-288 ; LEPROHON 2010a : 11) et il était particulièrement symbolique pour les rois de la XVIII^e dynastie (CABROL 2000 : 201, n. 16 ; BARBOTIN 2008 : 70).

politique où le roi était couronné¹⁷, et qui sera employé subséquemment par d'autres souverains¹⁸. L'expression « *h^c m w3st* » pourrait précisément venir du fait que Thoutmosis III affirme qu'il fut nommé héritier au trône par Amon-Rê, mais cela peut être aussi une allusion à des prédécesseurs¹⁹. Ce nom préservé sur le matériel en grès a été identifié comme appartenant à différents contextes.

INV. N° 1015 (pl.13) conserve une partie de ce nom, « [*k3*]-*nht-h^c-m-w3st* » avec une très bonne polychromie. Le nom est inscrit à l'intérieur du *serekh* et il est orienté vers la droite. La bande blanche à rebord bleu indiquerait que l'inscription faisait partie de l'encadrement d'une porte. Le signe « *w3st* » peut apparaître sans le signe et « *t* » et sans le déterminatif « *njwt* ». A Médinet Habou, ces signes n'apparaissent pas toujours sur les noms inscrits verticalement où le *serekh* est soutenu par le *Ka* royal²⁰. Ils sont par contre présents sur une inscription horizontale appartenant à un montant supérieur de porte²¹. Sur ce fragment, la partie inférieure du nom est détruite et il est impossible de savoir si les signes « *t* » et « *njwt* » étaient présents.

Sur d'autres fragments, par contre, le signe « *njwt* » aurait pu avoir été inclus. C'est le cas, par exemple, d'INV. N° 596 (pl.13) qui inclut également le nom de couronnement sur le côté droit, mais dont le contexte n'est pas clair²². INV. N° 925 (pl.13) montre deux registres appartenant vraisemblablement au montant supérieur d'une porte. Sur la partie supérieure, il est possible d'identifier « *Hr k3-nht-h^c-m-w3st* » et sur la partie inférieure « [*nswt*]-*bity nb irt ht* ». Certains fragments correspondent clairement au nom encadré qui repose sur le *serekh* et qui est porté par le *Ka* royal, dont INV N° 10970 (pl.13) : « [*k3-nht*]-*h^c-m-[w3st]* » et INV. N° 3200 (pl.13) qui conserve la partie supérieure du nom. Sur le côté droit du fragment, il est possible d'identifier un signe « *nb* » avec des traces claires de *damnatio* et de restauration postérieure. Ainsi le nom du roi devait faire face à une divinité, probablement Amon-Rê, qui était orientée vers la gauche. Il pourrait s'agir de la décoration d'un pilier.

INV. N° 2776 (pl.13) pourrait convenir à un autre nom d'Horus qui apparaît pendant le règne autonome. Le fragment est de petite taille et uniquement les signes « *R^c* » et « *mr* » sont préservés, orientés vers la droite. Bien qu'il ne soit pas possible de l'assurer à cause de la taille du relief, il pourrait s'agir d'épithètes qui apparaissent sur des obélisques de Karnak et

¹⁷ MARUEJOL 2007 : 33

¹⁸ LEPROHON 2010a.

¹⁹ LEPROHON 2010a.

²⁰ Aucun des signes n'apparaissent à une occasion (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 35) et uniquement le signe « *t* » dans une autre (*Ibid* : pl. 81b),

²¹ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 57.

²² Cette disposition est similaire à une scène du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 21).

d'Héliopolis²³ : « *k3-nḥt-mry-R^c* »²⁴, « *mry-R^c-k3-ḥdt* »²⁵, « *k3-ḥdt-mry-R^c* »²⁶, ou simplement « *mry-R^c* »²⁷.

Le deuxième nom de la titulature, le nom de *Nebty*, fut établi au début du règne comme :

 « *w3ḥ nsyt* » : « Celui dont la royauté est durable »

Ce nom aurait pu servir, selon F. Maruéjol, à affirmer que malgré le jeune âge de son détenteur, la fonction royale est solide²⁸, mais cela pourrait encore être une manière d'atténuer le fait que le règne de son père fut de courte durée. A nouveau, des modèles antérieurs furent pris en compte au moment de choisir ce nom²⁹. Sur INV. N° 1022 (pl.14), une partie du titre apparaît dans une inscription verticale orientée vers la gauche qui devait probablement correspondre au montant droit d'une porte. INV. N° 14654 (pl.14) appartient également à un montant de porte, cette fois-ci du côté gauche, et conserve une partie du signe « *w3ḥ* ». Sur la colonne de droite, il est possible d'identifier un *ankh* qui est accroché à l'uraeus qui se trouve derrière le faucon qui surmonte le nom d'Horus³⁰. Les quatre autres fragments ne montrent qu'une partie du titre *Nebty* - dont un au moins appartient à un montant droit d'une porte - et ne présentent pas un intérêt particulier.

Le troisième nom de la titulature introduit par l'Horus d'Or est aussi accompagné de plusieurs variantes, dont quelques-unes sont documentées sur le matériel en grès. Aucun fragment avec le nom originel d'Horus d'Or « *ḏsr-ḥ^cw* » n'a pu être identifié. INV. N° 2505 (pl.14) pourrait convenir à une autre variante de ce nom :



« *ḏsr-ḥ^cw šḥm-pḥty* »³¹ : « Celui qui est sacré d'apparences et puissant de force »

²³ VON BECKERATH 1999 : 137 (H3, H4, H5, H6, H7) ; LEPROHON 2013 : 99.

²⁴ Elle apparaît sur l'obélisque unique de Karnak (*Urk. IV* : 585.3). Une autre variante apparaît sans le disque solaire sur l'obélisque aujourd'hui à Istanbul (*Ibid* : 587.3).

²⁵ Elle apparaît sur l'Obélisque Unique de Karnak (*Urk. IV* : 584.2).

²⁶ Obélisque situé à New York et érigé à Héliopolis comme paire avec celui de Londres (*Urk. IV* : 593.3).

²⁷ Obélisque d'Héliopolis qui mentionne la troisième *Heb Sed* de Thoutmosis III, aujourd'hui à Londres (*Urk. IV* : 591.1).

²⁸ MARUEJOL 2007 : 33-34.

²⁹ LEPROHON 2010a : 21 ; LEPROHON 2010b : 2.

³⁰ Pour une disposition similaire voir, par exemple, une scène du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 83).

³¹ Comme l'explique LEPROHON (2010a : 25, n. 119), les deux phrases ont la séquence inversée dans la publication de SETHE (*Urk. IV* : 161, 5), donnant « *šḥm-pḥty ḏsr-ḥ^cw* », probablement à cause de l'ordre des phrases que présente la partie du texte précédant (*Urk. IV* : 161, 3-4).

L'addition de la phrase « *shm-phṯj* » apparaît dans le « Texte de la Jeunesse » et elle est donc utilisée à partir du règne autonome. Elle est employée à plusieurs reprises à l'*Akh-menou* : sur une scène, sur un montant de porte et sur des architraves³². INV. N° 1450 (pl.14) semble correspondre à la partie supérieure d'une scène où le roi est accompagné d'une titulature plus ample incluant le nom d'Horus d'or. Le nom conservé semble clairement correspondre à la sixième variante de l'Horus d'or inventoriée par Beckerath³³. Il s'agit de l'un des deux noms que Thoutmosis III compose avec l'adjectif « ʕ3 » qui, à nouveau, se retrouve à l'*Akh-menou* ainsi qu'à Médinet Habou³⁴. Son apparition à l'*Akh-menou* a été connectée avec une *Heb Sed* de Thoutmosis III³⁵. Deux éléments vers la gauche n'ont pas pu être identifiés, le signe vers le haut devant probablement être un « *n* ».



« [ʕ3]-*hps-hwj*-[*pdwt-psdt*] » : « Celui dont la force est grande qui abat les Neufs Arcs »

Ib. Nom de naissance

Les noms en cartouche forment une sorte de motif héraldique exprimant la double nature du roi : le nom de naissance le représente au niveau terrestre comme un être humain choisi par les dieux alors que le nom d'intronisation rappelle qu'il est l'incarnation du pouvoir divin³⁶. De plus, le cartouche isole et met en avant-plan le nom du souverain dans un texte en même temps qu'il en assure la protection³⁷.

Le nom de naissance de Thoutmosis III se compose dans sa forme primaire du titre suivi du nom en cartouche : « *z3 R^c Dḥwty-ms* ». Le nom, emprunté à son père et à son grand-père, signifie « Thot a été engendré ». Cent-soixante-quinze fragments ont pu incontestablement être attribués à une partie de ce nom. Dans la plupart des cas, il est accompagné d'épithètes, bien qu'il ne soit pas toujours possible de les identifier. L'épithète la plus ancienne et la plus

³² EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 86-87, 90-91, 115, 119. Voir également une stèle de Karnak datée de l'an 24 (*Urk. IV* : 833, 13) et l'Obélisque Unique (*Urk. IV* : 584.1).

³³ VON BECKERATH 1999 : 137, G6 ; LEPROHON 2013 : 100.

³⁴ Nous le retrouvons, par exemple, sur des architraves de la *Heret-jb* (PECOIL, BAUD ET BEAUX 2000 : pl. 91, 98, 107), sur les montants latéraux de la partie externe de la porte d'accès aux salles de la dyade à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 14, 15) ainsi que sur la scène sud de la façade du sanctuaire où le roi, après avoir été conduit par Montou-Rê et Atoum, est reçu par Amon-Rê (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 10, 11, 113). Finalement, il apparaît sur le côté ouest de l'Obélisque Unique (*Urk. IV* : 585, 4-5 ; LEPTOHON 2010a : 25). Cet adjectif se retrouve dans différents noms de prédécesseurs et l'expression « *hwj pdwt psdt* » est directement emprunté du nom d'Horus d'Or de son père inscrit sur le côté sud de l'obélisque appartenant à ce dernier à Karnak (LEPROHON 2010a : 25).

³⁵ *Urk. IV* : 585: 4-5 ; LEPROHON 2013 : 100.

³⁶ BAINES 1995b : 9-19.

³⁷ SPIESER 2010 : 3.

répandue suivant le nom de naissance est « *Dḥwty-ms nfr ḥpr(.w)* » : « Thoutmosis, dont les manifestations sont parfaites », dont deux variantes épigraphiques sont connues³⁸ :

« *nfr ḥpr* »



« *nfr ḥpr.w* ».



C'est la seule épithète utilisée pendant la régence et la période de co-royauté. Elle continuera à être utilisée jusqu'à la fin du règne autonome, parallèlement à de nouvelles variantes composées après la disparition d'Hatchepsout³⁹. Cette épithète apparaît également sur d'autres supports provenant du temple, dont une table d'offrandes en granit rouge⁴⁰. Quarante-deux fragments en grès conservent une partie de cette variante. Dans de nombreux cas où la partie inférieure du cartouche est perdue, il n'est pas possible de savoir si s'agit de la variante « *nfr ḥpr* » ou « *nfr ḥpr.w* ». Lorsque le signe « \parallel » apparaît, il devait sûrement s'agir de la forme au singulier.

Les cartouches appartiennent à différents contextes. Huit fragments présentent des noms écrits en horizontal et qui pourraient correspondre à des montants supérieurs de porte, dont INV. N° 951/1847 (pl.14). De grande taille, ce bloc conserve deux registres, le supérieur porte le nom de couronnement « *Mn-ḥpr-R^c* », et l'inférieur le nom de naissance « *Dḥwty-ms nfr ḥpr(.w (?))* ». Vingt-huit autres semblent être verticaux. Il est possible, pour certains d'entre eux, de déterminer leurs contextes d'origine. INV. N° 4227 (pl.16) préserve une inscription en relief en creux verticale sur colonne, où il est possible de distinguer la forme « [*Dḥwty-ms nfr*] *ḥpr.w* ». La variante « *nfr ḥpr.w* » peut être uniquement et incontestablement identifiée sur deux fragments, dont ce dernier. Le deuxième est INV. N° 537 (pl.14). Il est évident que dans le *Héneket-Ānkh*, cette variante fut moins employée que la forme au singulier.

La variante du nom de naissance « [*Dḥwty-ms nfr*] *ḥpr.w* » apparaît sur quelques fragments, comme INV. N° 916 (pl.42) et INV. N° 877 (pl.45). Sur ces reliefs, le cartouche du roi n'accompagne pas l'effigie du roi – compte tenu que dans ce cas le nom du roi se trouve normalement au-dessus de celle-ci – ni la remplace sur des portes ou des colonnes. Il est ici le récepteur d'une offrande ou d'un souhait de la part d'une divinité ou d'Iunmutef. Le

³⁸ VON BECKERATH 1999 : E6° et E7, 139. Si une distinction sémantique existait entre les deux variantes, elle n'a pas pu être établie (CAMINOS 1974 : 15 ; LABOURY 1998 : 66). Le substantif « *ḥpr* » ou le pluriel « *ḥpr.w* », « manifestation(s) », deviendra un élément important de la titulature royale à la XVIII^e dynastie (KRAUSS 1978 : 122-132 ; BAINES 1986 : 45 ; VON BECKERATH 1995 ; VALBELLE 1998 : 232-233). Ahmosis l'utilisa dans son nom d'Horus, l'empruntant probablement à ses prédécesseurs (LEPROHON 2010a : 10).

³⁹ VON BECKERATH 1999 : 138-139, E8-E13 ; LEPROHON 2013 : 100 ; LABOURY 1998 : 67. Il apparaît, par exemple, dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari (WIERCINSKA 1986 : 394) et dans le temple d'Amada (BARGUET *et al.* 1967 : B12, F21, G9, H12, M2, M3, N6).

⁴⁰ WEIGALL 1906 : 129, n°6.

cartouche se trouve ainsi devant la figure. Dans le cas d'INV. N° 916, le cartouche et la figure sont orientés vers la gauche. Cette hypothèse est confirmée par le fait qu'il semble que la zone où celle-ci apparaît fut effacée - probablement durant la *damnatio* amarnienne - et ensuite regravée. Dans ce type de contextes, c'est normalement le nom de couronnement qui est choisi. Nous reviendrons plus loin sur d'autres reliefs de ce type.

La plupart des autres fragments devaient faire partie de la titulature placée au-dessus de l'effigie du roi. INV. N° 1441 (pl.15) et INV. N° 908 (pl.14), par exemple, conservent une bonne polychromie. Sur le premier, il est possible de lire : « [z3 R^c] *Dḥwty-ms nfr-hpr* [...] » accompagné d'une partie de la formule d'offrande « [...*snb*] *nb* » : « toute [santé] », et sur le deuxième : « [z3 R^c *Dḥwty-ms*] *nfr-hpr dj ḥnh mj R^c dt* ». INV. N° 771 (pl.14) contient une épithète à l'intérieur de chaque cartouche, lesquels surmonte une partie d'une couronne *Atef*. Vers la droite le nom de naissance « [*Dḥwty-*]ms [*nfr*] *hpr* » et vers la gauche le nom de couronnement avec épithète « [*Mn-hpr-R^c*] *stp-n-[R^c]* »⁴¹. Le dernier fragment que nous mentionnons ici à titre d'exemple est INV. N° 1265 (pl.14). Ce fragment semble correspondre à une scène où le roi, qui devait être orienté vers la droite, était représenté dans l'acte de présenter des offrandes à une divinité, laquelle était placée vers la droite et orientée vers la gauche.

Vingt-cinq fragments, pour les trente-neuf avec l'épithète « *nfr hpr* », conservent une partie du nom de naissance accompagné d'une épithète qui commence par « *ḥk3* », à savoir « *ḥk3 Twnw* », « *ḥk3 W3st* » ou « *ḥk3 ntrj* »⁴². Quinze appartiennent incontestablement à la variante : « *dḥwty-ms ḥk3 M3^ct* »⁴³. La graphie rencontrée dans ces fragments est toujours composée du sceptre et de la plume sans signe phonétique, la variante la plus commune⁴⁴. Cette épithète semble dans l'état actuel de la documentation qui existe pour cette époque être limitée au règne autonome de Thoutmosis III, c'est-à-dire à partir de l'an 21/22 du règne⁴⁵. Selon S. Biston-Moulin⁴⁶, sa date d'apparition semble coïncider avec la première campagne de travaux majeurs postérieure à la disparition d'Hatchepsout pendant la deuxième partie de la

⁴¹ Nous reviendrons sur ce fragment plus loin.

⁴² VON BECKERATH 1999 : 138-139 ; LEPROHON 2013 : 100.

⁴³ VON VON BECKERATH 1999 : 138-139 ; LEPROHON 2013 : 100.

⁴⁴ L'autre variante composée du sceptre et de la déesse assise est beaucoup moins fréquente. Voir la liste présentée par BISTON-MOULIN (2012a : 99-102).

⁴⁵ SETHE 1896 : 21-56 ; 1898 : 24-81 ; 1932 : 51-53, 58-62 ; *Urk. IV* : 601, 5 ; LABOURY 1998 : 66-68 ; VON BECKERATH 1999 : 139 ; BISTON-MOULIN 2012a.

⁴⁶ 2012a.

troisième décennie du règne de Thoutmosis III⁴⁷. L'épithète est traditionnellement traduite comme « Thoutmosis, le souverain de Maât »⁴⁸, mais aussi « Thoutmosis, le véritable souverain »⁴⁹.

Différents éléments architecturaux contiennent cette épithète. Leurs localisations lors des fouilles n'apportent en général aucune information sur leur possible localisation d'origine. INV. N° 1024 (pl.15) faisait probablement partie de la décoration d'une paroi. Il en est de même pour INV. N° 3387⁵⁰ qui fut localisé dans la zone de la chapelle d'Hathor, ce qui donnerait une date postérieure à la disparition d'Hatchepsout. INV. N° 3451 (pl.15), par exemple, appartenait vraisemblablement à une architrave, de même que deux autres fragments à inscription horizontale. INV. N° 1521 (pl.16), convient cette fois-ci à une colonne. Quatre fragments de pilier préservent une partie du signe « *ḥk3* » – alors que « *nfr ḥpr* » n'a pas été recensé – dont les mieux conservés sont : INV. N° 3252 (pl.15) et INV. N° 3253⁵¹. Puisqu'uniquement le signe « *ḥk3* » est préservé sur INV. N° 3252, il aurait également pu s'agir des épithètes « *ḥk3 W3st* », « *ḥk3 Twnw* » ou « *ḥk3 ntrj* ».

Cette épithète apparaît pourtant également dans certains monuments datant de la co-royauté mais, dans ce cas, cela répond toujours à des effacements et des regravures du cartouche liés à la proscription de l'épithète « *nfr ḥpr(.w)* » devant probablement daté de l'époque amarnienne⁵². Du temple de Thoutmosis III, deux fragments présentent incontestablement une regravure au profit de « *ḥk3 m3t* ». INV. N° 13429 (pl.16), par exemple, conserve la partie inférieure du nom de naissance. Sur le côté droit, l'épithète « *nfr ḥpr(.w)* » fut effacée, la zone rabaissée fut ensuite regravée avec le signe « *m3t* ». Malheureusement la taille du fragment et sa localisation dans un dépôt de débris datant des anciennes fouilles archéologiques ne permet point de localiser spécifiquement ce relief⁵³. Sur un bloc appartenant à une colonne polygonale (INV. N° 1091, pl.16) le signe « *ḥk3* » pourrait également avoir été retaillé suite à un rabaissement de la surface. Deux autres fragments, INV. N° 409 (pl.16), en relief en creux et INV. N° 3425 (pl.15), en bas-relief, présentent pareillement

⁴⁷ Il est probable que ce lapse de temps corresponde à la réorganisation du cœur du temple de Karnak à l'est du sanctuaire du Nouvel Empire, à l'installation des obélisques en face du IV^e pylône et au démontage de la Chapelle Rouge (BISTON-MOULIN 2012a).

⁴⁸ Il s'agit de la traduction la plus communément envisagée.

⁴⁹ Cette interprétation pourrait être logique dans un contexte de renouveau idéologique suivant la fin de la co-royauté et la réaffirmation du nouveau roi (BISTON-MOULIN 2012a : 98, n. 89). Cette traduction a parfois été mentionnée, mais toujours avec réserve. Voir VON BECKERATH 1999 : 139, E11.

⁵⁰ Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

⁵¹ Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

⁵² BISTON-MOULIN 2012a ; 2012b.

⁵³ L'autre fragment est INV. N° 13490. Aucun des deux fragments ne peut être situé dans une zone concrète du temple.

une zone qui a été effacée mais qui ne fut jamais retaillée. Ce dernier fait partie de la décoration d'un pilier.

Cela signifierait que dans certaines parties du temple où l'épithète « *nfr hpr* » apparaissait, celle-ci fut effacée au profit de « *ḥk3 m3^ct* », alors que d'autres furent laissées intactes. Les parois et les autres éléments architecturaux contenant cette dernière variante originelle devaient donc correspondre à une phase de construction qui advint pendant le règne autonome. Par contre, ceux où l'épithète est regravée purent être décorés pendant la co-royaume ou le règne autonome, puisque l'épithète « *nfr-hpr* » est employée jusqu'à la fin du règne. Les fragments de piliers indiquent qu'au moins une partie de ceux-ci furent construits ou décorés dans une phase avancée. A deux occasions, aucune épithète ne fut regravée. Inv. N° 3425 (pl.15) appartient à un pilier.

Pour finir, INV. N° 4487 (pl.15) fait partie de la décoration du côté gauche d'un pilier, dont la polychromie est perdue, avec les deux côtés inscrits en bas-relief. Le fragment fut découvert dans la deuxième cour. Le côté droit conserve le cartouche incluant, cette fois-ci, le nom de naissance de Thoutmosis III suivi d'une autre épithète utilisée, semble-t-il, également pendant le règne autonome : « *[Dḥwty-m]s [ḥk3] W3st mj R^c* »⁵⁴. Le successeur de Thoutmosis III, Amenhotep II, reprit cette épithète dans son nom de naissance : « *Imn-ḥtp ḥk3 W3st* ». Cependant, il semble plus probable que le signe horizontal situé dans la partie inférieure du cartouche convienne à un «  » plutôt qu'à un signe « *ḥtp* ».

D'autres épithètes accompagnant le nom de naissance à partir du règne autonome, comme « *zm3 hpr(.w)* », « *ḥk3 Twnw* », « *ḥk3 ntrj* » ou « *z3 Jtmw n ḥt.f msj.n-n.f nbt Jwnt* »⁵⁵, n'ont pas été identifiées jusqu'à présent sur le matériel en grès préservé. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elles n'existaient pas. Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, l'épithète « *nb hps* » a été repérée sur des briques crues situées dans la môle nord du pylône qui pourrait donc être datée pendant la première décennie du règne autonome de Thoutmosis III⁵⁶. Cette épithète n'a pas été, par contre, observée sur les grès découverts dans le temple.

⁵⁴ VON BECKERATH 1999 : 138-139. LEPROHON 2013 : 100.

⁵⁵ VON BECKERATH 1999 : 138-139 ; LEPROHON 2013 : 100. Selon l'étude réalisée par BISTON-MOULIN (2012b) dans le temple de Karnak, les signes « *zm3* » ou « *3* » apparaissent souvent regravés là où le signe « *nfr* » existait originellement. Aucun fragment conservé, et dont l'inscription puisse être clairement identifiée, ne semble correspondre à ce type de transformation. BISTON-MOULIN (*Ibid*) signale également que ces regravures correspondraient à une époque postérieure au règne d'Amenhotep III. D'autres épithètes ont aussi été documentées comme regravures sur « *nfr hpr* » pour le règne de Thoutmosis III (*Ibid* : 25).

⁵⁶ Voir chapitre III.1.

Ic. Nom de couronnement

Le nom de couronnement a été traditionnellement considéré comme le plus important et celui par lequel la majorité des rois étaient connus⁵⁷. Précédé du titre *Nesout-bity* (« *nswt bity* »), « *Mn-hpr-R^c* » signifie « le roi de Haute et de Basse-Égypte, Stable est la manifestation de Rê »⁵⁸. Ce nom pourrait être une référence au nom de Kamosé « *w3d-hpr-R^c* » et à celui du père de Thoutmosis III, Thoutmosis II : « *ʿ3-hpr-n-R^c* »⁵⁹. Deux-cent-quatre-vingt-onze fragments en grès conservent une partie de ce nom, presque le double que ceux avec le nom de naissance. Le nom de couronnement apparaît le plus souvent sans épithètes. Généralement, les deux cartouches ou bien les titres sont préservés sur un même fragment côte à côte, comme cela est habituel dans la décoration des parois des temples. C'est le cas, par exemple, d'INV. N° 1265 (pl.14) mentionné auparavant, d'INV. N° 4664 (pl.17), d'INV. N° 897 (pl.26) et sur INV. N° 2119 (pl.17) qui conserve une très bonne polychromie. Dans la plupart du matériel préservé, il est souvent impossible de savoir si les deux cartouches étaient présents.

La variante du nom d'intronisation « *Mn-hpr-k3-R^c* » fut, semble-t-il, employée parallèlement à « *Mn-hpr-R^c* » dans les monuments datés de la période de co-royauté⁶⁰. Bien que certaines hypothèses aient été proposées défendant l'idée qu'elle ait été utilisée également pendant le règne autonome⁶¹, il semblerait que la documentation sur laquelle elles se fondent est erronée⁶². Si l'utilisation de cette variante fut limitée au début du règne, alors les fragments conservés dans le temple correspondraient à une première phase de construction avant la disparition d'Hatchepsout. Malheureusement, aucun fragment de cartouche

⁵⁷ BAINES 1998b : 21.

⁵⁸ VON BECKERATH 1999 : 136-137 ; LEPROHON 2013 : 99.

⁵⁹ LEPROHON 2010a : 22.

⁶⁰ SETHE 1896 : 30-33, § 45 ; 1898 : 50-55, pl. XI ; 1932 : 86-87, § 103 ; UPHILL 1961 : 248-251 ; BROVARSKI 1976 : 70, n.37 ; TEFNIN 1979a : 32-33, n. 9 ; MEYER 1982 : 25-26 ; VON BECKERATH 1999 : 137 (T3). A part un exemple provenant de Karnak (LD III : 16d) accompagnant une variante tardive du nom *nbtj* (« *w3h-nsyt mj R^c m pt* ») et qui correspondrait donc à un moment plus avancé du règne, tous les parallèles connus avec cette variante peuvent être datés du début du règne. Voir, par exemple, Sinai 180 de l'an 13, Sinai 44 de l'an 16, ainsi que les nombreuses occurrences du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (*Urk.* IV : 292, 13 ; 306 : 4 ; 308 : 4 ; 340 : 9 ; voir BISTON-MOULIN 2010 : 33-34). Sa signification est incertaine et plusieurs conjectures ont été proposées, aucune assez convaincante. Selon NAVILLE (1897 : 55-57, 43-45), le signe « *k3* » symboliserait la subordination et la dépendance de Thoutmosis III envers Hatchepsout, qui serait « *le vrai Ka de Ra, le vrai double, la véritable image de Ra* ». SETHE (1932 : § 103, p. 86-87), la comparant avec la variante « *Mn-hpr-n-R^c* », connue uniquement grâce à trois scarabées (JAEGER 1982 : 21, § 42, 280, n. 36), suppose qu'elle serait dérivée du modèle de Thoutmosis I^{er}, dont le nom de couronnement est « *ʿ3-hpr-K3-R^c* ». Finalement, MEYER (1982 : 25-26) y voit également l'influence d'Hatchepsout en raison de l'importance que le concept de *Ka* eut au long de son règne. BISTON-MOULIN (2010 : n. 45) suggère un possible rapprochement avec le nom de couronnement de Sésostri I^{er}, « *hpr-K3-R^c* » compte tenu de l'intérêt que Thoutmosis III montra pour ce souverain (HABACHI 1985 : 349-359 ; IWASZCZUK 2014). Voir aussi BELL 1985 : 257, n. 20 ; LEPROHON 2010a : 22. Pour la titulature des rois de la XII^e dynastie, voir par exemple LEPROHON 1996.

⁶¹ RICKE 1939 : 34 ; JAEGER 1982 : 129 ; DORMAN 1988 : 36 ; LABOURY 1998 : 64-65, pl. 68. Voir une liste des occurrences dans BISTON-MOULIN 2010 : 32-36.

⁶² BISTON-MOULIN 2010.

appartenant à une paroi en grès ou à un autre élément architectural ne peut incontestablement correspondre à cette variante. La grande majorité des fragments contenant le cartouche de couronnement est très fragmenté et leur graphie est difficile à déterminer. En conséquence, nous ne pouvons exclure que des parties de reliefs qui conservent uniquement la partie supérieure du cartouche puissent correspondre à la variante « *Mn-hpr-k3-R^c* ». Pourtant, nous savons qu'elle fut employée dans la décoration du temple puisqu'elle est présente dans la frise composée du nom de couronnement, lequel, comme nous le verrons plus tard, présente tout autant la variante « *Mn-hpr-R^c* » que « *Mn-hpr-K3-R^c* »⁶³. Il apparaît également sur au moins deux briques de fondation⁶⁴. La forme basique du nom de couronnement « *Mn-hpr-R^c* » est la plus communément documentée sur les fragments de relief en grès du temple.

Le nom de couronnement apparaît souvent sur des éléments architecturaux autres que des parois. De nombreux fragments appartiennent à des inscriptions appartenant à des montants de portes. Certains correspondent à la partie supérieure, dont INV. N° 925 (pl.13) et INV. N° 951/1847 (pl.14), mentionnés auparavant. INV. N° 2817 (pl.17) conserve l'inscription « *Mn-hpr-R^c J[mn]-R^c (?)* » et INV. N° 1023 (pl.16) « *nfr [ntr] nb t3[wy] [Mn-hpr]-R^c* ». D'autres faisaient partie de montants latéraux (pl.17) : INV. N° 1408, dont la polychromie est très bien préservée, peut être attribué au côté gauche ; INV. N° 1068, avec les deux cartouches en parallèle, ainsi qu'INV. N° 1733, conviennent au côté droit d'une porte. D'autres parties de reliefs incluant le nom de couronnement appartenaient sans aucun doute à des architraves d'après la taille des signes, comme INV. N° 1005 (pl.16) et INV. N° 1169 (pl.17). Certains fragments de piliers retiennent aussi le nom de couronnement, comme INV. N° 4723 (pl.36). Weigall⁶⁵ publia un bloc en grès qui n'a pas pu être retrouvé parmi le matériel récupéré par le projet actuel. Les mesures qu'il donne pour ce bloc (53 cm de long et 20 cm de largeur), indiquent qu'il devait être de grande taille et qu'il devait appartenir sûrement à une inscription horizontale placée sur une architrave.

Le nom de couronnement est souvent plus employé que le nom de naissance, particulièrement dans des contextes spécifiques où le nom du roi doit être présent. C'est le cas, par exemple, pour INV. N° 14202 (pl.62) où le cartouche accompagne une des figures royales qui apparaît dans les scènes figurant la représentation de la barque divine. Dans les

⁶³ Voir chapitre XIII.6.

⁶⁴ PM II : 249 ; LD III : 39k ; RICKE 1939 : 34, n°3, pl. 1b. RICKE (*Ibid* : 39-40) mentionne également une statue d'un prêtre « *hm-k 3* » de la statue de « *Mn-hpr-R^c* » ainsi que de la statue de « *Mn-hpr-k3-R^c* » (voir photographie dans MORET 1919 : pl. III). Cependant BISTON-MOULIN (2010) met en doute cette possibilité, pouvant s'agir du cartouche de Thoutmosis I^{er}, « *3-hpr-k3-R^c* », car un trait horizontal dépasse du signe lu comme « *mn* » (MORET 1919 : 5). Ce même prêtre est mentionné dans la colonne précédente comme « prêtre ouâb, chef des serviteurs du dieu du roi de Haute et de Basse Egypte « *3-hpr-k3-R^c* » (RICKE 1939 : 39-40).

⁶⁵ 1906 : 130, n° 9.

scènes où le roi ou son *Ka* est le destinataire de l'offrande, c'est le nom de couronnement qui apparaît. C'est le cas d'INV. N° 60 (pl.44) ou d'INV. N° 14325 (pl.18). INV. N° 1057 (pl.17) est un relief similaire à INV. N° 916 (pl.42) où le nom de naissance du roi est mentionné en face d'une figure possiblement de divinité⁶⁶.

Deux variantes incluant des épithètes identifiées comme postérieures à l'an 22 ont été observées⁶⁷. INV. N° 771 (pl.14), déjà mentionné auparavant, montre sur la gauche un cartouche vertical avec le nom de couronnement suivi de l'épithète « *stp-n-R^c* ». Cette variante apparaît également sur INV. N° 14640 (pl.18), qui est cette fois-ci en horizontal et qui appartient probablement à un montant supérieur de porte. Deux autres fragments au moins conservent cette épithète. INV. N° 15223 (pl.18) présente deux cartouches verticaux. Le nom de naissance de Thoutmosis III se trouve vers la droite et celui de couronnement vers la gauche accompagné d'une autre épithète connue pour le règne autonome : « *[Mn-hpr-R^c] mr(j)-[n-R^c]* ».

Pour finir, une partie d'une colonne polygonale (INV. N° 4, pl.16), découverte au début du projet actuel au niveau superficiel du temple, est particulièrement intéressante. Il est possible de lire « [...] *nswt bjtj Mn-hpr-R^c z3t R^c n* [...] ». Des marques de martelages peuvent être distinguées autour et à l'intérieur du cartouche et la surface de la partie taillée en creux est légèrement rabaissée. D'ailleurs, la qualité du relief, particulièrement du cartouche, est assez mauvaise. Il peut s'agir d'une regravure effectuée au-dessus d'un texte qui il est maintenant impossible d'identifier. Une désinence féminine du titre accompagnant le nom de naissance, « *z3t R^c* », suit le nom de couronnement.

Une désinence féminine accompagnant le cartouche de Thoutmosis III a été à plusieurs reprises recensée pour les constructions datées de la période de co-royauté. Sur les parois externes de la Chapelle Rouge, des titres et des pronoms féminins sont associés à des cartouches originaux de Thoutmosis III et le roi est à deux occasions accompagné par le *Ka* de la reine⁶⁸. Ces désinences féminines apparaissent également dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁶⁹. Dans le temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou, commencé pendant la co-royauté et terminé sous le règne autonome, une scène correspondant à la partie décorée avant la disparition d'Hatchepsout conserve le titre « *ntrt nfrt* » avec la désinence féminine

⁶⁶ Ici la figure ne semble pas avoir été martelée, mais le pigne qu'elle porte semble correspondre à une divinité.

⁶⁷ VON BECKERATH 1999 : 136-137. LEPROHON 2013 : 100.

⁶⁸ NIMS 1966 : 98-99. Voir, par exemple, LACAU, CHEVRIER ET BONHEME 1977 : 216-217, §330, 208, §313, 223, § 350, 226, § 358 ; BURGOS ET LARCHE 2008 : 57, 117, 118, 120.

⁶⁹ NAVILLE 1901 : pl. C.

restée intacte suivie du cartouche original de Thoutmosis III⁷⁰. Selon U. Hölscher⁷¹, cette scène aurait pu originellement avoir été destinée à recevoir la figure de la reine. La désinence féminine n'aurait ensuite pas été effacée par « oubli ». Dans une scène située dans la salle P qui correspond à la partie du temple commencée sous la période de co-royauté mais terminée sous le règne autonome, le titre au féminin « *s3t R^c* » apparaît également précédant le cartouche originel de Thoutmosis III⁷² où, cette fois-ci, la désinence « *t* » a été effacée.

La première explication qui peut être envisagée pour ces scènes est que l'espace réservé pour Hatchepsout aurait pu être ensuite utilisé pour représenter Thoutmosis III et ses cartouches auraient été gravés dans l'espace préparé à cette fin. Une autre possibilité est que les marques du féminin sont liées à l'omniprésence des titres féminisés d'Hatchepsout qui aurait produit des erreurs dans les titres accompagnant la figure de Thoutmosis III⁷³. De plus, si les mêmes artisans travaillèrent dans plusieurs temples datés de la période de co-royauté, les désinences féminines auraient pu être utilisées erronément dans des contextes où la reine ne devait pas être initialement représentée. Dans le cas d'INV. N° 4, les indices de martelage pourraient permettre de penser qu'il s'agissait originellement du nom d'Hatchepsout, car, comme nous verrons plus loin, son cartouche a été documenté sur deux fragments en grès n'ayant pas été martelés lors que la proscription de la reine se déroula. Il est moins probable que cet espace fût destiné à incorporer le nom de Thoutmosis III.

Il est intéressant de mentionner ici deux fragments où, comme dans le cas de Médinet Habou, la désinence féminine a été effacée. Malheureusement, dans les deux cas le cartouche n'est pas préservé. INV. N° 932 (pl.16) préserve une partie du titre qui accompagne le nom d'Horus sur la ligne horizontale d'un montant supérieur de porte, côté droit : « [...] *nbt t3wj hk3t W3st* ». Les désinences féminines « *t* » ont été effacées pour « *nb* » et « *hk3* », mais elles sont toujours visibles. Ce fragment est très similaire au côté gauche d'une partie supérieure de porte du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou où les noms d'Hatchepsout furent effacés au profit de Thoutmosis II⁷⁴. Sur INV. N° 940 (pl.16)⁷⁵ et sur INV. N° 939 (pl.34)⁷⁶, il est également possible d'observer la forme féminine « *z3t* ».

⁷⁰ Paroi sud de la salle N, partie est (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : 47, pl. 62-63).

⁷¹ 1939 : 11, fig. 10 et 12, n. 10.

⁷² EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : 39, pl. 50-51.

⁷³ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : 39. Pour la Chapelle Rouge, il a été proposé que cette « erreur » dans la désinence puisse s'expliquer par un changement soudain dans la politique de la reine vis-à-vis de Thoutmosis III à cette époque (LASKOWSKI 2006 : 185).

⁷⁴ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : 44, pl. 56-57.

⁷⁵ La deuxième partie du titre qui apparaît sur ce fragment est difficile à identifier : « [...] *z3t n [ht.f...] ph[...]* ».

⁷⁶ Les trois fragments furent localisés dans le magasin de Weigall-Ricke (RM).

Id. Autres expressions associées au roi

De nombreuses expressions étaient associées à la figure royale. Nous allons présenter ici quelques exemples qui ont été documentés sur le matériel en grès du *Héneket-Ânkh* et qui sont bien préservés.

INV. N° 1695 (pl.18) correspond à la partie supérieure d'une scène. Sur le côté gauche, il est possible de distinguer un symbole *shen* soutenu par la figure ailée protectrice⁷⁷ et une partie de l'inscription : « [nswt bjtj Mn]-hpr-[R^c...] [nb] hps stp-[n]-R^c [...] dj nh [...] ». Le roi devait figurer vers le bas orienté vers la droite. Les deux expressions « nb hps » et « stp-n-R^c » qui signifient « Seigneur de la force, l'élus de Rê », peuvent apparaître séparément ou combinées. Dans ce contexte, elles devaient sûrement être suivies d'un Nom d'Horus d'Or, comme c'est le cas par exemple sur une scène à Médinet Habou⁷⁸. En conséquence, l'inscription pourrait être restituée de la manière suivante :

« [nswt bjtj Mn]-hpr-[R^c] [nb] hps stp [n] R^c [hwj hk3.w h3s.wt phw sw] dj nh [mj R^c dt] »
« [le roi de Haute et Basse Egypte Men]kheper[rê, Maître] de la force, le choisi [de] Rê, [celui qui abat les chefs des contrées étrangères qui l'attaquent], doué de toute vie [comme Rê éternellement] »

Un autre fragment intéressant est INV. N° 9362 (pl.18). A nouveau, il correspond à la partie supérieure gauche d'une scène qui devait surmonter la figure royale orientée vers la droite. Horus de Béhédet surplombe la scène. L'inscription peut être complétée ainsi :

« tjt [Jmn] r nh dj nh nb mj [R^c (?)⁷⁹] k3 nswt [... ?] »
« Image [d'Amon] pour l'éternité, doué de toute vie, comme [Rê (?)], le Ka royal [...] »

L'expression « Jmn tjt r nh » n'a pas été identifiée sur le reste du matériel en grès et n'apparaît d'ailleurs que très rarement. Cette expression associée au roi devait être similaire à une documentée à Médinet Habou⁸⁰. Elle apparaît également, par exemple, dans une scène de la Chapelle d'Hathor d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁸¹. La reine y est assise à l'intérieur d'un pavillon et Hathor, sous la forme d'une vache, lui lèche la main. Elle semble refléter le rôle du

⁷⁷ C'est également le cas dans plusieurs scènes du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 11 et 23).

⁷⁸ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 23.

⁷⁹ S'il s'agit de la formule « mj R^c », la position qu'aurait eu le signe « R^c » est bizarre, car il aurait dû normalement se trouver entre la formule « dj nh nb » et le signe « mj ».

⁸⁰ *Urk.* IV : 552 (19).

⁸¹ NAVILLE 1901 : pl. XCIV. Des expressions similaires existent pour cette époque. Par exemple, Hatchepsout est désignée comme « tjt 3ht nyt Jmn » sur son obélisque nord à Karnak (*Urk.* IV : 357, l. 11 ; PM II : 81-82 ; LD III : 22-23 ; LD Text III : 21-22) et Amenhotep II comme « ntr nfr mity R^c tjt dsrt nyt Jm » dans la partie du IV^e pylône décorée à son nom (*Urk.* IV : 1323-1330). D'ailleurs, à Deir el-Bahari, la scène symétrique à celle d'Hathor léchant la main d'Hatchepsout présente la forme « tjt Jmn » (NAVILLE 1901 : pl. XCVI).

roi en tant qu'héritier de la divinité, ici probablement Amon. Le contexte original de ce bloc est évidemment difficile à situer, mais il devait sûrement s'agir d'une scène significative destinée à refléter l'essence divine du roi.

Des formules habituelles accompagnant l'effigie du roi, l'expression « *ntr nfr* » (« le bon dieu » ou le « dieu parfait ») est très fréquemment utilisée dans les inscriptions associées au roi et elle est apparait souvent sur les fragments en grès, dont par exemple INV. N° 1023 (pl.16) - appartenant à un montant supérieur de porte - et INV. N° 3232 (pl.18). Le premier fragment conserve une autre locution très habituelle, « *nb t3wy* » : « maître des deux terres ». Dans le cas d'INV. N° 3232, il est intéressant de signaler que c'est une divinité féminine qui présente des souhaits au roi, probablement Hathor⁸². Il est possible de lire :

« ¹[...] *dj.s* [*nh*] *nb* [*w3s*] *dd* [*nb...*] / ²[...] *ntr nfr* [*Mn-hpr*]-*Rc* [...] ».
« ¹[...] elle a donné toute [vie, tout pouvoir] et stabilité [...] / ²[...] le dieu parfait [Menkhéper]rê [...] ».

La forme « *z3 Rc mr.f* » précédant généralement le nom de naissance du roi est aussi documentée à plusieurs reprises. Les deux fragments de piliers INV. N° 3252 (pl.15) et INV. N° 3253 en sont un exemple. Comme nous le verrons dans la partie dédiée aux épithètes de la divinité Amon-Rê⁸³, la formule « *mry Jmn* [autres épithètes] » à la suite du nom en cartouche du roi est habituelle sur le matériel en grès. Il en est de même pour les autres temples de cette période à Thèbes. Elles correspondent en grande majorité à des montants de portes et elles ont été en grande majorité martelées durant l'époque amarnienne. L'expression « *z3 Rc n ht.f* », littéralement « fils de Rê de son corps », apparait également fréquemment, comme par exemple sur INV. N° 892 (pl.18), qui appartient à un montant de porte. Sur INV. N° 940, mentionné auparavant, il est possible de lire « [...] *z3(t) n [ht.f...] pḥ[.ty...]* », mais la partie de droite est difficile à identifier.

D'autres formules correspondent à celles qu'il est possible d'identifier derrière la figure du roi ou de la divinité comme protection pour le souverain. INV. N° 3185 (pl.18) en est un exemple dont l'inscription aurait pu être :

« [*z3 nh dd w3s sn*] *b nb* [*h3.*] *f* [*mj Rc*] »⁸⁴
« La [protection] de toute [vie, stabilité, pouvoir, et] santé [autour] de lui [comme Rê] »

⁸² Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre IX.

⁸³ Voir chapitre IX.1.

⁸⁴ Cette disposition apparait, entre autres, dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Voir, par exemple NAVILLE (1895 : pl. XIX, XXI).

Dans les scènes à caractère royal, il est habituel de trouver l'expression « *wnn.f hnt k3w ʕnhw nbw mj R^c dt* », et d'autres variantes similaires, mais dont la traduction est toujours incertaine. Une possible traduction serait « celui qui est à la tête de tous les *Kaou* (et ?) des vivants comme Rê pour l'éternité ». INV. N° 2104 (pl.18), par exemple, fut déjà publié par Ricke⁸⁵ et il l'associa au rituel de la *Heb Sed*. Bien que cela soit possible, ce type d'inscription peut également apparaître dans d'autres contextes à caractère royal. Ce fragment présente vers la droite les deux moitiés du symbole *pet*, chacun reposant sur un *shen*. Vers le haut devait se trouver une personnification de l'*ankh* soutenant un étendard, ou simplement un étendard. Vers le bas, il est possible de distinguer une partie du scorpion qui apparaît accompagnant ces autres éléments à certaines occasions. Un autre relief similaire est INV. N° 1244 (pl.18) qui conserve une très bonne polychromie.

Les références au *Ka* royal sont nombreuses. Cet élément apparaissait souvent accompagnant l'effigie royale sur les parois des temples de cette époque, en tant qu'aspect immortel ou force vitale vivante du roi⁸⁶. D'ailleurs, dans le *Héneket-Ânh*, il devait sûrement être invoqué aux côtés d'Amon en tant que double du roi. Cela devait être le cas pour INV. N° 14325 (pl.18) et sur INV. N° 3800 (pl.19). Sur ce dernier, il est possible de lire :

« ¹[...] *k3 nswt* [...] *nb jr [ht (?) / ²[...] wnn.f [hnt k3w ʕnhw nbw mj R^c dt]* »
« ¹[...] le *Ka* royal [...] maître du [rituel (?)] / ²[...celui qui est à la tête de tous les *Kaou* (et ?) des vivants comme Rê pour l'éternité...] »

INV. N° 13443 (pl.18) conserve d'autres expressions accompagnant l'effigie royale et son *Ka* :

« [...] *h^c (?)* [...] *k3 nswt ʕnh⁸⁷ [...nb] t3wj nb [jr ht (?)...]* »
« [...] apparaît (?) [...] le *Ka* vivant du roi [...] [maître] des deux terres, maître [du rituel (?)]... »

2. Fragments préservant le nom du temple (pl.19)

Nous avons déjà indiqué auparavant que le nom du temple a été retrouvé sur différents objets et sur des briques crues découvertes sur le site. Cela permet l'identification de ces restes archéologiques comme appartenant à l'*Héneket-Ânh* de Thoutmosis III dès les premiers sondages et travaux réalisés sur le site⁸⁸. Onze fragments en grès préservent une partie d'une

⁸⁵ 1939 : pl. 1d, relief de gauche.

⁸⁶ KAPLONY 1980.

⁸⁷ A Médinet Habou, cette expression apparaît, par exemple, accompagnant le cartouche de Thoutmosis III (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 35, 81).

⁸⁸ Voir chapitre III : 27-30.

inscription incluant ce nom. Tous sont en bas-relief, à l'exception d'un fragment. Pourtant, aucun grand bloc pouvant être placé dans son contexte iconographique d'origine n'a été conservé. Nous allons ici en présenter quelques-uns à titre d'exemple.

INV. N° 891 (pl.19) préserve une partie d'une inscription verticale, dont la polychromie est bien conservée. Elle est orientée vers la gauche et elle divisée par des lignes verticales de séparation. Il est possible que celle de droite soit en fait un sceptre *was* qui corresponde à la limite d'un montant de porte. La colonne de gauche montre une partie du cartouche du roi, probablement le nom de naissance. INV. N° 1127 (pl.19), présente une partie d'une inscription qui devait appartenir à une paroi, cette fois orientée vers la droite. Une partie du nom de couronnement du roi est conservé dans le cartouche préservé sur le côté droit. La composition des deux fragments semble similaire et ils furent localisés dans le magasin de Weigall-Ricke, mais l'échelle du relief préservé sur INV. N° 891 est plus grande.

INV. N° 1903 (pl.19) appartient à une inscription verticale orientée vers la droite qui fut retrouvé au niveau superficiel du temple (SD). Le relief est en creux et il conserve quelques restes de polychromie jaune. Le côté gauche du fragment présente le côté d'une colonne. Il s'agirait donc probablement du nom du temple inclus dans une inscription verticale placée sur la face décorée d'une colonne polygonale à seize côtés.

3. D'autres membres de la famille royale

Les noms de différents membres de la famille royale sont déjà documentés sur différents type de supports, comme certaines stèles⁸⁹ et statuettes qui furent déjà publiées par Weigall. Des scènes incluant des membres de la famille royale sont communes dans les temples et tout particulièrement dans les Temples de Millions d'Années, comme cela devait être également le cas dans le temple de Thoutmosis III. Ils garantissaient avec leur présence la rénovation et la continuité de la royauté en tant que garants et symboles de la descendance royale. La stabilité est donc garantie pour les générations futures et le roi est en accord avec Maât⁹⁰. Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, le culte aux prédécesseurs et à la famille royale est un élément qui était omniprésent dans l'idéologie royale⁹¹. Dans son temple à Deir el-Bahari, Hatchepsout fait particulièrement honneur à son père Thoutmosis I^{er}, une de ses sources principales de légitimité. Elle lui dédie une chapelle dans la zone située à

⁸⁹ 1906. Les objets votifs et les stèles sont actuellement l'objet d'une thèse doctorale de la part de M. Franco González.

⁹⁰ LEBLANC 1997.

⁹¹ Il est intéressant de mentionner deux statuettes (n°2 et n°3) portant le nom d'Ahmès-Néfertiry, et une stèle figurant Amenhotep I^{er} et Ahmès-Néfertiry en train de présenter des offrandes à Amon-Rê (n°4). Ceci serait une indication du culte rendu à ces deux personnages.

l'extrême sud de son temple qui était dévouée au culte funéraire royal⁹². Thoutmosis II sera par contre à peine présent, alors que la reine Ahmès y tiendra une place importante, de même que sa fille Néferourê. Comme nous avons déjà vu, Thoutmosis III fit preuve d'un zèle particulier dans ce culte aux prédécesseurs.

Sur les reliefs en grès le nom de Thoutmosis I^{er} comme celui de Thoutmosis II sont documentés. En tant que grand-père et père du souverain, ils étaient voués à occuper une place importante dans le culte aux prédécesseurs et la recherche de légitimité de Thoutmosis III. Contrairement aux constructions datant du règne d'Hatchepsout, où la titulature de ces rois fut retaillée sur des cartouches qui contenaient préalablement les noms de la reine, dans notre cas, ils semblent être originaux. Nous incluons ici les fragments qui peuvent indubitablement être attribués à l'un de ces rois. Nous présenterons ensuite quelques fragments pouvant probablement être attribués à Amenhotep II, Hatchepsout et d'autres membres de la famille royale.

3a. *Thoutmosis I^{er}*

Nous mentionnons à nouveau ici les sceaux de cartouches sur des briques crues utilisées dans la construction du mur d'enceinte du temple, dont une contient les cartouches en parallèle de Thoutmosis I^{er} et Hatchepsout⁹³. Cette brique, ainsi qu'une deuxième très similaire présentée par Ricke⁹⁴, sont placées par ce dernier sur le mur de périmètre nord-est originel du temple. Le cartouche de Thoutmosis I^{er} est également documenté sur le matériel en calcaire. Sur le matériel en grès, il est possible d'identifier son cartouche sur deux fragments.

INV. N° 1255 (pl.19) conserve sur la droite un cartouche vertical avec le nom de couronnement de Thoutmosis I^{er} « *ʿ3-ḥpr-k3-Rʿ* »⁹⁵. Vers la gauche, plusieurs offrandes de viandes apparaissent, appartenant à une pile d'offrandes ou à une présentation de morceaux choisis à la suite d'un sacrifice. Le cartouche et les offrandes semblent être à une échelle similaire à celles des grandes représentations des parois principales. D'après les parallèles connus où des rites et des offrandes en l'honneur d'un roi ou d'une reine sont mis en scène, les noms en cartouches accompagnant la figure anthropomorphe sont placés au-dessus du

⁹² NAVILLE 1906 : pl. CXXIX.

⁹³ WEIGALL 1906 : n°5 ; RICKE 1939 : 36, n° 15. WEIGALL (1906) indique cependant qu'il pourrait s'agir d'une brique crue provenant des ruines d'un palais de la reine qui se serait trouvé au nord du temple.

⁹⁴ 1939 : 36, n° 15.

⁹⁵ Ce nom signifie « Celui qui est superbe est la manifestation du *Ka* de Rê ». Il aurait pu être emprunté à Sésostri I^{er} (« *Hpr-k3-Rʿ* »), un autre grand roi conquérant, mais également de Kamosé (« *W3d-ḥpr-Rʿ* ») et Amenhotep I^{er} (« *Dsr-k3-Rʿ* ») (LEPROHON 2010a : 18). La titulature complète du roi se trouve dans VON BECKERATH 1999 : 132-135.

destinataire de l'offrande et ils sont plus éloignés des listes et des piles d'offrandes. La manière dont le cartouche est disposé sur ce relief, c'est-à-dire très rapproché des offrandes et de la ligne verticale les séparant du cartouche, permettrait de penser que celui-ci était inclus dans une inscription verticale. Il devait faire partie du rituel des offrandes récité par un personnage situé vers la droite et orienté vers la gauche, probablement Inmutef ou un personnage jouant son rôle ou peut-être même une divinité. Il pourrait s'agir, dans ce cas, de la partie inférieure de la scène.

INV. N° 14515 (pl.21) conserve une partie d'un cartouche : « [...] *hpr k3 [R^c]* » qui pourrait convenir au nom de couronnement de Thoutmosis I^{er} ou à la variante plus ancienne de Thoutmosis III, « *Mn-hpr-k3-R^c* ». Sur la gauche, une partie d'une table d'offrandes de pains est conservée avec quelques traces de polychromie rouge. Il doit également s'agir d'une scène de présentation d'offrandes au roi. La partie de la scène préservée sur ce relief devait être disposée d'une manière similaire à INV. N° 1255, mais cette fois-ci le cartouche est placé plus haut. Dans le cas d'INV. N° 1255, nous ne pouvons écarter la possibilité qu'il pouvait être question d'une grande scène incluant des porteurs d'offrandes et des grandes quantités d'offrandes, comme celle dédiée à Thoutmosis I^{er} dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁹⁶. Au contraire, pour INV. N° 14515, il semble que la scène correspondrait plutôt au type qui se retrouve dans certaines niches où une table de pains et une petite pile d'offrandes étaient présentées au souverain défunt, accompagnée par une liste d'offrandes de type C⁹⁷.

3b. *Thoutmosis II*

INV. N° 1111 (pl. 20)⁹⁸ montre deux cartouches verticaux orientés vers la droite, le nom de couronnement « *3-hpr-[n(?)]-R^c* » suivi du nom de naissance « *Dḥwty-ms nfr-[h^cw (?)]* ». La disposition des signes nous permet de penser qu'il doit s'agir de Thoutmosis II⁹⁹. Ces cartouches devaient se trouver sur la partie supérieure d'une scène accompagnant la figure du roi. Un élément arrondi fait face aux cartouches. Il pourrait s'agir de la figure royale, bien que normalement les cartouches se trouvent en avant de celle-ci.

INV. N° 1516 (pl.20) conserve une inscription horizontale orientée vers la gauche qui contient le nom de couronnement de Thoutmosis II. Celui-ci est surmonté d'un symbole *pet* de protection. L'inscription peut sans aucun doute être associée à une formule d'offrande dans

⁹⁶ NAVILLE 1906 : pl. CXXIX.

⁹⁷ Nous reviendrons sur les fragments préservant ce type de liste découverts dans le *Héneket-Ānkh* dans le chapitre X.1b.

⁹⁸ Ce fragment fut déjà publié par RICKE (1939 : pl. 1.d, gauche).

⁹⁹ « Celui qui est superbe est la manifestation de Rê », se retrouve dans le nom de Kamosé et de son père Thoutmosis I^{er} (LEPROHON 2010a : 18). La titulature complète du roi se trouve dans VON BECKERATH 1999 : 134-135.

le cadre d'une scène de culte royal. Elle aurait pu être similaire à celle qui se trouve dans la partie inférieure de la scène dédiée au culte de Thoutmosis I^{er} dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹⁰⁰. Dans cette scène, la formule d'offrande est accomplie au nom du dieu Geb, comme cela est le cas aussi dans les inscriptions que nous retrouvons dans la salle des offrandes d'Hatchepsout¹⁰¹. A cela s'ajoute que sur INV. N° 60 (pl.44), il est possible qu'une partie du nom de ce dieu soit préservé sur la partie inférieure de la première colonne. Tenant compte de ce relief et des similarités qui existent entre certaines scènes destinées au culte royal du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari et des fragments découverts dans le *Héneket-Ânkh*¹⁰², nous pouvons supposer que la formule d'offrande était pareillement au nom du dieu Geb dans le cas d'INV. N° 1516 et que c'était lui qui dirigeait la procession des porteurs d'offrandes. L'inscription pourrait être partiellement restituée de la manière suivante :

« [ḥtp dj Gb(?) n nswt bjtj] ʕ3-ḥpr-n-R^c n k3.f rdj.[n.(j) n.k ...] »

« [Une offrande que Geb donne pour le roi de Haute et de Basse Egypte] Aakheperenrê pour son Ka, [je te] donne [...] »

INV. N° 1723 (pl.20) préserve un cartouche vertical de grande taille situé sur le montant droit d'une porte et orienté vers la gauche, dont l'inscription semble être originelle. Les signes préservés correspondent au nom de couronnement de Thoutmosis II : « *Dḥwty-ms nfr-ḥ^c[w]* ». Il pourrait s'agir éventuellement de l'encadrement d'une porte située à l'entrée de la salle d'offrandes dédiée à Thoutmosis II ou bien à une autre salle connectée avec le culte aux prédécesseurs. De nouveau, INV. N° 4736 (pl.21), semble conserver une partie du nom de couronnement de ce souverain suivi de la même épithète : « [*Dḥwty*]-ms [*nfr*]-ḥ^cw ».

3c. Amenhotep II

Le nom du successeur de Thoutmosis III, Amenhotep II, est mentionné au moins à deux reprises sur les fragments en grès¹⁰³. Cela n'est pas étonnant, compte tenu qu'il est assez probable que ce dernier acheva la décoration du temple de son père à la mort de celui-ci et que certains auteurs défendent même l'idée d'une corégence¹⁰⁴. Uniquement les noms en

¹⁰⁰ NAVILLE 1906 : pl. CXXIX.

¹⁰¹ NAVILLE 1901 : pl. CIX-CX. Toutefois, ce n'est pas le cas dans les scènes du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 86-89).

¹⁰² Le rituel des heures qui devait être représenté sur le toit voûté de la chapelle funéraire de Thoutmosis III dans le *Héneket-Ânkh*, en est un exemple. Nous reviendrons dans le chapitre X sur d'autres fragments pouvant appartenir à un contexte à caractère funéraire et de présentation d'offrandes destiné au culte royal.

¹⁰³ Le cartouche d'Amenhotep II est inscrit sur un cône et sur une stèle (WEIGALL 1907 : 132, n° 14, n° 15).

¹⁰⁴ Voir chapitre I : 22-25.

cartouches ont pu être, jusqu'à présent, identifiés¹⁰⁵. Ricke¹⁰⁶ signala avoir découvert dans la zone de la chapelle d'Hathor un fragment contenant une partie des cartouches du roi : le nom de couronnement « ʿ3-*hprw-R^c* » et le nom de naissance avec épithète « *Jmn-ḥtp ntr-ḥk3-Iwnw* ». L'état de conservation de ces reliefs ne nous permet pas de proposer des hypothèses quant aux scènes représentées. INV. N° 13477 (pl.21) fut localisé dans la zone correspondant à la salle hypostyle, mais sur un niveau superficiel. Ce fait complique malheureusement la compréhension de son contexte originel. Deux cartouches verticaux orientés vers la droite contiennent le nom de couronnement et de naissance d'Amenhotep II. Il semble que le signe « *j* » inclus dans le nom d'Amon fut martelé durant la *damnatio* amarnienne et ensuite restauré : « [*nswt bjtj*] ʿ3-*hprw-*]*R^c* [*z3 R^c*] *Jmn-ḥtp* épithète (?) ».

Sur le deuxième fragment (INV. N° 2090, pl. 21) découvert dans la zone du sanctuaire, la partie supérieure d'une figure royale portant la couronne *Khéprésh* apparaît sur le côté inférieur droit. Le cartouche qui lui fait face indique qu'il s'agirait d'Amenhotep II. La disposition de la scène permet de supposer qu'elle figurait une présentation d'offrandes à une divinité ou à un prédécesseur. La qualité du relief n'est pas très bonne si nous la comparons avec d'autres reliefs préservant le cartouche ou la figure de Thoutmosis III¹⁰⁷. L'inscription qui se trouve sur la partie supérieure est orientée vers la droite, de même que la figure royale, et elle peut être complétée de la manière suivante :

« [*nswt bjtj*] *nb irt ḥt [ntr] nfr ʿ3-hprw-R^c mj R^c* »

« [Le roi de Haute et de Basse Egypte], le maître du rituel, le bon [dieu], Aakheperrurê »

La localisation du fragment est problématique. Si la zone de la salle hypostyle fut vraisemblablement édifée pendant une première phase de construction pendant la co-royauté et que nous considérons cette localisation comme le contexte originel du relief, dans ce cas ce bloc pourrait correspondre à une intervention postérieure au règne de Thoutmosis III. Cependant, compte tenu que cette zone fut fortement altérée au niveau stratigraphique, il est assez probable que ce relief provenait d'une autre partie du temple.

Certains cartouches pourraient appartenir à plusieurs souverains. Celui préservé sur INV. N° 4832 (pl.22) correspondrait au nom de couronnement de Thoutmosis I^{er} (« ʿ3-*hpr-k3-R^c* »), de Thoutmosis II (« ʿ3-*hpr-n-R^c* ») ou d'Amenhotep II (« ʿ3-*hprw-R^c* »), car malheureusement la partie finale du cartouche est perdue : « *n[nswt] bjtj ʿ3-hpr-[...] (?) -R^c* ». Il est intéressant de

¹⁰⁵ La titulature complète se retrouve dans VON BECKERATH 1999 : 138-139. Voir également LEPROHON 2010a : 26-27.

¹⁰⁶ 1939 : 31, fig. 7.

¹⁰⁷ Nous reviendrons sur ce bloc dans le chapitre VIII.

remarquer que le titre « *bjty* » est écrit avec le signe symbolisant la couronne rouge, une variante archaïque qui se retrouve dans les Textes des Pyramides mais également plus tard¹⁰⁸. Le relief conserve deux registres avec une inscription en relief en creux qui faisait probablement partie d'un calendrier de fêtes¹⁰⁹. De nouveau, INV. N° 2085 (pl.21) montre deux cartouches verticaux, dont celui de gauche est mieux préservé, avec le nom « *ʕ-hpr-[...(?)]-R^c* »¹¹⁰. Pourtant, une partie d'un signe horizontal qui ressemble plutôt à un signe « *h^tp* » qu'au porte-étendard de « *D^hwty* » apparaît dans le cartouche de droite. Il pourrait donc peut-être s'agir de la titulature d'Amenhotep II avec sûrement une épithète avec des signes verticaux inscrite dans sa partie centrale.

3d. Hatchepsout

A part les briques mentionnées auparavant, le nom de la reine Hatchepsout est préservé sur certains petits fragments en grès¹¹¹. Ces inscriptions devaient sûrement faire partie de scènes se situant dans des salles appartenant à la première phase d'édification, à savoir pendant la co-royauté. Il est logique de supposer que la reine fut incluse dans le programme iconographique du temple - bien que celui-ci fût sûrement dès le début destiné à Thoutmosis III - sur des parois qui durent être décorées pendant que la reine était en vie. Nous avons déjà discuté auparavant des fragments conservant des désinences féminines : INV. N° 4 (pl.16), INV. N° 932 (pl.16), INV. N° 939 (pl.34) et INV. N° 940 (pl.16). Deux fragments conservent éventuellement une partie du nom de couronnement de la reine « *M³^ct-k³-R^c* »¹¹².

INV. N° 3052 (pl.21) appartenait à une inscription horizontale orientée vers la gauche et INV. N° 14571 (pl.21) à une verticale de petite taille. Le contexte de ce dernier relief est difficile à déterminer. Toutefois, il pourrait être attribué au côté gauche d'une scène, car une bande décorative verticale apparaît sur ce côté. L'échelle des éléments représentés pourrait laisser supposer qu'il pouvait peut-être s'agir de la décoration d'une niche. Il est intéressant de remarquer que ces deux fragments ne présentent pas de *damnatio* sur le nom de la reine.

¹⁰⁸ Nous ne pouvons savoir si la couronne reposait sur un panier, comme cela est parfois le cas (*WB I* : 435). Ce signe se retrouve, par exemple, dans la liste royale de Ramsès II à Abydos.

¹⁰⁹ Nous reviendrons sur ce fragment dans le chapitre X.2.

¹¹⁰ Il en est de même pour l'INV. N° 14086 qui conserve également une partie du cartouche « *ʕ-hpr-[...(?)]-R^c* ». Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

¹¹¹ Pour la titulature complète de la reine, voir VON BECKERATH 1999 : 134-135. A ce sujet, voir également GRAEFE 1995 ; ROBINS 1999 ; CALLENDER 2002 ; MARUEJOL 2007 : 48-49 ; LEPROHON 2010a.

¹¹² Bien qu'il soit souvent pensé que la titulature de la reine était révolutionnaire, il semble qu'elle suivit également des patrons connus (LEPROHON 2010a : 22-23). La forme « *k³w* » est une forme dérivée de la forme masculine de « *k³* » utilisée par les rois de la XVIII^e dynastie (ROBINS 1999 : 104).

Cela pourrait signifier que les parois auxquelles ils appartenaient n'étaient peut-être pas accessibles à l'époque où la proscription de la reine se déroula.

Un troisième relief, INV. N° 3258 (pl.21), conserve une inscription incluant un cartouche dont le nom a été complètement effacé mais point remplacé. La formule « *ḥtj* » indiquerait qu'il s'agissait d'un personnage féminin. La marque laissée par le dernier signe à l'intérieur du cartouche, bien que difficile à identifier, pourrait convenir au signe « *šps* ». Il est possible de de lire :

« ¹[*rdjt*] *m3ḥ ʿ3bt ʿ3t n* divinité N (?) / ²[*z3t Rḥ ḥ3t-špswt-ḥnm-Jmn*(?)] *ḥtj* [...] »
« ¹[Faire que soit] consacrée une [grande] offrande [à la divinité N (?)] / ²[La fille de Rê Hatchepsout (?)] puisse-t-elle vivre »

Sous l'expression « *ḥtj* », il est possible de distinguer un élément courbe. Ce n'est sûrement pas le commencement d'un deuxième cartouche, car aucun titre ne l'introduit. Il n'est pas question non plus de la formule « *dt* ». Il pourrait s'agir d'une partie de la couronne de la reine, qui devait être orientée vers la droite, d'après la taille et la disposition des éléments, peut-être le *Khépreš*. Sur la droite, nous trouvons une partie d'une pile d'offrandes séparée par une ligne verticale de séparation de l'inscription située vers la droite. De l'autre côté de la pile d'offrandes, devait sûrement être figurée une divinité à laquelle un culte était rendu dans le *Henket-Ānkh*. Dans le temple de Deir el-Bahari, l'expression « *m3ḥ ʿ3bt ʿ3t* » est utilisée, par exemple, à deux reprises dans la chapelle d'Anubis pour la grande offrande divine présentée à Amon et à Anubis¹¹³, alors que d'autres piles d'offrandes sont introduites par l'expression : « *sm3ḥ ḥtp-ntr* » : « présenter des offrandes divines ». C'est également le cas dans le petit temple de Médinet Habou¹¹⁴. La formule « *rdjt m3ḥ ʿ3bt ʿ3t* » dans un contexte similaire apparaît par exemple dans la Chapelle Rouge¹¹⁵, ainsi que dans d'autres scènes datées de ce règne à Karnak¹¹⁶. Tenant compte qu'il est vraisemblable que tout au moins la décoration de la chapelle d'Hathor fut terminée sous Amenhotep II, il est peu probable qu'Hathor fut la destinataire de cette offrande.

Il pouvait s'agir ou bien du nom de naissance d'Hatchepsout ou bien de celui de la « Grande Epouse Royale » Mérytrê-Hatchepsout. La première option semble être la plus plausible, compte tenu qu'il devait être question d'une offrande probablement présentée à une

¹¹³ NAVILLE 1896 : pl. XXXVI, XXXVII.

¹¹⁴ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 21, 25, 75, 79.

¹¹⁵ Cette expression apparaît à trois reprises dans la Chapelle Rouge (LACAU, CHEVRIER ET BONHEME 1977-1979 : 213-214, 171-173, 289 ; BURGOS ET LARCHE 2006 : 68, 99, 187).

¹¹⁶ Comme à l'*Akh-menou* (PECOIL, BAUD ET BEAUX 2000 : pl. 112-114) et dans le temple de Ptah (BISTON-MOULIN ET THIERS 2016 : vol. 1, 228-229 ; vol. 2, 155).

divinité où le roi joue le normalement rôle d'officiant. Il est tout à fait possible que la reine fût originellement figurée de la sorte dans le *Héneket-Ânh*, vu la situation particulière de co-royauté et comment celle-ci s'est vu reflétée dans les monuments datés de cette époque. Nous ne pouvons malheureusement pas déduire la manière dont la reine était représentée ou si Thoutmosis III était inclus dans la scène.

Le nom de Mérytrê-Hatchepsout est effacé sur des monuments de son fils Amenhotep II¹¹⁷ mais pas dans ceux de Thoutmosis III. Il est certain qu'Amenhotep II termina et ce fit représenter sur le monument de son père. Il reste à savoir s'il se fit accompagner par la reine mère. Le nom de la reine Mérytrê-Hatchepsout est documenté sur le matériel en grès, comme nous verrons plus loin et il est intact. Un élément de plus pour penser que le nom effacé sur INV. N° 3258 appartenait à Hatchepsout.

3e. Représentations de reines et de princesses

Certains fragments indiquent la présence de membres féminins appartenant à la famille royale sur certaines scènes¹¹⁸ en dehors de celles qui auraient pu inclure Hatchepsout. Certaines d'entre elles devaient se trouver probablement derrière la figure royale suivant la norme où la femme se trouve toujours derrière l'homme, le roi ou la divinité¹¹⁹. INV. N° 2480 (pl.23) conserve le titre de « *mwt nswt* ». Ce titre fait probablement référence à la mère de Thoutmosis III, Iset, qui devait accompagner son fils. D'ailleurs, un fragment de relief est mentionné par Ricke¹²⁰ où la reine aurait été représentée derrière son fils portant la coiffure *Néret* de vautour, surmontée par les deux plumes hautes. Ce relief n'a pas encore été retrouvé il n'est pas indiqué s'il s'agissait de grès ou de calcaire¹²¹. Toutefois, d'autres personnages ne peuvent être complètement écartés. Cela est impossible à déterminer, de même que la scène à laquelle le fragment appartenait.

¹¹⁷ Il semble que la grande épouse royale d'Amenhotep II et la mère du futur Thoutmosis IV était Tiâa. Elle est uniquement connue grâce aux monuments datés du règne de son fils, à l'exception d'une stèle qui aurait pu être érigée sous Amenhotep II (BRYAN 1991 : 96-97). Pendant le règne de ce dernier, uniquement la reine mère Mérytrê-Hatchepsout est documentée dans les monuments de son fils. Cela pourrait peut-être expliquer le fait que le nom de Mérytrê-Hatchepsout fut à plusieurs reprises effacé des monuments d'Amenhotep II et remplacé par celui de Tiâa pendant le règne de Thoutmosis IV (DODSON ET HILTON 2004 : 134). Pour les monuments de Karnak, voir également VAN SICLEN III 1995.

¹¹⁸ Cela n'a rien de surprenant si nous tenons compte, par exemple, des parallèles de cette époque et de la prédominance des femmes de la famille royale à la fin de la XVII^e et le début de la XVIII^e dynastie (TROY 1986 : 43 ; ROBINS 1986 ; 1993 : 50 ; DODSON ET HILTON 2004 : 125-126). Il est intéressant de signaler qu'alors que pendant la période ramesside, les références aux princes sont nombreuses, elles sont par contre très limitées à l'époque précédente (DODSON 1990). Les princes n'étaient semble-t-il pas associés à des fonctions publiques au-delà du règne de leurs pères (SCHMITZ 1976 : 33, 1-2). Sur les monuments officiels, uniquement les fils du roi régnant sont mentionnés, exceptant les scènes appartenant à des tombes privées (DODSON 1990). Pour une liste des princes de la XVIII^e dynastie qui sont attestés, voir *Ibid.*

¹¹⁹ ROBINS 1994b ; PECK 2015.

¹²⁰ 1939 : 30, n. 5.

¹²¹ La mère de Thoutmosis III est mentionnée sur deux fragments de stèles (WEIGALL 1907 : 131-132, n° 13, 134, n° 23).

Deux fragments conservent le titre d'« Épouse royale », INV. N° 13432 et INV. N° 13576 (pl.23)¹²². Ils furent découverts dans la zone de dépôt à l'extérieur du mur d'enceinte sud. Ils devaient sûrement correspondre à une grande scène de même type d'après la taille des signes. Le premier ne conserve que le titre « *hmt nswt* », alors que le deuxième présente une inscription plus longue :

« [...] *hmt nswt wrt* [Nom de la reine] *nh[.tj(?)] dd[.tj(?) dt]* »

« La grande épouse royale [Nom de la reine], puisse-t-elle vivre et être douée de stabilité éternellement »

Compte tenu du fait que la mère de Thoutmosis III, Isis, porta également le titre de « Grande Épouse royale », la reine figurée aurait pu être la mère du roi, Satiah, ou la reine Mérytrê-Hatchepsout. Quant à Hatchepsout, il est difficile d'imaginer qu'elle utilisa ce titre au lieu des prérogatives royales qu'elle semble avoir adopté dès l'an 7 du règne, même s'il s'agissait du temple de Thoutmosis III¹²³.

Le nom en cartouche de Mérytrê-Hatchepsout apparaît sur INV. N° 1155 (pl.22). L'inscription est horizontale en relief en creux sur deux registres. Plusieurs blocs avec un type d'inscription similaire et appartenant probablement à un calendrier d'offrandes seront présentés plus loin¹²⁴. Ce fragment est similaire à INV. N° 4832 (pl.22), décrit antérieurement. Il fait référence à Thoutmosis I^{er} ou à Thoutmosis II. Sur le registre inférieur, il est possible de lire : « *hm[t nswt wrt (?)] h3t-špswt mrjt-R^c* »¹²⁵. Il faut remarquer que l'inscription est assez endommagée et que l'ordre des signes ne semble pas être celui que nous retrouvons habituellement dans l'écriture de ce nom. Le signe « *mr* » se trouve à la fin du cartouche, et non pas en seconde position. Comme nous l'avons déjà signalé, il semble que Mérytrê-Hatchepsout devint grande épouse royale pendant la quatrième décade du règne après la disparition de Satiah¹²⁶. La présence de la reine indiquerait que la scène en question appartenait à une phase de construction avancée, postérieurement probablement à l'an 30. Le nom de la reine Satiah n'a pas été jusqu'à présent identifié sur le matériel en grès. Il est par contre documenté sur une stèle¹²⁷. Finalement, un petit fragment (INV. N° 4303, pl.23) conserve une figure de petite taille appartenant certainement à une reine. La partie de

¹²² Ce titre est également préservé sur INV. N° 14863, lequel n'est pas présenté dans les planches.

¹²³ Voir chapitre I : 8-9.

¹²⁴ Voir chapitre X.6.

¹²⁵ Nous supposons que le titre précédant le nom de la reine aurait pu être « *hmt nswt wrt* ». A Médi-net Habou et dans la Chapelle d'Hathor construite par Thoutmosis III à Deir el-Bahari (NAVILLE 1907 : pl. XXVII, XXVIIIa), elle est nommée de cette manière. Le titre « *hmt ntr* » porté par la reine dans les monuments datés du règne de son fils Amenhotep II n'a pas été documenté sur les monuments datant de Thoutmosis III.

¹²⁶ Voir chapitre I : 13.

¹²⁷ WEIGALL 1907 : 130, n° 9.

cartouche préservée est très endommagée mais il est possible de deviner le signe « šps » correspondant probablement au nom de Mérytrê-Hatchepsout. Le contexte originel de la scène est impossible à déterminer, mais la figure était figurée à une échelle très petite.

Deux blocs similaires furent découverts décontextualisés au niveau superficiel pendant la première saison de fouilles en 2008. INV. N° 2632 (pl.22) conserve une inscription orientée vers la droite avec deux colonnes se lisant de droite à gauche. Ce fragment fut déjà publié par Ricke¹²⁸ et devait donc se trouver originellement dans le magasin de Weigall-Ricke. Alors que la première colonne présente une partie de la formule d'offrande, celle de gauche inclut les titres d'une princesse ou d'une reine, « z3t nswt » et « snt nswt ». Suivant ces titres, il y a une zone qui ne fut jamais finie et où aurait dû se trouver le nom du destinataire de l'offrande ou même d'autres titres.



« ¹[...] di.f[h]t nb(t) [nfrt] w^c[bt] [...] /² [...] n s3t nswt snt nswt [(?)] »

« ¹[...] Il donne toutes les choses bonnes et pures [...] /² [...] pour la fille de roi et sœur de roi [(?)] »

INV. N° 324 (pl.22) faisait partie du coin droit d'une autre scène. Deux colonnes d'inscription orientées, cette fois-ci, vers la gauche sont conservées. La taille des signes et la largeur entre les lignes verticales de séparation sont similaires pour les deux blocs. Nous pouvons lire de la gauche vers la droite :



« ¹[...]t nb rnp(w).t nbt [...] /² [...] z3t nswt snt nswt [...] »

« ¹[...] Toutes les [...] et toutes les plantes fraîches [...] /² [...] fille de roi et sœur de roi [...] »

Le panier de fruits ou de grains¹²⁹ est un déterminatif pour légumes et il accompagne le mot « rnpwt ». Ce mot se retrouve souvent dans les listes d'offrandes de type A et B et dans la formule « htp dj nswt »¹³⁰. Cependant, il est impossible d'identifier le premier mot qui se trouvait en haut de la colonne. Ainsi, sur le côté droit, de nouveau les deux titres « s3t nswt snt nswt » sont conservés. Sur certains signes, quelques restes de polychromie rouge (« sn », panier), jaune (« z3 ») et verte (« t », « nb », « rnpt ») sont préservés.

¹²⁸ 1939 : 30, fig. 6.

¹²⁹ Signe M39 de la liste de Gardiner.

¹³⁰ WB II : 435.

Ces deux reliefs sont probablement à mettre en relation avec le culte rendu à des membres de la famille royale. Parallèlement aux grandes scènes où certaines figures féminines suivent le souverain en participant aux rituels où celui-ci participait, d'autres peuvent exceptionnellement inclure uniquement un personnage féminin d'une importance particulière¹³¹. Ces scènes pouvaient être à une échelle inférieure et elles auraient pu appartenir à des parois de niches où le destinataire de l'offrande est un membre de la famille royale. Pour INV. N° 2632, Ricke proposa de compléter l'espace qui ne fut pas fini avec le nom de la princesse Méryetamon¹³², fille de Thoutmosis III et de Mérytrê-Hatchepsout. Il se basait sur le fait qu'elle apparaissait également derrière Thoutmosis III dans la Chapelle d'Hathor construite par ce roi à Deir el-Bahari¹³³. Dans la scène qui est préservée la princesse porte aussi à la suite de ces titres, la forme « *ḥmt ntr drt (ntr)* ».

Si nous admettons cette hypothèse, le titre « *snt nswt* » devait donc faire référence à son frère Amenhotep II. Dans la Chapelle d'Hathor que nous venons de mentionner, la princesse suit le roi Thoutmosis III. Amenhotep II est agenouillé alors qu'Hathor sous la forme d'une vache l'allait. Il apparaît à nouveau devant cette divinité, debout, accompagné de son nom en cartouche. Ce fait a été utilisé, entre autres, comme preuve de l'existence d'une possible association au trône. Mais cela pourrait aussi permettre de supposer qu'Amenhotep II finit cette chapelle postérieurement à la mort de son père. Cela expliquerait que Méryetamon fut représentée avec le titre de « sœur de roi ». D'ailleurs, le nom accompagnant la représentation de la princesse sur le côté gauche inférieur de la statue de la dame Houy, aujourd'hui au British Museum¹³⁴, se compose simplement du titre « *z3t nswt* » suivi du nom en cartouche.

Si cette explication vaut pour INV. N° 2632, cela pourrait être aussi le cas pour INV. N° 324. Comme il est peu probable que le même personnage fut deux fois représenté comme destinataire d'une offrande, il pourrait s'agir de deux personnages différents. Derrière Méryetamon à Deir el-Bahari, une deuxième princesse est représentée, dont le nom est perdu. Il pourrait s'agir de Néfertari qui porte également le titre de « *z3t nswt* » et « *snt nswt mrt.f* ».

¹³¹ C'est le cas, par exemple, d'une niche du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari où c'est la reine Ahmès qui est la destinataire des rites représentés sur les parois (NAVILLE 1906 : pl. CXLVII).

¹³² Au sujet de cette princesse, voir également ROBINS 1982.

¹³³ NAVILLE 1907 : pl. XXVII, XXVIIIb ; DODSON ET HILTON (2004 : 139). Méryetamon (« *Mrjt Jmn* ») signifie « Aimée d'Amon ». D'après LEBLANC (2010b), elle serait la cadette des enfants royaux de Thoutmosis III. Elle fut enterrée dans une tombe qui se situait sous la colonnade Nord de la première terrasse du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Elle aurait hérité le titre d'« Épouse du Dieu Amon » (« *ḥmt-ntr Jmn* ») de sa mère (ROBINS 1983). Ses autres titres étaient : « Fille du Roi » (« *s3t nswt* ») et « Sœur du Roi » (« *snt nswt* »).

¹³⁴ BM EA1280. Voir DODSON ET HILTON (2004 : 133). Sur cette statue, elle est représentée, avec sa sœur Iset et un frère nommé Menkhéperrê. Une autre possible fille de Thoutmosis III et de Mérytrê-Hatchepsout également appelée Méryetamon apparaît sur cette statue (DODSON ET HILTON 2004 : 139). Toutefois, il pourrait s'agir d'une confusion avec la princesse Bakétamon. Il est difficile de savoir laquelle de ces princesses est représentée sur les genoux de la statue de Bénermerout (*Urk. IV* : 1372-1373 ; SHORE 1969-1970 : 151-153). Bakétamon est nommée aux côtés de Thoutmosis III sur un objet en faïence découvert à Deir el-Bahari (DODSON ET HILTON 2004 : 133).

Cette dernière semble correspondre à ce qui reste de l'inscription de Deir el-Bahari. Nous ne pouvons complètement écarter la possibilité que les titres conservés sur ces deux fragments pourraient appartenir à une reine. Néanmoins, les épouses royales, Satiah ou Mérytrê-Hatchepsout, ne portèrent pas les titres de « *s3t nswt snt nswt* ». Hatchepsout ne semble pas être une option car, comme nous l'avons déjà signalé auparavant, il est peu probable qu'elle se fit représentée avec des titres employés avant son couronnement. La reine Moutneferet semble être la seule pour laquelle ces titres ont été documentés et cela pourrait également être mis en relation avec le culte aux prédécesseurs. Le fait que le relief sur INV. N° 2632 ne soit pas achevé serait un indice en plus pour penser que le relief daterait de la dernière phase de construction dans le temple et donc du règne d'Amenhotep II, de même que les scènes de la Chapelle d'Hathor de Thoutmosis III à Deir el-Bahari.

Un deuxième groupe composé de grands blocs présente une caractéristique particulière. Ils montrent des figures en bas-relief et des inscriptions en relief en creux. Les signes sont taillés de manière peu soignée qui rappelle d'avantage celle qu'il est possible de trouver sur une stèle ou un graffito que sur la paroi d'un temple. Pourtant la taille des blocs et l'enduit blanc qui est préservé sur une grande partie de ces trois reliefs, permettraient de penser qu'il ne s'agissait pas de petites stèles votives qui auraient pu être placées, par exemple, dans la cour du temple. Il pourrait peut-être s'agir d'une ou plusieurs stèles adossées à des parois du temple qui furent décorées postérieurement à la phase originelle du temple. Il est également possible que les inscriptions furent ajoutées postérieurement aux figures en bas-relief.

INV. N° 1525 (pl.23), trouvé au niveau superficiel (SD), se présente comme un bloc architectural dont le coin droit est clairement visible. Il conserve la moitié supérieure d'un cartouche en relief en creux avec les signes complets « *mwt* » accompagné du complément phonétique « *t* », et la partie supérieure du signe « *nfr* ». Les signes « *t* » et « *nfr* » conserve un peu de polychromie bleue. Il s'agit probablement du nom de l'épouse de Thoutmosis I^{er}, « *mwt nfr[t]* »¹³⁵, éventuellement la sœur d'Amenhotep I^{er} et la fille d'Ahmosis et Ahmès-Néfertiry¹³⁶. Vers la droite, il est possible de distinguer ce qui pourrait être la partie arrière d'une perruque féminine, cette fois-ci en bas-relief. Compte tenu que normalement le nom du personnage représenté sur un relief se trouve à la suite de la figure, cela permet de supposer

¹³⁵ A la VI^e dynastie, le nom d'une reine apparaît pour la première fois à l'intérieur d'un cartouche, mais c'est à partir du Moyen Empire qu'il contient le nom complet (GRAJETZKI 2005b : 40-41 ; TROY 1986 : 134, 160). C'était le seul nom de reine inclus dans un cartouche (SPIESER 2010 : 2).

¹³⁶ DODSON ET HILTON 2004 : 126.

qu'il s'agirait d'un deuxième personnage. La figure de Moutneferet se serait trouvée vers la gauche et a aujourd'hui disparu.

INV. N° 4519 (pl.22), présente deux registres superposés. Le registre supérieur conserve les pieds d'une figure reposant sur la ligne horizontale de séparation. Il aurait pu s'agir d'une figure assise, féminine ou masculine, ou féminine debout. L'élément vertical lui faisant face pourrait correspondre à un bâton ou à une queue de taureau. Le registre inférieur montre une figure féminine orientée vers la gauche et portant une perruque, le bras plié à quatre-vingt-dix degrés. Un élément courbe à l'arrière de la figure pourrait faire partie d'un trône. A l'arrière de celle-ci l'inscription verticale préservée est très difficile à lire. Alors que le début semble assez clair, à savoir le titre « *z3t nswt* », la suite est assez détériorée et ne semble pas correspondre aux titres ou au nom d'une princesse connue pour l'époque. A la suite du titre, il pourrait s'agir de « *wrt* », ce qui conviendrait au titre « *z3t nswt wrt* ». Le signe « *mwt* » serait également possible, mais moins probable. Les signes qui suivent sont difficiles à déterminer : « *gs* », « *m* » ou peut-être « *nb* ». De nouveau, il est possible que l'inscription fût référence à une figure qui se trouvait vers la droite.

Finalement, INV. N° 735 (pl.22) conserve, cette fois-ci, une partie d'une figure orientée vers la droite précédée de nouveau d'une inscription en relief en creux où il est possible de lire : « *s3t nswt nbw-mr(y)t* »¹³⁷. Ce nom n'a pas été jusqu'à présent documenté dans la famille royale de l'époque. La figure conserve la partie supérieure de la coiffure *Néret*. Le rebord supérieur est surélevé, ce qui indiquerait une possible séparation d'un registre supérieur. Les inscriptions préservées sur les trois reliefs ne semblent pas être exactement à la même échelle, contrairement aux figures. Il est impossible dans l'état actuel de nos connaissances d'en dire plus.

¹³⁷ Ce fragment fut déjà présenté dans SECO ÁLVAREZ *et al.* 2012 : 346, fig. 19.

CHAPITRE VIII

Iconographie royale

Nous avons déjà parcouru dans le chapitre précédent, les éléments de la titulature et les expressions accompagnant l'effigie royale qui apparaissent sur le matériel en grès. L'iconographie royale est un autre élément fondamental dans le programme décoratif des temples égyptiens aux côtés de celle des dieux. Afin d'étudier cette iconographie, il est nécessaire d'analyser les différents aspects qui font partie intégrante de la représentation officielle du souverain, comme les coiffures et les couronnes portées, le type d'habit, la gestuelle, les caractéristiques du portrait royal ou lorsque le roi est habillé avec le manteau de la *Heb Sed*. Chaque couronne ou d'autres types de symboles ou de gestes, ne s'incorporaient pas d'une manière aléatoire aux scènes, mais ils étaient étroitement connectés avec un contexte iconographique spécifique qui, en même temps, répondait la plupart du temps à une fonction symbolique, idéologique et rituelle déterminée¹. Le roi est un dieu sur terre, un médiateur entre les humains et les dieux, ainsi sa représentation fonctionna, magiquement, comme garant de la perpétuation de ce lien². Dans le cas du corpus provenant du temple que nous étudions, l'étude de cette iconographie royale et des différents éléments la composant est compliquée, car les reliefs sont dans la plupart des cas trop fragmentés. Ainsi, analyser dans quel contexte

¹ WILKINSON 1994 : 7, 16-17 ; WOODS 2015 : 231-238.

² BONHEME ET FORGEAU 1988 : 123.

telle ou telle couronne ou attribut royal furent employés est, dans la grande majorité des cas, impossible.

Le corps avec lequel le roi est représenté dans les reliefs est superbe et s'apparente à celui des dieux. Il possède une taille héroïque, les bras tombant le long du corps, le pied gauche porté en avant, dans l'attitude d'une marche « apparente », ses deux talons étant posés à plat sur le sol. Le corps, long et mince, a un aspect hiératique et sportif, sans détail anatomique poussé. Le déhanchement n'est pas représenté et la symétrie règne³. Ainsi la figure royale se différencie par rapport à d'autres personnages et contemporains qui présentent souvent une iconographie beaucoup plus « libre » et où la règle des échelles en fonction du statut du personnage représenté est la norme⁴. Pourtant, l'échelle et l'attitude dans laquelle le souverain est figuré peut se confondre avec celles des divinités lorsque les reliefs sont de petite taille.

A cela s'ajoute que certains attributs royaux et divins sont souvent identiques. Le roi porte une queue d'animal accrochée à sa ceinture, une barbe postiche au menton, des sceptres, diverses couronnes et, fixé au milieu de son front, l'uraeus. Malgré cela, certains éléments permettent de l'identifier, dont par exemple la barbe à forme trapézoïdale et droite qui diffère de celle des dieux qui est mince, tressée et recourbée à son extrémité⁵. Le roi, tout comme certaines divinités, a une couleur de peau rouge. Néanmoins, quelques divinités seront figurées avec une couleur de peau différente, ce qui permet de les identifier plus facilement. Il faut également tenir compte du fait que la majorité des représentations de divinités dans les temples pré-amarniens qui existaient à l'époque d'Amenhotep IV furent l'objet de *damnatio*, sur la figure d'Amon mais également d'autres divinités. Cette particularité permet souvent de différencier les figures royales des divines.

Le roi est un acteur qui accomplit un programme d'actions. Il peut être inclus dans des scènes à caractère mythique telles que les représentations théogamiques qui relatent les étapes de la conception et la naissance divine. La variété des fonctions royales a pour corollaire la diversité des attitudes, des couronnes et des attributs royaux⁶. Précisément, ces actes protocolaires et qui sont sujets au décorum qui régit le programme iconographique des temples, nous aident à identifier la figure royale. Cependant, comme

³ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 24.

⁴ PECK 2015.

⁵ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 24-25.

⁶ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 27-28.

nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, cela ne nous permet pas pour autant d'identifier le contexte originel de la scène. Dans cet aparté, les reliefs seront organisés selon le type d'éléments et la gestuelle royale. Uniquement lorsque cela présente un intérêt particulier, une reconstruction de la figure en question sera proposée. La hauteur des figures sera donnée incluant les couronnes uniquement lorsque celles-ci sont conservées. Dans le cas contraire, elle correspondra à la hauteur du front. Nous citerons à nouveau certains fragments déjà mentionnés dans la partie dédiée aux inscriptions incluant le souverain et des membres de la famille royale.

1. L'effigie du roi

1a. Types de couronnes et caractéristiques du « portrait » royal

Les couronnes reflètent tout particulièrement les changements qui se produisirent dans la nature de la royauté ainsi que l'association qui existe, d'une part, entre les couronnes et certains aspects spécifiques de la royauté et, d'autre part, entre celles-ci et les dieux⁷. Les couronnes dynastiques de la Haute et la Basse Egypte, la Couronne Blanche, et la Couronne Rouge, reflètent la complémentarité et le dualisme de la religion égyptienne, tandis que la Double Couronne symbolise l'union des deux pays⁸. Dans ce sens, il est habituel de les retrouver dans les représentations de piliers, sur les côtés latéraux de montants de portes et dans des scènes symétriques sur des parois situées à chaque côté d'une salle. La Couronne Blanche comme la Rouge sont celles qui apparaissent, entre autres, dans les scènes de couronnement⁹ et elles sont associées avec le cycle de la naissance, la vie et la succession des générations de rois¹⁰. Particulièrement dans le cas de parois, il est pratiquement impossible de comprendre le contexte d'origine des reliefs conservés lorsqu'uniquement une partie de la couronne est préservée.

La Couronne Blanche est documentée sur huit fragments. INV. N° 2087 (pl.24) présente une partie de la partie supérieure du visage. Par l'échelle, il ne semble pas que ce relief puisse appartenir à une représentation sur pilier. Les figures représentées sur les

⁷ COLLIER 1996 : 1-2, 11-12.

⁸ COLLIER 1996 : 24-35.

⁹ COLLIER 1996 : 29-31.

¹⁰ WILDUNG 1984 : 977-980.

piliers faisaient environ 110 cm de haut¹¹, alors que cette figure aurait fait 97 cm inclue la couronne et 80 cm sans elle. A cela s'ajoute les restes de vernis qui couvrent la couche de polychromie et qui indiquent que ce relief devait probablement appartenir à un autre contexte. Il en est de même pour la figure préservée sur INV. N° 10622 (pl.24), dont la polychromie est également bien préservée et qui se trouve à la même échelle que le fragment précédent. Au contraire, INV. N° 840 (pl.24) pourrait correspondre à la décoration d'un pilier où la scène montrerait une divinité offrant le signe *ankh* au roi. INV. N° 14066 (pl.24) ne présente pas de polychromie mais le relief est bien conservé. L'échelle de cette figure était plus grande que les précédentes, et devait faire environ 125 cm de haut et 152 cm de haut incluant la couronne.

Il est souvent difficile de distinguer la Couronne Rouge de la Double Couronne lorsque les reliefs conservés sont de petite taille. Deux fragments en relief en creux ont été sélectionnés du corpus en grès. Sur INV. N° 11334 (pl.25), il est possible de reconnaître une partie de la couronne rouge. L'échelle à laquelle le relief fut taillé pouvait convenir parfaitement à la décoration d'un pilier. Il en est de même pour INV. N° 355 (pl.24) qui pourrait représenter une des couronnes dynastiques.

Un plus grand nombre de fragments sont conservés en bas-relief. INV. N° 857 (pl.24) possède une très bonne polychromie. La courbature du nez est clairement définie, bien que la partie inférieure soit endommagée. L'échelle du fragment ne semble pas correspondre à un pilier mais à une scène de plus petite taille où le roi était enlacé par une divinité. Derrière la couronne, une partie de la main de la divinité est préservée. Il devait s'agir d'une divinité masculine puisque la polychromie est rouge. Elle aurait pu être représentée sur le côté latéral d'un encadrement de porte où les figures faisaient environ 88 cm de haut jusqu'à la ligne du front et 110 cm incluant la couronne rouge. La pièce étant juste cassée au niveau du nez, il nous est impossible de savoir si un signe *ankh* était offert au roi, mais c'est normalement le cas dans ce type de scène. Il est probable qu'Amon fut la divinité représentée. Des traces de martelage peuvent être observées sur la gauche du fragment. La pièce a été retrouvée dans le magasin de Ricke et ne peut donc être associée à une localisation spécifique dans le temple. Cependant, si l'on se fonde sur l'orientation de la pièce, le visage du roi est dirigé vers la gauche. S'il s'agit de la couronne rouge, alors le relief devrait probablement, bien que pas nécessairement, appartenir à un mur nord. Si la couronne portée est la Double

¹¹ Nous reviendrons sur la décoration des piliers dans le chapitre XIII.2.

Couronne, il est également plus logique que cela corresponde à une paroi nord, car la figure royale se dirige normalement vers l'intérieur du temple. Dans le cas de murs parallèles situés à l'entrée d'une salle, elle aurait pu alors apparaître sur le côté droit, comme se dirigeant vers la porte (pl. 95).

INV. N° 875 (pl.25) ne conserve pas une bonne polychromie, mas le visage est presque entièrement préservé. L'échelle du relief pourrait peut-être correspondre à un pilier ou à une scène à une échelle similaire. Nous reviendrons sur ces fragments un peu plus loin. Une partie d'une couronne rouge apparaît également sur INV. N° 1028 (pl.25) laquelle devait appartenir à une figure d'environ 70 cm de haut jusqu'à la ligne du front. Elle est orientée vers la droite alors que l'inscription l'est vers la gauche. Il devait donc être question de deux épisodes où le roi faisait face à une divinité. Finalement, sur INV. N° 9360 (pl.25), il est possible de distinguer la partie supérieure du visage du roi ainsi que le nez.

Des parties de la couronne *Atef* sont préservées sur deux fragments, INV. N° 771 (pl.14), et INV. N° 4557 (pl.26). Le premier, déjà mentionné dans le chapitre antérieur, présente les cartouches de Thoutmosis III : le nom de couronnement « *Mn-hpr-R^c stp-n-R^c* » et le nom de naissance « *Dḥwty-ms nfr-hpr* ». Sur le coin inférieur droit, il est possible de distinguer une partie d'un uraeus. Cela signifierait que la couronne aurait pu être composée de l'*Atef* et des cornes de béliers reposant probablement sur une perruque avec le bandeau *Seshed*¹². La figure royale devait faire environ 216 cm de haut incluant la couronne si elle aurait été debout, ce qui ne peut être confirmé (pl.97). Sur INV. N° 4557 (pl.26), une grande partie de la couronne apparaît, bien que la pierre et la polychromie soient très endommagées. La partie supérieure ne possède pas le motif circulaire identifié avec le fruit de l'arbre *Jshed* qui est figuré à partir du règne de Thoutmosis III¹³. Le fait qu'il ne soit pas représenté à cette occasion pourrait signifier

¹² Le *Némès* apparaît également combiné avec l'*Atef* (COLLIER 1996 : 42), mais celle avec *Seshed* a été choisie pour la reconstitution proposée pour INV. N° 771 (pl.97), car c'est la variante qui se retrouve à plusieurs reprises dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1898 : pl. LXVI, LXXVII ; 1901 : pl. XCIV, XCVI), règne à partir duquel il semble que cette variante fait son apparition (MYSLIWIEC 1985 ; COLLIER 1996 : 161, 192). Voir également. Dans ces exemples le disque solaire est inclus. Nous avons donc décidé de le représenter aussi dans la reconstitution du relief. La proposition de reconstitution ne peut être donc qu'indicative. Pour les différentes variantes de cette couronne et sa description, voir COLLIER 1996 : 37-53.

¹³ Ce motif aurait eu une signification solaire, lié à l'arbre sacré *Jshed*. Lorsqu'il apparaît sur la couronne *Atef*, associée à Osiris, il connecte le roi la portant au cycle solaire, particulièrement lors du passage et la protection du voyage solaire à travers l'outre monde (HUGONOT 1985 : 26 ; SOWADA 1997). Selon HUGONOT (1985 : 25-28) ce motif serait apparu sous le règne d'Amenhotep II mais SOWADA (1997) signale sa présence dès la co-royauté, dans la chapelle d'Hathor d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1901 : pl. XCII ; SOWADA 1997 : fig. 2).

que ce motif ne s'était pas encore généralisé à cette époque. L'échelle est similaire à celle d'INV. N° 771.

Les deux reliefs semblent donc appartenir à des grandes scènes qui devaient probablement être placées dans des salles de grandes dimensions et non dans la zone du sanctuaire ou dans des petites chapelles. D'ailleurs, il semble que les coiffures plus complexes n'étaient pas représentées dans les zones plus internes du sanctuaire mais plutôt dans celles ouvertes à un public plus ample¹⁴. Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, la variante de l'*Atef* identifiée sur INV. N° 771 apparaît dans le portique intermédiaire dans une scène où la reine présente les produits de Pount à Amon-Rê¹⁵ et dans la salle hypostyle et le vestibule de la chapelle d'Hathor¹⁶. Mais elle apparaît également sur un pilier¹⁷, ce qui ne semble certainement pas être le cas pour ce relief.

INV. N° 3302 (pl.25) conserve une partie de la couronne *Shouty* incluant un uraeus de chaque côté des plumes et des cornes de bélier, où la figure aurait pu mesurer environ 188 cm de haut incluant la couronne (pl.97). Dans une scène du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, Thoutmosis III porte la couronne *Shouty* combinée avec le *Némès*¹⁸.

La perruque avec le bandeau *Seshed* est documentée sur quelques fragments. Le mieux conservé est INV. N° 1041 (pl.25) qui, d'après l'échelle, devait faire partie d'une grande scène. Le *Sheshed* était accompagné de l'uraeus et pouvait être combiné avec d'autres couronnes, normalement l'*Atef*¹⁹, comme cela aurait pu être le cas pour INV. N° 771 décrit auparavant.

La couronne ou la coiffe *Khépresh* apparaît souvent sur les parois des temples. Elle semble avoir été associée au couronnement et elle légitimait la succession²⁰. A part le fragment mentionné dans le chapitre antérieur contenant le cartouche d'Amenhotep II (INV. N° 2090, pl.21), cette couronne a été identifiée sur neuf fragments de reliefs, dont les plus intéressants sont les suivants. Sur INV. N° 897 (pl.26) une figure royale

¹⁴ COLLIER 1996 : 6.

¹⁵ NAVILLE 1898 : pl. LXXVII.

¹⁶ NAVILLE 1901 : pl. LXXXVIII, XCIV, XCVI.

¹⁷ NAVILLE 1898 : pl. LXVI.

¹⁸ LD III : 21 ; NAVILLE 1906 : pl. CXXXI. C'est ainsi que nous avons proposé la reconstitution de cette figure (pl.97). Au sujet des couronnes à plumes de Thoutmosis III, voir également MYSLIWIEC 1985b.

¹⁹ COLLIER 1996 : 61-64.

²⁰ DAVIES 1982 ; COLLIER 1996 : 6-7. Coiffe qui a longtemps été considérée comme une couronne de guerre (voir, par exemple, STEINDORFF 1917 : 60). Elle est également désignée comme Couronne Bleue.

couronnée du *Khépre* est surmontée par deux cartouches en parallèle. Le nom de naissance - vers la droite - semble être « [*Dḥwty-ms nfr*] *hpr.w* ». Une partie du nom d'Amon apparaît juste au-dessus de la figure royale, lequel fut martelé et restauré. Déjà mentionné dans le chapitre antérieur, il est possible de bien distinguer certains détails de la couronne, bien que la partie du visage ne soit pas préservé. Cette figure devait faire environ 118 cm de haut incluant la couronne (pl.95). INV. N° 12117 (pl.26) présente également la partie supérieure du visage et de la couronne. La figure est à une échelle légèrement plus petite que la précédente. Ces reliefs arborent des cercles qui composent souvent la partie interne de ce type de coiffe. Un fragment de petite taille (INV. N° 13887, pl.26) conserve la couleur bleue dont cette partie de la coiffe était peinte, alors que son rebord présentait une couleur jaune. Dans le cas d'INV. N° 15713 et d'INV. N° 15716 (pl.26), lesquels montrent cette fois-ci la partie inférieure de la tête, la coiffe ne présente pas de cercles sur toute sa surface. Deux types de couronne *Khépre* ont ainsi été identifiées. INV. N° 15713 présente une figure plus petite d'approximativement 88 cm de haut incluant la couronne alors qu'INV. N° 15716 ferait 180 cm de haut.

Le *Némès* et le *Khat* sont deux coiffes similaires quant au matériel et à la forme²¹. Ce type de couronnes ne semble pas avoir été employé dans les temples de l'époque pour les représentations de piliers ou les scènes figurées sur les côtés d'encadrement de portes. Celles-ci mettent souvent en scène l'accolade du roi et de la divinité. Les reliefs incluant ces coiffes devaient donc certainement faire partie de la décoration de parois. Le *Némès*, documenté à plusieurs reprises sur le matériel en grès, est la couronne la plus fréquemment figurée dans la décoration des temples²². Il s'agit d'une étoffe souvent plissée entourant la tête, et retombant en deux pans à bouts arrondis de chaque côté du visage et se resserrant sur la nuque²³. Sur INV. N° 890 (pl.27), la polychromie est très bien préservée et contient des restes de vernis. La coiffe se compose de bandes jaunes et bleues repliés vers le bas, laquelle est ici endommagée. Vers la droite, une bande délimite la scène vers la gauche et vers le haut, il est possible de distinguer la fin d'une inscription qui devait inclure des formules typiques qui accompagnaient la titulature royale et qui terminaient par le mot « *dt* » : « [...*mj R^c*] *dt* ». La figure devait mesurer

²¹ Les deux sont fabriquées à partir d'un morceau de vêtement rectangulaire, d'abord placé sur le front et ensuite attaché derrière les oreilles en enveloppant les cheveux, et accompagnées de l'uraeus au front. La différence est que le *Némès* présente des volants qui retombent devant les épaules et qu'il est attaché par un nœud dont la pointe tombe verticalement au dos de la figure. Le *Khat* enveloppe les cheveux complètement vers l'arrière des épaules et il est plus arrondi. Le *Némès* apparaît souvent avec des rayures tandis que le *Khat* est lisse (COLLIER 1996 : 69, 79).

²² COLLIER 1996 : 69.

²³ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 25-26.

environ 110 cm de haut. INV. N° 2499 (pl.27) montre la partie inférieure de la coiffe et le collier du roi avec une très bonne polychromie. Il est possible que ces deux fragments appartiennent à la même figure ou bien à deux figures différentes à la même échelle. Ils ont été placés ensemble dans la reconstitution proposée pour cette figure (pl.95)²⁴. Il est malheureusement impossible d'identifier à quel type de scène ils appartenaient.

Sur INV. N° 9017 (pl.27), une autre variante du *Némès* est documentée. Dans ce cas, ce sont des fines lignes rouges qui remplacent les bandes bleues sur le fond jaune de la coiffe. L'échelle est, par contre, similaire à celle d'INV. N° 890 et INV. N° 2499. INV. N° 14672 (pl.27) conserve à nouveau une partie du *Némès* avec des bandes bleues qui appartenait à une figure représentée à petite échelle, environ 78 cm de haut. Sur INV. N° 1054 (pl.92), il est possible de distinguer la partie inférieure de cette couronne. Ce bloc devait correspondre à une scène située à la gauche d'un accès, dont l'encadrement se trouvait à un plan plus en arrière que la scène où figurait le roi.

La coiffe *Khat* apparaît également sur certains reliefs. INV. N° 860 conserve une partie de la zone supérieure du visage et une très bonne polychromie, de même qu'INV. N° 1020 et INV. N° 1956 (pl.27). Sur INV. N° 3663 (pl.27) la forme du nez est visible et l'arrête est clairement définie. Leur contexte est difficile à déterminer mais ce type de couronne est souvent utilisé dans des scènes d'offrandes, de même que la coiffe *Némès*.

L'analyse des caractéristiques faciales des reliefs préservant des parties du visage du roi présente également un intérêt parce qu'elle peut contribuer à la compréhension que nous avons, non seulement de certains aspects artistiques du règne qui peuvent être observés dans le programme iconographique du temple, mais également de la chronologie de sa construction et de sa décoration²⁵. Le portrait du roi, quoique conçu en vue de l'absolu, doit toutefois être interprété dans le contexte des actes liturgiques de la royauté²⁶. Ces « portraits » semblent plutôt être une représentation mentale,

²⁴ Il faut signaler que ces deux fragments furent retrouvés dans le magasin de Weigall-Ricke et qu'ils auraient pu donc être découverts au même endroit.

²⁵ Bien que beaucoup d'études se soient centrées sur le portrait royal en ronde-bosse, il existe une claire similitude iconographique entre ces représentations et celles taillées en relief bidimensionnel (MYSLIWIEC 1976 : 14). Dans l'étude que LABOURY (1998) dédia à l'évolution de la statuaire royale de Thoutmosis III, il se basa également sur des reliefs conservés dans les temples du même règne. Il semble que cette affinité est d'autant plus frappante pendant le règne de Thoutmosis III (LIPINSKA 1966 ; MYSLIWIEC 1976 : 14).

²⁶ Cela ne signifie pas pour autant que ces représentations reflètent le visage réel du roi. Sans trop nous attarder sur le sujet longuement débattu de la notion de portrait dans l'Égypte Ancienne, nous devons tout de même faire remarquer que, bien que certains auteurs ont suggéré la possibilité qu'au moins certains éléments des visages représentés pouvaient avoir une dose plus ou moins importante de réalité (voir par exemple VANDERSEYLEN 1975 ; 1982 ; 1997), l'analyse des effigies du roi ne peut pas être fondée sur des critères d'individualisation de la personne ni de la

susceptible d'évolution, que les Egyptiens se faisaient de la monarchie. Certaines constantes iconographiques sont d'ailleurs d'un emploi rigoureux tout au long de l'histoire égyptienne²⁷. Deux phénomènes contradictoires régissent le façonnage des traits du roi. D'une part, la stabilité des traits royaux, qui se retrouvent souvent d'un souverain à l'autre, surtout quand ils appartiennent à la même dynastie. Il est souvent difficile de reconnaître l'identité du roi lorsque le nom n'est pas préservé. D'autre part, il arrive qu'un changement dans l'iconographie se produise au long d'un règne particulier, en fonction de la politique et l'idéologie du moment et le message qui veut être transmis²⁸. Les variantes locales doivent également être prises en compte.

L'évolution de la représentation du visage royal au cours de la XVIII^e dynastie et en particulier de Thoutmosis III a été l'objet de plusieurs travaux²⁹. Durant les deux premières décennies de son règne indépendant après la disparition d'Hatchepsout, il semblerait que Thoutmosis III continua à se faire représenter selon les conventions artistiques établies pendant la co-royauté. La convention du moment se basait sur l'utilisation de lignes courbes qui régissaient la représentation de certains éléments clés comme les yeux, les sourcils ou une bouche souriante. Le nez est également courbé, bien que bombé à sa terminaison, alors que celui de la reine était plutôt pointu.

Comme nous l'avons vu dans l'introduction historique de cette période, vers l'an 42-43 du règne de Thoutmosis III, il paraît qu'un changement de politique se produit vis-à-vis de la mémoire d'Hatchepsout. Parallèlement à la proscription de l'image de la reine, les conventions qui étaient la norme dans l'iconographie royale de Thoutmosis III commencent à changer. A partir de ce moment, elles se fondent sur l'*horizontalité*,

ressemblance. Nous sommes d'ailleurs dépourvus d'informations sur les physionomies réelles des visages reproduits (MYSLIWIEC 1976 : 14 ; BONHEME ET FORGEAU 1988 : 23-24). Certaines caractéristiques du visage peuvent être établies à travers les momies conservées, mais il faut tenir compte du fait qu'elles sont souvent déformées et abîmées (voir par, exemple, SMITH 1912 : pl. XX-LXVI ; MÜLLER (1952/3 : 74). Dans un autre sens, VANDIER (1949 : 2) le définit comme une synthèse entre le besoin de réalisme et l'idéalisme, surtout à la XVIII^e dynastie. ALTENMÜLLER 1980 : col. 560), entre autres, considère que la plupart des visages égyptiens représentent des types dont l'identification est essentiellement assurée par l'inscription du nom sur l'œuvre. Pour une synthèse récente au sujet de la notion de portrait en Ancienne Egypte, voir BRYAN 2015.

²⁷ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 23-24.

²⁸ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 29-34. Nous devons d'autant plus assurément tenir compte du type de relief, de la pierre qui a été employée, de la technique du sculpteur, des dimensions de la représentation ou des possibles altérations postérieures (MYSLIWIEC 1976 : 17).

²⁹ Voir MYSLIWIEC (1976 : 24-26, 32) ; TEFNIN 1983 ; LABOURY 1998 ; RADTKE 20113. Les premiers rois de la XVIII^e dynastie, Ahmosis et Amenhotep I^{er}, semblent être influencés par des caractéristiques stylistiques propres du Moyen Empire, particulièrement de Mentouhotep II, de Mentouhotep III et de Sésostris I^{er}. Par contre, les représentations de Thoutmosis I^{er} doivent être perçues comme une étape de transition entre l'iconographie des premiers rois de la XVIII^e dynastie, lesquels sont figurés avec des têtes plus massives et trapues, et les visages thoutmosides aux traits plus subtils, mais avec un grand nez aquilin (MYSLIWIEC 1976 : 39-41).

c'est-à-dire principalement un nez droit et des sourcils et lèvres plus horizontaux³⁰. Selon D. Laboury³¹, cela pourrait répondre à un retour aux modèles iconographiques de Thoutmosis I^{er} et de Thoutmosis II. Il s'agirait ainsi d'un changement stylistique qui répondrait à des fins politiques et de propagande, car cela impliquait une coupure avec la période de co-royauté et le modèle iconographique qui y dominait. Dans notre corpus, certains fragments préservent le visage du roi mais, malheureusement, aucun n'est conservé en entier. Cela joue évidemment au détriment d'une analyse des caractéristiques du « portrait » royal dans le *Héneket-Ânkh*.

Certains des fragments présentés plus haut montrent également une partie du visage du roi. D'autres reliefs ne préservent que celui-ci. INV. N° 12117 et INV. N° 15716 (pl.26) ne conservent que les yeux et les sourcils, mais ces dernières sont certainement arrondies. Sur INV. N° 840 (pl.24) et INV. N° 15713 (pl.26) nous voyons la partie inférieure du visage, le nez étant endommagé. La bouche est souriante et charnue. Le visage sur INV. N° 3663 (pl.27) a un sourcil très arrondi et l'arête du nez est particulièrement courbe. Le visage d'INV. N° 10622 et INV. N° 857 (pl.24) ne possède pas sourcils particulièrement très arrondis, mais l'arête du nez semble assez courbe et peut donc correspondre au type de nez qui se retrouve au début du règne. Dans le cas d'INV. N° 875 (pl.25), le visage est assez bien préservé. La bouche est souriante. Le nez n'est pas spécialement très courbé, néanmoins la partie finale est arrondie. Sur INV. N° 3376 (pl.28), la partie supérieure du nez est endommagée, mais il le commencement de l'arête du nez ressemble davantage à celui qui se retrouve au début du règne. Il en est de même pour INV. N° 13825 (pl.31), INV. N° 13891 et INV. N° 14029 (pl.28).

Dans le cas d'INV. N° 2087 (pl.24), ni les sourcils ne sont très arrondis, ni le nez semble courbé. Cependant, compte tenu que la partie inférieure du nez est endommagée, il est difficile de confirmer qu'il s'agirait d'une image correspondant à la fin du règne. A cela s'ajoute que le relief présente une figure à petite échelle et que les détails étaient alors plus difficiles à définir. Il en est de même pour INV. N° 14066 (pl.24). Sur INV. N° 9360 (pl.25), les yeux, les sourcils et le nez sont assez bien conservés. Ils tendent à l'horizontalité, bien que la partie inférieure du nez soit arrondie. Si nous comparons ce relief avec celui d'INV. N° 3663 (pl.27), la différence est flagrante.

³⁰ LIPÍŃSKA 1966 ; LABOURY 1998a ; 2006.

³¹ LABOURY 1998a ; 2006.

Nous pouvons sûrement affirmer que la plupart des reliefs conservant des parties du visage du roi indique un nez proéminent à l'arête nettement courbe, une bouche souriante et des sourcils et des yeux avec une forme plutôt arrondie. Quelques doutes persistent sur d'autres fragments. Cela peut être dû en partie à la conservation du matériel ou à l'échelle que le relief est représenté ou bien à des variantes de l'artiste. Cependant, INV. N° 9360 (pl.25), au moins, semble assez différent et pourrait correspondre à une phase de construction tardive.

Ib. Les costumes (pl.28,29)

Différents habits ont été documentés sur les reliefs en grès, similaire à ceux qu'il est possible de trouver dans d'autres temples de cette époque. Quant aux reliefs en creux, plusieurs fragments montrent le roi habillé du pagne simple avec une bande verticale au bout de laquelle des perles pendent. Il s'agit sûrement de représentations de piliers. C'est le cas d'INV. N° 533 (pl.28) où il est possible de distinguer une partie du *mekes* que le roi devait soutenir horizontalement avec sa main droite. Il est habituel de trouver le roi habillé de la sorte sur des piliers³² comme, par exemple, à l'*Akh-menou*³² et dans le Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari³³. Mais c'est également celui choisi pour les scènes d'accolades, notamment celles qui se situent de chaque côté des encadrements de portes.

D'autres reliefs en creux sont à une échelle plus grande et ne correspondraient donc pas à des représentations de piliers. Ils montrent d'autant plus le roi avec un habit différent. Il s'agit d'un vêtement qui devient typique à partir du Moyen Empire³⁴ et qui se compose d'un pagne qui arrive jusqu'au-dessus de la hauteur des genoux et qui finit en forme de triangle. Une bande verticale décorée en rouge, jaune et bleue - lorsque la représentation est en bas-relief - tombe vers le bas et chaque côté de la partie inférieure est décorée d'un uraeus. Une partie du collier du roi est conservé sur INV. N° 11411 et la partie inférieure d'un pagne sur INV. N° 1703 et INV. N° 2670 (pl.28)³⁵.

Ce type de pagne est celui qui est le plus fréquemment représenté sur les parois en bas-relief des temples et particulièrement dans les scènes d'offrandes. Cela explique

³² PECOIL *et al.* 2000 : pl. 17-78.

³³ NAVILLE 1898 : pl. LXV, LXVI.

³⁴ WHATSON 1987 : 30.

³⁵ Les ombres utilisées sur les desseins de ces deux derniers fragments sont placées comme dans le cas d'un bas-relief. Cependant, il s'agit bien d'un relief en creux dont les détails internes pouvaient être en bas-relief.

que c'est celui qui apparaît le plus souvent sur les reliefs en grès. Les mieux conservés sont INV. N° 1315 qui appartenait à une figure d'environ 70 cm de haut sans la couronne (pl.29, 96). D'autres fragments sont INV. N° 2099, INV. N° 3292, INV. N° 4626 (une figure d'environ 80 cm de haut sans la couronne) et INV. N° 15720 (pl.29). Leur contexte est malheureusement difficile à déterminer. Le *chendjyt* n'a pas été jusqu'à présent identifié sur le matériel découvert dans le temple.

Sur INV. N° 10953 (pl.29), c'est un habit différent qui est figuré. Le roi porte, en plus du pagne simple, un tissu sur le torse qui est soutenu à l'épaule droite par une bande blanche. La figure aurait fait environ 105 cm de haut incluant le *Némès* (pl.95). Ce type d'habit est un des premiers à apparaître dès les premières représentations royales connues et il est en général accompagné de la Double Couronne³⁶. Dans notre cas, le roi porte le *Némès*. Le roi habillé de la sorte apparaît dans des contextes particuliers, comme sur le côté d'une porte menant au sanctuaire d'Amon à Médinet Habou et recevant le signe *ankh* de la part d'Amon³⁷ ou dans plusieurs contextes du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari³⁸. Néanmoins, dans ces parallèles, c'est toujours la Couronne Blanche ou la Couronne Rouge qui sont choisies.

1c. La gestuelle du roi

Au long des différentes scènes, le roi bien que dans une position statique, peut être représenté de différente manière et effectuant différents gestes. Cette gestuelle peut contribuer à l'identification de la scène en question. Le roi peut être représenté debout, la position la plus fréquente, assis sur un trône ou agenouillé. Lorsqu'uniquement la partie supérieure du corps est conservé, il est généralement impossible de savoir la manière dans laquelle le roi était figuré. Uniquement un fragment de relief, INV. N° 387 (pl.29), peut incontestablement correspondre à une figure agenouillée. Le pagne est plissé d'une manière caractéristique vers l'avant et une partie de la queue de taureau est visible, laquelle se trouve conventionnellement placée vers l'avant de la figure royale. À cette époque, le roi est, par rapport à la période ramesside, beaucoup moins souvent

³⁶ WHATSON 1987 : 28-31.

³⁷ EPIGRAPHIC SURVEY, 2009 : pl. 32, 118.

³⁸ NAVILLE 1898 : LXV, LXVI ; 1901 : pl. CVI ; 1906 : pl. CXXX, CXLIV.

représenté agenouillé. Le roi – ou un prédécesseur – est assis sur un trône sur INV. N° 1114 et sur INV. N° 3539 (pl.29)³⁹.

Certains fragments préservent des parties de scènes figurant le rituel des offrandes. Sur INV. N° 1013 (pl.30) une partie d'une main qui appartient à la figure royale porte un récipient avec une polychromie jaune. Vers la droite, il est possible de distinguer un filet d'eau, ce qui suggérerait une grande scène de libation. INV. N° 1181 (pl.30) présente deux figures royales se suivant et réalisant une série d'offrandes. Au milieu des deux figures se trouve une partie de l'expression « [jrt sn̄]r jr[.f dj ʿnh (?)] » : « [Accomplir l'encensement] afin qu'il soit doué de vie »⁴⁰. Il s'agirait ainsi d'un contexte d'offrandes où deux figures royales étaient mises en scènes. Celle située au deuxième plan réalisait le rituel de l'encensement. L'offrande présentée par la première figure n'est pas claire mais il est certain que les deux bras étaient levés. Les figures royales étaient à petite échelle, environ 70 cm de hauteur sans inclure la couronne (pl.96).

Normalement, uniquement une figure royale apparaît dans chaque épisode où une offrande ou un rituel est réalisé. Dans le cas d'INV. N° 1181, il pourrait être question du culte divin journalier ou d'une autre série de rituels. Néanmoins, même dans ce cas, les épisodes sont normalement séparés. Une autre possibilité serait que les deux figures appartenaient à deux souverains différents. Un certain nombre de scènes, notamment dans la Chapelle Rouge⁴¹ et à Deir el-Bahari⁴², figurent Hatchepsout et Thoutmosis III, ce dernier toujours en deuxième position derrière la reine. Si cela fut également le cas dans le *Héneket-Ânkh*, cela devait correspondre à une première phase de décoration du temple. Il faut alors se demander si c'est la reine ou Thoutmosis III qui se trouvait en première position. Il semble logique que ce fut Thoutmosis III puisqu'il s'agissait de son Temple de Millions d'Années. Toutefois, il serait également surprenant que la reine ait cédé la première place au jeune roi. Une dernière possibilité est que ces deux rois représentaient Thoutmosis III et Amenhotep II ou bien un autre roi. Dans ce dernier cas, Thoutmosis III aurait pu vouloir qu'un prédécesseur participe au rituel. Nous ne pouvons savoir quelle était la couronne ou la coiffe que les rois portaient. S'ils se

³⁹ Nous reviendrons sur ces deux fragments dans le chapitre X.

⁴⁰ Cette expression a également été traduite comme « atteigne l'état de vie donnée » ou « puisse-t-il atteindre l'état de vie donnée ».

⁴¹ LACAU, CHEVRIER, BONHEME 1977 : 163-164, §214-215, 166, §219 ; BURGOS ET LARCHE 2006 : 48, 51.

⁴² NAVILLE 1906 : pl. CXLI, CXLIII.

trouvaient face à la barque divine, il est probable que ce fut la *Khéprésh*. Il semble que cette coiffe incarnait la renaissance et le renouvellement dans ce type de contexte⁴³. Une scène d'offrandes à la barque divine serait possible, puisque Hatchepsout et Thoutmosis III apparaissent ensemble dans ce type de scènes à plusieurs reprises dans la Chapelle Rouge et à Deir el-Bahari.

INV. N° 2391 (pl.30) devait également faire partie d'une présentation d'encens ou de natron, car il est possible de distinguer une main soutenant un récipient jaune avec un rebord ouvert vers l'extérieur. L'échelle est assez similaire à celle du relief précédent mais il ne s'agit pas de la même scène, car une partie de la deuxième figure devrait pouvoir se distinguer vers la droite.

INV. N° 2978 (pl.30) conserve deux mains portant des vases *nou*. Uniquement un peu de polychromie rouge est détectable sur la main gauche. La figure mesurait environ 90 cm jusqu'à la ligne du front. Une partie d'une scène similaire apparaît sur INV. N° 1401 (pl.28) mais où la figure devait mesurer, cette fois-ci, environ 80 cm de haut. INV. N° 1660 montre la partie inférieure du visage, l'épaule, une partie du bras gauche ainsi que la main droite qui soutient un vase appartenant à une figure d'environ 70 cm de haut jusqu'à la ligne du front. La main gauche devait porter un autre vase (pl.96). Un élément très similaire se trouve à l'*Akh-menou*⁴⁴ et dans une scène de la cour à Portique de Thoutmosis IV⁴⁵. Dans la plupart des scènes des temples, ces vases sont plutôt présentés sur un plateau.

Sur deux reliefs une main avec une bonne polychromie rouge, probablement celle du roi, est fermée et tient un élément. INV. N° 2344 (pl.30) soutient un élément jaune qui devait pendre vers le bas et qui pouvait donc correspondre à une offrande de vêtement. Sur INV. N° 11359 (pl.30), le roi tient un élément qui peut être identifié comme une laitue. Il pourrait s'agir d'une scène d'offrande de laitue à Amon-Rê sous sa forme ithyphallique, similaire, par exemple, à celle de Médinet Habou⁴⁶. L'échelle est, par contre, de plus petite taille. Cela donne une figure d'environ 70 cm de haut jusqu'à la ligne du front. Il pouvait alors s'agir d'une scène à deux registres et dont l'échelle est similaire à celle que nous retrouvons dans d'autres fragments (pl.96).

⁴³ COLLIER 1996 : 112, 122-123.

⁴⁴ Chapelle sud, SF. 6. Paroi ouest, extrémité sud de l'*Akh-menou* de Karnak (PECOIL *et al.* 2000 : pl. 118).

⁴⁵ LETELLIER ET LARCHE 2013 : pl. 52.

⁴⁶ EPIGRAPHIC SURVEY, 2009 : pl. 65B.

INV. N° 2381 (pl.30) correspond à l'épaule droite de la figure royale. Il est possible de distinguer la bande arrière et avant du *Némès*. La figure devait être représentée dans la gestuelle typique des scènes de présentation d'offrandes avec chaque bras placé à angle droit vers l'avant. La figure royale faisait environ 155 cm de haut inclus la couronne et elle devait donc appartenir à une grande scène. Deux fragments, INV. N° 1002 et INV. N° 4060 (pl.30)⁴⁷, faisaient partie d'une scène où le roi présente une pile d'offrandes, normalement à une figure de divinité intronisée. Le roi porte avec le bras gauche un bâton-*mekes* et le bras droit est levé en position de récitation. Ces reliefs sont orientés de la même manière mais sont à une échelle différente. INV. N° 1002 appartiendrait à une figure d'environ 85 cm et celle d'INV. N° 4060 de 140 cm de haut jusqu'à la ligne du front (pl.96 et 97).

Plusieurs fragments font partie de scènes qui figuraient le roi face à une divinité. Ce détail est un indice de plus qui permettrait, dans certains cas, d'identifier le type de scène d'origine. Ceux en relief en creux doivent sûrement appartenir à des représentations sur piliers. INV. N° 4439 (pl.31) correspondrait à la figure royale orientée vers la gauche et qui faisait probablement face à Amon. Le roi a le bras droit levé vers l'épaule droite de la divinité. Dans ce genre de position, le bras gauche du roi repose sur son côté gauche. La divinité soutient de sa main droite le coude du bras droit du roi alors que sa main droite est placée derrière la tête de celui-ci. Sur INV. N° 355, la main de la divinité est placée derrière la tête du roi. Nous avons déjà décrit plus haut le relief préservé sur INV. N° 857 et qui aurait pu appartenir à une scène située sur un latéral de porte (pl.24). Dans le cas d'INV. N° 13156 (pl.31), une divinité présente également le symbole *ankh* au roi, mais il s'agit cette fois-ci d'une grande scène où une divinité conduit le roi vers une deuxième scène en même temps qu'il lui offre ce symbole. La figure devait être d'ailleurs d'une grande taille – environ 160 cm de haut jusqu'à la ligne du front – et devait donc appartenir à une scène qui couvrait probablement toute la paroi (pl.96).

INV. N° 13146 (pl.31) montre deux mains enlacées, les deux conservant de la polychromie rouge. Il devait s'agir d'une grande scène où le roi est mené par une ou deux divinités vers le dieu Amon-Rê. Probablement la scène de « montée royale ». La position des mains ne permet pas d'indiquer une orientation claire pour la scène. Il peut

⁴⁷ Des exemples sont les représentations du petit temple de la XVIII^e dynastie de Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY, 2009 : pl. 21, 25) ou celle du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1896 : pl. XXIV).

s'agir de la main placée vers l'avant ou vers l'arrière, selon la direction vers laquelle se dirigent les figures. La main qui est soutenue par le roi fut martelée et restaurée (pl.97). L'échelle de ces figures était similaire à celle d'INV. N° 13156. Ainsi, ces auraient pu appartenir à la même scène.

INV. N° 1872 (pl.31) pourrait correspondre à un pilier, mais également à une scène de petite taille où le roi fait étroitement face à une divinité, probablement à Amon. D'ailleurs l'épaule qui peut se distinguer vers la gauche montre des signes de *damnatio* et de restauration. Il en est de même pour INV. N° 2913 (pl.31) où la main du roi repose probablement sur l'épaule d'Amon, laquelle a une polychromie bleue. Sur INV. N° 3662 (pl.31), qui conserve une très bonne polychromie, la divinité place sa main droite derrière la tête du roi. Par contre, cette main reçut ici une polychromie rouge.

INV. N° 943 (pl.31) présente les jambes de deux figures en bas-relief, l'une rouge et l'autre bleue. Il pourrait s'agir de la jambe postérieure de la figure royale avec une polychromie rouge, suivie de celle appartenant à une divinité. Elles sont orientées vers la gauche. Ces figures devaient mesurer environ 100 cm de haut jusqu'à la ligne du front. L'espace entre les figures est assez étroit, ce qui indiquerait qu'elles se chevauchaient. En conséquence, une divinité devait se trouver juste derrière le roi. Cela est le cas, par exemple, dans les scènes de couronnement, similaire à celle qui se trouve à Médinet Habou⁴⁸. Les figures ne semblent pas avoir souffert de martelage. INV. N° 2913 (pl.31) conserve la main du roi, orientée vers la droite, qui repose sur l'épaule du dieu Amon-Rê, orienté vers la gauche. Ce dernier peut être identifié grâce à la couleur bleue de sa peau. Ce relief pourrait donc appartenir à une scène appartenant à un pilier ou à un autre contexte incluant l'accolade entre le roi et la divinité. L'échelle indiquerait qu'il s'agissait plutôt d'un pilier.

Dans le cas d'INV. N° 4590-4595 (pl.31), il s'agit clairement d'une grande scène où le roi fait face à une divinité avec une polychromie bleue, probablement Amon. Les deux figures sont debout et une inscription devait se trouver entre les deux. Il est possible de distinguer quelques éléments de la partie finale du titre de cette scène, à savoir sûrement la formule « *dj 'nh* ». Il devait s'agir d'une scène d'offrandes représentée sur un registre inférieur, car les bandes horizontales rouge-noir-jaune sont conservées, ou de la décoration d'une paroi appartenant à une niche. Les figures faisaient environ 100 cm de haut jusqu'à la ligne du front (pl.95).

⁴⁸ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 13.

INV. N° 13825 (pl.31) présente le visage du roi faisant face à une divinité, dont uniquement la barbe est conservée. L'échelle ne semble pas correspondre à un pilier mais la proximité des deux figures indiquerait une scène où celles-ci s'entrelacent étroitement. Les figures devaient faire environ 120 cm de haut jusqu'à la ligne du front et elles sont donc plus grandes que celles qui se retrouvent habituellement sur les latéraux de porte. Il pourrait donc être question d'un autre type de contexte où le roi est enlacé par une divinité. Deux autres reliefs indiqueraient une disposition similaire des figures royales et divines. INV. N° 927 (pl.31, 98) appartiendrait à des figures d'environ 165 cm de haut jusqu'à la ligne du front. La divinité qui était représentée devait sûrement être Amon. Deux autres reliefs avec une polychromie très bien conservée sont INV. N° 10800 et INV. N° 10954 (pl. 38, 98) qui devaient appartenir à la même figure. Il s'agit d'une divinité à tête de faucon. Le bâton avec une polychromie jaune qui se trouve juste en arrière du pan vertical de la perruque de la divinité et qui devait être tenu par le roi, indique que celui-ci devait être placé très proche. Il est difficile de savoir si cette figure fut martelée, mais en tout cas le relief est de bonne qualité ainsi que la peinture. Ce groupe devait faire environ 120 cm de haut jusqu'à la ligne du front, une échelle similaire donc à celle qui devait exister pour INV. N° 13825 (pl.31) mentionné plus haut.

Certainement, il est pratiquement impossible de savoir à quelles scènes spécifiques la majorité de ces fragments appartenaient. Particulièrement dans le cas du rituel des offrandes, ces épisodes pouvaient être inclus dans différents types de cérémoniels. La figure royale a été documentée à plusieurs échelles. Dans certains cas, les figures peuvent être sûrement attribuées à des piliers. La plupart des reliefs appartenaient au moins à trois catégories. Une partie correspondait à des grandes scènes qui auraient pu se dérouler sur toute la paroi. D'autres pouvaient correspondre à des scènes qui possédaient deux registres. Finalement, certains d'entre eux pouvaient faire partie des parois de niches.

2. Le roi vêtu du manteau de la *Heb Sed*

Sept fragments de reliefs conservent des parties du roi vêtu avec le manteau typique de la *Heb Sed*⁴⁹. Ils ont pu être associés à au moins quatre scènes différentes. Nous avons décidé de les présenter dans un aparté séparé car ce type d'habit apparaît dans des contextes iconographiques particuliers. Incontestablement, ce manteau est caractéristique et facile à identifier, particulièrement dans le cas d'un corpus de reliefs très fragmenté. Avant le règne d'Amenhotep III⁵⁰, la robe blanche est courte, elle couvre les bras et la partie inférieure du corps jusqu'au niveau des cuisses, mais elle laisse libre les mains et les attributs royaux. Contrairement à ce qui est habituellement la norme, le roi est figuré avec le torse en profil. La partie avant de la tunique est verticale et elle est prolongée en-dessous des cuisses dans les représentations assises. Dans ce cas, les jambes sont normalement momiformes. Elles étaient ainsi cachées à la vue, de même que les pieds⁵¹. Les attributs royaux qui accompagnent habituellement le roi dans ce type de contextes sont la Couronne de Haute ou de Basse Egypte, la Double Couronne, le sceptre *nekhakha* ou flagellum et le sceptre *heqat*. Ce dernier peut aussi prendre la forme du sceptre *aout*⁵².

Les épisodes de la Fête Sed sont un des éléments clés de la décoration des Temples de Millions d'Années, compte tenu qu'il est précisément question d'une série de rites qui ont pour but le renouvellement du pouvoir royal⁵³. Ce type de représentations est assez commun dans les programmes iconographiques des temples. Cela rend difficile de discerner si les reliefs découverts dans le *Henket-Ânk* correspondent effectivement à des célébrations qui eurent réellement lieu, et donc à une réalité historique, ou bien si elles répondent à des scènes plutôt symboliques et de propagande. Dans ce dernier cas, les épisodes incluant le roi vêtu avec le manteau *Heb Sed* devraient plutôt être alors associés au souhait de célébrer des millions de Fêtes Sed.

⁴⁹ Certains de ces fragments ont déjà été présentés par J. MARTINEZ BABON (2015) et ont fait l'objet d'un article de la part de l'auteur (Chapon 2018).

⁵⁰ Des scènes figurant le roi habillé de la sorte sont documentées depuis le début de l'époque dynastique jusqu'à l'époque ptolémaïque. Pour un catalogue des représentations connues où le roi est vêtu avec le manteau de la *Heb Sed* ou des évidences qui puissent être connectées à la *Heb Sed*, voir HORNUNG ET STAEHELIN 2006 : 13-32. Pour un inventaire des sculptures en manteau *Heb Sed*, voir SOUROUZIAN 1994 : 499-530.

⁵¹ Certaines scènes où le roi est vêtu avec le manteau *Heb Sed* montre le torse et les bras de ce dernier frontalement. Pour l'époque de Thoutmosis III, c'est le cas d'une représentation qui se trouve dans la SK6 du complexe Sokarien de l'*Akh-menou*. Ce type n'a pas été jusqu'à présent identifié sur le matériel découvert dans le *Héneket-Ânk*.

⁵² BONHEME ET FORGEAU 1988 : 294-306 ; HORNUNG ET STAEHELIN 1974 : 49-50.

⁵³ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 296-297 ; LEBLANC 2010a : 46-53 ; ULLMANN 2002 : 661-770 ; HORNUNG ET STAEHELIN 1974 : 85.

L'interprétation de ces reliefs est d'autant plus difficile car aucune inscription, à part quelques signes *Heb Sed* isolés et des formules habituelles, peut être directement connectée à ce rituel. Bien qu'il est certain que cette cérémonie se divisait en plusieurs épisodes⁵⁴ au fil desquels le roi portait différents habits, l'état des reliefs provenant du *Héneket-Ânkh* rend difficile leurs identifications. Pourtant, il semblerait que le moment où le roi revêt la tunique blanche symbolise l'événement clé du rituel⁵⁵. Nous devons tenir compte du fait que ce costume, directement connecté avec le renouvellement de la fonction royale, peut également être employé par assimilation dans d'autres contextes rituels associés à la royauté⁵⁶.

2a. *Le roi assis sur son trône à l'intérieur du double pavillon (pl. 32, 99)*

Quatre fragments qui conservent une très bonne polychromie ont été attribués à la même scène grâce à l'échelle, la polychromie et les éléments iconographiques qui ont pu être identifiés. INV. N° 930 présente la partie supérieure de la figure royale orientée vers la gauche vêtue avec le manteau blanc de la *Heb Sed*. Le collier placé au dos de la figure est jaune et il est divisé par cinq rectangles alternant la couleur bleue et rouge. Il porte la couronne blanche, une barbe bleue et un collier-bleu-vert-jaune-bleu, ainsi que le flagellum et un autre sceptre. La main droite conserve un bracelet couleur or. Les signes « *ḥnh* » et « *R^c* » situés derrière la figure prouvent que la formule « *dj ḥnh mj R^c* » : « doué de vie éternellement », existait à l'intérieur du pavillon.

INV. N° 1049 correspond à la partie inférieure de cette même figure assise sur un trône. Un signe « *mj* » apparaît juste au-dessus du trône. Ce signe devait certainement être la suite de l'inscription préservée sur le fragment précédent. Vers la gauche, il est possible de distinguer deux mâts jaunes qui devaient faire partie d'un double pavillon de la *Heb Sed*. Le troisième fragment, INV. N° 893 montre, cette fois-ci, une partie du trône et des pieds momiformes. Comme la zone des cuisses a disparu, il n'est pas possible de

⁵⁴ Cette fête comportait probablement une série de rituels qui semblent assez clairement définis bien que l'ordre de leur déroulement ne soit pas toujours très clair. À cela s'ajoute qu'aucune représentation complète de la fête ou bien une inscription la décrivant ne permettent d'avoir un aperçu général des différents épisodes qui composaient la cérémonie.

⁵⁵ RUMMEL 2006 : 392-395. Le roi porte différents costumes tout au long de la célébration du rituel : le pagne cérémoniel habituel, le suaire associé avec la mort symbolique du roi, le manteau *Heb Sed*, le *chendjit* porté lors de la course royale et finalement à nouveau le pagne cérémoniel (BONHEME ET FORGEAU 1988 : 296 ; BLEEKER 1967 : 120-121).

⁵⁶ RUMMEL 2006 : 402-404. La tunique était faite de lin « *dmj* », identifié à travers certaines inscriptions comme un medium à travers lequel accomplir le renouvellement dans le contexte de la *Heb Sed*. Il est donc connecté avec les propriétés régénératives des bandages des momies (RUMMEL 2006 : 398-401).

savoir si une ligne délimitait la partie inférieure du manteau. De nouveau, des mâts délimitent le pavillon de chaque côté, le tout reposant sur un dais bleu et une ligne de délimitation noire. Sous cette ligne, il est possible de distinguer une zone avec une couleur blanche. Les signes « *mj* » et « *dt* » orientés vers la gauche et appartenant à la formule « *mj R^c dt* » : « comme Rê éternellement », font face au dais. La partie finale inférieure du sceptre que le roi porte à côté du flagellum, révèle qu'il s'agit du *aout* et non du *heqa*⁵⁷. Un dernier relief, INV. N° 14841, montre la main gauche soutenant un *ankh* et deux sceptres ainsi qu'une partie des jambes de cette même figure⁵⁸.

Les reliefs que nous venons de décrire correspondent probablement à une scène figurant le double pavillon de la *Heb Sed*, comme les mâts préservés sur INV. N° 1049 semblent indiquer. Le moment où le roi est assis sur un trône, vêtu avec le manteau blanc et portant alternativement de chaque côté du pavillon les couronnes dynastiques, la Couronne Blanche et la Couronne Rouge, devait sûrement être considéré comme l'événement principal du rituel⁵⁹. Ce type de scène symétrique aurait certainement servi à condenser dans un seul élément iconographique tout le rituel, mais il ne doit pas pour autant être automatiquement connecté avec la mise en scène d'une célébration réelle de la *Heb Sed*. La régénération de la puissance royale incarnée dans la figure du souverain était ainsi formellement confirmée. Il a acquis la royauté divine sur le double trône pour l'éternité⁶⁰. Les emblèmes portés par le roi – les sceptres, la barbe divine et les couronnes – le confirment, tandis que le signe *ankh* pourrait incarner la nature divine que la figure royale a atteinte après sa régénération.

Des arrangements décoratifs similaires sont assez communs dans les temples de toutes les périodes, souvent placés sur la partie supérieure de passages situés dans un axe Nord-Sud⁶¹. Les parallèles les plus proches sont les reconstructions de linteaux de portes menant à des salles associées au culte funéraire de Thoutmosis I^{er} et

⁵⁷ Le sceptre *heqa* est représenté dans les scènes de l'*Akh-menou* où le roi apparaît à plusieurs occasions vêtu du manteau de la *Heb Sed*, mais l'*aout* est celui principalement utilisé dans ce genre de contexte dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (KARKOWSKI 2001b).

⁵⁸ Le symbole *ankh* que le roi tient n'est pas très habituel dans ce type de scènes et il n'apparaît pas dans celles du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Il est toutefois représenté, par exemple, dans une scène figurant Amenemhet I^{er}. Le roi est placé à l'intérieur d'un double pavillon qui devait se trouver dans la zone est de son temple-pyramide à Lisht (SIMPSON 1963 : pl. VIII). Malheureusement, ce bloc (JE 40484) fut découvert enterré avec d'autres reliefs appartenant à ce roi, réemployés comme fondations durant une phase de reconstruction du temple et leur contexte originel est donc perdu.

⁵⁹ RUMMEL 2006 : 393 ; 2010 : 158, 161 ; BLEEKER 1967 : 98, 107-108.

⁶⁰ RUMMEL 2010 : 158-160.

⁶¹ Voir ARNOLD 1997. Pour une liste de ces représentations, voir HORNUNG ET STAEHELIN 2006 : 13-32.

d'Hatchepsout dans le temple de la reine à Deir el-Bahari⁶². Pour la XVIII^e dynastie, deux représentations similaires sont documentées pour Amenhotep I^{er}. La première se trouvait sur la porte monumentale de la cour du VII^e pylône à Karnak⁶³. La deuxième provient du temple appelé *Mén-jset* qu'il construisit à Qournah⁶⁴. Une troisième date du règne d'Amenhotep III et se trouve sur le mur est de la « salle de la naissance divine » du temple de Louxor⁶⁵.

Il est probable que le nom du roi qui était figuré à l'intérieur du pavillon devait être inscrit à l'intérieur de celui-ci. Toutefois, aucun fragment contenant un cartouche n'a pu jusqu'à présent être clairement associé à ces reliefs, ce qui rend l'identification du souverain incertaine. Car, s'il est probable que ce fut Thoutmosis III, la scène représentant Thoutmosis I^{er} assis dans un double pavillon à Deir el-Bahari, nous indiquent que cela en aurait pu être autrement. Très peu d'éléments nous révèlent la manière dont la scène était disposée à l'extérieur du pavillon. Il ne semble pas qu'il exista une personnification soutenant une tige *renepet* comme c'est le cas à Deir el-Bahari ou pour la scène d'Amenhotep I^{er}. INV. N° 893 nous indique qu'une figure ou un élément devait être placé en face du pavillon, peut-être un étendard Oup-Ouaout ou Inmutef. Ces figures apparaissent souvent dans ce type de contexte⁶⁶. Cet élément ou personnage devait être sûrement orienté vers la gauche, dans la même direction que la formule « *mj R^c dt* » auquel elle devait être connectée. La formule qui se trouve à l'intérieur du pavillon est également habituelle.

Deux fragments, INV. N° 865 et INV. N° 1103, conservent la partie supérieure d'une tête de chacal, probablement Oup-ouaout ainsi que le coin d'un pôle externe d'un pavillon. Si nous nous en tenons à l'échelle du relief, les deux fragments pourraient être associés à ce double pavillon. Il faut néanmoins tenir compte du fait que dans toutes les scènes de ce type où l'étendard est conservé, la figure est toujours orientée vers le pavillon comme, par exemple, sur INV. N° 1103. Pourtant, l'inscription qui fait face au

⁶² KARKOWSKI 2001b.

⁶³ CHEVRIER 1947 : pl. 26, 27 ; LARCHÉ 2016 : pl. 3a, 3b.

⁶⁴ *Urk.* IV : 50 ; WINLOCK 1917 : pl. 3. 4 ; SETHE 1921 : 31-35 ; VAN SICLEN III 1980 : fig. 7.

⁶⁵ PM II : 327 (155), 3 ; SCHWALLER DE LUBICZ *et al.* 1982 : 63. Il faut également signaler que dans certaines scènes figurant des épisodes de la *Heb Sed*, le roi est parfois assis dans un des côtés du pavillon tandis que l'autre est vide. La scène est focalisée sur les rituels qui se déroulent en Haute ou en Basse Egypte. Voir les scènes figurant le festival dans le temple de Niousérê (BISSING ET KEES 1928 : 11, 13, 24, 27). Néanmoins, le fait que des escaliers ne sont pas préservés sur INV. N° 893 indiquerait que cela n'était pas le cas pour la scène dont il faisait partie.

⁶⁶ Inmutef est souvent placé en face du pavillon, par exemple, dans la scène d'Amenhotep III figurée dans le temple de Louxor (PM II : 327 (155), 3 ; SCHWALLER DE LUBICZ 1982 : 63) ou sur l'accès nord du temple d'Amenemhet III à Bubastis (FARID 1964 : 85, pl. X ; TIETZE ET ABD EL MAKSOUUD 2004 : 19).

pavillon indique qu'un élément ou une figure devait être orienté vers la gauche. Il est possible qu'il s'agisse d'Iunmutef⁶⁷. Si INV. N° 1103 appartient à cette scène, il n'y aurait pas assez de place entre l'étendard et le pavillon pour cette figure. Il est dorénavant difficile pour le moment de connecter incontestablement un de ces fragments à la scène du double pavillon. Néanmoins, ces deux reliefs sont intéressants car ils révèlent que plusieurs scènes ou différents épisodes d'une même scène qui incluaient des étendards et le pavillon de la *Heb Sed* existaient dans le *Héneket-Ânhk*.

Deux éléments, à savoir la Couronne Blanche et l'orientation de la figure royale, nous indiquent que la scène incluant le double pavillon devait être placée sur le côté est d'un linteau appartenant à une porte située sur un axe est-ouest, comme c'est le cas pour le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari ou la scène d'Amenhotep III à Louxor. La Couronne Blanche serait ainsi orientée vers le sud. Cette disposition répondrait parfaitement à la représentation double des gestes et des rituels symbolisant le renouvellement du pouvoir en Haute et en Basse Egypte, respectivement⁶⁸. Pourtant, il est également possible que la scène se trouvait dans une porte d'accès située sur l'axe nord-sud⁶⁹.

La scène fait environ 120 cm de long en incluant l'inscription qui se trouve à l'extérieur du pavillon. En conséquence, elle est légèrement plus petite que les parallèles de Deir el-Bahari. Cependant, si nous considérons que cette représentation était placée sur une porte, il est certain que d'autres éléments devaient être représentés face à chaque moitié du pavillon. Or, si l'entrée proprement dite avait une largeur d'au moins 100 cm et qu'il y avait de la place sur les montants latéraux pour deux colonnes d'inscription, la scène aurait probablement fait au moins 150 cm de large. Une seule colonne d'inscription n'aurait peut-être pas été suffisante. La hauteur de la scène devait faire au moins 80 cm, de la ligne de base noire sur laquelle repose le dais jusqu'au sommet du pavillon (pl.99).

La porte en question ne devait pas être très large mais il est compliqué, compte tenu l'état dans lequel se trouve l'architecture du temple, d'identifier clairement de

⁶⁷ La figure d'Iunmutef placée face au pavillon est, par exemple, représentée dans la scène d'Amenhotep III du temple de Louxor ou dans celle de la porte nord du temple d'Amenemhat III à Bubastis (FARID 1964 : 85, pl. X ; TIETZE ET ABD EL MAKSOUH 2004 : 19).

⁶⁸ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 297-298 ; COLLIER 1996 : 17-19.

⁶⁹ Dans ce cas, il est possible que le double pavillon ait pu être situé sur un mur côté sud selon le fait que l'ouest l'emporte sur l'est, de même que le sud sur le nord (POSENER 1963). La figure du roi portant la Couronne Blanche aurait été alors orientée vers l'ouest.

laquelle il s'agissait. La ligne de base noire correspond au bas de la scène. En ce qui concerne la zone blanche située en dessous de la ligne noire, deux options sont possibles. D'une part, il s'agissait peut-être de la bordure délimitant le décor situé au-dessus de la porte et du linteau qui pouvait comporter des inscriptions, comme c'est le cas dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁷⁰. D'autre part, le double pavillon pourrait être le linteau à proprement parlé. Dans ce cas, la zone blanche devrait être identifiée avec l'encadrement de la porte⁷¹.

2b. Le roi assis sur un trône (INV. N° 726) (pl.33, 100)

La figure royale est à nouveau représentée assise sur un trône avec le manteau de la *Heb Sed* sur INV. N° 726. Il tient dans ses mains le *nekhakha* et un sceptre qui est malheureusement endommagé. Il pouvait donc s'agir du *heqat* ou de l'*aout*. La polychromie du fragment a pratiquement disparu. Uniquement quelques traces de couleur jaune et des lignes de délimitation en rouge ont pu être détectées sur le trône, ainsi que du rouge sur les mains. Bien que la figure soit orientée vers la droite, l'échelle varie par rapport aux reliefs précédents. La figure, qui mesure 38 cm de hauteur, est plus petite. De plus, la figure royale ne repose pas directement sur le dos du trône, comme c'est le cas sur INV. N° 1049. Ces évidences indiquent qu'INV. N° 726 appartient à une scène différente, dont le contexte est difficile à expliquer en l'absence de plus d'indices. Néanmoins, il devait sûrement également s'agir d'un pavillon. Il semble peu probable que la scène figura le roi assis dans la barque royale lors d'une procession, comme c'est le cas dans la cour supérieure du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, car aucune corde servant à tirer la barque divine ne passe par les mains du roi.

2c. Le roi debout suivant Iunmutef (INV. N° 1758, INV. N° 1352) (pl. 33, 100)

Ce fragment, déjà publié par Ricke⁷², montre le roi debout orienté vers la gauche avec le manteau de la *Heb sed*. Il tient entre ses mains le *nekhakha* et le sceptre *heqat* ou l'*aout*. Une deuxième figure, vraisemblablement Iunmutef, le précède, mais uniquement la partie supérieure de son corps est préservée. Un autre fragment, INV. N° 1352, découvert dans le magasin de Weigall-Ricke, semble correspondre à la partie inférieure

⁷⁰ KARKOWSKI 2001 : Fig 11.

⁷¹ C'est le cas, par exemple, dans la scène d'Amenhotep I^{er} provenant du *Men-jset* (*Urk.* I : 50 ; WINLOCK 1917 : 11–15, pls 3, 4 ; SETHE 1921 : 31–35 ; VAN SICLEN III 1980 : Fig. 7).

⁷² RICKE 1939 : pl. I, d. Voir également MARTINEZ BABON 2015 : 249, fig. 5.

de cette même figure. Vers la gauche de ce dernier fragment, il est possible de distinguer une ligne verticale et deux signes, probablement « *nb* » et le pilier « *dd* ». La polychromie des deux fragments est assez endommagée mais elle reconnaissable sur certaines parties du relief, comme c'est le cas sur la peau que la figure revêt.

Le roi debout habillé avec le manteau de la *Heb Sed* et suivant Iunmutef apparaît également à l'*Akh-menou* dans un contexte similaire. Les deux figures se dirigent vers une scène où le roi tire à l'arc des flèches vers les quatre points cardinaux. Il s'agit d'un rituel à travers lequel le roi légitime son pouvoir en présence de Thot en montrant que sa puissance s'étend dans toutes les directions⁷³. Un autre parallèle est documenté pour le règne d'Amasis⁷⁴. Dans la scène de l'*Akh-menou*, le roi porte le sceptre *was*, alors qu'Amasis tient le *nekhakha* et le sceptre *heqat*. Sur notre relief, il semble qu'il s'agissait du *nekhakha* et du *was*. Iunmutef est un des éléments clés, bien que pas essentiel, de l'iconographie de la *Heb Sed*. Comme c'est le cas dans d'autres contextes royaux, il joue le rôle de médium à travers lequel le roi peut accomplir les rituels nécessaires et être revivifié⁷⁵. Particulièrement à partir du règne d'Hatchepsout, cette figure est de plus en plus documentée dans les reliefs des temples. Ce fait peut être mis en relation avec l'importance croissante qu'il acquiert dans le développement de la théologie et des rituels de la royauté divine. Il joue le rôle d'officiant qui assure la renaissance et renouvellement de la nature divine du roi⁷⁶.

Dans les deux reliefs découverts dans le temple, les figures sont orientées vers la droite et non vers la gauche comme c'est le cas à l'*Akh-menou* et ils sont à une échelle légèrement plus petite. La figure royale mesure 74 cm de haut et Iunmutef 41 cm. L'élément vertical qui apparaît sur INV. N° 1352 peut correspondre à un étendard, sûrement Oup-ouaout, qui aurait pu également être combiné avec l'étendant *Chons*. Les deux sont présents, bien que séparément, dans la scène de l'*Akh-menou*. Pourtant, malgré les similarités avec ces deux parallèles, il n'est pas possible de déterminer clairement vers quelle scène le roi était dirigé. Aucun fragment ne pouvant être mis en relation avec le rituel de tirer à l'arc n'a été documenté dans le corpus de relief en grès. Les signes placés vers la gauche doivent être sûrement connectés à l'étendard.

⁷³ LD III : 36 a, b ; PM II : 113 ; HORNUNG ET STAEHELIN 2006 : 60 ; RUMMEL 2010 : 160-161, Kat.-Nr. 15.

⁷⁴ HABACHI 1943 : 385, fig. 105.

⁷⁵ Iunmutef est souvent figuré présentant une offrande de lin au roi. Il est alors figuré dans la position de récitation en face du dais sur lequel repose le trône (RUMMEL 2006 : 383 ; 2010 : 158-161).

⁷⁶ RUMMEL 2010 : 81-83.

L'inscription, qui pourrait être reconstruite de la manière suivante, se trouve habituellement accompagnant ce genre d'éléments :

« [wp w3wt šm ʿwy sḥm t3wy dj.fʿnh w3s] dd nb [snb nb mj Rʿ] »

« Oup-ouaout de Haute Egypte, le pouvoir des Deux Terres, il donne toute vie, pouvoir et stabilité et toute santé, comme Rê »

2d. *Le roi représenté debout (Inv. N° 999) (pl. 33, 100)*

Le dernier fragment représentant le roi avec le manteau de la *Heb Sed* fut également localisé dans le magasin de Weigall-Ricke. Le roi est à nouveau debout et orienté vers la droite. Bien que la zone des mains soit endommagée, il est possible d'en déduire que la figure tenait un seul élément entre ses mains, probablement le sceptre *heqa*, le *aout* ou peut-être même le *was*. La polychromie est partiellement préservée sur la tunique et les mains ainsi que sur le sceptre. Aucun autre relief n'a pu être jusqu'à présent associé à cet épisode, ce qui complique l'interprétation du contexte et la manière dont cette scène était conçue.

Pour récapituler, au moins quatre représentations avec le roi en manteau *Heb Sed* ont peut-être existé dans le Temple des millions d'années de Thoutmosis III. Le premier comprend des fragments INV. N° 930, INV. N° 1049 et INV. NO 893. Elle se trouvait très probablement sur la partie supérieure d'une porte située sur un axe Est-Ouest, sur son côté est, de sorte que la Couronne Blanche pouvait être placée sur le côté sud. Les trois autres représentations pourraient appartenir à un autre ensemble de scènes connectées ou à des scènes différentes. Leur localisation est également très difficile à déterminer car la localisation d'origine des fragments a été perdue. Dans l'état actuel du matériel et de la recherche, il est impossible de savoir, à part la première scène, clairement symbolique, si ces représentations correspondent à une véritable célébration du rituel *Heb Sed*. Ils seraient très probablement liés au programme iconographique du temple, symbolisant l'éternelle régénération du roi et le souhait de célébrer de nombreuses fêtes de *Heb Sed*.

Un autre point important à prendre en compte est le fait qu'aucun cartouche ait pu être associé aux figures. Dans certains temples, des ancêtres divinisés sont représentés portant le manteau *Heb Sed*, comme c'est le cas à Deir el-Bahari pour Thoutmosis I ou à

Semna pour Sesostris III. Cependant, la plupart des parallèles représentent le roi responsable de la construction du temple. Dans notre cas, il est probable que Thoutmosis III soit celui représenté, même si la présence d'Hatchepsout, de Thoutmosis I ou de Thoutmosis II ne doit pas être complètement exclue. Il est probable que la reine a été en quelque sorte intégrée au programme de décoration du temple lors de la première étape de la construction. Cependant, il ne semble pas logique qu'elle soit représentée dans d'autres travaux datant du règne autonome de Thoutmosis III. Les reliefs étant fragmentés et leur localisation d'origine perdue, il est impossible de déduire à quel moment de la construction du temple ils appartiennent.

3. D'autres types de représentations (pl.33)

Deux fragments, INV. N° 3037 et INV. N° 13953, montrent une figure de petite taille, dont uniquement le visage et le bras sont conservés. Dans les deux cas, il semble que le bras droit est replié vers le haut et le quatrième doigt de la main droite est dirigé vers la bouche. INV. N° 3037 est orienté vers gauche et il présente donc le côté de la paume, alors que INV. N° 13953 est orienté vers la droite et il montre le dos de la main. Uniquement le premier fragment conserve des traces de polychromie rouge sur le corps et du blanc dans la zone de l'œil. Selon les conventions iconographiques de l'époque, les enfants étaient le plus souvent représentés nus, le crâne rasé à l'exception de la typique « mèche de l'enfance », et le doigt porté à la bouche. Il s'agissait sûrement d'une analogie avec l'acte de sucer le pouce des enfants en bas âge⁷⁷. Il n'est pas clair si cette mèche était originellement une marque distinctive de l'enfance ou si elle était réservée à l'enfant appelé à être l'héritier. En tout cas, à partir du Nouvel Empire uniquement les enfants royaux la porte, et cela même à un âge encore avancé.

Ces deux fragments pourraient figurer le roi représenté sous l'aspect typique d'un enfant assis qui suce son doigt. Si cette hypothèse est correcte, ces reliefs auraient pu avoir fait partie des épisodes connectés avec le cycle de la « naissance divine » ou de l'« éducation » du jeune roi, des rituels de passage associés avec l'éternelle rénovation

⁷⁷ FEUCHT 1995 : 497-500. D'ailleurs, dès les premières attestations d'Horus comme fils d'Isis dans les Textes des Pyramides où il est représenté comme enfant, il est dit qu'il est « *hr hrd nhn, db^c.f m r3.f* » : « Horus le jeune enfant, son doigt est dans sa bouche (Textes des Pyramides 663c-664a (chapitre 378) ; voir SETHE 1908 : 364-365). Ce sera beaucoup plus tard, vers le XI^e siècle av. J.-C., que la divinité connue sous le nom de *Her-pa-chered*, « Horus l'enfant », apparait. Cette divinité devient le dieu-enfant par excellence, dont le principal attribut sera le doigt porté à la bouche. Il incarnait la succession royale et il symbolisait le renouveau solaire. Il était également responsable de la germination de la nouvelle récolte. Il réunissait en lui l'idée du dieu sauveur et guérisseur, notamment dans les représentations des stèles dites d'« Horus sur les crocodiles » (MEEKS 1977 ; MALAISE 2000 ; FORGEAU 2002 : 6-23 ; SANDRI 2006).

de l'institution royale⁷⁸. Un élément caractéristique de ce genre de scène est précisément la duplication du roi enfant. Une des figures représente le souverain et l'autre le *Ka* royal⁷⁹. C'est précisément ce *Ka* royal qui accompagne le roi dans beaucoup de scènes rituelles. Les deux fragments sont à une échelle légèrement différente et ils devaient donc représenter deux épisodes distincts. Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, la reine est représentée une dizaine de fois dans ce rôle au long des épisodes qui constituent le cycle de la naissance divine⁸⁰. Debout, la figure aurait fait environ 45 cm de haut et, assise, 35 cm.

Il est également possible qu'il ne s'agît pas du roi enfant ou de son *Ka* mais d'un autre membre de la famille royale qui était associé à certaines scènes rituelles. Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, par exemple, la princesse Néféroubity, fille de Thoutmosis I^{er} et d'Ahmès et donc la sœur d'Hatchepsout, est figurée dans cette pose⁸¹ accompagnant ses parents sur les parois de la salle de la barque⁸². Il est peu plausible que cette princesse fut figurée dans la décoration du temple. Un autre prince ou une autre princesse aurait pu également être inclus à un jeune âge dans le programme iconographique du *Héneket-Ânh*, mais il est difficile de pouvoir le vérifier. Quant à leurs localisations, INV. N° 3037 a été récupéré dans une zone encore assez peu définie et qui aurait pu correspondre à des chapelles (1000S3L309) et INV. N° 13953 en dehors du mur de périmètre nord (1010N5L215). Tout au moins pour INV. N° 3037, la polychromie rouge indique qu'il s'agissait d'un individu masculin. Ainsi, l'état de conservation du matériel rend difficile l'interprétation du contexte d'origine.

Certaines figures représentées à une échelle beaucoup plus petite que celles décrites au long de ce chapitre pourraient correspondre à des statues royales. Ce type de figure pouvait apparaître dans différents types de contextes, comme dans les processions ou à bord de la barque divine. Nous incluons ces fragments dans le chapitre XII.

⁷⁸ MYSLEWIEC 1985a : 10 ; LEBLANC 1997b.

⁷⁹ MYSLEWIEC 1985a : 10.

⁸⁰ NAVILLE 1896 : pl. XLVIII-LV.

⁸¹ Il semble que la princesse mourût jeune, de là qu'elle ait pu être représentée de la sorte (MARUEJOL 2007 : 23).

⁸² NAVILLE 1906 : pl. CXLV. Dans cette scène, des membres défunts de la famille d'Hatchepsout furent représentés réalisant une offrande rituelle devant la barque d'Amon. Cela prouve la place qu'ils occupèrent dans le culte aux prédécesseurs et dans le programme de légitimation de la souveraine. Néféroure, fille d'Hatchepsout et de Thoutmosis II, apparaît également derrière sa mère et Thoutmosis III dans le rituel des offrandes à la barque d'Amon, mais elle y est figurée comme une adulte (*Ibid* : pl. CXXI, CXXIII).

CHAPITRE IX

Représentations de divinités et d'éléments à caractère divin

Comme nous l'avons déjà vu, Amon-Rê est déjà à cette époque - et particulièrement à Thèbes, son centre d'origine - le dieu tutélaire de la royauté¹. Etant la divinité principale à laquelle les Temples de Millions d'Années de Thèbes-Ouest sont dédiés aux côtés du souverain, il est naturel qu'elle soit celle qui apparaît le plus souvent dans les scènes des parois où elle est le destinataire des offrandes et des rituels. Dès la XVIII^e dynastie, un autre syncrétisme, la forme Amon-Min, englobe la double nature du dieu. La manifestation de Min caractérise le concept d'auto-régénération de la fertilité masculine. De plus, l'aspect solaire de Rê apporte celui de rénovation cyclique². Elle implique également une connexion spéciale avec la théologie d'Héliopolis et ses dieux, principalement Atoum³. À Thèbes, Amon devient dans le contexte de la royauté divine le complément de Rê⁴. Cette nature dualiste se reflète dans le matériel daté du règne de Thoutmosis III.

D'autres divinités peuvent également recevoir un culte dans ces temples et donc posséder une chapelle qui leurs sont propres, telle Hathor ou Anubis dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Nous ne possédons jusqu'à présent aucun indice qui prouverait l'existence d'une chapelle dédiée à Anubis dans le temple de Thoutmosis III, mais il est assez probable que celle d'Hathor exista. Comme nous l'avons signalé auparavant, cette

¹ Chapitre II : 6.

² TROY 2006 : 124.

³ GABOLDE 1998 : 152-152.

⁴ TROY 2006 : 124.

déesse possédait pendant cette période un statut spécial sur la rive ouest de Thèbes. Son association avec le culte royal est attestée dès la XI^e dynastie, lorsqu'elle est représentée dans le temple de Nebhepetrê Mentouhotep comme « Maîtresse de Dendera », titre qui lui est souvent attribué à Thèbes⁵. La chapelle d'Hathor du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari est la structure la plus ancienne connue de ce type qui soit dédiée à la déesse sur la rive ouest⁶ et qui inclut sa barque⁷. Les monuments édifiés à Deir el-Bahari reflètent la relation étroite qui existait entre Amon et Hathor et l'organisation de leurs cultes confirme qu'ils étaient vus comme un couple⁸. La présence des trois cultes, celui d'Amon, d'Hathor et du roi, semble également prouvée dans le temple de Thoutmosis III. Ainsi les prêtres du culte d'Amon se chargeaient également de celui de la déesse⁹, comme cela semble avoir été aussi le cas dans le temple d'Hatchepsout¹⁰.

Montou, ancien dieux principal thébain¹¹, continue à jouer un rôle fondamental pendant cette période, bien que secondaire. Ce dieu était particulièrement connecté à la figure de Thoutmosis III. Dans le temple qu'il construit à Armant, le dieu protège le roi lorsqu'il utilise l'arc¹². Il devient également une sorte de bon génie accompagnant le souverain sur le champ de bataille¹³.

De manière générale, d'autres divinités sont représentées sur les reliefs des temples, accompagnant le roi ou le dieu dans différents rituels et jouant le rôle d'officiants. Toutes les divinités participaient du bon fonctionnement du monde et de son maintien et elles devaient donc être honorées par le roi¹⁴. Elles participaient, par exemple, dans les différents contextes qui évoquaient l'autorité d'Amon-Rê, comme la mise en scène du mariage divin. L'Ennéade pouvait également être présente dans les différents rituels et les cérémonies qui se déroulaient dans le temple. Celle de Thèbes incluait des divinités qui possédaient une connexion particulière avec Thèbes¹⁵. Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, elle se compose de douze dieux, à savoir Osiris, Isis, Horus, Nephthys, Seth, Hathor (Maîtresse de l'Ouest,

⁵ ARNOLD 1974b : pl. 25. Sur la figure d'Hathor, voir par exemple BLEEKER 1973.

⁶ PM 1972 : 350-353.

⁷ PM 1972 : 350 (3o) ; *Urk.* IV : 305-6 (B) ; NAVILLE 1901 : pl. LXXXVIII, LXXXIX.

⁸ TROY 1986 : 54-56 ; TROY 2006 : 125.

⁹ RICKE 1939 : 29, 39-40.

¹⁰ Voir pièces Oriental Institute 8798 et Louvre E 6.244 (BROVASKI 1976 : 59-60).

¹¹ ARNOLD 1974a : 75-78 ; TROY 2006 : 127.

¹² Il est possible de le constater sur la stèle d'Armant. Voir MOND ET MYERS 1940 : 88, 103 ; *Urk.* IV : 24J- 44 (J66).

¹³ BORGHOUTS 1982.

¹⁴ TROY 2006 : 127.

¹⁵ TROY 2006 : 129.

Souveraine des Deux Terres), Montou, Atoum, Shou, Tefnout, Geb et Nout¹⁶. Les noms ou les figures de divinités qui ont pu être identifiées sur le matériel en grès seront présentés selon leur importance dans la décoration du temple, en ordre décroissant.

1. Représentations d'Amon

La figure, comme les noms et les épithètes d'Amon, sont désormais documentés à de nombreuses reprises sur le matériel en grès. Ils sont conservés sur différents supports, c'est-à-dire des parois, des piliers, des montants de portes et des architraves, sur des inscriptions verticales et horizontales. Ils ont, à quelques exceptions près, tous étaient martelés pendant la *damnatio* amarnienne. Le nom d'Amon est effacé mais souvent également le disque solaire inclus dans le nom de Rê¹⁷. La *damnatio* est également documentée sur le matériel en calcaire, notamment sur la barque d'Amon, ainsi que sur les noms et la figure du dieu¹⁸, de même que sur des objets de petite taille comme les stèles¹⁹. Comme nous l'avons déjà signalé, Weigall pensait que le temple dû être abandonné et même détruit avant le règne d'Akhenaton, car, à l'exception d'un fragment qui fut d'ailleurs regravé, aucun autre relief n'indiquait une soi-disant *damnatio*²⁰. Cette idée est tout à fait contredite par la grande quantité de matériel montrant des traces évidentes de martelages et de regravures.

Tout autant les reliefs en calcaire qu'en grès furent restaurés postérieurement au règne d'Amenhotep IV. Dans le cas du calcaire, différents cas se présentent. Dans les reliefs représentant la barque d'Amon posé sur un socle et recevant des offrandes, le relief fut à nouveau taillé sur la surface rabaissée et repeinte. Dans d'autres cas, il semble que la surface martelée fut recouverte de plâtre et sûrement peinte. Avec le temps, ce plâtre a souvent disparu exposant la surface endommagée. Dans le cas du grès, la majorité des fragments furent regravés. La qualité de la restauration est en général de mauvaise qualité et elle témoigne d'un travail rapide.

Amon-Rê est habituellement représenté debout ou intronisé. Il est souvent impossible de déterminer la posture du dieu lorsque la figure n'est pas complètement préservée et de le distinguer de la manifestation ithyphallique. Il est certainement d'autant plus difficile

¹⁶ Voir, par exemple, NAVILLE 1896 : pl. XLVI.

¹⁷ Il est intéressant de faire remarquer que, par exemple, dans le cas de la formule « *mj R^c* », le disque solaire n'est jamais martelé.

¹⁸ SECO ÁLVAREZ ET MARTÍNEZ BABÓN 2015d.

¹⁹ FRANCO GONZÁLEZ 2018.

²⁰ "... It was wrecked, in all probability, before the age of the heretic King, for although the name of Amen-Ra is several times mentioned upon the fallen wall-blocs, etc., in only one case is erased. Here, however, the name has been rewritten, suggesting a later restoration of the temple" (WEIGALL 1906 : 122).

d'identifier le contexte originel de la scène. La figure d'Amon, notamment la couronne à double plume, est préservée à de nombreuses reprises sur les fragments en grès. INV. N° 1238 (pl.34) conserve la couleur jaune de la coiffe d'Amon et des restes de polychromie rouge qui pourraient correspondre à la peau. Le relief est assez bas, indiquant qu'il fut martelé. Néanmoins, l'oreille est bien façonnée. INV. N° 1278 (pl.34,102) ne montre que la partie supérieure de la couronne dont le bord a été marqué après que la surface martelée fût polie. L'inscription correspond à des formules habituelles que la divinité souhaite au roi : « *dj.f^cnh [snb nb (?)] / [?] 3wt-jb nb [mj R^c (?)]* ».

De même, INV. N° 1017 (pl.34,101) présente la partie supérieure de la couronne d'Amon, dont la figure était orientée vers la gauche. Il est possible de lire : « *[j]mn-R^c nb ntrw (?)²¹* ». Le nom et la figure d'Amon furent martelés mais, alors que les noms furent complètement regravés, la partie des plumes fut recouverte d'une couche de plâtre et peinte. Le relief présente à deux nombreux endroits des restes de vernis, non seulement sur les plumes appartenant à une divinité ailée, mais également sur les signes. Cela indiquerait tout de même un certain soin dans la restauration. Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre VI, ce type de vernis ne se retrouve pas sur tous les fragments en grès. La manière dont la figure ailée protectrice, ici Horus de Béhédet, est disposée, indique qu'elle arborait des ailes déployées vers chaque extrême de la paroi et qu'elle possédait en son centre un disque solaire. Amon devait être figuré symétriquement de chaque côté de la scène, orienté de manière opposée vers l'extérieur. Le roi aurait été alors placé face à la divinité aux extrêmes de la paroi. Il s'agit d'une disposition qui est typique des parois situées au fond d'une salle²². Dans ces cas, la divinité peut être intronisée ou parfois debout, et occupe toute la surface du mur. Si la figure était assise elle aurait mesuré environ 148 cm de haut. La scène aurait donc fait au moins 200 cm de haut et 300 cm de large, légèrement plus petite que celle qui existe, par exemple, à Médinet Habou²³ (pl.101).

Le relief préservé sur INV. N° 4505 (pl.35) est très similaire au précédent et l'échelle est identique. Les plumes de la couronne d'Amon et le nom du dieu furent endommagés. A nouveau, uniquement le contour de la couronne fut marqué et le reste de la surface fut recouverte de plâtre et sûrement peinte. La partie du nom d'Amon fut restaurée d'une manière très peu soignée similaire à INV. N° 1017. Bien que la polychromie ne soit pas conservée sur

²¹ Normalement cette épithète devrait être écrite avec un seul déterminatif pour « dieu » et le déterminatif de pluriel ou bien avec trois déterminatifs pour « dieu ». Pourtant, cette traduction semble la plus plausible.

²² C'est le cas, par exemple, de la scène située dans la salle dédiée au culte royal à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 91).

²³ Dans le temple d'Hatchepsout, une scène similaire est représentée sur la partie supérieure, côté interne, de la porte en granit menant à la salle de la barque (NAVILLE 1906 : pl. CXXXVIII).

ce fragment, il y a une chance que ces deux reliefs appartenissent à la même scène ou bien à une très similaire. Nous les présentons ensemble dans la reconstitution proposée (pl.101). Dans d'autres cas, la zone martelée fut également plâtrée et peinte. Sur INV. N° 14485 (pl.35), par exemple, les plumes ne présentent par contre pas de traces de martèlement.

Les noms et les épithètes d'Amon sont restaurés sur différents types de support taillés en bas-relief, dont la partie supérieure (INV. N° 1225, INV. N° 1095), ou des côtés (INV. N° 1429²⁴) de montants de portes, des piliers (INV. N° 842, INV. N° 4723), ainsi que sur certains fragments de petite taille appartenant probablement à des d'architraves (pl.34-36). Il est intéressant de remarquer que les images divines en relief en creux ne semblent pas avoir été systématiquement victime de la *damnatio* amarnienne. Cependant, l'état fragmentaire du relief ne permet pas d'obtenir un aperçu général de l'état dans laquelle se trouvait la scène suite à cette période et donc de déterminer exactement comment elle fut restaurée. Nous avons déjà vu des évidences de martelage sur des scènes de parois où une partie de la figure d'Amon est préservée. Dans le cas des noms et des épithètes du dieu, pratiquement tous les reliefs montrent des évidences de martelage et de regravure. Sur INV. N° 1132 (pl.35), qui conserve une partie du nom d'Amon-Rê avec un déterminatif de dieu en relief en creux, la surface a été clairement rabaisée et regravée. D'autres exemples sont INV. N° 1432²⁵ ou INV. N° 4465²⁶ (pl.36). Dans très peu de cas, cette *damnatio* ne fut pas effectuée. C'est le cas d'INV. N° 3040 (pl.35), un relief dont la polychromie est très bien préservée et qui appartenait à un montant de porte de petite taille dont les signes reçurent un vernis. Il aurait pu donc s'agir d'une scène appartenant à une niche ou à une salle qui n'était pas directement exposée, de là que le nom d'Amon ne fut point martelé.

Il est connu que lorsque la restauration des figures d'Amon eut lieu, celles-ci furent peintes ou bien en bleu ou bien en rouge. Souvent, les deux couleurs cohabitent dans un même temple sans ordre apparent. A l'époque ramesside, le bleu sera la couleur principalement utilisée pour la peau de cette divinité²⁷. Dans le corpus préservé du temple, la couleur rouge n'a pu être associée directement à la figure d'Amon. Une couleur bleue a été identifiée sur certaines figures ayant fait l'objet de martelage. Dans le cas d'INV. N° 943 (pl.31), mentionné dans le chapitre antérieur, il n'est pas absolument certain qu'il s'agisse

²⁴ Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

²⁵ Ce relief fut déjà publié par RICKE 1939 : pl. 1a. Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

²⁶ Dans le cas d'un autre fragment, INV. N° 1629, une partie d'une formule de souhait du dieu Amon pour le roi « *dd mdw jn Jmn [R^c...]* » ainsi que le signe « *n* » de la particule « *jn* » fut aussi martelé. De même, la déesse Ouadjyt posée sur un étendard et les formules l'accompagnant furent également martelées, alors que ce n'est normalement pas le cas sur le reste du corpus préservé.

²⁷ DOLINSKA 1990. Voir également VAN SICLEN III 1990.

d'Amon. Sur des fragments de piliers une couleur de peau bleue peut être distinguée à deux reprises, dont la figure devait sans aucun doute appartenir à Amon. D'ailleurs, INV. N° 2913 (pl.31) montre une partie de l'épaule d'une divinité avec la couleur de la peau bleue alors que sur INV. N° 3662 (pl.31), elle est rouge. Si ce dernier appartient à un pilier, il pourrait s'agir d'une divinité autre qu'Amon, car il semble que, tout au moins dans ce contexte, la couleur de la peau de celui-ci était bleue, tandis que d'autres divinités présentaient une couleur de peau rouge.

Le nom d'Amon-*Kamoutef* est en partie préservé sur un relief en creux (INV. N° 1635, pl.35) appartenant probablement à une grande inscription²⁸. Le nom du temple de Karnak *Jpet-sout*, résidence principale de la divinité et d'où Amon sort en procession, est documenté sur quelques fragments en grès. INV. N° 1195 (pl.59) est en relief en creux et semble également appartenir au même type d'inscription que le relief précédent. Nous reviendrons dans le prochain chapitre sur ces reliefs. Une autre référence au temple de Karnak apparaît sur un montant de porte²⁹.

Certains fragments conservent des parties de scènes d'offrandes devant divinité intronisée. Bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer qu'il s'agissait d'Amon, il est probable que ce fut ce dieu qui fut dans la majorité des cas représenté dans ce type de contextes³⁰. A cette époque, les autres membres de la triade thébaine, à savoir Mout et Khonsou, n'accompagnent pas habituellement Amon, comme cela sera habituel plus tard³¹. Nous avons donc décidé de présenter ces reliefs dans cette section. INV. N° 1285 (pl.34) montre un dais avec une polychromie bleue qui ne fut pas martelé, comme cela semble être généralement le cas. La divinité fait face à une pile d'offrandes. La figure devait faire environ 80 cm de haut incluant le dais et la couronne d'Amon, dans le cas que cette divinité fut celle originellement représentée (pl.102). L'échelle à laquelle elle est figurée est beaucoup plus petite si nous la comparons avec celle proposée pour INV. N° 1017 (pl.34,101). Cette scène devait probablement appartenir à un registre inférieur ou peut-être à une niche, comme les bandes horizontales rouge-noir-jaune de décoration l'indiquent. INV. N° 959 (pl.34) représente également une partie d'un dais auquel devait faire face une pile d'offrandes, dont une volaille est conservée dans la position typique que cet élément prend dans ce genre de scène.

²⁸ De nombreux autres fragments devaient également appartenir à cette inscription ou à une similaire.

²⁹ Ce fragment (INV. N° 4526) n'est pas présenté dans les planches.

³⁰ Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, par exemple, Anubis intronisé est dans sa chapelle le destinataire de la grande offrande de même qu'Hathor dans la sienne. Bien que dans ce dernier cas les offrandes sont présentées à Hathor sous sa manifestation de vache.

³¹ Au cours de la procession figurée dans la cour supérieure du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, une scène inclue les offrandes présentées à Amon intronisé, accompagné par Mout et Khonsou, mais il s'agit d'une addition post-amarnienne.

L'échelle est la même que sur le fragment antérieur, bien que les scènes soient orientées dans des directions opposées (pl.102).

Sur INV. N° 939 (pl.34), une divinité masculine est assise sur un trône. Toutefois, il n'y a pas de dais et, derrière la figure, il est possible de distinguer une partie du sceptre *was* similaire à celui qui délimite les montants latéraux de portes. D'ailleurs, cette partie du relief est surélevée par rapport à une inscription verticale qui se trouve vers la gauche et qui appartiendrait à une scène ou une inscription qui continuait vers la gauche. Cette inscription devait inclure une partie de la titulature royale de Thoutmosis III : « [...*Mn-hpr-R*'] *z3t n [ht.f dhwtj-ms...]* »³². Nous posons comme hypothèse de reconstitution que cette divinité fut placée sur un montant supérieur de porte ou plutôt sur un latéral. La figure d'Amon aurait fait alors environ 90 cm de haut. Dans le deuxième cas, d'autres divinités ou d'autres figures d'Amon auraient pu être incluses sur les deux montants de la porte (pl.101).

Finalement, certains graffitis documentés sur des éléments architecturaux non décorés en grès peuvent être connectés à Amon. INV. N° 3419 (pl.35), par exemple, montre une tête de bélier qui pourrait faire partie d'une représentation d'Amon ou même de la barque portative du dieu incisée sur un bloc appartenant à une colonne.

2. D'autres divinités

2a. Hathor (pl.36)

Plusieurs fragments de reliefs indiquent la présence d'Hathor dans le programme décoratif du temple. Cela n'est pas étonnant, compte tenu de l'importance de cette déesse à Thèbes-Ouest et de la place fondamentale qu'elle occupe dans les temples et les chapelles qui lui sont dédiées à Deir el-Bahari. L'existence d'une possible chapelle d'Hathor dans la zone sud du temple a déjà été signalée à plusieurs reprises. L'état de destruction de l'architecture dans cette zone, ainsi que les fouilles archéologiques antérieures, ont certainement rendu encore plus difficile l'attribution de reliefs à cette possible chapelle. Certains reliefs peuvent être, avec une certaine certitude, attribués à une représentation de cette divinité. Excepté INV. N° 2080 qui fut redécouvert dans le magasin de Weigall-Ricke, ils furent précisément localisés lors des fouilles modernes dans la zone de cette chapelle. Toutefois, il n'est pas possible de garantir qu'il s'agit de leur lieu d'origine.

³² Ce fragment fut déjà commenté au sujet du titre féminisé « *z3t* » dans le chapitre VII.

INV. N° 4999 préserve une partie de la coiffe hathorique avec le disque solaire et des cornes de chaque côté. L'uraeus pend du disque solaire sur le côté gauche, ce qui indique que la figure était orientée vers la gauche. Le relief semble avoir été mal taillé et pourrait correspondre à une restauration. Un élément rectangulaire qui se trouve sur la droite de la figure n'a pas été jusqu'à présent identifié. Une partie du nom ou d'une épithète de la déesse apparaît sur quatre fragments. INV. N° 419 montre sur le côté droit une partie d'une inscription faisant référence à la formule « [nbt] pt ḥnwt t3 » : « Dame/Maîtresse du ciel, maîtresse de la terre ». L'élément sur le côté gauche n'est pas clair. INV. N° 1871 présente, cette fois-ci, sur la droite une partie d'un cartouche et sur la gauche l'épithète « nbt Iwnyt », « la maîtresse de Dendera ». Trois autres fragments dont le mieux conservé est INV. N° 2080, montre le nom de la déesse « ḥwt ḥr ». Ces reliefs ne semblent pas avoir été martelés.

Ce dernier relief inclue d'autres détails qui permettraient de mieux comprendre de quelle scène il s'agissait. Au-dessus du nom d'Hathor, une partie de celui de la divinité protectrice ailée Horus de Béhédet apparaît. Alors qu'Hathor devait être orientée vers la droite, la divinité ailée était figurée soit orientée vers la gauche, soit avec les ailes déployées de part et l'autre d'une grande scène. Dans le cas de scènes de parois, cette divinité apparaît toujours protégeant du haut l'effigie royale. Si les ailes sont déployées, cela pourrait signifier que le roi se trouvait présent au milieu de deux divinités dans une scène de purification, de couronnement ou d'un autre type³³. Dans ce cas, Hathor était située sur le côté gauche du roi et une autre divinité l'était sur le côté droit. De plus, une partie de la bande verticale délimitant la scène vers la gauche est conservée. Dans les séquences de la naissance et du couronnement d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, Hathor n'apparaît que lorsqu'elle présente la reine à Amon et, dans ce cas, la divinité protectrice n'est pas présente. La disposition des éléments rappelle aussi les scènes où le roi se trouve sous la vache Hathor dans les scènes d'allaitement de la chapelle d'Hathor³⁴. La vache est dans ce cas placée sous un dais. Finalement, il pourrait également s'agir d'une scène sur pilier où Hathor se trouverait face à la figure royale. Néanmoins, comme nous le verrons dans le chapitre XIII³⁵, il semble que le nom de la divinité ailée protectrice devait être inscrit au-dessus de celle-ci, ce qui ne serait pas le cas si INV. N° 2080 appartenait bien à pilier. Il est toutefois impossible d'affirmer que tous

³³ Sur la paroi de fond de la chapelle dédiée à Anubis dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, la reine apparaissait entre Anubis et Hathor. La figure ailée est représentée avec les ailes courbées dans la partie supérieure de la paroi qui a une forme de lunette car le toit est voûté (NAVILLE 1896 : pl. XLIII). La paroi de fond du sanctuaire de la chapelle d'Hathor figure également la reine entre Hathor et Amon avec la divinité ailée aux ailes déployées les surplombant (NAVILLE 1901 : pl. CVI).

³⁴ NAVILLE 1901 : pl. CV.

³⁵ Chapitre XIII.

les piliers étaient décorés de la même manière. Pourtant, l'échelle du relief semble trop grande pour appartenir à ce type de contexte. La fragmentation du relief ne nous permet malheureusement pas de proposer une hypothèse certaine.

INV. N° 785 fut découvert dans la zone de la deuxième cour mais dans un contexte assez proche de la zone de la chapelle de la déesse. Il préserve une tête à forme hathorique avec du jaune et des détails très bien préservés avec une couleur bleue. Cela pourrait correspondre ou bien à un sistre soutenu par une figure ou bien à l'élément décoratif qui pend du cou de la déesse lorsqu'elle est représentée sous sa manifestation de vache. Dans les deux cas, il semble que le relief peut être connecté au culte hathorique.

Le dernier fragment que nous incluons (INV. N° 3199) qui pourrait être possiblement connecté avec l'existence de la chapelle d'Hathor appartient au montant gauche d'une porte. Il correspond à la colonne qui se trouvait à l'extrême droite et il conserve la forme « *ḥr(y)t tp* ». Cette forme suit une épithète d'Hathor qui apparaît constamment sur les encadrements de porte de la chapelle de Deir el-Bahari : « *mry ḥwt ḥr ḥr(y)t tp w3st* », « aimé d'Hathor, qui est à la tête de Thèbes ». Amon accompagne la déesse à plusieurs occasions dans cette chapelle, où leurs noms apparaissent séparément sur les latéraux des encadrements de portes³⁶. A une occasion, le nom d'Amon est accompagné de l'épithète, moins habituel dans ce contexte, de « *mry Jmn ḥr(y) tp t3wy nb pt* »³⁷ qui inclue la forme « *ḥr(y) tp* ». Il n'apparaît pas, à notre connaissance sur les autres portes du temple principal. Nous pourrions donc penser, si nous laissons de côté cette exception, qu'il s'agirait ici de l'épithète de la déesse et que cet encadrement de porte aurait pu se trouver dans la chapelle d'Hathor du *Héneket-Ânhk*.

2b. Anubis (pl.37)

INV. N° 1067 conserve trois colonnes d'une inscription verticale orientée vers la droite. Quelques restes de polychromie sont préservés sur le signe « *w* ». Il est possible de lire :

« ¹ [...] *ḥ3st rsj(?)* [...] / ² [*Inpw (?) tpy dw.f nb t3[-dsr]*] / ³ [...] *jjw (?)* [...] »

« ¹ [...] la terre située au sud (?) [...] / ² [Anubis (?)] sur sa montagne, seigneur de la nécropole / ³ [...] vient (?) [...] ».

³⁶ L'épithète d'Hathor « *nb(t) Jwnt* » apparaît également (BEAUX *et al.* 2012 : pl. 34, 35, 36, 40, 43). Dans ces cas-là, Amon est accompagné de l'épithète « *nb nswt t3wy* ». Il en est de même pour les épithètes « *nbt pt ḥnwt ntrw* » où Amon est suivi de « *nb nswt t3wy* » et « *nswt ntrw* ». Le nom d'Amon apparaît également suivi de « *nb pt* » lorsqu'Hathor apparaît avec l'épithète « *ḥr(y)t t3w w3st* » (*Ibid* : pl. 39, 42).

³⁷ BEAUX 2012 *et al.* : pl. 33.

Les épithètes « *tpy dw.f* » et « *nb t3-dsr* »³⁸ sont typiques d'Anubis. Ils soulignent ses liens avec les grandes nécropoles ainsi que son rôle nettement funéraire³⁹. Ce dieu pouvait recevoir un culte dans des chapelles spécifiques des Temples de Millions d'Années. C'est le cas dans le Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, où des salles lui étaient tout particulièrement consacrées⁴⁰. Le programme décoratif du complexe inférieur qui se trouve sur le côté nord du portique intermédiaire⁴¹ a été interprété par C. Desroches Noblecourt⁴² comme les ultimes métamorphoses de la reine avant sa renaissance et où elle est assimilée à Anubis⁴³. La chapelle supérieure se compose d'une niche qui donne vers le nord de la cour solaire⁴⁴. D'ailleurs, il s'agit des deux seules zones où cette divinité apparaît dans ce temple⁴⁵.

Dans le cas de ce fragment d'inscription, l'échelle semble correspondre à une longue inscription récitée par la divinité. Elle aurait pu être similaire à celle qui apparaît dans la salle hypostyle où la reine présente une grande table d'offrandes à Anubis⁴⁶. L'inscription n'est certainement pas identique mais le mot « *jjw* » pourrait correspondre à la phrase « *jjw zp 2 m htp* » suivi du nom du roi et d'autres expressions, à savoir « viens à moi, deux fois, en paix ». Nous avons déjà signalé plus haut qu'il n'existe aucun indice au niveau architectural de l'existence d'une chapelle consacrée à Anubis dans le temple de Thoutmosis III comme celle qui existait à Deir el-Bahari. Cela ne voudrait pas pour autant dire qu'une zone n'aurait pas pu lui être consacrée ou tout au moins une salle dont la signification symbolique aurait été similaire. Le nom du dieu « *jnpw* » est conservé sur un autre fragment très endommagé, INV. N° 2976. Il semblerait que le relief fut regravé, possiblement suite à la *damnatio*. Les deux fragments ne semblent pas correspondre à la même inscription.

³⁸ Le « pays sacré » est une manière de désigner la nécropole mais c'est aussi une référence spécifique à Abydos.

³⁹ ALTENMÜLLER 1975.

⁴⁰ FRANCO 1993 : 27 ; GROS DE BELER 1998 : 14-15. Cette divinité ne possédait pas de temple propre excepté dans la ville de Cynopolis située en moyenne Egypte, bien qu'aucun temple n'ait encore été identifié.

⁴¹ La cour supérieure de ce temple est délimitée au niveau du portique intermédiaire par la chapelle d'Hathor au sud et par la chapelle inférieure d'Anubis au nord. Une salle hypostyle à douze colonnes donnait accès à cette chapelle, où la reine, ainsi que Thoutmosis II et Thoutmosis III, présentent des offrandes à différents dieux, dont Anubis, Osiris, Rê, Amon et Sokaris. Une niche consacrée à Anubis se trouve sur le mur nord et une consacrée à Osiris sur le mur sud. Vers l'ouest se trouve l'accès à la chapelle à travers une succession de trois petites chambres voûtées.

⁴² 2002 : 288-289, 325-328 ; 2004 : 108-115.

⁴³ Pour le rôle et la fonction de ces chapelles, voir WITKOWSKI 1985.

⁴⁴ KARKOWSKI 2003.

⁴⁵ Cette divinité apparaît également dans le portique intermédiaire poussant le disque lunaire dans le « cycle de la naissance » d'Hatchepsout (NAVILLE 1896 : pl. LV). A ce sujet, voir également RITNER 1985.

⁴⁶ NAVILLE 1896 : pl. XXXVII.

2c. *Thot (pl.37)*

INV. N° 1291 montre une épithète de Thot « *nb Hmnw* », « Seigneur d'Hermopolis ». Sur la colonne de gauche, un signe « *b* » et une petite partie du déterminatif de rouleau de papyrus sont conservés. Ces signes appartenaient à une partie de la formule « *snb [nb]* », « toute santé ». Il est également possible de distinguer les restes d'une inscription en hiéroglyphes. Un deuxième fragment, INV. N° 3346 conserve une partie de la tête d'ibis appartenant à la divinité. Il n'est pas possible de savoir si les deux reliefs appartenaient à la même scène ou quel était leur contexte.

Thot⁴⁷, comme dieu de l'écriture et des annales, joue un rôle fondamental dans l'idéologie royale. Il est présent, souvent avec la déesse Seshat, pendant les rites de couronnement et les Jubilés *Heb Sed*. Il possède également une autorité administrative qui le place à la tête des fonctions liées avec le Trésor Royal et la réception des produits ramenés des contrées étrangères⁴⁸. Il participe avec Horus à la purification du roi lors du couronnement⁴⁹, où il peut également alors être accompagné de Weret-Hekau⁵⁰. Il est donc pas surprenant qu'il fût inclus et, sûrement à plusieurs reprises, dans le programme iconographique du temple.

2d. *Osiris (pl.37)*

Trois fragments pourraient être attribués à une scène incluant Osiris. INV. N° 14595 conserve la tête d'une figure avec une polychromie bleu-verte qui porte la couronne blanche. Il n'est pas possible de savoir si la couronne avait des plumes mais le soutien de la barbe et le commencement de celle-ci est visible. Le relief était recouvert d'une couche de vernis et la polychromie est très bien conservée.

La deuxième colonne d'INV. N° 1297 pourrait inclure une partie du nom d'Osiris avec l'épithète « *Wsjr hnty [Jmntt]* », « Osiris, qui est au-devant/préside à l'Occident ». Néanmoins, il serait également possible de lire « *[jpt] swt hnty [...]* ». Un deuxième relief inclut également le nom de ce dieu. Ces deux fragments n'appartenaient pas à la même scène car l'inscription et le visage du dieu sont orientés dans des directions opposées. De même que pour Anubis, Osiris est associé au monde funéraire et donc à la renaissance du roi dans l'au-

⁴⁷ Pour le rôle joué par cette divinité voir, entre autres, BLEEKER 1973.

⁴⁸ Voir, par exemple, PM 1972 : u3 (355) ; NAVILLE 1898 : pl. LXXVII-LXXXII ; LD : 36 (a).

⁴⁹ PM 1972 : 71.

⁵⁰ LACAU ET CHEVRIER 1977-79 : 239, §386.

delà⁵¹. Ainsi, il apparaît dans plusieurs scènes de la chapelle supérieure et inférieure de Deir el-Bahari aux côtés d'Anubis⁵². Dans le temple de Thoutmosis III, cela aurait pu être également le cas.

2e. D'autres divinités

Le nom du dieu Atoum est documenté à deux reprises, sur INV. N° 14815 et sur INV. N° 14873 (pl.37,39). Dans les deux cas, il semble qu'il s'agisse d'inscriptions de petites tailles qui accompagnaient la figure d'Atoum lors d'une procession de divinités ou bien dans une scène figurant un groupe de divinités intronisées.

INV. N° 2086 (pl.45) présente une partie d'une figure momiforme, probablement Ptah, avec des évidences de martelage et de restauration. Elle se trouve à l'intérieur d'une chapelle avec une polychromie jaune. Derrière celle-ci, une partie d'une formule d'offrande qui inclut les dons de la *Heb Sed* est préservée.

INV. N° 1881 (pl.37) présente une partie de la tête d'une divinité à tête de faucon qui porte le disque solaire et l'uraeus. Il pourrait s'agir de Montou, de Rê-Harakhte ou même de Hor-em-Akhet. La connexion ce dernier avec la royauté est évidente et il apparaît à plusieurs reprises dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. D'autres fragments appartiennent incontestablement à des piliers. Nous y reviendrons dans le chapitre XIII. Une autre divinité à tête de faucon apparaît sur INV. N° 10800-10954 (pl.38,98) et duquel il a déjà été question dans le chapitre antérieur.

Le nom ou la figure de la déesse Mout n'a pas été identifié sur des reliefs appartenant à une paroi mais elle l'est sur un pilier. INV. N° 1143 (pl.88) conserve une partie du titre « *nbw Jšrw* ».

Le dieu Khonsou sous sa forme anthropomorphique apparaît sur un fragment de pilier sur lequel nous reviendront dans le chapitre XIII. Aucune référence à ce dieu n'apparaît sur un relief de paroi. Cela pourrait s'expliquer par la conservation du matériel, mais également par le fait que cette divinité n'est pas beaucoup représentée à cette époque à Thèbes-Ouest. Toutefois, nous devons mentionner ici INV. N° 3248 (pl.39). Il s'agit d'un bloc avec des traces du plâtre qui recouvrait les parois en grès. Les éléments représentés sont incisés d'une manière peu soignée et aucune polychromie n'est conservée. Cela permettrait de supposer

⁵¹ Pour une synthèse au sujet de cette divinité voir, par exemple, WILKINSON 2000 : 118-123 ; TROY 2006.

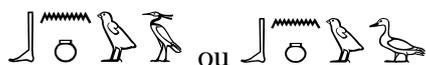
⁵² A Deir el-Bahari, il apparaît à plusieurs reprises. Sur la partie supérieure de l'entrée à une niche lui étant consacrée, Osiris est figuré portant une couronne blanche avec plumes. Les bras sont croisés de face et ils soutiennent le fléau et le sceptre *heqa* (NAVILLE 1896 : pl. XXXIV). Dans une scène de la chapelle inférieure d'Anubis, Osiris est de profil avec simplement la couronne blanche, le sceptre *was*, le *heqa* et le fléau (NAVILLE 1896 : pl. XLV).

qu'il pourrait s'agir d'un graffito recouvrant une des parois du temple. La figure est une divinité à tête de faucon portant le disque solaire avec des cornes. L'inscription qui se trouve au milieu et lui faisant face indique qu'il s'agirait de « [...] [h]nsw m W3st », « Khonsou à (de ?) Thèbes ». Vers la droite, il est possible de distinguer un éventail. Il est difficile de savoir si d'autres éléments auraient pu également être représentés. Ce relief fut certainement exécuté dans une étape postérieure à la décoration originelle du temple, sûrement de la part de prêtres.

Le relief préservé sur INV. N° 1252 (pl.38) appartient à la limite gauche d'une scène. Il est possible d'identifier une partie d'une plume qui pourrait appartenir à Maât ou au dieu Shou. Pourtant, le titre « nb pt » semble indiquer qu'il s'agirait de la deuxième option.

Un grand bloc (INV. N° 1190, pl.38) conserve une partie d'un insigne et d'une formule d'offrandes. Il pourrait s'agir du col d'utérus qui se trouve sur la tête de la déesse Meskhenet dont une partie du nom apparaissait sûrement sur la droite. Cette divinité apparait, par exemple, dans le cycle de la naissance du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁵³. Il s'agit d'une divinité associée précisément avec l'enfance et la naissance⁵⁴. La taille du fragment rend difficile l'interprétation de la scène.

INV. N° 3801 (pl.41) présente des éléments qui peuvent être intéressants bien que le contexte soit difficile à déterminer à cause de la taille du fragment. Deux figures de petite taille sont représentées orientées vers la gauche. La figure de gauche correspond à une divinité masculine debout soutenant un sceptre avec sa main droite. Il pourrait s'agir de Rê, de Rê-Horakhty, de Sokar ou peut être d'Horus. Le dieu est suivi par la figure d'un oiseau qui a pu être identifié comme le *Bénou*⁵⁵. L'élément arrondi qui le surmonte doit sûrement faire partie de son nom. La graphie du mot « bnw » peut être :



Dans la mythologie égyptienne, cet oiseau était considéré comme un être divin à plusieurs connotations. C'est un des symboles astraux et cosmogoniques les plus anciens avec

⁵³ NAVILLE 1898 : pl. LI.

⁵⁴ Pour une synthèse au sujet de cette divinité, voir entre autres WILKINSON (2003 : 152-153).

⁵⁵ À l'Ancien Empire, le *Bénou* était représenté sous l'apparence d'une bergeronnette printanière couronnée de l'*Atef*, la coiffure par excellence d'Osiris, ou bien du disque solaire (VAN DEN BROEK 1971 : pl. I, 1 ; TOLMATCHEVA 2003 : 218). À partir du Nouvel Empire, il prend l'apparence d'un héron cendré, parfois d'un héron pourpré. En de rares occurrences, il apparaît comme un homme à tête de héron vêtu de bleu ou de blanc et portant un long manteau transparent. Le héron peut être de couleur blanche ou bleue. Dans notre cas, des restes de polychromie bleue peuvent être observées. Il est normalement perché sur un arbre sacré ou sur une butte, qui est souvent représentée de manière schématique. Il apparaît sur une barque dans certaines représentations de tombes comme dans la Tombe de Sénnefer ou dans certaines scènes de temples comme, par exemple, dans une scène du Temple de Ramsès III à Médinet Habou.

une connexion particulière avec l'autre monde⁵⁶. De nombreux contextes, comme les Textes des pyramides ou le Livre des Morts, attestent de son rôle⁵⁷. La divinité à tête faucon et l'oiseau pouvaient symboliser le cycle éternel de la royauté et le dualisme inhérent à la culture et mythologie égyptiennes où Horus renaît à l'aube et remplace son père Osiris sur le trône. Il s'agit donc du cycle de renaissance solaire à laquelle le roi participe⁵⁸. Le *Bénou* était d'autant plus associé à l'arbre *Jshed*⁵⁹ et la *Heb Sed*, deux rituels fondamentaux dans l'idéologie royale. Ils étaient étroitement liés à la renaissance et le renouvellement de la fonction royale. En conséquence, le *Bénou* aurait pu être présent dans des scènes de culte royal⁶⁰. Dans notre cas, il aurait pu incarner une manifestation d'Osiris accompagné d'Horus⁶¹ ou de Rê. Il est certainement difficile d'interpréter ce fragment, mais il est sans aucun doute possible de le mettre en relation avec un contexte funéraire.

INV. N° 1241 (pl.38) est un grand bloc qui préserve une partie d'une divinité qui pourrait être Dédoun. Ce qui nous est parvenu d'une grande inscription se trouve vers la gauche : « [...h]t nb[t...] ».

Lorsque que les fragments de reliefs sont de petite taille, il est souvent difficile d'identifier des divinités particulières car les attributs que certaines d'entre elles portent sont similaires. Ce sont les noms et les épithètes qui accompagnent les dieux qui permettent le plus souvent d'identifier de laquelle il s'agit. Malheureusement, ceci n'est presque jamais le cas pour le matériel découvert dans le *Héneket-Ânkh*. Laissant de côté Amon et le disque solaire l'accompagnant dans le syncrétisme Amon-Rê, uniquement quelques figures divines ont été martelées. Nous avons vu que les épithètes appartenant à Hathor ne furent pas touchées, alors

⁵⁶ TOLMATCHEVA 2003. Comme Rê, l'oiseau *Bénou* était adoré à Héliopolis où on le trouve également associé à Atoum. Il était également associé à la crue du Nil (*Ibid*), à la résurrection et au Soleil, dont il accomplit le parcours céleste et nocturne. Il pouvait représenter le *Ba* de Rê et il pouvait le précéder dans la barque solaire. Au Moyen et Nouvel Empire il pouvait être assimilé à Osiris ressuscité. Il symbolise ainsi la mort et la renaissance, jouant d'intermédiaire entre le monde solaire et le monde des morts (TOLMATCHEVA 2003 ; LECOCQ 2005 : 217). Il est également identifié avec la planète Vénus, au cycle du temps et au renouveau (CIAMPINI 1999 : 31-40 ; TOLMATCHEVA 2003 : 524 ; LECOCQ 2005 : 221). Selon le mythe, le *Bénou* s'était créé lui-même à partir d'un feu qui consumait l'un des arbres situés dans une des enceintes du temple de Rê. D'après une autre version, il aurait jailli du cœur même d'Osiris. Il vivait sur la pierre Benben ou sur le saule sacré d'Héliopolis. Le mythe le plus répandu fait du *Bénou* un oiseau mystérieux, qui n'apparaît aux hommes à Héliopolis que tous les cinq cents ans à l'occasion de sa mort et de sa résurrection, marquant ainsi le cycle du temps. Parmi ses titres, on trouve : « celui qui est venu à l'existence par lui-même » ou « seigneur des Jubilés » (KAKOSY 1982 ; TOLMATCHEVA 2003 ; 2004 : 93-98). Pour les Grecs, il devint le Phénix (*phoinix*). Pour un aperçu sur le symbolisme de cet oiseau à des époques plus tardives, voir LECOCQ (2005).

⁵⁷ TOLMATCHEVA 2003

⁵⁸ BRIND'AMOUR 1978 : 1378 ; BELLUCCIO 1993 : 21-39.

⁵⁹ KOEMOTH 1994.

⁶⁰ TOLMATCHEVA 2003 : 525. Cet oiseau apparaît, par exemple, dans les épisodes associés au culte royal de Ramsès III à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 1963 : pl. 469).

⁶¹ L'oiseau symboliserait Osiris au soleil couchant, alors que le faucon le serait au soleil levant. Le *Livre des Morts* mentionne au chapitre 77 la « Formule pour prendre l'aspect d'un faucon d'or (Rê au matin) ».

que sur INV. N° 1333 par exemple les pieds appartenant à une déesse furent clairement regravés (pl.38).

Nous avons déjà présenté dans le chapitre précédent plusieurs fragments où le roi devait faire face à une divinité. Il est difficile dans la plupart des cas de savoir de quelle divinité il s'agissait. Plusieurs parties de jambes, de pieds et de torsos de divinités ont été identifiés en relief en creux. La plupart appartiennent à des représentations de piliers. Ces reliefs devaient majoritairement figurer Amon, mais d'autres divinités pouvaient également être présentes dans ce type de contexte. INV. N° 1311 (pl.41) qui montre la moitié inférieure d'un pagne faisait, par exemple, partie d'un pilier. Les images divines en relief en creux ne semblent pas à première vue avoir été victime de la *damnatio* amarnienne.

Sur INV. N° 943 (pl.31) où deux figures se suivent, celle de derrière fut martelée et regravée et ensuite peinte en bleue. La jambe de gauche est sûrement la jambe arrière du roi car la queue de taureau est visible. La figure le suivant n'est certainement pas Amon, car il n'est jamais représenté suivant le roi. A Médinet Habou, dans la scène de la façade où le roi est mené par Atoum et Montou vers le sanctuaire, Atoum qui est placé derrière le roi reçut également une polychromie bleue lors de la restauration du relief, de même d'ailleurs que Montou, alors que leur couleur d'origine était rouge⁶². Dans le cas de ce fragment de relief, il pourrait s'agir également d'une restauration sur une divinité autre qu'Amon.

Finalement, l'INV. N° 867 (pl.38) a été inclus dans les planches car il conserve le pagne d'une divinité avec une bonne polychromie.

3. Divinités protectrices ailées

Les figures ailées protectrices sont un des éléments les plus communs des reliefs des parois des temples⁶³. La déesse Nekhbet, sous la forme du vautour et Horus de Béhédet, sous la forme du faucon, se retrouvent dans pratiquement tous les contextes. Excepté dans certains cas spécifiques, elles apparaissent sur les montants supérieurs de portes, sur les piliers et, surtout, planant au-dessus du roi, par exemple, dans des scènes où le roi est figuré face à une divinité, présentant des offrandes. Cent-quatre-vingt fragments en grès présentent des parties de plumes. Aucune n'est complète et leur polychromie est le plus souvent endommagée. Cela rend difficile, non seulement de comprendre le contexte d'origine, mais également de savoir de quelle divinité il s'agit. Néanmoins, ces figures donnent des indications sur l'orientation

⁶² EPIGRAPHIC SURVEY, 2009 : 18, pl. 10, 11, 113. Cependant, il faut tenir compte du fait que cette paroi fut altérée à une époque tardive ou ptolémaïque. Dorénavant, l'époque où ces divinités furent peintes en bleu n'est pas claire (*Ibid* : 18).

⁶³ SHONKWILER 2012 ; 2014.

des parois. Dans certains cas, c'est la déesse Ouadjyt qui apparaît comme figure protectrice au-dessus du roi⁶⁴. De nombreux fragments conservent également une partie du signe *shen* que ces divinités ailées tiennent habituellement entre leurs pattes⁶⁵.

La figure du faucon ailé ou les noms et les épithètes d'Horus de Béhédet sont reconnaissables sur soixante-treize fragments en grès. Bien que dans la majorité des scènes de parois ou de piliers, la figure ailée est orientée vers un côté avec une partie des ailes en position horizontale et l'autre verticale, dans certains cas il est possible qu'elle apparaisse également avec les ailes déployées en position horizontale. Sur les montants de portes ou sur la partie supérieure de parois de fond de certaines chapelles, c'est toujours Horus de Béhédet qui est représenté, accompagné normalement du disque solaire placé en son centre et duquel sortent des uraei de chaque côté⁶⁶. Dans ces cas, la divinité présente ses ailes déployées dans des directions opposées et le nom est répété sur chaque côté de la scène. C'est le cas pour le fragment INV. N° 1017 (pl.34,101) qui devait correspondre à une paroi de fond d'une salle. INV. N° 1686 (pl.40) conserve la tête du faucon.

D'autres fragments incluent le disque solaire ailé : INV. N° 1884 ou INV. N° 1056 (pl.39,40). Ils devaient, d'après leurs échelles, appartenir sûrement à un montant de porte ou au toit d'une porte d'accès. Sur INV. N° 956 (pl.39), par exemple, la figure ailée est orientée vers un côté. Quelques reliefs de petite taille conservent par contre une très bonne polychromie avec des détails : INV. N° 304 (pl.39) ou INV. N° 3076 (pl.40)⁶⁷. Cette divinité est souvent uniquement désignée par la forme « *bḥdt* », comme sur les linteaux de portes. Mais elle peut également être accompagnée d'épithètes, dont les plus communs sont « *ḥr-Bḥdty ntr ʕ3 s3b šwt* » : « Horus de Béhédet, le grand dieu, celui au plumage bigarré ». Plusieurs exemples montrent des indices de martèlement et de regravure sur le nom et les épithètes, mais jamais sur les figures : INV. N° 1108 (pl.40) ou INV. N° 1008 (pl.39). Sur INV. N° 1008 l'inscription préserve des épithètes plus étendues :

« *ḥr-Bḥdty ntr ʕ3 s3b šwt pr [m ʕht]* »

« Horus de Béhédet, le grand dieu, celui au plumage bigarré, celui qui apparaît à [l'horizon] »

Certains reliefs n'ont pas été, par contre, attaqués ou bien la restauration fut très bien exécutée et elle n'est à peine visible. C'est le cas d'INV. N° 1193 (pl.40) - lequel préserve une

⁶⁴ Par exemple, dans le petit temple de Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 39).

⁶⁵ Sur certaines scènes, c'est le signe *ankh* qu'elles tiennent.

⁶⁶ Ces derniers peuvent, dans certains cas, également pendre.

⁶⁷ Certains fragments devaient sûrement faire partie de toits, d'après les tons jaunes que les reliefs conservent. Ils ne sont donc pas abordés dans cette étude.

très bonne polychromie -, d'INV. N° 851, d'INV. N° 868 (pl.39), d'INV. N° 2080 (pl.36) ou d'INV. N° 1053 (pl.44) qui correspondent à des scènes de parois. D'autres fragments appartenaient à des linteaux de portes.

Il est possible de reconnaître sur certains reliefs quelques détails de la composition de la scène d'origine. Nous avons déjà commenté le relief préservé sur INV. N° 1017 (pl.34,101). Dans le cas d'INV. N° 1108 (pl.40), le côté gauche du fragment révèle que ce relief appartenait au côté droit supérieur d'un linteau de porte, alors qu'une partie d'une scène surmontée d'une frise *kheker* commence sur la droite. Cela indiquerait que l'encadrement de porte n'était pas surmonté d'une frise et que sa décoration était au même niveau que la scène qui apparaissait vers la droite. Il n'est pas possible de savoir si une autre se trouvait également vers la gauche. Dans le petit temple de Médinet Habou, par exemple, il est possible d'observer que dans la façade principale et les vestibules, les frises surmontent toute la partie supérieure du mur, incluant les linteaux, alors que ce n'est pas le cas dans les chambres internes⁶⁸. INV. N° 868 (pl.39) correspond au montant interne d'une porte. Aucune composition n'existait tout au moins vers la droite de celui-ci, ce qui indique qu'il s'agissait d'une porte assez étroite en largeur.

Des traces de vernissage sont visibles sur certains reliefs avec une petite échelle. Ils pouvaient correspondre à des scènes de niche ou à d'autres contextes qui auraient pu présenter une échelle similaire. INV. N° 3282 (pl.40) présente sur la droite une partie de la figure ailée de Nekhbet orientée vers la gauche. Sur la droite, le nom d'Horus de Béhédet apparaît, séparé par une ligne verticale de séparation. Il appartenait à une autre figure ailée qui devait également être orientée vers la gauche. Il devait s'agir de deux scènes d'offrandes se suivant où le roi faisait face à une divinité. Des reliefs similaires n'ont pas pu être encore attribués à des scènes spécifiques. D'autres qui se trouvent à différentes échelles conservent une partie de la figure ailée avec des traces de vernis similaires. Cela permettrait de supposer que ces éléments furent vernis indépendamment de leur contexte.

Nekhbet, déesse protectrice de la Haute-Égypte, du roi et de la royauté du Sud, est associée à la déesse cobra Ouadjyt, symbole de la Basse-Égypte. Elles symbolisent donc le concept des deux terres - le nord et le sud - incarné dans le nom *Nebty* du roi. Nekhbet prend dans ces contextes l'aspect d'un vautour. Lorsqu'elle était représentée sur les parois des temples, elle pouvait parfois apparaître sous une forme anthropomorphe féminine qui porte la Couronne Blanche de Haute-Égypte. Toutefois, ce sera fondamentalement sous la forme

⁶⁸ Voir, par exemple, EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 14, 15, 17, 18.

d'un vautour étendant ses ailes protectrices qu'elle sera présente sur les scènes des temples. Il faut également tenir compte du fait que, bien que moins fréquemment, Ouadjyt peut également apparaître sous l'aspect d'un vautour, mais la tête sera celle d'un cobra⁶⁹. Vingt-huit fragments conservent des parties d'ailes appartenant à un vautour mais nous ne pouvons affirmer de laquelle des deux divinités il s'agissait. Deux fragments préservent le nom de Nekhbet qui était le plus souvent accompagné de l'épithète « *Nhbt ḥdt Nhn* » : « Nekhbet, la blanche de Nekheb ». INV. N° 1772 (pl.40), par exemple, présente des évidences de *damnatio* et de restauration. La polychromie du plumage de l'oiseau est très bien conservée sur INV. N° 15714 (pl.39).

4. Processions, manifestations et personnifications

4a. Processions de divinités

Les personnifications de divinités qui apparaissent dans certaines processions sont des figures représentées à une échelle plus petite que celles qui accompagnent le roi dans les scènes principales du temple. Ce sont des figures anthropomorphiques standardisées qui portent la perruque divine habituelle, la barbe divine à terminaison courbe et elles sont uniquement vêtues du pagne divin conventionnel. Lorsqu'elles sont debout, elles soutiennent normalement le sceptre *was* avec la main avant (droite) et le signe *ankh* dans l'autre main. Bien qu'elles ressemblent à des divinités, elles ne le sont pas réellement, car elles ne portent point d'attributs spécifiques sur leurs perruques et elles peuvent avoir des corps humains avec des têtes d'animaux. Leur rôle dépend du contexte dans lequel elles apparaissent⁷⁰. Les figures divines féminines sont souvent iconographiquement encore moins différenciables que les masculines, ce qui peut s'expliquer par des raisons de décorum ou d'esthétique⁷¹. Pour la majorité des reliefs découverts dans le *Héneket-Ānkh*, il n'est pas possible de savoir si les figures représentées étaient des personnifications ou des processions de divinités spécifiques. Dans ce dernier cas, elles devaient alors être accompagnées de leurs noms.

INV. N° 16 (pl.41) correspond à un grand bloc, déjà mentionné auparavant, qui présente une forme arrondie et où certaines traces de martelage sont encore visibles⁷². Le mur auquel il appartenait était assez épais, d'au moins 0.70 m d'épaisseur, la profondeur maximum jusqu'à

⁶⁹ SHONKWILER 2014.

⁷⁰ BAINES 1985b : 38.

⁷¹ BAINES 1990.

⁷² Il fut sans doute destiné à une base de colonne ou de pilier, mais il fut finalement abandonné probablement à cause de la rupture de la pierre.

présent connue pour un relief de paroi dans le temple. La scène devait se composer de deux registres. Du registre supérieur, nous conservons la partie inférieure deux figures debout, jambes et pieds joints reposant sur une ligne horizontale, et probablement une partie d'une troisième figure vers la gauche. Vers la droite, il est possible de distinguer un élément vertical. Il s'agit d'une procession de divinités, certainement de génies funéraires. Une scène similaire existe dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari où quatre figures momiformes sont orientées vers la gauche comme c'est le cas sur INV. N° 16, et quatre autres le sont vers la droite⁷³. Nous ne pouvons pas savoir si c'était également le cas pour ce relief. La scène de Deir el-Bahari est représentée sur un mur de la petite salle située vers l'est qui s'ouvre vers le vestibule situé au sud de la cour supérieure. Elle doit donc être mis en relation avec le caractère royal et funéraire que possédait la suite de salles situées dans le côté sud de cet édifice⁷⁴. Ce registre supérieur est séparé de l'inférieur par une bande horizontale, ce qui indique qu'il s'agit de deux scènes distinctes. La tête d'un canidé, probablement un étendard Oup-ouaout, se trouve sur le côté droit du registre inférieur (pl.105).

INV. N° 2073 (pl.41) montre deux figures se suivant et qui conservent une partie du torse et les bras. Il est probable qu'elles soutiennent de leur main avant (droite) un sceptre *was* et de leur main arrière (gauche) un signe *ankh*. Les bras des deux figures présentent des traces de polychromie jaune. Ce fait ainsi que la disposition des jambes et la forme de la poitrine indiqueraient des figurations de déesses. La figure de gauche conserve également de la couleur rose-rouge sur la partie supérieure de la robe. Ce relief devait faire partie d'une grande scène de procession de divinités où la figure devait faire environ 68 cm de haut (pl.103). Un autre fragment, INV. N° 1957 (pl.41), montre une divinité féminine représentée à une échelle plus grande qui donne une figure d'environ 94 cm de haut (pl.105). Ces reliefs ne pouvaient donc pas appartenir à la même scène. Elles ne furent pas martelées.

Sur un autre groupe de fragments, des divinités sont figurées à une échelle similaire à INV. N° 2073, mais cette fois-ci elles furent martelées et regravées. INV. N° 14590 (pl.42) montre à nouveau une divinité orientée vers la gauche à la poitrine proéminente, ce qui signalerait un individu féminin. Des traces de polychromie rouge sur le torse indiqueraient qu'elle revêtait une robe rouge. Elle porte également une perruque. Une deuxième figure tenait un sceptre et la suivait. Celle qui est mieux conservée devait donc aussi soutenir un

⁷³ NAVILLE 1906 : 5, pl. CXXVII.

⁷⁴ Ce genre de figures apparaît également, par exemple, dans les épisodes connectés au culte funéraire de Ramsès III à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 1963 : pl.474).

sceptre. Ces deux figures pourraient donc faire partie d'une procession de divinités différentes. D'autres fragments devaient appartenir à la même scène ou à une autre similaire. Le cartouche de naissance ou de couronnement du roi se trouve entre le corps et le sceptre. Sur INV. N° 1237 (pl.42), il semble qu'une divinité féminine - car la main est jaune - est suivie d'une divinité masculine avec la main rouge. La main gauche porte le signe *ankh* et la droite, un sceptre. Le nom en cartouche correspond à celui de naissance du roi. INV. N° 4724 (pl.42) montre une scène semblable. Cette fois-ci, par contre, l'orientation est différente. Le nom dans le cartouche est celui d'intronisation et le bras droit soutenant le signe *ankh* est placé le long du corps. D'autres fragments à la même échelle sont : INV. N° 14541, INV. N° 713 (pl.41), INV. N° 1057 (pl.17), INV. N° 916 (pl.42). Nous avons proposé une reconstitution de ces figures de divinités où des figures masculines et féminines devaient s'alterner. Elles faisaient approximativement 68 cm de haut (pl.103).

Nous incluons ici deux reliefs très bien préservés (INV. N° 1060 et INV. N° 2067, pl.42) mais qui sont difficiles à interpréter. Ils présentent des figures intronisées avec la peau rouge et le pagne court. Il pourrait ou bien s'agir de divinités ou bien de figures royales. Il faut remarquer qu'elles ne furent pas martelées. Des scènes où figurent une série de divinités assises sont un type qui se retrouve habituellement dans les temples égyptiens. Elles représentent souvent les dieux de l'Ennéade à laquelle un événement est annoncé ou bien en présence de laquelle une cérémonie se déroule. Pourtant, elles sont généralement momiformes. Il serait plus logique qu'il s'agisse de figures royales. Toutefois, elles ne possèdent pas la typique queue de taureau, laquelle devrait d'ailleurs également apparaître dans le cas de divinités qui ne sont pas momiformes.

4b. Processions de figures de fécondité ou de nomes (pl.43, 104)

Plusieurs fragments de relief pourraient correspondre à une ou plusieurs scènes incluant des figures de fécondité⁷⁵. Il s'agit d'une catégorie spécifique de personnification attestée de la IV^e dynastie à la période romaine que J. Baines inclut dans le groupe de porteurs d'offrandes. Ce type d'éléments apparaît d'ailleurs principalement dans les scènes des temples⁷⁶. Deux groupes sont proposés d'après l'échelle et la disposition des éléments. Toutes les figures sont orientées dans la même direction.

Le premier groupe est composé de quatre fragments. Du premier relief, INV. N° 492, nous pouvons distinguer la partie avant du corps placé de profil avec une polychromie rouge.

⁷⁵ Souvent aussi désignés comme « Nile figure ».

⁷⁶ BAINES 1985b : 83.

Les deux bras sont superposés, les avant-bras repliés à quatre-vingt-dix degrés et tendus vers l'avant. Bien que très détérioré, la figure semble soutenir un plateau d'offrandes. La forme du ventre est typique des figures de fécondité composé de deux plis et de longs seins pendants⁷⁷. Cette position en profile des épaules est caractéristique de l'Ancien Empire, et lorsqu'elle est utilisée à des époques postérieures, elle peut être considérée comme archaïsante⁷⁸. Ce sera au Moyen Empire qu'un type moins en profil et qui montre les épaules presque frontalement sera adoptée⁷⁹.

Trois reliefs correspondent probablement à ce groupe : INV. N° 1194, INV. N° 1239 et INV. N° 14474. Les deux premiers conservent cette fois-ci la partie finale du bras de la figure. Elle porte un plateau d'offrandes composé, comme cela devait être également le cas dans l'INV. N° 492, de deux vases-*hes* à chaque extrême et d'un pain en son milieu, ce dernier traversé par un sceptre *was*. Un signe *ankh* devait être accroché à l'avant-bras en arrière et en avant du sceptre⁸⁰. Il est intéressant de remarquer que sur une table d'offrandes provenant du temple, une figure féminine porte un plateau avec trois vases-*hes*, un sceptre *was* et seulement deux cordes desquelles pend un signe *ankh*⁸¹. La disposition de l'élément placé vers la gauche du *was* sur INV. N° 492 pourrait indiquer que la corde à laquelle le symbole *ankh* était accroché passait par un symbole *shen*. Particulièrement grâce à la bonne polychromie conservée sur le fragment INV. N° 1239, nous savons que la couleur des vases-*hes* était rouge et le pain noir. De plus, la figure porte un bracelet au poignet. Ce sont des éléments qui commencent à apparaître à partir du Nouvel Empire⁸². Il présente un rebord et des lignes horizontales intérieures blanches sur un fond bleu. Le plateau d'offrandes conserve des traces de polychromie vertes et trois bandes jaunes, une à chaque extrême et une au milieu. La majorité des figures de fécondité, à part celles qui composent le *sema-tawy*, portent un plateau avec une variété d'offrandes ou les symboles hiéroglyphiques qui les représentent⁸³. Le plateau simple correspond au signe « *hṯp* » qui signifie précisément « offrandes ». Hormis quelques exceptions, à partir de la fin de l'Ancien Empire, le type de plateau d'offrandes qui

⁷⁷ Pour un état de la question et une description des figures de fécondité, voir Baines 1985b : 93-98.

⁷⁸ BAINES 1985b.

⁷⁹ BAINES 1985b : 98.

⁸⁰ Les deux options sont possibles (BAINES 1985b : 105), bien que les parallèles à Deir el-Bahari en incluent trois.

⁸¹ WEIGAL 1906 : 129, n° 6.

⁸² BAINES 1985b : 95.

⁸³ BAINES 1985b : 103. Certaines figures peuvent également porter des vases de libations desquels de l'eau est versée, ou bien tenir des tiges de plantes (*Ibid* : 103).

apparaît sur ces fragments est le plus commun et il est porté par des figures masculines comme féminines⁸⁴.

Un parallèle proche se trouve dans les scènes placées au long des murs nord et sud de la chapelle des offrandes d'Hatchepsout à Deir el-Bahari qui figure le roi assis sur son trône devant une table d'offrandes. La partie inférieure du trône est décorée avec deux figures de fécondité nouant les plantes héraldiques autour du *sema-tawy*, et vers lesquelles avancent une file de trois autres figures de fécondité dans la même attitude que celle des fragments de ce premier groupe. L'orientation est d'ailleurs la même que la scène représentée sur le mur sud de la chapelle⁸⁵. Quant à INV. N° 1194, alors que tous les autres reliefs conservent de la polychromie rouge sur la main, celui-ci présente des traces de bleu. La couleur de la peau rouge prédomine pendant les périodes les plus anciennes et elle est remplacée par des couleurs symboliques à l'époque tardive, dont la couleur bleue est la plus importante, mais également le vert⁸⁶.

Le deuxième groupe est composé d'INV. N° 1447, d'INV. N° 1488, d'INV. N° 14161, d'INV. N° 14302, d'INV. N° 14660, d'INV. N° 105 et probablement également d'INV. N° 301 et d'INV. N° 1335. Ils auraient pu appartenir à la même procession. Bien que la position des bras ne puisse être assurée à cause de l'état du matériel, il semble que la posture était la même que pour le premier groupe. Les processions de nomes et de figures de fécondité représentées dans le vestibule sud menant à la salle d'offrandes d'Hatchepsout⁸⁷ montrent, au contraire, une posture plus conforme à la norme égyptienne où le torse est vu de face alors que la tête et la partie inférieure du corps sont vues de profil. Dans ce cas, l'avant-bras gauche, plié vers l'avant à quatre-vingt-dix degrés, soutient le plateau d'offrandes caractéristique précédemment décrit, alors que le bras droit également replié de la même manière soutient le bout du côté arrière du plateau. Par contre, comme à Deir el-Bahari et d'autres scènes de ce type, sur les reliefs du *Héneket-Ânkh*, une inscription verticale fait face aux figures et contient des formules d'offrandes assez communes.

Il existe trois postures basiques connues pour les figures de fécondité, à savoir debout ou avançant, agenouillées avec les pieds en flexion ou accroupies avec les pieds étendus. Elles sont occasionnellement assises sur un trône dans le cas de figures en solitaire. La première

⁸⁴ BAINES 1985b : 103-105. La signification exacte de ces offrandes n'est pas vraiment claire, voir *Ibid* : 107. Pendant les règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III, ce type iconographique sera la norme. Ce sera pendant le règne d'Amenhotep II que pour la première fois d'autres types d'offrandes apparaissent (*Ibid* : 108-110).

⁸⁵ NAVILLE 1901 : pl. CX.

⁸⁶ BAINES 1985b : 110.

⁸⁷ NAVILLE 1906 : pl. CXXXVIII.

pose est celle qui est le plus souvent représentée. Le motif principal de ce choix semble plutôt être connecté à l'espace qui était disponible dans la composition générale de la scène qu'à un aspect iconographique⁸⁸. En conséquence, nous ne pouvons pas être absolument sûrs de cet aspect pour le premier groupe. Cependant, dans le cas du deuxième groupe, le grand bloc INV. N° 1488 nous révèle que la figure devait être agenouillée. Elle était représentée sur la partie inférieure d'une scène, bien que la bande horizontale inférieure soit endommagée. Elle conserve un peu de polychromie rouge et il est possible de distinguer la fin d'un sceptre *was*. Derrière la figure agenouillée, se trouve la partie finale d'une inscription verticale orientée dans la même direction et séparée par une ligne verticale. Elle était récitée par une autre figure qui se trouvait derrière. Un proche parallèle datant du règne de Thoutmosis III provient des soubassements de la cour du VI^e pylône. L'inscription préservée devait être semblable à celle qui apparaît devant une des figures sur le mur ouest de la cour sud⁸⁹. Il est possible de reconstituer la phrase comme : « [*dd mdw jn.n.j n.k dḥw nb ḥtp k3.*] *k ḥr bw nfr* » : « [Paroles dites : Je t'ai apporté toute nourriture pour que] ton [*Ka*] soit satisfait... ».

Grâce aux reliefs appartenant à ce groupe, il est possible de déterminer qu'une inscription verticale séparée par une ligne verticale fait face à chaque figure agenouillée. Il est habituel de trouver des textes accompagnant les figures de fécondité. Ces textes peuvent inclure des dons abstraits telle « vie, pouvoir et santé » ou « toute chose bonne et pure »⁹⁰. Sur INV. N° 14161, mieux préservé, il est possible de lire « [*dd mdw dj.n n.t ḥt nbt nfr.t*] *w^cb.t ḥtp* » : « paroles dites, je t'ai donné toute chose bonne et pure ». INV. N° 14302 conserve, cette-fois ci, uniquement un probable signe « *ḥtp* » (offrande). INV. N° 11660 montre clairement que ces figures de fécondité se suivaient les unes après les autres.

Ainsi nous pouvons conclure, comme c'est le cas par exemple dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, qu'au moins deux groupes différents appartenant à deux contextes distincts devaient exister, en nous basant sur leurs différences iconographiques et leur taille. Le premier groupe auquel devaient appartenir INV. N° 492, INV. N° 1194, INV. N° 1239 et INV. N° 14474 aurait pu être similaire à celle que nous retrouvons dans la chapelle des offrandes d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Il est malheureusement impossible de l'affirmer. Cependant, il s'agissait probablement de figures représentées debout. Il est intéressant de remarquer que, comme l'indiqua A. Ćwiek⁹¹, la scène incluant des figures de fécondité à Deir

⁸⁸ BAINES 1985b : 101-103.

⁸⁹ PM II : 95 (274) ; BARGUET 1962 : 126 ; BISTON-MOULIN *et al.* 2016 : KIU 4984.

⁹⁰ BAINES 1985b : 105.

⁹¹ ĆWIEK 2014 : 84, n. 133.

el-Bahari pourrait être un rappel à Pépi II⁹², dont les figures sont presque une copie exacte. Ceci pourrait être une piste pour penser que ce type iconographique spécifique fut repris pour la scène du même genre qui devait sans aucun doute également exister dans le *Héneket-Ânkh*. Des doutes persistent quant à l'INV. N° 1194, non seulement à cause de la couleur de la peau de la figure mais également par l'absence d'inscription. Cela pourrait également signifier que ce relief appartenait à un contexte iconographique différent.

Il est clair que le deuxième groupe décrit devait appartenir à une procession de figures de divinités ou de nomes. Au contraire de celles qui apparaissent dans le vestibule menant aux chapelles des offrandes à Deir el-Bahari, il semble que ces figures étaient représentées agenouillées⁹³. Elles sont, par exemple, similaires à celles des soubassements de la cour du VI^e pylône à Karnak mentionnée auparavant. Nous pourrions supposer que dans le *Héneket-Ânkh*, cette procession aurait pu également être située dans le vestibule avec colonnes menant aux salles situées au sud du sanctuaire. L'hypothèse de reconstitution des figures a également permis de confirmer que deux groupes auraient existé. Le premier incluait des figures debout ou assises. Dans le premier cas, elles auraient fait environ 75 cm de haut. Le deuxième aurait pu présenter des figures probablement agenouillées et elles auraient fait environ 40 cm de haut (pl.104).

4c. Autres

Nous avons déjà signalé dans le chapitre VII des fragments incluant le *Ka* royal. A ceux-ci s'ajoute INV. N° 1058 (pl.44,111,112), en relief en creux, qui conserve un avant-bras dont la main tient ce qui pourrait être la partie inférieure d'une plume. Il pourrait s'agir d'une représentation du *Ka* royal placé derrière la figure du roi. Le fait qu'il soit en relief en creux est particulièrement intéressant, car cela offre un indice du type de scènes qui était représenté dans les parties exposées au soleil du temple. Nous y reviendrons plus loin. Souvent, cette figure anthropomorphe est remplacée par une personnification composée d'un étendard à mains humaines qui tient le symbole *ankh* et qui porte sur la partie supérieure le nom d'Horus dans le *serekh*⁹⁴.

L'étendard Oup-ouaout est documenté sur onze fragments, dont nous en avons mentionné deux dans le chapitre antérieur, INV. N° 865 et INV. N° 1103 (pl.32). Ces deux fragments sont connectés à des scènes qui incluaient un pavillon. D'autres exemples

⁹² JEQUIER 1938 : pl. 61.

⁹³ Au sujet de ces processions, voir particulièrement BIALOSTOCKA 2014.

⁹⁴ MYSLIWIEC 1985 : 10.

intéressants sont INV. N° 1053 et INV. N° 1773 (pl.44). Finalement, un fragment en relief en creux préserve également une partie du nom de cette divinité. Elle doit correspondre à une grande scène en relief en creux⁹⁵.

Cet étendard accompagne normalement la représentation du souverain dans des contextes clairement royaux et peut être accompagné de l'étendard *Chons*, posés sur le même étendard ou séparés. Il est accompagné de l'inscription suivante ou d'une variante similaire :

« *wꜣ wꜣwt šm ꜥwy šhm tꜣwy dj.fꜥnh wꜣs dd nb snb nb mj Rꜥ* »

« Oup-ouaout de Haute Egypte, le pouvoir des Deux Terres, il donne toute vie, pouvoir et stabilité, toute santé, comme Rê »

Oudjyt apparaît habituellement en tant que divinité sous la forme d'un cobra posé sur un panier « *nb* » – ou sur un bouquet de papyrus – où elle est accompagnée des formules « *dj ꜥnh snb wꜣs* » qui se situent de chaque côté du bâton de l'étendard. Elle apparaît dans de nombreuses scènes de temples orientée dans la même direction que la divinité principale figurée dans la scène. Nekhbet peut également être représentée sur ce type d'étendard⁹⁶, mais elle apparaît moins souvent. Ainsi, lorsque la figure de la divinité n'est pas préservée, nous ne pouvons pas absolument écarter la possibilité qu'il s'agisse de Nekhbet. Le bâton de l'étendard était vert et le socle sur lequel le panier reposait était rouge. La divinité avait une couleur jaune, comme il est possible de voir sur certains fragments. INV. N° 1566 (pl.44) est intéressant car il conserve une partie de la formule « *[dd mdw jn] dj.s [ꜥnh] dd [wꜣs snb nb]* ». Il s'agit d'une grande scène où une divinité féminine devait être incluse. Le fragment a été retrouvé dans la zone de la possible chapelle d'Hathor. Cela permettrait de penser qu'Hathor était la déesse qui se trouvait directement face au roi dans ce contexte. A Deir el-Bahari et à Médinet Habou, ces figures ont souvent été martelées et restaurées. Cela semble être le cas, par exemple, sur INV. N° 4664 et sur INV. N° 2119 (pl.17) – déjà mentionnés dans le chapitre VII – mais pas sur INV. N° 1566.

5. Scènes avec Iunmutef

La figure d'Iunmutef est partiellement conservé sur plusieurs fragments, bien qu'aucune représentation ne soit complète. La fonction attribuée à ce personnage a fait l'objet de débats, mais il semble assez bien établi qu'il joua le rôle de médiateur entre le roi et les dieux. Il est

⁹⁵ Ce relief n'est pas présenté dans les planches.

⁹⁶ Elle n'apparaît pas à Médinet Habou, mais si dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1896 : pl. XXXV).

présent dans des contextes à caractère nettement royal⁹⁷, à savoir des scènes d'offrandes ou des rituels royaux.

INV. N° 60 (pl.44), un fragment d'assez grande taille, correspond au coin d'une paroi dont seulement un côté est préservé et qui conserve la partie gauche d'une scène. L'autre côté montre des traces de martèlement qui fut effectué lorsque le pillage des blocs en pierre du temple eut lieu. La polychromie est partiellement conservée, particulièrement bonne dans le cas du jaune à l'intérieur du cartouche. La scène est limitée sur le côté par une bordure latérale et sur la partie supérieure par la frise *kheker* de type pointé, une bordure horizontale ainsi que le signe *pet* comme élément symbolique qui se retrouve habituellement sur la partie supérieure des scènes. Trois colonnes d'inscription verticales sont orientées vers la droite, dont la troisième ne conserve que le signe « *b* » dans la partie inférieure. Il est possible de lire :



« ¹ [*h̄tp dj (?)*] [*G*]*b* /² [...] *sn* 1000 *m t h̄nkt* 1000 *m k3 3pdw* /³ *n k3 nswt Mn-h̄pr-R^c w^cb sp 2* »

« ¹ [Une offrande (?) que les dieux ... (?) et *G*] *eb* [donnent (?)] /² [...] ? en 1000 cruches de bière et de pain et 1000 de bétail et de volailles /³ pour le *Ka* du roi de Haute et de Basse Egypte Menkheperre, doublement purifié ».

La tête d'Iunmutef apparaît sur la partie inférieure du fragment. La figure est orientée vers la droite comme l'inscription. Elle préserve en grande partie la natte ainsi que la barbiche courte et carrée. Ce relief appartenait probablement à une scène dans laquelle Iunmutef présente une offrande au roi qui lui faisait face assis sur son trône. Dans notre cas uniquement la partie finale de l'inscription qui se trouvait au-dessus d'Iunmutef est préservée. Dans ce genre de scènes, celui-ci présente habituellement un bras tombant sur le côté, alors que l'autre est figuré dans la pose de récitation. Une table d'offrandes ainsi que des piles d'offrandes devaient se trouver entre la figure royale intronisée et Iunmutef et au-dessus de celles-ci une liste d'offrandes. La scène devait être disposée d'une manière similaire à la double représentation du petit temple de Médinet Habou. Néanmoins, elle ressemble surtout quant à l'échelle et au fait que la frise surmontant la scène soit composée du *kheker* pointé jaune, à des représentations de niches telles que nous les retrouvons à de nombreuses reprises dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁹⁸ (pl.108). Dans cette scène, la formule d'offrande est accomplie au nom du dieu Geb, comme cela est le cas aussi dans les inscriptions que nous

⁹⁷ Pour le rôle d'Iunmutef, voir RUMMEL 2010.

⁹⁸ Nous reviendrons sur ce fragment dans le chapitre X.

retrouvons dans la salle des offrandes d'Hatchepsout⁹⁹. La forme « [...]sn » pourrait peut-être correspondre à un pronom pluriel. Dans ce cas, plusieurs divinités auraient pu participer au rituel en plus de Geb.

INV. N° 954 (pl.44), dont le relief et la polychromie sont assez bien préservés, présente sur le côté gauche Iunmutef orienté vers la droite. Il tient avec ses deux mains un pan de la peau d'une panthère qu'il revêt. La partie supérieure de ce personnage est conservé sur INV. N° 1051 (pl.44)¹⁰⁰. Une ligne verticale, probablement un étendard ou bien une ligne de séparation, et une colonne verticale d'inscription se trouvent face à lui. Il est possible de lire : « *wnn.f hnt [nt k3w ʿnhw nbw]* ». Comme nous l'avons vu dans le chapitre VII, il s'agit d'un type d'inscription qui se retrouve habituellement derrière la figure royale dans des contextes à caractère royal. Le roi devait donc sûrement se trouver devant Iunmutef.

Sur INV. N° 1288 (pl.44), nous retrouvons le torse et les deux bras retombant à chaque côté d'Iunmutef qui est orienté vers la gauche. La polychromie et les détails de la peau de panthère sont très bien préservés. Devant la figure, une ligne verticale devait certainement appartenir à un étendard. Ce qui est particulièrement intéressant dans ce relief, c'est qu'il est possible de distinguer en arrière de cette figure des marches qui faisaient probablement partie de la base d'un dais. Celui sur lequel le roi ou une divinité sont représentés intronisés, ne présentent normalement pas de marches. Elles apparaissent uniquement dans des contextes rituels spécifiques. C'est le cas, par exemple, dans les scènes de la *Heb Sed* de Niouserrê provenant de son temple solaire à Abou Gourob¹⁰¹ ou des reliefs d'Osorkon à Boubastis¹⁰². Un étendard devait se trouver devant Iunmutef, probablement Oupouaout.

Il aurait pu donc s'agir d'une scène où une figure royale, peut-être vêtue avec le manteau de la *Heb Sed*, était assise sur un trône (pl.105). Nous ne savons pas quelle couronne le roi portait. La Couronne Blanche a été reconstituée comme exemple dans l'hypothèse de reconstruction proposée. Cette scène aurait pu donc faire partie d'une série d'épisodes connectés avec le rituel de la *Heb Sed*. A l'*Akh-menou*, Thoutmosis III est au moins à deux reprises représenté d'une manière similaire¹⁰³. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agissait ici d'un pavillon simple ou double. Dans les reliefs de l'*Akh-menou* et d'Osorkon, il est toujours simple. Par contre, la forme doublée apparaît souvent dans le temple de Niouserrê, même dans

⁹⁹ NAVILLE 1901 : pl. CIX-CX. Ce n'est pas le cas par contre dans les scènes du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 86-89).

¹⁰⁰ Les deux fragments sont présentés ensemble dans la planche.

¹⁰¹ BISSING ET KEES 1928 : pl. 16, 10.23, 10.24.

¹⁰² KURASZKIEWICZ 1996. Voir également UPHILL 1965.

¹⁰³ LD III, Pl. 36 [b].

les cas où l'un des deux pavillons est vide, dans le but de mettre l'accent sur les cérémonies qui se déroulent en Haute ou en Basse Egypte. Nous avons déjà mentionné d'autres reliefs de ce type dans la partie dédiée aux fragments conservant une partie de la figure royale (INV. N° 1758 et INV. N° 1352, pl.33). L'échelle d'Iunmutef sur INV. N° 1288 devait donner une figure d'environ 51 cm de haut. Elle est donc plus grande que celle qui est utilisée sur INV. N° 1758 et INV. N° 1352 (pl.100).

6. Fragments d'inscriptions et de formules associées aux figures de divinités (pl. 36,45)

Les inscriptions verticales sur parois accompagnant les figures de divinités sont celles qui se retrouvent habituellement dans les temples de toutes les époques. Il s'agit de formules stéréotypées dont le contexte est généralement impossible à identifier lorsque les reliefs sont trop petits. De nombreux fragments présentent quelques restes d'inscriptions correspondant à celle dites par les divinités et où sont énumérés les dons que celles-ci font au roi. Le nom de la divinité est souvent perdu. Cependant, il doit certainement s'agir dans la plupart des cas du dieu Amon, ou bien d'une autre divinité communément représentée à cette époque, comme Hathor ou Thot. Nous allons présenter ici quelques exemples, car l'information que ces reliefs peuvent nous apporter est en générale moindre.

La formule typique introduisant les discours des divinités se retrouve à plusieurs reprises. Un des reliefs les mieux préservé est INV. N° 4465 (pl.36). Il montre vers la gauche trois colonnes d'inscriptions et, vers la droite, la partie supérieure d'une pile d'offrandes, dont deux jarres avec une polychromie rouge et une laitue sont conservées. L'inscription inclut les dons que la divinité, dans ce cas Amon-Rê, offre au roi. Elle devait donc être orientée vers la droite comme l'est l'inscription. La figure royale devait se trouver de l'autre côté de la pile d'offrandes présentée à Amon et elle était donc orientée vers la gauche. Le nom d'Amon fut martelé et regravé de même que l'épithète « *nb [nswt]* ». Il est possible de lire :

« ¹ *dd mdw di.n.(i) n.[k] [...]* / ² *dd mdw jn {n}.k (?) [...]* / ³ *J[m]n-R^c nb [nswt]* ».

« ¹ Paroles dites : je t'ai donné [...] / ² Paroles dites : je t'ai donné (?) [...] / ³ Amon-Rê, seigneur des trônes »

D'autres formules typique telles « *dj.f^cnh nb dd w3s nb snb nb 3wt-jb nb* » et ses variantes – qui peuvent se retrouver séparément – apparaissent à de nombreuses reprises. D'autres phrases ont également été documentées. INV. N° 737 présente le don de la royauté : « *[di.]n(j) n.k nswt* », « je t'ai donné la royauté ». Il correspond au coin gauche d'une scène où la divinité, probablement Amon-Rê, était orientée vers la droite et se trouvait en face du roi.

Ce don est à nouveau présent sur une scène à une échelle plus grande. Il s'agit d'INV. N° 923 où l'inscription est orientée vers la gauche. Elle devait être placée probablement sur la partie supérieure de la scène. Deux colonnes sont conservées :

« ¹ [*dd mdw dj.n.j n.k*] *h3st nb* [...] / ² [*dd mdw dj.n.j n.k*] *nswyt t3wy [rnpwt n hḥ (?)]* »,
« ¹ [Paroles dites : je te donne] toute terre étrangère [...] / ² [Paroles dites : je te donne] la royauté des deux terres [et les années d'éternité (?)] ».

INV. N° 1094 correspond à une grande scène avec inscription qui conserve deux colonnes orientées vers la droite avec une bonne polychromie. La colonne de droite préserve le mot « *dt* » et doit donc correspondre à la fin d'une phrase qui continuait vers la droite. Elle se trouvait au-dessus d'une divinité, dont nous pouvons en distinguer une partie sur le côté inférieur. Il pourrait s'agir de la couronne d'Amon, car l'élément en question présente une couleur blanche et quelques traces de lignes rouges. La colonne de gauche finit plus haut que celle de droite et elle devait continuer vers la gauche. Il est possible d'identifier « [...] *psš.tj* [...] ». Il pourrait s'agir du verbe « *psš* » signifiant « diviser, partager ». Cependant, dans ce cas, le duel pourrait signaler qu'il s'agit du mot « part ». Celui-ci faisait en particulier référence à la part qui correspondait à Horus et Seth dans le partage de l'Égypte¹⁰⁴, à savoir « je t'ai donné la portion des deux seigneurs ». Dans ce contexte, il pourrait s'agir d'un don qu'une divinité fait au roi en tant qu'héritier du territoire de l'Égypte¹⁰⁵.

Pour finir, INV. N° 4662 est particulièrement intéressant car l'inscription conserve deux colonnes de grande taille dont l'inscription est orientée vers la droite. Il est possible de lire : « ¹[...] *bs* [...] / ² [...] [*dj.f ʿnh nb dd w3s nb*] »¹⁰⁶. La colonne de gauche s'arrête plus haut que celle de droite, ce qui pourrait indiquer qu'il est question de deux phrases différentes. Ce verbe se retrouve dans des scènes où le roi est introduit par une divinité dans un sanctuaire ou une chapelle. Dans le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou, il est utilisé dans la façade du sanctuaire lors de la scène où Atoum et Montou introduisent le roi à l'intérieur du

¹⁰⁴ WB I : 554.

¹⁰⁵ Sur le côté ouest de la porte en granit du VII^e pylône de Karnak, nous retrouvons la phrase : « *di.n(j) n.k nst Gb j3t tm psš.tj m ʿnh w3s* » (Urk. IV : 560, 10 ; 564, 6). Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el Bahari, on trouve un exemple dans l'inscription accompagnant la scène de présentation de la reine-enfant aux divinités du Sud et du Nord (NAVILLE 1898 : pl. LVI), où il est possible de lire « *psšt hr* », « la part d'Horus ». Le duel est cependant rarement documenté (WB I : 554), forme qui n'apparaît d'ailleurs pas dans les parallèles ici présentés. Il apparaît à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 25), mais sous la forme du redoublement du déterminatif du faucon.

¹⁰⁶ Le verbe « *bsj* », « émerger, introduire, initier » peut s'écrire avec le phonème  ou . A Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 11), à la Chapelle Rouge ou dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1896 : pl. XXXIII), c'est la première variante qui est employée. La deuxième variante aurait pu être introduite plus tard, car elle apparaît dans la chapelle de calcite d'Amenhotep II à Karnak (VAN SICLEN III 1986 : 23-24, pl. 44).

sanctuaire¹⁰⁷. A Deir el-Bahari, Anubis mène Hatchepsout vers la chapelle inférieure¹⁰⁸. Une scène similaire aurait eu parfaitement sa place dans le programme iconographique du *Héneket-Ânkh*, s'agissant d'un type qui se retrouve habituellement sur les parois externes proches de zones d'entrées aux parties internes du sanctuaire proprement dit. Il pourrait s'agir du sanctuaire d'Amon, mais également de la chapelle d'Hathor ou d'une autre zone. La colonne de gauche correspond à une partie d'une formule d'offrandes récitée par la divinité qui accompagnait le roi. Il n'est pas possible de savoir si une autre divinité se trouvait derrière la figure royale. Nous mentionnons à nouveau ici INV. N° 2086 qui pourrait figurer le dieu Ptah à l'intérieur d'une chapelle et qui souhaitait des *Heb Sed* au roi.

Finalement, sur le fragment INV. N° 877, deux colonnes d'inscription sont orientées vers la gauche. Sous le cartouche, il est possible de distinguer des traces de *damnatio* et de restauration. Il est possible de lire :

« ¹[*dd mdw*] [...] [*dhwty-ms nfr*]-*hpr* [*Mrj-Jmn*][...(?)] /² [...(?)] *s(n)b nb hr*[. ?] [...]».
« ¹[Paroles dites] [...(?)] Djehuty-mes Nefer-kheper, [aimé d'Amon] [...(?)] /² [...] toute bonne santé auprès de [?] [...] ».

Vers la droite, deux registres devaient sûrement exister, dont chacun était surmonté par un symbole *pet*. Du registre supérieur, une partie d'un dais orienté vers la gauche et un mât avec une polychromie jaune et quelques traces de rouges sont préservés. Il pouvait être question d'une série de figures intronisées, similaires à celles qui apparaissent dans de nombreuses scènes incluant l'Ennéade qui existent dans les temples égyptiens. Les signes et le dais sont orientés vers la même direction. Les deux colonnes d'inscriptions devaient faire sûrement partie du discours récitée par les divinités en honneur du roi¹⁰⁹. Un élément semble aller à l'encontre de cette hypothèse. Normalement, ces divinités sont assises sur un dais rectangulaire et pas très haut et non à l'intérieur d'un pavillon avec dais.

¹⁰⁷ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 11.

¹⁰⁸ NAVILLE 1896 : pl. XXXIII.

¹⁰⁹ Nous reviendrons sur ce fragment dans le chapitre IX.

CHAPITRE X

Offrandes et inscriptions à caractère rituel

Ce chapitre a pour objectif d'offrir un aperçu des fragments en grès avec des parties de scènes incluant des présentations et des listes d'offrandes, où le destinataire peut être le roi ou une divinité. De même, les reliefs incluant des parties d'inscriptions à caractère religieux qui devaient certainement se trouver dans les parties les plus internes du temple sont exposées ici. L'organisation artificielle des fragments par type n'a certainement pas toujours une relation directe avec la situation d'origine de la scène, car comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, il est souvent impossible de savoir le contexte dont ces reliefs faisaient partie. Les reliefs en creux conservant des parties de listes d'offrandes qui devaient appartenir à un calendrier de fête, ainsi que des inscriptions en relief en creux, seront également présentés dans ce chapitre. Dans ce cas, il est certain que cette scène ou groupe de scènes devaient être situés sur une paroi externe.

1. Listes d'offrandes en bas-relief

De nombreux fragments en bas-relief correspondent à des listes d'offrandes. Ce genre d'éléments iconographiques existe depuis le début de l'époque dynastique et sont documentés à toutes les époques. Alors que jusqu'à la IV^e dynastie les premières listes d'offrandes ne présentaient pas encore un ordre et des produits fixes¹, ce sera certainement vers la fin de la IV^e et début de la V^e dynastie quand un type canonique apparaît qui sera celui utilisé pendant

¹ BARTA 1963 : 7-8, 41.

toutes les périodes successives. Ce type de liste de produits destinés aux offrandes sera désigné par M. Barta comme Type A². D'autres listes et des variantes apparaîtront subséquentement : celles à caractère purement funéraire, à savoir les listes A/B et C, et les types D et E dédiées au culte divin.

1a. Grande liste d'offrandes pour le culte royal : liste type A/B (pl. 46,106,107)

Certains petits fragments de reliefs nous révèlent qu'une liste d'offrande de type A/B devait exister dans le *Héneket-Ânkh* (tableau 6). L'orientation des reliefs indiquerait qu'il aurait pu s'agir de deux scènes représentées sur deux parois différentes, probablement symétriques et se trouvant sur les deux côtés d'une salle. Ce modèle de liste apparaît dans les complexes funéraires de l'Ancien Empire et il est représenté dans la Chapelle des Offrandes d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Cette salle s'inspire sans aucun doute des sanctuaires des temples mortuaires de l'Ancien et du Moyen Empire dont le canon fut établi pendant le règne de Sahourê³. Dans ce genre de scène avec un caractère funéraire, ces listes sont associées à des tables d'offrandes devant lesquelles le roi est assis⁴. Au Nouvel Empire, uniquement trois listes d'offrandes de ce type sont connues dans des contextes qui ne sont pas des tombes. La première est celle, déjà mentionnée, d'Hatchepsout. Une deuxième date du règne d'Amenhotep III. Elle est représentée sur le mur sud de la salle XVII de la partie finale du temple de Louxor⁵. À cette occasion, ce n'est pas le défunt ou le roi, mais une divinité, qui est la destinataire de l'offrande⁶. Une troisième liste apparaît dans le sanctuaire du temple de Ramsès I^{er} à Abydos⁷.

À Deir el-Bahari, la liste d'offrandes est située sur le côté ouest des parois sud et nord de la chapelle. Elle est inscrite sur trois registres avec cinquante colonnes et elle inclue deux textes. Le premier provient du spell CT 607. Composé de vingt-huit colonnes, il est

² BARTA 1963 : 47-50. Elle apparaît pour la première fois dans la tombe de *dbḥ.n.j*, en même temps que les typiques grilles qui séparent les déterminatifs et les quantités (BARTA 1963 : 50).

³ JEQUIER 1938 : 55 ; BARTA 1967 : 49, 72-79 ; ARNOLD 2005 : 138 ; CWIEK 2014 : 86. Il est aussi à remarquer que, à leur tour, les reliefs de la chapelle inspirèrent la décoration de tombes de la région thébaine, dont le meilleur exemple est celle de Puyemre (TT 39), le deuxième prêtre d'Amon sous le règne d'Hatchepsout et de Thoutmosis III (STUPKO-LUBCZYNSKA 2013).

⁴ D'ailleurs, il semblerait que ces deux éléments iconographiques furent dès le début étroitement associés afin de pourvoir aux besoins du défunt (BARTA 1963 : 7), bien qu'au début l'ordre des éléments de la scène n'était pas réellement fixé et variait selon les époques et les contextes (BARTA 1963 : 10-12, voir exemples pl. 1-3). Au début, les listes sont parfois situées - comme c'était le cas dans les périodes antérieures - sur les linteaux de portes mais déjà également sur les parois de la chapelle dédiée au culte funéraire (BARTA 1963 : 51).

⁵ NELSON 1941 : Luxor F24 ; BRUNNER 1977 : pl 57 (XVII/24).

⁶ BARTA (1963 : 105) suggère, d'ailleurs, qu'il est possible que dans les Textes des Pyramides, le culte funéraire comme le divin pouvaient être les bénéficiaires de ce type d'offrande. A ce sujet, voir également HAYS 2002.

⁷ WINLOCK 1922 : pl. IX/X ; BARTA 1963 : 105.

intégralement situé dans la partie centrale du premier registre⁸, déplaçant de cette manière les produits B/11-B/29 et A/13-A/25 de la liste A/B⁹. Alors que la liste aurait dû avoir cent-vingt-quatre éléments comme dans les autres exemples provenant de contextes privés, celle-ci n'en contient que quatre-vingt-dix¹⁰.

Tableau 6 : reliefs conservant des fragments de liste A/B (pl. 46)			
D/G ¹¹	Inv. N°	N°	Produit
Droite/parois sud	1914	B14	« <i>mnw ḥd h3t</i> » : présenter une cruche en pierre blanche
		B15	« <i>mnw km h3ts</i> » : présenter une cruche en pierre noire
	1434	B18 ?	« <i>p3t ḥtp dj nswt</i> » : une offrande de pain pour le défunt ¹²
		B19 ?	« <i>mnw ḥd h3t</i> » : présenter une cruche en pierre blanche
B20 ?		« <i>mnw km h3t</i> » : présenter une cruche en pierre noire	
1189	A60	« <i>t-zjḏ</i> » : un type de gâteau	
Gauche/Parois nord	13874 ¹³	B14	« <i>mnw ḥd h3ts</i> » : présenter une cruche en pierre blanche
		B15	« <i>mnw km h3ts</i> » : présenter une cruche en pierre noire
	3169	B19 ?	« <i>irp mnw ḥd h3ts</i> » : du vin dans une cruche en pierre blanche
		B20 ?	« <i>jrp mnw km ḥnwt</i> » : du vin dans une cruche en pierre noire
	1590	A11	« <i>msdmt</i> » fard vert à paupières,
		A12	« <i>wnḥw</i> » un type de tissu pour fabriquer des habits
	2785	A6	« <i>nḥnm</i> , » : un type d'huile rituel
A7		« <i>twḥwt</i> » : un type d'huile rituel	
A8		« <i>ḥ3tt-ḥ3</i> » : un type d'huile rituel	
1337	A37	« <i>t-(jmj-t3)</i> » : un type de pain	
	A38	« <i>ḥnfw</i> » : un type de pain	
1717	A40	« <i>kmḥw [km3]</i> » : un type de pain	
	A41	« <i>jd3t-ḥ3</i> » : un type de pain	
?	4687	? ¹⁴	?

⁸ NAVILLE 1901 : 9; 1910 ; KEES 1922 : 92-120 ; ALTENMÜLLER 1967 : 9-18 ; 1968 : 1-8 ; BARTA 1973b : 84-91.

⁹ STUPKO-LUBCZYNSKA 2013 : n. 5.

¹⁰ BARTA 1963 : 104 ; STUPKO-LUBCZYNSKA 2013 : 655.

¹¹ Orientation de l'inscription vers la droite ou la gauche.

¹² A la V^e dynastie, « *ḥtp dj nswt* » peut remplacer « *ḥtp nswt* » dans A16-17 (BARTA 1963 : 84, 88). Dans le cas de ce relief, les deux déterminatifs pour cruche qui précèdent cette formule indique qu'il pourrait s'agir d'une variante de la liste typique de la V^e et la VI^e dynastie. Ces déterminatifs de cruche apparaissent dans les B14-15 et B19-20. Précisément à la Première Période Intermédiaire, la formule « *ḥtp dj nswt* » apparaît accompagnant l'offrande de pain « *p3t* » dans le B18 (BARTA 1963 : 95-96). Cette formule se retrouve au Nouvel Empire, à savoir « *dd mdw zp 4 p3t ḥtp dj nswt n* » suivi du nom du destinataire de l'offrande, dans la grande liste d'offrande A/B des tombes privées (*Ibid* : 105-107). Dans ce cas-là, le nom du roi et son *Ka* ne seraient pas nommés.

¹³ Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

¹⁴ Ce fragment doit sûrement correspondre à la liste A/B, car les éléments correspondant à des huiles rituelles A3-A9 (BARTA 1963 : 47-48) ne se retrouvent que dans ce type de liste. Cependant, il n'est pas possible d'identifier les éléments exacts qui composaient ce registre.

Certains reliefs orientés vers la droite (INV. N° 2918, INV. N° 14441, pl.46) montrent des figures accroupies qui présentent des offrandes. Il pourrait s'agir de celles qui apparaissent sur la partie inférieure des grandes listes d'offrandes de type A/B. Sur les deux listes de Deir el-Bahari, la partie inférieure de chaque colonne est déterminée par une figure humaine, suivie d'une section indiquant la quantité, comme c'est le cas dans les parallèles de l'Ancien Empire. D'autres fragments de ce type sont INV. N° 10195, INV. N° 13028, Inv. N° 14570 et INV. N° 14835 (pl.46).

Néanmoins, sur INV. N° 1434 et INV. N° 4687 (pl.46), le produit apparaît directement suivi de la quantité et du produit correspondant au registre inférieur. Deux options sont possibles quant à la composition de la scène : soit ces fragments ne correspondent pas à cette liste, soit tous les éléments de la liste ne devaient pas nécessairement être déterminés par la figure du porteur d'offrandes. Cela est le cas dans le complexe funéraire de Pépi II¹⁵ et cela aurait pu être également le cas dans le temple de Thoutmosis III. Toutefois, contrairement aux scènes de Pépi II, il ne semble pas que dans le type A/B qui aurait existé dans le *Héneket-Ânkh*, les registres fussent séparés par le symbole *pet* et que dans le cas du temple d'Hatchepsout et de Thoutmosis III la quantité fût indiquée sur la dernière file du registre. INV. N° 1717 suit la graphie qui se trouve également dans le sanctuaire de Pépi II¹⁶. INV. N° 422 pourrait également appartenir à cette liste. La disposition exacte de la liste est, malheureusement, difficile à déterminer à cause de l'état de conservation du matériel. Nous avons décidé de situer les fragments qui ont pu être identifiés sur deux longs registres qui incluent la liste A/B au complet comme exemple (pl.106 et 107). Les colonnes devaient faire entre 6 et 7 cm de large et chaque produit avec sa quantité devait faire au moins 35 cm de haut.

1b. Liste type C (pl. 47,108,109)

D'après les produits figurés, il est possible d'attribuer certains fragments à des listes d'offrandes de type C de Barta. Comme la liste A/B, elle est toujours à mettre en relation avec une scène incluant une table d'offrandes située en-dessous de la grille et composée de la typique table sur laquelle reposent des pains et parfois d'autres offrandes qui varient selon la taille de la scène. La figure du roi est assise et elle fait face à la table d'offrandes, une inscription la surmontant. De l'autre côté de la scène une figure, Iunmutef ou Thot, joue le rôle d'officiant du rituel de l'offrande pour le *Ka* royal et le roi. L'orientation de la liste sera

¹⁵ JÉQUIER 1938, vol. II : 54-55, pl. 61, 81.

¹⁶ JÉQUIER 1938, vol. II : 54-55, pl. 81, 86.

donc la même que celle de ce personnage, puisqu'il est chargé de réciter et de mener à bien le rituel de l'offrande.

Ce type de liste, composée de vingt-deux produits¹⁷, apparaît au début du Moyen Empire dans des contextes funéraires royaux¹⁸. Sauf à quelques exceptions près, la liste restera invariable jusqu'au Nouvel Empire¹⁹. La liste type C est documentée à de nombreuses reprises à cette époque dans des contextes royaux. Les huit exemples de la liste C provenant du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari appartiennent à des niches. Uniquement quatre d'entre elles servirent au culte de la reine, trois sont dédiées à Thoutmosis II et une à Ahmès, la mère de la reine. Elles sont toujours représentées doublées sur chaque côté sud/nord de niches²⁰. Ce type de scène incluant la liste C sont également figurées à plusieurs reprises dans d'autres constructions de Thoutmosis III, comme les exemples qui se trouvent dans le temple de Karnak le prouvent. Une de ces scènes se trouve sur le mur nord de la chambre XXV située vers l'est de la *Heret-jb* de l'*Akh-menou*²¹. Les quatre autres représentations sont celles qui sont conservées dans deux chapelles donnant chacune à une cour et placées de chaque côté de la partie arrière du VI^e pylône²². A deux reprises, c'est Amenhotep I^{er} qui est le destinataire de l'offrande²³.

Dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, le *Djeser-Akhet*, l'importance donnée au culte du roi semble avoir été fondamentale. Le culte funéraire devait probablement bien s'effectuer dans le *Héneket-Ânk* où devait exister, comme nous l'avons déjà signalé, la

¹⁷ BARTA 1963 : 111. La liste peut être divisée en trois parties. La première présente un premier cycle de présentation d'offrandes (C/1-10), qui commence et finit par une purification par eau. Elle est, suivie d'une sorte d'expression rituelle « *h3 snd* » et d'une cruche avec du miel. Finalement, de nouveaux des offrandes sont présentées, introduites par une purification par natron et finalisées par une libation, une purification par eau et l'encensement (C/13-22) (*Ibid* : 113-114).

¹⁸ La liste de type C apparaît pour la première fois dans le temple d'Abydos de Mentouhotep II (PETRIE 1903 : pl. XXIV et XXV). Elle devait dorénavant sûrement déjà être employée à l'Ancien Empire (BARTA 1963 : 112). Une autre liste devait exister dans le complexe de la pyramide de Sésostri II (PETRIE 1891 : pl. XII/9 ; voir également le commentaire à ce sujet dans *Ibid* : 115, n. 15). GARDINER (DAVIES ET GARDINER 1915 : 62) pensait qu'il s'agissait d'une version abrégée de la grande liste A/B. Selon BARTA (1963 : 112-113), des huit mots qui sont différents par rapport à la grande liste, deux sont réellement des éléments nouveaux, et les restants sont des variantes des mêmes produits. La liste est également documentée sous le règne de Sethi I^{er}. Elle sera rarement utilisée dans les périodes tardives et uniquement associée à des divines adoratrices (*Ibid* : 117-118, 120-123). Au Moyen Empire comme au Nouvel Empire, cette liste se retrouve également dans les tombes privées (*Ibid* : 115-116, 118-120).

¹⁹ BARTA 1963 : 119-120.

²⁰ Elles se trouvent dans deux niches situées dans le sanctuaire d'Amon (LD III : 19, 1a, 1c, 2a, 2c ; NAVILLE 1906 : pl. CXLVI et CXLVII ; NELSON 1941 : Deir el-Bahari N° 291 a et c, N° 304 a et c), dans des niches situées sur le côté ouest de la cour supérieure (NAVILLE 1906 : pl. CXXXV et CXXXVI ; NELSON 1941 : Deir el-Bahari N° 197 c et e) et dans une niche située sur le côté ouest de la cour solaire (NAVILLE 1895 : pl. VI, VII ; NELSON 1941 : Deir el-Bahari N° 401 et 403).

²¹ NELSON 1941 : Karnak F 312 ; BARGUET 1962 : 190 ; BARTA 1963 : 117, n. 26 ; RUMMEL 2010 : Kat.- 16, pl. 6a.

²² NELSON 1941 : Karnak D 22, 23, 425 et 426 ; BARGUET 1962 : 126.

²³ BARGUET 1962 : 126 ; BARTA 1963 : 117. Les chapelles qui flanquent les cours sud et nord semblent avoir été érigées à partir d'un plan antérieur d'Amenhotep I^{er} (GRAINDORGE ET MARTINEZ 1989 : 53) démantelé par Hatchepsout. Thoutmosis III aurait ainsi décidé d'honorer Amenhotep I^{er} dans l'une de ces chapelles (BARGUET 1962 : 126). La dévotion aux prédécesseurs, à savoir Sésostri I^{er} et Amenhotep I^{er} - dont les édifices furent d'autant plus démantelés par la reine - est ici mise en valeur. D'autres monuments auraient pu également être édifiés ou modifiés à cette époque, mais leur identification n'est pas complètement claire (LASKOWSKI 2006 : 190-192).

typique salle des offrandes avec un toit vouté comme celle qui existe dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari²⁴. Néanmoins, au moins douze scènes où le roi est assis devant une table d'offrande ont été reconstruites dans le *Djeser-Akhet*. Deux devaient être représentées sur les murs de côtés d'une niche, deux dans le sanctuaire de la barque, quatre dans les salles situées plus au sud et quatre autres scènes sont encore à déterminer²⁵. Du *Héneket-Ânkh*, de nombreux fragments semblent correspondre à cette liste C. Ils sont regroupés dans le tableau suivant (tableau 7) :

Tableau 7 : reliefs conservant des fragments de liste C (pl. 47, 109)			
D/G ²⁶	Inv. N°	N° - liste	Produit
Droite	154	C16	« <i>ššrt</i> » : un morceau de viande rôti
		C17	« <i>wr n iwj</i> » : un morceau de viande
		C18	« <i>ḥwn</i> » : un morceau de viande
	2514	C20	« <i>pšt</i> » : un gâteau
		C21	« <i>mw dšrt</i> » : de l'eau dans un vase- <i>dšrt</i>
	4336	C20 (?)	« <i>pšt</i> » : un gâteau (?)
		C21 (?)	« <i>mw dšrt</i> » : de l'eau dans un vase- <i>dšrt</i> (?) ²⁷
13744	C19	« <i>šwt</i> » : un gâteau	
	C20	« <i>pšt</i> » : un gâteau (?)	
2566	C7	« <i>jrp</i> » : du vin ²⁸	
14801	C21	« <i>mw dšrt</i> » : de l'eau dans un vase- <i>dšrt</i>	
	C22	« <i>ḳḅḥw ḥt sntr</i> » : une libation d'eau et un encensement	
Fragment Ricke 1939 : pl. III d (pl.108)		C12	« <i>sn bjt</i> » : une cruche- <i>snw</i> avec du miel
		C13	« <i>mw dšrt</i> » : de l'eau dans un vase- <i>dšrt</i>
		C14	« <i>bd</i> » : du natron
		C15	« <i>jrp [mḥwj (?)] nmst</i> » : un type de vin dans un vase- <i>nmst</i>
		C16	« <i>ššrt</i> » : un morceau de viande rôti
		C17	« <i>wr n jwj</i> » : un morceau de viande
		C18	« <i>ḥwn</i> » : un morceau de viande
		Gauche	1446
C4	« <i>dptj</i> » : un type de pain		
C15	« <i>jrp [mḥwj nmst]</i> » : du vin dans une cruche- <i>nmst</i> ²⁹		

²⁴ RICKE 1939 ; ARNOLD 1962 : 58-61.

²⁵ DOLINSKA 1994.

²⁶ L'orientation de l'inscription peut être vers la droite ou vers la gauche.

²⁷ Bien que les noms des produits ne soient pas préservés, les déterminatifs et les quantités devraient correspondre à ces produits.

²⁸ Le déterminatif doit correspondre au signe W21 de la liste de Gardiner comme il apparaît aussi à Deir el-Bahari. L'inscription devait être sûrement orientée vers la droite, car il est possible de distinguer une partie d'un récipient qui devait être le déterminatif pour le N° 6 « *ššrt* ». Cependant, à Deir el-Bahari cet aspect est sujet à variation et ce déterminatif est également employé pour le N° 8 : « *ḥnkt* », bière (NAVILLE 1906 : pl. CXLVI, CXLVII). Le N° 8 apparaît à une occasion avec un récipient simple et non avec les deux jarres (NAVILLE 1895 : pl. VI). Il pourrait s'agir dans ces cas-là d'une erreur.

	3466	C2 C13 C14 C12	« <i>ḥt3</i> » : un type de pain « <i>mw dšrt</i> » : de l'eau dans un vase- <i>dšrt</i> « <i>bd</i> » : du natron ³⁰ « <i>sn bjt</i> » : une cruche- <i>snw</i> pour miel.
	2452	C2 C3	« <i>ḥt3</i> » : un type de pain « <i>pzn</i> » : un type de pain
	14781	--	Indéterminé
?	2610	C1 (?)	« <i>mw</i> » : de l'eau (?) ³¹
	2460	C13/21	« <i>mw dšrt</i> » : de l'eau dans un vase- <i>dšrt</i> ³²

Le N° 20 de la liste (« *p3t* ») qui apparaît sur INV. N° 2514, INV. N° 3466 et INV. N° 13744 (pl.47) devrait correspondre, selon la liste canonique qui se retrouve au Moyen Empire, à « *p3d gs.wj* ». C'est également ce type qui apparaît dans les différentes scènes de niches représentées dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Cet élément semble apparaître pour la première fois dans les tombes privées du Nouvel Empire, en même temps que d'autres, comme alternative à « *p3d gs.wj* »³³.

Le produit N° 21 (« *mw dšrt* ») qui apparaît sur INV. N° 2514 (pl.47), ainsi que dans la même version de ce produit, le N° 13 (INV. N° 3466, pl.47), ne présente que le signe « *dšrt* » et le phonème « *t* » comme c'est le cas à Deir el-Bahari. Sur INV. N° 14801, le phonème « *r* » est inclus dans le produit N° 21. Il s'agit alors d'un fragment qui appartient à un groupe de plusieurs reliefs dont l'inscription est de plus grande taille qui permet l'inclusion d'un phonème en plus. Il pourrait sûrement s'agir d'une scène-niche un peu plus grande³⁴. A cela s'ajoute que, à Deir el-Bahari ou à Karnak³⁵, le groupe de signes « *mw* » apparaît en premier

²⁹ Contrairement à ce qui se retrouve habituellement, par exemple à Deir el-Bahari, le déterminatif « *jrp* » apparaît directement au début de la colonne. Les déterminatifs que se trouvent sur la partie supérieure ne peuvent pas appartenir à d'autres produits et « *jrp* » ne devrait pas dorénavant correspondre au N° 7 de la liste C.

³⁰ Le signe qui correspond à ce produit n'est pas bien conservé, mais il semble qu'il est possible de distinguer le signe « *d* ». Ce mot apparaît écrit en premier à plusieurs occasions dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1906 : pl. CXXXV, CXXXVI, CXLVII ; I : pl. VI, VII).

³¹ Le déterminatif du produit qui est proposé ici semble être le seul qui puisse correspondre. La quantité qui apparaît sous ce produit peu souvent varié d'un à deux chiffres, comme c'est le cas des différentes niches de Deir el-Bahari.

³² Il pourrait plutôt s'agir du N° 13 car le chiffre 2 pour la quantité qui se trouve sur la partie supérieure pourrait correspondre au N° 11.

³³ BARTA 1963 : 119. Dans ce sens, il semblerait que dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, une version plus canonique et « traditionnelle » fut choisie. Il est également possible qu'au moment où ces listes furent inscrites, les variations qui sont employées postérieurement n'étaient pas encore apparues, ce qui semble peu probable. Cela pourrait aller dans le sens de la volonté d'utiliser des modèles anciens tout au long du programme décoratif de ce temple (CWIĘK 2014). Pourtant, alors que le N° 22 de la liste est traditionnellement « *kbhw ḥt sntr* », à Deir el-Bahari c'est une forme plus « moderne » qui est employée, à savoir « *mnz3* », un type de cruche avec de l'eau (BARTA 1963 : 119). Au contraire, dans le cas d'INV. N° 14801, c'est la forme plus ancienne « *kbhw ḥt sntr* » qui peut être distinguée.

³⁴ L'inclusion de ce phonème apparaît sur au moins deux des niches placées dans le mur ouest de la cour principale du temple de Deir el-Bahari (NAVILLE 1906 : pl. CXXXV, CXXXVI) et dont les scènes étaient sûrement plus grandes que les niches situées dans d'autres zones.

³⁵ NELSON 1941 : Karnak F 312 ; BARTA 1963 : 117, n. 26 ; RUMMEL 2010 : Kat.- 16, pl. 6a.

lieu dans ces trois reliefs. Sur INV. N° 4336 (pl.47), une partie d'une offrande est distinguable vers le bas du fragment.

D'après l'échelle à laquelle les reliefs sont représentés, il est certainement possible d'attribuer certains de ces fragments à des niches. Cela est probablement le cas pour le grand bloc publié par Ricke³⁶ et qui n'a pas encore été possible de localiser (pl.108)³⁷. Les éléments et l'inscription qui apparaissent sur INV. N° 60 (pl.44), déjà décrits dans le chapitre antérieur, et qui figure Iunmutef orienté vers la droite, pourrait également correspondre à la décoration de la paroi d'une niche³⁸. Il en est de même pour INV. N° 14536 (pl.47). Ce relief conserve une partie d'une formule d'offrandes similaire à celle d'INV. N° 60 et il inclut le nom de couronnement de Thoutmosis III. La disposition des éléments du bloc publié par Ricke et ceux d'Inv. N° 60 indiquent qu'il devait s'agir de deux niches différentes. Nous proposons une reconstitution pour ces deux blocs (pl.108). La première aurait fait au moins 115 cm de haut et 105 cm de large et la deuxième 110 cm de haut et 130 cm de large.

Nous avons placé sur une même planche (pl.109) les possibles combinaisons que ces fragments auraient pu présenter, numérotées de 1 à 9. Ils appartenaient à au moins neuf listes différentes. INV. N° 2610 (n° 9) correspond, quant à l'échelle, au fragment publié par Ricke et il pourrait donc appartenir à la même scène ou à une similaire. Un groupe de fragments, INV. N° 14781, INV. N° 1446, INV. N° 14801, INV. N° 2566 et INV. N° 2460 sont à une échelle plus grande que les autres reliefs et ils auraient pu faire partie d'une scène de plus grande taille appartenant à une salle et non à une niche (n° 1 et n° 2). Les 6 autres listes devaient sûrement être figurées dans différentes niches. Nous pourrions donc supposer qu'il existait au moins sept scènes de niches en incluant le bloc que Ricke publia, et une scène de plus grande taille.

1c. Listes dédiées au culte de divinités (pl. 48, 110)

Au début du Nouvel Empire deux nouveaux types de listes font leur apparition. Elles se différencient sur quelques aspects des listes A/B et C dont il a été sujet plus haut quant aux quantités, les types de produits et l'ordre des éléments dans la liste. Il s'agit des listes type D et E qui ne se retrouvent jamais dans les tombes. Elles ont toutes été documentées dans des

³⁶ 1939 : pl. III d.

³⁷ Nous présentons dans la pl. 108 un dessin reconstitué à partir de la photo publiée par RICKE (1939 : pl. 3d). Les mesures du relief se base sur l'échelle qui y est incluse et qui devait représenter 40 cm. S'agissant d'une photographie ancienne, il faut certainement tenir compte des possibles erreurs et du manque de détails du dessin.

³⁸ Bien que RICKE ne publie pas ce bloc, il pourrait s'agir d'un de ceux qu'il mentionne en relation au culte royal (1939 : 30). Il signale qu'il pourrait s'agir d'Amenhotep II jouant le rôle d'Iunmutef et que ce bloc et celui figurant Thoutmosis III (1939 : pl. III d), que nous avons ici reproduit, pourraient appartenir à la même scène. A notre avis, la manière dont les éléments qui apparaissent sur les deux blocs sont disposés permettrait de supposer, au contraire, qu'il s'agit de deux scènes différentes.

temples, dans ceux considérés purement « divins » comme dans les Temples de Millions d'Années³⁹. Dans ce cas, c'est la divinité qui est la destinataire de l'offrande et non pas le roi ou le défunt. Comme les autres listes, elles suivent normalement un ordre établi, et qui correspondent aux éléments qui composent ce qui est connu comme le Rituel d'Amenhotep I^{er}⁴⁰.

Certains fragments en grès semblent appartenir à la liste D. Dans le cas d'INV. N° 10479 (pl.48), les deux déterminatifs correspondent sans aucun doute à ce type, à savoir le N° 26 (« *hps̄* », un morceau de cuisse) et le N° 27 (« *r3* », un type d'oie). Le déterminatif pour « *hps̄* » peut apparaître également dans la liste E, mais celui pour « *r3* », comme celui des quatre éléments qui suivent dans cette liste, sont déterminés par le déterminatif d'oiseau plumé⁴¹. Dans le cas de la liste E, c'est « *mjzt* » (du foie) qui suit à « *hps̄* » et il ne serait donc pas déterminé de la même manière. En conséquence, il est certain qu'il s'agit ici de la liste D.

Trois autres fragments sont à la même échelle que ce dernier relief (pl.48). Elle est d'ailleurs plus grande que le reste des fragments incluant des parties de listes d'offrandes. Il pourrait donc s'agir de la même liste. Alors qu'INV. N° 10479 appartenait à une liste orientée vers la gauche, ces trois fragments pourraient avoir été orientés vers la droite. INV. N° 13575 préserve sur le côté gauche une partie d'un signe « *w3s* ». Il devait sûrement faire partie des formules accompagnant la figure de Ouadjyt ou de Nekhbet placée sur un étendard et qui fait toujours face au roi. INV. N° 1066, suivant la liste en hiéroglyphes présentée par Barta⁴² devrait correspondre au N°5 (« *pzn* »), au N°6 (« *dptj* ») et au N°7 (« *šwt* »). Ce dernier indique comme quantité le numéro 20. Les trois produits correspondent à des types de pains. Finalement, INV. N° 2658 (pl.48) devait être aussi orienté vers la droite. Sa place dans la liste est difficile à identifier, car la divinité sur étendard n'apparaît pas sur la droite (pl. 110, n° 1 et n°2).

Le type D, composé normalement de quarante éléments, apparaît pour la première fois dans la chapelle de la barque d'Amenhotep I^{er} à Karnak. Elle a été associée avec la « Fête d'Opet » et, en particulier, avec la barque divine de ce dieu. Elle pouvait donc apparaître dans

³⁹ BARTA 1963 : 135-136.

⁴⁰ BARTA 1963 : 135. Les textes qui étaient récités lors de ces offrandes sont documentées pour la première fois grâce à deux papyrus datant du règne de Ramsès II, un se trouvant à Londres (GARDINER 1935) et l'autre entre Le Caire (GOLENISCHEFF 1927) et Turin (BACCHI 1942). Le premier était dédié au rituel journalier et le deuxième à la « Fête d'Opet » (BARTA 1963 : 135). Ils font partie de ce qui est connu comme le rituel d'Amenhotep I^{er} qui fut créé pour le culte de ce roi divinisé. Un fragment de ce texte existe dans la salle hypostyle de Karnak datant du règne de Sethi I^{er} (NELSON 1949 : 326). Le rituel journalier correspond à celui qui apparaît dans le Papyrus Berlin 3055 et qui est principalement connu grâce aux six chapelles du temple de Sethi I^{er} à Abydos (MORET 1902 ; ROEDER 1960).

⁴¹ G54 de la liste de Gardiner.

⁴² 1963 : 137, 183.

les différentes chapelles où la barque d'Amon s'arrêtait lors des processions. Mais à cette époque, cette liste apparaît également dans le contexte de la « Fête de la Vallée »⁴³. C'est le cas dans la salle de la barque du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁴⁴. En conséquence, il semble que dans la première moitié de la XVIII^e dynastie, cette liste est associée aux chapelles de la barque ou aux salles du sanctuaire, mais elle est tout particulièrement connectée aux processions où la barque du dieu était transportée. Dans le temple de Louxor, Amenhotep III est figuré présentant cette liste d'offrandes à la barque divine dans le sanctuaire. Mais dans ce temple, elle apparaît aussi dans d'autres salles qui n'ont plus une connexion directe avec la barque divine et où c'est une statue de la divinité qui est le destinataire de l'offrande⁴⁵.

Dans la scène représentée dans la salle de la barque du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, le roi, situé sur un côté de la liste, présente des offrandes à la barque d'Amon qui se trouve de l'autre côté de la liste⁴⁶. Il pourrait s'agir ici d'une scène similaire. Les fragments conservés ne permettent pas de déterminer la disposition exacte de la scène ou de la liste. INV. N° 13575 conserve le déterminatif de pot, employé normalement comme un récipient pour bière dans des contextes de scènes d'offrandes⁴⁷. Il est possible qu'au moins un élément existait vers la gauche, car il y a un espace assez grand entre la ligne verticale et le signe du sceptre « *w3s* ». Si ce relief correspond au N° 14 de la liste, correspondant à bière, deux possibilités se présentent. Cet élément aurait pu se trouver dans la ligne supérieure de la liste, comme c'est le cas à Deir el-Bahari ou dans les représentations d'Amenhotep III. Dans ce cas, la divinité sur étendard se serait retrouvée beaucoup plus haut que la liste, ce qui n'est pas habituel. Même si le signe « *w3s* » appartient à une formule n'accompagnant pas la figure de cette divinité, elle serait tout de même placée trop haut. Une deuxième possibilité est que cet élément se trouvait à la deuxième file. Dans ce cas, sept éléments auraient dû se trouver sur chaque file. Cela donnerait une liste beaucoup plus allongée vers le bas de la scène, à moins qu'elle fût composée de moins d'éléments⁴⁸. Dans l'état actuel du matériel, il est impossible d'en dire plus ou d'affirmer qu'il s'agissait d'une liste irrégulière.

⁴³ BARTA 1963 : 136-139. Il semblerait que cette liste, qui est associée à la fête d'Amon, n'apparaît qu'au Nouvel Empire. Aucun exemple n'a été documenté pour des époques postérieures (*Ibid*).

⁴⁴ NAVILLE 1906 : CXLI, CXLIII.

⁴⁵ BARTA 1963 : 139

⁴⁶ NAVILLE 1906 : CXLI, CXLIII.

⁴⁷ ALLEN 2010 : 448. W22 de la liste de Gardiner.

⁴⁸ Un exemple où une liste couvre toute la hauteur de l'espace qui se trouve entre la divinité et le roi existe à Louxor (BRUNNER 1977 : pl. 57).

D'autres fragments pourraient correspondre à une liste de type E de Barta. Un exemple de ce type est à nouveau connu pour l'époque d'Hatchepsout, dédiée à la statue d'Amon-Rê⁴⁹. Deux blocs conservent des listes au nom de Thoutmosis III. Le premier provient du temple d'Armant⁵⁰. Le deuxième, en calcaire, fut découvert dans le *Héneket-Ânkh* et fut déjà publié par Weigall⁵¹. D'autres variantes de cette liste existent pour le règne de Thoutmosis III. La première est dédiée à Sésostri III divinisé dans le temple de Semna⁵², la deuxième se trouve dans une des salles sokariennes de l'*Akh-menou* de Karnak⁵³ et la troisième dans le sanctuaire du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou en honneur d'Amon-Min⁵⁴.

INV. N° 2993 (pl.48,110) semble correspondre aux deux derniers éléments de la liste qui est normalement composée de vingt-quatre entrées⁵⁵, à savoir le N° 23 (« *mw mnz^c* », de l'eau dans une cruche-*mnz^c*) et le N° 24 (« *sn bjt* », possiblement une cruche-*mnz^c* avec du miel). Un deuxième fragment, INV. N° 2072 (pl.48), conserve une partie de « *hnkt* » et « *špnt* »⁵⁶. Ces deux éléments sont également inclus dans la liste de type C⁵⁷. Cependant, dans le cas qu'il s'agirait de cette liste, ils devraient se trouver sur la première file du haut, alors que sur ce relief, il est possible de déduire qu'une autre file avec des produits existait vers le haut. Ces deux éléments n'apparaissent pas non plus de cette manière dans les autres listes. Il serait donc possible de conclure que ce relief faisait partie d'une liste de type E mais différente de celles qui ont été jusqu'à présent documentées. D'ailleurs, ce relief a une échelle similaire à INV. N° 2993. INV. N° 1625 et INV. N° 241 (pl.48) pourraient également correspondre à cette liste (pl. 110, n° 3).

Ce type aurait servi au culte divin journalier non seulement d'Amon mais également de celui dédié à d'autres divinités appartenant à la triade thébaine, Mout et Khonsou. Le destinataire de l'offrande pouvait être une statue ou la barque divine. Pour la première moitié de la XVIII^e dynastie, très peu de parallèles sont connus qui puissent permettre d'établir une règle fixe. Cette liste apparaît à toutes les époques, dans le sanctuaire comme dans d'autres

⁴⁹ Elle se trouve dans la salle XII du temple de Karnak au nord du sanctuaire en granit (BARTA 1963 : 166).

⁵⁰ MOND *et al.* 1940 : pl. LXXXVIII ; BARTA 1963 : 166. Pour un catalogue des listes connues ainsi que les variantes, voir BARTA 1963 : 166-168.

⁵¹ 1907 : 139. Voir également SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2010 : fig. 2.

⁵² LD III : pl. 48 ; DUNHAM ET JANSSEN 1960 : pl. XVI ; BARTA 1963 : 148 ; CAMINOS 1998 : pl. 50.

⁵³ BARTA 1963 : 168.

⁵⁴ EPIGRAPHIC SURVEY 1940 : pl. CCX. A l'époque ptolémaïque, d'autres divinités telles qu'Horus, Hathor ou Isis peuvent être les destinataires de cette offrande dans leur temple (BACCHI 1942 : 26 ; BARTA 1963 : 140).

⁵⁵ BARTA 1963 : 140-141.

⁵⁶ Pendant le Nouvel Empire, tout autant la forme « *hnkt špnt* » comme « *špnt* » sont employées pour désigner l'élément « bière dans une cruche-*špnt* » (BARTA 1963 : 143).

⁵⁷ N° 8 et N° 9 (BARTA 1963 : 111).

salles des temples⁵⁸. Nous avons déjà mentionné l'existence d'un relief en calcaire provenant du *Héneket-Ânkh* appartenant à la liste de type E. Dans ce cas, il est possible que dans une des salles du sanctuaire proprement dit, une scène d'offrandes à Amon qui incluait cette liste fut représentée. Les reliefs en grès indiquent pourtant qu'au moins une autre scène devait exister, dont la divinité à laquelle elle était associée pourrait être Amon, mais également une autre divinité. D'ailleurs une version de cette liste, bien qu'irrégulière existait à Médinet Habou, en l'honneur d'Amon-Min.

2. Fragments d'inscriptions à caractère funéraire (pl. 48)

Deux sections d'inscriptions pourraient appartenir à une grande inscription qui semble avoir un parallèle proche dans le long texte composé de 35 colonnes qui se retrouve répété sur les murs nord et sud de la chapelle du culte royal d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁵⁹. Ce texte, inspiré des Textes des Pyramides, est placé dans le troisième registre de la liste d'offrandes. Il est inscrit sur trente-cinq des cinquante colonnes qui composent ce registre. Ce texte a ses origines dans le PT 204-205, 207, 209-212 (§§ 118-133) et le spell 607 Texte des Sarcophages⁶⁰ et il fut incorporé dans le chapitre 178 du Livre des Morts⁶¹. Il a souvent été connecté au Rituel des Offrandes⁶². J. P. Allen l'a interprété comme une sorte de « réponse du roi » au rituel des offrandes, qui était précisément réalisé en son honneur. Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, plusieurs éléments du programme iconographique sont des importations directes de l'ancien empire, dont cette longue inscription⁶³.

INV. N° 461 (pl.48) conserve quatre colonnes d'inscriptions qui auraient pu probablement appartenir à ce texte au niveau des 33^e, 32^e, et 31^e colonnes. La section correspondant à la 33^e commencerait un peu plus bas que dans celle de Deir el-Bahari. L'inscription est orientée cette fois-ci vers la droite, ce qui indiquerait que nous pourrions

⁵⁸ BARTA 1963 : 142.

⁵⁹ NAVILLE 1901 : 8-9, pl. CXII-CXIII. Deux blocs appartenant au mur nord et conservant des parties du Livre des Morts 178 se trouvent à Berlin (*Ägyptische Inschriften aus den Königlichen Museen zu Berlin II* 1913 : 102, 113, ÄMP 14143 et 14144). Ce texte apparaît dans la stèle de Nehi à Abydos qui date de la XII^e dynastie (CWIEK 2014 : 86, n. 139).

⁶⁰ STUPKO-LUBCZYNSKA 2013 ; CWIEK 2014 : 86. Dans le temple d'Hatchepsout, un texte additionnel est placé entre les listes d'offrandes, sur la partie supérieure, dont l'origine vient également de l'Ancien Empire (KARKOWSKI 2003 : 75, n. 95, et références).

⁶¹ NAVILLE 1901 : 8-9 ; FAULKNER 1972 : 176 ; STUPKO-LUBCZYNSKA 2013 ; CWIEK 2014 : 86.

⁶² KEES 1922 : 109-122 ; BARTA 1963 : 104 ; OSING 1986 : 136 ; FRANDSEN 2001 : 146-147.

⁶³ STUPKO-LUBCZYNSKA (2013) a également indiqué que l'idée de placer ce texte à proximité de la table d'offrande serait antérieure à Hatchepsout et pourrait remonter au moins au temps d'Amenemhat III. Certains blocs ont été découverts dans le temple mortuaire de ce roi à Dahshur (*Ibid* : n. 6). Voir DE MORGAN (1895 : 116-117 ; fig. 271 ; ARNOLD ET STADELMANN 1975 : pl. 111b). SILVERMAN (1995 : 81) remarqua également que la présence de ce texte dans ce temple est un rare exemple de transfert de la sphère privée à la royale. Pour la composition de ce texte, voir aussi QUIRKE (2007). Au sujet de la transmission des Textes des Pyramides, voir par exemple MATHIEU (2004).

nous trouver face à deux inscriptions identiques placées symétriquement sur deux parois se faisant face, comme c'est le cas pour la chapelle des offrandes d'Hatchepsout. Sur le relief, il est possible de distinguer une partie du PT 211, paragraphe 132b-133c :

« [n(y)-sw jm(y).w nht R^c tp(y)w-^c.w] dw3 ntr [jwr nom du roi (?) m Nnw.w ms.f m Nnw.w j.n.f jn.n.f] n.tn t n gmw[.n.f jm dd mdw ndfd(w) jr.t hr hr b3.t n(y).t dnw j.(n).f rf hnt(y) Jmnty.w jn.]n.f df(3)w http.t [n hr hnt(y) pr.w] »⁶⁴.

Un deuxième fragment, INV. N° 2450 (pl.48), pourrait conserver une partie de cette même inscription, cette fois-ci orientée vers la gauche. Elle correspondrait à la 33^e colonne du texte, pour être exact, à la phrase : « dnw j.(n).f jr r.f hnt(y) [Jmnty.w] ».

Si cette hypothèse est correcte, il serait possible de placer ces fragments dans la salle dédiée au culte funéraire royal qui devait sûrement exister dans le *Héneket-Ânk*. INV. N° 2450 correspondrait à la paroi nord et INV. N° 461 à la paroi sud. Nous avons déjà présenté certains petits fragments de reliefs qui nous indiquent qu'une liste d'offrande de type A/B, similaire également à celle qui existe dans la chapelle d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, devait exister de chaque côté de la salle. Ces deux fragments pouvaient donc appartenir à une grande inscription qui se situerait dans la salle dédiée au culte royal, à la manière de celle de la chapelle des offrandes d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Les scènes pouvaient être similaires, mais pas identiques. Aucun relief n'indique qu'un texte existait au milieu de la liste d'offrandes, comme c'est le cas à Deir el-Bahari. D'ailleurs, comme nous l'avons vu un peu plus haut, des fragments appartenant à la liste de type A/B qui ne sont pas présents dans la chapelle de la reine, prouveraient que ce texte n'apparaissait pas (pl. 106 et 107).

Un autre type de scène apparaît sur deux fragments unis (INV. N° 1180/1105, pl.48). Ils, montrent la jambe gauche d'une figure orientée vers la droite. Elle fait face à ce qui semblerait être la partie avant d'un dais sur lequel repose un pavillon, dont uniquement une colonne est conservée. Il faut remarquer que des traces de couleur rouge et jaune, qui devaient probablement s'alterner, sont conservées. Les mâts ne sont pas simplement jaunes, comme c'est le cas des reliefs figurant un pavillon de *Heb Sed*⁶⁵. Entre la jambe et le dais, sur la fin d'une inscription verticale non encadrée et orientée dans le même sens que la figure, il est possible de lire « [...(?)] m hph irt hr ».

⁶⁴ Le signe conservé sur la première colonne de droite pourrait correspondre à un « h ». Puisque cette colonne n'est pas bien conservée, elle n'a pas été incluse dans la translittération.

⁶⁵ INV. N° 890, INV. N° 930 et INV. N° 1049, voir chapitre VIII.3a.

Dans le *Wörterbuch*, il est indiqué que cette expression apparaît dans le contexte du Rituel des offrandes (PT 19-133), dans un jeu de mots avec « *hps̄* » signifiant également « la patte avant »⁶⁶. R. Hannig⁶⁷ traduit « *hph* » comme un verbe signifiant « voler ». J. P. Allen le traduit également comme « voler »⁶⁸. Le mot « *hph* » est un verbe très rarement utilisé. Il apparaît dans deux formules des Textes des Pyramides, le PT 20 et PT 126⁶⁹. Le PT 20⁷⁰ inclut l'expression « *hph m jrt hr* » à la fin de la formule et il est suivi de l'offrande « *hps̄* » avec indication de quantité : « 1 patte avant ». PT 20 est documenté uniquement en horizontal sur le mur ouest⁷¹ de la chambre funéraire du complexe de Pépi II⁷². La séquence commence précisément avec le Rituel de l'Ouverture de la Bouche qui inaugure le Rituel des Offrandes et le Rituel des Insignes⁷³. Le PT 126 a plus de parallèles dans les complexes funéraires de l'Ancien Empire⁷⁴. Il est documenté pour la première fois sur le mur nord de la chambre du sarcophage de la pyramide d'Ounas, lors de textes rituels à mettre en relation avec la présentation du repas funéraire⁷⁵. Il apparaît également dans les pyramides de Téti I^{er}, Pépi I^{er}, Pépi II, Mérenrê et Neith⁷⁶.

Ces antécédents font toujours partie de longues inscriptions inscrites sur les murs de la chapelle funéraire⁷⁷. Alors qu'il semble que le PT 126 n'apparaît plus, tout au moins tel quel,

⁶⁶ « vorderschenkel » (*WB* III : 268).

⁶⁷ 1997 : 596 ; 2003 : 940, n° 23295.

⁶⁸ 2017 : 254, 294.

⁶⁹ Dans sa recompilation de mots qui apparaissent dans les des Textes des sarcophages, VAN DER MOLEN (2000 : 383) indique la possibilité que ce verbe pourrait compléter une lacune qui se trouve dans le CT 936 (DE BUCK 1935 : 141o). VAN DER PLAS ET BORGHOUTS (1998) ne le mentionnent pas dans leur index. Cependant, il semble que ce *spell* n'est pas à mettre en relation avec une « patte avant » mais avec une boisson-*shpt*. D'ailleurs, FAULKNER (1978 : 74) traduit la phrase comme « Two portions of *shpt*-drink. O N, [I give] you the Eye of Horus, that it may [protect (?)] your face ». Dans ce contexte, « voler ton visage » ne semble pas avoir de sens, à moins que le « *hph* » n'ait pas eu cette signification. Le contexte de la phrase dans CT 936 est tout de même à mettre en relation avec la table d'offrandes (*Ibid* : 70).

⁷⁰ 12c dans l'œuvre de SETHE (1935 : 7) ; ALLEN 2005b : 252, 388 (N99).

⁷¹ ALLEN 2005b : 395, 397.

⁷² SETHE (1935 : 7) indique que ce PT se retrouve dans la pyramide de Pépi II. Voir également ALLEN 2005b : 252, 388 (N99). Des variantes de ce PT existe dans d'autres complexes, mais sans inclure cette expression (*Ibid* : 337, 354, 369). Pour un aperçu des textes préservés dans ce complexe voir *Ibid* : 239-241. Le PT 20 est composé de la manière suivante : « *dd mdw zp 4, jsjr nfr-K3-R*, wp(j) n.k r3.k m hph jr hr, hps̄ 1* ». ALLEN (2005b : 252 (99) ; 2017 : 295) le traduit comme : « Recitation four times: Osiris-Pépi Néferkarê, I have parted your mouth for you with the one who stole Horus's Eye. 1 Foreleg ». FAULKNER (1969 : 3) ne propose pas de traduction pour « *hph* » : « Recite four times : Oh Osiris the King, I split open your mouth with the ... of the Eye of Horus. 1 Foreleg ». Il indique également en note que la signification de ce mot est « obscure ».

⁷³ ALLEN 2005b : 239.

⁷⁴ 79c dans l'œuvre de SETHE (1935 : 45) qui indique que ce PT se retrouve dans les pyramides d'Ounas et de Pépi II. Le PT 126 est composé de la manière suivante : « *jsjr Wnjs m hph jrt hr* » « *hps̄ hnwt 1* ». ALLEN (2005b : 25 (88) ; 2017 : 295) le traduit comme : « Osiris-Ounas, ici est celui qui vole l'œil d'Horus, Un bol avec 1 patte avant ». FAULKNER (1969 : 26), à nouveau, ne propose pas de traduction : « Oh Osiris, prend ... de l'œil d'Horus », suivant le modèle des PT antérieurs comme le PT 124.

⁷⁵ PIANKOFF 1968 : 63-64 ; ALLEN 2005b : 15-16, 395.

⁷⁶ ALLEN 2005b : 400. Dans le cas du complexe de Pépi II, il apparaît dans la partie du milieu du mur nord de la chambre funéraire (*Ibid* : 397).

⁷⁷ Au sujet de l'organisation des Textes des Pyramides, voir également HAYS 2012 ; 2007.

à des périodes postérieures⁷⁸, cela n'est pas le cas du PT 20. Cette formule réapparaît dans le Rituel de l'Ouverture de la Bouche au Nouvel Empire⁷⁹. Dans le cas de notre relief, il s'agit plutôt du titre d'une scène. Aucun parallèle n'est connu, à notre connaissance, d'une scène accompagnée de cette inscription dans le programme iconographique de temples postérieurement à l'Ancien Empire. Deux hypothèses sont possibles. Il pourrait être question d'une scène à mettre en relation soit avec le Rituel des Offrandes (PT 126)⁸⁰ soit avec le Rituel de l'Ouverture de la Bouche. Le rituel des offrandes se retrouve en grande partie dans le Rituel Journalier⁸¹, dans lequel l'œil d'Horus est mentionné, mais le PT 126 ne se retrouve pas dans ce corpus.

Certainement, le fait que le PT 20 se retrouve tel quel dans le Rituel de l'Ouverture de la Bouche permettrait de penser qu'il s'agirait plutôt de cette formule. Pourtant, il faut également tenir compte, comme il a déjà été signalé, du retour aux modèles de l'Ancien Empire pendant le règne d'Hatchepsout. Le complexe funéraire de Pépi II fut, en particulier, la source d'inspiration du complexe funéraire de la reine⁸². D'autant plus, comme nous l'avons rappelé plus haut, le PT 20 et le PT 126 sont documentés dans ce sanctuaire. Donc, les deux formules purent parfaitement avoir été copiées et transférées dans le temple de Thoutmosis III.

Si nous retournons au relief préservé sur INV. N° 1180/1105 (pl.48), nous constatons qu'il s'agit d'un personnage, dont uniquement la jambe est conservée, réalisant un rituel sur une figure placée sur un dais et qui rappelle beaucoup les épisodes du Rituel de l'ouverture de la Bouche au Nouvel Empire⁸³. Ce cérémonial est attesté avant tout dans des contextes funéraires, pendant lequel le rite est pratiqué sur la momie du défunt avant sa mise au caveau. Par cette action, le défunt pouvait reprendre possession de son corps suite à la momification. À partir du Nouvel Empire, ce rituel peut être représenté dans les tombes ou être écrit sur des papyrus accompagnant le défunt dans son voyage dans l'au-delà. Il est également utilisé dans

⁷⁸ Il n'est pas, par exemple, inclus dans le tableau de correspondance de HAYS 2002 : 158. D'autres PT formant partie du Rituel des Offrandes réapparaissent toutefois dans les rituels des temples et dans le Rituel de l'Ouverture de la Bouche (*Ibid.*).

⁷⁹ L'expression « *m hph jrt hr* » apparaît dans les formules 25a,7/25f, 1-2 et 45 du Rituel de l'Ouverture de la Bouche (OTTO 1960 : vol. I, 52 ; HAYS 2002 : 158). Le verbe « *hph* » apparaît également dans la formule 24 (OTTO 1960 : vol. I, 50, 52). Cependant, dans ce cas la préposition « *m* » ne précède pas le mot.

⁸⁰ Il est connu que dans les Textes des Pyramides, l'œil d'Horus représente symboliquement tout type d'offrandes pour le roi défunt. L'œil représente fondamentalement une source de pouvoir physique et politique à caractère certainement mythologique. Il est mentionné dans le PT 1642b, comme provenant de Geb, la source mythologique de la royauté (TOBIN 1993 : 97-98, 102). Dans ce sens, bien que l'œil d'Horus soit généralement associé au conflit entre Horus et Seth, dans ce cas, l'agressivité n'est pas apparente. Il est dans le contexte de Rites des Offrandes présenté au roi défunt afin qu'il puisse entreprendre la régénération et dans lequel le conflit en soit n'a en fait pas d'importance. Cela implique une utilisation indépendante et flexible des symboles qui dépendent alors du contexte rituel dans lequel ils s'insèrent (*Ibid.*).

⁸¹ HAYS 2002 ; COONEY ET MCCLAIN 2006.

⁸² CWIEK 2014 : 84.

⁸³ Voir OTTO 1960 : pl. 1.

le cas des statues de défunts⁸⁴. Toutefois, ce rituel pouvait également accompli dans les temples sur les statues divines nouvellement confectionnées afin de permettre au *Ba* du dieu d'en prendre possession.

Dans les temples, la représentation de l'acte d'ouverture de la bouche avec l'herminette, comme il est possible de le trouver dans les tombes, est très rare. Le rituel pratiqué sur le roi est documenté dans le temple de Sêti I^{er} à Abydos⁸⁵. D'autres exemples sont connus où le rituel est accompli sur une divinité. Un exemple apparaît sur les parois du sanctuaire décoré par Thoutmosis III⁸⁶ et usurpé par Alexandre à Karnak. Un autre se trouve dans la chambre F du grand temple d'Horus à Edfou⁸⁷. Dans les chapelles d'Anubis à Deir el-Bahari, il semble que ce rituel aurait également été effectué. Selon E. Otto⁸⁸ puisque les représentations du roi dans ce groupe de scènes ne semblent pas correspondre à une statue, il serait possible que la cérémonie fût dans ce contexte associée au Rituel des Offrandes dédié au culte royal. De plus, il semblerait que le rituel de l'Ouverture de la Bouche et le Rituel des Offrandes soient fréquemment connectés, le but étant précisément la régénération du destinataire⁸⁹.

Dans le cas d'INV. N° 1180/1105 (pl.48), il serait donc possible de supposer qu'il s'agissait d'une scène où la statue ou la figure d'un roi recevait une offrande et qui aurait pu être en même temps connectée au Rituel de l'Ouverture de la Bouche. Si cette hypothèse est correcte, il serait possible de compléter l'inscription qui se trouvait entre la figure de gauche et le dais placé sur la droite de la manière suivante « [wp(.j) n.k r3.k] m hph jrt hr ». Il est également possible que la figure portât une patte « hps » entre les bras, comme c'est le cas par exemple dans les représentations de la tombe de Rekhmire⁹⁰. La figure pourrait être d'Inmutef/prêtre *Sem* ou un personnage jouant son rôle. L'identité du destinataire du rituel pourrait être le roi lui-même, dont la statue serait ainsi ramenée à la vie, ou bien un autre membre de la famille royale. Il pourrait bien sûr s'agir d'une divinité. Cependant, ce PT n'apparaît pas dans le Rituel Journalier. En plus, la disposition et les éléments de la scène permettent plutôt de penser que c'était le roi qui était figuré. Pour le moment, il n'est pas possible d'établir des conclusions définitives.

⁸⁴ OTTO 1960 ; QUACK 2005.

⁸⁵ MARIETTE 1880 : pl.26, k. Voir aussi OTTO 1960 : 1-26.

⁸⁶ PM 1972 : 119, 397.

⁸⁷ NELSON 1944 : 51, fig. 6 ; CHASSINAT 1928b : 23a. Dans de nombreuses scènes d'époque ptolémaïque et romaine, l'herminette, élément rituel fondamental dans le rite de l'Ouverture de la Bouche, peut être présenté comme offrande à une divinité sans que la mention de l'Ouverture de la Bouche n'apparaisse dans le titre de la scène. Dans ces cas, c'est l'outil qui est mise en valeur et non la pratique du rituel (voir BEINLICH 2008 : 329-330).

⁸⁸ OTTO 1960.

⁸⁹ OTTO 1960.

⁹⁰ DAVIES 1973.

D'autres fragments pouvaient également correspondre à des inscriptions à caractère religieux ou à des offrandes, mais dont le contexte n'a pas pu être jusqu'à présent identifié. Le mieux conservé est INV. N° 2093.

3. Offrandes et tables d'offrandes

3a. Tables de pains (pl. 49)

Certains fragments conservent des parties de pains qui étaient typiquement placés en position horizontale les uns à côté des autres sur une table d'offrandes. La quantité de pains est variable, mais ils sont par contre toujours séparés en deux moitiés orientées dans des directions opposées. Il est habituel que les offrandes et leurs quantités apparaissent sous la table de manière très abrégée et stéréotypée. Elles sont souvent également accompagnées par d'autres offrandes empilées sur plusieurs niveaux vers le haut, ainsi que par des listes d'offrandes. Ce genre de tables apparaît uniquement dans des scènes associées au culte royal devant le roi intronisé, défunt ou divinisé. Ceci est un reflet de ce que nous retrouvons dans les scènes de banquets qui sont figurées dans les contextes funéraires. Elles n'apparaissent toutefois pas face à des figures de divinités dans des contextes de temples, au contraire de ce qui arrive avec les piles d'offrandes.

Les trois fragments que nous présentons ici, INV. N° 1556, INV. N° 1670 et INV. N° 2424, doivent donc être certainement associés à un contexte de culte royal ou de membres de la famille royale. Par l'échelle de la représentation, il semblerait que INV. N° 1556 correspondrait à une grande scène. Nous avons inclus ce fragment dans la reconstitution de la chapelle à caractère funéraire (pl.106). Il pourrait s'agir de celle dédiée au culte funéraire royal. Les deux autres reliefs montrent des pains de petite taille qui devaient éventuellement faire partie de scènes plus réduites, peut-être des niches. Ils pourraient d'autant plus appartenir à la même table. Nous devons ici à nouveau mentionner INV. N° 14515 (pl.21) où une partie d'une table d'offrandes est conservée et où le destinataire de l'offrande devait être Thoutmosis I^{er}.

3b. Piles d'offrandes (pl.49,50,51,52)

De nombreux fragments conservent d'autres parties d'offrandes, posées sur des tables ou amoncelées en piles sur différents niveaux. Il est très difficile de déterminer si les reliefs appartenaient à une grande offrande présentée à la divinité, ou bien s'ils formaient partie des offrandes accompagnant la table d'offrandes de pains. D'autres contextes sont également possibles, entre autres, les parties supérieures et latérales de portes menant à des salles où des

offrandes étaient présentées. Bien que la polychromie soit souvent bien conservée, il est généralement difficile d'attribuer les fragments à un type de scène à partir de l'échelle des reliefs, car c'est normalement la quantité de produits qui permettrait de comprendre le contexte de ces rites. Dans la plupart des cas, la taille des produits ne permet pas de définir la scène d'origine.

Une partie des reliefs correspond sans aucun doute à des autels présentés à Amon ou à une autre divinité, car ils conservent une table sur laquelle reposent des offrandes. Ce genre de table ne se retrouve normalement pas dans la « grande offrande » qui présente habituellement différents registres superposés contenant différents types de produits. C'est le cas d'INV. N° 609 (pl.49) et d'INV. N° 1285 (pl.34,102). INV. N° 959 (pl.34,102) présente, par exemple, le dais d'un trône sur lequel devait être assis Amon ou une autre divinité et de laquelle uniquement les pieds sont conservés. Les offrandes devaient lui faire face, dont une oie. Il s'agit d'une disposition similaire à la scène de présentation d'offrandes à Amon dans la Chapelle d'Anubis du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁹¹.

Certains fragments peuvent être associés à des offrandes que le roi présente à une divinité. Sur INV. N° 1080 (pl.49), le roi devait être placé vers la droite, car il est possible d'observer une partie des formules ainsi que l'étendard de la divinité Ouadjyt/Nekhbet. La tête de bovin est orientée vers la gauche, en direction du destinataire de l'offrande. Il en est de même pour INV. N° 14920 (pl.50) où deux vases pour huiles sacrées formaient la partie supérieure de la pile d'offrandes. La divinité se trouvait vers la gauche, dont une partie de l'inscription l'accompagnant est conservée : « *dd mdw dj.n.[j n.k...]* ». INV. N° 1265 (pl.14) présente un contexte similaire avec deux niveaux supérieurs d'une pile d'offrandes. Sur le côté gauche, il est possible de lire « [...] *nswt njtj z^c R^c [Mn-hpr-R^c] D^hwty-ms* ». Il doit probablement s'agir d'une présentation d'offrandes à une divinité. Cette fois-ci, le roi se trouvait vers la gauche et la divinité vers la droite. INV. N° 14419 (pl.50), dont la polychromie est très bien conservée, pourrait également appartenir à une grande scène d'offrandes. Le dieu se serait trouvé vers la gauche alors que le roi l'était vers la droite. Une partie d'un signe « *dj* » appartenant à une formule d'offrande apparaît sur le côté droit.

Certains des éléments qui apparaissent sur ces reliefs se retrouvent généralement dans des piles d'offrandes dédiées à des divinités. C'est le cas de fleurs placées verticalement et reposant sur des vases (INV. N° 3335, pl.50), dont les détails sont très bien conservés et qui

⁹¹ NAVILLE 1896 : pl. XXXVI.

sont similaires, par exemple, à celles qui existent dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁹².

INV. N° 1016 (pl.49) conserve une partie d'un veau sacrifié et une patte « *hprš* » ainsi qu'un autre morceau vers le côté supérieur droit. Au-dessus de la tête de l'animal, il est possible de distinguer une partie d'un signe qui doit correspondre probablement à l'expression « *rnn.t* »⁹³. Cela fait référence à un type de veau avec des longues cornes présenté en sacrifice. Vers la droite, une ligne verticale avec une polychromie verte pourrait correspondre au sceptre *was* ou bien à une ligne verticale de séparation. La scène d'offrandes est orientée vers la gauche, en direction du destinataire de l'offrande, à savoir sûrement un dieu assis ou debout soutenant le sceptre *was*. INV. N° 13479 (pl.50) présente à nouveau l'expression « *rnn.t* », orientée cette fois-ci vers la droite. D'autres offrandes qui se trouvent vers la droite sont difficiles à identifier. Il devait probablement s'agir de volailles. Bien que ces deux reliefs correspondent sûrement à une grande offrande présentée à une divinité, ils montrent une disposition différente, ce qui indique qu'il ne s'agissait pas de scènes symétriques d'une même salle⁹⁴. INV. N° 959 (pl.34,102) correspond également à une scène de ce type.

INV. N° 10711 (pl.50) préserve également une partie d'un veau sacrifié, une patte « *hprš* » ainsi qu'un autre morceau de viande. Il semble par contre ne pas montrer l'ordre habituel de ce type d'arrangement, comme c'est le cas du fragment précédent. Ceci pourrait indiquer qu'il s'agit d'un amoncellement de morceaux de viandes et d'autres sacrifices, similaire à celui qui apparaît dans la scène de la chapelle des offrandes d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁹⁵. Bien qu'il soit possible que ce relief appartînt à ce type de scène, la taille du fragment ne permet pas de l'affirmer.

INV. N° 1641 (pl.50) conserve une partie d'un encensoir allongé dont la partie postérieure possède une tête de faucon. Ce type d'élément forme habituellement partie des grandes piles d'offrandes dans des contextes divins et royaux. Il devait appartenir à une scène où la pile d'offrandes était orientée vers la gauche et le destinataire de l'offrande vers la droite.

D'autres reliefs incluent certains éléments qui nous indiquent que c'est le roi qui est l'objet du rituel. Sur INV. N° 2200 (pl.50), où différents produits apparaissent, une partie d'un

⁹² NAVILLE 1896 : pl. XXXVI-XXXVII.

⁹³ WB II : 435.

⁹⁴ INV. N° 1016 est plutôt similaire à une scène du petit temple de la XVIII^e dynastie de Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 75-76) et INV. N° 13479 à des scènes symétriques qui se trouvent également dans ce temple (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 21-22, 25-26), mais surtout à deux provenant de Deir el-Bahari (NAVILLE 1896 : pl. XXXVI-XXXVII).

⁹⁵ NAVILLE 1901 : pl. CX.

étendard indique que le roi se trouvait vers la droite. Nous pouvons lire certains signes orientés vers la gauche : une ligne verticale de séparation, le signe « *w3s* » et ce qui doit correspondre à la partie inférieure du signe « *w3d* ». Ce dernier était utilisé comme pilier supportant le signe « *nb* » sur lequel repose la déesse-cobra. De l'autre côté, on devine une partie du signe « *s* ». L'inscription peut être reconstruite comme :

« [*w3dt nb(.t) dj].s [ḥnh] w3s* »

« Wadjet, maîtresse de la Basse Egypte, qui donne la vie et la force »

Vers le bas, il est possible de distinguer la partie supérieure du signe « *sw* » appartenant probablement au mot « *sntr* » ou bien « *nswt bd* » : encens ou natron/encens royal. Ce genre d'arrangement apparaît dans les scènes de présentations d'offrandes dans un contexte rituel et royal. La figure du roi intronisée et accompagnée de ses cartouches devait se trouver vers la droite et être orientée vers la gauche. La taille des offrandes et des signes semblerait indiquer qu'il s'agit d'une grande scène de parois. Dans ce cas, il s'agissait ou bien de la salle des offrandes pour le culte royal funéraire ou bien d'une autre scène où le roi reçoit des offrandes. Cette dernière option semble être plus logique d'après la disposition des éléments sur le relief. Dans ce cas, le destinataire de l'offrande pouvait être Thoutmosis III ou une autre personne de la famille royale. Ces offrandes devaient sûrement être accompagnées d'une liste d'offrandes, probablement une liste de type C. Quant à INV. N° 4806 (pl.52), la manière dont les éléments sont empilés ainsi que l'échelle pourraient permettre de penser qu'il s'agissait d'une niche.

D'autres reliefs présentent des parties d'offrandes, mais il est difficile d'identifier le contexte auxquels ils appartenaient. C'est le cas de certains fragments avec une très bonne polychromie. Des offrandes de viande et de volailles sont conservées sur INV. N° 918 (pl.51), INV. N° 1348, INV. N° 3000 et INV. N° 13908 (pl.52). Elles devaient sûrement appartenir à une grande scène incluant une ou plusieurs piles d'offrandes. C'est le cas également pour d'autres éléments comme INV. N° 853, INV. N° 887, INV. N° 907, INV. N° 964, INV. N° 1042, INV. N° 1072 (pl.51), INV. N° 14457 (pl.52).

Une série de reliefs montrent des offrandes qui faisaient sans aucun doute partie des compositions qui se trouvaient dans la zone externe de montants de portes, dont des parallèles existent, par exemple, dans le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou⁹⁶, ou dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁹⁷. Ces éléments étaient généralement inclus dans la

⁹⁶ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 20, 27-28, 56-57, 82-83 (partie supérieure de la porte), 58-59, 68-69 (latéral de la porte).

⁹⁷ NAVILLE 1901 : pl. CV ; 1906 : pl. CXXX ; BEAUX *et al.* 2012 : pl. 39, 40.

décoration de portes d'accès à des salles où des offrandes sont accomplies, soit en faveur du roi, soit d'une divinité. C'est le cas, par exemple, d'INV. N° 1095 (pl.34), d'INV. N° 1050, d'INV. N° 1264 (pl.51), d'INV. N° 1430 et d'INV. N° 2097 (pl.52).

4. Parties de scènes de processions de prêtres et de porteurs d'offrandes (pl. 53, 54, 55)

De nombreux fragments correspondent à une ou plusieurs scènes figurant des processions de prêtres et de porteurs d'offrandes. Certains devaient faire partie de la double scène de présentation d'offrandes au roi intronisé face à une table d'offrandes et à laquelle les fragments de la liste A/B mentionnés plus haut appartenaient sûrement. Une partie de ces reliefs montrent des figures à une échelle similaire et qui auraient pu donc faire partie de la même scène ou de deux scènes placées de manière symétrique sur chaque paroi nord et sud d'une salle. Il est possible de distinguer ces figures grâce aux habits qu'elles portent. Les prêtres « *hm ntr* » portent normalement un pagne plus simple, de même que les porteurs d'offrandes. Ils ne présentent pas de bande horizontale sur le torse, comme c'est le cas pour les prêtres qui effectuent certains épisodes rituels, comme les « *hr(y)-hb* » (« ritualistes »). Ces reliefs présentent des similarités avec ceux qui sont connus du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Il s'agit de figures masculines portant des perruques courtes. Ces dernières sont à Deir el-Bahari composées de couches superposées de mèches couvrant les oreilles qui suivent le style de l'Ancien Empire ravivé au début de la XVIII^e dynastie⁹⁸. Cependant, dans le cas du *Héneket-Ānkh*, cette perruque semble avoir été plus simple.

INV. N° 1466 (pl.53) représente sur le côté gauche une figure debout devant appartenir au prêtre chargé d'effacer les pas des prêtres à la fin du rituel. Il est normalement orienté dans le sens contraire du reste des figures de la scène qui se dirigent normalement vers le destinataire de l'offrande, ici le roi. Ce personnage regarde par contre en arrière, puisqu'il est sensé effacer les pas des prêtres. Deux figures agenouillées orientées vers la droite apparaissent vers la droite du fragment. Elles doivent correspondre aux trois figures de prêtres « *hr(y)-hb hbw* ». Les figures des prêtres étaient donc orientées vers la droite et le roi, assis sur son trône et vers lequel celles-ci se dirigeaient, était orienté vers la gauche.

Sur INV. N° 945 (pl.53), c'est le titre de ce même prêtre « *hr(y)-hb* » responsable d'effacer les pas qui est conservé. L'inscription indiquant ce titre sacerdotal devait être placée au-dessus de la figure et celle indiquant sa fonction devait se trouver en face du personnage, à savoir « *dd mdw jnt rd* » : « paroles dites : effacer le pas ». Dans le temple d'Hatchepsout, la

⁹⁸ FISCHER 1996 : 152-153 ; CWIEK 2014 : 84.

première partie « *dd mdw* » n'apparaît pas⁹⁹, par contre elle l'est dans le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou¹⁰⁰. Celle-ci devait commencer au même niveau que le titre et continuer en face de la figure du prêtre. Sur INV. N° 12844 (pl.54), il est possible de reconnaître ce même prêtre car, à Deir el-Bahari, il porte un élément similaire dans sa main. En conséquence, alors que dans le cas d'INV. N° 1466 (pl.53), cet officiant est orienté vers la gauche, de la sorte que le reste des figures se dirigeaient vers la droite, dans ce cas la scène devait être orientée dans l'autre sens. Les porteurs d'offrandes étaient alors orientés vers la gauche et vers le roi intronisé, qui était lui orienté vers la droite. Il pourrait donc être question de deux scènes symétriques placées sur des parois se faisant face de chaque côté d'une salle, comme c'est le cas dans la chambre du culte royal du petit temple de la XVIII^e à Médinet Habou¹⁰¹ ou de la chapelle des offrandes du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. A Médinet Habou, les deux catégories de prêtres « *hr(y)-hb hbw* » et ceux qui effacent les pas apparaissent sur deux registres différents. Néanmoins, ils sont représentés de la même manière que sur INV. N° 1466 et INV. N° 945 à Deir el-Bahari. D'ailleurs, à Médinet Habou, tous les prêtres sont nommés « *hm ntr* », ce qui n'est pas le cas à Deir el-Bahari.

Sur l'INV. N° 1865 (pl.53), un prêtre qui soutient un élément vertical, probablement un rouleau de papyrus, entre ses mains, et qui apparaît à Deir el-Bahari comme « *hr(y)-hb* » et à Médinet Habou comme « *hm ntr* », est orienté vers la gauche. Derrière cette figure, une inscription fait référence à une action réalisée par une autre figure de prêtre qui devait exister vers la droite. Il est possible de lire « *[ir/hnk s]ntr n nb t3wy* » : « Offrir/Brûler de l'encens pour le maître des deux terres ». Cette disposition serait différente des parallèles ci-dessus mentionnés. INV. N° 9253 et Inv. N° 11671 (pl.54) pourraient, cette fois-ci, figurer des prêtres agenouillés qui posent leurs mains sur une table d'offrande et qui apparaissent dans les deux contextes de Médinet Habou et de Deir el-Bahari. Il est possible de voir des figures de prêtres similaires sur INV. N° 11427 (pl.54) et INV. N° 2795 (pl.53). Le registre où ces figures étaient disposées devait faire environ 40 cm de haut (pl.106,107).

Des prêtres ou des porteurs d'offrandes sont à une échelle plus grande que ceux décrits antérieurement sur certains reliefs, mais cela est également le cas dans les scènes de la chapelle d'Hatchepsout. Ils auraient pu appartenir au même contexte. Le prêtre *Sem* est la figure qui apparaît sûrement sur INV. N° 883 (pl.53), comme une partie du signe « *s* » pourrait indiquer. Des offrandes sont portées par des figures à la même échelle sur INV. N° 805, INV.

⁹⁹ NAVILLE 1901 : pl. CXII, CIX.

¹⁰⁰ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 86-89.

¹⁰¹ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 86-89.

N° 817, INV. N° 2683 (pl.53), INV. N° 2887, INV. N° 14814 (pl.54), INV. N° 14820 et INV. N° 14919 (pl.55). Dans ce cas, le registre devait faire environ 45-50 cm de haut (pl.106,107).

D'autres personnages devaient par contre appartenir sûrement à un autre contexte iconographique. Sur INV. N° 1118 (pl.53), un porteur d'offrandes est orienté vers la gauche alors qu'une inscription située en face l'est dans le sens contraire. Une ligne de séparation et une figure qui pourrait correspondre au *Ka* royal orientée vers la droite apparaissent vers la droite. Ce fragment est difficile à interpréter et ce relief ne semble pas correspondre aux contextes décrits précédemment. De même, INV. N° 1088 (pl.67) pourrait également correspondre à deux porteurs d'offrandes et l'échelle est similaire à INV. N° 1118.

Sur INV. N° 1114 (pl.29), il est possible d'identifier un dais sur lequel une figure orientée vers la gauche était assise et dont uniquement les pieds avec une polychromie rouge sont conservés. Il semble que des prêtres se dirigeaient vers cette figure, comme le titre « *hm-ntr* » semble l'indiquer. Ce prêtre présentait une patte « *hps* » accompagnée de la mention « *shp stpt* »: « apportant les morceaux de viande choisies »¹⁰². Ce type de rituels se trouve généralement dans les scènes des chapelles de culte funéraire et royal. Cependant, dans une scène où le roi fait face à une table de pains, celle-ci se trouve généralement au même niveau que les pieds ou au niveau de la base du dais. Dans le cas de ce relief, si cette table existait, elle aurait dû se trouver plus haut ou plus éloignée de la figure royale, ce qui ne convient aucunement à la composition des éléments connus pour ce type de scène. En conséquence, il pourrait être question d'un autre type de scène. Pourtant, l'échelle correspondrait à une scène similaire à celle de la chapelle d'Hatchepsout et à l'hypothèse de reconstitution proposée ci-dessus (pl.106,107) mais dans ce cas la table aurait dû être placée d'une manière différente.

D'autres fragments, dont le contexte d'origine doit encore être clairement identifié, sont INV. N° 4696 ou INV. N° 3235 (pl.54). INV. N° 14916 (pl.55) est à une échelle plus grande. Il présente deux figures se suivant et présentant des offrandes. En face de celle de droite, il est possible de lire « *pr hd* » : « trésor ».

Des petits fragments auraient pu également faire partie de scènes d'offrandes ou de sacrifices associés à ce culte royal, dans lesquelles différents personnages réalisent des rituels. INV. N° 14812 (pl.54) conserve une très bonne polychromie. La figure présente l'aspect

¹⁰² WB IV : 239-240, 336-337. Dans ce relief, comme c'est également le cas à Médi-net Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 86-89), cette expression est écrite « *shp shpt* ». Il s'agit sûrement d'une variante.

typique des prêtres responsables d'accomplir les sacrifices, comme il est possible de voir, par exemple, dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹⁰³. Toutefois, ce relief pourrait également appartenir à des scènes de sacrifices qui se déroulaient lors des processions et qui sont également représentées à Deir el-Bahari¹⁰⁴. INV. N° 14846 (pl.55) présente également une partie d'une figure similaire. Il faut d'ailleurs signaler que ces deux fragments ainsi que certains de ceux incluant probablement des porteurs d'offrandes figurés dans la possible chapelle funéraire, furent découverts proches les uns des autres dans la zone de dépôt à l'extérieur du mur d'enceinte nord. Un dernier fragment, INV. N° 15025 (pl.55), peut être associé à un contexte similaire.

Finalement, sur INV. N° 3336 (pl.71), il est possible de lire « [...] *šnw.f mḥ 4* ». Bien que plusieurs interprétations soient possibles pour le mot « *šnw* »¹⁰⁵, il semble que la traduction la plus probable est « son épaisseur la plus grande (maximum) est de 4 (?) coudées ». Dans le *Wörterbuch*¹⁰⁶, il est indiqué que ce mot, suivi de mesures en coudées, ferait référence à un animal. Il pourrait s'agir dans ce cas d'un animal sacrifié. Il devait donc sûrement être question d'une scène de sacrifice effectuée par des prêtres. Cependant, la taille des signes indiquerait qu'il pouvait s'agir d'un autre contexte rituel.

5. Titres de scènes d'offrandes (pl. 30, 55)

A part les reliefs décrits un peu plus haut qui pourraient correspondre à la liturgie des offrandes dont le destinataire était une divinité, nous avons aussi vu dans le chapitre VIII dédié à l'iconographie royale différents fragments appartenant à des scènes du même type¹⁰⁷. Nous allons présenter ici des fragments qui conservent les titres de scènes d'offrandes similaires. Malheureusement, ceux conservant une partie de la figure royale comme ceux qui montrent uniquement les offrandes et les titres de scènes, sont difficiles à situer dans le programme iconographique du temple, puisqu'ils peuvent apparaître dans différents contextes. Comme nous l'avons déjà signalé, l'échelle à laquelle ces épisodes rituels étaient figurés nous indiquent simplement s'il était question d'une grande scène qui devait couvrir sûrement toute un pan de mur, ou bien d'une paroi composée de plusieurs registres, ou même encore d'une niche.

¹⁰³ NAVILLE 1901 : pl. CVII.

¹⁰⁴ NAVILLE 1906 : pl. CXXIV, CXXVI.

¹⁰⁵ En tant que verbe, « *šnj* » signifie « encercler, entourer ». Lorsqu'il s'agit d'un mot, il est traduit comme « le pourtour, les environs » (pour les différentes significations de ce mot, voir *WB IV* : 489-493).

¹⁰⁶ *WB IV* : 491.

¹⁰⁷ Voir chapitre VIII.2.

Sur INV. N° 13870 (pl.55), deux signes « *hprš* » appartenant au mot « *stpt* » font référence à une scène de présentation de sacrifices rituels. Une ligne verticale et une partie de ce qui semble être un animal sacrifié apparaissent sur la droite. Les signes sont orientés vers la droite, ce qui indiquerait également la direction de la figure royale qui présentait l'offrande. Une grande pile d'offrandes incluant des veaux sacrifiés devait donc lui faire face, le tout présenté à la divinité assise sur son trône, comme c'est le cas à deux reprises dans le temple de Ptah à Karnak¹⁰⁸.

Sur INV. N° 618 (pl.55) nous pouvons lire le mot « *sntr* », qui devait sûrement correspondre à une scène d'encensement. Les signes sont orientés vers la droite, de même que le roi. Ce dernier était situé à gauche et la divinité à droite. De celle-ci, uniquement une partie du sceptre *was* est conservé. Il semble avoir été effacé à l'époque amarnienne et ensuite simplement incisé. Le titre pourrait être reconstruit comme « *[rdj]t sntr [n 'Imn-R^c jr.f dj ḥnh]* » : « Faire l'encensement pour Amon-Rê, afin qu'il soit doué de vie »¹⁰⁹. Une autre scène d'encensement est documentée sur INV. N° 1181 (pl.30,96). Ici, deux figures royales se suivent. Il en est de même sur INV. N° 2391 (pl.30).

Sur un autre relief, INV. N° 4737 (pl.55), il est possible de distinguer le signe « *irtt* », le déterminatif pour « lait ». Ce mot devait accompagner une scène d'offrande de lait du type « *rdjt irtr* »¹¹⁰. Deux autres fragments incluent le signe déterminatif de « *jr* » pour « vin ». Ils formaient partie des titres de deux scènes différentes d'offrande de vin à la divinité¹¹¹. Les deux conservent une très bonne polychromie et des détails peints légèrement différents. Le signe sur INV. N° 14610 (pl.55) présente une partie centrale jaune à lignes rouges diagonales orientées vers deux côtés différents qui se croisent créant des losanges. Quelques traces de couleur noire apparaissent sur la partie supérieure du signe. Celui sur INV. N° 2230¹¹² montre la partie centrale jaune mais les lignes diagonales vont par contre uniquement dans un sens. La partie supérieure du signe a un fond blanc et des bandes noires diagonales. Alors que le premier fragment ne présente que le déterminatif, sur INV. N° 2230 (pl.55) il est possible de distinguer une partie du signe « *jr* ». Ceci indiquerait que l'inscription devait se lire « *jr* *jr.f* ».

¹⁰⁸ Sur les deux côtés de la façade principale du temple daté du règne de Thoutmosis III (BISTON-MOULIN ET THIERS 2016 : vol. I, XIX, pl. n° 145 et 149).

¹⁰⁹ Des parallèles existent par exemple dans le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : 37-38, pl. 49A).

¹¹⁰ Le double déterminatif apparaît, par exemple, dans une scène de la Chapelle Rouge (LACAU, CHEVRIER ET BONHEME 1977-1979 : 218 (§334), 290-291 (§477), 388 (§693) ; BURGOS ET LARCHE 2006 : 70, 184, 201).

¹¹¹ Pour ce genre de scène voir, par exemple, DILS 1993.

¹¹² Un élément vers la gauche semble avoir été effacé.

dj ʿnh », comme c'est le cas par exemple dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹¹³, ou bien « *rdjt jrp jr.f dj ʿnh* ». Dans ce cas, le nom d'Amon n'apparaîtrait pas, comme cela arrive dans l'une des deux scènes d'offrandes de vin à Médinet Habou¹¹⁴. D'après la forme du signe « *jr* », il semble que l'inscription aurait pu être orientée vers la droite. En conséquence, la figure royale devait l'être également, alors que la divinité se dirigeait vers la gauche.

6. Listes d'offrandes et inscriptions en relief en creux

6a. Listes d'offrandes en relief en creux (pl. 56, 57, 58)

Un groupe de fragments différent correspond à des listes d'offrandes en relief en creux qui se trouvait sur un mur externe. Ce type de liste ne suit normalement pas un ordre fixe, comme c'est généralement le cas des listes de type A/B, C, D et E, dont il a été question plus haut. Il s'agit d'un type spécifique qui correspond à des calendriers de fêtes. Ils n'apparaissent que dans les reliefs des temples, dans les Temples de Millions d'Années comme dans ceux spécifiquement « divins ». A cela s'ajoute que chaque calendrier possède une structure qui lui est propre. Représentées à grande échelle, ces listes n'évoquent point le registre au jour le jour des offrandes et des actes rituels réalisés par les prêtres, mais plutôt une version monumentale à exhiber devant les dieux et les hommes pour l'éternité¹¹⁵. Ce type de scènes existaient probablement dès la V^e dynastie, et peut-être même avant. C'est à partir de ces premiers exemples que les calendriers postérieurs se développèrent¹¹⁶.

Aucun calendrier n'est conservé pour le Moyen Empire, bien qu'ils durent probablement exister. Par contre, ceux datant du Nouvel Empire sont nombreux¹¹⁷. Sur la rive gauche, des fragments appartenant à un calendrier ont été documentés dans le Temple de Thoutmosis I^{er}¹¹⁸. Aucun relief de ce type n'a été, pour le moment, identifié dans le temple d'Hatchepsout ou de Thoutmosis III à Deir el-Bahari. Nonobstant, pour le règne de Thoutmosis III, cinq calendriers sont connus. L'un d'eux se trouve à Abydos et il est dédié à Osiris¹¹⁹. Trois autres existent dans l'enceinte du temple de Karnak. Le premier est situé au sud du sanctuaire en granit, à la suite du « Texte de la Jeunesse ». Il n'est pas très bien

¹¹³ NAVILLE 1896 : pl. XL.

¹¹⁴ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 129. La deuxième scène présente une version plus simple : « *rdjt jrp* » (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : pl. 91).

¹¹⁵ EL-SABBAN 2000 : X.

¹¹⁶ EL-SABBAN 2000 : 3-12.

¹¹⁷ EL-SABBAN 2000 : 13-15.

¹¹⁸ IWASZCZUK 2012.

¹¹⁹ EL-SABBAN 2000 : 16-22.

conservé mais il permet de se faire une idée des festivités que le roi établit à Karnak¹²⁰. Le deuxième est placé sur la face occidentale de l'aile nord du VI^e pylône de Karnak et, bien que moins bien conservé, il contient les mêmes éléments que le précédent¹²¹. Le troisième fut inclus dans le mur sud externe de *l'Akh-menou*. Ce dernier est en grande partie détruit mais il a tout de même été possible d'interpréter la manière dont il était organisé¹²². Finalement, des fragments d'un calendrier ont été découverts à Eléphantine et à Armant. Certainement, le calendrier le mieux conservé est celui datant de Ramsès III représenté sur le mur externe sud de son Temple de Millions d'Années à Médinet Habou. Il fut principalement conçu en l'honneur des festivals de Khoiak et de Min¹²³.

Ce genre de calendrier met habituellement d'abord en scène le roi accompagné de son nom et ses titres. Il est suivi de plusieurs lignes verticales d'inscription qui constituent le discours royal. C'est à la suite de cette scène que les listes d'offrandes qui composent le calendrier proprement dit apparaissent : les offrandes régulières (journalières, mensuelles, etc.) et celles correspondant aux festivités annuelles, certaines pouvant être datées¹²⁴.

Cent un fragments ont été attribués à un calendrier dans le *Héneket-Ânkh*. Comme le reste du matériel en grès appartenant aux parois, ces restes sont très fragmentés. Cela rend difficile la reconstruction de la scène. Le nombre de reliefs conservés et l'échelle à laquelle les éléments sont représentés permettent, toutefois, d'entrevoir qu'ils formaient une partie importante du décor. Ils sont regroupés dans le tableau suivant (tableau 8) :

Tableau 8 : fragments en relief en creux conservant des parties d'un possible calendrier (pl. 56, 57, 58)			
D/G	Position	Inv. N° ¹²⁵	Description/Produits
Droite	Horizontal	1294*	Registre supérieur : « [...] <i>mr</i> (?) [...] » : ? Registre inférieur : « [...] 10 (?) <i>hnkt ds</i> (?) [...] » : une jarre à bière ¹²⁶
		1572*	Registre supérieur : « [...] cartouche [...] » Registre inférieur : « <i>psn</i> » ¹²⁷ : un type de pain
	Vertical	725*	« [...] » « [<i>bjt</i>] [...] » ¹²⁸ : un type de pain
		995*	Droite : « [...] »

¹²⁰ EL-SABBAN 2000 : 22-25.

¹²¹ EL-SABBAN 2000 : 26-29.

¹²² EL-SABBAN 2000 : 29.

¹²³ EL-SABBAN 2000 : X-XI.

¹²⁴ EL-SABBAN 2000 : 3-12, 22.

¹²⁵ Uniquement les fragments indiqués avec un astérisque seront présentés dans les planches.

¹²⁶ WB V : 485. La bière est mentionnée à Eléphantine (*Urk.* IV : 825, 828), où elle est spécifiquement accompagnée de « *ds* » sur le fragment « d » de Lepsius.

¹²⁷ WB I : 549.

¹²⁸ L'espace disponible et le signe sur la droite semble correspondre au mot « *bjt* » (WB I : 433) ou à une variante « *bjt jt* » ou « *bjt bdt* ».

			Gauche : « <i>dnb</i> » : un type de gâteau ¹²⁹
		1782*	Droite : « <i>t hq</i> ¹³⁰ [...] » : un pain blanc Gauche : « [...] »
		1961*	Droite : un type de pain d'offrande « <i>t-wr</i> » ¹³¹ Gauche : une jarre à bière « <i>Hnqt ds</i> »
		2859*	Droite : « [...] » (?) : ? ¹³² Gauche : « <i>sšr</i> [...] » (?) : ? ¹³³
		2862*	« [<i>b</i>]/[<i>t</i>] [...] » ¹³⁴ : un type de pain
		4697*	« <i>jdnt</i> » ¹³⁵ : un type de pain « [...] <i>wr</i> » : (?) ¹³⁶
Gauche	Horizontal	381*	4 carrés sur deux registres : les deux de gauche montrent le signe du brasier avec flamme ¹³⁷ et les deux de droite sûrement un idéogramme pour « <i>hk3t</i> » ¹³⁸ et quatre chiffres d'unité. Aucune quantité ne suit le brasier indiquant le ratio de cuisson ¹³⁹ .
		407*	« [...] » 8 (?) : 8 (?) unités/bols de [...] ¹⁴⁰
		628*	Même disposition qu'INV. N° 381, suivi de la quantité dans un carré vers la droite.
	Horizontal	742	Registre supérieur : « [...] » Registre inférieur : « <i>22 / jr[p]</i> [...] »
		1630*	Référence à la saison d'hiver « <i>pr.t</i> »
		1155* (pl.22)	Registre supérieur : « <i>sm hrs</i> [...] 1 » Registre inférieur : « [...] <i>hmt [nswt] h3t-šps-swt mr-n-R^c</i> [...] »
		4832* (pl.22)	Registre supérieur : « [...] déterminatif pour jarre de bière » Registre inférieur : « [...] <i>n [k3] n hpr-k3-R^c</i> [...] »

¹²⁹ *WB V* : 576. Ce terme ne semble pas être documenté dans les calendriers étudiés par EL-SABBAN 2000.

¹³⁰ *WB V* : 210. Bien que le signe soit en horizontal, contrairement à la manière dont il est habituellement représenté, il n'y a aucun type de pain documenté accompagné de l'adjectif « *ʕ* ». Une autre possibilité est que la phrase continue vers le bas - comme quelques traces semblent l'indiquer - et que cet adjectif faisait partie d'un autre élément de l'offrande.

¹³¹ *WB V* : 209.

¹³² L'élément qui devait être inclus ici est difficile à identifier car différents produits s'écrivent avec le signe « *ʕ* ».

¹³³ Le mot « *sšr* » apparaît dans les listes d'offrandes en connexion avec « *hnkt* » ou « *dwjw* » (*WB IV* : 295 ; BARTA 1963 : 49, 54, 56, 85, 88, 100, 106) ou même avec les deux. Cela fait référence à un type de bière. Il n'est pas documenté dans les listes de calendriers de fête. Lorsque ce mot apparaît seul, il pourrait aussi signifier un produit ayant été déshydraté, comme des dattes ou de la viande. L'élément rond en bas du « *r* » pourrait correspondre au déterminatif de ce mot (*WB IV* : 295). Le signe Q7 de « brasier avec flamme » indiquerait qu'il s'agit plutôt d'une boisson ou d'un élément à cuire.

¹³⁴ L'espace disponible et le signe sur la droite semble correspondre au mot « *hjt* » (*WB I* : 433) ou à une variante : « *hjt jt* » ou « *hjt bdt* ».

¹³⁵ EL-SABBAN 2000 : 240.

¹³⁶ Ce produit ne présente pas la même graphie que sur INV. N° 1961. Pourtant, ce signe n'apparaît pas dans les désignations de d'autres produits. La partie du signe qui se devine au-dessus du « *wr* » ne semble pas correspondre à un « *t* ». Si les deux indiquent la même sorte de pain, INV. N° 1961 et INV. N° 4697 appartiendraient dorénavant à deux listes différentes. Nous avons opté pour le considérer comme un produit différent.

¹³⁷ Signe Q7 de la liste de Gardiner.

¹³⁸ Signe U10 de la liste de Gardiner. Les trois traits qui se trouvent placés obliquement sur la partie supérieure semblent correspondre à « *jtj* » grain/orge. De plus, le signe pour « *hk3t* » employé dans les exemples thoutmosides à Karnak est le U11 qui représente le signe « *hk3t* » qui repose sur le déterminatif de grain U9. Pourtant le fait que ces carrés suivent le nom du produit qui devait se trouver vers la gauche du « brasier avec flamme », indiquerait qu'il serait question de « *hk3t* ». De plus, cet idéogramme est utilisé, par exemple, dans le calendrier à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 1934), ce qui voudrait dire qu'il aurait également pu être utilisé dans ce calendrier.

¹³⁹ C'est le cas, par exemple, dans la partie de calendrier préservé qui suit le « Texte de la Jeunesse ».

¹⁴⁰ *WB I* : 158. Différentes possibilités pour le produit aujourd'hui disparu pourraient être proposées (voir liste de EL-SABBAN 2000 : 261-263). Il pourrait plutôt s'agir du mot « unité » car selon le *Wörterbuch (Ibid)*, celui-ci peut apparaître simplement avec le signe « *ʕ* », alors que le « bol » apparaît avec un deuxième déterminatif pour « bol » (W10 de la liste de Gardiner).

		13458*	Registre supérieur : « [htp (?)] wšht ʿ3t (?) » ¹⁴¹ Registre inférieur : « [...] r/jr mn [...] » : ?
		13525*	Registre supérieur : droite : « [...] 1 [...] » ; gauche : « [...]t idéogramme pour sac [...] » ¹⁴² Registre inférieur : droite : « [...] » ; gauche : vide (?)
	Vertical	1306*	Gauche : « [...] 6 (?) nt k3/jhw » ; Droite : « z3t [...] » : oiseau, canard, oie ¹⁴³
		13180	« z3t [...] » : oiseau, canard, oie
		1655*	« s ^c (v).t » : type de gâteau ¹⁴⁴ « s ^c b » : pain d'offrande ¹⁴⁵
		4155*	« [...] » : ? « sm hrs [...] » : paquet de légumes ¹⁴⁶
		13534*	« [...] 2/3 (?) šmw [...] »
Quantités avec unités/dizaines en vertical	974*, 3031*		
Quantités avec centaines en vertical	703, 751, 760, 1649, 1890*, 13404, 13553, 13574		
?	Vertical	375*	Registre supérieur : quantités Registre inférieur-droite : « [...] n [...] »
	Nombres-grilles : unités	17*, 270, 280, 418, 464, 470, 583, 619, 639, 648, 700, 744, 848, 1182, 1426, 1443, 1489, 1532, 1691, 1753, 1887*, 2037, 2060, 2899, 2911, 2958, 3009, 3032*, 3426, 3524, 13371, 13406, 13412, 13419, 13441, 13463, 13472, 13684, 14632	
	Nombres-grilles : unités/dizaines	380, 400, 565, 1560, 2033, 2511, 2571, 2890*, 2987, 4659, 13178, 13420, 13427, 13532, 13539, 13542, 13547, 14709*	
	Vide	650, 10544	

Les fragments peuvent être, comme il est possible d'observer dans le tableau précédent, divisés en deux grands groupes : ceux qui sont orientés vers la droite et ceux qui le sont vers la gauche. Un cas similaire existe dans le temple de Niouserrê à Abousir. Les quelques blocs qui ont été découverts dans ce temple sont connectés avec la porte d'entrée au temple de la Vallée. Ils ont été interprétés comme un seul et même calendrier divisé en deux parties qui répéteraient des sections analogues mais avec des quantités et des produits différents¹⁴⁷. Dans le temple d'Armant, les trois fragments appartenant à un calendrier publié par M. R. Mond et O. H. Myers¹⁴⁸ et qui pourrait également dater du règne de Thoutmosis III présentent

¹⁴¹ « ʿ3t » pourrait signifier un récipient en pierre (WB I : 166).

¹⁴² L'inscription devait sûrement être orientée vers la gauche car le nom du produit contenu dans les sacs aurait dû normalement précéder l'idéogramme « hr » , sac (V19 de la liste de Gardiner). Le fait que le carré inférieur semble être vide pourrait peut-être indiquer qu'il s'agit du total d'un produit quelconque.

¹⁴³ WB III : 407. Le terme « z3t » apparaît à Karnak (Urk. IV : 177). D'autres options sont également possibles, bien que dans le *Wörterbuch*, le déterminatif de cet oiseau n'apparaît pas seul : « 3pd » (WB I : 9), « r3 » (WB II : 393), « srt(w) » (WB IV : 191), « trp » (WB V : 387), et ils ne sont documentés que pour l'époque ramesside.

¹⁴⁴ WB IV : 418.

¹⁴⁵ WB IV : 44.

¹⁴⁶ WB III : 330. Ce terme est mentionné à Eléphantine (Urk. IV : 825) sur le fragment « 4 » d'EL-SABBAN (2000).

¹⁴⁷ EL-SABBAN 2000 : 3-12.

¹⁴⁸ 1940 : 176, pl. 100 (8-10).

également des orientations différentes. Dans ce cas, deux blocs sont orientés vers la droite et un vers la gauche, mais leur reconstitution est malheureusement impossible¹⁴⁹.

La majorité des fragments présentent une organisation similaire dans laquelle les produits et les quantités devaient être disposés en colonnes verticales. Les produits sont suivis du ratio de cuisson dans le cas de pain ou de produits similaires ou du ratio bière dans le cas de ce type de boisson, et ensuite des quantités. Le mot pour « *hk3t* » n'apparaît pas sur ces fragments de reliefs. Il aurait pu se trouver plus bas ou simplement être indiqué par des quantités en chiffres dans des cases qui devaient suivre verticalement vers le bas dans une disposition similaire à celle qui est conservée dans la partie supérieure du calendrier daté de Thoutmosis III qui se trouvait à Abydos, à l'*Akh-menou*, dans le calendrier suivant le « Texte de la Jeunesse » au sud du Palais de Maât ou à Eléphantine¹⁵⁰. Au-dessus, des lignes d'inscription horizontales ou des en-têtes devaient peut-être exister. INV. N° 1961 (pl.58) est particulièrement intéressant, car il indique que le registre supérieur incluait une ligne horizontale. Elle devait faire probablement partie d'une inscription, dont il est uniquement possible d'en distinguer quelques traces.

Dans ce cas, le nom de la ou les fêtes pendant lesquelles ces offrandes auraient été présentées devait se trouver vers la droite, orienté dans la même direction. Différentes possibilités se présentent. Il pouvait s'agir d'une seule fête et les éléments auraient alors été disposés comme dans le cas du bloc provenant d'Eléphantine. La deuxième possibilité est que les offrandes et les quantités étaient organisées de manière comparable aux reliefs préservés de l'*Akh-menou* ou de la scène suivant le « Texte de la Jeunesse » au sud du Palais de Maât. Dans ce cas, les fêtes auraient été nommées en lignes horizontales se suivant verticalement les unes après les autres, formant avec les produits et les quantités une sorte de quadrillage. Finalement, il serait possible que, comme c'est le cas dans la première partie du calendrier préservé à Abydos, l'inscription située vers la droite ou au-dessus aurait fait référence d'une manière générale aux offrandes quotidiennes présentées à la divinité, à savoir sûrement Amon-Rê.

Dans les listes connues, les produits correspondant à des pains ou à des produits analogues sont placés en premier lieu, suivis des types de bières. Il est possible que dans le calendrier du *Héneket-Ānkh*, cette partie de la liste incluait uniquement des produits de ce type, comme c'est le cas dans la section de calendrier qui figure au sud du Palais de Maât. De nombreux fragments découverts dans le temple montrent des carrés-grilles avec une grandeur

¹⁴⁹ EL-SABBAN 2000 : 176-177.

¹⁵⁰ 3^e bloc ou bloc « d » de Lepsius (*LD III* : 43).

similaires à ceux qui apparaissent dans ce calendrier. Ils contiennent des quantités principalement représentées par des unités et des dizaines. Nous proposons donc comme hypothèse que ces fragments appartenaient à une liste en forme de quadrillage similaire, dans laquelle les fêtes étaient vraisemblablement énumérées horizontalement sur le côté gauche.

Deux fragments orientés vers la droite, semblent, par contre, être disposés de manière horizontale. Ils pourraient correspondre à une autre partie du calendrier où la fête en question était mentionnée ou bien dans une inscription horizontale placée au-dessus ou dans une verticale. Sur INV. N° 1572 (pl.58), il est possible d'identifier la limite inférieure d'un cartouche. Nous pouvons supposer que la fête en question était célébrée au nom du roi, ou d'une autre personne de la famille royale. Les offrandes étaient énumérées vers le bas, dont les produits et les quantités se suivaient horizontalement.

Les fragments découverts dans le *Héneket-Ânkh* qui sont orientés vers la gauche peuvent, à nouveau, être divisés en deux groupes. Le premier présente un arrangement vertical similaire à ceux qui sont orientés vers la droite, alors que le deuxième est, au contraire, disposé de manière horizontale. De ce fait, contrairement aux fragments orientés vers la droite, la plupart de ceux qui le sont vers la gauche indiquent une disposition horizontale de la liste.

Il est intéressant de mentionner à nouveau deux fragments cités dans le chapitre dédié aux noms de membres de la famille royale qui sont préservés sur grès. INV. N° 1155 (pl.22) présente sur le registre inférieur une partie du titre et du nom d'une épouse de Thoutmosis III : « *hm[t nswt] ḥ3t-šps-swt mrjt-n-R^c* », à savoir Mérytrê-Hatchepsout. INV. N° 4832¹⁵¹, dont deux registres orientés vers la gauche sont conservés, présente sur le registre inférieur une ligne horizontale d'inscription avec une partie du nom de couronnement de Thoutmosis I^{er} (« *3 hpr [k3] R^c* ») ou bien de Thoutmosis II (« *3 hpr [n] R^c* »). Dans les deux cas, le registre supérieur pouvait figurer une partie de la liste d'offrandes, dont une ligne de séparation verticale est préservée vers la gauche. De même que pour INV. N° 1572 (pl.58), il pourrait s'agir d'une fête qui était honorée au nom de ces personnages. Ils ne devaient certainement pas être les entités auxquelles les fêtes en question étaient dédiées. Il est pourtant possible qu'ils fussent inclus dans le rituel d'une manière à profiter des offrandes qui était présentées lors de certaines festivités. Cela ne serait pas étonnant, compte tenu du rôle que joua, d'une part la dévotion aux prédécesseurs et, d'autre part, la présence de membres de la famille

¹⁵¹ Voir chapitre VII, partie dédiée aux fragments faisant référence aux membres de la famille royale.

royale dans les programmes iconographiques des règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III. De plus, sur INV. N° 4832 (pl.22), les signes qui précèdent le cartouche, ne correspondent pas à « *nswt bjty* », mais plutôt à « [...] *n [k3] n* ».

Des parties de listes orientées vers la gauche permettent de penser qu'une partie du calendrier présentait une disposition verticale. De plus, quelques-uns contiennent des quantités incluses dans des carrés qui sont, cette fois-ci, plus étroits en largeur que ceux mentionnés pour la liste orientée vers la droite. Cela indiquerait probablement une deuxième liste disposée en forme de quadrillage, dont INV. N° 1655, Inv. N° 4155 (pl.57), INV. N° 751¹⁵², INV. N° 974 (pl.56) et INV. N° 3031 (pl.57) feraient partie. Finalement, INV. N° 1890 pourrait correspondre à un total de produit, d'après le montant des quantités indiquées.

6b. Fragments d'une grande inscription en relief en creux (pl. 57, 58, 59, 60, 61)

Un certain nombre de blocs et des petits fragments conservent plusieurs colonnes d'inscription qui devaient probablement appartenir à une ou plusieurs grandes inscriptions en relief en creux. Les signes et les lignes verticales de séparation conservent une polychromie jaune. La qualité du relief de ces fragments est généralement très bonne. L'échelle des reliefs est similaire aux fragments de listes d'offrandes en relief en creux. De plus, comme nous l'avons déjà rappelé plus haut, ces calendriers sont normalement introduits par un discours royal. Il serait possible d'envisager que ces blocs et ces fragments puissent appartenir à une grande inscription de ce type. A cela s'ajoute que les fragments préservés présentent une inscription orientée vers la droite et ont un espacement similaire d'environ 12 cm. Malheureusement, les reliefs sont très fragmentés, ce qui rend impossible la compréhension du texte originel. D'ailleurs, aucun parallèle exact n'a été jusqu'à présent identifié pour les segments d'inscriptions préservés. De ce fait, nous ne pouvons pas affirmer qu'au moins une partie des fragments n'appartenaient pas à une autre scène en relief en creux qui pouvait également être représentée sur une paroi externe. Selon notre opinion, cette possibilité est toutefois moins probable. Nous présentons dans le tableau suivant (tableau 9), les fragments les plus intéressants incluant des mots qui ont pu être identifiés¹⁵³.

¹⁵² Ce relief n'est pas présenté dans les planches.

¹⁵³ Une translittération et une traduction des mots identifiés seront présentées lorsque cela est possible.

Tableau 9 : fragments conservant des parties d'inscriptions en relief en creux (pl. 57, 58, 59, 60, 61)		
INV. N° ¹⁵⁴	Inscription	Traduction
421	« ¹ [...]m [...]f[...] / ² [...] hr mmm [...] »	« ¹ [...] ? [...] / ² [...] bouger/se déplacer (?) [...] »
466*	« ¹ [...] knj.s (?) [...] / ² [...] m jh[y] [...] »	« ¹ [...] son palanquin/trône (?) ¹⁵⁵ [...] / ² [...] en jubilation/au comble de la joie (?) [...] » ¹⁵⁶
987	« [...] jmjw t3 m [...] »	« [...] ceux qui habitent la terre (?) [...] »
1000*	« ¹ [...] / ² [...] [ʕ] bi(ʕ)yt [...] / ³ [...] [m] w3h m [...] »	« ¹ [...] / ² [...] [grand] en action extraordinaire/chose merveilleuse ¹⁵⁷ [...] / ³ [...] placer sur [...] » ¹⁵⁸
1001*	« ¹ [...] k šwt [ntr (?)] / ² [...] wn.f m [...] / ³ [...] r sw3d [...] / ⁴ [...] »	« ¹ [...] ombre de la divinité ¹⁵⁹ / ² [...] il existe dans [...] / ³ [...] causer d'être vert/ jeune/ frais/ faire prospérer/ pouvoir abondamment ¹⁶⁰ [...] / ⁴ [...] »
1159*	« ¹ [...] déterminatif de dieu (?) hʕ.kwj (?) [...] » ¹⁶¹ / ² [...] n n jtrw ¹⁶² [...] / ³ [...] mj kd [...] »	« ¹ [...] j'apparais (?) [...] / ² [...] fleuve [...] / ³ [...] ? [...] »
1195*	« ¹ [...] [...] y hr.j (?) [...] / ² [...] jpt swt [...] / ³ [...] jrt (?) [...] »	« ¹ [...] ? [...] / ² [...] Jpt-sout (Karnak) [...] / ³ [...] ? [...] »
1219	« ¹ [...] mnh.k [...] / ² [...] f m zp (?) w [...] / ³ [...] j[...] »	« ¹ [...] tu rends efficient [...] / ² [...] à l'occasion (?) district/région/territoire [...] / ³ [...] ? [...] »
1247*	« ¹ [...] ntr htp ¹⁶³ [...] / ² [...] wn [...] »	« ¹ [...] offrande divine [...] / ² [...] ? [...] »
1254*	« ¹ [...] m rnpwt jw [...] / ² [...] (?) tw [...] »	« ¹ [...] dans les années (?) [...] / ² [...] ? [...] »
1283	« ¹ [...] psdt (?) f ntrw [...] / ² [...] nb pt nb [...] »	« ¹ [...] son Ennéade (?) dieux [...] / ² [...] maître du ciel, maître [...] »
1340*	« ¹ [...] h [...] / ² [...] h3j (?) hr nswyt (?) [...] /	« ¹ [...] ? [...] / ² [...] ? [...] /

¹⁵⁴ Uniquement les fragments indiqués avec un astérisque seront présentés dans les planches.

¹⁵⁵ Les signes de cette colonne sont difficiles à identifier. Les deux éléments verticaux pourraient peut-être correspondre au signe V19 de la liste de Gardiner. Selon le *Wörterbuch* (V : 51), il sert également de déterminatif à « knj » : palanquin ou trône. Le phonème « k » apparaît également représenté par el signe Aa8 de la liste de Gardiner.

¹⁵⁶ *WB I* : 117.

¹⁵⁷ Bien que d'autres mots pourraient être possibles d'après la graphie conservée, le mot « ji(ʕ)jt » semble être celui qui convient le mieux au contexte, bien que dans ce cas sa graphie aurait été abrégée (*WB I* : 439-441). Cela peut aussi signifier « des choses merveilleuses » (*WB I* : 253). Toutefois, dans certains parallèles, comme dans le cas d'un texte d'Amenhotep II situé dans la cour du IV^e pylône, il est fait référence à une action extraordinaire de la part du roi ou d'une divinité (Voir I. 1. *Inventaire*, KIU 4478 ; PM II : 80 (205) ; *Urk.* IV, 1323-1330 ; BORCHARDT 1905 : 42-45 ; CUMMING 1982 : 39-40).

¹⁵⁸ *WB I* : 253.

¹⁵⁹ *WB IV* : 433. L'expression « šwt ntr » apparaît à plusieurs reprises dans les « Annales » (*Urk.* IV, 735-738 ; BURKHARDT, BLUMENTHAL ET MÜLLER 1984 : 224-225).

¹⁶⁰ *WB IV* : 64, 7-65, 8.

¹⁶¹ La présence de la première personne du stative serait un archaïsme. Cette forme est également présente dans le « Texte de la Jeunesse » qui est, à son tour, une copie d'un texte de Sésostri I^{er} (HABACHI 1985).

¹⁶² *WB I* : 146, 10-147, 1. Le signe « t » placé devant le « w » pourrait correspondre à une erreur. Le dernier signe vers le bas de la colonne peut correspondre au déterminatif pour canal (N36 de la liste de Gardiner).

¹⁶³ *WB III* : 185, 5-20. Expression qui apparaît à de nombreuses reprises dans le « Texte de la Jeunesse ».

	³ [...] <i>jw.j</i> (?) [...] »	³ [...] je viens (?) [...] »
1444*	« ¹ [...] <i>hrt.sn</i> [<i>h</i>] <i>tr</i> [...] / ² [...] <i>md</i> ¹⁶⁴ [...] »	« ¹ [...] (?) [...] / ² [...] frapper (?) [...] » ¹⁶⁵
1476*	« ¹ [...] <i>nbw</i> [...] / ² [...] <i>n 6 hb</i> [...] / ³ [...] ? [...] »	« ¹ [...] ? [...] / ² [...] le sixième (jour) de la fête [...] / ³ [...] ? [...] »
1853	« ¹ [...] <i>m rmm</i> [...] / ² [...n] <i>β rhw sd</i> [β (?)...] »	« ¹ [...] portant (?) [...] / ² [...] les gens tremblent (?) [...] »
2482*/ 1969	« ¹ [...] <i>n</i> [...] <i>hntj.f</i> [<i>hr</i>] <i>tp t3</i> [...] / ² [...] <i>mj</i> [...] <i>n zbj nhh smrw j</i> [<i>pn</i> ...] ».	« ¹ [...] (?) le dieu [...] son voyage sur terre [...et sur mer (?)] » ² [...] ? [...] envoyer éternellement [ces] compagnons/courtisans (?) [...] »
4627	« ¹ [...] <i>m jrt dd w</i> [...] / ² [...] <i>sw m</i> [...] ».	« ¹ [...] avec l'œil (?) [...] / ² [...] ? [...] »
4726	« ¹ [...] <i>rmt</i> (?) <i>sšt3</i> [...] / ² [...] déterminatif roi [...] ».	« ¹ [...] personnes (?) secret [...] / ² [...] ? [...] »
4753	« [...] <i>hsy ntrw</i> [...] ».	« [...] louer les dieux [...] »
4709*	« [...] <i>hw</i> [<i>t</i>] [<i>n</i>] <i>t Jmn m</i> [<i>m</i>] <i>n</i> (?) [...] ».	« [...] le temple d'Amon [...] » ¹⁶⁶
13550*	« [...] <i>šꜥt</i> [...] »	« <i>šꜥt</i> » signifie « massacre/terreur » ¹⁶⁷ .
14913*	« ¹ [...] <i>hr htr/ssmt</i> [...] <i>j</i> [...] / ² [...] <i>hr t3</i> [...] »	« ¹ [...] à cheval [...] / ² [...] ? [...] »

INV. N° 14913 (pl.60) est particulièrement intéressant, car la colonne de droite préserve un signe du cheval très bien préservé, le E6 de la liste de Gardiner. Dans les inscriptions de cette époque, ce signe est généralement détérioré. Il est à remarquer que la morphologie du cheval ressemblerait plutôt au type « longiligne »¹⁶⁸. Une partie d'une bride est attachée à la bouche du cheval qui avance au pas. Il est difficile de déduire le sens de cette partie de l'inscription. Toutefois, il ne semble pas qu'il s'agisse de l'énumération de butins et de tributs de guerre. Dans les « Annales », c'est le terme « *ssmt* » qui est utilisé dans ce contexte. De plus, il s'agit dans le cas de ce relief d'une forme au singulier. Le terme « *htr* » est, par contre, utilisé lors de la description d'une situation concrète qui inclut la présence d'un cheval ou d'un attelage. INV. N° 4665 aurait pu également appartenir à cette inscription (pl.60).

¹⁶⁴ Signe Aa23 de la liste de Gardiner.

¹⁶⁵ Le mot « *md* » peut signifier « presser, adhérer, frapper » (*Wb* II : 191, 14-192, 9).

¹⁶⁶ Inscription horizontale sur la partie supérieure. La partie inférieure aurait pu contenir des offrandes, comme la bande verticale vers la gauche permettrait de penser.

¹⁶⁷ Ce mot est documenté depuis les Textes des Pyramides et peut faire référence à la « terreur que le roi inspire » aux ennemis dans les terres étrangères (*WB* IV : 416-417). Pour la XVIII^e dynastie, cette expression est utilisée, par exemple, dans la stèle d'Ahmosis Caire CG 34001 (l. 15) (*PM* II : 179 ; *Urk* IV : 18, l. 5 ; LACAU 1909-1926 : pl. 1). Au sujet de cette stèle, voir également VANDERSLEYEN (1971) ; BEYLAGE (2002 : 315-327) ; KLUG (2002 : 25-34, 500-501).

¹⁶⁸ Pour une définition des types de chevaux qui apparaissent dans les reliefs du Nouvel Empire, voir Chapitre XII.

Le relief le mieux conservé est INV. N° 2482 (pl.60), dont une seule colonne d'inscription est aujourd'hui préservée. Il pourrait correspondre à l'inscription hiéroglyphique d'un bloc en grès transcrit par Weigall et publié avec d'autres reliefs dans les *Annales du Service des Antiquités* suite à ses fouilles dans le temple¹⁶⁹. Ce bloc conservait deux colonnes d'inscriptions alors qu'il ne présente de nos jours qu'une seule. Cela voudrait dire que celle de droite se serait donc détachée et elle serait perdue. En même temps, une partie du signe « *mj* » de la partie supérieure de la colonne de gauche et la partie inférieure qui inclurait un signe « *j* » se seraient cassées. Il est possible qu'INV. N° 1969¹⁷⁰ correspondisse à la partie supérieure droite de ce bloc. Nous avons reproduit ici l'inscription complète telle qu'elle était au temps de Weigall.



6c. Synthèse

Du *Héneket-Ânk*, uniquement des fragments épars appartenant à un possible calendrier nous sont parvenus. Malgré cela, compte tenu de la typologie des reliefs préservés et qui présentent des similarités avec d'autres calendriers, il est sans aucun doute possible de les connecter à ce contexte. Les nombreuses compositions de ce type datées du règne autonome de Thoutmosis III rendraient d'autant plus vraisemblable qu'une autre version exista dans son Temple de Millions d'Années. D'après les parallèles connus, il est possible que ce type de scène inclût des éléments récurrents. En conséquence, nous pourrions proposer que la scène du *Héneket-Ânk* devait, en nous basant sur la taille des colonnes d'inscriptions et sur les listes d'offrandes préservées, être assez monumentale. Comme dans le cas d'autres calendriers, cette composition murale devait couvrir toute la hauteur de la paroi. S'il était présent, le roi devait être représenté sur au moins un côté de la scène. A l'époque de Thoutmosis III, le souverain est accompagné du *Ka* royal¹⁷¹. La figure du roi est suivie d'un long discours où le calendrier des offrandes était décrété et finalement du calendrier à proprement parlé qui était composé d'un en-tête, de dates et de provisions d'offrandes.

INV. N° 1058 (pl.44) montre une partie du *Ka* royal en relief en creux. La manière dont le bras est orienté indiquerait qu'il était figuré sous la forme d'un étendard personnifié avec

¹⁶⁹ 1906 : 140, Transcription K. Il présente en même temps d'autres blocs d'inscriptions en calcaires et un fragment de colonne polygonale (Q) qui correspond probablement à INV. N° 4 et sur lequel nous reviendrons dans le chapitre dédié aux éléments architecturaux autres que parois.

¹⁷⁰ Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

¹⁷¹ Dans les calendriers d'époque ramesside, d'autres divinités sont également représentées.

des bras, comme c'est le cas dans la représentation du roi intronisé dans le « Texte de la Jeunesse », et non d'une figure anthropomorphique, comme pour la représentation du VI^e pylône. Le bras droit soutenait le signe *Maât*. Un deuxième fragment (INV. N° 1305, pl.61) pourrait correspondre à la partie inférieure de la décoration d'un trône. Il conserve la patte droite avant et la patte gauche arrière d'un lion, similaire à ceux qui apparaissent dans le calendrier de l'*Akh-menou* ou du « Texte de la Jeunesse »¹⁷². Un autre relief (INV. N° 1101, pl.61) pourrait également appartenir à cette partie inférieure. Il devait s'agir d'une des figures de fécondité qui nouait le *sema-tawy* au pied du trône. Une partie de celui-ci apparaît sur INV. N° 1531 (pl.61). Cet élément devait être placé entre les deux lions. Une partie du cartouche et de l'étendard Oudjet ou Nekhbet sont préservés sur INV. N° 1966 (pl.61). La section supérieure droite du pavillon apparaît sur INV. N° 4800 (pl.60). Il est possible de distinguer la bande verticale qui séparait ce dernier de la grande inscription en relief en creux, et le début de celle-ci (pl.111,112). Pour finir, INV. N° 4863 (pl.61) pourrait également faire partie de cette composition. Il conserve une partie du signe pour « statue royale » et « *n ḥḥ m [...]* ».

Une hypothèse de reconstitution a été proposée pour cette paroi (pl.111,112). Si elle est correcte, la scène devait faire environ 460 cm de haut. Nous ne pouvons savoir la largeur que cette scène devait avoir ni la longueur de l'inscription qui suivait le pavillon. Nous avons déjà remarqué qu'il est très compliqué de comprendre la manière dont les différentes parties de listes étaient organisées. Dans les scènes de ce type, l'inscription suivant le roi est toujours orientée vers la droite dans la même direction que ce dernier. Comme l'indiqua A. H. Gardiner¹⁷³, c'est la direction vers laquelle le discours était prononcé pour que l'audience auquel celui-ci était destiné puisse le recevoir. La lecture se fait de manière rétrograde, à savoir de gauche à droite, probablement parce que le texte était bien trop long pour que le roi commençât à le réciter à partir de la droite. Il est possible que, dans le cas du *Héneket-Ânkh*, l'inscription dont les signes étaient orientés vers la droite fut également lue de manière rétrograde. L'état de conservation de l'inscription ne permet malheureusement pas de l'affirmer. Elle est en tout cas orientée vers la droite, de la même manière que les autres exemples connus. Incontestablement, l'état du matériel rend impossible la reconstitution du discours original. Bien qu'aucun parallèle ne permette de restituer des phrases, les vocables qui ont pu être identifiés permettent de supposer que ces parties d'inscriptions appartenaient au même texte. Les thèmes abordés pourraient être mis en relation avec : des offrandes à la

¹⁷² Ce type de scènes montrant le roi assis sur un trône accompagné du *Ka* royal à l'intérieur d'un pavillon et qui repose sur le *Sema-Tawy* et deux lions, apparaît, par exemple, à Deir el-Bahari dans le côté sud du portique intermédiaire. Dans cette scène, Hatchepsout donne un discours à ces courtisans (NAVILLE 1898 : pl. LXXXV).

¹⁷³ 1952 : 8.

divinité(s), les actions du roi en faveur de celle(s)-ci et leurs temples, les actes « héroïques » du roi ou des possibles processions. Il s'agit de thèmes qui se retrouvent typiquement dans ce genre de narration.

Il serait donc possible d'affirmer que le roi intronisé devait sûrement être représenté au moins une fois orienté vers la droite et qu'il était suivi de l'inscription à caractère introductif¹⁷⁴. Aucun indice ne permet de supposer qu'une deuxième représentation du roi existait cette fois-ci orientée vers la gauche. Les parallèles de ce règne n'en présentent qu'une¹⁷⁵. Il est possible que la deuxième section du calendrier qui existait dans le *Héneket-Ânkh* qui est orientée de manière différente, n'incluait pas une longue inscription à colonnes verticales ni une représentation royale.

Les fragments découverts dans le *Héneket-Ânkh* auraient pu appartenir à deux calendriers distincts ou à deux sections différentes d'un même calendrier. La deuxième option semble plus logique compte tenu du type de temple duquel il est question. Les autres temples de la rive ouest d'époque ramesside ne présentent, d'ailleurs, qu'un seul calendrier. Il aurait pu s'agir, comme il semble avoir été le cas dans le temple de Niouserrê, de deux panneaux orientés de manière opposée et qui aurait pu être placés sur les deux côtés d'une porte. Il est néanmoins compliqué de savoir de quelle manière ils étaient organisés. Dans les calendriers du « Texte de la Jeunesse » et de l'*Akh-menou*, les listes d'offrandes suivant le discours royal sont orientées de manière opposée à celui-ci, à savoir vers la gauche¹⁷⁶. Toutefois, le calendrier préservé à Abydos n'incluait, semble-t-il, pas de représentation royale et l'inscription est de ce fait orientée vers la droite. Dans la scène du VI^e pylône, la liste est, au contraire, orientée de la même manière que l'inscription. Dans ce cas, la scène se trouve représentée sur la môle nord du pylône et donc vers l'accès central, alors que dans les autres exemples thoutmosides, les scènes sont placées sur des murs latéraux.

Si nous prenons comme prémisse que tous les fragments découverts dans le *Héneket-Ânkh* appartiennent au même calendrier, il serait possible de supposer que la ou les listes

¹⁷⁴ Aucun fragment correspondant à une grande inscription en relief en creux qui soit orientée vers la gauche n'a été documenté.

¹⁷⁵ INV. N° 1305 pourrait certainement appartenir à une représentation du roi intronisé qui était orienté vers la gauche, puisque la partie inférieure de ce type de décoration se compose de deux lions se dirigeant vers deux directions différentes. Les parallèles d'époque ramesside incluent plusieurs représentations royales, mais elles sont orientées de la même manière.

¹⁷⁶ EL-SABBAN (2000 : pl. 12) proposa pour les blocs préservés du calendrier d'Eléphantine également une orientation des listes vers le roi, qui dans ce cas auraient été représentées du côté gauche. Dans les calendriers de Ramsès III à Médinet Habou et de Ramsès II à Abydos, les discours et les inscriptions horizontales qui surmontent ou se trouvent à la base du calendrier sont orientées en fonction de si c'est le roi ou une divinité qui parle. La figure royale apparaît à plusieurs reprises et elle peut être orientée de manière différente. Les listes d'offrandes sont, par contre, toujours orientées vers la gauche, car le roi est représenté à grande échelle faisant face aux divinités qui sont, elles, orientées vers la droite (EPIGRAPHIC SURVEY 1934 : pl. 1365-136, 143-144). A Médinet Habou, le discours royal est d'ailleurs orienté également vers la droite (EPIGRAPHIC SURVEY 1934 : pl. 137-140).

orientées vers la gauche suivaient le discours royal. Celles vers la droite auraient été placées symétriquement éventuellement de l'autre côté d'une porte. Pourtant, la reconstruction proposée pour le temple de Sahourê oriente les inscriptions de la porte vers l'extérieur. Dans ce sens, il est également possible que la liste suivant le texte introductif fût orientée vers la gauche, comme dans les calendriers du « Texte de la Jeunesse » et de l'*Akh-menou* (pl.112). Le contenu des fragments de listes ne permet pas non plus de reconstruire le calendrier à travers les fêtes qui devaient être mentionnées. Les orientations verticales et horizontales indiquent certainement que le calendrier incluait au moins quatre sections qui devaient être dédiées à des groupes de festivités différentes. Comme nous avons déjà mentionné plus haut, dans le temple de Sahourê ce sont les mêmes fêtes qui sont mentionnées sur les deux sections orientées de manière différente. Dans le cas des fragments ici présentés, il est à signaler que bien que similaires, les listes ne semblent pas être disposées de manière identique et elles pourraient, de ce fait, correspondre à des événements différents.

La taille des sections et de l'inscription ainsi que le fait que le relief soit en relief en creux, indique que ce calendrier devait être représenté sur une paroi externe du mur du sanctuaire, comme c'est le cas dans les autres temples où des calendriers ont été découverts *in situ*. Si nous prenons comme prémisses que les listes orientées vers la droite et la gauche appartiennent au même calendrier, il est possible qu'elles fussent organisées par rapport à une porte d'accès. Au Nouvel Empire, les calendriers ne sont normalement pas documentés dans les accès aux temples mais sur des murs latéraux. Suivant cette hypothèse, le calendrier du *Héneket-Ânk* aurait pu se trouver sur la paroi côté sud ou côté nord du temple. Le secteur sud doit encore être complètement défini. Des structures en pierres ayant pu appartenir à des chapelles ou à d'autres types de salles s'y trouvaient. Cela laisse moins d'espace entre la ligne de mur de ces structures et le mur d'enceinte sud, une zone qui devait être sûrement également occupée par des habitations en briques crues. La chapelle d'Hathor se serait limitée à la zone adjacente à la deuxième cour et le portique principal¹⁷⁷. La presque totale disparition des structures dans ces secteurs rend difficile leur interprétation. Il faut tout de même tenir compte du fait que les calendriers du « Texte de la Jeunesse », de l'*Akh-menou* et de Médinet Habou sont situés du côté sud. Aucune porte n'a été, pour le moment, documentée dans le mur sud du temple. Le mur nord aurait donné directement sur une zone de magasins et d'ateliers en briques crues et, de même, aucune porte n'a été jusqu'à présent documentée.

Pour le moment, le choix du côté nord semble être plus cohérent d'après l'espace disponible et la manière dont l'accès aurait été disposé. Toutefois, il est impossible de

¹⁷⁷ Zones S3930-940.

l'affirmer. De même, il est à noter que le calendrier qui se trouve sur le côté nord du VI^e pylône n'est pas disposé de manière symétrique de chaque côté d'une porte, mais se trouve sur l'axe d'entrée au sanctuaire. Il serait donc également possible que le calendrier du *Héneket-Ânkh* se trouvait sur une autre paroi du temple, à savoir la façade qui aurait pu exister dans la deuxième cour ou dans un secteur de la première cour, par exemple. Il faut signaler que tous les fragments ont été retrouvés dans la zone de la terrasse supérieure ou dans les débris déposés en-dehors du mur d'enceinte sud et ouest par Weigall et Ricke. Si cet indice est pris en compte, la terrasse supérieure, et peut-être même le côté sud, serait bien la zone où cette scène aurait été placée.

Identifier les fêtes dont il était question dans ce calendrier est compliqué, car aucune date ou nom n'ont été préservés. Trois fragments font référence à des dates mais ils sont de petite taille et ne permettent pas une identification claire. Dans deux cas, l'inscription est orientée vers la gauche. Sur INV. N° 1630 (pl.57), il serait possible d'identifier « *prt s[m]* » : « le jour de la sortie du prêtre Sem ». Le déterminatif N5 n'apparaît pas normalement dans cette expression désignant le quatrième jour lunaire¹⁷⁸, mais il l'est lorsqu'il est fait référence à la saison d'hiver « *prt* »¹⁷⁹. Cependant, aucun élément indiquant le mois ne précède le mot comme cela est habituel dans ce type de phrase. Cela indiquerait qu'il pourrait être ici question de « *prt s[m]* ». Le déterminatif N5 peut également apparaître lorsque « *prt* » est employé dans le sens « d'apparition d'une divinité », bien qu'il soit alors normalement accompagné du signe « *hb* ». Cette fête n'apparaît dans les temples de la XVIII^e dynastie, mais elle l'est dans le temple de Ramsès III à Médinet Habou lors de l'énumération des célébrations et des offrandes mensuelles accomplies dans des jours particuliers¹⁸⁰. Dans ce cas, il serait possible d'attribuer ce fragment à une partie du calendrier qui devait être similaire dans le *Héneket-Ânkh*. L'inscription préservée sur INV. N° 1630 est en horizontal et elle est séparée par une ligne de séparation vers le haut et vers le bas, ainsi que par une ligne verticale vers la gauche. Ce quadrillage continue vers la gauche et vers le bas. Cela indiquerait que les offrandes et les quantités devaient être placées sur la même ligne vers la droite. Quelques signes apparaissent sur ce qui correspondrait au registre inférieur. Il n'est malheureusement pas possible d'identifier de quoi il s'agissait. A Médinet Habou, c'est la fête du 6^e jour (*snt*)¹⁸¹ qui est évoquée, mais cela ne semble pas être le cas ici. Il est d'ailleurs possible que cette dernière soit mentionnée sur un autre relief appartenant à la grande

¹⁷⁸ PARKER 1950 : 11.

¹⁷⁹ WB I : 530.

¹⁸⁰ EL-SABBAN 2000 : 98-99.

¹⁸¹ PARKER 1950 : 11 ; EL-SABBAN 2000 : 99-101.

inscription verticale en relief en creux (INV. N° 1476, pl.60) où nous pouvons lire : «¹ [...] *nbw* [...] /² [...] *n 6 nt hb* [...] ». Il devait être question dans cette partie du discours des offrandes présentées en cette occasion. Cette fête est citée en même temps que la fête de la nouvelle lune dans le calendrier accompagnant le « Texte de la Jeunesse »¹⁸².

Finalement, l'inscription préservée sur INV. N° 13534 (pl.57) est également horizontale et orientée vers la gauche. Elle fait référence au 2^e ou 3^e mois de *shemou*. L'espace disponible permet plutôt d'opter pour la deuxième possibilité. Il est difficile de savoir de quel mois il s'agit de même que la fête à laquelle cette date correspond. Aucun des calendriers de Thoutmosis III à Karnak ou celui d'Abydos ne préserve cette partie du calendrier. A Eléphantine, la date du 3^e mois de *shemou* fait référence à une fête en honneur de Soped¹⁸³. Du temple de Ramsès II à Abydos, la partie correspondante aux festivités de la saison de *peret* et de *shemou* n'inclue pas ces dates¹⁸⁴. A Médinet Habou, il est fait par contre mention de la « Fête de la Vallée » qui était célébrée le 2^e mois de *shemou*¹⁸⁵. Cependant, il est probable que cette fête se déroula plus tôt à l'époque de Thoutmosis III, à savoir possiblement dans le premier mois de *shemou*, date qui apparaît dans la représentation de la procession de la « Fête de la Vallée » du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹⁸⁶. Elle ne pourrait donc pas correspondre à celle préservée sur INV. N° 13534. Pour l'instant, il semblerait que la seule fête qui puisse correspondre à celle qui apparaît sur ce fragment serait celle célébrée en l'honneur de Soped, mais il n'est pas possible d'affirmer¹⁸⁷.

¹⁸² EL-SABBAN 2000 : 25.

¹⁸³ LD III : 43e ; EL-SABBAN 2000 : 45-46.

¹⁸⁴ EL-SABBAN 2000 : 76.

¹⁸⁵ EL-SABBAN 2000 : 86-89. Au sujet de cette date, voir SPALINGER 1996 : 226 ; HARING, 1997 : 53-55. La liste du Ramesseum et celle de Médinet Habou sont très similaires, et il est possible que Ramsès III copiât le calendrier de son prédécesseur (EL-SABBAN 2000). Il aurait également pu avoir ajouté les deux listes qui évoquaient la « Fête de la Vallée » au calendrier du Ramesseum (SCHOTT 1950 : 67 ; HARING 1997 : 53).

¹⁸⁶ DOLINSKA 2007.

¹⁸⁷ D'autres fêtes sont connues pour cette époque grâce à des sources ne provenant pas de temples. Une fête en l'honneur d'Amenhotep I^{er} déifié (ČERNÝ 1927 : 183 ; SCHOTT 1950 : 109 ; HELCK 1968 : 72 ; BARTA 1979-1980 : 43) commémorait le jour de son ascension qui arriva le « III *šmw* 12-13 » (REDFORD 1966 : 115-116 ; SCHMITZ 1978 : 27-29 ; BARTA 1979-1980 : 43-47). Elle est mentionnée à l'époque ramesside, particulièrement parmi les fêtes célébrées à Deir el-Médina à cette époque (JAUHAINEN 2009 : 133, 157, 176-177). Une autre occasion célébrée le « III *šmw* » était la « *jpt-ḥmt* » (*Ibid* : 153-156). Ce mois portait, d'ailleurs, le nom d'*Ipip*. Il s'agit d'un des noms employés pour faire référence à la déesse hippopotame *Ipet* ou *Ipy* qui aurait pu également avoir une connexion avec Hathor et Mout. Toutefois, la date ou la réalité de cette fête à la XVIII^e dynastie n'est pas claire (*Ibid* : 153, n. 10). Une fête dédiée à Ahmès-Néfertiry a également été documentée à Deir el-Médina (SCHOTT 1950 : 108 ; GITTON 1975 : 65 ; JAUHAINEN 2009 : 172-175). Cette reine était honorée avec son fils Amenhotep I^{er} (GITTON 1975) et un culte leur était rendu aux côtés d'Amon dans le temple de *Mén-Jset* à Qournah (DERCHAIN 1969 ; GITTON 1975 ; SCHMITZ 1978 : 105-118 ; PM : 422-423 ; VAN SICLEN III 1980 ; POLZ 2007 : 104-111). Une fête en l'honneur de cette reine est évoquée dans la tombe d'Amenmose (TT19) datée du règne d'Amenhotep I^{er} (FOUCART 1935 : pl. I ; GITTON 1975 : 79). HELCK (1968 : 72) signale qu'il aurait pu s'agir du commémoratif de la mort d'Ahmès-Néfertiry qui aurait eu lieu le II *šmw*.

CHAPITRE XI

Autres possibles scènes à caractère politique, social et religieux

1. Fragments conservant des parties de barques portatives

1a. Fragments représentant la barque processionnelle divine (pl.62,63)

La barque processionnelle divine est un des éléments distinctifs du programme iconographique des temples égyptiens, particulièrement au Nouvel Empire. Bien que son origine remonte au début de l'époque dynastique, les premières représentations connues datent de la XIII^e dynastie¹ et dévoilent déjà les éléments typiques qui se retrouveront au Nouvel Empire². Les nombreuses représentations connues ont permis de se faire une idée assez précise de l'apparence que devaient présenter ses barques portatives³, dont la proue et la

¹ Pour un aperçu de l'origine de la barque processionnelle à l'Ancien Empire et au Moyen Empire, voir KARLSHAUSEN (2009 : 6-31).

² KARLSHAUSEN 2009 : 5, 27-31, 319. Pourtant, la première représentation complète et intacte de la barque processionnelle date de la XVIII^e dynastie et provient de la chapelle d'albâtre d'Amenhotep I^{er} à Karnak (PILLET 1922-1923 : 113-117, pl. III ; GRIMAL ET LARCHE 2003 : pl. I-II ; KARLSHAUSEN 2009 : 32-33). L'idée de donner au naos processionnel la forme d'une barque trouve très certainement son origine dans la religion solaire qui se développe au cours de l'Ancien Empire. Le voyage du dieu Rê sur sa barque occupe une place fondamentale dans cette conception en tant que garant du retour périodique des grands cycles de la nature et assurant l'équilibre cosmique nécessaire au maintien du monde. La fête processionnelle était donc vue comme un moyen de réactualiser sur terre ces grands mythes cosmologiques et cosmogoniques visant à recréer un temps mythique où les dieux faisaient régner l'harmonie sur terre comme au ciel (KARLSHAUSEN 2009 : 8 ; DERCHAIN 1975-6 : 153-161).

³ JONES 1995 : 15. La plupart des détails de la décoration étaient peints et non sculptés. Cela rend malheureusement parfois difficile leur identification lorsque la conservation de la polychromie n'est pas optimale. Les représentations les mieux conservées proviennent du temple de Seti I^{er} à Abydos (CALVERLEY *et al.* 1935 : pl. 5. I et 10. II) ; sur la paroi nord de la 2^e cour du temple de Ramsès III à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 1940 : pl. 229-235) et dans la tombe thébaine N° 65 de Nébamou datée du règne de Ramsès IX où est figurée la barque divine (PM II : 130 ; 3, 4, 7).

poupe s'ornent en général de la tête du dieu auquel elle appartient. Au centre du pont se tient une cabine ou naos en forme de chapelle à corniche à gorge, souvent ornée de motifs décoratifs, surmontée d'un dais⁴.

La barque portative peut apparaître dans différents contextes. D'un côté, elle peut être placée sur un socle dans une chapelle ou la salle de la barque. Elle est alors entourée d'offrandes, de vases ou d'éventails et le roi, qui lui fait face, réalise divers rituels en son honneur⁵. La plupart des représentations provenant de Thèbes⁶ montrent la barque portative d'Amon en procession. Selon le moment de la fête figurée, elle peut apparaître soit portée par des prêtres soit placée sur une grande barge, l'*Ouserhat*, lors de la « Fête d'Opet » ou la « Fête de la Vallée ». Cette embarcation est habituellement halée sur le fleuve, les canaux ou les lacs, par le vaisseau royal⁷ et ce dernier l'est à la fois par plusieurs bateaux de transports ou de halage. L'*Ouserhat*, de plus grande envergure, présente également certains éléments caractéristiques de la barque divine, telles les effigies des dieux à la proue et la poupe. Elles doivent donc être distingués des barques portatives⁸. Les fragments conservés dans le *Héneket-Ânk* sont malheureusement peu nombreux et très fragmentés.

En premier lieu, INV. N° 14416 (pl.62) conserve la partie avant du pont de la barque d'Amon, orientée vers la droite. Nous pouvons distinguer vers la droite la partie inférieure de figures tournées vers la proue et qui faisaient partie des personnages qui apparaissent sur le pont à cette époque. Il s'agit des déesses Hathor et Maât, coiffée de sa plume. Elles se tiennent debout devant un sphinx sur le pavois, lequel est orienté dans la même direction. Pendant le règne d'Hatchepsout des modifications importantes se produisent dans ce type d'éléments iconographiques. Plusieurs figures, dont ces déesses, commencent à apparaître sur la partie avant de la barque d'Amon⁹. Elles portaient une longue robe-fourreau et des attributs qui leurs sont caractéristiques, c'est-à-dire la plume pour Maât, des cornes et des disques solaires pour Hathor. Comme il semble être le cas dans la première moitié de la XVIII^e

⁴ KARLSHAUSEN 2009 : 1.

⁵ KARLSHAUSEN 2009 : 1.

⁶ Parmi les temples thébains, neuf conservent des scènes de la procession d'Amon : la Chapelle Rouge ; le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari ; le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari ; la colonnade de procession d'Amenhotep III dans le temple de Louxor ; le portique du temple de Séthi I^{er} à Qournah ; la Grande Salle Hypostyle du temple d'Amon à Karnak ; le temple de Ramsès III à Karnak ; la cour du temple de Ramsès III à Médinet Habou ; le sanctuaire de Philippe Arrhidée à Karnak ; le temple de Khonsou à Karnak. Au sujet de cette fête, voir chapitre III.1.

⁷ JONES 1995 : 12, 15 ; KARLSHAUSEN 2009 : 1, 23.

⁸ JONES 1995 : 12. Il faut également différencier la barque divine des : Naos portables ; des barques funéraires transportant la momie du défunt, qui pouvaient aussi être portées sur les épaules de prêtres ; des barques posées sur un traîneau servant à haler une statue royale (voir GABOLDE 1989).

⁹ KARLSHAUSEN 2009 : 35. Bien que le temple de la reine à Deir el-Bahari conserve des représentations de la barque processionnelle divine, il ne s'agit pas des reliefs originaux puisque ces parois furent martelées lors de la *damnatio* amarnienne et ensuite restaurées. Cela ne fut pas le cas pour les scènes provenant de la Chapelle Rouge, lesquelles ont permis d'analyser en détail la barque processionnelle datant de cette époque.

dynastie, Hathor devait se tenir devant Maât, à moins que des restaurations postérieures aient altéré la configuration originelle de la scène¹⁰. Ces déesses ne se retrouvent que sur la barque d'Amon¹¹.

Le sphinx androcéphale dressé sur un pavois avec la queue levée en demi-cercle, dont nous distinguons dans ce fragment la partie inférieure, est un élément important des barques processionnelles et c'est la première statuette à apparaître sur le pont d'une barque portative au début de la XVIII^e dynastie. Il porte le plus souvent une barbe divine et une coiffe longue ou un *Némès*. Sa couronne est composée de deux plumes d'autruche posées sur des cornes de béliers horizontales¹². Faisant face au sphinx sur le pavois, un ou deux serpents se dressaient, dont uniquement un semble avoir existé dans le cas de ce fragment¹³.

Sur notre fragment, deux statuettes royales particulières à l'iconographie de la barque d'Amon, et qui font également leur apparition précisément à cette époque sur le pont avant de la barque, sont tournées vers le *naos*. La première montre le roi portant le *Némès* avec l'uraeus et la barbe royale, agenouillé et offrant deux vases *nou*. Uniquement la tête, le torse et les bras de cette figure sont visibles, la partie inférieure de son corps étant cachée par une deuxième figure royale, un sphinx couché à tête humaine portant également le *Némès* et l'uraeus, et sûrement également la barbe royale. Cette dernière figure présente cette fois-ci un vase *nemset* en offrande à la divinité. Elles sont toutes deux orientées dans la direction du *naos*¹⁴. Ces deux figures présentent quelques traces de polychromie jaune. Cette couleur est celle qui est utilisée dans d'autres scènes de ce type. Il semble que la zone incluant le sphinx sur le pavois et les deux déesses fut rabaissée par rapport à la partie gauche du fragment où les figures royales sont placées. Cela indiquerait que ces dernières ne furent pas touchées lors de la *damnatio* amarnienne alors que les figures du sphinx sur le pavois et des déesses furent, par contre, martelées et ensuite restaurées.

Au milieu de la barque, le *naos*-façade tourné vers la proue, abrite un édicule léger supporté par quatre colonnettes et paré d'un nouveau décor. Au voutour aux ailes déployées

¹⁰ A partir de Toutankhamon, Maât occupera normalement la première place (KARLSHAUSEN 2009 : 181-182. Voir également DERCHAIN 1972 : 36-44).

¹¹ KARLSHAUSEN 2009 : 35-36, 181-182. Leur présence sur la barque divine est à mettre en relation avec l'analogie qui existe entre ce type de barque et la barque solaire. En pilotant l'embarcation, ces déesses garantissent le bon déroulement du voyage solaire et donc de l'univers (*Ibid*).

¹² Comme l'*Atef*, ce type de couronne est porté par les dieux et par le roi (KARLSHAUSEN 2009 : 183). Une variante de la couronne *Atef* est celle connue comme *Anedjtj* (ABUBAKR 1937 : 38.) ou *Henou* lorsqu'elle est flanquée d'uraeus (LACAU ET CHEVRIER 1977-1979 : 255-256).

¹³ Symbolisant tout autant la puissance solaire, divine et combattante du roi, de même que le lion divin, cette figure protège l'embarcation et en assure la bonne traversée. A ce sujet, voir KARLSHAUSEN 2009 : 183-187.

¹⁴ Le sphinx, associé au roi (KARLSHAUSEN 2009 : 189-190), est souvent représenté couché, en lion gardien des portes et des allées processionnelles ou, comme cela devait être le cas ici, en statue à bras humains. Ce type de représentation sera remplacé par des figures entières à la fin de la XVIII^e dynastie (*Ibid* : 183, 187).

déjà présent à la XIII^e dynastie, s'ajoute un double registre de serpents coiffés de *l'Atef*, dressés sur une corbeille et séparés par un signe *shen*. Une partie de ce registre apparaît sur Inv. N° 14126 (pl.62), mais où un sceptre *was* traverse également le signe *shen*. Le relief montre des signes de martelage et de regravure. Un voile enveloppe en partie le naos et en masque le décor. Il est retenu par deux vautours à la partie supérieure de chaque angle des façades avant et arrière¹⁵. Il est possible qu'une partie de la zone inférieure du voile d'une des barques divines soit préservée sur INV. N° 13783 (pl.62). Il se composait d'une sorte de cartouche flanqué de chaque côté d'un uraeus et surmonté d'un disque solaire, qui s'alternait avec un faucon qui portait également un disque solaire. Cette décoration se retrouve dans les scènes des temples d'Hatchepsout et de Thoutmosis III à Deir el-Bahari qui correspondent à une restauration post-amarnienne. Quelques restes de couleur correspondant au fond montre que celui-ci était gris-bleu.

D'autres éléments qui apparaissent à cette époque sont les colliers *ousekh* portés par les têtes de béliers, munis de fermoirs à tête de faucons. Finalement, deux scarabées ailés tenant le disque solaire sont figurés sur la coque à l'aplomb des colonnettes du dais, sûrement des attaches qui maintiennent la barque sur son pavois¹⁶. Sur l'avant de la coque de la barque, figure également un œil *oudjat*. Nous retrouvons certains de ces éléments sur des blocs en calcaire qui appartiennent à une scène où la barque est placée sur un dais devant des offrandes et qui devait sûrement correspondre à la salle de la barque¹⁷.

A chaque côté du naos, le roi apparaît à nouveau, d'une part, agenouillé tenant une colonnette du dais et, d'autre part, jouant le rôle de timonier et maniant le gouvernail entre les rames et leurs supports. INV. N° 13822 (pl.62), dont aucune polychromie n'est conservée, montre très certainement la figure royale soutenant la colonnette du dais. Elle est orientée vers la gauche et agenouillée sur le pont de la barque. Certaines traces de martelages sur le pilier et le pont pourraient avoir été effectuées durant la *damnatio*. L'orientation de la barque ne peut être dans ce cas déterminée, car cette figure royale pouvait être figurée de chaque côté du naos. Pourtant, l'espace vide derrière la figure permettrait de supposer qu'il s'agit de la partie arrière de la barque et que celle-ci serait donc orientée vers la gauche. La figure représentée sur INV. N° 15719 (pl.62), où la partie du pont n'est cette fois pas conservée, aurait pu avoir

¹⁵ KARLSHAUSEN 2009 : 211-219.

¹⁶ Il n'est pas sûr que toutes ces innovations puissent être attribuées à Hatchepsout, compte tenu que très peu de représentations antérieures à son règne sont connues. Il est cependant significatif que le programme iconographique de la reine ait voulu octroyer une importance significative à la barque d'Amon vu le rôle majeur joué par les fêtes processionnelles pendant son règne. Ce programme fixait en même temps les bases d'une double thématique qui sera une constante, la royale et la solaire (KARLSHAUSEN 2009 : 35-36).

¹⁷ SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015d.

fait partie d'un arrangement similaire. La figure royale devait être orientée de la même manière que sur le relief précédant, car aucune trace de voile n'est visible¹⁸. Cette fois-ci, les couleurs sont très bien conservées et aucun indice de *damnatio* n'est distinguable. La couleur de la peau est noire, le pagne est jaune ainsi que le pilier et des lignes rouges indiquent les détails. La plupart des représentations de la barque divine connues montrent cette figure avec la peau jaune, mais elles appartiennent à des époques postérieures ou à des scènes ayant été restaurées. D'ailleurs, sur INV. N° 14416 (pl.62), la figure royale conserve quelques traces de couleur jaune. Il pourrait s'agir également de celle placée sur la partie arrière de la barque car la décoration du voile bouffant sur le pont n'est point visible. Elle serait alors orientée vers la gauche.

INV. N° 14202 (pl.62) montre la partie supérieure d'une figure royale portant le *Némès*¹⁹ orientée vers la gauche et soutenant de ses deux bras le mât d'un étendard. Ce type d'élément apparaît habituellement sur la partie supérieure de chaque côté de la barque divine. La partie inférieure d'un cartouche royal conservant le signe « *hpr* », et qui appartient au nom de couronnement de Thoutmosis III, est situé au-dessus de sa tête. Certaines traces de polychromie jaune peuvent être distinguées sur la figure. La partie inférieure d'un signe « 3 » ainsi que certains éléments impossibles à identifier apparaissent vers la droite. Le signe est orienté vers la gauche et fait probablement partie d'une inscription qui se trouvait sur le côté de la barque. Cela indiquerait qu'elle était orientée vers la gauche.

Bien que la polychromie de ses fragments ne soit pas bien préservée, les parallèles connus montrent que la coque de ses barques portables étaient dorées²⁰. De même, les figures royales conservées sur le fragment INV. N° 14416 et INV. N° 14202 (pl.62) conservent un peu de polychromie jaune²¹. C'est la couleur qui se retrouve dans les scènes restaurées de la barque divine²². Dans le cas d'INV. N° 15719 (pl.62), si le relief appartient bien au pont d'une barque divine, le roi montre par contre une couleur de peau noire. Il est possible que cette couleur fût celle qui était originellement employée à cette époque. Les deux autres reliefs

¹⁸ Le voile sur la barque d'Amon visant à protéger l'effigie du dieu fait également son apparition sous le règne d'Hatchepsout (KARLSHAUSEN 2009 : 211-212). La couleur du voile est blanche dans les barques divines et celle d'Amon commence sûrement à être décorée sous le règne de Toutankhamon (*Ibid* : 212). Les reliefs préservés de cette époque sont en relief en creux et ils ne préservent pas de polychromie, comme c'est le cas de la Chapelle Rouge ou le sanctuaire de la barque de Thoutmosis III. Dans les cas de reliefs de parois de temples en bas-relief, tous les exemples ont été restaurés. Tout de même, il serait logique de penser que, si ce relief est l'originel, nous devrions pouvoir distinguer le voile, de même que dans le cas d'une restauration ou d'un remaniement.

¹⁹ La couronne portée par le roi à cette occasion est souvent le *Khéprésh*.

²⁰ JONES 1995 : 13.

²¹ C'est le cas au temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari (GORSKI 1990).

²² Voir, par exemple, la barque divine dans le temple d'Hatchepsout (SZAFRANSKI 2001 : 68, fig. 10 ; 2017) ou de Thoutmosis III (GORSKI 1990) à Deir el-Bahari.

seraient alors le résultat d'un remaniement postérieur. A cela s'ajoute que, sur un bloc en calcaire préservant une partie de la barque d'Amon, cette figure présente également quelques traces de couleur noire. D'ailleurs, dans le temple de Seti I^{er} les figures du pont ont une couleur de peau noire de même que le sphinx sur le pavois²³.

Dans des représentations d'époques postérieures²⁴ la barque portative divine est visible sur l'*Ouserhat*. Par contre, elle est cachée dans les scènes de la Chapelle Rouge²⁵. Nous pouvons en déduire que cela était également le cas dans le *Héneket-Ânkh*. Comme la partie inférieure de la barque portative n'est pas préservée dans le cas de ces fragments, il n'est pas possible de savoir si elle était posée sur un socle ou transportée sur les épaules de prêtres. Les fragments qui sont conservés appartiennent à au moins deux barques, une orientée vers la droite (INV. N° 14416, pl.62) et une vers la gauche (INV. N° 14202, pl.62). Les deux figures soutenant une colonnette de dais pourraient correspondre à deux scènes différentes. Il s'agit donc probablement de trois représentations de barques portatives, une orientée vers la droite et deux vers la gauche. Des différences dans l'échelle des fragments montrent également qu'il s'agissait d'épisodes distincts. L'échelle d'INV. N° 14416 (pl.62) est plus petite que celle des autres fragments.

La barque divine portée par des prêtres²⁶ est attestée grâce à deux fragments dont les éléments sont orientés dans des directions opposées. INV. N° 1186 (pl.62) montre deux rangées de têtes de prêtres aux crânes rasés orientés vers la gauche. Quatre têtes vers la gauche – une cinquième se devine vers la gauche – où une est placée à l'avant de la barre de portage et les trois autres derrière la barre. Vers la droite, les têtes de deux autres figures sont reconnaissables, celle de fond conservant une polychromie rouge. Au-dessus du groupe de la gauche, il est possible de distinguer ce qui pourrait correspondre à la partie inférieure des rames de la barque à la poupe. L'échelle de ce relief est petite en comparaison avec les reliefs décrits antérieurement. Il devait donc s'agir de la partie arrière d'une barque, orientée vers la gauche. La partie inférieure montre les bras des prêtres. Sur INV. N° 14459 (pl.62), les têtes de cinq prêtres orientés vers la droite se chevauchent²⁷. Il pourrait s'agir d'une deuxième scène de transport de la barque orientée de manière différente et représentée à une échelle plus

²³ CALVERLEY 1935 : pl. 11.

²⁴ Par exemple dans le temple de Louxor (EPIGRAPHIC SURVEY 1994 : pl. 68, 76-80) et dans la Salle Hypostyle de Karnak (NELSON 1981 : pl. 267).

²⁵ LACAU ET CHEVRIER 1977-1979 : pl. 9 (291, 104). La partie supérieure de la barque n'est pas préservée dans le cas des scènes des temples d'Hatchepsout et de Thoutmoï III à Deir el-Bahari.

²⁶ Ce type de transport apparaît pour la première fois au Moyen empire. Voir KARLSHAUSEN 2009 : 14.

²⁷ Jusqu'au règne de Thoutmoï III, la barque d'Amon était portée sur trois barres. Il semblerait que c'est vers la fin du règne que la barque portative commença à être portée sur cinq barres parallèles horizontales, dont une seulement est visible lorsqu'elles sont représentées en relief, portées par 30 prêtres *waab* au crâne rasé, sur six lignes de cinq (LEGRAIN 1913).

grande. Les reliefs de ces fragments ne sont pas taillés avec un bas-relief profond, ce qui signalerait une restauration ou un remaniement.

D'autres fragments montrent des prêtres similaires ainsi que ceux accompagnant la procession. Ce sont, par exemple, INV. N° 13013, INV. N° 13818, INV. N° 13909, INV. N° 3921 et INV. N° 2262 (pl.62). Finalement, INV. N° 13596 (pl.63) préserve une partie des rames appartenant probablement à une des barques divines. Nous avons inclus certains de ces fragments dans une hypothèse de reconstitution (pl.113) qui révélerait l'existence d'au moins quatre barques qui étaient à deux échelles différentes. Les plus grandes faisaient environ 115 cm de haut et elles étaient orientées de manière différente. Les plus petites vont dans la même direction et elles faisaient environ 65 cm de haut.

Ces fragments de reliefs devraient normalement appartenir à une barque d'Amon car il semble, d'après le matériel préservé jusqu'à présent, qu'aucune représentation de la barque de Mout ne soit connue avant le règne de Toutankhamon. Celles documentées dans des temples antérieurs à ce règne correspondent à des restaurations. C'est le cas dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari ainsi que pour les scènes datées d'Amenhotep III du temple de Louxor²⁸. Il en est de même pour la barque de Khonsou²⁹. Les reliefs qui sont conservés du Temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari montrent uniquement des parties de la barque d'Amon³⁰. Pourtant, le fait que les fragments découverts dans le temple furent restaurés et/ou remaniés permettrait de penser qu'ici aussi les barques divines de Mout ou de Khonsou auraient pu être ajoutées. Les différences d'échelles que nous pouvons voir dans les hypothèses que nous proposons pourraient aller dans ce sens. Bien qu'il soit habituel que les légendes qui accompagnent ces scènes donnent l'identité du dieu qui occupe la barque, l'intitulé du rituel, et parfois le nom de la fête représentée³¹, dans notre cas aucune inscription n'a pu être attribuée à ces reliefs. Toutefois, s'agissant d'un temple dédié à Amon, ou plutôt à l'Amon-de-Thoutmosis (III), il est logique que la barque de celui-ci y ait été représentée.

Sous Thoutmosis III, l'étude de la barque processionnelle d'Amon est difficile, car les reliefs ont fait l'objet des martelages amarniens et de restaurations post-amarniennes, lesquelles sont principalement datées des règnes de Toutankhamon, de Horemheb et de Séthi

²⁸ KARLSHAUSEN 2009 : 47-51.

²⁹ KARLSHAUSEN 2009 : 52-53.

³⁰ GORSKI 1990. Les barques de la Triade thébaine sont représentées sur le mur de la grande colonnade du temple de Louxor (WOLF 1931 : pl. I, 1 ; II, 1), sur la paroi ouest de la grande Salle Hypostyle à Karnak (SEELE 1940 : fig. 16, 21, 22) et sur la paroi nord de la deuxième cour du grand temple à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 1940 : pl. 299, 231).

³¹ KARLSHAUSEN 2009 : 1.

I^{er}³². Contrairement à la barque représentée dans la salle de la barque du temple d'Hatchepsout, dont les éléments du pont furent remaniés lors de sa restauration, sur INV. N° 14416 (pl.62), il semble que la décoration originelle fut à nouveau gravée car les éléments correspondent bien à ceux représentés, par exemple, à la Chapelle Rouge³³. C'est également ce qui arriva dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari. Bien qu'il soit difficile de le distinguer clairement, ces scènes durent sûrement faire l'objet de la persécution amarnienne, puisque la représentation de la barque qui est en calcaire le fut. Celle-ci ne montre pas d'indices évidents de reconstitution³⁴. Cependant, d'autres fragments en calcaire et en grès incluant le nom et la figure d'Amon furent clairement restaurés. Cela voudrait dire qu'il n'y a pas de raisons pour penser que les scènes taillées sur le grès ne furent pas également martelées à cette époque. D'ailleurs, INV. N° 14416 montre des indices de *damnatio*, surtout sur le sphinx sur le pavois dont le fond semble avoir été rabaissé et retaillé. Les figures royales ne montrent pas cette altération.

Aucune inscription, à part quelques fragments épars, nous apportent plus d'informations au sujet du type de procession qui devait être représentée. Certains fragments conservent des signes correspondant à l'idéogramme pour barque sacrée processionnelle ou idéogramme pour barque divine³⁵. Hors contexte, il est impossible de dire à quoi ils font référence. Un dernier relief qui pourrait correspondre à l'*Ouserhat* ou à une barque royale incluse dans une scène de navigation dans le cadre d'une procession est INV. N° 13596 (pl.63). Il conserve une partie de la barque et des rames.

Ib. Fragments représentant probablement la barque royale ou d'autres types (pl.63)

INV. N° 15388 (pl.63), dont la polychromie n'est pas préservée, montre la proue de type papyriforme d'une barque royale orientée vers la gauche. La partie finale de la proue est détruite mais elle devait sûrement présenter un faucon, comme c'est le cas par exemple dans un bloc de la Chapelle Rouge à Karnak³⁶. Le sphinx sur le pavois, accompagné par un cobra, est également présent. Une ligne verticale et un élément conservant un peu de polychromie

³² KARLSHAUSEN 2009 : 36-37. C'est le cas des reliefs du sanctuaire en granit de Thoutmosis III à Karnak et ceux de la face nord du VIII^e pylône, ainsi que ceux des temples d'Hatchepsout et de Thoutmosis III à Deir el-Bahari. Quant aux parois du reposoir de barque du petit temple de Médinet Habou, il fut l'objet d'un remaniement complet à la Basse Époque (KARLSHAUSEN 1995 : 123 ; 1998). Pour finir, la barque d'Amon n'est pas préservée dans la chapelle d'albâtre de Thoutmosis III à Karnak.

³³ Les représentations datant des règnes d'Amenhotep II et de Thoutmosis IV semblent indiquer que l'iconographie de la barque portative d'Amon n'évolua pas beaucoup pendant la première moitié de la XVIII^e dynastie (KARLSHAUSEN 2009 : 36-37).

³⁴ SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015d.

³⁵ Signe P3 de la liste de Gardiner.

³⁶ LACAU ET CHEVRIER 1977-1979 : pl. 9 (171).

rouge qui pourrait correspondre à un type de vase ou peut-être au bras d'une figure fait face à la barque. Dans les scènes de processions de la Chapelle Rouge, la barque royale hale l'*Ourserhat* d'Amon, mais cela ne semble pas être le cas pour le relief préservé sur INV. N° 15388. De plus, dans les parallèles des temples d'Hatchepsout et de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, deux ou trois bateaux de halages tirent la barque royale qui hale à la fois l'*Ouserhat*. INV. N° 15388 aurait pu donc faire partie d'un autre type de scène qui aurait pu inclure une barque royale placée sur un dais devant des offrandes.

INV. N° 644 (pl.63) préserve également une partie de la proue d'une barque de type papyriforme avec une couleur jaune. Vers la droite, une ligne verticale sépare une zone préservant un peu de polychromie verte et bleue. Entre la proue et cet espace, il est possible de distinguer des restes de peinture appartenant à une bande verticale jaune avec des lignes de séparation horizontales en jaune. Un autre relief, INV. N° 1685 (pl.63), montre une bande de séparation verticale similaire, délimitée par des lignes jaunes et contenant des lignes horizontales et jaunes séparant des zones en bleu. Nous voyons la poupe de deux barques de type papyriforme orientées de manière opposée. Une ligne verticale apparaît vers le centre de la barque, et un élément en diagonal vers la droite. Il pourrait s'agir de deux barques de type royal transportant une statue (pl.115) placée à l'intérieur d'un pavillon. Ces groupes de scènes auraient fait environ 78 cm de haut.

Malheureusement, très peu d'éléments nous indiquent pour le moment le type de scène auquel ces reliefs appartenaient. La première représentation connue de la barque royale portative provient d'Éléphantine. Elle est probablement dédiée à Thoutmosis I^{er}. Dans le temple de Thoutmosis II, le culte et le rituel des statues royales semblent avoir joué un rôle important dans le programme décoratif et symbolique du temple³⁷. Pour le règne de Thoutmosis III, deux sont consacrées à Sésostri III divinisé à Semna³⁸ et à Ouronarti³⁹. La barque portative à proprement parlé du souverain régnant est très bien attestée à partir de la XIX^e dynastie⁴⁰. Cependant, bien qu'elle apparaisse sûrement à la XVIII^e dynastie – tout au moins à partir du règne d'Amenhotep III – aucune barque royale n'a été préservée dans un Temple de Millions d'Années. L'interprétation des reliefs présentés ici s'avèrent pour le moment difficile. Il pourrait s'agir d'un culte rendu au roi ou à des prédécesseurs, mais ils ne semblent pas faire partie d'une procession à mettre en relation avec le transport de la barque

³⁷ GABOLDE 1989.

³⁸ CAMINOS 1998 : pl. 50-59.

³⁹ VAN SINCLÉN III 1982 : fig. 13-14.

⁴⁰ KARLSHAUSEN 2009 : 102-107.

divine. La barque royale devait sûrement être présente si cette procession exista, bien qu'aucun fragment de relief ne permette de l'assurer⁴¹.

Trois autres fragments révèlent l'existence de pavillons qui devaient se trouver sur une barque royale. INV. N° 1280 (pl.63) conserve la partie postérieure du pavillon. Deux éventails et le commencement de formules de protections pour le roi sont préservés. Les deux autres fragments correspondent à la partie avant du pavillon. Le relief sur INV. N° 13304 (pl.63) a une échelle similaire au fragment antérieur, mais il est question cette fois-ci d'une scène orientée vers la droite. INV. N° 13681 (pl.63) présente une échelle plus petite que les deux autres reliefs. Il appartient à une barque orientée vers la droite (pl.114 et 115). Il est probable que ces reliefs faisaient partie de scènes de processions.

2. Fragments préservant des parties de bateaux et d'équipages (pl.64, 65)

De nombreux fragments appartenaient à une ou plusieurs scènes fluviales. Parmi le matériel préservé, il est nécessaire de faire la distinction entre les bateaux de halage représenté dans le cadre, par exemple, d'une procession et d'autres types d'embarcations. Malheureusement, la taille des fragments rend difficile l'identification des scènes auxquels ces reliefs appartenaient. Les scènes incluant des bateaux sont communes dans les temples et les tombes tout au long de l'époque dynastique.⁴² Deux types fondamentaux d'embarcations existaient en Ancienne Egypte. Le type « papyriforme », originellement fabriqué à partir de tiges de papyrus, est le premier type qui apparait. Ce type d'embarcation servit principalement à des fins religieuses et funéraires⁴³. Un deuxième type regroupe les navires employés pour le transport de passagers ou comme cargo ou ceux utilisés pour le halage d'autres embarcations. Ils montraient une apparence plus pratique⁴⁴.

⁴¹ La barque royale qui se retrouve habituellement est celle qui apparait également dans les contextes funéraires et c'est le modèle utilisé pour la barque solaire (LANDSTRÖM 1970 : 116). Des variantes de ce type de barque existent déjà au Moyen Empire où la proue a la même forme que la poupe (*Ibid* : 117). Ce type de vaisseau royal est représenté, par exemple, dans la procession représentée dans la Chapelle d'Hathor (NAVILLE 1901 : pl. LXXXVIII-LXXXIX) ainsi que dans la scène du transport d'obélisques du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1908 : CLIV).

⁴² Il faut cependant tenir compte du manque de perspective et de détails ainsi que de l'échelle disproportionnée des figures et des bateaux. De plus, ces bateaux sont invariablement représentés flottants sur l'eau (PARTRIDGE 1996 : 10, 58). L'utilisation de la rivière et des bateaux deviendra l'une des principales caractéristiques de la vie quotidienne des égyptiens. Cela a profondément affecté leurs conceptions religieuses. Ce moyen de transport permettait de voyager assez rapidement du nord au sud, ce qui était un avantage au niveau militaire et commercial (PARTRIDGE 1996 : 3-4 ; JONES 1995 : 1).

⁴³ Les bateaux utilisés pour les pèlerinages et le monde funéraire sont toujours papyriformes avec une terminaison haute et verticale à la proue et la poupe en forme de faucille, finissant avec des emblèmes stylisés de papyrus ou alors avec deux terminaisons symétriques du même type avec des bannières qui se courbent vers le pont. Le bateau a également des rames de direction doubles de chaque côté, dont la partie inférieure est décorée avec des fleurs de lotus stylisés et des yeux *ouadjet* afin d'assurer la protection de ses occupants (JONES 1995 : 11-12).

⁴⁴ PARTRIDGE 1996 : 12, 26, 58 ; JONES 1995 : 1.

De nombreux fragments conservent des parties de rameurs. Ils sont réunis dans le tableau suivant (tableau 10) :

Tableau 10 : fragments conservant des parties de bateaux avec équipage (pl. 64, 65)			
D/G ⁴⁵	Type ⁴⁶	INV. N°	Description sommaire
Droite	2	10815	Un rameur placé debout. Il porte un pagne blanc donc certaines lignes rouges sont préservées. La rame est placée devant la figure. Le fond a une couleur jaune. Cela correspond à la cabine du pont dont le motif décoratif est composé de cercles concentriques bleus et blancs.
	Type 3 ?	10992	La tête d'une figure humaine apparaît sur le côté inférieur droit. Le fond présente un motif décoratif composé de lignes et de rectangles avec une couleur jaune, rouge, verte et jaune. Probablement la partie supérieure de la cabine.
	?	1737	Quatre rameurs debout. Les rames sont placées devant les figures. Sur le côté droit, il est possible de distinguer la limite supérieure de la cabine du pont. Sur le côté gauche, il y a un élément difficile à distinguer. Il pourrait s'agir des bras d'un des membres de l'équipage. Aucune polychromie n'est conservée.
		3771	Deux rameurs et la tête d'un troisième vers la droite. La position n'est pas claire. Les rames sont placées devant les figures. Il y a un peu de polychromie rouge sur le corps de celui du milieu.
		4093	Deux rameurs. Juste en face de celui de gauche se trouve le côté gauche de la cabine du pont, dont la limite supérieure est aussi préservée. Une autre figure appartenant aux membres de l'équipage apparaît sur la limite droite du fragment, orientée vers la gauche et montrant le bras droit étendu. Il y a un peu de polychromie rouge sur les corps, noire sur les cheveux et gris-bleu appartenant au fond et à la cabine.
		2930	Partie de quatre rames et de la coque d'un bateau ⁴⁷ .
Gauche	1	1014	Quatre rameurs assis. Les rames sont placées face aux figures. Le pagne blanc est conservé sur la figure de gauche. La cabine montre un fond jaune avec un motif décoratif en forme « de cœur ». Partie de mât sur la partie supérieure.
		2106	Deux rameurs probablement placés debout. Les rames sont placées devant les figures. Côté gauche de la cabine du pont avec un fond jaune et un motif décoratif en forme « de cœur ». Limite de la cabine vers la gauche.
	2	13756	Deux rameurs, celui de gauche ne conserve que la partie supérieure et la tête. Sur la gauche, une partie du corps d'un rameur apparaît portant une rame, la tête tournée vers la droite. Fond jaune avec des traces du motif décoratif de la cabine du pont composé de cercles concentriques.
		14250	Un rameur. Rame placée derrière la figure. Partie inférieure du pagne blanc avec des lignes rouges. Une zone en jaune est délimitée sur le côté gauche. Elle appartient à la cabine du pont dont le motif décoratif est composé de cercles concentriques rouges et blancs.
		14272	Un rameur orienté vers la gauche, la tête tournée vers la droite. Le fond est jaune, correspondant à la cabine du pont, avec motif décoratif en cercles concentriques bleu/blanc et blanc. Le bras d'une deuxième figure apparaît sur la limite droite.
	?	327	Trois rameurs debout. Rames placées en face des figures. Fond bleu.
		850	Trois rameurs debout. Rames placées derrière les figures. Fond bleu. Les figures portent un pagne blanc avec des lignes rouges.
		1027	Partie droite d'un bateau avec une coque de couleur verte. Cinq rameurs placés debout sont préservés. Ils portent un pagne blanc. Les rames sont placées devant les figures. Les marches menant au toit de la cabine située sur le pont commencent au niveau de la jambe du troisième rameur vers la gauche. L'on distingue également le côté droit de cette cabine. Les deux structures ont une couleur jaune et des bandes décoratives placées sur les limites externes des marches et sur la

⁴⁵ L'orientation indique celle des rameurs et non celle de la direction de la scène, qui est en fait à l'inverse.

⁴⁶ Cela fait référence au type de décoration qui se trouve derrière les rameurs et qui correspond, ou bien à la cabine, ou bien au fond bleu de la scène.

⁴⁷ Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

		partie inférieure de la cabine. Finalement une bande verticale délimite la partie des marches du reste de la cabine.
	3228	Deux figures endommagées. Un rameur et un autre personnage qui se trouvait sur le pont, probablement celui qui soutenait le gouvernail ⁴⁸ .
	4213	Trois rameurs placés debout. Les rames sont placées derrière les figures. Un peu de polychromie rouge est conservée sur le fond, ce qui correspond probablement à la cabine du pont.
	11669	Un rameur et un autre personnage qui se trouvait sur le pont, probablement celui qui soutenait le gouvernail.
	2988	Partie de quatre rames et de la coque d'un bateau ⁴⁹ .

Le relief le mieux préservé, (INV. N° 1027, pl.65), montre cinq rameurs situés à la poupe d'un bateau. La couleur rouge de la peau, le vert du bateau et le jaune de la cabine et des marches sont bien conservés. Les rameurs portent également des filets en rouge, typiques des matelots du Nil. Les détails de la cabine sont très bien préservés. Ils sont comparables aux reliefs documentés dans le temple d'Hatchepsout et de Thoutmosis III à Deir el-Bahari.

2a. Fragments représentant des parties de bateaux de transport ou de halage (pl.65)

Les scènes qui incluent des embarcations qui naviguent sur le Nil halant d'autres embarcations font partie des processions de la « Fête d'Opet » et de la « Fête de la Vallée ». Elles apparaissent, par exemple, dans celles de la cour supérieure du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Il s'agit d'un modèle de bateaux qui présente une terminaison avec une encoche à la proue et à la poupe. Des navires similaires figurent également dans le portique inférieur de ce temple, remorquant les grandes barges qui transportaient les obélisques provenant d'Assouan. Dans le temple de Thoutmosis III, c'est également ce type de bateaux qui a été choisi dans la reconstruction proposée pour la procession qui devait y être représentée⁵⁰. Ils arborent un mât central ainsi que différents éléments sur le pont, dont une cabine à deux niveaux qui est habituellement décorée avec différents motifs décoratifs. À cette époque, ils possèdent uniquement deux cordes tendues de chaque côté du navire⁵¹. Des reliefs découverts dans le *Héneket-Ânk* pourraient correspondre à ce type de bateau et, sûrement, à une partie d'une scène de navigation faisant partie d'une procession. Certains détails de la décoration qui recouvrait les murs des cabines présentés dans le tableau précédent sont, comme nous avons déjà signalé, similaires à des fragments de barque découverts dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari.

⁴⁸ Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

⁴⁹ Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

⁵⁰ WIERCINSKA 1990.

⁵¹ Dans les scènes de procession du temple de Louxor, d'autres types de bateaux présentant une grande quantité de cordes sont également présents. Il devait s'agir de bateaux de transport.

Le motif décoratif que nous avons désigné comme « type 1 », ressemble à celui qui est figuré sur un bateau de la tombe d'Amenemhat⁵² et dans la tombe de Menna. Il s'agit du motif qui se retrouve le plus souvent⁵³ dans la décoration de bateaux des tombes thébaines. Il se compose d'un élément végétal avec deux branches qui se courbent et se retrouvent sur la partie supérieure, formant chacune une boucle dont le centre arbore un cercle rouge qui rappelle la forme d'un « cœur ». La couleur qu'il présente est blanche ou bleue avec des éléments circulaires en rouge. Du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, un fragment de bateau présente une décoration similaire, mais il ne semble pas qu'il s'agisse exactement du même motif⁵⁴. Les deux fragments qui présentent ce type de décoration et qui correspondent à la cabine d'un bateau, INV. N° 1014 et INV. N° 2106 (pl.64), sont orientés de la même manière et sont à la même échelle. Ils pourraient, désormais, appartenir au même bateau.

Un deuxième type de décoration se compose de cercles concentriques ou formant une spirale⁵⁵. Ce motif est similaire à celui qui se retrouve sur deux bateaux de voyage de la tombe de Houy, dont un inclut également un sphinx⁵⁶. Il se retrouve également dans le temple de Thoutmosis III⁵⁷ et celui d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁵⁸. Quatre fragments présentent cette décoration. INV. N° 10815 (pl.64) est orienté vers la droite et les trois autres fragments, INV. N° 13756, INV. N° 14250 et INV. N° 14272 (pl.64), vers la gauche. Le premier fragment pourrait correspondre à un bateau et les trois autres à un deuxième bateau. Finalement, sur INV. N° 10992 (pl.64) la décoration de la cabine arbore des lignes horizontales et verticales avec des couleurs jaune, bleue, vert et rouge. Juste au-dessus de la tête du rameur se trouve une bande horizontale qui devait correspondre à la corniche de couronnement de la cabine inférieure du pont qui était décorée avec des bandes jaunes, rouges, bleues et vertes et sous laquelle il est possible de distinguer quelques traces de décoration du « type 2 ». Le toit de la cabine apparaît sur la partie supérieure droite du fragment. Elle conserve quelques traces de peintures qui permettent de distinguer une frise composée du « nœud d'Isis » (« *tjt* ») et du signe « *dd* » placés en paires et séparés par une ligne verticale et une horizontale. Un motif qui se retrouve également dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari⁵⁹.

⁵² DAVIES ET GARDINER 1915 : pl. 12.

⁵³ LANDSTRÖM 1970 : 100.

⁵⁴ WIERCINSKA 1990 : Fig. 15.

⁵⁵ Ces motifs ressemblent étrangement aux écussons qui apparaissent sur des stèles et d'autres objets d'influence orientaliste qui ont été, par exemple, découverts dans la Péninsule Ibérique (RUIZ-GALVEZ PRIEGO 1991 ; 2013).

⁵⁶ DAVIES ET GARDINER 1926 : pl. 31 ; LANDSTRÖM 1970 : 106-107, fig. 329-333.

⁵⁷ WIERCINSKA 1990 : Fig. 11 et 14.

⁵⁸ NAVILLE 1901 : pl. LXXXIX.

⁵⁹ WIERCINSKA 1990 : 73, fig. 8 et 11.

La poupe et la proue sont jaunes dans les fragments préservés du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari⁶⁰. Cela devait être également le cas dans les bateaux représentés dans le *Héneket-Ânkh*. La coque des barques sont vertes, comme il est possible de l'observer sur INV. N° 1027 (pl.65). INV. N° 10988 (pl.65) montre également une partie des coques de deux bateaux qui se chevauchent et qui sont peints avec une couleur verte. Certains éléments difficiles à identifier apparaissent sur le pont du bateau situé vers la gauche, ainsi que deux lignes appartenant probablement à des rames avec une couleur rouge. Un espace avec un fond jaune qui se trouve sur la droite, correspond à la décoration qui existait dans cette partie de la coque. Il est possible de distinguer une partie de la tête d'un sphinx qui porte une couronne difficile à identifier composée de cornes et d'une coiffe bleue. Il pourrait s'agir de la couronne *Atef*. La formule « *nfr ntr* » lui fait face, suivie du cartouche du roi, « *Mn-hpr-R^c* ». Derrière le sphinx, un élément blanc délimité avec un fin trait noir pourrait convenir à un éventail. Un motif similaire apparaît également dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari⁶¹. Originellement, le sphinx devait être représenté piétinant des ennemis. Un autre parallèle nous vient de la tombe de Houy⁶². Du bateau situé vers la droite, uniquement une partie de la coque est préservée. Une partie de la rame de ce bateau peut être distinguée sur l'extrême gauche du fragment.

Par analogie avec les parallèles qui existent, il serait possible de proposer que ce dernier fragment appartînt au même bateau qu'INV. N° 13756 et INV. N° 10992 (pl.64). Un bateau semblable orienté dans la direction opposée existait également, dont pouvaient faire partie INV. N° 13756, INV. N° 14250 et INV. N° 14272 (pl.64). D'un autre côté, INV. N° 850 (pl.64) et INV. N° 4213 (pl.65) présentent des similarités avec ces fragments. Ils pourraient correspondre au même bateau ou à un similaire. Les autres fragments préservant des parties de bateaux et d'équipage pouvaient également avoir été inclus dans des scènes différentes. INV. N° 1027 est le mieux conservé. Le type de bateau convient à une scène de procession, mais la coque du bateau semble être plus petite que celle qui apparaît sur les autres fragments. Les marches qui donnent accès à la partie supérieure de la cabine sur ce relief rappellent celles qui figurent dans certains bateaux qui halent les barges dans les scènes de transport des obélisques du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁶³. D'ailleurs, l'échelle et l'orientation des éléments coïncident parfaitement. Malheureusement, aucun autre élément ne nous permet d'affirmer qu'il s'agit du même type de scène. INV. N° 1737, INV. N° 3771 et INV. N° 4093 (pl.64) sont à

⁶⁰ WIERCINSKA 1990 : 73.

⁶¹ WIERCINSKA 1990 : 75, fig. 16.

⁶² DAVIES ET GARDINER 1926 : pl. XI.

⁶³ NAVILLE 1908 : pl. CLIII.

une échelle plus petite. En conséquence, ils pouvaient faire partie d'un même bateau ou d'un deuxième avec les mêmes caractéristiques.

2b. D'autres types de bateaux (pl.65)

Les maquettes de bateaux qui nous sont parvenues, bien que moins nombreuses que pendant les époques antérieures, ainsi que les scènes des temples et des tombes, ont permis de se faire une assez bonne idée des caractéristiques que présentaient ces navires au Nouvel Empire⁶⁴. Bien que plus grands et variés, les bateaux du Nouvel Empire sont construits essentiellement de la même manière qu'au Moyen Empire. Les coques présentaient un fond arrondi et un mât unique placé au milieu du pont. Les mâts présentaient vers le haut un genre de grille qui était composée de plusieurs pièces horizontales et verticales se croisant, à travers desquelles les drisses passaient. Les cabines des bateaux sont situées au milieu de l'embarcation et les murs sont décorés avec différents motifs. Les toits sont normalement plats, parfois arrondis⁶⁵.

Des fragments figurant des parties de mâts et de cordages ont également été découverts dans le *Héneket-Ânk*. Ces reliefs rappellent les mâts des embarcations qui apparaissent dans l'expédition de Pount du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁶⁶. Ces navires ont une forme semblable aux bateaux de voyage ordinaires, mais la proue finit avec une forme verticale et la poupe avec un emblème en forme de papyrus. Les représentations de bateaux avec les voiles ouvertes incluent une grande quantité de cordes. Elles se chevauchent souvent les unes sur les autres et il est difficile de les différencier. Le mât présente un renfort à la partie supérieure. Au contraire, les bateaux de halage ne présentent que deux cordes. De plus, une petite plateforme apparaît à la proue, mais il n'y a pas de cabine centrale. Cela facilite parfois l'identification de certains de ces fragments. Ce modèle sera considéré comme le type classique utilisé pendant les dynasties suivantes⁶⁷. Il a également été remarqué que ce

⁶⁴ PARTRIDGE 1996 : 57.

⁶⁵ Il pourrait s'agir d'un élément qui était démontable (LANDSTRÖM 1970 : 98-99).

⁶⁶ LANDSTRÖM 1970 : 122.

⁶⁷ LANDSTRÖM 1970 : 123 ; PARTRIDGE 1996 : 60. Des cages ou des boîtes sont placées sur la proue et sont en partie attachées au mât par des cordes. Une barre large et épaisse fait tout le long du casque afin de le renforcer et maintenir sa forme. La partie finale des grandes poutres de pont sont projetées à travers le casque au-dessus du niveau de l'eau. Le cargo devait être emmagasiné au-dessus et en dessous du pont. La grande voile est soutenue par deux fusées de vergue, une supérieure et une inférieure. La zone inférieure de chaque partie finale est élevée par des cordes de hissage, qui empêchait la fusée de vergue et la voile de tomber dans l'eau si le vent démontait cette dernière. Sûrement construit en cèdre, il a été calculé que ce type de bateau aurait mesuré vingt-cinq mètres de longueur, avec de la place pour quinze rameurs de chaque côté (*Ibid*).

type d'embarcation n'aurait pas été originellement désigné pour être un simple bateau de transport mais pour naviguer dans des eaux plus dangereuses⁶⁸.

Certains de ces fragments pourraient correspondre à des bateaux différents de ceux qu'il est possible de trouver dans les processions. INV. N° 11669 (pl.65) devait faire partie d'un bateau de halage ou à un navire similaire à ceux décrits auparavant, mais certainement pas à une scène de procession. La figure de droite appartient sûrement à un rameur et celle de gauche à un autre type de figure qui apparaît sur les ponts de bateaux soutenant un élément du gouvernail pendant que le bateau navigue⁶⁹. Sur INV. N° 520 et INV. N° 4565 (pl.65) il est possible de distinguer la partie supérieure des mâts. Sur ce dernier, il est possible de distinguer sur la gauche ce qui pourrait être le mât d'un deuxième bateau. Sur la partie supérieure, une ligne horizontale sépare cette partie de la scène d'une inscription située au-dessus ou d'un sous-registre, la première option semble être la plus logique. D'autres fragments préservent des parties des cordes et d'autres éléments d'un ou plusieurs bateaux, comme par exemple INV. N° 2238, INV. N° 13838, INV. N° 13202, INV. N° 13314 et INV. N° 14519 (pl.65). Il est possible de supposer que les reliefs avec des mâts qui ont été découverts dans le temple ne faisaient pas partie de scènes de processions mais plutôt de scènes évoquant des voyages plus longs et « dangereux ». Il est, malheureusement, impossible de savoir exactement de quelles scènes il s'agissait. Un voyage à Pount ne peut pas être complètement exclu. L'hypothèse de reconstitution donne une hauteur de 110 cm et une largeur de 240 cm à ces bateaux (pl.116 et 117).

Très peu de fragments conservant des zones d'eau ont été préservés⁷⁰. Ils sont, malheureusement de trop petite taille pour permettre de déterminer à quel type de scène ils appartenaient. Deux fragments dévoilent quelques détails intéressants. INV. N° 246 (pl.65), par exemple, montre une zone d'eau peinte avec des sections en rouge et d'autres éléments de chaque côté. Il ne semble pourtant pas qu'il appartienne à une scène de procession. Par contre, cela pourrait être le cas pour INV. N° 1174 (pl.70). La bande horizontale située sur la partie supérieure du relief pourrait figurer une zone d'eau dont la polychromie n'est pas conservée. Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, les détails des zones d'eau étaient habituellement peints et non en relief. L'inscription horizontale convient au titre d'une scène. Il est possible de lire le mot « [...] *b3k* [...] ». Cela pourrait signifier « être clair, pur » dans le

⁶⁸ LANDSTRÖM 1970 : 124 ; SÄVE-SÖDERBERGH 1946 : 16.

⁶⁹ Elle apparaît dans la scène du transport des obélisques dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1908 : pl. CLIII) ainsi que dans la scène du voyage à Pount (NAVILLE 1898 : pl. LXXXIII, LXXV).

⁷⁰ Dans le Temple d'Hatchepsout, par exemple, les vagues sont marquées en relief, alors que dans notre cas, elles sont peintes.

cadre d'un rituel de purification à partir d'huile-*b3k* ou d'eau⁷¹. Il est impossible d'identifier le mot qui était situé vers la droite. Il pourrait s'agir, dans ce cas, d'une grande paroi qui incluait dans le sous-registre supérieur une scène de navigation et dans le sous-registre inférieur, une procession de prêtres ou d'autres personnages.

3. Fragments avec des défilés de prêtres et d'autres personnages (pl. 66, 67, 68, 69, 70)

Certaines scènes représentées dans les temples incluent habituellement des scènes de défilés de prêtres, de soldats et d'autres personnages. Particulièrement lors des processions religieuses, des prêtres avancent devant et derrière la barque portant des éventails, alors que le roi et les autres membres du clergé défilent de chaque côté⁷². De même que pour les porteurs d'offrandes et les prêtres qui se retrouvent dans les scènes dédiées au culte royal dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁷³, les officiers, les porteurs d'offrandes et les soldats représentés dans d'autres types de scènes semblent aussi porter la perruque courte typique de l'Ancien Empire composée de couches de mèches superposées qui couvrent les oreilles⁷⁴. Cela pouvait également avoir été le cas dans les scènes de fêtes processionnelles du *Héneket-Ânk*. Dans les scènes de processions, les prêtres exhibent normalement le crâne rasé, de même que ceux qui transportent sur leurs épaules la barque portative divine. D'ailleurs, certains fragments présentés dans le chapitre X pourraient également convenir à des défilés et des processions qui ne faisaient pas partie des scènes de la chapelle royale. La taille des fragments est donc un problème majeur pour l'identification de ces figures.

Une partie des reliefs peuvent clairement être attribués à des épisodes inclus dans des scènes de processions de prêtres et d'autres figures qui apparaissent habituellement dans ce type de contexte iconographique. Nous verrons un peu plus loin qu'il également possible que certains fragments préservant des parties de défilés de soldats puissent également correspondre à des scènes de processions. Celles-ci sont habituellement représentées sur plusieurs registres. Un groupe de reliefs préservent des figures à la même échelle. Ils pourraient donc appartenir à la même procession ou à plusieurs scènes qui se trouvaient à la même échelle puisqu'ils ne sont pas orientés de la même manière. Certains correspondent à la partie inférieure de ces parois, car ils montrent les bandes horizontales qui délimitent toujours

⁷¹ WB I : 424-425. Il ne semble pas qu'il soit fait référence ici à l'arbre où à l'huile en soit mais au rituel.

⁷² JONES 1995 : 13.

⁷³ CWIEK 2014. Voir chapitre X.

⁷⁴ FISCHER 1996 : 152-153. Dans le temple d'Hatchepsout, ces personnages apparaissent dans les scènes de processions de la cour supérieure, dans les scènes de transports d'obélisques du portique inférieur et dans celles représentant l'expédition à Pount.

la zone décorée de la partie d'en bas du mur. Nous mentionnons INV. N° 1043 (pl.66) qui préserve la partie inférieure de figures appartenant probablement à une procession de prêtres. Quelques figures portent des étendards, comme l'élément vertical avec une polychromie jaune qui apparaît sur le relief semblerait indiquer. Une scène semblable est préservée à Deir el-Bahari sur le mur est, au sud de la porte en granit⁷⁵.

D'un autre côté, d'autres fragments appartiendraient, cette fois-ci, au registre supérieur de la paroi. Il est possible d'observer une partie d'un défilé de figures qui reposent sur une ligne horizontale. Sur la partie inférieure, un symbole *pet* ainsi qu'une partie d'une inscription indiquerait qu'il s'agissait d'une paroi avec au moins deux scènes superposées. C'est le cas sur INV. N° 2040 (pl.66) qui préserve une partie d'une inscription, malheureusement difficile à interpréter, avec les signes « *w^cb* » et « *mr* »⁷⁶. INV. N° 2842 (pl.66) est similaire au précédent, où quelques signes appartenant au registre inférieur sont visibles : deux signes « *t* » et un autre signe impossible à identifier. D'autres reliefs similaires sont INV. N° 2527, INV. N° 2141, INV. N° 2494, INV. N° 2882 (pl.66), INV. N° 2584 et INV. N° 14689 (pl.66). Les figures de prêtres auraient fait environ 35 cm de haut.

D'autres fragments montrant des figures qui pourraient être attribués à une procession à une échelle similaire sont INV. N° 2464 et INV. N° 9254 (pl.67). INV. N° 798 (pl.69) conserve la figure d'un prêtre orienté vers la gauche. Une inscription lui fait face, où il est possible de distinguer « [*s*]*w^cb w3t [n ntr pn (?)]* » : « purifier le chemin [de ce dieu (?)] ». Il pourrait s'agir d'une purification par l'eau, le lait ou de l'encensement⁷⁷. Cette expression n'est pas employée, ou n'est pas préservée, dans les scènes de processions du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, peut-être parce qu'il s'agissait des étapes de la navigation⁷⁸. Elle n'apparaît pas non plus dans les épisodes représentant des processions dans la Chapelle Rouge. Elle est par contre recensée dans des contextes d'époque ramesside connectés à processions. Une purification par eau de la part d'un prêtre est accomplie lors de la « Fête de Min » figurée sur le côté ouest de la moitié nord du deuxième pylône du Ramesseum, le temple de Ramsès II à Thèbes-Ouest⁷⁹. Un autre exemple apparaît dans le cycle de la « Fête d'Opet » du temple de Louxor où cette expression apparaît accompagnant une rangée de prêtres qui précèdent la

⁷⁵ NAVILLE 1906 : pl. CXXIII.

⁷⁶ Il pourrait s'agir d'une phrase incluant les mots « [...] *w^cb mr* [...] » ou bien le mot « *w^cbt* », signifiant un type de vêtement associé aux divinités (WB II : 283).

⁷⁷ WB IV : 65.

⁷⁸ La barque d'Amon portée sur les épaules de prêtres est tout de même représentée sur une scène de la moitié sud du portique de Pount (NAVILLE 1898 : LXXXIII). Thoutmosis III lui présente de l'encens (*Ibid* : pl. LXXXII).

⁷⁹ LD III : 164a ; MAHER-TAHA ET LOYRETTE 1979.

barque divine⁸⁰. Lors de la « Fête de Sokar » représentée également à Médinet Habou il est fait mention de la « purification du chemin divin avec de l'encens et une libation devant la majesté de ce dieu après le circuit autour des murs de ce temple » sur le mur est de la deuxième cour⁸¹. Il se pourrait qu'il s'agisse du moment où la procession est de retour⁸². La manière dont cette inscription est configurée s'assimile davantage à la scène du Ramesseum. La figure semble porter un vase avec sa main droite ainsi qu'un autre élément qu'il est difficile d'identifier.

INV. N° 880 (pl.68), dont le relief est peu soigné et la polychromie est très mal conservée, montre sur le côté gauche une figure portant une peau de félin orientée vers la gauche, dont la partie supérieure et les pieds manquent. Puisque le bras droit n'est pas représenté tombant sur le côté, il devait être en position de récitation. La partie inférieure au niveau de la limite de la peau de panthère ainsi que la queue présentent des défauts de taille. Un élément arrondi sur le côté droit de la figure pourrait correspondre à l'attache du vêtement. Le côté droit du fragment conserve une inscription verticale orientée vers la gauche où il est possible de lire « [w^cb (?)] zp 2 n Jmn-R^c nb nswt t3wj [...] ».

Un autre groupe présente des figures avec une échelle plus grande, mais dont la l'interprétation est plus problématique. INV. N° 982 (pl.68) montre deux figures se suivant et qui semblent tirer d'une embarcation ; sur INV. N° 3826 (pl.66) deux prêtres qui portent une peau d'animal avancement deux par deux ; et sur INV. N° 1009 et INV. N° 3413 (pl.67) différentes figures se suivent. Finalement, INV. N° 198 (pl.70) montre du registre supérieur les pieds avant et arrière appartenant à deux figures différentes et reposant sur une ligne horizontale. Il pourrait s'agir de divinités ou du roi accompagné par une divinité. Du registre inférieur, une partie d'une inscription horizontale qui devait se trouver sur la partie supérieure de la scène est préservée. La taille des signes, des pieds et de la bande horizontale révèle qu'il ne s'agit pas d'une procession de porteurs d'offrandes. La manière dont les pieds et les jambes sont disposées indiquerait que les figures se chevauchaient légèrement. L'inscription horizontale pourrait faire référence à ce qui devait se dérouler dans la scène se trouvant plus bas. Il est difficile de déterminer le sens de la phrase et plusieurs alternatives sont possibles. En premier lieu : « [...] *ḳn n p3* [...] », où le « n » initial de la droite formerait partie de l'écriture du mot « *ḳn* », dont malheureusement le phonème suivant est perdu. Il pourrait être interpréter

⁸⁰ EPIGRAPHIC SURVEY 1940 : pl. 102-103.

⁸¹ EPIGRAPHIC SURVEY 1940 : pl. 224, lignes 41-44. La translittération de cette phrase est « *sw^cb ntr w3t nn sntr ḳbh^w hr ḥ^t ḥm.f ntr pn m ḥt pḥr jnbw n ḥt ntr tn* ».

⁸² BLEEKER 1967 : 86.

comme « être fort/courageux » face à quelque chose, possiblement des ennemis⁸³. Suivant cette interprétation, la translittération pourrait être aussi « *nht n p3* » : « être fort »⁸⁴. L'option suivante serait « [...] *n* [...] *ht n p3* [...] », qui est à mettre en relation avec l'acte de graver quelque chose, peut être sur les parois du temple⁸⁵. Finalement, il pourrait s'agir de « [...] *n* [...] *h3j n p3* [...] », à savoir « mesurer ou évaluer quelque chose », peut-être des produits provenant, par exemple, de tributs⁸⁶. Ce qui est certain, c'est qu'il s'agissait d'une scène d'une grande envergure.

INV. N° 15698 (pl.67) est intéressant pour sa polychromie, bien qu'il ne conserve que la tête et les épaules d'un individu dont la peau est rouge. Il s'agit sûrement d'un officier. Il porte une sorte de perruque avec une couleur jaune et des détails marqués par des lignes horizontales et courbes noires qui couvre étroitement la forme du crâne

D'autres fragments préservent des parties de figures qui peuvent être attribués à des personnages qui devaient être inclus dans des scènes de procession ou d'autres contextes similaires. En premier lieu, INV. N° 3034 (pl.68) montre la figure d'une musicienne d'environ 52 cm de haut avec une très bonne polychromie (pl.118). INV. N° 899 (pl.68) est un relief de petite taille, mais il offre néanmoins des éléments intéressants. Nous pouvons distinguer les bras levés de trois chanteurs qui battent leurs mains rythmant le chant dont la désignation apparaît sur la partie supérieure « *šm^c[wt]* »⁸⁷. De plus, une inscription dont la partie supérieure est conservée : « *šspt dhⁿ* », à savoir « donner le rythme »⁸⁸, se trouve face au corps des chanteurs. Des chanteurs de ce type font souvent partie de processions aux côtés de chanteuses. Dans ce cas, ce fragment de relief est pratiquement identique à deux scènes, dont l'une conserve l'expression « *šsp dhⁿ* », qui se trouvent à l'*Akh-menou*. Les chanteurs et les chanteuses qui y sont figurés, orientés de la même manière que sur INV. N° 899, se trouvent à l'extrême gauche du registre inférieur de la scène⁸⁹. Dans le cas d'INV. N° 899, il semble que,

⁸³ Pour les différentes options possibles, voir *WB V* : 41-46.

⁸⁴ *WB II* : 314-318.

⁸⁵ *WB III* : 147-148.

⁸⁶ *WB III* : 223.

⁸⁷ Signe M27 de la liste de Gardiner, composé d'un jonc croisé d'un bras : « *šm^c* » qui signifie « chanter, battre les mains » (*WB IV* : 478) et « *šm^cyt* » qui se traduit comme « chanteuse ou batteuse de main » (*WB IV* : 479-480).

⁸⁸ *WB IV* : 533, 17 ; *V* : 484. Pour cette traduction, voir également LÜDDECKENS 1943 : 46-49 ; BARGUET 1962 : 181.

⁸⁹ Les scènes de l'*Akh-menou* figurent une procession sur deux registres. Le registre inférieur montre le transport des statues royales où participent des chanteurs, des prêtres et d'autres personnages qui sont orientés vers la droite. Le registre supérieur représente le retour vers la figure d'Amon intronisé sur la scène située vers la droite, alors que Mout l'est vers la gauche. Dans le cas de la deuxième scène, uniquement Amon apparaît. La première scène se trouve sur la paroi ouest de la chapelle centrale du groupe de trois salles qui se trouvent au nord de la *Heret-jb* de l'*Akh-menou*. Cette procession a pour but la célébration du « *wḥm-ḥh* », « répétition de vie » (BARGUET 1962 : 178-180). Cette chapelle est donc à mettre en relation avec le culte royal et avec la fusion roi-Amon-Rê-divinités, ainsi qu'avec le culte aux ancêtres qui est fondamental dans le temple. Dans la chapelle qui suit celle-ci vers l'ouest, le roi consacre des offrandes à dix-huit divinités (BLYTH 2006 : 73 ;

d'après la couleur rouge de la peau, ce soient des chanteurs qui se trouvaient à l'extrême gauche de la scène. Il pourrait donc s'agir de scènes similaires. Malheureusement, la taille du relief ne permet pas de le confirmer et il pourrait également s'agir d'un autre type de procession⁹⁰. L'échelle de ce relief est plus petite que celle d'INV. N° 3034 (pl.68). Ces reliefs devaient donc appartenir à des contextes différents. Le registre à l'intérieur duquel ces figures se trouvaient devait faire approximativement 50 cm de haut (pl.118).

Deux autres fragments qui méritent d'être mentionnés sont INV. N° 1454 et INV. N° 13823 (pl.68). Le premier présente une figure féminine orientée vers la droite qui devait tenir un sistre avec son bras droit. Lui faisant face, il est possible de distinguer une perruque appartenant à une deuxième figure, probablement du même type. Sur INV. N° 13823, une autre figure semblable tient également un sistre. Il est donc assez vraisemblable que les deux reliefs appartenaient à la même scène et même que la figure représentée sur ce dernier fragment ne fut pas la même qu'une des figures qui apparaît sur INV. N° 1454. Les couleurs ne sont malheureusement pas préservées. Les figures furent martelées pendant l'époque d'Amarna pour être ensuite regravées et elles mesuraient environ 55 cm de haut (pl.118).

Des figures similaires sont assez communes parmi les scènes des temples. Le bras droit est levé vers l'avant et soutient un sistre, alors que le bras gauche retombe le long du corps. Lorsque les figures sont orientées vers la droite, comme c'est le cas ici, le bras droit est placé sur le torse afin de pouvoir présenter le sistre en face du visage. Elles soutiennent souvent avec la main gauche le collier *menat*⁹¹. Pour l'époque de Thoutmosis III, six registres avec six figures féminines semblables à celles-ci, sont représentées à Karnak sur la paroi des « Annales », juste derrière la figure du roi qui consacre la grande offrande et les tributs à Amon-Rê⁹². Selon N. Beaux, ces figures féminines pourraient correspondre aux *msw nswt*⁹³, à savoir une série de princesses anonymes qui accompagnaient la figure royale et probablement le suivaient. Des fragments de reliefs découverts à Deir el-Bahari ont également été

LASKOWSKI 2006 : 194). La deuxième scène qui conserve l'expression « *šsp dhn* » se trouve sur la paroi nord du couloir orienté ouest-est qui passe derrière les trois chapelles nord (*ibid* : 181).

⁹⁰ Dans le cas, par exemple, de la procession de Min représentée à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 1940 : pl. 209), trois chanteuses se suivent à la fin du registre inférieur, bien qu'elles ne soient pas disposées de la même manière que sur les scènes de l'*Akh-Menou* ou que sur le relief provenant du *Héneket-Ânk*. Des chanteuses sont également présents dans le cas de la procession en l'honneur de Sokar (EPIGRAPHIC SURVEY 1940 : pl. 226).

⁹¹ Cet élément iconographique existerait dès le Moyen Empire (BEAUX 2017). Voir différents exemples à partir d'Amenhotep III dans XEKALAKI 2011 : 86, 93.

⁹² PM II : 97 (281)-I ; BARGUET 1962 : 52.

⁹³ BEAUX 2017. Pour une définition de ces figures, voir TROY 1986 : 89-91. Dans la scène de Karnak, le titre *msw nswt* apparaît dans une colonne d'inscription située sur le côté inférieur droit de la scène (*Urk. IV* : 627). BARGUET (1962 : 52) les interprète comme des chanteuses d'Amon. BEAUX (2017) les identifie, comme le titre les accompagnants d'ailleurs l'indique, comme des *msw nswt*, mais qui n'auraient pas été auparavant identifiées comme telles.

interprétés par Beaux comme des *msw nswt*⁹⁴. Ces princesses auraient servi à susciter la vie, la longévité et la protection par l'intermédiaire d'une déesse, souvent Hathor. La présence de la déesse était réactivée grâce au collier *menat* et le sistre. Elles évoquaient donc au niveau cosmique l'union du roi et de la déesse et donc le pouvoir de renaissance du roi⁹⁵. Des figures similaires placées en groupe de trois apparaissent également sur trois blocs de la Chapelle Rouge. Elles font partie d'un cortège de musiciens et de chanteurs dans le contexte de la « Fête d'Opet ». Dans deux cas, les figures sont orientées vers la droite et elles tiennent le *menat* avec la main gauche⁹⁶.

Il est probable que les figures représentées sur INV. N° 1454 (pl.68) tenaient également un collier *menat* avec leur main gauche. Leurs bras retombaient sûrement le long de la partie avant du corps, mais il n'est pas possible de l'assurer. Uniquement la partie inférieure du sistre est préservé. Il n'est donc pas possible de savoir comment la partie supérieure était configurée⁹⁷.

Dans le cas du relief découvert dans le *Héneket-Ânkh*, il n'est pas possible d'identifier le contexte auquel ce relief appartenait. Beaux indique également que les fragments provenant de Deir el-Bahari appartenaient certainement à la chapelle d'Hathor édifée à la fin du règne de Thoutmosis III⁹⁸. Il est également possible que la scène qui existait dans le *Héneket-Ânkh* était également représentée dans la possible chapelle d'Hathor. La manière dont les figures sont disposées ressemble plutôt à la scène de Karnak. Dans celle de Deir el-Bahari, c'est la main avant qui soutient le sistre, ce qui dans le cas d'INV. N° 1454 (pl.68) serait impossible. Nous ne pouvons pas savoir si les figures se trouvaient sur plusieurs registres, bien que les deux exemples connus pour le règne de Thoutmosis III permettent de penser que cela aurait pu être le cas. Les figures sont d'ailleurs plus petites que dans les autres scènes préservées. Il semblerait que les *msw nswt* étaient évoquées lors de cérémonies exceptionnelles⁹⁹. Cela devait être également le cas dans le *Héneket-Ânkh*.

Des parties de statues royales ont aussi été identifiées sur certains fragments. INV. N° 1509 et INV. N° 13839 (pl.69) sont à la même échelle. INV. N° 3236 (pl.69) appartenait encore à une autre scène, car l'échelle est différente des fragments précédents (pl.118). Finalement,

⁹⁴ BEAUX 2017. Aucune inscription n'a été préservée pour la possible scène qui existait à Deir el-Bahari (*Ibid*).

⁹⁵ Voir DAUMAS 1970 : 69-70 ; TROY 1986 : 85-87, 89-91 ; BEAUX 2017.

⁹⁶ LACAU, CHEVRIER ET BONHEME 1977-1979 : 198-202, § 295-300 ; 203-204, § 303-305 ; BURGOS ET LARCHE 2006 : 65, 109.

⁹⁷ Voir la description des fragments découverts à Deir el-Bahari (BEAUX 2017 : 96).

⁹⁸ 2017.

⁹⁹ BEAUX 2017.

l'échelle des statues représentées sur deux autres reliefs conviennent exactement à la possible scène mentionnée plus haut qui figurait vraisemblablement le transport de la statue royale dans des barques. Ce sont INV. N° 10899 et INV. N° 3671 (pl.69) et ils ont été inclus dans la reconstruction proposée pour ces épisodes (pl.115).

4. Inscriptions horizontales de petite taille (pl.69,70)

Nous allons également présenter ici certaines inscriptions horizontales qui devaient appartenir à des descriptions ou des titres de scènes, mais dont l'interprétation est bien sûr problématique.

- L'inscription préservée sur INV. N° 2833 (pl.69) est orientée vers la gauche et il est possible de lire « [...]w3wt h3tt [...] ». Il semble être question d'« huiles » qui font partie d'un contexte d'offrandes. Le premier mot est accompagné du déterminatif pour « cruche en pierre »¹⁰⁰. « h3tt » correspondrait à de l'« huile fine »¹⁰¹.

- INV. N° 14306 (pl.69) conserve une partie du mot « rnpwt » signifiant « légumes, plantes »¹⁰². Sur INV. N° 14844 (pl.70), l'échelle à laquelle l'inscription est taillée est un peu plus petite. Il est possible de distinguer l'expression : « [...]hn n bd [...] » qui pourrait signifier « coffre/boîte pour natron ».

- INV. N° 1126 (pl.70) présente clairement la fin d'une inscription horizontale orientée vers la gauche, dans la même direction que la figure se trouvant sur la partie inférieure. Nous pouvons lire : « [rdjt] j3w [n] nb t3wy », « [...] acclamer le seigneur des Deux Terres ». L'inscription est similaire au début de celle qui apparaît sur le registre du milieu du côté droit de la paroi nord de la salle D3N2 du « Château de l'Or » de Thoutmosis III à Karnak¹⁰³. L'inscription est dans ce cas également horizontale et elle surmonte la figure du vizir du sud suivie par deux compagnons du roi. Ils lèvent les bras en signe d'acclamation. La scène du *Héneket-Ânkh* aurait pu être similaire mais déterminer le contexte général de la scène est problématique.

- Finalement, sur INV. N° 1436 (pl.69) il est possible d'identifier les mots « [...] 3 bwtj (?) [...] ». « 3 » avec le déterminatif pour peau¹⁰⁴ signifie normalement « âne »¹⁰⁵. Le mot

¹⁰⁰ Signe W9 de la liste de Gardiner. *WB V* : 251, 6-7.

¹⁰¹ *WB III* : 28, 8-12.

¹⁰² *WB II* : 435, 2-8.

¹⁰³ TRAUNECKER 1989 : 100-101, fig. 6, pl. 13b.

¹⁰⁴ Signe F27 de la liste de Gardiner.

¹⁰⁵ *WB I* : 165, 6-11.

« *bwt* » devrait signifier « abomination » et, s'il s'agit de « *bwtj* », cela pourrait être traduit comme « le détesté »¹⁰⁶. Il pouvait être question de l'animal qui personnifiait le dieu Seth.

5. Scènes incluant une représentation de l'arbre *Jshed* (pl.72, 73, 119)

Trente-cinq fragments de reliefs en grès préservent des parties de feuilles identifiées par leur taille et leur forme comme appartenant au même type d'arbre. Les dimensions des fragments, en général de petite taille, varient entre 8 et 38 cm. Les proportions et les caractéristiques de ces feuilles nous ont permis d'établir qu'il s'agissait probablement d'une représentation de l'arbre *Ished*. Vingt-huit de ces reliefs arborent uniquement des feuilles, des branches et des parties du tronc de l'arbre. Cependant, quatre d'entre eux, que nous allons décrire tout particulièrement, nous apportent des détails significatifs afin de reconstituer l'aspect général que devait présenter la scène.

Le relief le mieux préservé regroupe les fragments INV. N° 1232 et INV. N° 965 (pl.72). Il correspond au côté droit supérieur de l'arbre. Vers la droite, il est possible de distinguer la partie inférieure d'une colonne d'inscription verticale avec les signes « ' », « *t* », « *nb* » (ou « *k* ») et « *n* ». Elle est trop fragmentée pour permettre d'établir des hypothèses de lecture¹⁰⁷. Neuf plumes avec de la polychromie jaune, orientées vers la droite et courbées vers le haut, apparaissent sur la gauche, superposées au feuillage. Un deuxième fragment, INV. N° 14170 (pl.72), conviendrait cette fois au côté supérieur gauche de l'arbre. Il présente des plumes semblables à celles du relief précédent, mais elles sont dirigées dans une direction opposée¹⁰⁸. Il paraît assez raisonnable de supposer que ces reliefs appartenaient à la même scène¹⁰⁹. Il

¹⁰⁶ *WB I* : 453, 7-454, 7.

¹⁰⁷ Les formules et les dons sont habituellement mentionnés dans les textes adjacents. Cependant, certaines inscriptions ne sont pas directement associées à une représentation iconographique. La première date du règne de Thoutmosis I^{er} à Karnak (Voir WELVAERT 1996 : n. 34 (4)). Pour le règne d'Hatchepsout, nous avons des exemples dans la Chapelle Rouge à Karnak (Voir WELVAERT 1996 : n. 34 (1-3)), dans la Chapelle d'Hathor à Deir el-Bahari et sur l'obélisque de Karnak (Voir HELCK 1957 : C2-3). Pour Thoutmosis III, l'arbre *Jshed* est mentionné sur l'obélisque d'Héliopolis, se trouvant aujourd'hui à Londres (*Urk. IV* : 591) et dans l'inscription de Sénnefer à El-Bersheh (PM IV : 185 ; *Urk. IV* : 597). De plus, l'inscription du nom de Thoutmosis III sur des imitations en vers opaques des fruits de l'arbre *Jshed* furent découverts dans la tombe de Toutankhamon (KEIMER 1947 : 38-39, fig. 35 ; HELCK 1957 : 127).

¹⁰⁸ Il semble que les plumes aient été retaillées sur des branches et feuilles déjà existantes. Ceci pourrait répondre simplement à une erreur de calcul de l'espace disponible de la part de l'artisan. Cependant, compte tenu que le relief ne fut pas complètement achevé, comme il est possible de remarquer tout particulièrement sur la branche située à l'extrême gauche du fragment INV. N° 1232, il pourrait s'agir d'un changement de programme par rapport au motif originellement planifié et donc avant que la scène ne fût achevée (Les feuilles retaillées sont signalées par une ligne discontinue plus large que celle correspondant à la limite du relief préservé).

¹⁰⁹ Bien que, par exemple dans la salle Hypostyle de Karnak deux arbres *Jshed* soient représentés symétriquement à chaque côté de la salle (voir références dans PM II : 48 (159) ; HELCK 1957 : 119-120 (A7)), cela n'est pas la norme. Il s'agit, d'ailleurs, de deux rois différents, Ramsès II et Seti I^{er}. Un autre cas exceptionnel est la représentation qui se trouve dans le temple d'Osiris-Hekadjet à Karnak, où deux arbres *Jshed* sont placés à côté l'un de l'autre. Le roi se trouve devant chaque arbre orienté dans des directions opposées de manière symétrique et portant alternativement la Couronne Blanche et la Couronne Rouge (MYSLEWIC 1980 : pl. 88 et 89).

pourrait s'agir des deux côtés d'une même figure aux ailes déployées et courbées vers le haut de part et d'autre de la partie supérieure de l'arbre.

L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agisse du scarabée ailé. Symbole solaire, cette figure est représentée dans plusieurs scènes de l'arbre *Jshed* émergeant à la cime de l'arbre et poussant avec ces pattes antérieures le disque solaire, métaphore de la renaissance et régénération quotidienne tout autant du dieu soleil comme du roi¹¹⁰. La couleur jaune des plumes serait donc ici appropriée. Cependant, aucun parallèle exact n'a été, à notre connaissance, documenté, où la figure ailée se trouverait à l'intérieur de l'arbre, comme il semblerait être le cas pour les reliefs que nous étudions¹¹¹. Déterminer si le scarabée tiendrait au-dessus de sa tête un disque solaire et entre ces pattes inférieures le signe *šn* ou le cartouche royal, comme c'est le cas au temple d'Amada, est pour le moment impossible.

Le relief INV. N° 4461 (pl.72), bien que de petite taille, présente deux détails particulièrement intéressants. A l'extrême gauche, il est possible de distinguer le bout d'un nez appartenant au visage d'une figure tournée vers la droite, très probablement le roi, auquel un signe *ankh* semble être tendu. Ce relief nous indique que la figure royale aurait pu avoir été placée devant l'arbre. Comme E. Welvaert l'a remarqué¹¹², lorsque nous comparons les éléments qui constituent les scènes de l'arbre *Jshed* documentées sous Thoutmosis I et Thoutmosis III et les représentations postérieures, le roi est mené vers l'arbre au lieu de se trouver devant. Il s'agirait ainsi de la première occurrence documentée de ce type de scène, déjà au temps de Thoutmosis III. Dans notre cas, l'état de conservation ne nous permet pas de préciser si le roi était agenouillé ou debout devant l'arbre. Toutefois, les parallèles connus jusqu'à présents semblent indiquer qu'il s'agirait plutôt de la première option¹¹³. Sur INV. N° 1199 (pl.73), il est possible de voir une partie de l'épaule de la figure royale. La manière dont le fragment est orienté révèle qu'il s'agit de la partie supérieure de l'épaule droite.

Finalement, à l'extrême droite d'INV. N° 14167 (pl.72) deux surfaces courbes avec des restes de polychromie rouge devaient appartenir à la main d'une figure humaine tournée vers la gauche. Cela permettrait de supposer qu'une divinité à laquelle le roi faisait face était située

¹¹⁰ KOEMOTH 1994 : 105. C'est le cas dans les scènes de Thoutmosis IV au temple d'Amada, de Ramsès II au Temple D'Abou-Simbel (CURTO 1965 : fig. 214 ; SEE 1974 : 322), et de Darius au temple d'Hibis à l'Oasis d'El-Khargeh daté pendant la XXVII^e dynastie (DE GARIS DAVIES 1953 : pl. 17 et 74).

¹¹¹ Les plumes pourraient appartenir au vautour Nekhbet, à Horus de Béhédet ou bien au disque ailé. Pourtant, la forme et la couleur de ces plumes ne semblent pas correspondre à ces motifs décoratifs mais elles ressemblent, par contre, à d'autres représentations du scarabée ailé, particulièrement en forme d'amulette.

¹¹² WELVAERT 1996.

¹¹³ Au temple d'Amada, Thoutmosis IV est agenouillé sur une branche de l'arbre, comme cela est aussi le cas au temple d'Hibis. Au temple d'Abou Simbel, le roi est agenouillé sur une corbeille « *nb* ». Comme nous ne pouvons être sûr de la position exacte du roi, nous avons reconstruit la figure jusqu'au torse. La couronne *Khépreš* a été choisie, étant celle représentée au petit temple de Médinet Habou.

sur le côté droit de l'arbre, sous les colonnes d'inscription. Elle tendait vraisemblablement la main droite vers le roi. Il est possible qu'elle tînt une ramure *rénepet* à laquelle le symbole *ankh* était suspendu¹¹⁴. Il pourrait s'agir d'Amon, comme c'est le cas dans le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou¹¹⁵.

Cette divinité, ou bien une autre placée derrière le roi, aurait pu également être figurée en train d'écrire le nom du roi sur les fruits ou les feuilles, ou simplement sur l'arbre, comme c'est le cas de nouveau à Médinet Habou. Cependant, l'écriture du nom n'est pas un élément essentiel de ce type de scène¹¹⁶, puisqu'elle n'apparaît pas, par exemple, dans la scène de Thoutmosis IV à Amada où le dieu, placé derrière le roi, pose sur sa tête la Double Couronne. Dans la reconstruction de notre scène, nous ne pouvons donc pas être sûrs de cet aspect. Aucun fragment préservant d'autres éléments typiques de ce genre de représentations tel le cartouche¹¹⁷ ou des signes *Heb Sed* ont pu, jusqu'à présent, être associés directement avec ces reliefs. Néanmoins, cela n'implique aucunement qu'ils n'existaient pas¹¹⁸.

L'arbre, en nous basant sur les parallèles documentés, devait mesurer approximativement 180 cm de hauteur et 120 cm de largeur. Il était délimité sur le côté droit supérieur par plusieurs colonnes d'inscription verticales, qui aurait pu également exister sur le côté gauche et peut-être même au-dessus de l'arbre. Les feuilles et les branches plus fines présentent une couleur verte et celles plus épaisses sont jaunes, comme il est possible d'apprécier dans les fragments dont la polychromie est mieux conservée (INV. N° 14427, INV. N° 10350, INV. N° 13875, INV. N° 14166, INV. N° 2689, pl.73). Certains fragments, dont INV. N° 14152 (pl.73), présente des feuilles sur un fond jaune. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agisse du tronc de l'arbre sur lequel s'intercalent des feuilles. La couleur du fond de la scène semble être gris-bleu, celle à laquelle on s'attend dans les reliefs des temples¹¹⁹. Pour finir INV. N° 1192 (pl.73) montre quelques feuilles et le signe *pet* correspondant à la partie supérieure de l'arbre (pl.119).

¹¹⁴ Des signes *ankh* sont présentés au roi dans une scène assez mal conservée de Ramsès III située dans le II^e pylône de Karnak (CHEVRIER 1955 : pl. 18 ; HELCK 1957 : fig. 5 ; MYSLIEWIC 1980 : pl. 86). Le signe *ankh* pourrait aussi avoir été accroché aux pattes de la figure ailée, ce qui semble moins plausible.

¹¹⁵ Au début, ce sont Atoum, Amon ou Ptah qui sont figurés en train d'écrire sur l'arbre *Jshed*. A l'époque ramesside, Thot et Séschat les remplaceront (KOEMOTH 1994 : 105).

¹¹⁶ Voir la liste présentée par WELVAERT 1996.

¹¹⁷ KAKOSY 1980 ; WELVAERT 1996.

¹¹⁸ L'arbre devint un élément fondamental des fêtes *Heb Sed* (HERMSEN 1981 : 127 ; KOEMOTH 1994 : 105). Le don des jubilés, bien que communément représentés dans les temples d'époque ramesside (KAKOSY 1980 ; KOEMOTH 1994 : 105-106 ; COSTA LLERDA 2003 ; COSTA LLERDA 2006 ; HORNUNG, STAEHELIN 2006 : 11), ne sont pas présents dans la scène du petit temple à Médinet Habou, ni d'ailleurs le cartouche du roi ou le nom inscrit sur l'arbre. Dans la représentation de Thoutmosis I^{er} à Karnak, des signes *Heb Sed* n'ont pas été documentés mais si l'acte d'écrire le nom et le cartouche placé entre les feuilles.

¹¹⁹ Certains fragments présentent pourtant une couleur de fond jaunie, ce qui pourrait s'expliquer par le vernissage appliqué aux reliefs et qui se retrouve également souvent sur les feuilles. D'autres fragments ne conservent que du plâtre ou une couleur grisâtre correspondant à la base de la couleur une fois détériorée, ou bien ne présentent que le relief.

Synonyme de longue vie et régénération,¹²⁰ lieu permettant la naissance quotidienne du soleil¹²¹, l'arbre *Jshed*¹²² est un motif décoratif bien connu, désignant à l'origine le support sur lequel les dieux consignent le nom du roi¹²³. Pourtant, ce ne sera qu'à partir de la XVIII^e dynastie que l'arbre acquiert clairement la fonction de protecteur de la royauté¹²⁴. Incarné dans la scène caractéristique représentant le roi associé à l'arbre *Jshed* et symbolisant sa renaissance à l'image de Rê, son père¹²⁵, l'arbre sert à légitimer et assurer pour l'éternité le pouvoir royal¹²⁶. Ce motif trouve ainsi parfaitement sa place dans le programme iconographique des Temples de Millions d'Années, essentiellement dévolus à cette fonction¹²⁷. La première représentation iconographique documentée, bien que très fragmentée, date du règne de Thoutmosis I à Karnak-Nord¹²⁸. La scène qui devrait suivre chronologiquement est la représentation de l'arbre *Jshed* dans la salle de la barque du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou¹²⁹. C'est la seule qui était jusqu'à présent attribuée au règne de Thoutmosis III. Toutefois, nous devons tenir compte du fait que la paroi où cette scène est figurée fut sûrement modifiée à l'époque ptolémaïque¹³⁰. Pour la XVIII^e dynastie, trois scènes sont connues. Deux datent du règne de Thoutmosis IV. La première se trouve dans le temple d'Amada et elle est très bien conservée¹³¹. La deuxième provenant de Karnak a été récemment publiée¹³². Finalement, une scène datée du règne d'Amenhotep III

¹²⁰ KAKOSY 1980.

¹²¹ KAKOSY 1980 ; BROZE 1991 ; KOEMOTH 1994 : 75-82.

¹²² L'arbre *Jshed* fut originellement identifié par les égyptologues avec le Perséa décrit par les auteurs classiques. Cependant, il semble maintenant établi qu'il s'agit, au contraire, du *Balanites aegyptiaca*. Pour une discussion à ce sujet, voir BAUM 1988 : 266-273.

¹²³ WELVAERT 1996.

¹²⁴ KAKOSY 1980 ; EL-ENANY 2001. Pour une liste des représentations et des inscriptions jusqu'à présent documentées, voir HELCK (1957) et WELVAERT (1996).

¹²⁵ WELVAERT 1996 ; KOEMOTH 1994 : 97, 105.

¹²⁶ KAKOSY 1980 ; KOEMOTH 1994 : 105.

¹²⁷ LEBLANC 2010a.

¹²⁸ JACQUET 1973 : pl. XIX-XXV ; JACQUET-GORDON 1988 : 213-220 ; GABOLDE 1998 : 45-46. Ce besoin de légitimation pourrait répondre au fait qu'il n'était pas le fils de son prédécesseur, Amenhotep I^{er}. Ses connections avec la famille royale restent vagues (WELVAERT 1996).

¹²⁹ PM II, 169 (34)-(36) ; LD III, 37 (a) ; HELCK 1957 : fig. 1. Ce temple fut commencé pendant la corégence entre Hatchepsout et Thoutmosis III. Celui-ci modifia en partie les plans originaux et il reconstruit la salle de la barque (LASKOWSKI 2006 : 204-205). La scène est située en face de l'entrée au sanctuaire proprement dit, sur le mur sud intérieur, extrême ouest. L'arbre est placé au milieu de la scène, sans autre élément que le feuillage. Sur le côté droit, Amon est représenté assis sur son trône tenant avec sa main droite un jonc avec lequel il écrit sur l'arbre. Sur la gauche, le roi s'approche de l'arbre, tenu par la main de chaque côté par Hathor et Atoum.

¹³⁰ MCCLAIN 2006 : 81.

¹³¹ PM VII, p. 68 (16)-(17) ; GAUTHIER 1913 : 165-167, pl. XXXVII (B) ; ALY, ABDEL-HAMID ET DEWACHTER 1967 : pl. C7. Ce temple fut sans doute commencé sous le règne de Thoutmosis III, où le roi apparaît d'ailleurs représenté à de nombreuses reprises. Cependant, c'est son fils Amenhotep II qui fait office de ritualiste et qui reçoit les offrandes dans le temple. Cela permettrait de penser que c'est lui qui commandita la construction de la grande majorité du temple, c'est-à-dire le sanctuaire proprement dit et le pylône. Postérieurement, Thoutmosis IV aurait édifié une salle Hypostyle et reconstruit la cour d'Amenhotep II (LASKOWSKI 2006 : 223).

¹³² BISTON-MOULIN 2018.

figure dans le temple de Louxor¹³³. La majorité des scènes correspondent à l'époque ramesside.

Ce type de scène est habituellement figurée dans les salles les plus externes du temple, c'est-à-dire la salle hypostyle, les cours, à péristyle ou pas, ou bien les pylônes. Compte tenu que les pylônes et les murs d'enceinte des temples situés à Thèbes Ouest étaient, à cette époque, construits en briques crues, ils doivent donc être écartés. Il nous reste ainsi le péristyle et la salle hypostyle comme possible emplacement, cette dernière étant normalement le secteur choisi pour de nombreuses représentations connues. Il est malheureux que le pillage ainsi que les fouilles réalisées au début du XX^e siècle ont, en grande partie, altéré le contexte originel des reliefs¹³⁴. Uniquement certains d'entre eux ont pu être localisés plus précisément dans la moitié nord de la zone qui, en nous basant sur la reconstruction du plan du temple que proposa Ricke, pourrait correspondre à la cour à péristyle. Une zone qui convient parfaitement à ce type de scène.

L'analyse de ces reliefs semble clairement indiquer que le programme iconographique du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III devait inclure une scène de l'arbre *Jshed*. Bien que s'agissant d'un élément iconographique connu, la plupart des représentations datent d'époque ramesside. Ces fragments sont ainsi particulièrement intéressants, compte tenu que seulement deux scènes sont documentées pour le début de la XVIII^e dynastie. Une d'elles est celle du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou qui pourrait en fait dater d'époque ptolémaïque. Il pourrait s'agir de la première représentation où, d'une part, le roi est placé devant l'arbre et non se dirigeant vers lui, un *ankh* lui étant présenté et, d'autre part, une figure ailée est située à la cime de l'arbre. L'hypothèse selon laquelle il s'agirait du scarabée ailé, symbole solaire par excellence, semble assez satisfaisante si nous prenons en considération les parallèles connus et la signification de cette figure dans ce contexte. Malheureusement, l'état de destruction de l'architecture du temple rend assez problématique l'identification de la paroi ou la salle où cette représentation devait être placée.

6. Autres types de scènes : varia (pl.70,71)

Une autre série de fragments se compose de reliefs qui incluent des parties de têtes de bovins et de pattes qui pourraient correspondre à une grande scène de défilés d'animaux destinés au sacrifice. Les fragments sont tous à la même échelle, ce qui pourrait indiquer

¹³³ PM II, p. 311 (186) ; HELCK 1957 : fig. 2 ; BRUNNER 1977 : pl. 14, 49.

¹³⁴ Les deux fragments les plus importants, INV. N° 1232 et INV. N° 965, furent retrouvés dans le magasin Weigall-Ricke adossé au mur ouest du temple.

qu'ils appartenait à la même scène, mais qu'ils furent divisés en deux groupes en fonction de leur orientation. INV. N° 1661 (pl.71), INV. N° 2745 et INV. N° 3414 (pl.70) sont orientés vers la gauche alors qu'INV. N° 1728 (pl.71) et INV. N° 3447 (pl.70) le sont vers la droite. Ces animaux semblent être similaires à ceux figurés dans la scène monumentale représentant la grande offrande à Amon-Rê intronisé de la paroi A2 de la cour à portique de Thoutmosis IV¹³⁵. Elle se compose de la procession de bétail, suivie d'animaux sacrifiés et d'offrandes. Une autre procession de bœufs gras apparaît également sur la colonnade interne de Toutankhamon au temple de Louxor dans le contexte de la « Fête d'Opet »¹³⁶. L'échelle de la scène qui devait se trouver dans le temple de Thoutmosis III devait être plus petite que celle de Thoutmosis IV, mais elle aurait pu être similaire. Deux fragments, INV. N° 1728 et INV. N° 3447, montrent sans aucun doute deux animaux qui se suivent. D'après l'hypothèse de reconstruction proposée, ces animaux devaient faire environ 50 cm de haut (pl.120).

L'aspect que présente les parties de pattes qui apparaissent sur ces reliefs sont caractéristiques des bœufs gras. Les têtes des taurillons comme des bœufs sont similaires, ce qui indiquerait que les fragments conservant cette partie des bovidés pourraient correspondre aux deux types. Pourtant elles présentent la corde dans la bouche comme dans les figurations de bœuf gras de Thoutmosis IV, ce qui permettrait de supposer qu'il s'agisse de ce type¹³⁷.

Cette scène est en bas-relief et elle devait donc se trouver dans une zone couverte. Dans le temple de Louxor comme dans celui de Thoutmosis IV, la scène est située dans la cour. Celle qui existait dans le temple de Thoutmosis III aurait pu également être placée dans la possible cour à portique. S'il s'agissait également dans ce cas d'une grande offrande, il est possible que la figure du roi qui consacrait l'offrande à Amon-Rê intronisé se trouvait de l'autre côté de la scène. Ces reliefs auraient également pu faire partie d'une procession, comme celle de la « Fête d'Opet » figurée dans le temple de Louxor. L'orientation différente des fragments peut donner lieu à deux interprétations différentes. Ou bien certains fragments, en particulier INV. N° 1661 (pl.71) et INV. N° 2745 (pl.70) qui sont orientés vers la gauche, appartenait à un autre type de scène, ou bien il s'agit de scènes symétriques représentant une grande offrande, par exemple, sur les côtés sud et nord des parois de la possible cour à portique, ou alors sur les côtés sud et nord des parois ouest ou est. Une partie d'inscription

¹³⁵ Une publication récente de tout ce complexe a été réalisée par LETELLIER ET LARCHE 2013 (Textes : 176-187, pl. 63, dépliant 5-6). Elle se trouve aujourd'hui reconstituée dans le musée à l'air libre de Karnak. Voir également BARGUET 1962 : 95 ; 307-308).

¹³⁶ EPIGRAPHIC SURVEY 1994 : pl. 100, 101, 104, 105, 106, 107. Au sujet de ces scènes voir également LECLANT (1956) et CABROL (1999).

¹³⁷ INV. N° 2912 est la seule exception. Il pourrait s'agir d'un taurillon, car c'est le seul relief où le taureau présente une attitude différente et la langue est sortie à l'extérieur. La partie du cou semble également être moins volumineuse. Il est également possible que ce fragment n'appartint pas à ce groupe. Ce fragment n'est pas présenté dans les planches.

déjà présentée dans le chapitre antérieur¹³⁸ pourrait correspondre à cette scène d'après l'échelle. Il s'agit d'INV. N° 3336 (pl.71), où il est possible de lire « [...] *šnw.f mḥ* 4 [...] » qui peut être interprété comme les mesures en coudées d'un animal sacrifié ou sur le point d'être sacrifié.

INV. N° 3146 (pl.71), conserve une partie d'une inscription verticale orientée vers la droite, dont la partie supérieure et la partie inférieure sont perdues. Il est cependant possible d'en reconstruire une partie : « [...] *nht.w ḥntjw [wḏd...]* ». Il s'agit vraisemblablement d'une référence à plusieurs arbres de myrrhe dont le nombre aurait pu être spécifié à la suite, comme c'est le cas dans le portique de Pount à Deir el-Bahari où il est question du recensement des amas d'encens débarquant de Pount¹³⁹. Il est probable que, comme il arrive également dans cette dernière scène, l'adjectif « *wḏd* » devait suivre, ce qui donnerait « arbres de myrrhe fraîche (?) ». Le texte ne semble pas faire partie d'une grande inscription verticale à plusieurs colonnes, mais plutôt d'une légende accompagnant les éléments iconographiques d'une scène. Vers la droite, une ligne oblique correspond vraisemblablement à un amas d'un quelconque produit, de l'encens ou plutôt de l'arbre à l'encens. La direction de lecture de l'inscription lui faisant face semble aussi aller dans ce sens. Vers la droite, il pourrait cette fois s'agir d'un panier contenant quelques produits. Bien qu'il soit impossible de pouvoir l'affirmer, il est tout de même possible de suggérer une scène à mettre en relation avec un voyage à Pount ou une scène figurant la réception de produits provenant de cette région.

Six reliefs (INV. N° 1526, INV. N° 3206, INV. N° 14985, INV. N° 24003, INV. N° 14960, INV. N° 16021, pl.71) présentent des parties de palmiers avec des dattes ainsi que des parties d'arbres qui pourraient convenir à des arbres à l'encens. Ils sont assez similaires à ceux qui sont représentés dans le portique de Pount du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹⁴⁰. Néanmoins, contrairement aux scènes de ce temple, la plupart des détails sont peints et le relief est peu marqué. Il faut également signaler que les palmiers figurés dans le paysage de Pount se présentent comme deux arbres se séparant à leurs parties inférieures. Par contre, les reliefs du *Héneket-Ânkh* semblent pouvoir être identifiés comme des palmiers à un seul tronc mais qui se divisent à la partie supérieure de l'arbre. Donc, ils pourraient être attribués à une

¹³⁸ Chapitre X.

¹³⁹ Portique du milieu, mur sud, côté gauche de la scène (NAVILLE 1898 : pl. LXXIX).

¹⁴⁰ NAVILLE 1898 : pl. LXIX, LXX

scène à mettre en relation avec une représentation du pays du Pount mais également à une scène évoquant des jardins.

Un autre relief intéressant est INV. N° 992 (pl.71). Il conserve une colonne d'inscription sur la droite orientée vers la gauche qui inclue trois signes pour « oie ». Il pourrait s'agir du mot « *gbb* » , un type d'oie¹⁴¹ ou même une oie sauvage¹⁴² ou bien de « *smn* » , signifiant l'oie du Nil et l'animal sacré d'Amon¹⁴³. La présence de trois signes « *gb* » correspond probablement au déterminatif pluriel, indiquant qu'il ait fait référence à plusieurs oies. Une bande verticale signale la limite de la paroi sur le côté droit. L'élément situé à gauche du relief pourrait être attribué au cou d'une oie, dont la partie inférieure du corps se trouverait sous la colonne d'inscription. Celle-ci devait certainement fournir l'explication de la scène représentée. Cette section de la scène devait sûrement faire partie d'une représentation de la chasse de l'oie.

¹⁴¹ *WB V* : 164.

¹⁴² *HANNIG 1995* : 898.

¹⁴³ *WB IV* : 136 ; *HANNIG 1995* : 707.

CHAPITRE XII

Scènes à caractère militaire, apotropaique et de propagande

1. Possible scène de massacre d'ennemis et de listes de peuples et terres étrangères (pl. 74, 75, 76, 77, 78)

Bien qu'il s'agisse d'un motif représenté depuis le début de l'histoire égyptienne¹, c'est à partir du Nouvel Empire que la scène figurant le roi frappant ses ennemis devient un motif qui se retrouve habituellement dans la décoration des temples². Bien que certaines représentations soient connues pour d'autres zones d'Égypte, la majorité des scènes de massacre d'ennemis conservées se concentrent sur la rive est de Thèbes à la XVIII^e dynastie et l'époque ramesside³. Un autre archétype de scène, les listes d'ennemis placées dans des

¹ Ce type de scène est documenté dès l'ancien Empire (SCHOSKE 1982 : 49-51). Pour le Moyen Empire, uniquement quelques fragments sont connus et qui ne permettent que des reconstructions hypothétiques. C'est le cas de trois fragments découverts dans le temple de Sésostri I^{er} à Lisht qui pourraient avoir appartenu à une scène de massacre d'ennemis ainsi qu'à une scène de présentation de tributs à la déesse Sheshat (HAYES 1959 : 188-189, fig. 115 ; Brooklyn Inv. N° 52, N° 129 ; Ägyptische Kunst aus dem Brooklyn Museum, Berlin 1976, N° 19). Quelques fragments découverts dans le temple de Mentouhotep présentent des ennemis qui tombaient, probablement du haut d'une forteresse. Il semble que ce type de scène, également associée à des présentations de tributs, faisait partie du programme iconographique des temples dédiés au culte royal. Certains reliefs nous viennent également de contextes à caractère « divin » (SCHOSKE 1982 : 51-52). Dans le temple dédié à Montou à Medamoud (BISSON DE LA ROQUE 1930 : 94, fig. 85, pl. XIII), nous retrouvons les premières représentations placées sur des portes d'entrées extérieures des temples, mais où la symétrie sur chaque côté de l'accès principal qui sera la règle à partir du Nouvel Empire, ne semble pas encore exister (SCHOSKE 1982 : 51-52). Finalement, de nombreuses scènes figurant le massacre d'ennemis sont connues pour l'époque ptolémaïque (KOCKELMANN ET RICKERT 2015 : 3, n. 1).

² Le thème de la destruction des ennemis peut être inclue dans différent contextes à caractère symbolique et rituel ainsi que militaire, dont la variété se multiplie à l'époque ramesside (SCHOSKE 1982 : 6-17 ; SWAN-HALL 1986. Voir également SCHULMAN 1988 : 8-115). Ce motif peut également apparaître sur d'autre supports, tels que des scarabées, des statues ou des stèles (SCHOSKE 1982 : 1-5, 18-49). Thoutmosis III est d'ailleurs notablement connu pour la grande production de scarabées et amulettes inscrits avec la scène de massacre des ennemis (Voir JAEGER 1982).

³ SCHOSKE 1982 : 62-63.

ovales crénelés, font également très tôt leurs apparitions⁴. Ces listes sont souvent associées à des scènes de massacre des ennemis ou de triomphe⁵. Ce sera précisément sous le règne de Thoutmosis III que ce motif décoratif combiné deviendra habituel dans les parties les plus externes des temples.

Plutôt que de commémorer le site d'une victoire - à exception, peut-être, des scènes datées de Thoutmosis III - ce type de scène aurait plutôt eut une fonction apotropaïque, servant de menace et de retenue⁶ dans le but de maintenir l'ordre en éliminant les forces maléfiques qui mettent en danger l'ordre du monde, mais également celui du temple⁷. Les scènes de massacre d'ennemis comme les listes d'ennemis servaient à réduire par la peur les ennemis potentiels du roi, des dieux et de l'Égypte qui pouvaient présenter un danger d'instabilité, favoriser la destruction de Maât et donc de l'univers lui-même. Ainsi leur transfert sur les parois pourvoyait le temple d'une protection pour l'éternité au-delà des pratiques journalières réalisées aux moyens d'éléments périssables⁸. Le fait d'indiquer de façon précise le nom des ennemis à détruire se faisait dans le but d'utiliser à des fins magiques cette représentation générique⁹. La contrée énumérée symbolise l'ensemble de ses habitants qui puisse mettre en danger l'Égypte.¹⁰ Lorsqu'ils étaient liés à la scène de massacre rituel des ennemis¹¹, ceux qui étaient désignés dans les ovales étaient ainsi promis à une destruction perpétuelle¹².

Du corpus que nous possédons cent-dix-sept fragments en grès correspondent à une ou plusieurs listes de peuples ou de contrées étrangères. Comme il a été signalé plus haut, il s'agit d'un motif décoratif connu¹³, très en vogue à partir du Nouvel Empire qui présente les

⁴ Des listes d'ennemis sont connues dès la I^e dynastie jusqu'à la période romaine (KITCHEN 2009 : 129). Ce type d'élément iconographique peut également se trouver sur la partie supérieure de grandes stèles, sur les soubassements des temples, sur des colonnes et des passages, sur la base de statues ou de sphinx royaux. Il apparaît aussi dans d'autres contextes comme, par exemple, sur le chariot de Thoutmosis IV (MINAULT-GOUT 1994 ; KITCHEN 2009 : 129-130).

⁵ MARTINEZ 1993b : 73.

⁶ SCHOSKE 1982 : 60-61 ; SWAN-HALL 1986 : 16.

⁷ Comme il est particulièrement documenté à l'époque ptolémaïque, le danger que ces ennemis représentent doit être combattu à travers un rituel continuellement renouvelé pour être efficace (KOCKELMANN ET RICKERT 2015 : 3). Les sources tardives montrent que les Maisons de Vies des temples devaient posséder, tout au moins à cette époque, des ouvrages expliquant comment ces rituels devaient être effectués (DERCHAIN 1962b).

⁸ MARTINEZ 1993b : 79.

⁹ MARTINEZ 1993b : 76.

¹⁰ MARTINEZ 1993b : 81.

¹¹ SIMONS 1937 : 5-8 ; FATTOVICH 1970 ; SLIWA 1974 ; MARTINEZ 1993b : 79-80.

¹² WESTENDORF 1985 : 124.

¹³ Ces listes ont attiré très tôt l'attention des égyptologues, dont CHAMPOLLION (1835-1845 : 10, 24, 107-123, 178), LEPSIUS (LD III : 63, 82, 87, 88), MARIETTE à Karnak (1875a, vol. II : pl. 17, 22, 23, 26 ; 1875b) et Abydos (1869 : pl. 2, 3). Ce sera MARIETTE (1875b) qui, le premier, réalisa une étude plus approfondie des listes conservées dans le temple de Karnak. Pourtant, la majorité des travaux qui ont suivis ces découvertes se centrèrent sur l'étude des toponymes syriens de la part d'assyriologues plutôt que d'égyptologues, tels que SIMONS (1937) et JIRKU (1937). Leur but était de contribuer à la

noms de terres et peuples étrangers à l'intérieur d'ovales crénelés se suivant les uns aux autres souvent sur plusieurs registres. Ils sont surmontés de buste de figures d'ennemis, l'ovale remplaçant le reste du corps. Les bras de la figure sont attachés et placés se chevauchant sur la partie arrière de l'ovale, dans la posture typique qui était donnée aux représentations de prisonniers¹⁴. Il ne sera point question ici de réaliser des inférences d'ordre topographique, mais d'identifier, lorsque cela sera possible, certains ovales par rapport aux listes connues et ainsi tenter d'interpréter la scène en question¹⁵. Ces listes peuvent être divisées en deux catégories. La première énumère les peuples et contrées situées au nord, communément connues comme la « liste asiatique ». La deuxième appelée « liste nubienne », énonce les noms des peuples et contrées du sud.

L'idée, longtemps en vogue, que les listes de Thoutmosis III à Karnak, devaient être considérées comme le prototype original de toutes les listes topographiques postérieures¹⁶, n'est pas complètement exacte. Au contraire, elles apparaissent à cette époque comme un motif décoratif accompli et devaient donc provenir d'une longue tradition antérieure¹⁷. Elles sont d'ailleurs documentées pour la première fois sur une stèle datant du règne de Sésostriis I^{er}¹⁸ et leur origine doit sûrement être encore plus ancienne¹⁹. Ainsi, dès le règne de ce dernier, une image synthétique de l'ennemi à détruire, héritier de traditions antérieures, a été accomplie²⁰.

Du Nouvel Empire, sept fragments correspondant à des ovales crénelés ont été découverts lors des fouilles d'une structure datée du règne de Thoutmosis I^{er} à Karnak. Les

connaissance des pays se trouvant vers le nord. Pour les listes incluant des contrées au sud de l'Égypte, il faudra attendre les travaux de ZIBELLIUS (1972) ainsi que de AHITUV (1984).

¹⁴ MARTINEZ 1993b : 73.

¹⁵ Un autre aspect qui a souvent été l'objet de débat est la source et la création de ces listes. Il est possible que leurs créateurs se soient basés sur des documents concernant les pays étrangers qui se trouvaient dans les Maisons de la Vie des temples (REDFORD 1986b : 214-230), ou alors des journaux tenus par les scribes qui accompagnaient les expéditions militaires (BARGUET 1972). De là que de nombreux chercheurs ont tenté de reconstituer l'itinéraire des expéditions ou d'identifier la topographie des lieux mentionnés dans les listes (MARTINEZ 1993b : 80). Les compilateurs tendirent plus à l'exhaustivité qu'à l'exactitude, et ils ajoutèrent les nouveaux noms sans chercher à retirer ceux qui n'étaient plus d'actualité. Il dut sûrement en être de même pour les listes datées du règne de Thoutmosis III. L'intérêt résidait dans l'inclusion de toutes les régions et les peuples connus ou ayant été connu et qui devaient être nommés dans les documents de l'époque. Il est donc possible de trouver des répétitions de certains noms et même de portions entières de listes (MARTINEZ 1993b : 81).

¹⁶ SIMONS 1937 : 4.

¹⁷ SIMONS 1937 : 7 ; GIVEON 1977 : 171 ; MARTINEZ 1993b : 73-74.

¹⁸ Stèle découverte à Wadi Halfa (BREASTED 1901 : pl. 3 ; BOSTICO 1959 : 31, pl. 29a ; GIVEON 1977 : 171 ; MARTINEZ 1993b : 74 ; PM VII : 130, 9).

¹⁹ MARTINEZ 1993b : 74. Alors que la représentation de l'ennemi est connue à partir des premières dynasties, l'ovale crénelé est un motif qui apparait dès l'époque prédynastique sur les palettes votives comme simple élément crénelé. Il évoluera au long des premières dynasties et il apparait sur des bouchons de jarres comme un ovale allongé qui inclut des toponymes dans le but d'indiquer la provenance du contenu de celle-ci (*Ibid* : 74).

²⁰ MARTINEZ 1993b : 76. Un stade intermédiaire dans l'évolution des listes d'ennemis seront les textes d'exécration qui visaient précisément à détruire les ennemis au moyen d'envoûtements magiques. Ils voient leur apogée au Moyen Empire pour n'être plus utilisé postérieurement dans ce type de contextes (GIVEON 1977 : 172 ; MARTINEZ 1993b : 76-78). Pour une définition de ce type de textes, voir également POSENER 1972.

noms identifiés semblent appartenir à la liste Nubienne²¹. Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, une scène située dans le portique inférieur, côté sud, présente au moins quatre rangées, dont trois sont conservées, de cinq ovales crénelés orientés vers la droite. Ils figurent des nubiens attachés et tirés au moyen d'une corde par le dieu Dédoun²². Les noms topographiques sont nubiens, ce qui correspond au fait qu'il s'agit du côté sud du temple. Les prisonniers sont orientés vers la droite, comme se dirigeant vers l'entrée et donc provenant des contrées du sud.

Ce qui est certain, c'est que se sera sous le règne de Thoutmosis III que nous trouvons pour la première fois de nombreuses listes topographiques. Bien que nous devions toujours être vigilants quant à l'historicité de ces documents, il semble que seules celles de Thoutmosis III peuvent être considérées comme des listes de toponymes réellement datant de cette époque. Les listes du VI^e et VII^e pylônes sont particulièrement intéressantes car elles sont aussi les plus complètes. Les listes postérieures à la XVIII^e dynastie (tableau 11), tout au moins celles conservées dans la région thébaine, semblent s'être basées en grande mesure sur ces listes et seraient donc moins fiables en tant que documents « historiques » de type militaires et géographiques²³.

²¹ JACQUET-GORDON 1981 : 41-46 ; 1988 : 154-156.

²² NAVILLE 1901 : pl. CLII.

²³ GIVEON 1977 : 173 ; MARTINEZ 1993b : 81 ; MINAULT-GOUT 1994 ; KITCHEN 2009 : 130-132. Les listes d'Amenhotep II et d'Horemheb sont des extraits de celles de Thoutmosis III. Celles d'Amenhotep III semblent être assez originales, mais uniquement dans le cas des listes syriennes (*Ibid* : 131) et égéennes (OSING 1992). Des listes sont conservées sur des parois du temple de Soleb et sur des bases de colosses du Temple de Millions d'Années de ce roi à Kom el-Hettan (EDEL 1966). Ces listes deviendront une partie importante de la décoration des temples tardifs, où ils étaient habituellement placés sur les soubassements, mais il est possible de les retrouver également inclus dans les scènes de massacre d'ennemis (KOCKELMANN ET RICKERT 2015). Leur but ultime n'était sûrement pas de présenter une liste historique de conquêtes militaires mais plutôt d'assurer pour l'éternité le contrôle sur les ennemis de l'Égypte (GIVEON 1977 : 172 ; MARTINEZ 1993b : 81). Le emploi de listes ne doit pas être considéré comme une simple reproduction, mais elles forment plutôt partie des besoins politiques et du choix de chaque souverain (GIVEON 1977 : 174). De ce fait, elles sont fortement connectées avec le concept des « Neuf Arcs ». Souvent, cette expression est suivie de noms qui, pour ainsi dire, constituent une expansion de celle-ci. Cette expression confère également un aspect générique et mythique (GIVEON 1977 : 171-172 ; MARTINEZ 1993b : 80). Voir, par exemple, BEN-DOR EVIAN (2011) pour la liste de Shéshonk à Karnak.

Tableau 11 : Listes d'ovales crénelées connues à la XVIII^e dynastie

Règne	Edifice	Zone	Liste
Thout. I ^{er}	Karnak	Le "Trésor" de Thoutmosis I ^{er}	Liste nubienne
Hatchepsout	Deir el-Bahari	Portique inférieur-parois sud	Liste nubienne
Thout. III ²⁴	Karnak	VI ^e pylône-face ouest ²⁵	Liste asiatique : côté nord (liste a/1) Liste nubienne : côté sud (liste a/1)
		VII ^e pylône	Liste asiatique : face sud - côté ouest (liste b/2) / face nord, côté ouest (liste c/3) Liste nubienne : face sud - côté est (liste b/2) / face nord (liste c/3)
		SO <i>Akh-menou</i> ²⁶	Fragments de liste asiatique correspondant à la liste C
		Base du colosse sud du VII ^e pylône ²⁷	
		V ^e pylône ²⁸	Fragments de listes asiatique et nubienne
		Amen. II	Karnak
Cour nord du IV ^e pylône-côté ouest ³⁰	Liste asiatique au nord et nubienne au sud		
Thout. IV	Vallée des rois	Tombe 43 ³¹	Décoration de chariot de guerre
Amen. III	Karnak	Inconnu ³²	Fragmentaires
	Kom el-Hettan	Parois ³³	Fragments de listes asiatique et nubienne
		Bases de colosses ³⁴	--
	Soleb	Bases de colonnes ³⁵	Liste asiatique et nubienne

La liste du nord ou « asiatique », se base principalement sur trois grandes listes « a », « b » et « c » représentée à Karnak et datées du règne de Thoutmosis III³⁶. Les 119 premiers lieux correspondent aux 330 sièges contres des chefs menés lors de la première expédition du roi contre Megiddo (an 22/23 du règne, 1458/57 av. J.-C.). La liste s'inaugure avec Qadesh

²⁴ Les listes nubiennes et asiatiques qui apparaissent sur le pylône du temple d'Armant (MOND ET MYERS 1940 : pl. LXXXVII) ne seraient en fait pas contemporaines de Thoutmosis III (voir MINAULT-GOUT 1994), mais plutôt de Ramsès I^{er}. Il existe pourtant sur ce site d'autres reliefs figurant des prisonniers datant du règne de Thoutmosis III (S. Biston-Moulin, communication personnelle).

²⁵ La numérotation des listes « a », « b » et « c » suit celle qui fut établie par MARIETTE 1875a ; 1875b.

²⁶ SIMONS 1937 : 38-39.

²⁷ MINAULT-GOUT 1994.

²⁸ SIMONS 1937 : 40-41.

²⁹ FAKHRY 1937b ; SIMONS 1937 : 45-46.

³⁰ SIMONS 1937 : 39-40 ; BARGUET 1962 : 101, n. 1.

³¹ SIMONS 1937 : 46-47 ; MINAULT-GOUT 1994.

³² SIMONS 1937 : 49.

³³ EDEL 1966 ; OSING 1992 ; GÖRG 2005.

³⁴ MINAULT-GOUT 1994.

³⁵ SIMONS 1937 : 47-49 ; MINAULT-GOUT 1994 ; KITCHEN 2009 : 131.

³⁶ SIMONS 1937 : 28-38.

(n° 1) et Megiddo (n° 2)³⁷. Dans la 6^e expédition en l'an 30, Thoutmosis III avança vers le nord et il vainquit Qadesh. Lors de la 8^e campagne de l'an 33, il envahit Carchemish, il traversa l'Euphrate et entra dans le territoire de Mitanni. C'est sur ce fait que la deuxième grande partie de la liste est basée (n° 120-359)³⁸.

Pour les listes incluant des contrées du sud³⁹, les sources principales se composent des 116 noms - bien que numérotés du n° 1 au n° 117 car le n° 6 a été omis - auxquels s'ajoutent les 152 noms (n° 118-269) qui se trouvent sur les VI^e et VII^e pylônes. Ces listes englobent sept régions sur lesquelles l'Égypte avait le contrôle : Kush (n° 1-10), Wawat (n° 24-47) ; sur lesquelles elle pensait avoir le contrôle, mais qui en fait n'était pas complet : Irem (n° 11-23), Lybie (n° 88-116) ; dont elle voulait avoir le contrôle : Medja (n° 78-85), Kenset (n° 86-87) ; des zones de désert ; et finalement des régions avec lesquelles l'Égypte voulait avoir des relations commerciales, mais qui étaient indépendantes, dont Pount (n° 48-77). Puisque pendant les règnes de Thoutmosis I et de Thoutmosis III la zone de Nubie se stabilisa, les rois successifs ne durent faire face qu'à des révoltes locales et des centres de pouvoir marginaux. Ils réutilisèrent ainsi les listes de Thoutmosis III en y ajoutant par ci par là quelques nouveaux noms. Elles avaient ainsi une fonction plutôt littéraire qu'historique selon les besoins du moment⁴⁰. La liste additionnelle allant du n° 118 au n° 269 est plus difficile à déterminer et n'a pas de parallèle. Elle devait sûrement correspondre à des expéditions réalisées au-delà des limites méridionales connues⁴¹.

Les fragments découverts dans le temple ont été en premier lieu organisés de façon à mieux pouvoir les appréhender, selon leur orientation vers la droite ou vers la gauche et selon la partie conservée (base, partie supérieure ou milieu). Certains fragments conservent des signes qui permettent leur identification (voir tableaux 12 et 13). Les différentes possibilités seront données par rapport aux numérotations de Sethe⁴². Cependant, de nombreux autres reliefs étaient trop fragmentés pour permettent leur identification. Certains ne conservent qu'une partie de l'ovale ainsi que le corps de l'ennemi ou les cordes l'attachant. Ils permettent tout au moins de connaître l'orientation de l'ovale. Finalement, certains peuvent être identifiés comme appartenant à ce type de scène, mais ils ne permettent pas d'orienter le fragment.

³⁷ Cela signifie que le gouverneur de Qadesh menait la coalition et s'était installé à Megiddo, comme il est également indiqué dans les « Annales » (*Urk.* IV 649 : 5-6 ; KITCHEN 2009 : 132).

³⁸ La publication des archives d'Alalakh permirent l'identification de 30 noms correspondants à cette phase des expéditions militaires de Thoutmosis III (ALBRIGHT ET LAMBDIN 1957 : 119-222). Ils furent postérieurement étudiés par d'autres auteurs. Toutefois, il est difficile de reconstruire la topographie générale de ces expéditions (KITCHEN 2009 : 132-133).

³⁹ 49 listes sont connues pour le Nouvel Empire (MINAULT-GOUT 1994).

⁴⁰ KITCHEN 2009 : 130-132.

⁴¹ KITCHEN 2009 : 132.

⁴² *Urk.* IV : 772-774, 779-801.

Tableau 12 : fragments dont le nom a pu être identifié appartenant à liste asiatique (pl.74, 75)			
D/G	n°-liste ⁴³	Inv. N°	Commentaire
Droite	33	2025	Milieu : partie des bras d'une figure avec polychromie rouge de l'ennemi appartenant à l'ovale de droite. Ovalaire de droite : de droite à gauche, signes « p3 » et un signe de corps humain ainsi qu'une partie d'un signe arrondi vers la droite. Il pourrait s'agir du nom « phr », correspondant au n° 33 de la liste asiatique et qui apparaît dans les trois listes de Thoutmosis III à Karnak. Cet ovale est, dans ces trois listes, précédé du même numéro : 1 ^e liste (vers la droite), 2 ^e liste (vers la gauche), 3 ^e liste (vers la droite). Cependant dans notre fragment, le cartouche précédant conserve une ligne droite qui pourrait correspondre à un « s », il s'agirait alors peut être d'une version différente de la liste, peut être raccourcie.
	91	3604	Gauche : partie des bras de la figure de l'ennemi avec polychromie jaune. Droite : partie de l'ovale avec le signe « r » et peut-être un signe « ʕ » et un signe à déterminer. Un peu de polychromie rouge est conservée sur les signes. C'est le n° 91 de la liste asiatique qui se conserve sur la 1 ^{ère} liste (orienté vers la droite) et la 3 ^e liste (orienté vers la gauche), celui de la deuxième liste est complètement détruit. Cela correspond au nom « jtr ^c ».
	94/96	13077	Deux ovales. Ovalaire de gauche : signe « dj » situé vers la partie inférieure. Ovalaire de droite : partie inférieure des mains de l'ennemi. Il est possible que l'ovale de droite corresponde au n° 68 ou n° 96 des trois listes ⁴⁴ . Le n° 96 semble être le plus approprié compte tenu qu'un signe arrondi se trouve sur l'ovale de droite et qui pourrait correspondre à un signe « t » appartenant à l'ovale n° 94, tel qu'il apparaît dans la 3 ^e liste de Karnak.
	114	3473	Pas de polychromie conservée. Gauche : partie des bras de la figure de l'ennemi. Droite : partie de l'ovale avec le signe « b », « ʕ » et un élément à déterminer. Il pourrait s'agir du n° 41 ou n° 114 de la liste asiatique ⁴⁵ . Ce dernier semble plus probable.
	45/265	1917	Partie supérieure d'un ovale. Gauche : partie des bras de l'ennemi avec polychromie rouge. Droite : partie de l'ovale conservant le signe « r » et deux éléments à déterminer. Il pourrait peut-être s'agir du n° 45 ou n° 265 (3 ^e liste) de la liste asiatique. Pourtant la couleur de la peau est rouge.
	?	268	N° 206, n° 252, n° 232, n° 198 (3 ^e liste syrienne) ou n° 90 (2 ^e liste syrienne)
	?	4204	Gauche : mains appartenant à la figure de l'ennemi placé sur la gauche. Droite : une partie de l'ovale, où aucun signe n'est conservé. La couleur sur les mains semble être jaune ce qui permettrait d'attribuer ce fragment à la liste asiatique.
Gauche	48	3306	Droite : partie des bras de la figure de l'ennemi avec un peu de polychromie jaune. Gauche : ovale avec les signes « s » et peut être le signe de la main « d ». Il se trouve sur la 1 ^{ère} (3 ^e registre, orienté vers la droite) 2 ^e (registre inférieur, orienté vers la gauche), et 3 ^e liste (registre inférieur, orienté vers la droite).
	52 ⁴⁶	10675	Pas de polychromie conservée. Partie centrale d'un ovale avec le rebord du côté droit.
	67	11480	Dans la 1 ^{ère} et la 3 ^e liste, il apparaît sans le déterminatif final de « terre étrangère », mais si dans la 2 ^e liste, comme c'est le cas pour ce fragment.
	119 ⁴⁷	11281	Droite : partie des bras et des mains avec polychromie jaune de l'ennemi.

⁴³ Lorsque deux numéros sont possibles, les deux seront présentés et séparés par une barre diagonale. Lorsqu'il s'agit de deux numéros qui sont représentés sur un fragment, ils seront séparés par un trait.

⁴⁴ Les n° 12, n° 2, n° 25, n° 38, n° 51, n° 59, contenant également ce signe, sont peu probables à cause de l'espace disponible.

⁴⁵ Les deux lignes incisées courbes faisant face au signe « b » doivent sûrement être postérieures au relief originel.

⁴⁶ Le nom dû être écrit avec la graphie comme elle apparaît dans la 2^e et 3^e liste.

⁴⁷ Cela pourrait également correspondre au n° 167 ou n° 182, mais la couleur jaune semble indiquer qu'il s'agit de la liste asiatique.

			Gauche : une partie de l'ovale conservant le signe « s ». Il apparaît dans le coin du registre inférieur, mais orienté vers la droite dans la 2 ^e liste. Le fragment qui nous concerne pourrait ainsi également se trouver sur le côté inférieur droit de la liste.
	?	766	Partie inférieure droite d'un ovale. La partie des mains de l'ennemi présentent une couleur jaune, ce qui permettrait de l'inclure dans la liste asiatique. Le nom préserve le déterminatif de terre étrangère et un signe difficile à identifier mais ayant dû posséder une forme quadrangulaire.
	?	11600	Gauche : partie des bras de l'ennemi avec une couleur rouge. Droite : partie de l'ovale, signe « r » suivi d'un autre signe arrondi avec une polychromie verte. Il pourrait peut-être s'agir de l'ovale n° 177 ou n° 120 de la ligne syrienne. Le fait que la couleur de la peau soit rouge pourrait indiquer que c'était plutôt le n° 98 de la liste nubienne. Bien que les signes ne semblent pas correspondre exactement, il est possible que la disposition à l'intérieur de l'ovale fût différente.

Treize fragments devaient sûrement appartenir à la liste syrienne, sept sont orientés vers la droite et six vers la gauche. D'autres fragments pourraient également être attribués à cette liste mais comme leur identification n'est pas certaine, ils n'ont pas été inclus dans ce tableau (12)⁴⁸. Alors que certains ovales ont pu être clairement identifiés, dans d'autres cas, c'est la couleur jaune des figures d'ennemis qui ont permis cette attribution. Nous devons signaler qu'au moins un fragment, INV. N° 1917 (pl.74), pourrait peut-être correspondre à un toponyme appartenant à la 2^e (« b ») et la 3^e (« c ») liste. Puisque la première série de noms s'arrête au n° 119, la présence de toponymes inclus dans la 1^e et la 3^e liste indiquerait alors un répertoire assez long.

Cela ne voudrait pas pour autant dire que tous les toponymes de la liste « c » étaient inclus dans cette scène. Il est, malheureusement, impossible de le déterminer avec exactitude. Les fragments préservés n'ont pas pu être placés dans une zone spécifique de la scène et ils ne peuvent donc pas être unis. L'analogie avec les scènes préservées de Karnak démontrent que ces ovales correspondraient à différentes zones de ces listes. Il est donc compliqué de reconstruire la manière dont ces fragments étaient disposés. Si nous prenons comme prémisse que la liste qui se trouvait dans le *Héneket-Ânk* était identique à la liste « c » de Karnak, des variations auraient tout de même existé, car certains toponymes qui apparaissent sur les reliefs découverts dans le temple ne sont pas orientés de la même manière qu'à Karnak.

⁴⁸ Ils ne seront pas non plus inclus dans les planches. C'est le cas, par exemple, d'INV. N° 10842, lequel pourrait correspondre au n° 223, n° 314, n° 46, n° 95, n° 82 ou n° 46.

Tableau 13 : fragments dont le nom a pu être identifié appartenant à liste nubienne (pl. 75, 76)

D/G	N° liste ⁴⁹	Inv. N°	Commentaire
Droite	143	3647	Pas de polychromie conservée. 3 ^e liste nubienne.
Gauche	10	10939	1 ^{ère} (vers la gauche) et 2 ^e (vers la droite) liste. Il est possible qu'il fût également présent dans la 3 ^e liste dans la partie qui est aujourd'hui perdue. Dans ce cas, il aurait été probablement orienté vers la gauche.
	24	794	Il est possible d'identifier le signe « w3 ». Il pourrait s'agir de « W3wt » (n° 24) ou du n° 98 qui se retrouvent dans les 3 listes. La manière dont le signe est serré contre la partie supérieure de l'ovale permettrait de penser qu'il s'agirait du n° 24.
	60	11045	Partie supérieure d'un ovale montrant l'épaule de la figure de l'ennemi avec de la polychromie rouge. Partie de l'ovale avec le signe « t ». Il pourrait s'agir de plusieurs ovales appartenant à la liste nubienne mais le plus probable est le n° 60 (1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e liste) : « sthb(w) ».
	105	10048	Fragment sans polychromie préservée. Gauche : partie des bras de la figure de l'ennemi. Droite : déterminatif de « terre étrangère ». Deux signes « š » sont préservés ainsi qu'un autre signe horizontal. Cela pourrait correspondre au n° 105 correspondant à la liste nubienne : « tššt ». Dans la 3 ^e liste il est orienté vers la droite, dans la deuxième il est détruit et dans la première il est orienté vers la gauche, comme il semble être le cas dans notre fragment.
	108	11322	Gauche : partie de la corde attachant les bras de la figure de l'ennemi. Droite : partie de l'ovale conservant le signe « k » et peut être le signe « t ». N° 69 ou n° 108 de la liste nubienne (1 ^{ère} et 3 ^e liste). Il s'agit plutôt du n° 108 avec le signe du déterminatif pour terre étrangère comme dans la 3 ^e liste. La manière dont les deux signes sont rapprochés signale également la présence de plus de signes que ceux qui composent l'ovale n° 69, lequel a seulement trois signes : « kkt ».
	198	11162	Partie inférieure de deux ovales reposant sur une ligne de base. Milieu : partie des mains et la corde attachant la figure de l'ennemi. L'ovale de la gauche ne préserve que le signe « h3st », déterminatif de ville ou pays étrangers. L'ovale de droite conserve le signe « nm ». Le seul nom qui puisse correspondre est le n° 198 de la 3 ^e liste nubienne ⁵⁰ .
	219	4272	Deux signes « w » se chevauchant et situés au milieu de l'ovale. Il pourrait s'agir du n° 219, n° 250 ou n° 197 de la troisième liste de Karnak. L'espace disponible permet de penser qu'il s'agisse du n° 219. Vers la droite, une partie des mains de la figure de l'ennemi avec couleur rouge.
	20/120/ 135	3797	Fragment ne conservant pas de polychromie. Gauche : une partie des bras de l'ennemi et sur la droite une partie de l'ovale. Les signes conservés sont le « t » et peut-être le signe indiquant la fin d'un idéogramme. Il pourrait s'agir de l'ovale n° 20 (détruit dans la 3 ^e liste, vers la gauche ; vers la droite dans la deuxième et première liste ; graphie de la deuxième liste avec le « t »), du n° 120 (3 ^e liste, vers la gauche) ou du n° 235 (3 ^e liste, vers la gauche). Il s'agirait plutôt du premier de la liste nubienne.
	246	1751	Fragment ne conservant pas de polychromie. Sur la gauche se conserve une partie des bras de l'ennemi et sur la droite une partie de l'ovale. Nous pouvons distinguer sûrement le signe « j » et « 3 ». Il pourrait s'agir de l'ovale n° 42 (1 ^{ère} liste, 3 ^e liste : orienté vers la gauche ; 2 ^e liste : effacé) ou n° 246 de la liste nubienne (3 ^e liste vers la gauche), bien que la position du « 3 » par rapport au « j » laisse penser qu'il s'agissait de la deuxième option.
30/249	11000	Deux probables signes « b » à l'intérieur de l'ovale. N° 249 ou n° 30 de la	

⁴⁹ Lorsque deux numéros sont possibles, les deux seront présentés et séparés par une barre diagonale. Lorsqu'il s'agit de deux numéros qui sont représentés sur un fragment, ils seront séparés par un trait.

⁵⁰ L'ovale se trouvant sur la gauche pourrait correspondre au N° 197 de la liste de Sethe.

			3 ^e liste. Le n° 30 est également dans la 2 ^e liste avec une graphie différente. Cependant les signes semblent petits.
	254-255	15432	Milieu : bras de la figure de l'ennemi avec polychromie rouge appartenant à l'ovale situé vers la gauche. Les signes conservés dans les deux ovales sont trop communs pour qu'ils puissent être identifiés. Cependant dans la 3 ^e liste nubienne, deux ovales se suivent, orientés également vers la gauche sur la partie inférieure de la liste, comme c'est le cas pour notre fragment, et avec des signes similaires. Il s'agit des n° 254 et n° 255 : « <i>zymn (nw)</i> » et « <i>jbsʒ (ʒw)</i> ».

Onze reliefs orientés vers la gauche et un vers la droite ont été attribués à la liste nubienne. De même que pour la liste syrienne, les toponymes préservés dans ce corpus indiquent une liste assez longue et étendue. A nouveau, il n'est pas possible d'affirmer qu'elle serait complète et l'orientation des reliefs n'est pas toujours identique à celle qui se retrouve dans les scènes de Karnak.

INV N° 1117 (pl.77) présente également des éléments intéressants. Il conserve la tête d'un ennemi avec la peau marron foncé et la barbe carrée et courte, de type nubien. Il est possible de distinguer une partie de la corde qui attache les figures d'ennemis sur la partie inférieure de la tête. Il s'agit sûrement de la partie finale d'une rangée d'ovales crénelés. Vers le bas, une ou plusieurs de rangées d'ovales devaient exister. Sur la droite, la corde tombe vers le bas et aurait pu être retenue par une divinité qui se retrouve habituellement dans ce genre de contexte. La liste était alors orientée vers la droite, de même que la possible figure divine. Il devait sûrement s'agir de la liste nubienne. La couleur de peau indique que cette ovale aurait pu correspondre à un toponyme, ou une série de toponymes, particulier, puisque la couleur des autres figures conservées est plutôt rouge. Faisant face à la figure de l'ennemi, se trouve une bande verticale décorative avec des restes de polychromie noir-blanc-jaune, similaire à celles qui se trouvent sur les côtés des parois du temple. Séparée de cette partie du relief par une ligne verticale, suit une inscription verticale également orientée vers la droite qui pourrait être reconstruite de la sorte :

« [*dd mdw dj.n n.]k tʒw [nb(w)] »*

« Paroles dites : je t'ai donné toutes les terres étrangères »

D'autres fragments permettent d'interpréter la manière dont les ovales étaient présentés, mais le toponyme ne peut pas être identifié. C'est le cas, par exemple, d'INV. N° 1309 (pl.76). Sur certains fragments, il est possible de distinguer la manière dont les corps des ennemis se suivaient (INV. N° 10989 et INV. N° 11011, pl.77). La figure de l'ennemi du sud est également présente par exemple sur INV. N° 3798, INV. N° 9468 (pl.77), INV. N° 9469 (pl.76) et des asiatiques sur INV. N° 9470 et INV. N° 15059 (pl.77).

Toutes les parties d'ovales crénelées conservés sont en bas-relief d'une bonne qualité. Dans la plupart des représentations connues, les mains des ennemis présentent le poing fermé. Dans le cas de ces reliefs, les mains placées derrière le dos présentent la paume ouverte vers l'arrière. Les limites crénelées des ovales sont bleues et l'intérieur est peint en blanc. Les signes arborent les couleurs habituelles qui se retrouvent dans les inscriptions de parois. Les cordes attachant les corps des prisonniers sont blanches à rebord rouge avec des lignes verticales rouges⁵¹. Dans la plupart des fragments avec des parties de figures d'ennemis où la polychromie est conservée, la couleur de la peau est rouge. Certains ne préservent aucune polychromie. Six fragments montrent une couleur de peau jaune (INV. N° 3604, INV. N° 4204, INV. N° 3306, INV. N° 766⁵², pl.74). Sur INV. N° 11799 (pl.78), la peau est jaune mais il n'y a pas de corde. Cela pourrait signifier que ce relief n'appartenait pas à la partie finale d'une rangée d'ovales⁵³.

Il est également intéressant de remarquer que des traces de signes en écriture hiéroglyphique sont distinguables sur certains fragments : INV. N° 10939 (pl.75), INV. N° 9469 (pl.76), INV. N° 9468 et INV. N° 11011 (pl.77). Il reste à savoir la fonction de ces inscriptions qui sont nettement postérieures à la décoration de la paroi⁵⁴.

La question qui se pose est de savoir si les figures d'ennemis appartenant à la liste asiatique avaient une couleur de peau jaune et ceux de la liste nubienne rouge. Nous avons vu que certains ovales accompagnés de figures avec la peau rouge sembleraient plutôt correspondre à un toponyme asiatique. Au niveau de l'analogie, il est d'autant plus compliqué de pouvoir comparer ces reliefs avec ceux des grandes listes de Thoutmosis III car celles-ci sont en relief en creux et le reste du matériel documenté pour cette époque est très fragmentaire. En conséquence, plusieurs possibilités se présentent. D'une part, les deux listes auraient présenté des couleurs de peau distinctes car elles étaient nettement séparées sur deux parois différentes. Dans ce cas, il est également possible qu'uniquement certains toponymes asiatiques présentassent une couleur jaune et d'autres rouges. Cela aurait pu, dans ce cas, dépendre de la zone impliquée en question. INV. N° 15430 (pl.78) montre que, au moins dans certains cas, deux ennemis avec polychromie rouge se suivaient.

⁵¹ Elles sont similaires à celles qui se retrouvent dans la scène du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1908 : pl. CLII).

⁵² D'autres exemples sont INV. N° 11779 et INV. N° 11181. Ces fragments ne sont pas présentés dans les planches.

⁵³ Un autre fragment (INV. N° 11492) correspond également à la partie finale de la liste. Il est orienté vers la gauche et une bande verticale devant correspondre à la limite de la scène apparaît sur la droite. Ce fragment n'est pas reproduit dans les planches.

⁵⁴ Ils pourraient peut-être correspondre à des rituels magiques d'exécration, car il est possible que ces listes ne fussent pas à elles seules efficaces et devaient également compter sur le support de certains rituels (MARTINEZ 1993b : 82). Ce genre d'inscription se retrouve, par exemple, également sur des talatats provenant du temple d'Amenhotep IV à Karnak (LOPEZ 1985).

La deuxième possibilité est que les toponymes asiatiques et nubiens se trouvaient sur une même paroi et que la couleur de leur peau ne fut pas déterminante. Pourtant, il semble que les égyptiens distinguaient clairement l'origine des étrangers dans l'iconographie. A part la représentation des « Neuf Arcs », il n'existait pas de type générique pour tous les étrangers. Normalement, ceux-ci peuvent être identifiés par leur couleur de peau, la manière dont les cheveux sont arrangés ou l'accoutrement qu'ils présentent. Néanmoins, il est certain que dans ces listes et dans le cas des textes à caractère « historique », les ennemis étaient représentés de manière plus « schématique »⁵⁵. Pourtant, il serait étrange que la couleur de la peau choisie dans ces reliefs ne répondît pas à une idée précise. Les fragments avec de la polychromie jaune ont tout de même été inclus dans la liste asiatique, sous interrogation. D'ailleurs, c'est à partir XVIII^e dynastie que la couleur noire commence à être employée pour représenter les peuples du sud⁵⁶. Il faut tout de même remarquer que le type d'ennemi nubien figuré sur ces reliefs répond à un style stéréotypé et qu'il ne représente pas des faciès très marqués, comme ce sera le cas à partir du règne d'Amenhotep III⁵⁷. Les figures conservées de ce corpus ressemblent davantage aux représentations venant du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari ou celle du VII^e pylône de Karnak.

Ce sera à la XVIII^e dynastie que nous trouvons pour la première fois des scènes de massacre d'ennemis accompagnées de listes de toponymes dans des ovals crénelés placées de manière symétrique en deux moitiés. Celles de Karnak datées de Thoutmosis III sont les premières qui se retrouvent sur des pylônes⁵⁸. Elles peuvent également apparaître sur des zones d'accès, comme c'est le cas des murs externes de la salle hypostyle de Karnak, dans des cours à portique, sur le côté d'une salle ou sur des façades de temples à portique. C'est le cas dans les temples de Seti I^{er} et de Ramsès II à Abydos ou dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁵⁹. Ces motifs décoratifs et les zones où ils sont figurés seront habituels jusqu'à l'époque romaine⁶⁰. De ce fait, la liste asiatique apparaît normalement représentée sur les murs situés au nord, alors que la nubienne l'est, en général, sur les murs situés au sud, dans une correspondance géographique et symétrique typique du système décoratif des temples

⁵⁵ SCHOSKE 1982 : 67, 69 ; O'COONOR 2003 : 155-156.

⁵⁶ MINAULT-GOUT 1994.

⁵⁷ MINAULT-GOUT 1994.

⁵⁸ SCHOSKE 1982 : 52-54.

⁵⁹ SCHOSKE 1982 : 54. Il existe bien sûr des exceptions à cette règle. Uniquement une représentation, datée d'Amenhotep II, montre cet élément iconographique faisant partie d'une succession d'épisodes au lieu d'un registre isolé, comme cela est habituellement le cas (*Ibid* : 54-57).

⁶⁰ SCHOSKE 1982 : 57-59.

égyptiens. De là, également le choix des pylônes et des zones d'accès pour représenter ce type de scènes⁶¹.

L'iconographie des scènes de massacre d'ennemis se centre sur trois éléments fondamentaux : le roi en tant qu'acteur de l'action, la divinité à laquelle l'action est consacrée et présentée, et les ennemis. Dans la scène typique du Nouvel Empire, le roi est debout en position d'attaque incliné vers l'avant le bras droit en arrière portant une massue, le bras gauche en avant retient les ennemis par les cheveux. Ceux-ci sont attachés et superposés en trois groupes. Une moitié est orientée vers le roi et l'autre vers la divinité. La divinité fait face et est à la même échelle que le roi⁶².

Deux fragments découverts dans le *Héneket-Ânkh*, INV. N° 9049 et INV. N° 15420 (pl.78), pourraient appartenir à la scène de massacre d'ennemis. INV. N° 9049 présentent trois individus orientés vers la droite. Au moins un autre se trouvait de chaque côté du groupe. La couleur de la peau des figures est foncée et similaire à INV. N° 1117 (pl.77). Elles pourraient donc être attribuées à des ennemis du sud. Sur INV. N° 15420, le visage appartenant à un ennemi devait être placé dans la partie centrale du groupe, probablement au deuxième niveau, côté gauche. La physionomie du visage est très similaire à celle qui se retrouve sur le VII^e pylône de Karnak où sont figurées les contrées du nord. Il s'agit probablement des asiatiques barbus que Thoutmosis III conquiert lors de ses campagnes en Syrie. Ce qui est particulièrement célébré dans ce contexte est la victoire de Megiddo. Cette scène est très bien préservée alors que celle placée vers l'est correspondant aux contrées du sud a presque entièrement disparu. Nous avons proposé une reconstitution d'une de ces possibles scènes (pl.121).

Le nombre de fragments incluant des ovales crénelés et les fragments représentant des ennemis qui nous sont parvenus du *Héneket-Ânkh* permettent de penser – compte tenu des parallèles connus pour ce règne qui se composent essentiellement de listes associées à des scènes de triomphe – qu'il s'agirait également ici d'une scène du même type. Dans ces scènes,

⁶¹ KITCHEN 2009 : 129. Ainsi, ces scènes sont habituellement placées dans des zones limitrophes qui symbolisaient la frontière entre la partie interne, qui devait être protégée, et la partie externe (WESTENDORF 1985 : 124). Lorsqu'elles étaient représentées sur les pylônes, leur présence aurait bloqué l'entrée à toutes les forces maléfiques extérieures incarnant le désordre. Le temple étant une réplique de l'univers, ce dernier était ainsi symboliquement protégé (*Ibid*). D'une certaine manière, ces représentations devaient également être associées à une forme de propagande royale, où le roi se montrait comme défenseur de l'Égypte et de Maât face aux forces hostiles et étrangères. Elles pouvaient servir d'avertissement et de zone d'affichage des gestes du roi (MARTINEZ 1993b : 80-81). Il n'est cependant pas clair combien de personnes avaient réellement accès à ces zones (*Ibid*). De plus, la fonction de propagande souvent attribuée à ces scènes et qui les connectaient à des zones ouvertes au public ne répondrait pas forcément à la signification originelle de ce motif, car elles se trouvaient en fait à l'intérieur des temples de l'Ancien et du Moyen Empire. L'apparition de ce motif de protection sur les portes et les pylônes pourrait être en relation avec l'évolution architecturale des temples, et particulièrement de ceux de Thèbes-Ouest (SCHOSKE 1982 : 60-61).

⁶² SCHOSKE 1982 : 65-69.

le roi est vêtu du pagne court qui s'ouvre en deux parties duquel pend vers l'arrière la queue de taureau. Vers le sud ou la gauche il porte la double couronne avec uraeus ou la couronne blanche, et vers le nord ou la droite, la couronne rouge⁶³.

Dans les représentations du Nouvel Empire, une divinité fait face au roi. Au sud c'est normalement Amon qui est représenté et vers le nord, il s'agit souvent de Rê-Horakhty. La même, ou bien une deuxième divinité, soutient la corde qui attache les mains et les têtes des ennemis qui surplombent l'ovale crénelé, les retenant les uns aux autres derrière la divinité⁶⁴. Cela pourrait être le cas pour INV. N° 1117. Une ligne horizontale d'inscription apparaît habituellement au-dessus de toute la largeur de la première file d'ovales entre la partie inférieure de la scène et la partie supérieure où se trouvait le roi frappant les ennemis⁶⁵. Des inscriptions destinées au roi se trouvaient également devant et derrière la divinité. D'autres éléments qui apparaissent dans ces scènes sont le *Ka* royal, les divinités protectrices, le nom en cartouche du souverain et des formules de protection⁶⁶.

Sur certains reliefs qui conservent la partie inférieure des ovales, il est possible de d'observer que ceux-ci reposaient sur la bande horizontale noir-rouge-noir qui se retrouve habituellement sur la partie inférieure de la paroi des temples de cette époque. Il est donc possible de considérer qu'il s'agissait de la rangée située au bas de la liste d'ovales crénelés. Des reliefs orientés tout autant vers la droite (INV. N° 1721, INV. N° 3309, pl.78) comme vers la gauche (INV. N° 1598, pl.78) sont conservés. Ceci indique que cette scène devait occuper, tout au moins, la partie inférieure de la paroi. Finalement, les reliefs appartenant à la liste syrienne et à la nubienne présentent des orientations différentes. Cela voudrait dire que, soit il existait deux listes différentes, soit leur orientation dépendait de la disposition des ovales dans la scène. Il est possible d'observer ce genre d'arrangement dans les scènes typiques de Thoutmosis III et postérieurement. Cela devait être probablement le cas dans la scène qui existait dans le *Héneket-Ânkh*. Il est possible de supposer que la ou les scènes occupaient la totalité de la paroi.

Quant à localisation des fragments lors de leurs découvertes, il faut remarquer qu'une grande majorité a été récupérée dans la zone de la deuxième cour. Il en est de même, comme nous le verrons plus tard, pour les fragments de piliers. Deux possibles emplacements sont envisageables. Soit cette scène était située sur une façade qui aurait existé dans la deuxième

⁶³ SCHOSKE 1982 : 65-69.

⁶⁴ SCHOSKE 1982 : 67.

⁶⁵ KITCHEN 2009 : 129.

⁶⁶ SCHOSKE 1982 : 67-59.

cour, soit dans le portique qui menait à la salle hypostyle et qui symbolisait le véritable accès à la partie principale du temple. La fonction apotropaïque et l'usage politique de ces motifs iconographiques étaient donc remplis. Comme nous l'avons déjà remarqué, dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, avec lequel le *Héneket-Ânk* partage de nombreuses particularités, les scènes de massacre d'ennemis et de listes d'ennemis apparaissent dans des scènes du portique inférieur⁶⁷. Cependant, c'est sous Thoutmosis III que les grandes scènes incluant le massacre d'ennemis et les listes d'ovales crénelées apparaissent dans une même composition. A Deir el-Bahari, il s'agit de deux épisodes différents.

A nouveau, INV. N° 1117 (pl.77) nous apporte des indices intéressants. Dans les scènes similaires, la divinité qui retient les ennemis par une corde fait face au roi. Celui-ci aurait dû, en conséquence, être orienté dans ce cas-ci vers la gauche. Si ce fragment appartient à une liste nubienne, cette scène aurait dû se trouver théoriquement sur une paroi située vers le sud. Des exceptions existent, puisque les représentations du VII^e pylône de Karnak sont orientées est-ouest, la partie nubienne étant placée vers l'est. Dans le cas d'une paroi située dans un axe nord-sud, ce qui semble avoir été le cas dans le *Héneket-Ânk*, cette scène aurait dû si nous nous basons sur INV. N° 1117 se trouver sur une paroi faisant face à l'est. Si cette hypothèse est correcte, cela voudrait dire qu'elle était figurée sur la paroi est de la possible cour à portique, côté sud. Le roi était alors placé à droite et les divinités à gauche. Cela ne répondrait toutefois pas à la norme selon laquelle le roi entre dans le temple et la divinité en sort.

Deux hypothèses sont donc possibles. Ou bien ces compositions murales étaient arrangées sur les parois est, côtés nord et sud, de la cour à portique, ou bien l'interprétation d'INV. N° 1717 n'est pas correcte et la scène aurait été disposée de manière différente. Dans ce cas, l'hypothèse la plus vraisemblable serait donc que de chaque côté de l'entrée au temple, sur les parois placées derrière la ligne des piliers et /ou de la colonnade du portique, des listes de toponymes accompagnées d'une possible scène de massacre d'ennemis auraient été représentées. La comparaison de ces reliefs avec les listes topographiques connues, principalement celles datées de Thoutmosis III, ont permis de comprendre en partie comment la liste d'ovales qui se trouvait dans le temple était organisée. Malheureusement, il est difficile de proposer une reconstruction détaillée de la scène.

⁶⁷ NAVILLE 1908 : CLII, CLX.

2. Possible scènes à caractère militaire (pl. 78, 79, 80, 81)

A présent nous allons nous centrer sur certains fragments qui purent appartenir à une ou plusieurs scènes de type militaire⁶⁸. Ceci serait un reflet de l'intérêt que porta Thoutmosis III aux activités militaires. Comme nous l'avons vu dans l'introduction du règne, elles jouèrent un rôle fondamental dans la politique du règne. Il est donc logique que le souverain décidât de faire représenter des scènes à caractère militaire dans son Temple de Millions d'Années. D'un autre côté, les aspects militaires participaient, de la même manière que les rituels ou les processions, dans la mécanique et la symbolique du programme iconographique⁶⁹.

Très peu de scènes de bataille sont connues pour cette période et elles ne sont documentées qu'à travers quelques fragments. Des reliefs découverts à Abydos ont permis de proposer une hypothèse de reconstruction pour une possible scène de bataille que S.P. Harvey data du règne d'Ahmosis⁷⁰. Des fragments provenant du Temple de Millions d'Années de Thoutmosis I^{er} ont également été identifiés comme des reliefs appartenant à une scène similaire⁷¹. Le temple de Thoutmosis II lequel, comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, fut sûrement complété ou même entièrement construit par Thoutmosis III, aurait également inclus une scène représentant une expédition militaire en Asie, dont les fragments furent récupérés par la mission française de Deir el-Médineh⁷². Les fragments furent découverts dans la partie nord-est de la cour du temple, des deux côtés du mur d'enceinte et principalement dans la cour-péristyle. Cela indiquerait que cette scène décorait la face interne du mur nord de la cour⁷³. Cette zone devait sûrement dater du règne de Thoutmosis III⁷⁴, ce qui invite Bruyère à proposer comme seconde hypothèse que ces reliefs représenteraient une bataille de ce dernier⁷⁵. Ces fragments arborent des roues de chars, des jambes de chevaux et deux têtes de coursier au profil busqué, de type longiligne⁷⁶ ainsi que

⁶⁸ Certains reliefs ont déjà été publiés (MARTINEZ BABON 2012 ; 2015).

⁶⁹ Des scènes à caractère militaire apparaissent dans de nombreuses tombes thébaines, mais également dans d'autres zones d'Égypte. Elles sont habituellement représentées sur le mur du fond de la première salle transversale, souvent de manière symétrique sur les deux murs transversaux. Une figure royale est représentée assise sur son trône présidant une cérémonie officielle dans laquelle le défunt affirme avoir participé. La majorité de ces scènes figure une présentation de tributs offerts par des émissaires étrangers, qui sont amenés par le défunt, en honneur du roi régnant (ALDRED 1951 : 16-17). Ce type de scène apparaîtra pendant la période de co-royauté entre Hatchepsout et Thoutmosis III (VANDIER 1964 : 571-574). Elle sera commune jusqu'à la fin de la dynastie pour disparaître à l'époque ramesside (*Ibid* : 535-536).

⁷⁰ HARVEY 1998 ; SPALINGER 2005 : 19-24.

⁷¹ IWASZCZUK 2012 : 273.

⁷² BRUYÈRE 1952 : 14, 16, 40-42, pl. III et IV. Voir aussi SPALINGER (2005 : 60-62, figs. 3.1, 3.2).

⁷³ BRUYÈRE 1952 : 14, 40-41, fig. 8.

⁷⁴ BRUYÈRE 1952 : 18, 41. Bruyère indique également qu'il semble que ces scènes étaient inachevées car uniquement une couche de teinte rouge préparatoire fut appliquée (*Ibid* : 18, 35-36, 41).

⁷⁵ BRUYÈRE 1952 : 18, n. 2.

⁷⁶ ROMMELAERE 1991 : 162, catalogue N°22.

des représentations d'ennemis. Aucune autre scène qui puisse être datée du règne de Thoutmosis III n'est, à notre connaissance, préservée.

2a. Fragments préservant des parties de chevaux et de chars (pl.79,80)

L'évolution de la technologie militaire au long de la XVII^e dynastie fut l'élément clé qui permit l'expulsion définitive des Hyksos et la domination des territoires au sud et au nord-est de l'Égypte. Les principales innovations furent l'introduction du cheval et du char ainsi que des nouvelles techniques d'armement. La plupart arrivèrent d'Asie à une époque précédente, probablement aux environs de la XIII^e dynastie avec les Hyksos ou d'autres asiatiques⁷⁷. C'est à partir de ce moment que la technologie militaire expérimente des transformations significatives⁷⁸.

Quelques fragments en grès conservent des parties de chars et de chevaux. D'après des scènes bien préservées datées de la XVIII^e dynastie qui sont postérieures à Thoutmosis III, les chars étaient à deux roues et apparaissent comme légers et petits. C'est une caractéristique qui semble déjà évidente d'après les reliefs découverts à Abydos mentionnés plus haut. Les roues avec quatre rayons, employées au début de la XVIII^e dynastie, indiquent une machine simple qui pouvait être uniquement utilisée avec deux petits chevaux⁷⁹. La largeur du char mesurait environ un mètre et la longueur de la cabine faisait la moitié de cette longueur. Le diamètre des roues atteignait un mètre. Les roues étaient ensuite reliées par un axe sur lequel reposait la caisse. Celle-ci était connectée au timon, qui à son tour était relié au joug flanqué de deux fourchons⁸⁰. Le sol était généralement en forme de « D ». La structure supérieure était également légère et généralement courbée à l'arrière⁸¹.

Dans les scènes de guerre documentées pour la XVIII^e dynastie, les asiatiques utilisent des véhicules avec quatre rayons. Uniquement le roi semble parfois avoir été représenté avec un char à huit rayons, dont les fragments de reliefs du temple de Thoutmosis II/III, mais elles

⁷⁷ HOFFMEIER 1976 ; SPALINGER 2005 : 1, 8-10. Les premières références à ces innovations datent du règne de Kamosé (XVII^e dynastie) et d'Ahmosis. Pourtant, les premières représentations nous viennent de la tombe de Rennie à El-Kab (possiblement le règne d'Amenhotep I^{er}) et d'User (règne de Thoutmosis I^{er}) (HOFFMEIER 1976).

⁷⁸ SPALINGER 2005 : 1. Pour l'époque de Kamosé, nous avons très peu d'informations sur la composition de l'armée. Il semble que les batailles étaient organisées assez localement, basées sur les sièges et où les charriots n'étaient pas présents. Le changement se produira sous son successeur, Ahmosis. La biographie d'Ahmose, Fils d'Ebana, provenant de sa tombe à El Kab (sud de Thèbes) est la majeure source que nous possédons pour la connaissance de la période de guerres qui suivit la mort de Kamosé. Pourtant, même avec l'apparition du char, les sièges continuèrent à occuper une place fondamentale dans les stratégies militaires, comme le montre la capture de la ville de Sharuhen par Ahmosis (*Ibid* : 4-5). Avec l'introduction des chars et des chevaux, les guerres menées en Égypte dépendent de plus en plus de l'acquisition d'équidés (*Ibid* : 8-9).

⁷⁹ SPALINGER 2005 : 13.

⁸⁰ ROMMELAERE 1991 : 89. Ce type de char léger qui servait à la guerre, la chasse, les promenades ou les parades était appelé *merkobt*. Un autre type, l'*agolt*, était plus lourd et servait au transport de vivres (ROMMELAERE 1991 : 89-90).

⁸¹ SPALINGER 2005 : 13.

sont rares⁸². Il est probable que les roues à quatre rayons restèrent encore longtemps en vigueur⁸³. Nous devons donc garder à l'esprit que le type de roue à laquelle on s'attend dans le temple de Thoutmosis III serait de quatre rayons. Pourtant, le changement qui se produit de quatre à six rayons, le type qui deviendra la norme postérieurement, dût sûrement être antérieur à Amenhotep II, compte tenu des dix-sept expéditions militaires menées pendant le règne de Thoutmosis III⁸⁴. Malheureusement, aucune représentation complète de chars en bataille n'est connue jusqu'au règne de Toutankhamon.

Quant aux chevaux, il semblerait, d'après les représentations iconographiques connues, que de deux types de chevaux furent introduits en Egypte dès le début de la XVIII^e dynastie⁸⁵, particulièrement dans les tombes thébaines pré-amarniennes. Le premier est de type « longiligne » alors que le deuxième a des proportions inverses. Il est désigné donc comme « bréviligne » d'après ses formes « plus ramassées ». Ce dernier est beaucoup plus fréquent que le premier type⁸⁶. Pourtant le premier à avoir été introduit en Egypte est le « longiligne ». C'est à partir du règne de Thoutmosis III que des représentations bien conservées permettent de le reconnaître avec certitude. Le type « bréviligne » apparaît pour la première fois dans la tombe d'Amenmose datée de la fin du règne de Thoutmosis III et du début de celui d'Amenhotep II, et il sera le plus figuré à partir de ce moment-là⁸⁷. Les fragments appartenant au temple de Thoutmosis II / Thoutmosis III arborent des jambes de chevaux et deux têtes de coursier au profil busqué, de type « longiligne »⁸⁸, alors que dans les reliefs des temples postérieurs jusqu'à présent connus c'est le type « bréviligne » qui apparaît. Dans le cas des fragments découverts dans le *Héneket-Ânkh*, le type de chevaux semble être clairement « longiligne ».

⁸² Voir n° 22 dans ROMMELAERE (1991). Pourtant ce type ne se généralisera pas (ROMMELAERE 1991 : 90 ; HOFFMEIER 1976), peut-être à cause des difficultés techniques que supposaient la construction de ce type de char (LITTAUER ET CROUWEL 1979 : 80, n. 32).

⁸³ SPALINGER 2005 : 14.

⁸⁴ HOFFMEIER 1976. Ce changement dans le nombre de rayons peut aussi être une conséquence de l'emploi généralisé du type de chevaux « bréviligne » (SPALINGER 2005 : 13).

⁸⁵ D'ailleurs, les chroniques de guerre de l'époque révèlent l'existence d'un grand nombre d'équidés qui avaient été capturés après les batailles. Ils peuvent aussi avoir été exportés pendant les temps de paix (SPALINGER 2005 : 8-9, 12).

⁸⁶ ROMMELAERE 1991 : 34-35. Cet auteur les décrit de la manière suivante : pour le longiligne, « Il s'agit d'un cheval à la tête volumineuse, étroite et allongée, au front bombé, avec la partie inférieure du chanfrein légèrement convexe, lui donnant un profil nettement busqué. Les oreilles sont longues, assez rapprochées, l'encolure droite, la crinière ondulée et plaquée contre l'encolure, le dos long, la coupe avalée, tranchante comme celle d'un mulet, avec des cuisses grêles, la poitrine étroite et des membres élancés, sans traces de fanons ». Pour le deuxième, « La tête du bréviligne est brève avec un front large et plat, un chanfrein droit et un profil rectiligne ou parfois concave. Des arcades sourcilières très saillantes, dépassant de beaucoup la ligne du front, ce qui donne une orbite grande et rend l'œil expressif. Les oreilles courtes, fines et droites, la crinière en brosse et la queue bien fournie. Le dos court, avec un garrot bien sorti et des côtes arrondies, la croupe large, ronde, assez haute, avec une queue portée loin du corps, « en panache », la poitrine ample et les membres secs ».

⁸⁷ ROMMELAERE 1991 : 36-38. Voir le même auteur (1991 : 37) pour un tableau récapitulatif des scènes connues pré-amarniennes représentant l'un ou l'autre type de cheval, ainsi que le catalogue final (1991 : 149-247).

⁸⁸ ROMMELAERE 1991 : 162, catalogue N°22 ; SPALINGER 2005 : 8-9.

Sur INV. N° 9471⁸⁹ (pl.79), nous voyons la partie inférieure d'un char dont la polychromie est assez bien conservée. Tout autant la partie frontale du char comme les pattes arrière des chevaux placés en parallèle sont conservés. Le cheval qui était placé à l'arrière est blanc et celui à l'avant est rouge. Dans les représentations iconographiques, les chevaux égyptiens présentent des couleurs de robe très variées. Une distinction existe entre les deux types de chevaux. Les longilignes ne présentent que deux robes différentes. La première est blanche, les crins de la crinière et de la queue étant généralement indiqués par des traits rouges sur un fond blanc ou légèrement rosé. La seconde est de couleur rouge brique. Cette dernière présente souvent de nombreux détails très réalistes⁹⁰. Une disposition similaire apparaît dans la tombe du commandant des troupes Amenmose (TT 42)⁹¹.

La position des pattes arrière des chevaux sur ce fragment indique que ceux-ci devaient avancer au pas car elles sont placées verticalement et les sabots reposent horizontalement sur la ligne de base. De plus, uniquement deux pattes apparaissent, aux lieux des quatre qui auraient dû exister si les chevaux allaient au galop ou se trouvaient en position d'attaque. Ces parties de pattes devaient donc correspondre à celles de gauche, pendant que celles de droite étaient situées vers l'avant. Les pattes avant des chevaux auraient pu être placées de deux manières différentes. Soit toutes les deux étaient levées, soit celle de gauche reposait sur le sol alors que celle de droite était levée. Finalement, les deux pouvaient reposer sur le sol avançant au pas. Ces différents types se retrouvent dans les tombes thébaines de cette époque. Le char devait sûrement posséder des roues à quatre rayons.

La partie de scène préservée sur INV. N° 3470 (pl.79) présente également des détails intéressants. Sur le côté droit, il est possible de voir la partie arrière d'une roue. L'attelage devait être orienté vers la gauche. Vers la droite, il y a une inscription orientée de la même manière et séparée par une ligne verticale de séparation. Il pourrait s'agir d'une scène similaire à celle proposée pour le possible temple d'Ahmosis à Abydos⁹². L'inscription est très mal préservée et uniquement quelques signes peuvent être identifiés : « [*hr* (?)] *wnmj* (?)⁹³ *m stj* (?) [...] », « [...] droite (?) tirant (?) [...] ». L'expression « *stj hr wnmj* » est mentionnée dans le *Wörterbuch* qui la traduit comme « tirer vers la droite ». Elle est documentée dans une inscription dans le contexte de la bataille de Qadesh à côté de la phrase

⁸⁹ Une proposition de reconstruction fut déjà présentée par JODAR MIÑARRO (2015).

⁹⁰ ROMMELAERE 1991 : 47-50.

⁹¹ DAVIES, DE G. 1933. Toutefois, les chevaux qui apparaissent dans cette tombe correspondent plutôt au type « bréviligne ». Cela pourrait s'expliquer par le fait que cette tombe date de la fin du règne de Thoutmosis III et le début de celui d'Amenhotep II.

⁹² HARVEY 1998 ; SPALINGER 2005 : 19-24.

⁹³ N° 14 de la liste de Gardiner.

« faire/obtenir le butin vers la gauche »⁹⁴. Il serait donc possible de penser qu'il pouvait s'agir de la même expression. L'ordre de la phrase serait différent mais la signification serait la même et elle correspondrait donc à un contexte de bataille. Il est, malheureusement, impossible de savoir la manière dont le char était représenté et si l'inscription accompagnait la scène ou si elle continuait vers la droite. L'orientation permettrait d'opter plutôt pour la première option et que l'inscription faisait partie d'un discours récité par le roi sur son char.

Deux chevaux placés en parallèle apparaissent également sur INV. N° 3594 (pl.79). Bien que très fragmenté, il est probable qu'ils fussent attelés à un char. Ils sont à une échelle similaire à INV. N° 3781 (pl.79), mais dans ce cas, un cheval blanc et placé à l'avant et un rouge à l'arrière. Ils ne peuvent donc pas correspondre au même attelage. Une partie d'un char est également préservé sur INV. N° 229 (pl.78) et INV. N° 2183 (pl.79). Les fragments décrits jusqu'à présent sont représentés à la même échelle. Ils pourraient correspondre à l'attelage royal d'après la taille des reliefs.

Un deuxième groupe de fragments présentent des éléments à une échelle plus petite. INV. N° 9112 (pl.79) est particulièrement intéressant car il conserve sur un même bloc, vers le haut la partie inférieure d'une embarcation dont deux rames sont conservées et vers le bas les têtes de deux chevaux orientés vers la droite qui étaient placés parallèlement et qui appartenaient donc à la même monture. Celui de derrière est rouge et celui de devant est blanc⁹⁵. Les rames du bateau indiquent que le vaisseau était orienté vers la droite. La partie supérieure du bateau est perdue et elle est donc difficile à déterminer. Il ne repose pas sur une ligne d'eau. En conséquence, on a l'impression qu'il flotte dans la scène et qu'il fait partie du même registre que les chevaux placés sur la partie inférieure. Cela pourrait indiquer qu'il s'agit d'une même scène. Les chevaux devaient alors se trouver sur un autre bateau. Il est curieux que les registres ne soient pas séparés. Cela rappelle de manière simplifiée les grandes scènes de batailles de l'époque ramesside où les différents éléments ne sont pas divisés par des registres et des lignes de séparation. Ils apparaissent d'une manière apparemment désorganisée afin de refléter l'aspect chaotique du contexte.

Parallèlement à l'armée de terre, la flotte navale jouait un rôle clé dans l'organisation de l'armée. Elle était nécessaire pour transporter les soldats et l'équipement, pour a posteriori

⁹⁴ *WB* 4 : 327. Pour « *wmmj* » voir *WB* I : 322. Cette expression apparaît dans la version littéraire datée de Ramsès II et composée d'un long texte décrivant la bataille de Qadesh. La version la plus complète de ce qui est connue comme l'« inscription poétique de la bataille de Qadesh », aussi appelé poème de Pentaour, se trouve sur la face sud du mur sud de la Salle Hypostyle, côté cour de la Cachette (PM II : 58, 174, II, 2 ; *KRI* II : 2-101, K 1 ; 125, K 1 ; MARIETTE 1875a : pl. 48-51 ; BREASTED 1906b : 125-142 ; BARGUET 1962 : 78). Voir également, entre autres, GARDINER (1960) ; SPALINGER (1982 : 10-11, 23-24, 50, 54, 71, 81, 86, 99, 109-110, 153-160, 163-173, 182-185, 212, 218, 224, 233, 234) ; DAVIES (1997 : 55-85). Au sujet de la datation de scènes de la bataille de Qadesh voir SPALINGER (2006b).

⁹⁵ Ce relief fut déjà présenté par MARTINEZ BABON (2015 : 255-256).

développer la bataille sur terre⁹⁶. Ce relief serait ainsi un témoignage de la représentation du transport d'équipement militaire et de chevaux sûrement dans le contexte d'une expédition militaire. Des textes datés du Nouvel Empire mentionnent l'existence de bateaux utilisés pour la guerre ainsi que d'une flotte royale. Pourtant, la seule scène bien préservée représentant des bateaux dans un contexte de bataille en mer date du règne de Ramsès III sur le mur externe nord du temple de Médinet Habou qui figure la guerre avec les « Peuples de la mer »⁹⁷. Plusieurs inscriptions mentionnent la présence de bateaux dans les batailles, tout au moins pour le déplacement de troupes. Dans le temple daté du règne d'Ahmosis à Abydos, un fragment de relief semble correspondre à un bateau⁹⁸. Le relief présente une partie d'une poupe qui remonte verticalement et qui est similaire aux bateaux de Pount. Il s'agissait encore au début du Nouvel Empire de bateaux de transport qui étaient employés à des fins militaires.

Sur INV. N° 3781 (pl.79), il est possible d'identifier la partie arrière de deux chevaux. Comme sur le fragment antérieur, un cheval blanc est placé à l'avant et un rouge à l'arrière. Ils sont attachés à un char qui se trouve sur la gauche. Les guides apparaissent sur la partie supérieure⁹⁹. Le char semble être surélevé par rapport aux chevaux, ce qui pourrait indiquer que l'attelage ne se trouvait pas en horizontal. Il pourrait donc s'agir d'un char ennemi inclus dans une scène de bataille. Sur INV. N° 10995 (pl.79), il est possible de distinguer les pattes arrière de deux chevaux ainsi que leurs queues. A nouveau, celui placé en arrière devait être rouge et celui placé à l'avant blanc. Les chevaux devaient être représentés en « cabré allongé » et donc en position d'attaque. Ces trois derniers fragments sont à une échelle similaire et ils pourraient correspondre d'après leur taille à des chars ennemis

Certains fragments pourraient correspondre à un défilé de chars et de soldats ou palefreniers. Sur INV. N° 1674 (pl.80), trois éléments reposant sur une ligne horizontale. Un cheval avançant au pas apparaît à droite¹⁰⁰, dont uniquement les pattes avant sont conservées.

⁹⁶ SPALINGER 2005 : 4-5. Les égyptiens comme les Hyksos se basaient sur la flotte navale. Pendant la période de Kamosé et d'Ahmosis, époque de transition, la flotte continua à jouer un rôle clé de support pendant la guerre. Encore au début du Nouvel Empire, l'armée manquait de chars et de chevaux et elle se basait donc fondamentalement sur l'eau, puisqu'elle était normalement restreinte à la Vallée du Nil. Uniquement des razzias étaient entreprises en Asie. La Palestine ne pouvait pas être occupée, étant l'armée navale la plus importante. Uniquement la création d'une armée de terre forte permit que la conquête fût permanente. Sous Thoutmosis I^{er}, la navale n'était plus appelée l'armée royale. La partie de terre devint la force principale et les chars, son épiceutre (*Ibid* : 6, 15).

⁹⁷ EPIGRAPHIC SURVEY 1930 : pl. 39-40 ; LANDSTRÖM 1970 : 108, 111-115.

⁹⁸ HARVEY 1998 ; SPALINGER 2005: 15.

⁹⁹ Les guides étaient de longues lanières de cuir reliant le mors et donc la bouche des chevaux à la main du meneur et qui permettaient de conduire le char au moyen de quatre guides. Les branches internes se croisant et passant dans les anneaux fixés aux montants intérieurs des fourchons. Les cordes pouvaient être soutenues par une seule main, en général la droite, et le bout des rênes (le flot) était tenu fermement dans la main gauche permettant ainsi de contrôler les quatre guides. Parfois, chaque paire de guides pouvait être soutenue par une main (ROMMELAERE 1991 : 102-103).

¹⁰⁰ Pour une description de ce type d'attitude, voir ROMMELAERE 1991 : 68-70.

Un autre cheval, probablement figuré en « cabré allongé »¹⁰¹ d'après la disposition des pattes arrière qui sont représentées touchant avec la pointe du sabot la ligne de base, devait se trouver à gauche. Se chevauchant, mais placés en arrière des chevaux, nous distinguons une jambe et un pied appartenant à une figure humaine qui devait sûrement courir. Ces éléments firent vraisemblablement partie d'un défilé militaire où auraient pris part des soldats, possiblement des palefreniers et des chevaux, dont au moins le cheval situé à gauche devait être non attelé. Ce sont des scènes typiques des tombes privées¹⁰². Sur INV. N° 3216 (pl.80), une figure orientée vers la gauche avance derrière un char, dont une partie de la roue est préservée. INV. N° 10780 (pl.79) conserve également une partie de la crinière blanche avec des détails en rouge d'un cheval et vers la droite, le bras d'une figure humaine. Des hypothèses de reconstitution de certains de ces fragments sont proposées dans les planches 122 et 123.

2b. Fragments représentant un siège (pl.80,81,82)

D'autres reliefs découverts dans le *Héneket-Ānkh* révèlent également qu'une scène de siège devait exister.

Deux fragments préservent des parties de soldats tirant des flèches, probablement dans le contexte d'une bataille. Sur INV. N° 2074 (pl.80), sur la gauche se trouve ce qui semble être la partie arrière d'un cheval et vers la droite, une partie des bras d'un individu tirant à l'arc. Sur INV. N° 4146 (pl.80), il est possible de distinguer deux archers se chevauchant. L'introduction rapide de l'arc composite asiatique pour l'infanterie, unis aux chars, fut essentielle, car les archers devenaient très importants au moment de l'attaque¹⁰³. Une partie des soldats était sur les charriots et une autre à pied, les soldats portant leurs flèches en paquet¹⁰⁴. Des archers sont également préservés sur un relief du temple daté du règne d'Ahmosis¹⁰⁵.

Plusieurs fragments conservent de même des éléments qui pourraient appartenir à des forteresses, également connues comme « *migdol* ». L'assaut à une forteresse est un thème iconographique récurrent dans les représentations d'expéditions militaires¹⁰⁶. Les premières

¹⁰¹ Voir ROMMELAERE 1991 : 65-68.

¹⁰² Voir catalogue ROMMELAERE (1991 : 149-247). C'est au cours de la phase pré-amarnienne que nous retrouvons le plus de représentations de chevaux sans attelage (ROMMELAERE 1991 : 65).

¹⁰³ SPALINGER 2005 : 15.

¹⁰⁴ SPALINGER 2005 : 15.

¹⁰⁵ HARVEY 1998 ; SPALINGER 2005 : 15.

¹⁰⁶ HEINZ 2001 ; MONNIER 2014 : 173.

connues datent de l'époque prédynastique¹⁰⁷, et ce sera au Moyen Empire qu'on les retrouve pour la première fois figurées dans le cadre d'un siège¹⁰⁸. Quant à la décoration des temples, un précédent existe dans le temple de Mentouhotep II à Deir el-Bahari¹⁰⁹. La plupart des exemples de ce type de scène datent du Nouvel Empire et particulièrement du règne de Ramsès II¹¹⁰. Dans la reconstruction proposée pour les scènes du temple d'Ahmosis, la scène inclut une forteresse, bien qu'aucun fragment en tant que tel n'a été découvert.

Le premier relief, INV. N° 1455 (pl.80), montre sur le côté gauche une forteresse asiatique sur un fond rouge-ocre. Les murs présentent des lignes rouges horizontales et verticales indiquant les pierres ou des briques avec lesquelles la structure était construite. La forteresse se compose de quatre tours, deux de chaque côté, orientées vers l'extérieur. Une grande tour centrale aurait pu aussi exister, comme c'est le cas dans la représentation qui se trouve dans la tombe du commandant de troupes Amenmose (TT 42)¹¹¹. Des parties d'une forteresse similaire apparaissent également dans la tombe de Sennéferi (TT 99)¹¹². Toutes les deux datent du règne de Thoutmosis III. Sur le côté droit une partie d'une inscription verticale conserve une série de signes difficiles à déchiffrer : « *w* », « *n* » et « *š* » ou « *pt* ». Elle limite vers la droite la scène dont faisait partie la forteresse. Celle-ci est de petite taille, ce qui s'expliquerait par le fait qu'elle devait sûrement être figurée sur la partie supérieure de la scène à une échelle plus petite que les autres éléments.

Un premier groupe montre des reliefs à une échelle similaire qui faisaient partie de représentations de forteresses. Les bras appartenant à deux individus qui devaient tenir une hache avec leurs bras droits apparaissent sur INV. N° 1799 (pl.81), dont la polychromie est détériorée. Ce relief est difficile à orienter et à identifier. Plusieurs hypothèses sont possibles. D'abord, les figures pouvaient être penchées du haut d'un mur. Pourtant, le fait qu'elles semblent tenir des haches de type égyptien indique qu'il ne devait pas s'agir d'ennemis. Deuxièmement, des soldats égyptiens auraient pu être représentés attaquant une forteresse. Dans ce cas, ils devaient donc se trouver à l'extérieur de celle-ci. L'élément rectangulaire

¹⁰⁷ MONNIER 2014 : 174. Voir catalogue des représentations de forteresses connues dans ce même article.

¹⁰⁸ MONNIER 2010 : 40-41 ; 2014 : 175-178.

¹⁰⁹ NAVILLE 1907 : pl. XIVd ; RUSSMANN 2001 : Nr. 17. Scène restituée par SMITH (1965 : 148-149, fig. 185) et acceptée sans réserve par SCHULMAN (1982 : 172) et VOGEL (2004 : 54). Il fut uni au fragment EA 733 du British Museum [fig. 5-A]. Voir la reconstitution légèrement modifiée de MONNIER 2014 : 178-80. Ces représentations attestent que, dès le IV^e millénaire, les encadrements à bastions incorporaient le principe du flanquement horizontal (MONNIER 2013 : 191-204). Dès la I^e dynastie, les bastions finissent en rondeur, ce qui indiquerait que les architectes cherchaient à restreindre les zones avec des angles morts, ce qui a été corroboré au niveau archéologique (MONNIER 2014 : 174, n. 9).

¹¹⁰ MONNIER 2014 : 180. Les mieux conservées et où il est possible de distinguer des ennemis qui se trouvent placés sur les murs de la forteresse en train de tirer des flèches, sont celles qui sont figurées lors de l'attaque de Ramsès II contre la ville de Dapour. Elles apparaissent dans le temple de Louxor et au Ramesseum (HEINZ 2001 : 274, 278).

¹¹¹ DAVIES, DE G. 1933 : pl. XXXVI.

¹¹² STRUDWICK 2016 : 106, pl. 28C et 17B.

pourrait alors convenir à une partie de la forteresse. Le relief pourrait être orienté verticalement ou horizontalement. Cette dernière possibilité semble à priori la plus plausible. Les lignes horizontales qui apparaissent vers la gauche du fragment pouvaient alors peut-être appartenir à une échelle, mais il n'est pas possible de l'affirmer. Les soldats pourraient avoir été représentés tentant d'accéder à l'intérieur de l'édifice.

D'autres fragments semblent, cette fois-ci, correspondre à des personnages qui étaient situés à l'intérieur de la forteresse et qui la défendaient, donc à des ennemis. INV. N° 2920 (pl.81) représente probablement un individu penché du haut d'un mur, le bras droit tendu vers l'extérieur. INV. N° 3430 (pl.81), dont la polychromie est détériorée, conserve le corps d'un individu orienté vers la droite, également penché avec le bras gauche tendu vers l'extérieur du haut d'un mur appartenant à une forteresse. Il devait s'agir d'un archer qui tirait une flèche (pl.124). Ces fragments sont à une échelle similaire.

Un dernier groupe est composé de cinq reliefs qui conservent des figures avec les bras levés vers l'avant dans une position qui pourrait être de supplication. Il s'agit d'INV. N° 14700, d'INV. N° 14703, d'INV. N°14707, d'INV. N° 14710 (pl.80) et d'INV. N° 13647 (pl.81). Elles se trouvent parmi des éléments à lignes droites qui pourraient précisément convenir à des tours appartenant à des forteresses. Ces reliefs auraient pu faire partie d'une scène figurant une forteresse assiégée. Des parallèles existent, par exemple dans la tombe de Sennéferi¹¹³ ou dans les scènes de bataille de Seti I^{er} qui se trouvent sur le mur externe nord de la salle hypostyle de Karnak¹¹⁴. Un dernier fragment qui pourrait être connecté à une représentation de forteresse est Inv. N° 13409 (pl.80). Il semble s'agir d'une inscription verticale conservant le mot « *dmj* » (« ville ») flanquée par deux éléments verticaux. Ce type de colonnes verticales portant le nom de la ville assiégée est typique dans les scènes d'époque ramesside. D'ailleurs, l'échelle de ce relief est identique à celle des parties de forteresse décrites précédemment (pl.124).

D'autres fragments qui sont également intéressants de mentionner ici montrent des parties d'arbres qui auraient pu se trouver aux alentours de ces forteresses. INV. N° 10865 (pl.81) conserve une partie de quatre arbres avec une polychromie jaune sur les troncs. Sur INV. N° 11036 (pl.81), deux arbres du même type sont représentés à une hauteur différente. Un troisième fragment (INV. N° 15472, pl.81) montre probablement trois arbres dont aucune polychromie n'est conservée. Il faut remarquer que deux éléments en diagonal sont également visibles sur chaque côté du fragment. Ils pourraient appartenir à deux arbres qui étaient

¹¹³ STRUDWICK 2016 : 106-107, pl. 28C et 17B.

¹¹⁴ EPIGRAPHIC SURVEY 1986.

courbés. Dans ce cas, il est également possible qu'ils étaient en train d'être coupés (pl.124). Finalement, deux soldats égyptiens qui tiennent un élément vertical qui pourrait également correspondre à un arbre apparaissent sur un relief très bien préservé (INV. N° 9281, pl.82). Il semble qu'un deuxième arbre se trouvait vers la gauche, ainsi que deux autres personnages. Des traces de lignes rouges et bleues qui existent sur le corps du bras d'un des individus indiquent qu'il pourrait être question d'ennemis asiatiques.

Des arbres similaires apparaissent aux côtés de la forteresse figurée dans la tombe d'Amenmose¹¹⁵ ou dans les scènes d'attaque au Liban de Seti I^{er} du mur externe nord de la salle hypostyle de Karnak¹¹⁶. Il pourrait donc également s'agir ici d'un bois libanais dans le contexte d'une expédition militaire. Il est intéressant de remarquer que, dans la tombe d'Amenmose comme dans celle de Sennéferi, le contexte duquel ces forteresses et le siège font partie peut être connecté à l'expédition au Liban¹¹⁷. Selon A. Badawy¹¹⁸, le type de forteresse qui apparaît dans ces tombes correspondrait à celui qu'il était possible de trouver au Liban et qui semble suivre le style de forteresse que les expéditions militaires trouvaient sur leur route du Sinaï vers le Proche Orient¹¹⁹. Toutefois, il faut signaler que tous les fragments de forteresse ne peuvent pas être absolument associés à des contrées asiatiques, car la représentation de ce type d'éléments dans l'art égyptien répondait souvent à un concept iconographique qui pouvait également être employé pour des forteresses nubiennes¹²⁰.

Les trois groupes que nous venons de présenter se trouvent à des échelles différentes. Ils correspondent donc à au moins trois forteresses différentes. Selon les conventions artistiques de ce type de scènes, elles auraient pu parfaitement faire partie de la même composition, du même ou de plusieurs épisodes.

Pour finir, il est intéressant de remarquer que certains fragments ont un fond rouge. C'est le cas d'INV. N° 1455 (pl.80). Quelques traces de couleur rouge sont également

¹¹⁵ DAVIES DE G. 1933 : 27-34, pl. XXXVI.

¹¹⁶ EPIGRAPHIC SURVEY 1986 : pl. 23.

¹¹⁷ STRUDWICK 2016 : p. 107. Dans la tombe d'Amenmose, des asiatiques se prosternent devant le propriétaire de la tombe à la tête desquels se trouve un tel « *wr n rmmn* » : « le Grand du Liban » (DAVIES DE G. 1933 : 30-31, pl. XXXVI). Dans la tombe de Sennéferi, le mur adjacent à la scène de forteresse contient une référence au voyage de ce dernier au Liban (STRUDWICK 2016 : p. 107).

¹¹⁸ 1948 : 150.

¹¹⁹ DONOUE 1992 ; STRUDWICK 2016 : 107.

¹²⁰ SPALINGER (2011b) pense que ces forteresses ne peuvent être considérées que comme des simples icônes ou symboles représentatifs de la nature étrangère et ennemie de la construction et qu'elles ne présentent pas de spécificités. Elles devraient donc être vues comme utile à la narration mais n'apportant pas d'informations. Les forteresses nubiennes sont d'ailleurs assez similaires (BADAWY 1948 : 457-462). MONNIER (2014) pense, au contraire, que bien que cela soit souvent le cas, certaines représentations montrent tout de même des spécificités et montrent des détails. Même en tant que symbole ou « hiéroglyphe de la cité » (OREN ET SHERESHEVSKI 1989 ; SPALINGER 2011b : 17, n. 80), la forteresse peut apporter des informations sur l'art de fortifier durant une période déterminée (MONNIER 2014 : 173).

déTECTABLES sur INV. N° 14710 (pl.80), INV. N° 1799 et INV. N° 13647 (pl.81). Les fragments préservant des parties d'arbres ne présentent pas cette polychromie. Il reste à savoir s'il pouvait s'agir d'une partie d'une scène spécifique. D'ailleurs certains fragments d'inscription de petite taille présentent également un fond rouge. Ils pourraient en conséquence être mis en relation avec ces scènes¹²¹. INV. N° 246 (pl.65) conserve une zone d'eau, dont les vagues sont peintes dans un ton bleu plus clair représentées en zigzag. L'orientation du fragment n'est pas claire. La zone en rouge qui apparaît sur chaque côté de la bande d'eau pourrait correspondre aux berges. Nous pouvons y distinguer des vestiges de trois possibles tiges vertes et deux blanches appartenant probablement à des plantes. Ce relief ne peut pas appartenir à une scène de navigation car, entre autres, la bande représentant la zone d'eau est trop étroite.

3. Textes à caractère « historique » (pl. 82,83)

Plusieurs fragments conservent des colonnes d'inscriptions en bas-relief qui pourraient faire partie d'un récit de type « historique ». Elles sont orientées vers la droite et elles présentent un espacé semblable entre les lignes verticales de séparation. Ces reliefs pourraient donc appartenir à la même inscription ou à plusieurs qui étaient similaires.

Un premier bloc (INV. N° 1540, pl.82) montre une partie de trois colonnes verticales d'inscription dont la polychromie a disparu. Dans les « Annales », il est fait à plusieurs reprises référence aux tributs que les pays conquis apportaient à l'Égypte. L'expression « *tnw(t) rnpt* » apparaît souvent dans les parties où il est question de l'approvisionnement pour les ports de la part du Liban et, en particulier, de la récolte provenant de Djahi¹²². Dans une de ces occasions, cette formule est, de même que sur INV. N° 1540, répétée à deux reprises¹²³. Toutefois, la phrase devait être construite de manière différente, car le signe détérioré de la partie supérieure de la colonne du milieu ne correspond pas à la disposition qui apparaît dans les « Annales ». Donc, nous proposons de restituer les lignes d'inscription de la manière suivante :

« ¹ [...] *nbw nw h3s[t nbw]* /² [...] [*mj nt-^c.ns*] [...] (?) *n tnwt [rnpt (?)]* /³ [...] [*mj nt-^c.sn* (?) *n t[nw[t rnpt (?)]*] [...] »

¹²¹ Ces fragments ne sont pas présentés dans les planches.

¹²² *Urk. IV* : 700, 713, 719, 723, 727, 732. Lorsqu'il ne s'agit pas de la récolte, ce terme n'est pas employé (*Urk. IV* : 707). Des références à « *d3hj* » apparaissent à plusieurs reprises dans les « Annales » en relation aux expéditions militaires : de l'an 34 correspondant à la neuvième expédition militaire (razzias dans la région) (*Urk. IV* : 703-704) ; de l'an 38 correspondant à la treizième expédition en Asie (*Urk. IV* : 716) ; le paiement de tributs (*Urk. IV* : 718) ; et l'approvisionnement pour les ports (*Urk. IV* : 700, 707, 713, 719, 723, 727, 732).

¹²³ *Urk. IV* : 700.

« ¹ [...] tous/tes les [...] /² [...] de chaque [année (?)] [...] /³ [...] de chaque [année (?)] [...] »

Un grand bloc (INV. N° 3251, pl.83) préserve une partie de quatre colonnes verticales d'inscription orientées vers la droite. Différents éléments qui se retrouvent habituellement au dos des figures royales apparaissent vers la gauche. De ce fait, il pourrait s'agir d'une grande inscription récitée par le roi. Celui-ci se trouvait vers la droite du relief et il était également orienté vers la droite (pl.125). La polychromie est assez bien conservée.

« ¹ [...]w^c (?) nb ḥsy sw jm.f s[...] /² [...] 3bw m [...] /³ [...] dmj n njj[...] /⁴ [...] thn (?) [...] »

« ¹ [...] chacun/tout le monde (?) l'approcha de lui (un ennemi ?)¹²⁴ [...] /² [...] éléphants¹²⁵ [...] /³ [...] la localité de Niya [...] /⁴ [...] ? [...] »

Au retour de la confrontation avec le royaume de Mitanni lors de la huitième expédition en l'an 33 où il dépasse l'Euphrate, Thoutmosis III rapporte dans les « Annales »¹²⁶ et la stèle de Gebel Barkal (ligne 18) comment il mène une chasse à l'éléphant à Niya. Il révèle qu'il massacre 120 spécimens, dont il rapporte les défenses comme butin. De cette manière, il remplit son rôle de roi chasseur tout autant de celui qui repousse les frontières. Si l'on ajoute que le butin est versé à Amon, Thoutmosis III se dresse donc comme l'archétype du roi parfait¹²⁷. Un éléphant d'Asie¹²⁸ similaire à celui qui se trouve sur ce fragment, est représenté sur une des parois de la tombe thébaine de Rekhmirê, grand vizir de Thoutmosis III (1458-1425 av. J.-C.)¹²⁹.

INV. N° 3340 (pl.82) préserve une partie de trois colonnes verticales d'une inscription orientée vers la droite. Il présente une assez bonne polychromie bien que l'inscription soit très endommagée et difficile à déchiffrer. Il est possible d'identifier quelques mots :

« ¹ [...] hr.n/hr ny (?)¹³⁰ [...] /² [...] sn jr w [m...] /³ [...] jn ḥm.[f...] /⁴ [...] mš^c.f [...] »

« ¹ [...] ? [...] /² [...] ? [...] /³ [...] par [sa] majesté [...] /⁴ [...] son armée [...] »

¹²⁴ Pour le verbe « ḥsj », voir *WB* III : 159.

¹²⁵ *WB* I : 7.

¹²⁶ *Urk.* IV : 698-699. Des références à cette expédition se trouvent également dans la stèle de Gebel Barkal, dans la stèle d'Armant, dans la stèle « poétique », sur l'Obélisque aujourd'hui à Istanbul et sur le VII^e pylône de Karnak (REDFORD 1992 : 159, n. 144). Voir également REDFORD (2003 : 73-78, 105-108, 123, 150-152).

¹²⁷ Au sujet de la chasse à l'éléphant à cette époque, voir GABOLDE 2000b.

¹²⁸ MARTINEZ BABON 2015 : 254.

¹²⁹ D'après MANLIUS (1997 : fig. 1). On remarque que l'animal de droite est un ours brun (*Ursus arctos*) tenu en laisse par un homme portant sur les épaules une paire de défenses d'éléphant. Le profil de l'homme, de type syriaque, et l'ours tenu en laisse signalent qu'il s'agit d'offrandes apportées au souverain du Proche-Orient. Le fait que l'éléphant soit manifestement un éléphant d'Asie confirme cette hypothèse. La petite taille de ce dernier, en comparaison avec celle de l'homme, ne correspondrait pas à la réalité mais à un mode représentatif codé symbolisant la source de l'ivoire.

¹³⁰ Déterminatif d'« ennemi abattu », signe A15 de la liste de GARDINER.

Ce déterminatif est également conservé sur INV. N° 9448 (pl.82). Sur INV. N° 1722 (pl.83), la colonne de droite préserve uniquement un signe « *w* ». Sur celle de gauche il est possible d'identifier « *jnt h3k* » : « rapporter le butin de guerre »¹³¹.

INV. N° 15471 (pl.82) inclut une inscription à une échelle plus petite qui pourrait correspondre à celles qui accompagnent les noms de différentes localités dans les scènes d'expéditions militaires. Dans ce cas, l'inscription préserve dans la colonne du milieu le nom de « *d3hy* », une localité asiatique¹³² que nous avons déjà mentionnée un peu plus haut. Cette localité apparaît à plusieurs reprises dans les « Annales ».

Finalement, sur INV. N° 1092 (pl.82) une présentation de tributs est placée sur deux registres. Le supérieur inclus des cornes, dont trois sont préservées. Une patte de félin qui se trouve sur le côté supérieur droit révèle qu'une peau devait être posée sur ces cornes. Au moins quatre arcs étaient disposés au registre inférieur. Il est toutefois difficile de déterminer le contexte originel où cet élément iconographique était placé. Ce type d'éléments apparaît, par exemple, dans les scènes de Pount du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, mais il pourrait également s'agir d'une autre scène. Incontestablement, les éléments préservés rappellent davantage des tributs offerts de la part de peuples du sud (pl.124).

Les différents reliefs mentionnés dans ces deux derniers sous-chapitres semblent appartenir à différents épisodes correspondant à une expédition militaire en territoires asiatiques¹³³. L'INV. N° 9112 (pl.79), qui représente probablement une scène fluviale, comme l'INV. N° 3251 (pl.83) qui fait référence à la chasse à l'éléphant, pourraient être connectés avec les événements qui se déroulèrent en l'an 33 lors de la huitième expédition militaire en Asie¹³⁴. Cette expédition impliqua précisément l'emploi de bateaux afin de traverser l'Euphrate et d'attaquer les ennemis de Mitanni dans leur propre territoire. Il est intéressant de remarquer que les listes d'ovales crénelés appartenant probablement à la liste asiatique auraient pu peut-être également faire partie d'une grande liste établie après l'an 33. L'importance de cette expédition dans le programme de propagande idéologique du roi est manifeste. La traversée du fleuve comme la chasse à l'éléphant sont mentionnées à plusieurs reprises dans la cinquième décennie du règne, par exemple dans les « Annales »¹³⁵ et dans la

¹³¹ *WB III* : 33. Le mot « *h3k* » apparaît dans le « Texte de la Jeunesse » ainsi que dans les « Annales », mais dans ce cas il n'est pas précédé du verbe « *jn(j)* ». Voir, par exemple, *Urk. IV* : 658, 11, 659, 1, 13.

¹³² GAUTHIER 1925-1929, VI : 108-109 (4).

¹³³ MARTINEZ BABON 2012 ; 2015 : 253-254.

¹³⁴ MARTINEZ BABON 2015 : 255-256.

¹³⁵ *Urk. IV* : 698-699.

stèle commémorative des victoires royales qui fut placée en face du temple de Gebel Barkal¹³⁶. Dans cette dernière, le roi explique même comment il augmente sa flotte grâce au bois de cèdre coupé dans la zone du Liban dans le but de traverser l'Euphrate et d'arriver à Naharina (ligne 12)¹³⁷. Plus loin dans le texte, il mentionne le bois de cèdre provenant de Djahy (ligne 28).

Si ces épisodes faisaient bien référence à cette expédition, cela impliquerait que la partie du temple où ils furent figurés fut tout au moins décorée postérieurement à cette date. La localisation des fragments ne permet pas d'identifier clairement la zone exacte où ils étaient placés. Toutefois, il faut signaler que certains reliefs, dont INV. N° 3251 (pl.83), furent découverts dans la zone de la deuxième cour comme c'est le cas pour la majorité des fragments attribués à des listes d'ennemis dans des ovales crénelés. Ces scènes devaient donc sûrement se trouver dans la deuxième cour - ce qui est moins probable -, dans la zone du portique ou sur des parois de la cour à péristyle. Les trois possibilités sont celles auxquelles on s'attend pour ce type de scène¹³⁸. Dans le temple de Thoutmosis II, il semble que la scène de bataille aurait décoré la face interne du mur nord de la cour à péristyle¹³⁹. Si cette décoration peut être attribuée à Thoutmosis III¹⁴⁰, il serait possible que la scène qui se trouvait dans le *Héneket-Ânk* fût également disposée d'une manière similaire.

4. Représentations de soldats (pl. 84, 85)

Plusieurs fragments préservent des parties de figures de soldats qui devaient appartenir à un ou plusieurs défilés lors d'une bataille ou d'une parade. Certains d'entre eux portent des armes qui se retrouvent typiquement à cette époque¹⁴¹.

INV. N° 1035 (pl.84) représente un officier soutenant un étendard orienté vers la gauche. Une sorte de casque est posé sur sa tête. Un peu de polychromie rouge est conservée sur le corps. Une inscription lui fait face : « *mhwt m [...]* », qui est pour le moment impossible à identifier¹⁴².

¹³⁶ Au sujet de cette stèle (MFA 23.733), voir DUNHAM (1970 : 25, n. 2, pl. 24A) ; *Urk.* IV : 1227-1243 ; LEPROHON (1991 : 139-143) ; LASKOWSKI (2006 : 214). Une stèle similaire aurait pu avoir été érigée vers l'an 33 à la limite de l'Euphrate en Syrie, l'an 33 marquant la limite de ces expéditions au nord (REDFORD 1992 : 159-160, n. 48).

¹³⁷ Pour la localisation de Naharina, voir VANDERSLEYEN (1994 : 27-35).

¹³⁸ ARNOLD 1962.

¹³⁹ BRUYÈRE 1952 : 14, 40-41, fig. 8.

¹⁴⁰ BRUYÈRE 1952 : 18, n. 2.

¹⁴¹ MARTINEZ BABON 2012 ; 2015.

¹⁴² Cette inscription n'a pu être pour le moment identifiée et elle ne semble correspondre à aucune expression recensée par CHEVEREAU 1994 : 101-130.

INV. N° 2724 (pl.85), qui ne conserve aucune trace de polychromie montre la partie supérieure d'une figure appartenant à un soldat qui porte une perruque arrondie et qui est orientée vers la gauche. Derrière ce soldat, il est possible de distinguer un arc et des flèches rassemblés qui devaient être soutenue avec la main gauche. Il devait faire partie d'un groupe de soldats plus grand qui avançaient les uns après les autres.

Sur INV. N° 1857 (pl.85), des soldats qui se suivent en file sont placés de deux par deux, comme les figures conservées vers la droite indiquent. Le deuxième soldat du groupe de la gauche n'est pas complètement préservé mais il conserve un peu de polychromie rouge. Ils portent des boucliers placés devant le corps et probablement une lance.

INV. N° 3086 (pl.85) présente deux figures appartenant probablement à des soldats qui se suivent et qui sont orientés vers la droite. De celui de droite il ne reste que le bras qui soutenait une hache et de celui de gauche le torse et le pagne qu'il portait. Ce dernier tenait un autre élément qui est difficile à identifier. Il pourrait s'agir d'un étui pour les flèches.

D'autres fragments incluent également des soldats qui se suivent. INV. N° 3220 (pl.85) préserve sur le côté droit une figure orientée vers la droite, suivie d'un élément difficile à distinguer et INV. N° 770 (pl.84) présente une figure orientée vers la gauche. INV. N° 4133 (pl.84) préserve la partie supérieure d'une figure appartenant à un soldat avec une perruque arrondie orientée vers la droite mais la tête tournée vers la gauche. Le bras gauche est tendu vers l'avant et le droit est replié sur le torse. Ce dernier devait probablement soutenir une lance. Sur INV. N° 10600 (pl.84), deux soldats ou d'autres personnages se suivent et sur INV. N° 10915 (pl.84) deux groupes de deux soldats marchent deux par deux en se chevauchant. Des figures similaires peuvent être reconnues sur INV. N° 3324 (pl.85) et INV. N° 13637 (pl.85).

Finalement, INV. N° 3045 (pl.84) arbore une partie d'un étendard à tête de faucon et une double plume avec une polychromie jaune et des détails en rouge. Le symbole *pet* appartenant à la partie supérieure d'une scène apparaît vers le haut du relief. Cela révèle une paroi avec deux registres. INV. N° 3453 (pl.84) convient à un contexte similaire. Alors que certains fragments pourraient correspondre à un contexte de bataille, d'autres comme INV. N° 3045 durent probablement faire partie de défilés de soldats lors d'une procession ou d'autres festivités. Des scènes similaires existent, entre autres, dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-

Bahari¹⁴³. Des hypothèses de reconstitution sont proposées pour certaines de ces figures dans la planche 126.

5. Fragments conservant d'autres figures appartenant à un ennemi (pl. 85)

D'autres fragments présentent des parties de figures d'ennemis qui ne semblent pas appartenir aux possibles scènes de massacre décrites antérieurement. INV. N° 14426 (pl.85) pouvait peut-être faire partie d'une scène de bataille, car le visage conservé apparaît isolé.

Trois autres fragments appartiennent à des défilés d'ennemis. INV. N° 10796 (pl.85) présente une ligne de trois, et peut-être même, quatre figures orientées vers la gauche. Elles sont placées se chevauchant les unes sur les autres en alternant un costume en polychromie blanche et rouge, celui le plus vers la droite se trouvant au premier plan. Les trois figures préservées portent une barbe noire pointue et elles semblent avoir des particularités plutôt de type « asiatique ». INV. N° 15390 (pl.85) présente des figures d'ennemis qui se superposent et dont la peau est rose, rouge et jaune. Finalement, sur INV. N° 9088 (pl.85), trois figures s'alternent, celle du milieu a la peau jaune et les yeux bleu et celles placées vers la droite et la gauche ont la peau couleur marron. Celle de gauche a les yeux marrons.

L'échelle des éléments qui sont figurés sur les deux premiers reliefs est similaire, le troisième est plus grand. Déterminer le contexte d'origine de ces reliefs est comme d'habitude problématique. Ils auraient pu avoir appartenu à un défilé d'ennemis apportant des tributs ou bien avoir fait partie d'un groupe de prisonniers amenés par le roi suite à une bataille.

¹⁴³ Ce type d'éléments apparaît à Deir el-Bahari dans les scènes de processions qui se trouvent dans la cour supérieure du temple (NAVILLE 1906 : CXXIV), dans la Chapelle d'Hathor (NAVILLE 1901 : pl. XC-XCI) ainsi que dans les scènes de transport d'obélisque (NAVILLE 1908 : pl. CLV) et dans le voyage à Pount (NAVILLE 1898 : LXIX).

CHAPITRE XIII

Eléments architecturaux et à caractère décoratif et symbolique

1. Inscriptions verticales sur colonnes (pl. 16, 86, 87)

1a. Colonnes polygonales à 16 côtés

Nous avons déjà signalé antérieurement que la plupart des éléments architecturaux autres que parois et qui reçurent une décoration, furent taillés en grès. Certaines bases de ces colonnes ont été retrouvées *in situ*, mais aucune de celles-ci ne préservent d'inscription. Elles semblent toutes correspondre à des colonnes polygonales à seize faces¹ avec une largeur assez régulière. La plupart des restes de colonnes correspondent à quelques blocs et des fragments épars. Certains fragments conservent la bande d'inscription verticale qui décorait une des faces de ces colonnes. L'inscription est en relief en creux et n'est pas délimitée par une ligne verticale.

Les fragments préservés ne permettent pas de reconstruire des colonnes entières ni de les placer dans le temple. De plus, les inscriptions peintes en bleu et celles en jaune présentent des orientations différentes. Bien que les reliefs ne soient pas nombreux, nous pouvons déduire dans les grandes lignes la nature de ces inscriptions. Il est possible que toutes les colonnes ne fussent pas arrangées de la même manière, comme c'est le cas à l'*Akh-menou* et

¹ Aucun fragment n'a pu, jusqu'à présent, être associé à des colonnes à 32 côtés comme celles qui existent dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari (NIEDZIOLKA 1998). Dans ce temple, alors que les colonnes à 16 côtés furent employées dans la salle hypostyle, la salle de la barque, la « chambre avec quatre colonnes » et le portique situé devant le grand hall, celles à 32 côtés se trouvaient dans la partie centrale de la salle hypostyle (LIPINSKA 1977 : 16-17).

que les colonnes présentassent des inscriptions différentes. Les fragments qui présentent des signes qui ont pu être identifiés sont regroupés dans le tableau suivant (tableau 14) :

Tableau 14 : fragments de colonnes polygonales conservant des inscriptions (pl. 16, 86, 87) ²				
Catégorie	D/G	Polychromie jaune	Polychromie bleue	Sans polychromie
Nom d'Horus	D	--	INV. N° 1292* (pl.87) : partie inférieure du <i>serekh</i>	--
	G	INV. N° 1615	INV. N° 1640* (pl.87), INV. N° 14579, INV. N° 14796* (pl.87) : « [k3 nht h ^c] m W ^c st [...] ».	--
Nom de couronnement	D	--	--	INV. N° 4* (pl.16) : « [...] nws.t bjtj Mn-hpr-R ^c z3.t R ^c n [ht.f dhwtj-ms (épithète ?)] »
	?	INV. N° 14422	INV. N° 14012	--
Nom de naissance	D	INV. N° 1091* (pl.16) avec épithète « dhwtj-[ms] hk3 [M3 ^c t (?) ³] » INV. N° 14375* (pl.86) : « dhwtj-ms nfr hpr » ⁴ .	--	--
	G	INV. N° 4227* (pl.16) : « [dhwtj-ms nfr] hprw » INV. N° 14276* (pl.86)	--	--
Autres épithètes royales	D	INV. N° 2698* (pl.86) : « [hk3] Jwnw nb t3[wj] » ⁵ : « [souverain] d'Héliopolis »	INV. N° 1292* (pl.87) : « [nfr] ntr » INV. N° 14828* (pl.87) : « [...] hk3 Jwn[w] » : « Souverain d'Héliopolis »	INV. N° 3579 : « mr[y] Jmn(?) » INV. N° 13707 : « dj [nht] mj R ^c »
	G	INV. N° 460* (pl.86) : « [...] tjt nb [t3wj(?)] » : « l'image de [...] maître [des deux terres (?)] »	--	--
Nom d'Amon	D	INV. N° 13808	--	--
	G	INV. N° 116	--	INV. N° 14670* (pl.87) : « n (j)t(j), f Jmn-[R ^c] »
Epithètes d'Amon	D	INV. N° 1261* (pl.86) : « [Jmn-R ^c 6 nswt] ntrw ⁷ » (?)	--	--
	?	INV. N° 14220 : « nb nswt [t ^c wj] » : « maître des trônes des deux terres »	--	INV. N° 11496* (pl.87) : « nb nswt [t ^c wj] »

² Les numéros d'inventaires avec un astérisque sont ceux présentés dans les planches.

³ Cette épithète a été choisie au lieu d'autres qui sont connues pour le règne, tel que « hk3 Twnw », « hk3 W3st » ou « hk3 ntrj », car c'est la seule qui apparaît sur les éléments architecturaux en grès du temple.

⁴ Nous avons inclus ici ce fragment, car il semblerait que l'intention finale était que l'inscription fût jaune.

⁵ Le signe qui se trouve sur la partie supérieure droite pourrait être « k ». Il resterait encore de la place vers la droite pour le signe « hk3 ». Cette graphie a été reconstituée pour un bloc des « Annales » (GABOLDE ET GABOLDE 2015 : 78) et semble aussi avoir été utilisée dans le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (*Urk.* IV : 551 : 6 ; EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : 19, pl. 11b).

⁶ Normalement, c'est le nom « Jmn-R^c » qui devrait précéder cette épithète. D'ailleurs, un signe « n » apparaît sur la partie supérieure du relief préservé. Il se pourrait que l'élément qui se trouve au-dessus du signe « ntr » soit en fait un bâton qui détermine le nom de « R^c ». Il aurait pu être mal placé lors de la restauration et alors retaillé. Il serait étrange que l'un des deux ne fût pas recouvert, bien qu'il soit possible que cette couche de plâtre se soit perdue.

⁷ Le signe « t » placé au milieu permet de penser qu'il s'agit de « nswt ntrw » au lieu de « psdt », car alors le signe « t » se serait trouvé vers la droite. Il en est de même dans le cas de l'épithète d'Hathor « hnwt ntrw ».

Autres divinités	D	INV. N° 3401 : « [m]ntw », possiblement le dieu Montou ⁸ .	--	--
Nom du temple	D	INV. N° 1903* (pl.19)	--	--
Autres	D	INV. N° 1989* (pl.86) : « hwt [ntr] »	--	--
	G	INV. N° 13916 : « [jr].n.f[...] »	--	--

L'analogie avec d'autres temples permet de supposer que la partie supérieure des inscriptions verticales de toutes les colonnes incluait l'Horus et le disque solaire duquel pendait un uraeus qui soutenait un signe *ankh*. Cette composition correspondait au titre du nom d'Horus du roi inclus dans le *serekh*. INV. N° 125 (pl.86), qui devait sûrement appartenir à une colonne, en présente une partie. Un seul fragment (INV. N° 14796, pl.87) conserve le nom d'Horus « *k3-nht-hc-m-W3st* ». Un signe *pet* surmontait sans aucun doute la décoration des colonnes. Cet arrangement ressemble, par exemple, à la disposition des faces décorées des colonnes de l'*Akhenou*⁹.

Aucun fragment n'indique la présence de nom de *Nebty* ou l'Horus d'or sous le nom d'Horus, ce qui ne vaudrait pas pour autant dire qu'il n'existait pas, compte tenu de l'état de conservation du matériel. Certaines épithètes royales autres que celles accompagnant les cartouches sont, par contre, à signaler. Sur INV. N° 1292 (pl.87), nous lisons « [nfr] *ntr* » à la suite du *serekh*. Deux fragments, un avec une polychromie jaune (INV. N° 2698, pl.86) et l'autre avec une polychromie bleue (INV. N° 14828, pl.87), conservent une partie de ce qui pourrait correspondre à l'épithète « *hk3 Twnw* ». Cette épithète faisait référence à Amon ou même à Atoum. Cependant, aucun signe de *damnatio* n'est apparent, ce qui indiquerait qu'il s'agissait plutôt d'une expression accompagnant la titulature royale. Cette épithète apparaît à l'intérieur du cartouche du nom de naissance de Thoutmosis III, mais également à l'extérieur des cartouches¹⁰ à la suite du nom d'Horus du roi dans, par exemple, des inscriptions horizontales. C'est le cas d'une grande inscription horizontale surmontant le texte des « Annales »¹¹ et dans une scène du temple de Ptah à Karnak¹². Pour le premier exemple, l'expression était « *ntr hk3 Twnw* » qui a été traduit comme « le dieu souverain d'Héliopolis »¹³ ou comme « le dieu qui gouverne

⁸ Dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, un fragment de colonne à 32 côtés conserve l'inscription « *z3 Mntw* », où le roi aurait été désigné comme le fils d'une divinité suivi d'une expression incluant le dieu Montou, peut-être « aimé de Montou » (NIEDZIOLKA 1998). De la même manière, INV. N° 3101 montre des signes de *damnatio* et de restauration.

⁹ PECOIL *et al.* 2000 : 12, 14, 15, 16.

¹⁰ *Urk.* IV : 551.

¹¹ GABOLDE ET GABOLDE 2015 : 78.

¹² Une première porte date originellement du règne de Thoutmosis III (BISTON-MOULIN ET THIERS 2016 : vol. I, 252-253 ; vol. II, 172, 176), alors que la deuxième fut modifiée par Takélot II (*Ibid* : vol. I, p. xviii, 154-157 ; vol. II, 105-105).

¹³ GABOLDE ET GABOLDE 2015 : 78.

Héliopolis »¹⁴. Sur deux montants supérieurs de porte du temple de Ptah, l'expression se compose de « *ntr nfr hk3 Jwnw* ».

Une partie d'une épithète incluant le mot « *tjt* » suivie probablement de « *nb t3wj* » apparaît sur INV. N° 460 (pl.86). Deux options sont possibles quant à la divinité qui précédait ce titre. « *tjt Jmn* » comme « *tjt R^c* » sont employées pendant le règne de Thoutmosis III et elles ne sont pas incluses à l'intérieur d'un cartouche¹⁵. Dans une colonne de l'*Akh-menou*, le nom de la divinité n'est pas non plus préservé¹⁶.

INV. N° 4 (pl.16) nous indique qu'au moins certaines colonnes présentaient les deux cartouches dans une même inscription où le nom de couronnement précède celui de naissance, l'épithète « *z3 R^c n ht.f* » étant placé entre les deux. Cette disposition est similaire aux inscriptions des colonnes à 32 côtés du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari¹⁷. Tous les cartouches sur colonnes semblent appartenir à Thoutmosis III. Le nom de couronnement n'est pas accompagné d'épithète et « *hk3 M3^ct* » est préservé à une occasion pour le nom de naissance (INV. N° 1091, pl.16).

A la suite des cartouches, il est possible que d'autres épithètes fussent employées, tels que « *mry Jmn* » : « aimé d'Amon ». La partie inférieure de l'inscription devait inclure les noms et les épithètes d'une divinité. Ceux d'Amon présentent des évidences de *damnatio* et de restaurations. Le dieu Amon aurait pu être accompagné de plusieurs épithètes, dont deux ont été préservés : « *nswt ntrw* » et « *nb nswt t3wj* ». La fin de la colonne devait dans certains cas terminer avec l'expression « *dj n^h mj R^c* », « *dj n^h mj R^c dt* » ou peut-être également avec « *dj n^h dt* », comme c'est le cas à l'*Akh-menou*. INV. N° 13916 et INV. N° 14670 (pl.87) prouvent que l'expression « *dhwtj-ms (?) jr.n.f m mnw.f n jt(j).f Jmn-R^c* » exista tout au moins sur certaines colonnes. Le nom du temple est également conservé sur INV. N° 1903 (pl.19). Par conséquent, il est possible de suggérer que la dédicace du temple de la part du roi en honneur d'Amon-Râ, dieu principal du temple, était également incluse dans ces inscriptions.

Uniquement un bloc appartenant à une colonne, INV. N° 4 (pl.16), conserve la majorité de ces faces. Ce bloc doit probablement correspondre au deuxième des deux uniques blocs en grès publiés par Weigall en 1906¹⁸ et que nous avons déjà commenté dans le chapitre VII. Il est possible de lire « [...] *nwst bjtj Mn-hpr-R^c z3t R^c n [ht.f dhwtj-ms (épithète ?)]* »¹⁹. Weigall

¹⁴ EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : 19, pl. 11b.

¹⁵ *Urk.* IV : 552, 19-22.

¹⁶ PECOIL *et al.* 2000 : pl. 12.

¹⁷ NIEDZIOLKA 1998.

¹⁸ 1906 : 140, Transcription Q.

¹⁹ Weigall ne semble pourtant pas noter ni la désignation féminine « *t* » ni le signe « *n* » à l'extrémité inférieure.

le localisa dans le secteur 6D, à savoir probablement la salle hypostyle. Nous avons déjà signalé certains indices de martelage sur la surface de cette inscription, ce qui pourrait indiquer qu'il ne s'agissait pas de l'inscription originelle. Le titre au féminin « *z3t* » signalerait également que le cartouche de Thoutmosis III n'était pas celui initialement planifié. Deux possibilités ont donc été proposées. La première serait que le nom d'Hatchepsout aurait pu être premièrement inscrit sur cette colonne pour être postérieurement effacé. La deuxième serait qu'il ne s'agissait que d'une erreur, puisqu'à plusieurs reprises le titre « *z3 R^c* » accompagnant le nom de Thoutmosis III apparaît avec le phonème « *t* ». Ce fragment ne conserve aucune polychromie et il est donc impossible de savoir si la couleur était bleue ou jaune.

Les autres parties d'inscriptions sont de très petite taille et elles ne conservent qu'une partie de deux ou trois faces, mais cela est suffisant pour les identifier comme des colonnes. Deux groupes peuvent être établis grâce à la polychromie conservée. Alors que la majorité des fragments présentent une polychromie jaune, certaines inscriptions sont par contre peintes avec une couleur bleue. Dans un cas (INV. N° 14375, pl.86), une couche de polychromie jaune fut ajoutée au-dessus de la polychromie bleue, sûrement originelle, du relief. La première question qui se pose est la raison qui a déterminé le choix d'une couleur ou d'une autre. Il est possible que, depuis le début, certaines colonnes reçurent une polychromie jaune ou bleue. Il est également possible, comme INV. N° 14375 pourrait permettre de penser, qu'un changement du bleu au jaune se produit, tout au moins dans certains cas. Toutefois, seulement un fragment présente cette particularité et il n'est pas possible d'affirmer que tous ceux avec une polychromie bleue furent recouverts avec du jaune.

Inv. N° 4 (pl.16) montre une seule face décorée avec une unique inscription verticale. Néanmoins, il n'est pas possible d'affirmer que toutes les colonnes se présentaient de la sorte. Tout au moins celles avec une seule face décorée devaient probablement être orientées faisant face à l'axe principal de la salle. Toutes les faces décorées comme les non décorées ont une largeur d'environ 16-17 cm. Cependant, les fragments avec une polychromie bleue ont une face décorée un peu moins large que celles avec une polychromie jaune. Les fragments de colonnes conservés à leur place d'origine nous indiquent que la décoration devait commencer au moins à partir 90 cm au-dessus du niveau de base de la colonne. Il est compliqué de déterminer la hauteur originelle des colonnes ou de la partie décorée de celles-ci.

Ce genre de colonnes se retrouve dans d'autres temples de cette époque. Dans le temple d'Hatchepsout, uniquement les colonnes qui entouraient la cour supérieure avaient un de leurs côtés décorés en relief en creux. Les inscriptions étaient peintes en jaune sur une face plus large

que les restantes, d'approximativement 38 cm²⁰. Aucun fragment provenant du *Héneket-Ânkh* ne prouve l'existence de figures de fécondités ou de *rekhyt* pouvant appartenir à la partie inférieure de la décoration de ces colonnes, comme c'est le cas dans le temple d'Hatchepsout. Dans celui de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, au moins certaines colonnes à 32 côtés arborent deux faces décorées²¹. Toutes les inscriptions sont en relief en creux peintes avec de la polychromie jaune et elles ont la même orientation vers la droite²². A l'*Akh-menou*²³, les colonnes présentent une face décorée donnant vers l'axe central sud-nord. Les faces décorées des colonnes vers l'est font face à l'ouest et l'inscription est orientée vers la gauche. Celles placées vers l'ouest font face à l'est et l'inscription est orientée vers la droite²⁴.

Dans le cas du *Héneket-Ânkh*, il est très compliqué de déterminer la manière dont ces colonnes étaient organisées. Si nous suivons les hypothèses de plan proposées par Ricke, le temple incluait des colonnes dans la cour à péristyle avec au moins une rangée de colonnes, dans la salle hypostyle et les salles adjacentes, de même que dans les vestibules des salles du sanctuaire. Il est possible de proposer qu'au moins les deux files centrales de la cour et la salle hypostyle étaient décorées et que ces faces étaient orientées vers l'axe principal en direction est-ouest. Donc, les inscriptions orientées à droite se seraient trouvées du côté sud et celles à gauche, du côté nord. Dans le cas des salles de petite taille et des vestibules, il est plus compliqué de le déterminer et il est également possible que ces colonnes ne fussent point décorées. La salle hypostyle de la possible chapelle d'Hathor aurait pu également posséder des colonnes, comme c'est le cas à Deir el-Bahari. Quant à la différence de polychromie, il est du moins pour l'instant impossible de déterminer s'il existait une distribution de colonnes par couleur et taille dans le temple.

1b. Colonnes circulaires (pl.16, 35, 87)

Quelques reliefs en grès semblent appartenir à des colonnes complètement circulaires mais dont le contexte originel est perdu. Uniquement un fragment, INV. N° 1521 (pl.16), conserve une partie d'une inscription où il est possible d'identifier le nom de naissance de Thoutmosis III. Les éléments en reliefs en creux sont peints en jaune. Une hypothèse serait qu'elles appartenissent à la possible salle hypostyle de la chapelle d'Hathor où des colonnes circulaires auraient été surmontées par des chapiteaux de type hathorique. INV. N° 3419 (pl.35) présente une couche de

²⁰ WYSOCKI 1980.

²¹ NIEDZIOLKA 1998 ; LIPINSKA 1977.

²² NIEDZIOLKA 1998 ; LIPINSKA 1977.

²³ Ces colonnes présentent toutefois une typologie différente.

²⁴ PECOIL *et al.* 2000 : 26 (plan III), pl. 12-16.

plâtre et un graffito. D'autres fragments pourraient également appartenir à des colonnes circulaires. Sur INV. N° 791 (pl.87), nous retrouvons les bandes verticales avec la séquence de couleurs rouge-bleu-vert séparée par des fines lignes blanches typiques de colonnes qui existent dans d'autres temples.

2. Fragments de piliers (pl. 35, 36, 88, 89, 90, 91)

De nombreux fragments de reliefs en grès avec deux faces en angle droit ont été découverts. Ils appartiennent à des coins externes de piliers qui ne peuvent correspondre à des angles de salles ou de portes²⁵. Ils ont été inventoriés dans l'Annexe 2. Les plus significatifs seront présentés dans les planches et uniquement certains d'entre eux font l'objet d'une reconstruction. Ces reliefs sont divisés en trois groupes :

Groupe 1 : Deux faces en bas-relief

Groupe 2 : Une face en relief en creux et une en bas-relief

Groupe 3 : Deux faces en relief en creux

Dans le chapitre dédié aux caractéristiques architecturales du temple, nous avons expliqué que Ricke reconstruisit sur la terrasse supérieure, faisant face à la rampe d'accès, un portique faisant rôle d'entrée principale avec une rangée de dix piliers. Il émit l'hypothèse selon laquelle il s'agissait de piliers osiriaques, en se basant sur des temples connus de l'époque qui possède ce type d'éléments, dont le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. De plus, il semble que Weigall aurait découvert une partie d'une statue osiriaque, aujourd'hui disparue. Deux bases de piliers, qui présentent une partie frontale qui aurait servi à placer ces statues, se trouvent toujours aujourd'hui à l'extrême sud du portique (pl.7e). Certains fragments en grès appartenant à des statues ont été découverts et doivent encore faire l'objet d'une étude.

Comme nous l'avons expliqué lors de la description du temple, Ricke propose deux possibilités en se basant sur les quelques éléments architecturaux qui se trouvent encore *in situ* (pl.3). Soit le portique se composait d'une seule rangée de dix piliers osiriaques, soit d'une rangée de piliers suivie de deux composées de colonnes. Il est peu probable, d'après l'espace qui existait entre les piliers et l'une des colonnes préservées, qu'il y eut deux rangées de piliers. Si nous prenons comme prémisse que les faces internes, c'est-à-dire celles donnant à l'ouest, auraient dû être en bas-relief et les faces exposées au soleil en relief en creux, une face sur quatre aurait dû alors être en bas-relief et trois sur quatre en relief en creux. Si le

²⁵ Pour une liste de ces fragments, voir Annexe 2.

pilier est osirique, la face du pilier placé derrière la statue ne devrait pas normalement posséder de relief. Désormais, un coin de pilier avec deux faces en relief en creux ne devrait pas, théoriquement, correspondre à un pilier osirique. Cela conduit à trois possibles hypothèses :

1. La rangée de piliers du portique principal du temple n'était pas osirique,
2. Une deuxième rangée de piliers se trouvait entre la première et la paroi du portique,
3. Des piliers de ce type se trouvaient dans une autre zone du temple.

Compte tenu des données archéologiques, les deux premières hypothèses semblent peu probables. Dans ce cas, la zone du portique n'aurait possédé que des piliers du groupe 2. Dans les autres parties du temple, il semble qu'uniquement des colonnes furent employées. Comme nous l'avons déjà vu, la zone du portique fut la première zone de l'édifice à partir du pylône incluant *a priori* des parois décorées en relief. Il est pourtant également possible qu'une paroi ou une rangée de piliers exista dans la deuxième cour. Si cela fut le cas, ils auraient correspondu aux groupes 2 et 3, c'est-à-dire que la face donnant à l'ouest aurait été en bas-relief et les trois autres en relief en creux. Quoi qu'il en soit, il ne devait s'agir que d'une seule rangée et pour qu'ils fussent d'une hauteur suffisante, ils auraient dû dépasser en hauteur le niveau de sol de la terrasse supérieure.

Dans la zone d'entrée à la possible chapelle d'Hathor, vers le sud, une rangée de six piliers aurait pu également exister d'après des bases qui se trouvent *in situ* sur le côté nord de la rampe menant à la partie supérieure de la structure qui aurait joué le rôle de façade. Dans ce cas, ces piliers auraient correspondu aux groupes 2 et 3. Ricke plaça une seule rangée de huit piliers dans les hypothèses de plan « A » et « B » (pl.3). Dans l'hypothèse « C », il propose deux rangées, celle placée en arrière aurait été située à un niveau supérieur et la hauteur des piliers aurait été donc inférieure (pl.4d). Dans ce cas, les piliers auraient pu avoir les quatre faces en bas-reliefs, ou bien peut être une en relief en creux et trois en bas-relief. Ils concorderaient ainsi avec le groupe 1, dont les coins présentent deux côtés en bas-relief. Il est probable que, dans un cas comme dans l'autre, la rangée inférieure cachait en partie l'accès supérieur à la chapelle (pl.4b). En conséquence, il ne serait pas surprenant que cela fût également le cas pour l'accès principal au temple, si une rangée de piliers avait existé dans la deuxième cour. La localisation des fragments lors des fouilles n'apporte malheureusement aucun indice satisfaisant afin de placer ces piliers dans le temple. Il est pourtant intéressant de remarquer que la plupart d'entre eux furent découverts dans la deuxième cour et dans deux contextes similaires à des tranchées, dont la fonction est encore à clarifier.

Le schéma décoratif que ces piliers auraient présenté est certainement difficile à déterminer car les fragments sont en général de petite taille. Aucun bloc conservant les quatre côtés n'est préservé. De plus, comme nous venons de l'indiquer, leur localisation d'origine n'est pas assez précise. Il faut également tenir compte des différences que la décoration de ces piliers aurait présenté en fonction de la zone, mais également des variations qui existaient sûrement dans une même rangée ou dans les différentes faces d'un même pilier. Lorsque les fragments conservent un coin avec deux faces décorées, ils peuvent être attribués clairement à des piliers. Cette identification est plus compliquée lorsqu'uniquement une face décorée sans rebord est préservée, car les piliers pourraient également appartenir à des parois du temple dont les éléments présentaient une échelle similaire. Ainsi, il est possible que certains reliefs qui ont déjà été mentionnés dans les chapitres antérieurs puissent appartenir à des piliers. Malheureusement, il est impossible de les attribuer incontestablement à ce contexte.

2a. Groupe 1 : piliers avec deux côtés en bas-relief

Comme nous l'avons déjà signalé, les fragments avec deux côtés en bas-relief devaient sûrement appartenir à des piliers avec quatre côtés en bas-relief. Certains de ces reliefs permettent de comprendre la décoration que ses piliers avaient. Le roi est représenté face à Amon mais également face à d'autres divinités, dont au moins deux ont été identifiées.

INV. N° 1456 (pl.88) conserve sur un côté l'épaule d'une divinité masculine à tête de faucon qui aurait pu appartenir à Horus de Behedet, Horus, ou Montou. Sur l'autre côté, la main du roi est posée sur l'épaule d'Amon qui a une couleur bleue²⁶. La scène devait représenter l'accolade du dieu et du roi où le premier soutient le bras de ce dernier. Si nous suivons le schéma qui régit habituellement l'orientation des figures royales et divines dans la décoration des temples, ce coin de pilier devrait correspondre au côté nord-ouest de la partie sud ou au côté sud-ouest de la partie nord. A l'*Akh-menou*, Horus de Béhédet est toujours représenté sur une face sud alors qu'Horus l'Ancien l'est sur un côté nord. Il est donc possible que ce fut également le cas ici, à savoir que cette divinité correspondrait à Horus l'Ancien représenté sur la face nord, ce qui placerait ce pilier au sud de l'axe central. Dans ce cas, Amon était représenté sur la face ouest. La position dans laquelle la divinité à tête de faucon était représentée n'est pas claire²⁷ (pl.127). Sur INV. N° 1141 (pl.88), une divinité avec une

²⁶ Ce fragment est intéressant car, comme il a déjà été signalé dans le chapitre dédié aux fragments conservant des parties de figures ou de noms de divinités, la majorité de celles correspondant à Amon présentent la peau rouge.

²⁷ L'accolade a été choisie pour la reconstruction de cette partie de la scène, bien qu'il soit impossible de le confirmer. Pourtant aucun fragment n'a été jusqu'à présent préservé qui puisse être, sans aucun doute, attribué à un pilier où le don de la vie est présenté au roi. Cela ne voudrait pas pour autant dire que cette scène n'exista pas, car ce type de représentation est habituel dans les piliers des temples de cette époque.

polychromie rouge apparait sur le côté de gauche. Khonsou apparait par contre probablement sur le côté droit (pl.128).

Une divinité féminine apparait cette fois-ci sur INV. N° 1143 (pl.88). Le relief conserve un partie de l'épithète de Mout : « [mwt] nbt jšr[w...] »²⁸. Il n'est pas possible de savoir combien de divinités pouvaient être représentées et sur combien de piliers elles se trouvaient en proportion avec les figures d'Amon. Certaines de celles-ci ont une couleur bleue (INV. N° 1456, pl.88) alors que d'autres auraient pu être rouges. Le nom de ce dernier apparait sur différents fragments de pilier : INV. N° 4723 (pl.36), INV. N° 842 (pl.35). Il fut toujours martelé et restauré.

La partie supérieure du pilier présentait une divinité ailée et plusieurs colonnes d'inscriptions. Ces inscriptions devaient contenir les noms de la titulature royale : le nom d'Horus, le nom de naissance (INV. N° 1143, pl.88) ou le nom de couronnement ainsi que le nom et les épithètes de la divinité qui faisait face au roi. Sur INV. N° 1143, une des faces du pilier préserve une partie du titre accompagnant souvent le nom de naissance : « z3 n ht.[f] ».

Aucun fragment avec deux lignes d'inscription n'a été découvert. Il est donc impossible de savoir si les piliers incluait une ou deux lignes d'inscription sous les figures. Les fragments préservés semblent cependant correspondre aux formules stéréotypées qui se retrouvent dans ce genre de contexte. Ces inscriptions étaient composées, d'une part des formules habituelles offertes au roi : « [...dj] ʿnh dd w3s snb [...] » (INV. N° 132, INV. N° 3443, pl.88) et d'autre part des références au souhait de célébrer des Fêtes Sed « zp tpy sd [jr.f...] » (INV. N° 138, INV. N° 1397, pl.88). Puisque des fragments conservant la première comme la deuxième formule correspondent à la ligne se trouvant juste en-dessous des figures, cela permettrait plutôt de supposer qu'une seule ligne existait, tout au moins dans une partie des piliers. Les deux types d'inscriptions se seraient peut-être alors alternés selon les piliers, comme c'est le cas à L'Akh-menou.

Les piliers en bas-relief présentaient sous ces inscriptions, la bande horizontale noir-rouge-noir-jaune habituelle, alors que ceux en relief en creux une simple ligne en creux. La bande verticale qui existait à chaque côté de la scène représentée sur les piliers descendait jusqu'au niveau de l'inscription.

²⁸ Le nom de Mout est suivi de cette épithète à une occasion sur un pilier de la *Heret-jb* de l'*Akh-menou* (PECOIL *et al.* 2000 : pl. 35). Cette divinité apparait encore sur un autre pilier (*Ibid* : pl. 39).

2b. Groupe 2 : piliers avec un côté en bas-relief et l'autre en relief en creux

Ce groupe de fragments correspond à des piliers osiriens ou à d'autres piliers. De nouveau, la couronne appartenant à la figure d'Amon a été identifiée (INV. N° 142, pl.89). Dans un cas, son nom est accompagné de l'épithète « *nb nswt* »²⁹. Le nom de la déesse Isis a également été documenté sur INV. N° 219-1507 (pl.89) : « *3s[t] nb[t] pt (?)* », « Isis, maîtresse du ciel ». Sur certains fragments avec un côté en relief en creux et l'autre en bas-relief, ce dernier présente une bordure plus éloignée du bord³⁰. Ces reliefs pourraient appartenir au même pilier ou à des piliers similaires.

La partie inférieure des reliefs de ce groupe devait être similaire au groupe 1. De l'inscription située au-dessus des figures du roi et de la divinité, plusieurs fragments indiquent qu'au moins certains de ces piliers auraient été similaires à ceux de la deuxième terrasse du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari et certains de la cour à portique de Thoutmosis IV à Karnak. Si, par exemple, le roi était placé vers la gauche, alors les colonnes d'inscription auraient inclus consécutivement : les cartouches du roi accompagnés de formules de protection, le nom d'Horus accompagné du *serekh*, de la formule « *dd mdw jn [...]* » suivie du nom et des épithètes de la divinité représentée ou bien de différents souhaits offerts au roi. Voir, par exemple, INV. N° 863 et INV. N° 3254 (pl.89). D'autres fragments révèlent l'existence de formules différentes. Sur le côté gauche d'INV. N° 1687 (pl.89), il est possible de lire « *[...] dj.n.(j) n.[...]* » : « [...] je t'ai donné [...] », alors que le nom de la manifestation divine Amon-Kamoutef apparaît sur le côté droit³¹. Une version différente est préservée sur INV. N° 1128 (pl.89). Le nom d'Amon se trouve sur le côté gauche. Le côté droit conserve l'inscription : « *[dj.n.(j)] [...(?)] nb hr.j [...]* » : « [je t'ai donné] tout [...(?)] auprès/provenant de moi [...] »³².

²⁹ Voir INV. N° 1849 dans l'Annexe 2.

³⁰ Comme par exemple INV. N° 3310, INV. N° 3319 et INV. N° 10836 (voir Annexe 2).

³¹ Il ne semble pas qu'il puisse s'agir du nom d'Horus du roi car le signe n'est pas encadré. En plus, il semble qu'il a été probablement martelé à l'époque amarnienne et ensuite regravé.

³² WB III : 315, 10. Cette formule plus complète pour exprimer les dons que la divinité fait au roi se retrouve à plusieurs reprises dans les temples de cette époque. Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, elle apparaît sur un des piliers du portique intermédiaire qui présente la version « *dj.n.(j) n.k [ḥnh dd w3s] nb hr.j snb nb hr.j 3w.t-jb nb hr.j* » (NAVILLE III : pl. LXVI, pilier représenté au milieu). Cette expression placée sur un pilier apparaît également, par exemple, dans la chapelle blanche de Sésostris I^{er} à Karnak (LACAU ET CHEVRIER 1956 : vol. I, 118-120 ; vol. II, pl. 32). Elle est composée d'une version plus courte « *dj.n. (j) n.k ḥnh dd w3s nb hr.j* ». Elle apparaît également sur certains piliers de la cour à portique de Thoutmosis IV à Karnak (LETELLIER ET LARCHE 2013 : pl. 98-99, 102-103, 152).

2c. Groupe 3 : piliers avec deux côtés en relief en creux

Ce groupe de fragments ne peut pas appartenir à des piliers osiriaques, mais à des piliers qui étaient placés face au soleil puisque au moins trois faces devaient être en relief en creux. Il est donc difficile de les séparer complètement du groupe 2. La partie supérieure aurait présenté des similarités avec les piliers qui se trouvent dans la deuxième terrasse du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari et certains de la cour à portique de Thoutmosis IV à Karnak. En conséquence, ces piliers devaient montrer le nom et les épithètes appartenant à la divinité ailée protectrice au-dessus de celle-ci. C'est le cas, par exemple, sur INV. N° 216-1580 (pl.90). Le bloc le plus grand qui a été découvert dans le temple appartient à ce type de pilier. Il s'agit d'INV. N° 10798 (pl.90), où il est possible de distinguer sur chacun des côtés les jambes du roi et d'une divinité (pl.129). Un autre exemple de plus petite taille est INV. N° 11389 (pl.91). La main du roi apparaît sur INV. N° 3565 (pl.91) Quelques fragments qui pourraient appartenir sûrement à ces piliers ont déjà été présentés dans le chapitre VII. Certains de ces reliefs, comme INV. N° 3348 et INV. N° 11413 (pl.91), conservent une seule face, mais ils peuvent grâce à la taille et au schéma décoratif être attribués à des piliers. Il n'est pas possible de savoir la gestuelle qui était figurée. Des parties de formules de souhait ont été identifiées : « [dj.n.(j)] [...(?) n] h[r.]j [...] » : « [je t'ai donné tout chose [...(?)]³³ ou « [dj.n.j]n h3swt [nbw (?)] »³⁴. Quelques fragments correspondent à la partie inférieure des piliers : INV. N° 525 (pl.90), INV. N° 1206 et INV. N° 1534 (pl.91).

Les fragments de piliers qui ont été découverts dans le *Héneket-Ânkh* permettent de reconstituer en partie comment ces éléments architecturaux étaient décorés. Pour conclure, les caractéristiques suivantes peuvent être présentées :

1. L'axe est-ouest divise le temple principal en deux moitiés, une vers le sud et l'autre vers le nord. Cela donne cinq piliers sur chaque côté de la zone du portique. D'un autre côté, trois piliers se trouvaient de chaque côté de l'axe qui divise la chapelle d'Hathor. Les figures royales devaient probablement suivre une orientation similaire à celle du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari où la divinité est orientée comme si elle sortait du temple vers l'extérieur et vers le sud ou le nord, alors que le roi se dirige vers l'entrée au temple et vers l'axe central. Il est probable que les figures royales représentées sur les piliers situés du côté

³³ Voir, par exemple, sur INV. N° 3630 et INV. N° 1569 dans l'Annexe 2.

³⁴ Voir, par exemple, sur INV. N° 2348 dans l'Annexe 2.

sud portaient la Couronne Blanche ou la Double Couronne et celles sur le côté nord, la Couronne Rouge ou la Double Couronne, comme c'est le cas à L'*Akh-menou*³⁵.

2. Les divinités ailées, Horus de Behedet sous la forme du faucon, et Nekhbet/Wadjet sous la forme d'un vautour étaient représentées sur la partie supérieure des piliers. Ces divinités se retrouvent dans toutes les présentations connues de piliers de cette époque.

3. Leurs noms devaient être écrits, tout au moins sur certains piliers, sur la partie supérieure dans une ligne située au-dessus de la figure de la divinité ailée, comme il est possible de déduire d'INV. N° 216-1580 (pl.90). Les ailes touchent le bord contraire de la face du pilier et uniquement le nom de la divinité représentée face au roi dans la scène apparaît, ce qui ne laisse que l'espace supérieur du pilier pour placer le nom de la divinité ailée. C'est le cas dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Dans les piliers de l'*Akh-menou*, le nom apparaît au même niveau que la figure. Dans la cour à portique de Thoutmosis IV à Karnak, le nom peut apparaître au-dessus de la divinité ailée ou à l'extrême du pilier. Dans tous les cas, une ligne d'inscription apparaît toujours sur la partie supérieure, alors que ce n'est pas le cas à l'*Akh-menou*. Cela devait être également le cas du *Héneket-Ânk*, tout au moins sur les piliers du groupe 3.

4. D'autres divinités en plus d'Amon étaient représentées sur les piliers, comme c'est le cas à l'*Akh-menou*³⁶. Dans d'autres temples, par exemple dans celui d'Hatchepsout et de Thoutmosis III à Deir el-Bahari ou la cour à portique de Thoutmosis IV à Karnak, uniquement Amon apparaît face au roi. Nous pouvons également proposer, bien qu'impossible à prouver, que les piliers de la zone du portique ne contenaient que des figures d'Amon alors que ceux de la possible chapelle d'Hathor incluaient également d'autres divinités.

5. Les figures préservées sur les piliers font environ 110 cm de haut, la partie décorée du pilier au moins 315 cm de haut et finalement la largeur du pilier devait faire approximativement entre 75 et 80 cm de large.

3. Portes (pl. 17, 92)

Plusieurs reliefs conservent la bande blanche à rebord bleu qui marque les limites de la partie latérale ou supérieure des encadrements de portes. D'autres fragments peuvent être,

³⁵ BARGUET 1962 : 170-171.

³⁶ Sur pratiquement chaque pilier, au moins une divinité autre qu'Amon est représentée sur une des faces, dont l'orientation varie selon la divinité et la position du pilier (PECOIL *et al.* 2000 : pl. 17-78). Les divinités dont la figure et le nom l'accompagnant sont bien conservées appartiennent à Horus de Béhédet (*ibid* : pl. 23, 27, 37, 59), Montou (*ibid* : pl. 41), Horus (pl. 33, 65), Khonsou (*ibid* : pl. 33, 59, 78), Geb (*ibid* : pl. 43), Hathor (*ibid* : pl. 20, 31, 35, 39, 43, 63, 73), Mout (*ibid* : pl. 35, 39, 45, 57, 65, 69, 76), Amonet (*ibid* : pl. 41, 49). Elles sont représentées dans l'acte de donner le signe de la vie au roi ou bien soutenant le bras ou la tête du roi. Dans le cas de Khonsou, les deux figures s'entrelacent.

sans aucun doute, attribués à ce contexte bien que la bande blanche ne soit pas conservée. Ils sont généralement de petite taille et aucune section complète n'est préservée. Il est malheureusement impraticable pour le moment de reconstruire des portes entières ou de les attribuer à une entrée spécifique dans le temple. Il est néanmoins possible d'identifier certains des éléments qui apparaissent sur ces éléments architecturaux et qui ne diffèrent essentiellement pas des autres temples de cette période.

La section transversale interne de la paroi de ces accès ne semble pas avoir été décorée mais elle était simplement plâtrée, comme il arrive dans d'autres temples de cette époque (par exemple sur INV. N° 1015, pl.13). Pourtant quelques fragments (INV. N° 1321, INV. N° 2803, INV. N° 2162³⁷) de petite taille conservent sur un côté le rebord d'un montant de porte et sur l'autre la bande verticale qui apparaît sur les bords des scènes. Sans pouvoir l'affirmer, ils pourraient peut-être indiquer que certaines portes auraient pu présenter une décoration dans la section interne de la porte. Certains montants se trouvent être au même plan que les scènes se déroulant sur les côtés, alors que, dans d'autres cas, le plan de l'encadrement de la porte est surélevé (INV. N° 1068, pl.17).

De nombreux reliefs incluant des noms qui composent la titulature royale et les noms et les épithètes d'Amon ont déjà été présentés antérieurement³⁸. Ils peuvent apparaître sur les montants supérieurs au latéraux. Sur les montants supérieurs, comme il est habituel, la porte est symétriquement divisée en deux parties, l'inscription sur chaque moitié étant orientée vers l'intérieur et se faisant face. Les fragments semblent appartenir à des portes pouvant inclure un, deux ou trois registres d'inscriptions, où la partie supérieure était surmontée du disque solaire ailé. Ils peuvent présenter le nom de couronnement sur une ligne supérieure et le nom de naissance dans celle inférieure, comme c'est le cas sur un fragment très bien conservé, INV. N° 951/1847 (pl.14). Dans ces cas, les inscriptions pourraient être reconstruites dans les grandes lignes de la manière suivante sur chaque moitié de la porte : « *nswt bjtj mn-hpr-R^c mry Jmn-R^c/z3 R^c dhwtj-ms (+ épithète) dj ^hn^h dt* ». Deux lignes horizontales d'inscriptions devaient inclure symétriquement sur chaque moitié supérieure de la porte :

- Titre « *nswt bjtj* » suivi du nom d'intronisation et de la formule « *mrj Jmn* »
- Titre « *z3 R^c* » suivi du nom de naissance et de la formule « *dj ^hn^h dt* »

Des variantes de ces formules peuvent aussi apparaître. Lorsqu'il est présent, le nom d'Horus se trouve sur la ligne supérieure. Ils sont suivis de l'expression « *mry Jmn* » et la divinité peut être suivie d'autres épithètes (INV. N° 2817, pl.17). La forme « *nfr ntr* » peut

³⁷ Ces fragments ne sont pas présentés dans les planches.

³⁸ Voir chapitre VII et IX.

également apparaît à la place du titre *nswt bjtj* de même que « *nfr ntr nb t3wj* » (INV. N° 1023, pl.16)³⁹. Le nom de naissance peut également être précédé de la forme « *z3 n ht* ». Les montants latéraux préservés ne montrent que deux colonnes, bien que ceux à une ou trois aient pu également exister. Ils préservent des parties de cartouches (INV. N° 892, pl.18), du nom d'Horus et du nom *Nebty*. Dans le cas d'INV. N° 14654 (pl.14), ces deux noms se trouvent sur deux colonnes parallèles. Les formules habituelles sont également conservées.

Les noms et épithètes inventoriés qui peuvent incontestablement être associés à des portes ne préservent que le nom et les épithètes d'Amon et présentent *damnatio* et restauration. Sur les montants latéraux des parallèles de cette époque, comme le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou ou le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, lorsque des épithètes sont employées, ce sont généralement « *nb nswt* », « *nb nswt t3wj* » ou « *nswt ntrw* » ainsi que « *nb pt* ». INV. N° 3199 (pl.36) conserve une partie du montant gauche d'une porte correspondant à la colonne la plus vers la droite. Le fragment montre la forme « *hr(y)t tp* ». Cette forme accompagne une épithète d'Hathor qui apparaît constamment sur les encadrements de porte de la chapelle d'Hathor à Deir el-Bahari : « *mry hwt hr hr(y)t tp w3st* », « aimé d'Hathor, maîtresse de Thèbes ». Dans plusieurs cas de cette chapelle, Amon accompagne Hathor, chacun nommé sur un des latéraux de l'encadrement de porte⁴⁰. Seulement dans un cas le nom d'Amon est accompagné de l'épithète, moins habituel dans ce contexte, de « *mry Jmn hr(y) tp t3wy nb pt* »⁴¹ qui inclut la forme « *hr(y) tp* ». Nous pourrions donc penser, à part cette exception, qu'il s'agirait ici de l'épithète de la déesse et que cet encadrement de porte aurait pu se trouver dans la chapelle d'Hathor du *Héneket-Ânkh*.

INV. N° 1723 (pl.20) appartient probablement à un cartouche vertical de grande taille orienté vers la gauche et qui était situé sur le montant droit d'une porte. Les signes préservés conviennent au nom de couronnement de Thoutmosis II : « *dhwtj-ms nfr-h*[w]* ». L'inscription semble être originale. Bien qu'il soit compliqué de l'affirmer, ce montant de porte pourrait correspondre à l'accès à une salle d'offrandes où Thoutmosis II recevait un culte. Inv. N° 1733 (pl.17) conserve le nom de couronnement sur un montant droit de porte. La partie supérieure de la porte montre le symbole *pet* qui surmontait le début de l'inscription sur les montants latéraux des portes.

³⁹ C'est, par exemple, le cas dans un montant de porte de Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY 2009 : 44-45, 84-85).

⁴⁰ L'épithète d'Hathor « *nb(t) Jwnt* » apparaît également (BEAUX *et al.* 2012 : pl. 34, 35, 36, 40, 43). Dans ces cas-là, Amon est accompagné de l'épithète « *nb nswt t3wy* ». Il en est de même pour les épithètes « *nbt pt hnwt ntrw* » où Amon est suivi de « *nb nswt t3wy* » et de « *nswt ntrw* ». Le nom d'Amon apparaît également suivi de « *nb pt* » lorsqu'Hathor apparaît avec l'épithète « *hr(y)t tph w3st* » (*Ibid* : pl. 39, 42).

⁴¹ BEAUX 2012 *et al.* : pl. 33,

Un grand bloc, INV. N° 11996 (pl.92), appartient à une porte dont les surfaces étaient en relief en creux. Elles devaient donc appartenir ou bien à un encadrement de porte situé dans une salle complètement exposée au soleil, à savoir sans portique, ou bien à un accès donnant sur l'extérieur du mur d'enceinte à proprement parlé du temple. Cette partie de la porte était donc placée sur le côté extérieur. La partie de l'encadrement préservé correspond à la partie supérieure qui devait inclure au moins trois registres. Le commencement de l'inscription indique qu'il s'agit du côté gauche de la porte et celle-ci est donc orientée vers la droite (pl.130).

Certains reliefs prouvent clairement, comme nous l'avons déjà signalé dans la section dédiée aux fragments avec des parties de piles offrandes⁴², que le décor qui juxtaposait ou surmontait certains montants de porte pouvait également inclure des piles d'offrandes de toute sorte. C'est le cas, par exemple, d'INV. N° 1095 (pl.34), d'INV. N° 1050, d'INV. N° 1264 (pl.51), d'INV. N° 1430 et d'INV. N° 2097 (pl.52). D'autres préservent une partie des scènes qui se déroulaient vers la droite et la gauche de ces accès. Sur INV. N° 1054 (pl.92), par exemple, une scène commence vers la gauche où le roi portant le *Némès* faisait sûrement directement face à une divinité, probablement de chaque côté de la porte.

4. Architraves (pl. 92)

Les grands blocs en grès qui formaient les architraves ont malheureusement complètement disparu à cause du pillage et les remplois des éléments architecturaux du temple. Uniquement quelques fragments épars peuvent éventuellement être attribués à des architraves en nous basant sur l'échelle des inscriptions et le contenu de celles-ci. Ces inscriptions se composaient des noms de la titulature royale et des noms de divinités. Des signes de grande taille pourraient appartenir à des architraves, comme par exemple : INV. N° 1609 (pl.92) en bas-relief et INV. N° 608 (pl.92) en relief en creux. Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre VII, Weigall⁴³ publia un bloc en grès dont les mesures (53 cm de long et 20 cm de largeur) révèlent qu'il devait appartenir sûrement à une inscription horizontale placée sur une architrave. Malheureusement, ce bloc n'a pas été encore localisé.

⁴² Voir chapitre X.

⁴³ 1906 : 130, n° 9.

5. Frises *khekerou* (pl. 44, 92, 93)

Un grand nombre de reliefs avec des parties de frises *khekerou* ont été découverts en calcaire comme en grès. Le *kheker* apparaît toujours sur la partie supérieure de la paroi d'une salle ou d'une niche, suivant normalement tout le long des murs, excepté dans les entrées où les linteaux atteignent le plafond⁴⁴. Les deux types de frise, le *kheker* pointé et le *splay-topped* apparaissent plus ou moins simultanément aux alentours des III^e et IV^e dynasties dans l'architecture en pierre⁴⁵. Au Moyen⁴⁶ et au Nouvel Empire⁴⁷, les deux types de *kheker* sont utilisés. Retrouver ce genre de relief dans le Temple de Thoutmosis III n'a rien d'étonnant, compte tenu du fait qu'il s'agit de la frise la plus communément utilisée à cette époque, la forme dominante étant le *splay-topped*⁴⁸. Une exception est la frise appelée « monogramme » dérivée du nom d'intronisation du roi. Elle apparaît à certaines occasions comme complément aux *khekerou* sur la partie supérieure des scènes. C'est le cas, comme nous verrons plus loin, dans certains temples d'Hatchepsout, de Thoutmosis III et, plus tard, d'Amenhotep III.

L'état de conservation de ces reliefs est très variable, allant de quelques tracés à des reliefs avec une très bonne polychromie⁴⁹. Les deux types de *kheker*, pointé et *splay-topped*, sont documentés. Afin d'aborder l'étude de ce matériel, dont un total de 246 fragments de reliefs a été inventorié sur grès, une classification fut d'abord entreprise. Des disparités ont été

⁴⁴ Dans le cas d'une salle à toit voûté, la frise ne suit pas la courbe du plafond, mais elle continue en ligne droite. Pendant le règne de Ramsès II, les *khekerou* sont également utilisés pour décorer les cages d'escaliers, les entrées et les couloirs qui existaient entre les pylônes. Dans ces cas-là, il s'agissait seulement d'un des éléments de la frise-cartouche (KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 41-42).

⁴⁵ Le type pointé apparaît à proprement parler pour la première fois tout au long de l'entrée des structures connues comme les Maisons Sud et Nord de l'Enclosure de la Pyramide Echelonnée de Saqqarah (LAUER 1928 : 111), et le type *splay-topped* à Meydum, sur des blocs provenant probablement du Temple de la Vallée de Snofrou (Meydum and Memphis, III, pl. XX). PETRIE fut le premier à suggérer que ce dernier type est dérivé d'un bouquet de papyrus attaché (PETRIE 1901 ; 1920 : 101-102 ; 1938 : 16-17 ; BADAWY 1948 : 5, 43, 45 ; 1966 : 21, 86). Si nous remontons encore plus en arrière, certains de ces bouquets peuvent se retrouver d'une manière très simplifiée sur la partie supérieure de la cabine des représentations de bateaux prédynastiques. Pour un aperçu de l'évolution de cet élément décoratif voir KOLODKO-DOLINSKA (1990 : 30-31), bien que d'autres théories aient aussi été proposées (Voir LAUER 1928 : 111 ; VANDIER 1964 : 41-42. Selon GOYON *et al.* (2004 : 11), ce type de décor imite la juxtaposition des tiges réellement visibles sur les murs de terre des enclos. Pour l'emploi de la frise *kheker* à l'époque ptolémaïque et romaine, voir KURTH (1994). Au sujet du hiéroglyphique « Xkr », voir également HUSSEIN (1997).

⁴⁶ Voir, par exemple, le temple de Mentouhotep à Deir el-Bahari (ARNOLD 1974b : 15, Abb. 2, Taf. 6, 34, 50, 61), le temple de Tôd (BISSON DE LA ROQUE 1937 : 94-95, figs 47-48) ou de Koptos (PETRIE 1896 : pl. IX, 1). Pourtant, dans les tombes seulement le type *splay-topped* apparaît (KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 34).

⁴⁷ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 34.

⁴⁸ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 34. C'est particulièrement le cas dans l'architecture funéraire. Dans les tombes royales ramessides, le plus utilisé sera le *kheker* pointé, lequel est d'ailleurs très rarement employé dans les tombes privées (MACKAY 1920 : 117). Pendant la période amarnienne il n'est, semble-t-il, pas utilisé dans l'architecture des temples. Pendant les XIX^e et XX^e dynasties, la frise *kheker* classique ne se retrouve que dans les niches des temples, et seulement du type pointé. Plus fréquemment, les *khekerou*, généralement du type *splay-topped*, forment partie d'une frise incluant d'autres éléments, principalement le cartouche du roi et l'uraeus (KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 34-35).

⁴⁹ Comme cela fut expliqué dans l'aparté de méthodologie (Voir chapitre IV), dans un premier temps tous les fragments de reliefs étaient conservés. Postérieurement, une sélection des fragments s'avéra nécessaire à cause de la grande quantité de fragments qui ne présentaient que quelques traces de *khekerou*. Conséquemment, uniquement ceux présentant un relief qui pouvait apporter des informations d'intérêt furent inventoriés.

détectées quant à la taille de la frise. Les différences sont certainement une indication qu'ils appartenaient à des parois et des chambres différentes. Toutefois, la grande majorité des fragments ne conservent que des parties de *kheker*.

Les reliefs incluant des *Khekerou* sont en bas-relief, à l'exception peut-être de deux fragments, et ils doivent donc correspondre à la partie interne d'une salle. Nous n'avons pas découvert, comme c'est le cas dans le Temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari⁵⁰, de blocs avec les deux côtés parallèles de deux murs appartenant à des salles différentes. Cela indiquerait que les salles décorées avec ces frises étaient adjacentes les unes des autres. La plupart des fragments ont uniquement une face et quelques-uns présentent le coin interne d'une salle, dont chaque côté montre le commencement d'une rangée de *khekerou*. La qualité des reliefs, ainsi que le fait que certains ne sont pas terminés ou bien sont simplement peints, est également à prendre en considération.

De plus, bien que la majorité de ces reliefs présentent uniquement des *khekerou*, certains préservent également la bande décorative horizontale les séparant de la scène située en-dessous, et même parfois des parties de ces scènes (INV. N° 1108, pl.40). Cette bande, de taille constante, est normalement délimitée vers le haut et le bas par des lignes fines, généralement vertes, et dont la grosseur dépend de la taille du *kheker*⁵¹. La partie interne se compose habituellement de rectangles colorés divisés par une ligne blanche (et parfois jaunes), et qui étaient délimités par une ligne noire. L'ordre des couleurs dans chaque bande était également fixé, normalement rouge-bleue-jaune-vert ou rouge-vert-jaune-bleue⁵².

Le *kheker* est taillé utilisant des proportions qui diffèrent à peine au long du temps. Les exemples qui datent de l'Ancien et du Moyen Empire ne sont pas nombreux, mais il est possible d'estimer leur proportion grâce à la grande qualité du travail. Pendant ces deux périodes, le *kheker* était aussi bien taillé que le reste de la décoration. Pendant le Nouvel Empire, la situation change. Les *khekerou* commencent à être taillés négligemment. Ils étaient fréquemment uniquement peints ou incisés, alors que le reste de la décoration était sculptée en relief. Plusieurs fragments du *Henket-Ânk* témoignent de cette variabilité.

Deux cent six fragments conservant le type splay-topped ont été inventoriés. Des exemples sont INV. N° 1108 (pl.40), INV. N° 1036, INV. N° 888 et INV. N° 14598 (pl.92). Les

⁵⁰ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 56.

⁵¹ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 42.

⁵² KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 42. Il existe cependant des exceptions à cette règle. C'est le cas du temple de Mentouhotep à Deir el-Bahari où les *khekerou* présentent une séquence de couleur rouge-bleue-rouge-vert-rouge-bleue (ARNOLD 1974b : 37, No. 301) et rouge-bleue-rouge-vert-rouge-bleue-rouge-bleue (*Ibid* : 38, No 4985). Un autre exemple vient de la décoration d'une niche du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari où les rectangles sont uniformément verts (KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 42).

couleurs utilisées dans la décoration des *khekerou* du type splay-topped sont les typiques : le bleu vers l'extérieur, suivi du vert et le rouge au milieu, divisé par une ligne blanche, ordre strictement appliqué dans toutes les parties du *kheker*⁵³. Dans les rares cas où celui-ci apparaît dans un mur extérieur de la cour intérieure d'un temple, comme dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari⁵⁴, et dans le Temple d'Horus à Bouhen⁵⁵, il est jaune comme le reste de la décoration murale des zones exposées au soleil. Mais aucun relief de ce type n'a pu être jusqu'à présent identifié.

Trente et neuf reliefs conservent des parties de *Khekerou* du type pointé. Des exemples sont INV. N° 60 (pl.44,108), INV. N° 3423, INV. N° 1631, INV. N° 2150 et INV. N° 13265 (pl.93). Ils ont été divisés en plusieurs groupes selon la taille qu'ils présentent. Le type pointé n'a pas de séquence de couleur fixe. Le temple le plus ancien conservant ce type de *kheker* avec polychromie est celui de Mentouhotep à Deir el-Bahari et, dans ce cas, ils sont peints en jaune. Plus tard, ils seront généralement verts avec un rebord jaune et parfois le médaillon en rouge, couleurs qui deviendront caractéristiques du *kheker* pointé⁵⁶. Dans le cas du *Héneket-Ânkh*, tous les *khekerou* du type pointé sont verts lorsque la polychromie est conservée avec un médaillon rouge et des rebords jaunes délimités par des lignes rouges. Sous le *kheker*, nous retrouvons la bande géométrique décorative habituelle. Cependant, dans le cas d'INV. N° 60 (pl.44,108) la séquence normale n'apparaît pas et tous les rectangles sont verts et séparés par des lignes jaunes et noires. Un cas similaire est documenté pour la décoration d'une niche en calcaire dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari⁵⁷.

Seulement dans un cas un relief préservant le *kheker* pointé a pu être identifié dans son contexte. Il s'agit d'INV. N° 60, où Iunmutef est figuré dans le cadre d'une de présentation d'offrandes à une figure intronisée. L'échelle des différents éléments et de l'inscription permet de penser qu'il s'agit d'une niche. De plus, la partie supérieure de la scène conserve le début de trois *khekerou* pointés verts, aux rebords jaune et délimités par des lignes rouges.

⁵³ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 42. Ce schéma, déjà présent à l'Ancien Empire, varie cependant dans les tombes. Pendant les XIX^e et XX^e dynasties, lorsque le *kheker* n'était qu'un élément de plus de la frise, les séquences varient également (KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 42).

⁵⁴ Vestibule d'entrée à la chambre des offrandes de la reine.

⁵⁵ KARKOWSKI 1981 : 6, 3.

⁵⁶ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 42. Un exemple de *kheker* bleu nous vient du temple de Kumma, mais les scènes situées sous la frise sont également peintes en bleu (DUNHAM 1960 : 116, 124), ainsi que du temple d'Amenhotep III à Louxor. Celui-ci a un rebord jaune et un médaillon rouge dans son centre. Pendant la période ramesside, le *kheker* pointé est parfois peint d'une manière similaire au type splay-topped. Il est difficile d'expliquer l'élection des couleurs pour chacun des types de *kheker*, à moins que nous acceptions l'idée que la nature décorative de la frise l'exigea. Le type splay-topped apparaît en même temps que la couronne *Atef* au début de la IV^e dynastie. Ils ont une forme et des couleurs similaires. Ces couleurs sont également employées pour certaines barques divines, comme celles d'Hathor et de Rê, ainsi que pour la barque royale. Leur origine commune, le papyrus, ne peut expliquer le choix des couleurs utilisées. Si les caractéristiques de la plante avaient été fondamentales, alors le *kheker* aurait été vert. Ce n'est, cependant, pas le cas (KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 43).

⁵⁷ KOLODKO-DOLINSKA 1990.

Sous la frise, nous trouvons une bande verte, au lieu des typiques rectangles de différentes couleurs, comme c'est le cas dans la décoration des niches du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari⁵⁸, suivi du signe *pet*. La qualité de cette partie du relief n'est pas très bonne si elle est comparée à ce qui est préservée de la figure d'Iunmutef. Les *khekerou* sont à peine incisés et peints avec peu de soin.

La largeur et la hauteur entre les différentes parties qui composent les *khekerou* ainsi que la distance qui les séparent est variable. Cela s'avère vrai même lorsqu'une grille à proportion est utilisée. Comme règle générale, la largeur de la base est égale au diamètre du médaillon, la largeur de la partie centrale du *kheker* à son point le plus large est la largeur de l'extension de la partie supérieure. Cependant, il arrive que le médaillon soit plus petit ou que les *kheker* se suivant se touchent à la base. Dans ces cas-là, la largeur mesurée est celle qui est la même pour la majorité de ces éléments⁵⁹. Les mesures et l'échelle des *khekerou* ont été prises en compte. Toutefois, il est malheureusement impossible de les joindre à d'autres fragments et de reconstruire des scènes à cause de l'état du matériel en grès. De plus, compte tenu du fait que nous ne possédons pas la hauteur que les murs du temple présentaient, il est impossible de déterminer le ratio des différentes salles et d'attribuer les fragments de reliefs *khekerou* à une salle ou à une scène particulière.

Au Nouvel Empire la bases des *khekerou* adjacents présente une séparation minimum entre $1/7$ et $1/2$ de la largeur totale du *kheker* entre les éléments les plus hauts du *kheker*. Il existe également des cas où il n'y a pas de séparation⁶⁰. La largeur de la bande de décoration qui se trouve sous la frise dépend directement de la taille du *kheker*. Puisque la largeur de la bande ne varie pas, il est possible de déterminer la hauteur du *kheker* si l'on connaît la largeur de la bande. Le ratio est entre $1:3.7$ et $1:7$. Il serait donc possible d'estimer la hauteur de toute la décoration murale, puisqu'elle détermine la hauteur du *kheker* et elle se maintient fixe proportionnellement avec celui-ci. Les proportions étaient dépendantes du nombre de registres inclus dans la préparation de la paroi⁶¹.

⁵⁸ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 42. Par contre, la bande verticale délimitant la scène vers la gauche présente la séquence de couleurs habituelle.

⁵⁹ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 46. La grille était organisée de la manière suivante : trois lignes verticales étaient utilisées pour marquer la taille du *kheker*, les lignes extérieures indiquaient la largeur et la ligne du milieu, son centre. Les lignes horizontales signalent approximativement la limite inférieure et supérieure du médaillon. Dans le type splay-topped, deux lignes additionnelles marquent la largeur de la queue. Souvent, la grille originelle n'était pas méticuleusement dessinée et ne maintenait pas des distances égales entre les lignes (*Ibid*).

⁶⁰ Pendant l'Ancien Empire, les bases des *khekerou* adjacents généralement se rencontrent. Néanmoins, il peut y avoir une séparation minimum de $1/17$ à $1/6$ de la largeur totale du *kheker* entre les éléments les plus hauts du *kheker*. Pendant le Moyen Empire, cette proportion passe de $1/5$ à $1/4$.

⁶¹ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 52.

Comme l'indiqua M. Kolodko-Dolińska⁶², bien que la taille du *kheker* puisse donner la catégorie du groupe, les variations peuvent également être le résultat d'un manque d'exactitude dans la manière que les frises étaient complétées, cela veut dire que la classification est purement accidentelle. Parfois, après un agroupement méticuleux de fragments similaires par taille, certains fragments qualifiés comme appartenant à différents groupes faisaient en fait partie du même. Un autre indicateur qui peut être utilisé comme classificateur est la nuance des couleurs. Cependant, elles diffèrent selon le grade de conservation. Donc, même si cela est utile pour savoir quels fragments appartiennent au même groupe, cela n'est pas suffisant pour établir différents groupes. La longueur du *kheker* a également été utilisée pour calculer le ratio et donc la longueur originelle de la frise.

Les mesures prises dans d'autres temples de cette époque montrent que la hauteur du type splay-topped varie entre les 23 et 53 cm et dans les niches entre les 20 et 23 cm. La hauteur du *kheker* pointé mesure entre 15 et 78 cm et 12.5 cm et 17 cm, respectivement. Le rang est grand puisque la taille des *khekerou* des chambres et des niches peuvent coïncider. Il est donc difficile de déterminer si un *kheker* donné appartient à une niche ou à une petite chambre. C'est particulièrement vrai lorsqu'il n'y a pas d'autres éléments pour les distinguer. Pendant les périodes antérieures, les proportions entre les parties du *kheker* ne varient pas beaucoup, contrairement à ce qui arrive au Nouvel Empire. Le type splay-topped maintient sa proportion originelle mieux que le pointé. Le type pointé large était plus commun que le plus allongé. Pendant le Nouvel Empire, la base est généralement plus de la moitié de la taille du médaillon et il est presque toujours aplati. La partie supérieure du *kheker* est normalement plus large que la base et ne varie pas substantiellement dans sa taille tout au long de cette période⁶³.

Les deux types de *kheker* ont été divisés en quatre grands groupes. L'état du matériel ne permet pas de préciser plus en détails les proportions des frises *khekerou*. La taille des reliefs du type splay-topped sont plus grandes que ceux du type pointé, et la grande majorité de ces derniers sont de petite taille et auraient pu donc correspondre à des niches. Nous ne possédons

⁶² KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 56-57. Comme le remarqua également KOLODKO-DOLINSKA (*Ibid*) dans le cas du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, s'il était théoriquement possible de déterminer la taille du *kheker* par rapport au reste de la décoration du temple et donc d'identifier la chambre dont il serait originaire, *de facto* plusieurs problèmes se présentent. D'abord, nous ne possédons pas de ratio exacte pour les hauteurs, les proportions varient entre un certain rang ; la hauteur du *kheker* est généralement calculée en base à des proportions déterminées antérieurement et donc cela tombe dans certains intervalles ; la hauteur du mur décoré ne dépend pas de la taille de la chambre mais de la hauteur du mur, et aucune n'est connue pour le *Héneket-Ānkh* ; grouper les fragments selon la longueur préservée de la frise, en assumant que les chambres les plus grandes doivent avoir une plus grande quantité de fragments conservés, ne peut être justifié. A cela s'ajoute qu'aucun *kheker* complet n'est préservé sur grès.

⁶³ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 51-53. A l'Ancien Empire, le médaillon est presque toujours rond, et la moitié de son diamètre équivalait à la hauteur de la base. Pendant le Moyen Empire, cependant, la base a tendance à être plus haute et le médaillon à s'aplatir (*Ibid*).

pas d'indices nous indiquant clairement que le grès et le calcaire pouvaient être utilisés sur le même mur, comme c'est le cas dans le temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou, le mur extérieur édifié par Thoutmosis III qui va le long du Lac Sacré à Karnak ou celui de Deir el-Bahari⁶⁴. Nous savons toutefois que les deux types de pierres sont utilisés. Les deux formes de *kheker* sont taillées dans les deux types de pierres. Pour les reliefs en calcaire, un aperçu général des fragments a montré que certains *kheker* pointés sont de petite taille et qu'ils auraient pu appartenir à une niche. Cependant, d'autres sont de plus grande taille et ils devaient correspondre à une autre salle. L'état de conservation du matériel ne permet pas d'établir des conclusions définitives.

Deux fragments en grès représentent probablement des *khekerou* de type pointé taillés en relief en creux et non incisés. Un de ces fragments est INV. N° 1792 (pl.93). Malheureusement, la polychromie n'est pas conservée, mais il est possible qu'ils appartinssent à une paroi placée à l'extérieur. L'échelle semble être d'ailleurs plus grande que le reste des reliefs conservés.

La version simplifiée pointée comme la plus élaborée splay-topped, ont semble-t-il toujours coexisté, probablement parce qu'ils étaient utilisés dans un contexte symbolique et iconographique différent. Les *khekerou* du type splay-topped étaient parfaits pour la décoration intérieure, par exemple dans des endroits où il y avait un plafond au-dessus de la frise. L'illusion optique donne l'impression que le splay-topped est courbé et dispersé à cause du poids du toit. Même dans les rares cas où ils sont inclus dans une scène surmontant un édifice⁶⁵ ou un palanquin, et pas sur la partie supérieure, un plafond est toujours représenté au-dessus du *kheker*⁶⁶. Au contraire, les *khekerou* pointés n'étaient pas couverts par une quelconque structure.⁶⁷ Ils apparaissent également dans la partie extérieure de l'Enclosure de

⁶⁴ KOLODKO-DOLIŃSKA 1990 : 58.

⁶⁵ BORCHARDT 1295-1808 : II, No. 1776.

⁶⁶ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 32. Les exemples connus de ce type de *kheker* datés de l'Ancient Empire commencent à apparaître à la V^e dynastie, dont les premiers viennent du temple mortuaire d'Abousir (*Ibid*), et des temples mortuaires de la VI^e dynastie à Saqqarah (LAUER ET LECCLANT 1972 : fig. 69, 70, pl. XXXA, XXXC ; JEQUIER 1938 : pl. 36, 46, 50, 54, 58). Nous n'avons aucune information sur la localisation des *khekerou* à Meydum, mais le fait que la frise était taillée en bas-relief indiquerait qu'elle devait se trouver à l'intérieur, plutôt qu'à l'extérieur du temple. En même temps le *kheker* du type splay-topped apparaît dans les chapelles des mastabas de Giza et de Saqqarah. Ces chapelles présentent une nouvelle forme allongée (avec une niche profonde dans l'axe est-ouest, et une fausse porte dans le côté ouest), similaire à celle que l'on trouve dans les temples-sanctuaire de cette période. Il est probable que non seulement la forme, mais également la décoration des frises, s'est inspirée de ces temples (JUNKER 1953 : 217-218).

⁶⁷ Dans la décoration des parois de la V^e dynastie en allant, nous les trouvons comme éléments indépendants décorant la partie supérieure des portes d'entrée, des kiosques, des cabines de bateaux, des maisons de momification (GRDSELOFF 1941 : Abb. 9) ou des murs d'enceinte. Les murs de ce dernier type peuvent être surmontés de projections rectangulaires ou pointues comme c'est le cas, par exemple, dans la décoration du temple d'Abou Gourab (Von BISSING ET KEES : pl. 1, 102, 105 ; bl. 25, 389). Ils apparaissent également dans le cas d'édifices qui sont difficiles à identifier (KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 34), dont ceux représentés dans les rituels funéraires de Bouto (« Butische Begräbnis ») (JUNKER 1940 : 13, 39), et d'édifices avec la forme du hiéroglyphe. Le dernier mentionné peut s'interpréter de deux manières : chapelles-maison de divinités, ou comme des édifices connus comme « palais », lesquels sont représentés dans les scènes de fête *Heb Sed* et dans la cérémonie du rituel

la Pyramide Echelonnée. Ils suivent une ligne horizontale directement au-dessus de l'entrée, et ils occupent approximativement un tiers du mur.

Cependant, dans l'architecture plus tardive, le *kheker* n'est plus utilisé dans la décoration des murs extérieurs. Il est généralement remplacé par la corniche cavetto avec torus. Mais il apparaît tard dans la décoration des niches, chambres de petites tailles qui se situaient aux côtés des sanctuaires ou près de la salle des offrandes, ainsi que dans le sanctuaire même. Une frise prenant 1/3 de la paroi figurant la façade du sanctuaire, et qui ressemble aux représentations des édifices de Saqqarah avant mentionnés, orne les murs qui entourent l'entrée qui mène à la salle de la barque dans la chapelle d'Hathor du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Dans tous les autres cas, les *khekerou* sont plutôt utilisés pour décorer l'intérieur plutôt que l'extérieur ou alors des zones à portique comme c'est le cas dans les Temples de Semna et de Bouhen⁶⁸.

M. Dolińska⁶⁹ présenta une étude intéressante sur la distribution de la frise *kheker* dans les différentes salles des temples. Pour la XVIII^e dynastie, seulement certains temples datés du règne d'Hatchepsout, de Thoutmosis III et d'Amenhotep III présentent au moins deux types de frise⁷⁰. Alors que dans les temples des XIX^e et XX^e dynasties, la frise cartouche est aussi populaire que le *kheker*, pendant la XVIII^e dynastie nous trouvons uniquement la frise *kheker* à l'exception de cas particuliers de frises « monogrammes », sur lesquels nous reviendrons un peu plus bas. Elle détermine qu'à la XVIII^e dynastie et plus tard, il ne semble pas qu'il existe une distribution claire du type splay-topped dans le programme décoratif des temples. De plus, ni la forme classique, ni d'ailleurs la forme cartouche de la frise, n'était réservée à un dieu ou à salle particulière, pouvant coexister dans un même édifice⁷¹.

Contrairement au type splay-topped, certains principes peuvent être proposés quant à l'emploi du *kheker* pointé⁷². Le fait qu'il ne soit représenté que dans des sanctuaires, des niches et des petites chambres similaires, implique l'importance donnée à cette forme. Il

d'établissement des fondations d'un temple. Le « palais » avait une forme de sacristie et devait probablement être spécialement construit pour l'occasion de la cérémonie. C'était théoriquement le lieu où le roi changeait de vêtements en fonction des différentes cérémonies (VON BISSING ET KEES : 2 ; 1922 : 16-19).

⁶⁸ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 40.

⁶⁹ 1990 : 43-44.

⁷⁰ Le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou doit être exclu puisque la présence de deux types de *kheker* répond au fait qu'il fut décoré par deux rois : Hatchepsout, qui utilise sa frise « monogramme », et Thoutmosis III, qui utilisa la frise *kheker*.

⁷¹ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 44.

⁷² Pour une liste de temples où ce type de *kheker* apparaît, voir KOLODKO-DOLINSKA 1990. Nous le retrouvons notamment dans le temple de Thoutmosis II à Qournah, le temple d'Amon et la chapelle d'Hathor du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, les salles d'Hatchepsout à Karnak, la Chapelle d'Hathor dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari et le Temple de Khnoum à Kumma.

semble que ce type fut d'abord employé pour surmonter les chapelles-habitation des dieux. Cette idée s'appuie sur le fait que dans les premières représentations connues, le *kheker* pointé semble avoir été réservé à la décoration de murs extérieurs des édifices. Son emploi dans des niches et dans des chambres adjacentes décorées avec, par exemple, des scènes d'offrandes, peut répondre à un autre usage du *kheker* pointé, qui était celui de surmonté des édifices placés près d'un grand nombre d'offrandes dans les représentations connues sous le terme de « Butische Begräbnis »⁷³.

Cette théorie peut paraître infondée puis que le type splay-topped est également utilisé dans les principales salles d'offrandes. Cela pourrait s'expliquer si l'on accepte que ces *khekerou* fussent initialement employés dans des salles directement connectées avec le culte des morts, alors que la forme pointée était associée au culte divin⁷⁴. Le principe n'est pas strictement adhérent dans les temples du Nouvel Empire. Toutefois, le *kheker* pointé n'apparaît précisément pas à cette époque dans les chambres du culte royal, mais uniquement dans les sanctuaires divins⁷⁵. De plus, il semblerait que la déesse Hathor, une autre dirigeante de l'autre monde, puisse être associée avec les deux formes de *kheker*⁷⁶. Tout indique donc que les deux types de *kheker* ont une fonction religieuse spécifique qui est à mettre en relation avec le culte divin et l'idée de résurrection⁷⁷.

6. Frises « monogrammes » : types *Menkheperre* et *Menkheperkarê* (pl. 93, 94)

Comme nous l'avons déjà signalé, un autre type de frise apparaît à cette époque dans la décoration de certains temples, connus sous le terme de « monogramme » car ils répètent un motif récurant qui remplacera la frise *kheker* dans la partie supérieure des parois. Il se compose du nom de couronnement du roi arrangé verticalement.⁷⁸

⁷³ JUNKER 1953 : 218.

⁷⁴ Dans le temple de Mentouhotep Nebhepetrê, le sanctuaire était également utilisé comme chapelle d'Amon-Rê (ARNOLD 1974b : 33) et cela expliquerait l'emploi du *kheker* pointé.

⁷⁵ D'un autre côté, le *kheker* pointé est seulement utilisé dans les tombes royales de la rive ouest de Thèbes pendant la période ramesside. Cela peut s'expliquer par la tendance des souverains de mettre en évidence les caractéristiques qu'ils partagent avec les dieux. Ils se distinguent ainsi des mortels, lesquels utilisent dès la IV^e dynastie le type splay-topped dans leurs tombes. Cette théorie se base sur le fait que ce dernier type ressemble, comme il a déjà été signalé plus haut, dans sa forme et sa couleur à la couronne *Atef*. Il s'agit d'une couronne portée non seulement par le roi, mais surtout par certaines divinités dont tout particulièrement Osiris, le roi de l'autre monde et le symbole de la vie après la mort et la résurrection.

⁷⁶ KOLODKO-DOLINSKA 1990 : 46. L'auteur propose comme hypothèse que la forme pointée pouvait avoir une connexion avec le sanctuaire de cette déesse, comme l'indique la façade du sanctuaire archaïque d'Hathor représenté dans la chapelle de Deir el-Bahari. Peut-être que les Maisons Sud et Nord de Saqqarah aurait également été connectées au culte d'Hathor.

⁷⁷ Il semble que cela soit la raison pour laquelle le *kheker* aurait été banni pendant la période amarnienne.

⁷⁸ Les deux cartouches peuvent être vus comme un substitut de la forme anthropomorphique du roi, mais ils ne sont par leur équivalent. Lorsque les cartouches sont utilisés de manière iconique, ils reflètent l'essence divine du roi, alors que la forme anthropomorphique est connectée à son aspect terrestre (SPIESER 2010 : 2, 4).

Pendant le règne d'Hatchepsout, deux types de frises sont utilisés, la frise *kheker* et un autre spécifique de la reine. Celui-ci figure un cobra érigé couronné du disque solaire placé entre des cornes de vache et assis sur un hiéroglyphe « *k3* ». Le cobra soutient le signe *shen*. Souvent le signe « *k3* » fut martelé. Cette frise est considérée comme une écriture cryptographique du nom de la reine et il apparaît dans certaines constructions de cette époque, dont son temple à Deir el-Bahari, ainsi que sur la statuaire et la décoration de tombes⁷⁹. A Deir el-Bahari (et vraisemblablement à Karnak) Hatchepsout utilise la frise *kheker* dans les zones principales du temple, comme dans les sanctuaires principaux. Il est toutefois probable qu'elle planifia d'avoir le petit temple de Médinet Habou complètement décoré avec son frise « monogramme »⁸⁰.

Amenhotep III utilise les deux formes de *kheker* dans les sanctuaires latéraux de son temple de Louxor alors que dans le sanctuaire principal la frise « monogramme » est employé. Cette frise est très similaire à celle d'Hatchepsout, dans lequel le « *k3* » sera remplacé par un panier « *nb* » correspondant au nom de couronnement du roi « *nb-m3^ct-R^c* »⁸¹. Ces frises « monogrammes » auraient eu pour objectif la glorification du nom du souverain⁸². Cela fut une constante pendant les XIX^e et XX^e dynasties, lorsque les cartouches avec le nom du roi étaient l'élément principal de la frise et le *kheker* était rarement utilisé. C'est le cas, par exemple, des scènes du temple de Seti I^{er} à Abydos où les *khekerou* sont seulement employés dans deux des neuf sanctuaires (Nefertum et Ptah-Sokaris) et dans une des salles dédiées à Osiris. Dans le temple de Ramsès III à Karnak, la frise cartouche avec *kheker* est utilisée dans deux chapelles adjacentes, la chambre de la barque de Mout et de Khonsou, mais pas dans la chambre du milieu correspondant à la barque d'Amon ou dans d'autres salles⁸³.

Dans le *Héneket-Ânkh*, Thoutmosis III utilisa également un frise « monogramme » créé à partir de son nom de couronnement. Deux versions existent de ce type de frise. La première se compose à partir de la variante « *n-hpr-k3-R^c* » et la deuxième à partir de la variante « *Mn-hpr-R^c* ». Dans les deux cas, le nom est organisé verticalement se lisant du bas vers le haut. Un signe « *hpr* » tient entre ses pattes un symbole *shen*. Il repose sur la bande décorative

⁷⁹ SANKIEWICZ 2008.

⁸⁰ KOŁODKO-DOLIŃSKA 1990 : 44.

⁸¹ SANKIEWICZ 2008.

⁸² Certaines stratégies artistiques indiquent que l'objectif était de remplacer l'image du roi (VERNUS 1987 : 60-65 ; SPIESER 2000 : 32-35). Les cartouches peuvent même être assimilés à des dieux et être vénérés tels quels (SPIESER 2010). Ce type de représentation est commune au Nouvel Empire où le roi apparaît comme une manifestation de dieux ou de déesses (principalement Horus, Horus de Béhédet, Rê et Amon), souvent combinés avec des cartouches en rebus, des cryptogrammes ou des jeux de mots (RADWAN 1975 : 204-213 ; SPIESER 2000 : 61-67, fig. 204-218, 220, 223, 229, 297). De plus, le cartouche s'associe, par exemple, à Horus de Béhédet, lorsqu'il remplace le disque solaire entre les ailes du dieu (SPIESER 2010).

⁸³ KOŁODKO-DOLIŃSKA 1990 : 44.

horizontale délimitant la partie supérieure de la décoration de la scène qui se déroulait au registre supérieur de la paroi. Une aile apparaît sur chaque côté du « *hpr* », formant un scarabée ailé. Dans le cas de la première variante, c'est le signe « *k3* » qui repose sur la bande horizontale et qui entoure les ailes jusqu'à pratiquement les deux tiers de leurs hauteurs. Reposant sur la partie supérieure du « *hpr* » et les ailes, nous trouvons le signe « *mn* » qui compose le nom du roi. Il semble que dans le cas de la première variante, le signe « *mn* » repose uniquement sur le signe « *hpr* » et il est donc plus étroit. Surmontant ce signe, un uraeus pend de chaque côté du disque solaire. Certains ornements ont la fonction de protéger le cartouche et de souligner la divinité du roi ou de la reine. Dans ce cas, le disque solaire fait partie du nom de couronnement du roi, mais les uraei ont clairement une fonction protectrice⁸⁴ (pl.131). Comme pour la frise *kheker*, il est impossible de les attribuer à une scène particulière. De même des variations existent quant à la qualité du relief. Certains reliefs montrent clairement un travail peu soigné.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre dédié à la titulature, la variante du nom d'intronisation « *Mn-hpr-k3-R^c* » fut utilisée parallèlement à « *Mn-hpr-R^c* » dans les monuments datés de la co-royauté. Si l'utilisation de la première variante fut limitée à cette période, ainsi les fragments conservés dans le temple correspondraient à une phase de construction pendant la co-royauté. Il est également possible que la zone du sanctuaire fût construite avant, et que la frise *kheker* fut celle employée. Malheureusement, les fragments appartenant à l'une ou autre variante n'ont pas été découverts dans une zone spécifique du temple. Ceux qui ont pu l'être sont d'un type indéterminé et ils ont été récupérés à un niveau superficiel. Ces informations ne permettent donc pas de situer ces types de frises dans le temple. Le tableau suivant (tableau 15) indique la distribution des types de *kheker* selon leur localisation lors des fouilles :

Tableau 15 : Distribution et localisation des frises au nom du roi Thoutmosis III⁸⁵			
	« <i>Mn-hpr-R^c</i> »	« <i>Mn-hpr-k3-R^c</i> »	Non déterminable
N° Fragments (Loc. RM)	1030* (pl.94), 1052* (pl.94), 2680* (pl.94), 1146, 1259, 1209, 1249, 942, 1327	1246* (pl.93), 957	934* (pl.93), 1021, 1025, 1242, 1253, 915, 1231, 1208, 950, 1098, 933, 924
N° Fragments (Loc. SD)	321, 396, 1858, 282, 2807, 2990, 1880	1700* (pl.93), 820, 1619	1656, 1678, 302, 479, 511, 552, 593, 826, 2763
N° Fragments (Loc. précise)	577* (pl.93) (Hypostyle hall)	--	2375 (Zone du sanctuaire), 3219, 10044, 330, 10351 (rampe/deuxième cour), 4670 (Tombe VII), 4452 (salle hypostyle)

⁸⁴ SPIESER 2000 : 42-61.

⁸⁵ Les numéros d'inventaires avec un astérisque sont ceux présentés dans les planches.

Connaître la distribution des frises selon les salles du temple s'avère pratiquement impossible. L'analogie avec d'autres temples et donc la seule manière de pouvoir essayer de la déterminer. Nous avons déjà vu que déduire la salle où l'un ou l'autre type de frise aurait été employé est difficile. C'est particulièrement le cas pour les *khekerou* du type splay-topped, car ils peuvent être employés dans n'importe quel type de salle. Ceux du type pointé de petite taille correspondent certainement à des niches. Des doutes peuvent être émis pour ceux de plus grande taille. Quant à ceux en relief en creux qui auraient pu appartenir à une scène exposée au soleil, nous ne pouvons pas savoir de quel type de scène il s'agissait.

Quant à la frise « monogramme », il est clair qu'elle fut employée dans le *Henket-Ânkh* dès la première phase de construction, comme la variante « *Mn-hpr-k3-R^c* » le prouverait. Hatchepsout utilise sa frise « monogramme » dans les salles du « palais de Maât », ainsi qu'à Deir el-Bahari dans la chapelle d'Hathor et les salles autres que le sanctuaire du temple d'Amon. Par contre, à Médinet Habou, il semble que l'intention originelle était qu'elle fut la seule frise employée. Amenhotep III, par contre, utilise le « monogramme » dans le sanctuaire principal et le *kheker* dans les salles adjacentes. Il est possible que, arrivé au règne de ce dernier, une évolution c'était déjà produite vers la glorification du nom du roi et que celui-ci pouvait être figuré dans les sanctuaires divins.

D'ailleurs, quelques fragments en calcaire avec la frise « *Mn-hpr-k3-R^c* » ont été découverts, ce qui prouve que cette frise fut aussi employée dans des zones proches du sanctuaire alors que celui-ci fut probablement décoré avec les *khekerou* du type splay-topped. Ceux qui le furent en grès avec la variante la plus ancienne, auraient pu également se trouver dans des zones proches au sanctuaire et celles avec la variante plus récente dans des zones achevées à un moment plus tardif et, logiquement, sûrement plus éloignées. Car le sanctuaire était le premier lieu à être achevé, tout au moins en partie, afin que le culte puisse commencer le plus tôt possible dans l'enceinte sacrée. Savoir exactement quelles étaient les salles décorées avec l'une ou l'autre des frises en-dehors des sanctuaires et des niches est compliqué. Bien qu'il soit assez probable que celles directement connectées avec le culte royal employèrent le « monogramme ». Des hypothèses de reconstitution pour certains de ces fragments ont été proposées dans la planche 131.

7. Varia : autres éléments décoratifs et symboliques (pl. 94, 130)

Quelques fragments conservent des sections de la partie supérieure de la paroi de fond de salles à voute. Elles présentent une forme arrondie et elles sont délimitées par les typiques bandes verticales alternant des couleurs rouge-bleu-vert. Souvent, des plantes héraldiques du sud et du nord et des formules d'offrandes sont figurées sur chaque côté de ces parties supérieures de parois. C'est le cas d'INV. N° 10709 (pl.94), un bloc de grande taille qui aurait pu faire partie de la décoration d'une chapelle. Il est possible d'identifier la formule « [...] *ʿnh w3s mj R^c* ». Une reconstitution schématique de ce fragment est proposée dans la planche 130.

Un dernier fragment présentant des éléments qui n'ont pu jusqu'à présent être identifiés sont conservés sur INV. N° 15 (pl.94). Il s'agit d'un grand bloc dont le relief est en creux et il conserve uniquement quelques traces de polychromie jaune. Trois éléments qui semblent correspondre à des têtes de taureaux ou de vaches se suivent formant une sorte de frise. Chaque élément mesure environ 17 cm de hauteur. Ils reposent sur ce qui pourrait être une structure, possiblement une chapelle, dont le rebord préservé sur la gauche est courbe. Aucun parallèle n'a été jusqu'à présent identifié, mais cette partie de scène devait probablement se trouver sur une paroi exposée au soleil.

Une série de fragments préservent des parties d'éléments décoratifs qui ne peuvent pas être attribués à des contextes spécifiques à cause de leur taille. Certains présentent des parties de personnifications portant un étendard qui étaient inclus dans différents types de scènes, comme des processions ou des compositions figurant la barque divine. Ils conservent en général une très bonne polychromie. Ce sont, par exemple, INV. N° 14447, INV. N° 283 et INV. N° 13469 (pl.94).

QUATRIEME PARTIE

EPILOGUE

CHAPITRE XIV

Synthèse

Tout au long des différents chapitres de cette deuxième partie dédiée à l'étude iconographique et épigraphique proprement dite, une analyse a été effectuée pour chaque type d'éléments. Comme nous l'avons expliqué dans l'aparté dédié à la méthodologie d'étude, à cause de l'état fragmentaire du matériel il fut décidé qu'il était préférable de suivre cette méthode plutôt que de présenter une analyse par contexte ou par zone du temple. La raison principale est qu'il est généralement difficile, et même impossible, de déterminer ce contexte d'origine, comme c'est le cas par exemple pour les fragments conservant des parties de la titulature ou de la figure royale. Toutefois, les éventuels contextes d'origine et de la zone où devait se trouver la scène à laquelle le ou les reliefs appartenaient ont été examinés lorsque cela était possible. Ainsi, dans certains cas, des reliefs ont pu être rassemblés et connectés à une même scène ou à une similaire.

Toutefois, une synthèse finale est nécessaire afin d'offrir un aperçu général des quelques éléments iconographiques et épigraphiques qui ont été jusqu'à présent découverts et identifiés. Il faut tenir compte du fait que la grande majorité des reliefs qui composaient les scènes de ces parois a disparu et que d'interpréter le programme iconographique du temple est certainement ardu et en grande mesure hypothétique. Les quelques éléments architecturaux conservés sur le site permettent de définir dans une certaine mesure le programme architectural et aident ainsi à établir des parallélismes iconographiques avec d'autres temples qui sont mieux préservés. Certains types de scènes se retrouvent régulièrement dans les temples de toutes les époques et d'autres sont caractéristiques de cette période, la XVIII^e

dynastie. Dorénavant, il est nécessaire de garder à l'esprit que si une scène n'a pas été préservée, cela ne veut pas pour autant dire qu'elle n'exista pas. Exclusivement la comparaison avec d'autres temples permet d'établir dans certains cas, et à travers un raisonnement par abduction, des hypothèses relativement convaincantes, mais certainement jamais définitives.

Comme nous l'avons expliqué au début de ce travail, cette étude s'est centrée sur le matériel en grès découvert lors des fouilles dans le Temple de Millions d'Années de Thoutmosis III ainsi que sur celui qui était emmagasiné dans le Magasin de Wiegall-Ricke. Le matériel en calcaire, beaucoup moins important en quantité, fera postérieurement l'objet d'une étude spécifique. Toutefois, dans le but de réaliser à ce niveau de recherche, une synthèse la plus complète possible, il est également nécessaire de faire ponctuellement référence aux éléments les plus importants conservés sur calcaire. Comment nous avons tenté d'expliquer dans le chapitre V, il semble que le calcaire fut principalement employé dans la zone du sanctuaire et dans des zones spécifiques, comme par exemple dans la porte monumentale qui dut exister dans le pylône. L'utilisation des deux pierres a souvent été constatée pour le règne de Thoutmosis III. Dans le cas du *Héneket-Ânhk*, il semble à première vue qu'elles ne furent pas employées pour une même paroi. Cette distribution pourrait répondre à une raison symbolique, le calcaire ayant été souvent considéré plus « noble » que le grès. Néanmoins, une explication d'ordre chronologique peut être proposée pour le sanctuaire. La première phase de construction du temple arriva sûrement pendant la co-royauté et il est possible que la même pierre calcaire locale employée dans le temple d'Hatchepsout le fut aussi dans le *Héneket-Ânhk*. Alors que la reine était encore en vie ou après sa disparation, le grès commença à être employé pour la plupart des structures du temple. Néanmoins, les éléments architecturaux comme les toits, les colonnes et les piliers furent semble-t-il dès le début planifié en grès.

Pour clarifier et synthétiser cet aperçu général, nous proposons en premier lieu, une tentative de reconstitution de l'intérieur vers l'extérieur du temple dans sa forme la plus étendue et donc la plus tardive. Il s'agit, en fin de compte, de compléter la deuxième partie du chapitre III dédiée à la description du temple¹. Celle-ci se base, d'un côté, sur les reliefs préservés et les parallèles qui existent et, d'un autre côté, sur les différentes reconstructions hypothétiques que Ricke proposa, en tenant compte des modifications apportées par les fouilles récentes.

¹ Voir chapitre III.2.

L'idée de symbiose entre le roi et Maât semble être un des piliers fondamentaux de la royauté égyptienne². Cette symbiose est particulièrement mise en valeur dans les Temples de Millions d'Années, érigés pour le roi et son père divin, car il semble qu'ils étaient, avant tout, le lieu où s'effectuait la régénération du pouvoir royal et de l'aspect divin du roi. Ainsi, le temple et sa décoration rappelle que le roi a parfaitement rempli ses devoirs et qu'il mérite de devenir une entité divine. Il peut dès lors atteindre l'immortalité et recevoir un culte sur terre et après sa mort³. Suivant C. Leblanc⁴, la décoration de ces temples peut être divisée en quatre aspects principaux et complémentaires, dont l'objectif fondamental était d'immortaliser les gestes du roi et, par conséquent, la fonction royale.

1. La zone du sanctuaire

Le sanctuaire se compose habituellement de deux chambres. La première servait à loger la barque d'Amon et elle connectait avec la deuxième qui abritait la statue du dieu et possédait une double fausse-porte au fond⁵. Les murs de cette salle devaient être normalement décorés avec des reliefs décrivant le rituel journalier et la liturgie des offrandes. Sur les deux côtés des murs nord et sud de la salle de la barque, des scènes similaires et symétriques pouvaient représenter la barque divine devant laquelle le roi présente des offrandes et accomplit des rites. Sur les parois de cette salle, il est habituel de trouver différents épisodes rituels organisés sur plusieurs registres.

La chambre qui précède le sanctuaire devait contenir une table d'offrandes et elle est souvent désignée comme « la salle de la table d'offrandes ». D'un point de vue architectural, elle symboliserait une sorte de passage entre la partie plus interne du temple et les parties plus externes⁶. Les parois devaient être décorées avec de nombreuses scènes d'offrandes où le roi présente différents éléments, comme du pain, de la laitue, du lait, du vin, des fleurs ou la figure de la déesse Maât à une divinité. La scène principale montre souvent le souverain consacrant une table d'offrandes⁷. Comme nous l'avons précisé dans le chapitre III, il est

² LEBLANC 1997b. Cela sera particulièrement le cas à l'époque ramesside, lorsque l'idée de roi-dieu est sublimée. Maât est rétablie après l'époque d'Amarna et devient la base de l'idéologie royale. Le roi arrive au point d'être directement assimilé avec Maât et il est le seul être capable de restaurer l'ordre et de connecter directement avec la divinité (*Ibid*).

³ STADELMANN 1979 ; HAENY 1997 ; LEBLANC 1997b. Le roi pouvait donc être représenté sous un aspect humain mais porter en même temps des attributs divins. Il pouvait d'autant plus prendre un aspect complètement divin sous la forme d'une statue ou d'un colosse. Les images *k3w* du roi vivant possédaient également des noms et des propriétés. Elles recevaient un culte avec un clergé à leur service (LEBLANC 2010a).

⁴ 1997b.

⁵ BADAWI 1968 : 365 ; HAENY 1997 ; GUNDLACH 2001.

⁶ MYSLIWIEC 1985 : 6 ; ARNOLD 1962 : 42-43.

⁷ MYSLIWIEC 1985 : 6. Dans cette salle, des statues du roi ou bien des statues doubles représentant le roi accompagné d'une divinité devaient être placées (*Ibid*).

certain que dans ces temples, le culte était identique à celui qui était effectué dans des temples exclusivement « divins », mais ils incluaient également le culte royal⁸. Dans le *Héneket-Ânhk*, c'est Amon qui recevait les offrandes dans le sanctuaire. Des exemples de scènes qui peuvent se trouver dans cette zone sont l'introduction du roi dans le sanctuaire proprement dit par une divinité, des rites d'offrandes et des piles et tables d'offrandes, le roi enlacé par une divinité, des scènes du rituel journalier montrant le roi réalisant des libations, faisant une offrande ou brûlant de l'encens devant un dieu, entre autres⁹.

C'est à ce point qu'il est difficile de déterminer quelles scènes étaient en calcaire ou en grès, ou encore si les deux pierres furent employées dans cette zone du sanctuaire. Il est clairement impossible d'assurer incontestablement que le calcaire et le grès n'étaient pas mélangés dans le temple. Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'une partie des parois devaient être sûrement complètement construites avec cette pierre calcaire. Dans ce sens, ces reliefs préservent des parties de la frise *kheker* appartenant à la partie supérieure de scènes, des divinités ailées protectrices et des inscriptions les accompagnants et, finalement, des bandes décoratives horizontales qui se trouvent habituellement sur la partie inférieure de la paroi¹⁰. Des montants de portes en calcaire, et non en grès, ont d'autant plus été préservés.

De nombreux blocs et fragments en calcaire conservent des parties de scènes qui incluent des offrandes, des représentations d'Amon, le roi faisant des offrandes et les dons qu'offre la divinité au roi¹¹. De plus, une paroi en calcaire incluait une liste d'offrandes de type E de Barta qui aurait pu se trouver dans la zone du sanctuaire et qui était dédiée à la divinité¹². Pourtant, certains reliefs en grès conservent sûrement aussi des parties d'une liste du même type. Ceci indique qu'au moins une autre scène devait exister en grès. La divinité à laquelle elle était associée pouvait être Amon, mais également une autre divinité¹³. Dans l'état actuel du matériel, il est impossible d'en dire plus.

Des fragments en calcaire présentent des parties de la barque portative divine posée sur un dais et à laquelle des offrandes sont présentées. Deux blocs représentent la proue et la poupe de la barque d'Amon. Ces reliefs exhibent des signes de *damnatio* et de regravure¹⁴. INV. N° 5874 présente sur son côté droit, une colonne de support sur laquelle s'appuient des

⁸ NELSON 1942.

⁹ ARNOLD 1962 : 7-42 ; MYŚLIWIEC 1985 : 6.

¹⁰ SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2010.

¹¹ SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2010.

¹² WEIGALL 1906 : N° g ; SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2010.

¹³ D'ailleurs, une version de cette liste, bien qu'anomale, existait à Médinet Habou en l'honneur de Min.

¹⁴ SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015d.

ramures végétales¹⁵. Vers la gauche et occupant une bonne partie de la surface du bloc, nous pouvons distinguer la proue d'une barque couronnée par une tête de divinité. Celle-ci porte un ample collier *ousekh*,¹⁶ duquel pend un scarabée ailé soutenant un disque solaire et un signe de protection *shen*¹⁷. Un sphinx sur le pavois orienté vers la droite se trouve sur le pont et une tête de faucon de petite taille et la figure royale présentant les vases *nou*, orientée vers le naos apparaissent derrière¹⁸.

D'autre part, INV. N° 5895 conserve sur le côté gauche une partie du support sur lequel reposait la barque ainsi que des offrandes florales. La proue d'une barque divine orientée vers la gauche apparaît vers la droite. Sur sa partie supérieure, il est possible de distinguer la tête de la divinité et le collier et, de nouveau, le scarabée soutenant un disque solaire et le signe *shen*. Sur la partie inférieure, les deux lignes horizontales qui se distinguent devaient appartenir au support de la barque. Finalement, INV. N° 5142, INV. N° 5842, INV. N° 5857 et INV. N° 6023 semblent faire partie du naos d'une barque¹⁹. Il est intéressant de faire remarquer que dans les reliefs datés du règne d'Hatchepsout, le scarabée représenté sur la coque de la barque ne tient pas le signe *shen* entre ses pattes arrière comme cela était le cas pour les scènes de l'époque d'Amenhotep II. Pendant le règne de Thoutmosis III, comme nous l'avons déjà signalé auparavant, les remaniements et la dégradation des reliefs rendent difficile d'établir des conclusions. Pourtant, les reliefs en calcaire du *Héneket-Ânk* figurant une barque présentent cette caractéristique, alors que ce n'est pas le cas dans le temple du roi à Deir el-Bahari. Ces reliefs semblent correspondre à des scènes où la barque divine est posée sur un socle et à laquelle des offrandes sont présentées. Elles devaient donc sûrement se trouver dans la salle de la barque.

Ces reliefs révéleraient que la salle de la barque, ou tout au moins une partie de celle-ci, fut édiflée en calcaire et qu'elle aurait présenté la barque d'Amon devant une table et une liste d'offrandes consacrées par le roi²⁰. Un fragment en calcaire pourrait d'autant plus appartenir au type de liste D de Barta qui se retrouve à d'autres occasions dans ce genre de contexte.

¹⁵ SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2010 : 64 et 66, fig. 1 ; SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015d.

¹⁶ DABROWSKA-SMEKTALA 1968 : 103-104, pl. IX, X.

¹⁷ GORSKI 1990 ; WOLF 1931, pl. 4, 5 ; SEELE 1940 : 66-68 ; NELSON 1940 : pl. 229, 231.

¹⁸ Ce bloc ne présente pas les figures d'Hathor et de Maât, lesquelles devraient normalement se trouver sur la barque portative d'Amon et comme nous retrouvons sur le fragment en grès INV. N° 14416. Il pourrait ainsi s'agir d'une autre divinité, peut-être Khonsou ou Montou.

¹⁹ SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015d.

²⁰ SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2010 ; SECO ÁLVAREZ ET MARTINEZ BABON 2015d. Des parties d'inscriptions où le dieu présente des dons au roi apparaissent, par exemple, sur INV. N° 5013 : « (je) t'ai donné toutes les terres », « (je) t'ai donné toutes les terres étrangères » ; INV. N° 5866 : « (je) t'ai donné toute la vie et le pouvoir » ; Deux blocs unis, INV. N° 5147 et INV. N° 5820, pourraient être connectés avec le souhait de célébrer « des millions de fêtes Sed » pour l'éternité (SECO ÁLVAREZ ET RADWAN 2010).

Dans ce cas, les reliefs en grès présentant également des parties d'une liste de type D auraient dû appartenir à des parois d'une autre salle du temple. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Ainsi, s'il est certain que la zone la plus secrète du temple, à savoir le sanctuaire proprement dit et la salle de la barque, était en calcaire, il est néanmoins difficile d'affirmer qu'une partie ne fut pas en grès. Nous ne pouvons pas non plus exclure la possibilité que certaines salles adjacentes ou la salle des offrandes – qui pourrait correspondre à une sorte de vestibule avec colonnes que Ricke reconstitue entre la salle hypostyle et la possible salle de la barque – étaient construites en grès ou en grès/calcaire. Le vestibule qui donnerait accès à ces salles et qui était connecté avec la salle hypostyle et les deux autres vestibules – un situé vers le nord et l'autre vers le sud – aurait peut-être pu être construit en grès et avoir eu la fonction de « chambre de la table d'offrandes ». Il aurait alors inclus des présentations d'offrandes et une scène d'introduction du roi dans le sanctuaire par des divinités. Dans ce sens, de nombreux fragments en grès préservent des parties de piles d'offrandes où le roi présente différents types d'offrandes à une divinité.

Les aspects rituels constituent la partie fondamentale des temples égyptiens. L'équilibre de la vie sur terre dépend de la relation du roi avec les dieux et de son respect de Maât. Le roi a donc la responsabilité de mener à bien les rituels et les cérémonies en l'honneur des dieux, lesquels se composent de prières, d'offrandes et du culte journalier²¹. Leurs représentations iconographiques sont donc un moyen d'assurer pour l'éternité ces actions et donc la connexion étroite entre le roi et les divinités. Ainsi, ces scènes rituelles devaient être activées non seulement dans le sanctuaire proprement dit, mais également dans d'autres salles et contextes où cela s'avérait nécessaire. Ces scènes peuvent donc être divisées en deux types. D'un côté, il y a celles qui composaient le culte journalier et la liturgie des offrandes de la statue divine qui étaient effectués dans le sanctuaire²² et d'un autre côté celles qui participaient, par exemple, aux cérémonies et aux fêtes qui prenaient place à l'intérieur des temples²³.

Ainsi les parties de scènes d'offrandes préservées sur les fragments en grès pourraient être placées dans le possible vestibule, mais elles auraient pu aussi se trouver dans différents contextes à travers le temple. Cela rend sans aucun doute très compliqué de les situer dans des parois spécifiques. L'échelle à laquelle les éléments sont représentés ne permet pas non plus

²¹ ASSMANN 1989.

²² MYSLIWIEC 1985 : 11. Ces scènes étaient habituellement représentées sur les murs latéraux des sanctuaires. Les épisodes les plus fréquents sont : la libation d'eau sur la statue du dieu, brûler de l'encens, présenter du natron, toucher le dieu, le parfumer et le vêtir, effacer les traces de pas et découvrir la face du dieu. Dans le cas de la liturgie des offrandes, les scènes les plus représentées sont la présentation de la pile d'offrandes, apporter du vin, du lait ou de la laitue, ainsi que la consécration d'animaux. Dans la partie finale des salles d'offrandes, il est habituel que la dernière salle figure le roi présentant une offrande au dieu et qui servirait à indiquer le caractère général de cet espace comme lieu d'offrandes (*Ibid*).

²³ MYSLIWIEC 1985 : 11.

de les identifier, mais simplement d'indiquer si ces scènes auraient inclus un ou plusieurs registres. Il faut également signaler l'existence d'une ou deux compositions qui figuraient une double représentation d'Amon intronisé. Il s'agit d'un type qui apparaît sur les parois de fond de salles où la divinité est orientée de l'intérieur vers l'extérieur, alors que le roi se dirige vers elle en présentant une offrande. Dorénavant, nous ne pouvons pas pour le moment savoir comment se distribuait la décoration dans les salles qui existaient de chaque côté de celles situées sur l'axe principal du temple. Nous ne savons pas non plus si elles étaient construites complètement en calcaire. Ce qui semble assez probable c'est qu'elles devaient certainement correspondre à des salles-chapelles dédiées à Amon et peut-être à une ou plusieurs corporations de divinités, comme c'est le cas dans le sanctuaire d'Hatchepsout à Deir el-Bahari.

L'étude des fragments de frises qui étaient situés sur la partie supérieure des parois ont permis d'établir que certaines salles auraient été décorées soit avec la frise *kheker* soit avec la frise « monogramme ». La frise *kheker* du type pointé aurait pu avoir été principalement utilisé pour les niches, comme les fragments en grès semblent prouver. L'existence de ces niches est également démontrée grâce à la présence de plusieurs listes de type C de Barta, dont les signes sont à petite échelle. Il est très difficile, compte tenu de l'état de conservation de l'architecture du temple, de savoir où ces niches se seraient trouvées. Dans les parallèles connus, elles sont habituellement situées dans des zones où des offrandes étaient présentées à une ou plusieurs divinités. Le roi ou un autre membre de la famille royale participaient ainsi des rites et des offrandes destinés à la divinité. Ces listes étaient figurées dans des niches où le personnage en question est assis devant une table d'offrandes. Dans d'autres cas, les scènes de niches montrent le roi réalisant une offrande particulière à une divinité, ce qui met l'accent sur leur degré d'intimité. De la sorte, dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, par exemple, des niches se retrouvent dans la zone du sanctuaire, de la cour solaire, des chapelles d'Anubis ou de la chapelle d'Hathor.

Comme nous l'avons déjà signalé, des niches avec ce type de décoration semblent être typiques des règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III, mais elles cessent d'être communes pendant les règnes postérieurs²⁴. Certains reliefs en calcaire, qui feront l'objet d'une étude

²⁴ Voir BARTA (1963 : 117-118, 120). Comme DOLINSKA (1994) l'indique, les niches qui se trouvent dans des constructions plus tardives, sont soit non décorées, soit elles incluent des scènes où le roi présente des offrandes à une divinité ou bien il est enlacé par celle-ci sur les trois côtés de la niche. Dans ce cas, elles ont plutôt la fonction de petites chambres attenantes, comme c'est le cas dans la chapelle d'Hathor d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1901 : pl. XCVIII-XCIX). Elles devaient sûrement abriter des statues de la divinité. Deux groupes de niches semblent tout de même suivre la tradition iconographique d'Hatchepsout et de Thoutmosis III. Il s'agit des niches du triple sanctuaire de Ramsès II à Louxor et le sanctuaire de la barque de Seti II à Karnak. Pour les niches du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, voir NAVILLE 1895 : pl. IV, VI, VII ; V : pl. CXXXV, CXXXVI, CXLVI, CXLVII ; PM II : 362 (115) ; 364, BDFHKMOQ ; 366-367, (134-137) ;

ultérieure, ont préservé des listes d'offrandes de type C. Deux au moins ne semblent pas appartenir à une niche, et une troisième pourrait appartenir par la taille à une niche²⁵. D'après les reliefs préservés en grès, il est possible de déterminer qu'au moins neuf scènes qui incluaient la liste C existaient. Cela aurait pu correspondre à au moins sept niches différentes en incluant le bloc que Ricke publia. Comme nous l'avons déjà fait remarquer auparavant, ce type d'offrandes est souvent présenté par Iunmouf ou par un roi jouant son rôle, ou même par le dieu Thot. C'est le cas dans les niches du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari et à Médinet Habou.

Dans le sanctuaire d'Amon de l'*Akh-menou*²⁶, il existe neuf niches. Il en est de même dans le sanctuaire de la barque du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, en plus des trois qui existaient dans la salle qui abritait la statue divine²⁷.

2. Les salles situées au nord et au sud du sanctuaire

Dans la description du temple présentée dans le chapitre III, nous avons indiqué qu'à part des analogies avec d'autres temples et le fait que Ricke put avoir découvert une partie d'un autel, aucun autre indice ne permet d'affirmer qu'il existait une cour dédiée au culte solaire vers le nord du sanctuaire. Ce type de salle est normalement placé vers la gauche de celui-ci. Le souverain est de cette manière connecté avec son père terrien, le roi l'ayant précédé, ainsi qu'avec son père divin, Rê. Son droit au trône est dorénavant complètement garanti²⁸. Hatchepsout est la première à disposer une cour de ce type et elle se retrouvera dans les temples d'époques postérieures. Il est dorénavant tout à fait possible qu'elle existât dans le *Héneket-Ânkh*. De plus, savoir avec quelle pierre les parois de cette partie du temple auraient pu être construites est également difficile. Comme à Deir el-Bahari, un vestibule donnait sûrement accès à cette cour qui aurait dû être à l'air libre. Il n'est pas impossible qu'une ou plusieurs niches existassent donnant sur la cour ou sur le vestibule. Le problème réside dans le fait de déterminer la grosseur des parois dans ces zones, ce que l'état des lieux rend très compliqué.

124, (433), (435), (438). Il existait également quatorze niches de chaque côté des cours situés entre le VI^e pylône et la salle de la barque à Karnak (NELSON 1941 : Karnak D 22, 23, 425 et 426 ; BARGUET 1962 : 126).

²⁵ Il s'agit respectivement d'INV. N° 5220, d'INV. N° 5457 et d'INV. N° 6903.

²⁶ Pour cette partie du temple, voir LAUFFRAY 1969 : 179-218.

²⁷ Pour un plan, voir PAWLICKI 2000 : 154. Dans le temple de Ramsès III à Médinet Habou, il existe également une chambre avec neuf niches où Amon réside avec la grande Ennéade (LASKOWSKI 2006 : 195).

²⁸ STADELMANN 1979 ; HAENY 1997 ; DONADONI 1999 : 148 ; GUNDLACH 2001.

Deux autres salles existaient vers le sud²⁹, dont la dernière est divisée en deux parties dans la reconstruction proposée par Ricke. A cette époque, il semble qu'il n'existe pas de salles ou de secteurs dans le temple dédié spécifiquement au culte royal. Il s'agissait plutôt d'une salle d'offrandes à caractère funéraire et qui devait probablement être associée au culte des prédécesseurs avec lequel le roi régnant désirait particulièrement être connecté. C'est le cas dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari³⁰. Dans le *Héneket-Ânkh*, il semblerait qu'un vestibule donnait accès à ces deux dernières salles vers le sud, une disposition similaire à celle du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Il est possible que la décoration fût en grès et qu'une partie de celle-ci ait inclus une séquence de figures de fécondités orientées vers l'entrée aux chapelles, comme c'est également le cas à Deir el-Bahari. Une série de fragments ont été documentés précisément en grès dans le *Héneket-Ânkh*³¹.

Ce type de salle contient normalement une scène similaire montrant le roi assis sur un trône devant une table de pains³² et recevant des offrandes de la part de Thoth, Iunmutef ou un autre roi³³. Selon M. Dolińska, le culte royal détenait une importance particulière dans le *Djeser-Akhet*, le temple de Thoutmosis III à Deir el Bahari. Néanmoins, le culte de type funéraire était par contre accompli dans le *Héneket-Ânkh*. Dans le premier, il n'y a pas de chambre à toit vouté où le roi est assis face à des porteurs d'offrandes et des prêtres effectuant des rituels³⁴, comme cela devait être le cas dans notre temple. Par contre, les scènes où le roi était simplement assis devant une table d'offrande étaient assez nombreuses dans le *Djeser-Akhet*³⁵. Certaines correspondent à des niches où des listes d'offrandes sont incluses, mais d'autres participaient directement d'offrandes destinées à la divinité et ne présentaient donc pas de listes³⁶. Ces scènes n'évoquaient en tout cas aucunement un aspect funéraire. Dans les scènes des chapelles avec un caractère funéraire et dans des niches où le roi est assis devant une table et une liste d'offrandes, Iunmutef s'adresse au roi, qui lui fait face. Il est la

²⁹ STADELMANN 1979. A l'époque ramesside, lorsque la triade thébaine de Karnak devient plus importante, une chapelle dédiée à Mout et une autre à Khonsou apparaîtront de chaque côté de la salle de la barque d'Amon (*Ibid*).

³⁰ DONADONI 1999 : 148 ; HAENY 1997 ; GUNDLACH 2001.

³¹ Ce type de représentation ne semble pas d'ailleurs avoir été documenté sur calcaire. Une figure de fécondité existe sur un fragment en calcaire mais elle devrait plutôt être connectée avec un autre contexte iconographique. C'est le cas, par exemple, des figures de fécondités qui sont en train de serrer le nœud du *sema-tawy* dans les chapelles des offrandes du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (NAVILLE 1901 : pl. CX).

³² ARNOLD 1962 : 57-58. Au Nouvel Empire, la scène incluant une table d'offrandes apparaît généralement en connexion avec le culte de la statue royale ou avec le culte mortuaire et parfois également dans des salles de purification (*Ibid*).

³³ ARNOLD 1962 : 57-61 ; MYŚLIWIEC 1985 : 6-8.

³⁴ ARNOLD 1962 : 58-61.

³⁵ DOLINSKA 1994.

³⁶ DOLINSKA 1994.

contrepartie divine du prêtre *Sem*, responsable du culte du *Ka* royal et c'est la raison pour laquelle son image a souvent été martelée.

Le rituel des heures qui est représenté dans la chapelle funéraire de la reine Hatchepsout à Deir el-Bahari a un parallèle très proche dans le *Héneket-Ânkh*. Cela indiquerait qu'une chapelle funéraire existait également en honneur, cette fois-ci, de Thoutmosis III³⁷. Ricke plaça cette salle vers le sud, directement à la suite de la zone du sanctuaire. A Deir el-Bahari, c'est la chapelle dédiée à Thoutmosis I^{er} qui occupe cette position et celle d'Hatchepsout et la dernière vers le sud. Certains éléments taillés sur grès permettent de penser que la salle dédiée à Thoutmosis III, et qui aurait inclus le rituel des heures, était construite tout au moins en partie en grès. Des reliefs de très petite taille nous indiquent qu'une liste d'offrandes de type A/B, similaire mais pas identique entre les deux temples, devait être située sur chaque côté de la salle. Aucun relief ne révèle qu'un texte existait au milieu de la liste d'offrandes, comme c'est le cas de nouveau à Deir el-Bahari. D'ailleurs, comme nous l'avons vu un peu plus haut, des produits appartenant à la liste de type A/B qui ne sont pas présents dans la chapelle de la reine, prouvent vraisemblablement que ce texte n'apparaissait pas. Par contre, deux fragments d'inscriptions de petite taille pourraient convenir à une grande inscription qui semble avoir un parallèle proche dans le long texte composé de 35 colonnes qui se répète sur les murs nord et sud de la chapelle d'Hatchepsout³⁸. A cela s'ajoute que d'autres reliefs en grès correspondent à des prêtres et des porteurs d'offrandes qui auraient pu faire partie de ce type de scènes.

Néanmoins, des fragments en calcaire préservent des figures de prêtres et de porteurs d'offrandes similaires à ceux conservés en grès, mais aucun fragment d'inscription correspondant à une liste de type A/B n'a été préservé. Désormais, deux possibilités se présentent :

1. Nous prenons comme prémisse, comme Ricke proposa, que la chapelle dédiée à Thoutmosis III se trouvait juste à la suite du sanctuaire. Dans ce cas, soit la chapelle était construite en calcaire et les fragments en grès ne correspondent pas à celle-ci, ce qui serait étrange compte tenu du contenu de ces reliefs, soit les deux pierres y furent employées. Pourtant, d'une part l'échelle entre les reliefs sur grès et sur

³⁷ Une chambre particulière, située dans la partie frontale des temples et connectée avec le péristyle ou le vestibule, était souvent dédiée au culte de la statue royale. La décoration de ce type de salles pouvait inclure, en plus des tables d'offrandes habituelles, également des épisodes du culte divin journalier. D'autres scènes pouvaient figurer le roi présentant une offrande à un prédécesseur ou l'union des deux parties d'Égypte aux pieds du trône royal. Les statues royales de plus petite taille auraient aussi pu être placées dans d'autres parties du temple, généralement à l'intérieur de niches qui étaient stratégiquement situées dans des zones destinées à la présentation d'offrandes et à des rituels (ARNOLD 1962 : 57-61 ; MYSLIWIEC 1985 : 6-8).

³⁸ NAVILLE 1901 : 8-9, pl. CXII-CXIII. Deux blocs appartenant au mur nord et conservant des parties du Livre des Morts 178 se trouvent à Berlin (ÄMP 14143 et 14144, *Aegyptische Inschriften aus den Königlichen Museen zu Berlin II*, Leipzig 1913 102, 113). Ce texte apparaît dans la stèle de Nehi provenant d'Abydos et qui est datée de la XII^e dynastie (ĆWIEK 2014 : 86, n. 139).

calcaire ne semble pas à première vue correspondre. D'autre part, les restes de la liste A/B sont orientés vers la droite comme vers la gauche et ils correspondraient dorénavant à deux parois se faisant face. Nous ne pouvons cependant exclure la possibilité que les deux pierres fussent employées de manière aléatoire dans la construction de la paroi³⁹.

2. La chapelle de Thoutmosis III se serait en fait trouvée plus au sud et aurait été construite tout au moins en grande partie en grès. Dans ce cas, celle qui est située plus proche du sanctuaire aurait pu être dédiée à un prédécesseur, comme c'est le cas pour Thoutmosis I^{er} dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Les parois auraient pu alors être majoritairement composées de calcaire. Cette deuxième possibilité semble, pour l'instant, la plus logique. L'étude approfondie des fragments et des blocs en calcaire permettra sûrement de progresser dans la compréhension que nous avons de cette zone du temple.

Il est tout à fait probable que si une salle était dédiée au culte funéraire de Thoutmosis III, l'autre l'était pour un ancêtre de ce dernier. Thoutmosis I^{er} est honoré dans le temple d'Hatchepsout. Il semble logique de penser que ce fut Thoutmosis II qui le fut dans le temple de son fils. Il est, pour l'instant, impossible de le confirmer.

3. La salle hypostyle, la cour et la façade du temple

Les parties les plus externes des temples étaient destinées aux fêtes religieuses. La « salle d'apparition » était l'endroit où la barque contenant la statue de la divinité émergeait de l'intérieur de la salle de la barque. Il s'agissait d'un hall constitué de colonnes qui formait un passage processionnel pour la barque portative divine. Dans la salle hypostyle, nous trouvons des scènes d'entrée et de sortie de la barque, des images du roi accompagnant la barque divine, la barque reçue dans la salle par le roi, placée sur un piédestal dans la « salle d'apparition », et le rituel des offrandes célébré en son honneur. Les scènes de processions religieuses se limitent dans la décoration de cette salle uniquement aux représentations du transport de la barque. Dans cette espace, non seulement des fêtes mais aussi des rituels étaient figurés, dont plusieurs épisodes du cycle de couronnement - la lutte et la victoire du roi sur les ennemis d'Egypte -, des cérémonies de fondation, des représentations à mettre en

³⁹ Il est pourtant à signaler que la frise « monogramme » avec la variante plus ancienne « Menkhéperkarê » apparaît sur un fragment en calcaire. Il est cependant impossible d'affirmer que cette frise ne fût pas employée dans une salle du sanctuaire proprement dit, et non seulement dans une chapelle dédiée au roi.

relation avec la *Heb Sed*, entre autres. L'objectif était de commémorer l'histoire du temple et la vie qui s'y déroulait. Certaines scènes de propagande royale y tenaient également une place⁴⁰. Une partie des fonctions de cette salle fut reprise par la cour « *wsht hbyt* », « large cour du temple » ou « cour des fêtes », où avait lieu l'apparition du dieu et des dons et présentations d'offrandes⁴¹.

Les principales processions qui étaient mises en scène dans cette partie du temple égyptien étaient la « Fête de la Vallée » qui rendait hommage aux dieux primordiaux et à Amon et qui visitait les Temples de Millions d'Années, la « Fête d'Opet » qui se déroulait entre le temple de Karnak et le temple de Louxor, ou la procession de Sokaris qui représentait la restauration des pouvoirs des dieux et la régénération des pouvoirs royaux. Il s'agissait de scènes qui avaient pour but de montrer le roi dans sa fonction de principal ritualiste et sa symbiose parfaite avec Maât⁴². L'iconographie processionnelle semble trouver parfaitement sa place à partir du règne d'Hatchepsout⁴³. Elle est la première à donner de l'ampleur aux fêtes thébaines en l'honneur d'Amon et à les inclure dans les programmes iconographiques des temples comme à la Chapelle Rouge de Karnak où dans la terrasse supérieure de Deir el-Bahari. La reine affirmait ainsi constamment le lien intime qui l'unissait à Amon⁴⁴. Pour Thoutmosis III, le principal parallèle du cycle des processions d'Amon nous vient de son temple à Deir el-Bahari⁴⁵, dont la polychromie est très bien conservée⁴⁶. Les calendriers religieux de Karnak et de Médinet Habou donnent les noms et les dates des fêtes d'Amon, le premier mentionne onze fêtes célébrées sous son règne.

De nombreux reliefs ont préservé des petites parties de scènes qui devaient être incluses dans des processions. Malheureusement, aucune inscription désignant de quelle fête il s'agissait n'a été conservée. Il est certainement logique de penser que la « Fête de la Vallée » fut celle figurée sur les parois du temple puisqu'elle évoquait la procession dans laquelle l'Amon de Karnak visitait les Temples de Millions d'Années de la rive ouest. Cependant, dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, par exemple, autant la « Fête de la Vallée »

⁴⁰ ARNOLD 1962 : 107 ; MYŚLIWIEC 1985 ; HAENY 1997.

⁴¹ ARNOLD 1962 : 107.

⁴² LEBLANC 1997b.

⁴³ KARLSHAUSEN 2009 : 189-190.

⁴⁴ Il est possible que les reliefs et les statues royales décorant la partie interne ou les alentours des chapelles de barque indiquent que la présentation des vases *nou* ou du vase *nemset* serait un rituel particulièrement associé à la barque d'Amon à la XVIII^e dynastie. Cela expliquerait qu'il est reproduit en miniature sur la barque processionnelle d'Amon (KARLSHAUSEN 2009 : 192).

⁴⁵ GORSKI 1990. Elle se composait de neuf scènes, incluant la barque d'Amon portée par des prêtres, le roi accompagnant la procession, le roi avec un encensoir devant la barque sur un socle, des danseuses et des musiciennes, le vaisseau *Ouserhat*, la barque royale et des barques de halage (WIERCINSKA 1990).

⁴⁶ GORSKI 1990.

que la « Fête d'Opet » – celle-ci en version abrégée – furent représentées sur les parois est et nord de la cour supérieure. Dans la Chapelle d'Hathor, une autre procession est également mise en scène. Dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, il semble que seulement la « Fête de la Vallée » fut figurée⁴⁷. Il est certain qu'au moins quatre scènes montraient le transport de la barque sur les épaules de prêtres. Le transport fluvial de la barque divine le fut de même, comme les nombreux fragments de barques de halages semblent prouver. Des fragments appartenant à au moins trois barques royales ont également été documentés. Elles présentent deux échelles différentes et elles devaient donc appartenir à des contextes de procession distinctes. Des défilés de statues royales, de prêtres, de chanteurs, de musiciens et d'autres personnages auraient participé à ces processions. Comme dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, il est possible que ces scènes se soient déroulées sur deux grands registres, qui étaient divisées à leurs tours en deux sous registres, dont l'inférieur contenait ces défilés de personnages et le supérieur le transport de la barque.

Les reliefs en grès présentant des parties d'une liste d'offrandes de type D auraient dû appartenir à des parois d'une pièce différente de la salle de la barque située dans le sanctuaire. Il pourrait s'agir, comme cela sera le cas sous Amenhotep III, d'une scène sans connexion avec la barque divine, ou d'une autre représentation de la barque placée sur un dais et recevant des offrandes dans le contexte d'une procession, sûrement la « Fête de la Vallée ». Si l'interprétation des reliefs est correcte, deux listes devaient exister puisque les inscriptions sont orientées dans des directions opposées. A Deir el-Bahari, cette grande offrande apparaît dans le sanctuaire de la barque. Il en est de même pour la liste datée de Thoutmosis III de la salle de la barque du petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou⁴⁸. Dans notre cas, elle aurait pu être représentée également dans une autre partie du temple, soit dans une des salles qui menait au sanctuaire, soit dans la salle hypostyle, et peut-être même dans l'éventuelle cour-péristyle où devait d'ailleurs aussi être figurée la procession. Le roi devait donc consacrer une table d'offrandes qui était surmontée de la liste. La barque divine qui était possiblement la destinataire de l'offrande, devait se trouver de l'autre côté de la scène.

Quant à la localisation, comme toutes les scènes de type narratif, les processions étaient presque toujours situées sur les parois latérales de la salle hypostyle⁴⁹ ou dans la cour. Une disposition similaire devait régir dans le *Héneket-Ânkh*. La disposition des parois et le type de

⁴⁷ DOLINSKA 1994.

⁴⁸ BARTA 1963 : 166.

⁴⁹ ARNOLD 1962 : 96.

scène dont il est question pourraient permettre de supposer que la cour aurait été le lieu choisi pour placer ces compositions.

Dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, toutes les images d'Amon et les inscriptions avec son nom furent martelées, ainsi que la barque sacrée et les prêtres la portant. La restauration fut réalisée par plusieurs souverains, comme le prouve la différence de niveau d'exécution⁵⁰. Deux phases de reconstructions ont été mis en évidence⁵¹ : une plus ancienne, avec un excellent niveau d'exécution et pouvant être datée au temps d'Horemheb ; une plus récente, moins soignée et moins précise, remontant au temps de Ramsès II⁵². Le cas de restauration, par exemple, sur INV. N° 14416 semble peu soigné, de même que les restes des éléments connectés à l'image d'Amon. Compte tenu que Ramsès II érigea des structures dans le *Héneket-Ânkh*, nous pourrions proposer que ce souverain fût celui qui restaura la majorité des scènes du temple endommagées pendant l'époque d'Amarna. Il est malheureusement impossible de l'affirmer puisque qu'aucune inscription ne le confirme jusqu'à présent. La différence d'échelle entre au moins deux groupes de prêtres qui devaient transporter la barque d'Amon et qui n'appartiennent sans aucun doute pas à la décoration originelle du temple pourrait permettre de supposer que des barques de Mout et Khonsou auraient pu être incluses ultérieurement dans la décoration de la procession d'Amon, comme cela fut également le cas dans le temple de la reine à Deir el-Bahari.

Il est d'autant plus possible de connecter à ce contexte l'éventuelle scène de présentation des bœufs gras, dont quelques morceaux semblent pouvoir être identifiés sur des fragments en grès. Ce genre de scène semble être connecté avec des zones de cours, comme la composition de la cour à portique de Thoutmosis IV à Karnak ou celle de la cour du temple de Louxor montrent.

La partie frontale des temples étaient habituellement décorée avec des grandes scènes de propagande royale. Les motifs décoratifs qui se retrouvent habituellement dans ces zones sont : le roi recevant les symboles du pouvoir de la part du dieu principal du temple ou offrant à ce même dieu la figure de Maât. La victoire du roi sur ses ennemis est un autre thème qui s'y retrouve habituellement dont la fonction pourrait être apotropaïque. L'entrée et la zone de la cour où ces scènes pouvaient être placées étaient sûrement vues comme des zones limitrophes entre le monde divin protégé à l'intérieur du temple et le chaos terrestre de l'extérieur.

⁵⁰ WIERCIŃSKA 1990 : 62.

⁵¹ LIPIŃSKA 1977.

⁵² WIERCIŃSKA 1990 : 62. A ce sujet, voir également MARTINEZ 2007.

Nous avons mentionné les processions qui pouvaient être représentées dans la cour à ciel ouvert. Des scènes de couronnement ou appartenant au cycle de la *Heb Sed* avaient également leur place ici⁵³. Ce sont des éléments iconographiques qui pourraient être mis en relation avec des aspects plutôt de type politique, dont le but était de remémorer les séquences principales du sacre royal et sa culmination, c'est-à-dire l'élection divine du futur roi qui légitime que celui-ci ait été légalement choisi par les dieux et les humains pour accéder au trône et garantir la stabilité du royaume. Il s'agit dorénavant d'une consécration officielle où l'essence divine du souverain est reconnue à travers un rituel clairement établi⁵⁴. Le cycle du couronnement occupait ainsi une place importante dans le programme iconographique des temples⁵⁵. En conséquence, il devait sûrement exister dans le *Héneket-Ânk*. Il a été malheureusement impossible d'identifier clairement ce groupe de scènes.

Les scènes à mettre en relation avec le rituel de la *Heb Sed* sont un des éléments iconographiques clés qui servaient à l'éternelle régénération du pouvoir royal⁵⁶. Elles peuvent être connectées au cycle du couronnement du roi puisque cette cérémonie participait précisément de la confirmation du pouvoir royal⁵⁷. Elles incluent des représentations de la course rituelle du roi et celles où celui-ci est vêtu avec le manteau de la *Heb Sed* debout ou assis sur un trône. Ce type de scènes était habituellement représenté dans cette partie plus ouverte du temple mais également dans des salles adjacentes avec une fonction spécifique dans le discours symbolique et idéologique du temple. C'est le cas, par exemple, du complexe Sokarien de l'*Akh-menou* de Karnak. De plus, les scènes où le roi porte le manteau de la *Heb Sed* ne sont pas toujours à mettre en relation avec une célébration réelle de la cérémonie, mais

⁵³ MYSLIWIEC 1985 ; HAENY 1997. A l'époque ramesside et plus tard, la partie inférieure de ces parois incluait souvent une frise composée de figures de fécondité portant des offrandes et qui personnifiaient les provinces d'Égypte, de même que des processions de prêtres et de bétail (*Ibid*).

⁵⁴ BONHEME ET FORGEAU 1988 : 266-285.

⁵⁵ LEBLANC 1997b. Les scènes connectées au sacre royal peuvent montrer l'ascension du roi, son couronnement, la réception de la part du roi des sceptres, la proclamation et l'inscription de la titulature royale par Thot et la reconnaissance publique du roi comme démiurge et personnage historique (*Ibid*). Avec le temps, cette scène devient standardisée et où le roi est agenouillé. Derrière celui-ci, la divinité - normalement Amon-Rê - est assise sur un trône et pose l'une des mains sur la couronne royale et l'autre sur une de ses épaules (MYSLIWIEC 1985 : 12). Le but ultime était de montrer que la divinité a choisi et que tous les dieux ont accepté comme leur héritier un être semi-divin. Ainsi, dans les scènes du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, des scènes qui pourraient paraître réalistes se mélangent à des éléments de type mythologiques. L'enfant royal a été introduit par Amon aux dieux du sud et du nord, puis il est purifié par Horus et Amon. Etant ensuite figuré comme un adulte, le roi est présenté par deux dieux à Atoum, la divinité principale d'Héliopolis et par Iunmouf à Amon. Dans la dernière scène, le roi porte la Double Couronne ainsi que les insignes royaux. Deux divinités, Thot et Seshat inscrivent ce fait dans les annales. A la suite de ces scènes notamment mythologiques, le roi est couronné par son vrai père devant les officiers de la cour. A nouveau, il s'agit d'une scène qui ne reflétait pas un événement réel et historique mais plutôt un symbolique (MYSLIWIEC 1985 : 12-13).

⁵⁶ MYSLIWIEC 1985 : 12 ; LEBLANC 1980.

⁵⁷ MYSLIWIEC 1985 : 15 ; BONHEME ET FORGEAU 1988 : 288-306.

il s'agit plutôt de l'utilisation d'un motif symbolique récurrent dans différents contextes où l'accent est mis justement sur le concept de régénération⁵⁸.

Le roi assis sur son trône symétriquement de chaque côté du double pavillon *Heb Sed* d'Haute et de Basse Egypte a été documenté sur le matériel en grès du *Héneket-Ânkh*. Ce type de scène est souvent représenté sur la partie supérieure de portes⁵⁹. D'après les parallèles connus, il est probable que cette scène aurait été située dans une salle adjacente à la salle hypostyle ou dans le vestibule menant aux chapelles des offrandes du roi ou de son prédécesseur. Quelques autres blocs et fragments ont été documentés où le roi porte le manteau de la *Heb Sed*, mais leurs contextes exacts et donc leurs localisations sont difficiles à déterminer. Par analogie principalement avec l'*Akh-menou*, il est possible qu'un groupe de salles situées vers le sud de la salle hypostyle était connecté avec le culte et la régénération du pouvoir royal, mais il est compliqué de l'assurer. Un autre type de scène qui aurait eu sa place dans la cour était le tir de quatre flèches vers les quatre points cardinaux. Bien que deux fragments présentent le roi en costume *Heb Sed* suivi d'Inmutef comme c'est le cas dans une scène de l'*Akh-menou*, l'état de conservation du matériel ne permet pas d'affirmer que cet épisode était figuré dans le temple⁶⁰. La culmination de la fête advenait lorsque le roi était vêtu avec le manteau blanc et que les insignes royaux lui étaient offerts, à savoir le sceptre *heqa* et le flagellum⁶¹.

Un autre rite important qui provient sûrement originellement d'Héliopolis et qui aurait pu être représenté dans cette partie du temple est la scène mythique de l'inscription du nom du roi sur les feuilles ou les fruits de l'arbre *Jshed*⁶². De nombreux fragments pouvant appartenir à une ou deux scènes de ce type ont été identifiés dans le *Héneket-Ânkh* où le roi aurait été placé devant l'arbre recevant un signe de la vie de la part d'une divinité⁶³. Trois autres fragments pourraient être mis en relation avec le transport et/ou le culte de statues royales. De nouveau, la localisation de cette scène est très problématique.

S'il est vraisemblable que les salles situées au sud de la salle hypostyle étaient associées au culte royal⁶⁴, nous ne possédons par contre pour le moment aucun indice qui

⁵⁸ D'ailleurs, selon certains auteurs, des critères spécifiques doivent être pris en compte afin de parler d'une célébration réelle de la *Heb Sed*. Voir BONHEME ET FORGEAU 1988 : 289-292 ; HORNUNG ET STAEBELIN 2006 : 12.

⁵⁹ LEBLANC 1997b.

⁶⁰ MYŚLIWIEC 1985 : 15 ; BONHEME ET FORGEAU 1988 : 288-306. Il s'agissait d'un rite qui aurait pu prendre place après la cérémonie de couronnement (MYŚLIWIEC 1985 : 12-13) et où le roi montre qu'il a pris possession de ses territoires.

⁶¹ MYŚLIWIEC 1985 : 15 ; BONHEME ET FORGEAU 1988 : 288-306.

⁶² MYŚLIWIEC 1985 : 12-13.

⁶³ CHAPON 2016.

⁶⁴ RICKE (1939) propose d'ailleurs qu'une porte ait connecté cette partie du temple avec le possible vestibule menant aux chapelles funéraires (pl.3).

indiquerait la fonction de celles situées vers le nord. Dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, des parties spécifiques du temple furent consacrées à Anubis et à Hathor⁶⁵. Dans le *Héneket-Ânkh*, des chapelles auraient pu être dédiées à une divinité importante associée au culte et qui aurait été donc la destinataire des offrandes qui y étaient présentées. Il semble assez certain qu'une chapelle pour Hathor fut édifée dans un complexe séparé sur le côté sud du temple. Cependant, rien ne prouve l'existence d'une autre chapelle similaire à celles d'Anubis à Deir el-Bahari. Compte tenu que celle-ci faisaient partie d'un discours idéologique concret visant à la régénération du pouvoir royal, comme le complexe Sokarien de l'*Akhenou* de Karnak, nous ne pouvons pas affirmer assurer qu'elles n'étaient pas présentes dans le *Héneket-Ânkh*.

Des fragments de reliefs en grès révèlent l'existence d'autres types de scènes qui auraient pu être placées dans la zone de la cour à péristyle. Certains conservent des parties de bateaux de transport. L'état de conservation des reliefs ne permet pas d'identifier clairement la ou les scènes en question. Un voyage à Pount ne peut être complètement exclu. L'originalité de cette expédition et de sa mise en scène dans le temple d'Hatchepsout a souvent été relevée. Il se pourrait qu'aucun voyage à Pount n'ait été réalisé jusqu'à celui de la reine⁶⁶. Cependant cela n'est pas certain⁶⁷ et il est tout à fait possible que Thoutmosis III ait également fait représenter un voyage à Pount dans le *Héneket-Ânkh* ou tout au moins une scène de réception de tributs.

Les éléments de type militaire devaient être aussi être présents dans la cour ou sur la façade à portique. L'iconographie à caractère militaire était fondamentale dans ce type de temple. Le roi, en tant que chef commandant des armées, avait le devoir de maintenir la paix et la stabilité en Egypte, afin d'éviter que le pays tombât dans le désordre et le chaos, contre les problèmes internes ou les ennemis externes⁶⁸. Cette fonction devait donc être reflétée dans les inscriptions et les reliefs. Dorénavant, les thèmes militaires et les gestes royales avaient parfaitement leurs places dans les temples et spécialement dans les Temples de Millions d'Années⁶⁹. Le plus important, c'était d'illustrer que le roi remplissait son rôle. Différents motifs, tels que la soumission des pays étrangers, les défiles de prisonniers attachés ou le massacre des ennemis d'Egypte qui décorent les façades des pylônes, incarnaient l'idée du roi

⁶⁵ HAENY 1997 ; MYŚLIWIEC 1985 : 6.

⁶⁶ LANDSTRÖM 1970 : 122.

⁶⁷ SÄVE-SÖDERBERGH 1946 : 17.

⁶⁸ DERCHAIN 1966 ; BONHEME ET FORGEAU 1988 ; LEBLANC 1997b.

⁶⁹ LEBLANC 1997b.

victorieux sur les forces du mal⁷⁰, même s'ils faisaient souvent référence à des ennemis fictifs⁷¹.

Il a été noté que dans le programme décoratif des temples égyptiens, les scènes de guerre, de livraison et de présentation de captifs au dieu et la chasse royale étaient placées sur les murs extérieurs et les pylônes pour des raisons d'ordre apotropaïques⁷² mais également politiques. Ils auraient également pu servir à impressionner le spectateur avec les gestes royaux et donc à atteindre une audience plus ample. La scène typique de massacre d'ennemis et les listes de peuples vaincus se retrouvent habituellement dans les zones de passages et surtout sur les pylônes, d'où la fonction apotropaïque de ce type de scène qui commence précisément à partir de Thoutmosis III à devenir un thème récurrent dans les temples du Nouvel Empire. Il n'est dorénavant pas étonnant d'avoir documenté un nombre assez élevé de fragments d'ovales crénelés appartenant à une ou plusieurs grandes listes d'ennemis ainsi qu'une (ou deux) scènes de massacre d'ennemis. Bien qu'il soit probable que ces scènes étaient figurées sur la face est du portique, nous ne pouvons pas complètement exclure la paroi est de la cour à portique, ou bien une zone plus avancée vers l'est, dont la structure en pierre aurait aujourd'hui disparu. Des scènes pouvant appartenir à des représentations de bataille et de siège à une ou plusieurs forteresses ont d'autant plus été documentées, de même que plusieurs parties d'inscriptions à caractère historique. Il s'agit d'éléments iconographiques qui trouvèrent sûrement leur place dans la deuxième cour.

Dans les cours avec des piliers ou des portiques à piliers, il est habituel que ces éléments architecturaux soient décorés avec des scènes où une divinité va à l'encontre ou enlace le roi ou même lui offre le signe *ankh*⁷³. Pour l'époque d'Hatchepsout et de Thoutmosis III nous retrouvons ce type d'éléments dans les façades à portique des deux temples de Deir el-Bahari. Cela semble avoir également été le cas dans le *Héneket-Ânk*. Les trois temples présentent d'ailleurs une disposition similaire en terrasse. Un portique à piliers entoure la salle de la barque dans le petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou. Le monument au nom de Thoutmosis II et d'Hatchepsout qui se trouvait entre le III^e et IV^e pylône à Karnak⁷⁴ et celui de Thoutmosis IV⁷⁵ possédaient pareillement une cour délimitée par des piliers.

⁷⁰ MYSLIWIEC 1985 : 17 ; LEBLANC 1997b.

⁷¹ DERCHAIN 1966.

⁷² DERCHAIN 1966 ; SHUBERT 1981.

⁷³ MYŚLIWIEC 1985 ; HAENY 1997.

⁷⁴ Pour ce monument, voir GABOLDE 2005.

⁷⁵ Pour ce monument, voir LETELLIER ET LARCHE 2013.

La façade à portique du *Héneket-Ânkh* était composée d'une rangée de dix piliers et aurait pu, selon Ricke, également avoir eu une série de colonnes vers l'arrière. Ces piliers semblent avoir été de type osiriaque. Dans ce cas, la statue faisait corps avec le pilier. Les deux côtés nord et sud des piliers auraient été en relief en creux alors que la face ouest l'était en bas-relief. Chaque face représentait le dieu Amon, et peut-être d'autres divinités, face au roi. La typologie iconographique de ces piliers est similaire à ceux du portique intermédiaire du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. La partie inférieure de leur décoration contenait des formules d'offrandes habituelles est les formules de souhait de « célébrer des Millions de Fêtes Sed » et de « célébrer la première Fête Sed », archétypes qui se retrouvent de la même manière dans le temple de Deir el-Bahari⁷⁶. D'autres piliers avec quatre côtés en bas-relief et des piliers qui ne pouvaient pas être osiriaques ont pu être identifiés, mais leurs localisations sont plus difficiles à déterminer. Une option assez plausible serait qu'il y avait deux rangées de piliers à l'entrée de la chapelle d'Hathor qui était située au sud de la deuxième cour.

4. Les parties les plus externes du temple

L'entrée principale au temple se faisait à travers le pylône monumental en brique crues. Il connectait avec le mur d'enceinte également en brique crues qui entourait complètement le temple. Ces éléments architecturaux étaient recouverts d'une couche de plâtre, mais aucun indice ne permet de savoir s'ils reçurent une décoration. Cette entrée devait être toutefois encadrée d'une porte réalisée en calcaire. De la première cour, uniquement quelques structures sont connues, dont les seuls éléments en pierre préservés sont le dallage de l'allée qui suivait l'axe principale du temple et qui conduisait à la porte du mur d'enceinte est.

Vers le sud, nous trouvons les restes d'une structure en pierre qui faisait face à l'entrée percée dans le mur qui permettait l'accès à la possible chapelle d'Hathor. Les évidences indiquent qu'elle aurait pu être composée de piliers de petite taille, ou même de colonnes. Uniquement la base de ces éléments architecturaux est préservée. Très peu de matériel a été découvert dans cette zone. Un des reliefs est INV. N° 1521 qui conserve un cartouche royal. Ce fragment correspond à une colonne dont le tronc est circulaire et non polygonal. Il pouvait de ce fait correspondre à cette zone, puisque les autres bases conservées *in situ* dans le temple son polygonales et de plus grande taille.

Aucune conclusion ne peut être apportée au sujet de la décoration qui existait dans cette chapelle. Certains fragments conservent le nom de la déesse, mais il n'est pas possible

⁷⁶ LEBLANC 1997b.

d'affirmer qu'ils appartenait à ces parois. Beaucoup des reliefs identifiés sont à mettre principalement en relation avec la présentation d'offrandes ou même des processions. À cela s'ajoute que la taille de la plupart des fragments en grès ne permet pas une identification claire de la scène en question. Ainsi ces reliefs pouvaient appartenir à des scènes qui se trouvaient dans le temple principal mais également dans la chapelle d'Hathor. Il semble pourtant assez certain que cette chapelle devait être construite en grès. D'ailleurs aucun bloc ou fragment en calcaire n'a été jusqu'à présent attribué à la décoration de cette chapelle.

Pour finir, une paroi externe devait contenir un calendrier de fêtes en relief en creux. D'après la quantité de fragments conservés et l'échelle des inscriptions, il devait s'agir d'une scène de grand format. Il est compliqué d'identifier la zone où elle était placée. Toutefois, il devait sûrement s'agir de la longue paroi externe du temple du côté nord ou sud.

5. Considérations générales

Dès l'époque de Ricke, l'analyse des restes architecturaux du temple permît d'établir qu'il fut construit en plusieurs phases de construction. L'emploi du calcaire et du grès semble le montrer, bien qu'une question d'ordre symbolique dans le choix d'une pierre ou l'autre ne peut être complètement exclue. Le calcaire de Qournah fut probablement utilisé uniquement dans la zone du sanctuaire, excepté une partie du dallage qui apparaît mélangé au grès dans d'autres zones du complexe. Une partie des salles situées vers le sud du sanctuaire et peut-être également la possible cour solaire le fut sûrement en grès, de même que le reste du temple. Une exception est la porte monumentale en calcaire du pylône⁷⁷. Comme les travaux dans le temple commencèrent sous le règne effectif de la reine, il aurait pu s'agir du même matériel qui fut utilisé à Deir el-Bahari. La frise « monogramme » avec la variante la plus ancienne « Menkheperkarê » a été d'ailleurs documentée et elle dut probablement uniquement avoir été employée pendant cette période. De plus, sur les blocs en calcaire, le nom de naissance de Thoutmosis III est accompagné de l'épithète Djehutymes Neferkheperou, dont certains ont été martelés comme c'est le cas sur le grès. A première vue, il semble qu'uniquement cette épithète a été retrouvée sur le matériel en calcaire, ce qui correspondrait à la chronologie donnée pour cette partie du temple, à savoir la période de régence ou de co-royauté. Il est vraisemblable que pendant une phase avancée, la frise « monogramme » utilisera la forme « Menkheperê ».

⁷⁷ Il semble pourtant que ce calcaire soit d'un type différent de celui qui était probablement employé dans le sanctuaire (voir chapitre V).

Les cartouches de Thoutmosis II et de la reine Hatchepsout ont été identifiés sur certaines briques crues qui devaient assurément correspondre à la première phase d'édification. Le cartouche de la reine intacte a été documenté sur deux fragments en grès. Deux inscriptions incluent un cartouche qui a été effacé et qui auraient pu appartenir à la reine, et d'autres présentent des traces de désinences féminines qui ont été supprimées. La présence de la reine dans la première phase de construction n'est pas complètement insolite, compte tenu du fait qu'elle date au moins de la période de la co-royauté. Pourtant, le fait que le nom de la reine ne fut pas effacé sur certains reliefs pourrait peut-être indiquer que les parois auxquelles ils appartenaient étaient cachées lorsque la persécution des noms et des effigies de la reine se déroula à la fin du règne de Thoutmosis III.

Au moins une partie de la décoration put être exécutée après l'an 33 dans la zone de la cour ou le portique car il est possible que les scènes de bataille puissent correspondre à des événements qui se déroulèrent postérieurement à cette date. Pourtant, il n'est pas certain que les phases constructives fussent identiques aux phases décoratives, puisqu'elles auraient pu être exécutées à différents moments. L'élargissement de la terrasse supérieure et l'ajout d'une cour et du pylône dans une deuxième phase architecturale aurait pu être antérieur ou avoir été réalisé parallèlement à cette phase décorative. La titulature royale documentée reflète également les différentes phases qui existèrent dans la décoration du temple. Malheureusement, les reliefs préservés sont décontextualisés et ils ne permettent pas d'attribuer une chronologie à des parties de temples. La présence de la reine Mérytrê-Hatchepsout sur plusieurs reliefs indique également une phase de décoration postérieure à la quatrième décennie du règne.

La chapelle d'Hathor fut probablement ajoutée dans une dernière phase, et sa décoration avoir été terminée par Amenhotep II. Le nom de ce roi est conservé à deux reprises sur le matériel en grès. Ces reliefs ne peuvent malheureusement pas être attribués incontestablement à une paroi de cette chapelle. L'ostraca découvert dans le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari mentionnant des travaux réalisés dans le temple en l'an 49 du règne pourrait faire référence à cette nouvelle addition, ou bien à une transformation de l'axe processionnel dû à l'agrandissement de la barque divine à cette époque. Tout au moins la dernière phase de décoration dut se dérouler pendant le règne d'Amenhotep II. Pourtant, ne pouvons pas complètement exclure la possibilité que les reliefs incluant le nom d'Amenhotep II ne soient pas intrusifs. Il est certain que, comme il arriva également dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, des restaurations et peut-être même des modifications de la décoration originellement planifiée eurent lieu lors de la période de restauration des reliefs endommagés

pendant l'époque amarnienne. La destruction des noms et des effigies d'Amon est assez systématique, mais ce n'est pas le cas pour d'autres divinités.

Les similitudes entre le *Héneket-Ânk* et le *Djeser-Djeserou* d'Hatchepsout à Deir el-Bahari ne s'arrêtent pas à l'emploi d'un calcaire similaire pour la zone du sanctuaire. L'utilisation des Textes des Pyramides, un type de schéma décoratif typique de l'Ancien Empire dans les chapelles d'Hatchepsout et de Thoutmosis I^{er} ainsi que certains autres éléments iconographiques qui apparaissent dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari ont souvent été mentionnés comme exemples de l'utilisation de traditions plus anciennes dans le programme iconographique⁷⁸ ainsi qu'architectural⁷⁹ de la reine. A. M. Roth indiqua la présence de nombreuses allusions aux illustres rois de l'Ancien Empire qui construisirent les pyramides monumentales et particulièrement à ceux du début de la V^e dynastie (2465-2389 av. J.-C.) dans la décoration du temple de Deir el-Bahari. Il s'agit d'une période où les rois renforcèrent leur lien avec le culte de Rê à Héliopolis⁸⁰. Quant au style, Roth fait également remarquer que le bas-relief qui se retrouve dans le temple de la reine ressemble d'une manière flagrante à ceux de l'Ancien Empire quant au style et aux proportions. De cette manière, elle conclut que cela était un moyen de remémorer et de se connecter aux gloires des grands officiers de l'Ancien Empire et avec la Thèbes du Moyen Empire. De cette manière elle réunissait deux grandes périodes et les deux villes principales de l'histoire égyptienne⁸¹. Ce style et ces proportions se retrouvent sur de nombreux fragments de reliefs découverts dans le temple de Thoutmosis III. En particulier, dans le cas des porteurs d'offrandes, des soldats, et des visages royaux, entre autres.

Particulièrement, les similitudes entre la chapelle des offrandes d'Hatchepsout et celle qui exista sûrement dans le *Héneket-Ânk* sont grandes. Celle de la reine reprend des exemples de l'Ancien et du Moyen Empire. Cela se reflète dans l'organisation générale de la décoration de cette salle qui suit le modèle du sanctuaire de Pépi II⁸²: les représentations du roi assis devant la table d'offrandes, les offrandes et listes d'offrandes, les scènes de sacrifice et les porteurs d'offrandes. La disposition générale de la chapelle de Thoutmosis III aurait pu être similaire. Si nous considérons que la chapelle funéraire qui a été mise en évidence grâce à

⁷⁸ Certaines allusions sont faites par exemple dans NAVILLE (1901 : 8), ALDRED (1980 : 152), SMITH (1946 : 204). Des études plus approfondies sont menées par ROTH 2005 ; ĆWIEK 2014.

⁷⁹ STADELMANN 1970 ; ĆWIEK 2014. Pour l'architecture des complexes royaux à l'Ancien et au Moyen Empire voir, par exemple, ARNOLD 1997.

⁸⁰ ROTH 2005 : 148.

⁸¹ ROTH 2005 : 150.

⁸² JEQUIER 1938 : 54-55. Les proportions de la chapelle des offrandes d'Hatchepsout sont une copie d'une version de la V^e dynastie.

plusieurs reliefs en grès était bien destinée à Thoutmosis III, il est alors possible de supposer que la décoration du *Héneket-Ânkh* se soit inspirée de celle d'Hatchepsout ou que les deux chapelles, ou tout au moins leurs décors, furent exécutées à la même époque, à savoir pendant la période de co-royauté.

L'architecture en terrasse incluant des façades à portiques ont été interprétés comme dérivant des tombes-Saff mais il s'agit d'autant plus d'une référence directe au temple de Mentouhotep Nebhepetrê qui est placé vers le sud du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari et dont la proximité rendait la ressemblance évidente. Cela devait faire partie du contexte idéologique du programme royal de la reine qui se caractérisait donc par des allusions fréquentes à ces illustres prédécesseurs du Moyen Empire. Comme nous l'avons déjà signalé dans le premier chapitre, les rois de la XVIII^e dynastie firent preuve d'un zèle particulier dans le culte aux rois du Moyen Empire, particulièrement ceux de la XII^e dynastie. D'ailleurs Thoutmosis III honore probablement déjà son père Thoutmosis II dans le temple « mémorial » qu'il construit ou termine. En conséquence, suivant l'exemple du temple de Deir el-Bahari, celui de Thoutmosis III fut également érigé en terrasses.

Bien que la présence et l'influence de la reine dans le programme iconographique du *Héneket-Ânkh* soit évidente, il est toutefois probable que cet édifice fut depuis le début destiné au culte d'Amon et de Thoutmosis III. Différents édifices désignés comme Temples de Millions d'Années ont été édifiés pendant son règne. Ils étaient probablement destinés à l'éternelle régénération du pouvoir royal dans différents contextes. Dans le cas de l'*Akhenou*, il s'agissait d'incarner la symbiose d'Amon et du roi dans le sanctuaire le plus important de ce dieu. Le temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari fut construit tard dans le règne et devait sûrement avoir une fonction spécifique à mettre en relation avec le culte royal et qui visait peut-être à renforcer le poids de la lignée royale. Néanmoins, le *Héneket-Ânkh* devait probablement être le lieu principalement destiné au culte funéraire et à la renaissance du roi dans l'au-delà.

6. Conclusions

L'analyse et l'interprétation du programme iconographique et symbolique du *Héneket-Ânkh* est certainement compliquée compte tenu de ce qui nous est parvenu des éléments architecturaux et des reliefs des parois. Nous avons vu au long de cette synthèse comment les différents éléments iconographiques identifiés correspondent bien à ce que nous pouvons attendre d'un Temple de Millions d'Années. Les parallèles connus pour cette époque, et particulièrement du règne de Thoutmosis III, nous ont permis d'établir des analogies entre

différents temples. Dans ce sens, il est important de ne pas isoler des thèmes iconographiques spécifiques dans le but d'attribuer une fonction particulière à ce type de temples, mais plutôt d'analyser les programmes décoratifs des différents édifices comme un tout. Il est d'autant plus nécessaire de déterminer les points communs ainsi que les connections iconographiques qui existaient entre les différents temples qui se sont conservés jusqu'à nos jours.

Le *Héneket-Ânk* fut certainement un édifice d'une grande importance dans l'idéologie royale du moment en tant que lieu destiné au culte funéraire et divin et espace où s'effectuait la régénération du pouvoir royal en la personne de Thoutmosis III. Incontestablement, très peu de restes nous sont parvenus de ce temple, mais ceux-ci permettent d'entrevoir la complexité du programme iconographique qui fut conçu par les théologiens et la qualité de la majorité des reliefs qui devaient couvrir les parois. Cette brève synthèse eut pour but de présenter les principales conclusions auxquelles nous sommes arrivés grâce à l'analyse des reliefs en grès découverts dans le *Héneket-Ânk*. Les objectifs qui furent présentés au début de cette thèse ont été atteints dans la mesure où nous avons tenté d'établir les principaux thèmes qui auraient pu faire originellement partie du programme iconographique du temple. L'état du matériel a été certainement un grand problème dans l'identification des fragments de reliefs, mais des éléments intéressants et originaux ont tout de même pu être présentés. Comme nous l'avons également expliqué dans les objectifs, cette étude ne visait aucunement à l'exhaustivité et à une reconstitution complète de tous les fragments de reliefs en grès. Cette tâche dépassait les possibilités de cette thèse. Ainsi, ce travail pourra servir de base pour de futures recherches qui permettront sans aucun doute de compléter la compréhension que nous possédons du programme iconographique et de la fonction du *Héneket-Ânk* de Thoutmosis III.

CAPÍTULO XIV

Síntesis

A lo largo de los diversos capítulos que han compuesto esta segunda parte dedicada al estudio iconográfico y epigráfico propiamente dicho, se ha llevado a cabo un análisis para cada tipo de elementos. Como explicamos en el apartado dedicado a la metodología de estudio, debido al estado fragmentado del material, se decidió que era preferible seguir este método en lugar de realizar un análisis por contexto o por zona del templo. La razón principal es que generalmente es difícil, e incluso imposible, determinar este contexto de origen, como es el caso, por ejemplo, de los fragmentos que presentan parte de la titulación o la figura real. Sin embargo, hemos visto que se realizó un análisis de los posibles contextos de origen y del área donde están situados estos relieves, cuando fue posible. Así, en algunos casos, se han podido agrupar ciertos relieves y conectarlos a una misma escena o similar.

Se hace necesaria, pues, una síntesis final con el objetivo de ofrecer una visión general de los pocos elementos iconográficos y epigráficos que se han descubierto e identificado hasta ahora. Hay que tener en cuenta que la gran mayoría de los relieves que componían las escenas de estas paredes desaparecieron y que definir el programa iconográfico del templo es ciertamente arduo y, en gran medida, hipotético. Exclusivamente, la comparación con otros templos permite formar en ciertos casos hipótesis relativamente convincentes, pero ciertamente nunca definitivas. Los pocos elementos arquitectónicos conservados en el yacimiento permiten definir en cierta medida el programa arquitectónico y, en consecuencia,

también ayudan a crear paralelismos iconográficos con otros templos que están mejor conservados. Es necesario tener en cuenta que, si una escena no se ha conservado, no significa que no existiera. Algunos tipos de escenas se encuentran habitualmente en los templos de todas las épocas y otros son característicos de este período, la dinastía XVIII. A través del razonamiento abductivo, a menudo es posible fundar supuestos bastante coherentes para algunas de las escenas que decoraban las paredes del templo.

Como indicamos al comienzo de este trabajo, este estudio se centra en el material de arenisca descubierto durante las excavaciones en el Templo de Millones de Años de Tutmosis III, así como en el del almacén de Wiegall-Ricke. El material en piedra caliza, mucho menor en cantidad, será objeto de un estudio específico más adelante. Con el fin de presentar en esta fase de la investigación una síntesis lo más completa posible, también es necesario hacer una referencia puntual a los elementos más importantes conservados en piedra caliza. Como tratamos de explicar en el capítulo V, parece que la piedra caliza se usó principalmente en el área del santuario y en áreas específicas como, por ejemplo, en la puerta monumental que debe haber existido en el pilono. El uso de ambas piedras se ha observado a menudo durante el reinado de Tutmosis III. En el caso de *Heneket-Ankh*, a primera vista parece que no se usaron para la misma pared. Esta distribución podría deberse a una razón simbólica, ya que la piedra caliza a menudo se considera más “noble” que la piedra arenisca. Sin embargo, se puede proponer una explicación cronológica para el santuario. La primera fase de construcción del templo se realizó seguramente durante la corregencia y es posible que la misma piedra caliza local utilizada en el templo de Hatshepsut se utilizara en el *Heneket-Ankh*. Mientras la reina todavía estaba viva o después de su desaparición, la piedra arenisca comenzó a usarse para la mayoría de las estructuras del templo, aunque elementos arquitectónicos como techos, columnas y pilares aparentemente fueron planeados desde el principio en piedra arenisca.

Para aclarar y sintetizar la visión general de la decoración conservada del templo, proponemos primero un intento de reconstitución del interior hacia el exterior del templo en su fase de amplificación más extensa y, por lo tanto, más reciente. Es, en última instancia, completar la segunda parte del Capítulo III dedicada a la descripción del templo y en el mismo orden.¹ Se basa, por un lado, en los relieves conservados y los paralelos que existen y, por otro lado, en las diversas reconstrucciones hipotéticas que Ricke propuso, teniendo en cuenta las modificaciones introducidas por las recientes excavaciones. En segundo lugar, se

¹ Ver capítulo III.2

hará una síntesis de fragmentos en relieve que son difíciles de atribuir a una escena concreta, pero que sin duda aportan información interesante.

La idea de simbiosis entre el rey y Maat parece ser uno de los pilares fundamentales de la realeza egipcia.² Esta simbiosis destaca particularmente en los Templos de millones de años, erigidos para el rey y su padre divino, puesto que fueron, ante todo, el lugar donde la regeneración del poder real y del carácter divino del rey tenía lugar. Así, el templo y su decoración nos recuerdan que el rey ha cumplido perfectamente sus deberes y merece convertirse en una entidad divina. Así pues, puede alcanzar la inmortalidad y recibir adoración en la tierra y después de su muerte.³ Según C. Leblanc,⁴ la decoración de estos templos se puede dividir en cuatro aspectos principales y complementarios, cuyo objetivo fundamental era inmortalizar los gestos del rey, y la función real en consecuencia.

1. La zona del santuario

El santuario consta de dos cámaras, la primera utilizada para recibir la barca de Amón y la segunda para albergar la estatua del dios, que tenía una doble puerta falsa en la parte posterior.⁵ Las paredes de esta sala estaban normalmente decoradas con relieves que describían el ritual diario y la liturgia de las ofrendas. A ambos lados de las paredes norte y sur de la sala de la barca, solían ser habituales escenas similares y simétricas que representan la barca divina ante el cual el rey presentaba ofrendas y realizaba ritos. En las paredes de la sala, es frecuente encontrar diferentes episodios rituales organizados en varios registros.

La cámara que precede al santuario debía contener una mesa de ofrendas por lo que se la denomina a menudo “sala de la mesa de ofrendas”. Desde un punto de vista arquitectónico, simboliza un tipo de paso entre la parte más interna del templo y las partes más externas.⁶ Las paredes debían estar decoradas con muchas escenas de ofrendas donde el rey presenta diferentes elementos, como pan, lechuga, leche, vino, flores o la diosa Maat a una deidad. La escena principal a menudo muestra al gobernante ofreciendo una mesa de ofrendas de su

² LEBLANC 1997b. Será particularmente el caso en la época ramésida, cuando la idea de dios-rey se sublima. Maat se restaura después de la época de Amarna y se convierte en la base de la ideología real. El rey llega al punto de ser asimilado directamente con Maat y es el único que puede restaurar el orden y conectarse directamente con la divinidad (*Ibid*).

³ STADELMANN 1979; HAENY 1997; LEBLANC 1997b. De esta manera, el rey podía ser representado con un aspecto humano, pero también poseer atributos divinos. Podía adquirir un aspecto completamente divino en la forma de una estatua o un coloso. Las imágenes *KAw* del rey viviente tenían asimismo nombres y propiedades, se les rendía culto con un clero a su servicio (LEBLANC 2010a)

⁴ 1997b.

⁵ BADAWI 1968: 365; HAENY 1997; GUNDLACH 2001.

⁶ MYSLEWIEC 1985: 6; ARNOLD 1962: 42-43.

mano.⁷ Como hemos indicado en el capítulo III, es cierto que en estos templos el culto que se realizaba era el mismo que el que se efectuaba en los templos exclusivamente “divinos”, aunque además incluyeran el culto al soberano.⁸ En el *Heneket-Ankh*, Amón era quien recibía las ofrendas en el santuario. Son ejemplos de escenas que se pueden encontrar en esta área la introducción del rey en el santuario, propiamente dicho, por una deidad; ritos y pilas y mesas de ofrendas; el rey abrazado por una deidad; escenas del ritual divino diario que muestra al rey haciendo libaciones, alguna ofrenda o quemando incienso ante un dios.⁹

En este caso, es difícil determinar si fueron escenas de piedra caliza o arenisca, o si las dos piedras se usaron en esta área del santuario. Es claramente imposible asegurar sin lugar a dudas que la piedra caliza y la arenisca no se mezclaron en el templo. Lo que es seguro, en cualquier caso, es que algunas paredes debían estar completamente construidas con esta piedra caliza, ya que se han conservado fragmentos de friso *kheker* pertenecientes a la parte superior de las escenas, así como bloques que preservan partes de deidades protectoras aladas y las inscripciones que las acompañaban. Del mismo modo, ciertos relieves conservan las bandas decorativas horizontales que se encuentran habitualmente en la parte inferior de las paredes decoradas.¹⁰ También se han conservado jambas de piedra caliza y no solo de arenisca.

Muchos bloques y fragmentos de piedra caliza contienen escenas que incluyen ofrendas, representaciones de Amón, el rey realizando ofrendas y dones ofrecidos por la deidad al rey.¹¹ Algunos de estos bloques conservan partes de una lista de ofrendas de tipo E de Barta que debía estar situada en el área del santuario y que estaría dedicada a la divinidad.¹² Si bien, algunos relieves de arenisca pueden contener partes de una lista del mismo tipo. Esto indica que al menos otra escena similar debió existir en arenisca. La divinidad con la que estaba asociada podría ser Amón, pero podría ser otra deidad.¹³ En el estado actual del material, es imposible ir más allá.

Fragmentos de piedra caliza presentan partes de la barca procesional divina colocada en un palio y a las que se presentan las ofrendas. Dos bloques representan la proa y la popa de la

⁷ MYSLEWIEC 1985: 6. En esta sala, las estatuas del rey o de sus estatuas-doble que representaban al rey acompañado de una divinidad debían estar colocadas (*Ibid*).

⁸ NELSON 1942.

⁹ ARNOLD 1962: 7-42; MYSLEWIEC 1985: 6.

¹⁰ SECO ALVAREZ Y RADWAN 2010.

¹¹ SECO ALVAREZ Y RADWAN 2010.

¹² WEIGALL 1906: N° g; SECO ALVAREZ Y RADWAN 2010.

¹³ De hecho, una versión de esta lista, aunque irregular, existía en Medinet Habu en honor de Min.

barca de Amón. Estos relieves muestran signos de *damnatio* y de restauración.¹⁴ INV. N° 5874 presenta en su lado derecho una columna de soporte sobre la cual descansan las ramas de una planta.¹⁵ A la izquierda y ocupando una buena parte de la superficie del bloque, es posible distinguir la proa de un barco terminada por una cabeza de divinidad que lleva un amplio collar *usekh*¹⁶ de donde cuelga un escarabajo alado que sostiene un disco solar y un símbolo *shen*¹⁷ de protección. En el puente se dibuja una esfinge sobre un estandarte, orientada hacia la derecha, detrás de la cual aparece una cabeza de halcón de tamaño pequeño y la figura real que presentan los jarrones *nu* frente a la capilla dónde se encontraba la estatua divina.¹⁸

INV. N° 5895 conserva en el lado izquierdo dos columnas de soporte entre las cuales se levantan dos tallos florales. A la derecha aparece la proa de una barca divina mirando hacia la izquierda. En su parte superior, es posible distinguir la cabeza de la deidad y el collar y nuevamente el escarabajo que sostiene un disco solar y el signo *shen*. En la parte inferior, las dos líneas horizontales que pueden distinguirse pertenecían al soporte de la barca. Finalmente INV. N°. 5142, INV. N°. 5842, INV. N°. 5857 e INV. N° 6023 parecen corresponder a capillas de una barca.¹⁹ Es interesante reparar en el hecho de que en los relieves conservados de Hatshepsut, el escarabajo representado en el casco de la embarcación no tiene el signo *shen* entre sus patas traseras cómo será el caso con Amenhotep II. Bajo Tutmosis III, como ya hemos señalado de antemano, la reelaboración y la degradación de los relieves hacen que sea difícil sacar conclusiones de tipo iconográfico sobre la barca procesional divina en esta época. Sin embargo, los relieves de barca de piedra caliza de *Heneket-Ankh* tienen esta característica, mientras que no es así en el caso del templo de este soberano en Deir el-Bahari. Estos relieves parecen corresponder a escenas donde la barca divina se coloca en un pedestal y a la que se presentan ofrendas. Debían por lo tanto seguramente estar localizados en la sala de la barca.

Estos relieves revelarían que la sala de la barca, o al menos una parte de esta, fue construida en piedra caliza y que en esta sala estaba representada la barca de Amón ante una mesa y una lista de ofrendas consagradas por el rey.²⁰ Un fragmento en piedra caliza podría

¹⁴ SECO ÁLVAREZ Y MARTÍNEZ BABÓN 2015d

¹⁵ SECO ÁLVAREZ Y RADWAN 2010 : 64 et 66, fig. 1; SECO ÁLVAREZ Y MARTINEZ BABON 2015d.

¹⁶ DABROWSKA-SMEKTALA 1968: 103-104, pl. IX, X.

¹⁷ GÓRSKI 1990; WOLF 1931, pl. 4, 5; SEELE 1940: 66-68; NELSON 1940: pl. 229, 231.

¹⁸ Este bloque no contiene las figuras de Hathor y Maat, las cuales deberían normalmente encontrarse en la barca procesional de Amón y como se pueden apreciar sin embargo en el fragmento de arenisca INV. N° 14416. Podría entonces tal vez tratarse de otra deidad, quizás Khonsu o Montu.

¹⁹ SECO ÁLVAREZ Y MARTINEZ BABÓN 2015d.

²⁰ SECO ALVAREZ Y RADWAN 2010; SECO ÁLVAREZ Y MARTINEZ BABÓN 2015d. Partes de inscripciones dónde el dios obsequia al rey con varios dones aparecen por ejemplo en INV. N° 5013: « (yo) te he dado todas las tierras », « (yo) te he dado todas las tierras extranjeras »; INV. N° 5866: « (yo) te he dado toda vida y poder »; Dos bloques unidos INV. N° 5147 y INV. N°

pertenecer además al tipo de la lista D de Barta, un tipo que se encuentra habitualmente en este tipo de contexto. Así, los relieves de arenisca que también contienen partes de una lista de tipo D deberían haber pertenecido a las paredes de otra sala del templo. Volveremos sobre estos relieves un poco más adelante.

Por lo tanto, si bien es cierto que la zona más reguardada del templo, a saber, el propio santuario y la sala de la barca, estaba construida en piedra caliza, es difícil asegurar que al menos una parte de estas estructuras no lo fuera también en arenisca. Tampoco podemos descartar la posibilidad de que algunas de las salas contiguas o la sala de ofrendas, que podría corresponder a un tipo de vestíbulo con columnas que Ricke reconstruye entre la sala hipóstila y la posible sala de la barca, fueran construidas de arenisca o bien en arenisca y caliza. Este posible vestíbulo que da acceso a estas habitaciones y que está conectado con la sala hipóstila y los otros dos vestíbulos, uno ubicado hacia el norte y el otro hacia el sur, podría haber sido construido en arenisca y haber tenido la función de "sala de la mesa de ofrendas". Posiblemente hubiera incluido presentaciones de ofrendas y una escena de introducción del rey en el santuario por parte de las deidades. En este sentido, muchos fragmentos de arenisca conservan partes de pilas de ofrendas donde el rey presenta diferentes tipos de ofrendas a una deidad.

Los aspectos rituales constituyen la parte fundamental de los templos egipcios. El equilibrio de la vida en la tierra depende de la relación del rey con los dioses y su respeto por Maat, cuyo objetivo es devolverles a los dioses lo que han hecho por la humanidad. El rey tiene la responsabilidad de llevar a cabo rituales y ceremonias en honor de los dioses, que consisten en oraciones, ofrendas y culto diario.²¹ Sus representaciones iconográficas son un medio de asegurar para la eternidad estas acciones y la estrecha conexión entre el rey y las deidades. Tanto es así que, estas escenas rituales debían activarse no solo en el santuario propiamente dicho, sino también en otras salas y contextos donde la presentación de ofrendas o rituales como las de incienso eran necesarios. Las escenas rituales de los templos egipcios pueden ser de dos tipos. Por un lado, están las que componen el ritual divino diario y la liturgia de las ofrendas a la estatua divina que se realizaban en el santuario²² y, por otro lado,

5820, podrían estar conectados con el deseo de celebrar "millones de fiestas Sed para la eternidad" (SECO ALVAREZ Y RADWAN 2010).

²¹ ASSMANN 1989.

²² MYSLEWIEC 1985: 11. Estas escenas generalmente se representaban en las paredes laterales de los santuarios. Los episodios más frecuentes son: la libación de agua sobre la estatua del dios, quemar incienso, presentar natrón, tocar al dios, perfumar y vestir, borrar huellas y descubrir el rostro del dios. En el caso de la liturgia de las ofrendas, las escenas más representadas incluyen la presentación de la pila de ofrendas, el vino, la leche o la lechuga, así como la consagración de animales. En la parte final de las salas, es costumbre que la última escena fuera la del rey presentando una ofrenda al dios, la cual serviría para indicar el carácter general de este espacio como un lugar de ofrenda (*Ibid*).

las que acompañaban otros rituales, como ceremonias o festivales que tenían lugar dentro de los templos.²³

Por lo tanto, las partes de escenas de ofrendas conservadas en los fragmentos de arenisca podrían colocarse en el posible vestíbulo, pero, lamentablemente, este tipo de elementos iconográficos también se localizarían en diferentes zonas a través del templo. Esto, sin duda, hace que sea muy complicado ponerlos en contexto. La escala en la que están representados no nos permite identificarlos, sino simplemente indicar si estas escenas estaban incorporadas en paredes con uno o más registros. Debemos mencionar aquí la existencia de una o dos escenas que muestran la figura de Amón sentada en un trono. Es un tipo de escena que aparece en las paredes traseras de las habitaciones donde la divinidad está orientada desde el interior hacia el exterior, mientras que el rey acude a ella en el acto de presentar una ofrenda. En definitiva, no podemos por el momento saber cómo se distribuía la decoración en las habitaciones que podrían haber existido a cada lado de las ubicadas en el eje principal del templo. Tampoco sabemos si fueron construidas completamente en piedra caliza. Lo que parece bastante probable es que ciertamente deben corresponder a las salas de capillas dedicadas a Amón y quizás a una o más corporaciones de divinidades, como es el caso en el santuario de Hatshepsut en Deir el- Bahari.

El estudio de los fragmentos de friso que estaban ubicados en la parte superior de las paredes ha permitido establecer que ciertas habitaciones se habrían decorado con el friso *kheker* y otras con el friso “monograma” con el nombre de Tutmosis III. El friso *kheker* del tipo puntiagudo podría haber sido utilizado principalmente para nichos, como parecen demostrar algunos fragmentos de arenisca. La existencia de estos nichos está demostrada gracias a la presencia de varios fragmentos de lista C cuyos signos son de pequeño tamaño. Es muy difícil, considerando el estado de conservación de la arquitectura del templo, saber dónde se habrían situado estos nichos. En los paralelos conocidos, por lo general se encuentran en áreas donde se presentaban ofrendas a una o más deidades. El rey u otro miembro de la familia real participaban de esta manera de los ritos y ofrendas destinadas a la deidad. Estas listas se incluyeron en nichos donde el individuo en cuestión estaba sentado frente a una mesa de ofrendas. En otros casos, las escenas de nichos muestran al rey haciendo una ofrenda particular a una deidad, lo que enfatiza su grado de intimidad. Así, en el templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, por ejemplo, se han documentado nichos en el área del santuario, el patio solar, las capillas de Anubis o la capilla de Hathor.

²³ MYSLEWIEC 1985: 11.

Como ya hemos señalado, este tipo de decoración en nichos parece ser típico de los reinados de Hatshepsut y Tuthmosis III, pero deja de ser común en épocas posteriores.²⁴ Algunos relieves de piedra caliza, que serán objeto de un estudio posterior, han conservado listas de ofrendas de tipo C. Al menos dos de ellos no parecen pertenecer a un nicho y un tercero podría pertenecer a un nicho por su tamaño.²⁵ Sobre la base de los relieves de arenisca conservados, es posible determinar que existieron al menos nueve escenas que incluían la lista C; esto podría haber correspondido al menos a tres nichos diferentes. Como ya hemos señalado anteriormente, este tipo de escena a menudo es presentada por la figura de Iunmutef o por un rey que interpreta su papel, o incluso por el dios Thoth. Este es el caso de los nichos de Deir el-Bahari y de Medinet Habu.

En el Santuario de Amón del *Akh-menu*²⁶, hay nueve nichos. Lo mismo ocurre en la sala de la barca del templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, además de los tres que existían en la sala que albergaba la estatua divina.²⁷

2. Salas ubicadas al norte y al sur del santuario.

En la descripción del templo presentada en el capítulo III, hemos indicado que, aparte de las analogías con otros templos y del hecho de que Ricke pudo haber descubierto parte de un altar, no hay otra evidencia que permita sugerir que existía un patio abierto dedicado al culto solar al norte del santuario. Este tipo de habitación normalmente se coloca a la izquierda de este. De esta manera, el soberano está conectado con su padre en la tierra, el rey que lo precedió, así como con su padre divino, Ra. Su derecho al trono está así completamente garantizado²⁸. Hatshepsut es la primera en incluir este tipo de patio y estos serán habituales en los templos de tiempos posteriores, pero es perfectamente posible que igualmente existiera en el *Heneket-Ankh*. Es difícil saber con qué piedra podrían haberse construido los muros de esta parte del templo. Al igual que en Deir el-Bahari, una puerta daba seguramente acceso a este

²⁴ Véase BARTA (1963: 117-118, 120). Como indica DOLINSKA (1994), los nichos que se documentan en construcciones posteriores no están decorados o no incluyen escenas donde el rey presenta ofrendas a una deidad o bien en la que está abrazado por ella en los tres lados del nicho. En este caso, tienen la función de pequeñas habitaciones contiguas, como es el caso en la capilla de Hathor de Hatshepsut en Deir el-Bahari (NAVILLE 1901: pl. XCVIII-XCIX). Seguramente deben haber albergado estatuas de la deidad. Dos grupos de nichos parecen seguir la tradición iconográfica de Hatshepsut y Thutmosis III. Estos son los nichos del triple santuario de Ramsés II en Luxor y el santuario de la barca Seti II en Karnak. Para los nichos del templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, vea NAVILLE 1895: pl. IV, VI, VII; V: pl. CXXXV, CXXXVI, CXLVI, CXLVII; PM II: 362 (115); 364, BDFHKMOQ; 366-7, (134-137); 124, (433), (435), (438). También había catorce nichos a cada lado de los patios situados entre el VI Pilon y la sala de la barca de Karnak (NELSON 1941: Karnak D 22, 23, 425 y 426, BARGUET 1962: 126).

²⁵ Se trata respectivamente de INV. N° 5220, INV. N° 5457 y INV. N° 6903.

²⁶ Para esta parte del templo, consultar LAUFFRAY 1969: 179-218.

²⁷ Para un plano de estas estructuras, véase PAWLICKI 2000: 154. En el templo de Ramsés III en Médinet Habu, existe igualmente una sala con nueve nichos donde Amón reside con las grande Enéada (LASKOWSKI 2006: 195).

²⁸ STADELMANN 1979; HAENY 1997; DONADONI 1999: 148; GUNDLACH 2001.

patio. Es también posible que uno o más nichos dieran a él o al vestíbulo. El problema radica en determinar el tamaño de las paredes en estas áreas, lo que el estado de conservación de la arquitectura del templo hace muy complicado.

Otras dos habitaciones existían al sur,²⁹ la última de las cuales se divide en dos partes en la reconstrucción propuesta por Ricke. No parece que existiera en esa época salas o áreas en el templo específicamente dedicadas al culto real. Era más bien un lugar dedicado al culto funerario que debía seguramente asociarse al de uno o varios predecesores, con los cuales el rey reinante deseaba estar particularmente conectado. Este es el caso en el templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari.³⁰ En el *Heneket-Ankh*, parece que un vestíbulo habría dado acceso a estas dos últimas habitaciones hacia el sur, una disposición similar a la de Deir el-Bahari. Es posible que la decoración fuera en piedra arenisca y que parte de ella incluyera una secuencia de figuras de fecundidad orientadas hacia la entrada a las capillas, como es el caso de nuevo en Deir el-Bahari, de las cuales una serie fragmentos han sido documentados precisamente en piedra arenisca en el *Heneket-Ankh*.³¹

Este tipo de habitación normalmente contiene una escena similar que muestra al rey sentado en un trono frente a una mesa con panes³² y recibiendo ofrendas presentadas por Thoth, Iunmutef u otro rey³³. Según el M. Dolińska en el templo de *Djeser-Akhet* en Deir el-Bahari, se le dio gran importancia al culto real. Sin embargo, el culto de tipo funerario habría tenido lugar en el *Heneket-Ankh* porque en el primero no existía ninguna sala abovedada donde el rey se sienta frente a oferentes y sacerdotes realizando rituales,³⁴ como fue seguramente el caso en el templo que nos ocupa. Por otro lado, las escenas en las cuales el rey estaba simplemente sentado frente a una mesa de ofrendas eran bastante numerosas en el *Djeser-Akhet*.³⁵ Algunos corresponden a nichos donde se incluyen listas de ofrendas, pero otros se encuentran directamente involucrados en ofrendas a la deidad y, por lo tanto, no incluían listas.³⁶ En cualquier caso, estas escenas no poseen ningún carácter funerario. En las

²⁹ STADELMANN 1979. Durante la época ramésida, cuando la triada tebana de Karnak se convierte en la más importante, una chapilla dedicada a Mut y otra a Khonsu harán su aparición de cada lado de la sala de la barca de Amón (*Ibid*).

³⁰ DONADONI 1999: 148; HAENY 1997; GUNDLACH 2001.

³¹ Este tipo de representación no parece haber sido documentado en piedra caliza. Existe una figura de fertilidad en un fragmento de piedra caliza, pero debería estar conectada con otro contexto iconográfico. Este es el caso, por ejemplo, de las figuras de fertilidad que están apretando el nudo sema-tawy en las capillas de las ofrendas del templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari (NAVILLE 1901: pl. CX).

³² ARNOLD 1962: 57-58. Durante el Reino Nuevo, la escena que incluye una mesa de ofrendas aparece generalmente en relación con el culto a la estatua real o con el culto mortuorio y, a veces, también en salas de purificación (*Ibid*).

³³ ARNOLD 1962: 57-61; MYSLEWIEC 1985: 6-8.

³⁴ ARNOLD 1962: 58-61.

³⁵ DOLINSKA 1994.

³⁶ DOLINSKA 1994.

escenas de las capillas de índole funeraria y en nichos donde el rey se sienta ante una mesa y una lista de ofrendas, una figura de Iunmutef se dirige al rey que está frente a él. Es la contraparte divina del sacerdote *Sem*, responsable de la adoración del *Ka* real, y esa es la razón por la que su figura fue a menudo destruida durante la época de Amarna.

El ritual de las horas representado en la capilla funeraria de la reina Hatshepsut en Deir el-Bahari tiene un paralelo muy cercano en el *Heneket-Ankh*. Esto indicaría que una capilla funeraria también existió en honor a Tutmosis III.³⁷ Ricke colocó esta habitación hacia el sur. En Deir el-Bahari, es la capilla dedicada a Tutmosis I la que ocupa esta posición y la de Hatshepsut es la última hacia el sur. Algunos elementos tallados en piedra arenisca permiten pensar que la sala dedicada a Tutmosis III y que hubiera incluido el ritual de las horas podría haberse construido al menos en parte en piedra arenisca. Los relieves muy pequeños indican que una lista de ofertas tipo A/B debía existir, similar pero no idéntica a la de Deir el-Bahari, a cada lado de la sala. Ninguna evidencia indica que existió un texto en medio de la lista de ofrendas, como es el caso nuevamente en Deir el-Bahari. Además, como hemos visto anteriormente, los fragmentos que pertenecen a la lista de tipo A/B que no están presentes en la capilla de la reina, pueden indicar que este texto no estaba incluido en el *Heneket-Ankh*. Por otro lado, dos fragmentos con inscripciones quizás pertenecerían a una inscripción grande cuyo paralelo se encuentra precisamente en el texto compuesto de 35 columnas que se repite en los muros norte y sur de la capilla de Hatshepsut.³⁸ Otros fragmentos de arenisca corresponden a sacerdotes y oferentes que pertenecerían seguramente a este tipo de escena.

Sin embargo, los fragmentos de piedra caliza conservan asimismo figuras de sacerdotes y oferentes similares a las conservadas en arenisca, pero no se ha conservado ningún fragmento de inscripción correspondiente a una lista de tipo A/B. Son dos las hipótesis posibles:

1. Tomamos como premisa, ya propuesta por Ricke, que la capilla dedicada a Tutmosis III se situaba justo después del santuario hacia el sur. En este caso, o bien la capilla fue construida con piedra caliza y los fragmentos de arenisca no le corresponden, lo que

³⁷ Una sala especial, ubicada en la parte frontal de los templos y conectada con el peristilo o vestíbulo, era a menudo dedicada al culto de la estatua real. La decoración de tales habitaciones podía incluir, además de las mesas de ofrendas habituales, también episodios del culto divino diario. Otras escenas pueden incluir al rey presentando una ofrenda a un predecesor o la unión de las dos partes de Egipto a los pies del trono real. Las estatuas reales más pequeñas también podrían haber sido colocadas en otras partes del templo, generalmente dentro de nichos que estaban estratégicamente ubicados en áreas conectadas a la presentación de ofrendas y rituales (ARNOLD 1962: 57-61; MYSLEWIEC 1985: 6-8).

³⁸ NAVILLE 1901: 8-9, pl. CXII-CXIII. Dos bloques pertenecientes al muro norte et que conservan un parte del capítulo 178 del Libro de los Muertos se encuentran en Berlín (ÄMP 14143 y 14144, *Aegyptische Inschriften aus den Königlichen Museen zu Berlin* II, Leipzig 1913 102, 113). Este texto aparece en la estela de Nehi procedente de Abidos y que esta datada en la XII dinastía (CWIEK 2014: 86, n. 139).

sería extraño dado el contenido de estos relieves, o se utilizaron los dos tipos de piedra. Por un lado, la escala entre los relieves en arenisca y en piedra caliza no parece corresponder a primera vista. Por otro lado, los restos de la lista A/B están orientados tanto hacia la derecha como hacia la izquierda. Corresponderían, por lo tanto, a dos paredes simétricas situadas en el lado sur y el lado norte. Sin embargo, no podemos excluir la posibilidad de que ambas piedras se usaran al azar en la construcción del muro.³⁹

2. La capilla de Tutmosis III se encontraba en realidad más al sur y fue construida al menos en gran parte con piedra arenisca. En este caso, la sala que se encuentra más cerca del santuario podría haber sido dedicada a un predecesor, como es el caso de Tutmosis I en el templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari. Las paredes estarían compuestas principalmente de piedra caliza. Esta segunda posibilidad parece, por el momento, la más lógica. El estudio en profundidad de los fragmentos y bloques de piedra caliza seguramente permitirá mejorar nuestra comprensión de esta área del templo.

Es bastante probable que si una habitación estuviera dedicada al culto funerario de Tutmosis III, la otra lo fuera para un antepasado de Tutmosis III. Tutmosis I es honrado en el templo de Hatshepsut. Parece lógico pensar que fue Tutmosis II el destinatario principal de este culto al predecesor en el templo de su hijo. Es imposible por el momento confirmarlo.

3. La sala hipóstila, el patio y la fachada del templo

Las partes más externas de los templos estaban destinadas a festivales religiosos. La “sala de las apariciones” era el lugar donde la barca que contenía la estatua de la deidad emergía desde el interior de la sala de la barca. Era una sala compuesta de columnas que formaba un pasillo procesional para la barca divina procesional. En la sala hipóstila encontramos escenas de entrada y salida de la barca, escenas en las cuales el rey acompaña a la barca divina, la barca recibida por el rey y colocada en un pedestal y el ritual de las ofrendas celebradas en su honor. Las escenas de procesión religiosa estaban limitadas en la decoración de esta sala a las escenas de transporte de la barca. En este espacio, no solo se realizaron festivales, sino también rituales, incluidos varios episodios del ciclo de la

³⁹ Cabe señalar, sin embargo, que el friso “monograma” con la variante más antigua “Menkhéperkara” aparece en un fragmento de piedra caliza. Es imposible, sin embargo, decir que este friso no se utilizó en una habitación del santuario propiamente dicho, y no solo en una capilla dedicada al rey.

coronación (la lucha y la victoria del rey sobre los enemigos de Egipto), ceremonias de fundación, representaciones conectadas con la fiesta *Heb Sed*, entre otros. El objetivo era conmemorar la historia del templo y la vida que allí se desarrollaba. Algunas escenas de propaganda real tenían su lugar en esta área⁴⁰. Parte de las funciones de la sala fue asumida por la “*wšht ḥbyṯ*”, “amplio patio del templo” o “patio para los festivales”, donde tenía lugar la aparición del dios, así como la presentación de ofrendas a la barca.⁴¹

Las principales procesiones que se llevaron a cabo en esta parte del templo egipcio fueron: la “Fiesta del Valle” que rendía homenaje a los dioses primordiales y a Amón y que visitaba los Templos de Millones de Años; la procesión de Sokaris que representaba la restauración de los poderes de los dioses y la regeneración de los poderes reales o la glorificación de los templos canónicos del Alto y Bajo Egipto. Todas ellas eran escenas que tenían como objetivo mostrar al rey en su papel de principal ritualista y su perfecta simbiosis con Maat.⁴² La iconografía procesional parece encontrar su lugar desde el reinado de Hatshepsut.⁴³ Es la primera en expandir los festivales tebanos en honor a Amón e incluirlos en los programas iconográficos de los templos como es el caso en la Capilla Roja de Karnak o en la terraza superior de Deir el-Bahari. La reina afirmaba así constantemente su vínculo íntimo con Amón⁴⁴. Para el reinado de Tutmosis III, el paralelo principal del ciclo de procesiones de Amón proviene de su templo en Deir el-Bahari,⁴⁵ cuya policromía está muy bien conservada.⁴⁶ Los calendarios religiosos de Karnak y Medinet Habu dan los nombres y fechas de las fiestas de Amón. Las de Karnak mencionan once festivales celebrados bajo su reinado.

Muchos relieves han conservado pequeñas partes de episodios que podrían haber estado incluidas en escenas de procesiones. Desafortunadamente, ninguna inscripción nos indica de qué fiesta se trataba. Es lógico pensar que la “Fiesta del Valle”, durante la cual Amón de Karnak visitaba los Templos de Millones de Años de la orilla oeste, fuera aquella descrita en las paredes del templo. Sin embargo, en el templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, por ejemplo, tanto la “Fiesta del Valle” como la “Fiesta de Opet”, en versión abreviada, fueron

⁴⁰ ARNOLD 1962: 107; MYSLEWIEC 1985; HAENY 1997.

⁴¹ ARNOLD 1962: 107.

⁴² LEBLANC 1997b.

⁴³ KARLSHAUSEN 2009: 189-190.

⁴⁴ Es posible que los relieves y las estatuas reales que decoran la parte interior o los alrededores de las capillas de la barca indiquen que la presentación de los vasos *nu* o el vaso *nemset* sería un ritual particularmente asociado con la barca de Amón en la dinastía XVIII. Esto explicaría que se reproduce en miniatura en el barco procesional de Amón (KARLSHAUSEN 2009: 192).

⁴⁵ GORSKI 1990. Consistió en nueve escenas, incluyendo el barco de Amón llevado por los sacerdotes, el rey que acompañaba la procesión, el rey con un incensario delante del barco en un pedestal, bailarines y músicos, el barco *Userhat*, el barco real y barcos de remolque (WIERCÍŃSKA 1990).

⁴⁶ GORSKI 1990.

representadas en los muros este y norte de la terraza superior del templo. En la capilla de Hathor, otra procesión es representada. En el templo de Tutmosis III en Deir el-Bahari únicamente aparece la “Fiesta del Valle”.⁴⁷ Al menos cuatro escenas que representaban sacerdotes llevando sobre sus hombros la barca procesional divina han sido documentadas. El transporte fluvial de esta barca divina pudo también haber sido incluida en estas paredes, como parecen probar muchos fragmentos de embarcaciones que remolcaban la barca real y esta a su vez la barca divina. Por otro lado, se han documentado fragmentos pertenecientes a al menos tres barcas reales cuyo tamaño indica que debían pertenecer a dos contextos diferentes. Desfiles de estatuas reales, sacerdotes, cantantes, músicos y otros personajes participaban en estas procesiones. Al igual que en el templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, es posible que estas paredes se dividieran en dos grandes registros, que a su vez se componían de dos subregistros. El inferior incluiría este desfile de personajes y el superior el transporte sobre tierra o fluvial de la barca divina.

Los relieves de arenisca pertenecientes a partes de una lista de ofrendas de tipo D se situarían en las paredes de una sala diferente de la sala de la barca situada en el santuario. Podía tratarse, como en el caso de Amenhotep III, de una escena sin conexión alguna con la representación de la barca divina o bien de otra representación de la barca colocada sobre un pedestal y recibiendo ofrendas en el contexto de una procesión, seguramente el “Festival del Valle”. Si la interpretación de los relieves es correcta, existieron dos listas, ya que los fragmentos están orientados de manera diferente. En Deir el-Bahari, esta gran ofrenda aparece en el santuario de la barca, al igual que ocurre en el pequeño templo de la dinastía XVIII en Medinet Habu.⁴⁸ En nuestro caso, esta lista podría haberse situado en otra parte del templo, ya sea en una de las habitaciones que llevaría al santuario o en la sala hipóstila y quizás incluso en el posible patio peristilo donde, además, tenía que estar representada la procesión. En este caso, el rey estaría representado en el acto de consagración ante una mesa de ofrendas que estaba coronada por la lista. En el otro lado de la escena se encontraba la barca divina que posiblemente fuera la destinataria del ritual.

En cuanto a la ubicación, como todas las escenas de tipo narrativo, la procesión de la barca divina casi siempre se encontraba en las paredes laterales de la sala hipóstila⁴⁹ o en el patio. Una disposición similar debió acontecer en el *Heneket-Ankh*. La disposición de los

⁴⁷ DOLINSKA 1994.

⁴⁸ BARTA 1963: 166.

⁴⁹ ARNOLD 1962: 96.

muros y el tipo de escena en cuestión podría llevar a suponer que el patio abierto con peristilo fue el lugar elegido para colocar estas representaciones.

En el templo de Tutmosis III en Deir el-Bahari, todas las imágenes de Amón y las inscripciones con su nombre fueron destruidas, así como las representaciones de la barca sagrada y los sacerdotes que la llevaban. La restauración fue llevada a cabo por varios soberanos, como lo demuestra la diferencia en el nivel de ejecución.⁵⁰ Dos fases de restauración⁵¹ pueden evidenciarse: una más antigua, con un excelente nivel de ejecución que puede fecharse en la época de Horemheb; una más reciente, menos cuidadosa y precisa que se remonta a la época de Ramsés II.⁵² El caso de restauración, por ejemplo, en el INV. N° 14416 parece descuidado, al igual que los restos de los elementos conectados a la imagen de Amón. Dado que Ramsés II construyó estructuras en *Heneket-Ankh*, podríamos proponer que este gobernante fue el que restauró la mayoría de las escenas del templo dañadas durante el período de Amarna. Lamentablemente es imposible afirmarlo porque ninguna inscripción lo confirma hasta ahora. La diferencia de escala entre al menos dos grupos de sacerdotes que debían transportar la barca de Amón y que, sin duda, no pertenecen a la decoración original del templo podría llevar a la suposición de que los barcos de Mut y Khonsu podrían haber sido incluidos posteriormente a la procesión de Amón, como también fue el caso en el templo de la reina en Deir el-Bahari.

Aún más, es posible conectar a este contexto la posible escena de presentación de bóvidos para el sacrificio, de la que algunas piezas parecen poder identificarse en fragmentos de arenisca. Este tipo de escena parece estar relacionado con áreas de patio, como lo demuestra la composición que aparece en el pórtico de Tutmosis IV en Karnak o el patio del templo de Luxor.

La parte frontal de los templos estaba habitualmente decorada con grandes escenas que se pueden considerar como de propaganda real. Los motivos decorativos que normalmente se encuentran en estas áreas son: el rey recibiendo los símbolos de poder del dios principal del templo u ofreciendo al este mismo dios la figura de Maat. La victoria del rey sobre sus enemigos es otro tema que, generalmente, se encuentra en esta zona, cuya función podría ser apotropaica. La entrada y el área del patio en los cuales se colocarían estas escenas seguramente se consideraban como áreas limítrofes entre el mundo divino protegido dentro del templo y el mundo caótico del exterior.

⁵⁰ WIERCIŃSKA 1990: 62.

⁵¹ LIPINSKA 1977.

⁵² WIERCIŃSKA 1990: 62. Véase asimismo MARTINEZ 2007.

Se han mencionado las procesiones que estarían representadas en el patio con peristilo. Escenas de coronación o pertenecientes al ciclo de la *Heb Sed* también tendrían su lugar en esta parte de templo.⁵³ Son elementos iconográficos que se relacionarían con aspectos más bien políticos, cuyo propósito era recordar las principales secuencias de la coronación real y su culminación, es decir, la elección divina del futuro rey que legitima el hecho de que fue elegido legalmente por los dioses y los humanos para acceder al trono y garantizar la estabilidad del reino. Se trata de una consagración oficial donde la esencia divina del soberano se reconoce a través de un ritual claramente establecido.⁵⁴ El ciclo de la coronación, desde luego, merece un lugar importante en el programa iconográfico del templo⁵⁵ y debió seguramente haber existido en el *Heneket-Ankh*. Desafortunadamente, ha sido imposible identificar claramente este grupo de escenas entre el material en arenisca.

Las escenas relacionadas con el ritual de la *Heb Sed* son uno de los elementos iconográficos clave que servían para escenificar la eterna regeneración del poder real.⁵⁶ Se pueden conectar al ciclo de la coronación del rey, ya que esta ceremonia participaba precisamente de esta confirmación.⁵⁷ Incluyen representaciones de la carrera ritual del rey y aquellas en las que se viste con el traje de la *Heb Sed* de pie o sentado en un trono. Este tipo de escena podría haber sido incluida en esta parte más abierta del templo, pero también en habitaciones adyacentes que habrían tenido una función específica en el discurso simbólico e ideológico del templo. Este es el caso, por ejemplo, del complejo de Sokar del *Akh-menu* de Karnak. Además, las escenas en las que el rey usa el traje de la *Heb Sed* no siempre están relacionadas con la celebración real de la ceremonia, sino con el uso de un motivo recurrente

⁵³ MYSLEWIEC 1985; HAENY 1997. En el período ramésida y más adelante, la parte inferior de estas paredes a menudo incluía un friso compuesto por figuras de fecundidad con ofrendas y que personificaban las provincias de Egipto, así como procesiones de sacerdotes y ganado (*Ibid*).

⁵⁴ BONHEME Y FORGEAU 1988: 266-285.

⁵⁵ LEBLANC 1997b. Las escenas relacionadas con la coronación real podían incluir el ascenso del rey, su coronación, la recepción por parte del rey de los cetros, la proclamación y la inscripción de la titulación real por Thot y el reconocimiento público del rey como demiurgo y figura histórica (*Ibid*). Esta escena se hace con el tiempo estandarizada y en ella el rey aparecerá generalmente arrodillado. Detrás de él, la deidad, normalmente Amón-Ra, se sienta en un trono y coloca una mano en la corona real y la otra en los hombros del rey (MYSLEWIEC 1985: 12). El objetivo final era mostrar que la deidad eligió y que todos los dioses aceptaron como herederos a un ser semi-divino. Así, en las escenas del templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, las escenas que pueden parecer realistas se mezclan con elementos del tipo mitológico. El niño real fue presentado por Amón a los dioses del sur y del norte y más tarde fue purificado por Horus y Amón. Después de aparecer ya como adulto, el rey es presentado por dos dioses a Atum, la deidad principal de Heliópolis y por Iunmutef a Amón. En la última escena, el rey lleva la doble corona, así como la insignia real. Dos deidades, Thoth y Seshat, registran este hecho en los anales. Siguiendo estas escenas mitológicas particulares, el rey es coronado por su verdadero padre frente a los oficiales de la corte. De nuevo, esta es una escena que no refleja un evento histórico real sino más bien simbólico (MYSLEWIEC 1985: 12-13).

⁵⁶ MYSLEWIEC 1985: 12; LEBLANC 1980.

⁵⁷ MYSLEWIEC 1985: 15; BONHEME Y FORGEAU 1988: 288-306.

como elemento simbólico en diferentes contextos donde el énfasis estaba puesto en el concepto de regeneración.⁵⁸

El rey sentado en su trono simétricamente en el doble pabellón del Alto y Bajo Egipto de la *Heb Sed* ha sido documentado en el material de arenisca de *Heneket-Ankh*. Este tipo de escena se representa a menudo en la parte superior de las puertas.⁵⁹ De acuerdo con los paralelismos conocidos, es probable que esta escena se haya ubicado en una habitación adyacente a la sala hipóstila o en el vestíbulo que conduce a las capillas de las ofrendas del rey o de su predecesor. Algunos otros bloques y fragmentos han sido documentados que presentan el rey llevando el traje de la *Heb Sed*, pero sus contextos exactos y, por lo tanto, sus ubicaciones son difíciles de determinar. Por analogía principalmente con las escenas del *Akh-menu*, es posible que un grupo de habitaciones ubicado al sur de la sala hipóstila pudieran haber estado conectadas con el culto y la regeneración del poder real, pero es difícil afirmarlo.⁶⁰ Otro tipo de escenas que podrían haber estado representadas en el patio era el tiro con arco de flechas hacia los cuatro puntos cardinales. Aunque dos fragmentos presentan al rey con el traje de la *Heb Sed* siguiendo a Iunmutef, como es el caso en una escena del *Akh-menu* dónde está precisamente documentada esta escena de tiro con arco, el estado de conservación del material no permite afirmar que se trataba de la misma escena. La culminación de la fiesta llegaba cuando el rey se vestía con este traje blanco y recibía las insignias reales, a saber, el cetro *heqa* y el flagelo.⁶¹

Otro rito importante que probablemente se originó en Heliópolis y podría haber sido representado en esta parte del templo es la escena mítica de la inscripción del nombre del rey en las hojas o frutos del árbol *Jshed*.⁶² Muchos fragmentos que pueden pertenecer a una o dos escenas de este tipo se han identificado en el *Heneket-Ankh* donde el rey se habría colocado frente al árbol y habría recibido un signo de vida de parte de una deidad.⁶³ Otros tres fragmentos se relacionarían con el transporte y/o culto de las estatuas reales. De nuevo, la ubicación de esta escena es muy complicada de determinar.

⁵⁸ Además, según algunos autores, algunos criterios deben poder ser identificados si se quiere hablar de una celebración real de la *Heb Sed*. Véase BONHÉME Y FORGEAU 1988: 289-292; HORNUNG Y STAEHELIN 2006: 12.

⁵⁹ LEBLANC 1997b.

⁶⁰ MYSLEWIEC 1985: 15 ; BONHÉME Y FORGEAU 1988: 288-306. Se trataba de un rito que tendría probablemente lugar después de la ceremonia de coronación (MYSLEWIEC 1985: 12-13) dónde el rey recordaba que había tomado posesión de sus territorios.

⁶¹ MYSLEWIEC 1985: 15; BONHÉME Y FORGEAU 1988: 288-306.

⁶² MYSLEWIEC 1985: 12-13.

⁶³ CHAPON 2016.

Es posible que las habitaciones ubicadas al sur de la sala hipóstila estuvieran conectadas al culto real,⁶⁴ pero en este momento no tenemos ninguna pista que indique la función de las que estaban situadas al norte. En el templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, partes específicas del templo fueron consagradas a Anubis y Hathor.⁶⁵ Capillas similares podrían haber existido en el *Heneket-Ankh* donde otra divinidad habría sido el destinatario del culto y las ofrendas junto a Amón. Parece bastante seguro que una capilla para Hathor existió en un complejo separado en el lado sur del templo. No hay, no obstante, evidencia alguna de otra capilla similar a las de Anubis en Deir el-Bahari. Dado que estas salas o capillas eran una parte importante del discurso ideológico de los templos dirigido a la regeneración del poder real, como es el caso del complejo de Sokar del *Akh-menu* de Karnak, no podemos asegurar que no existieran en el *Heneket-Ankh*.

Otros fragmentos de relieves de arenisca revelan la existencia de otros tipos de escenas que podrían haber sido colocadas en el área del patio con peristilo. Algunos conservan partes de embarcaciones de transporte. El estado de conservación de los relieves no permite identificar claramente la escena o las escenas en cuestión aunque un viaje a Punt no puede ser completamente descartado. La originalidad de la expedición a Punt y su puesta en escena en el templo de Hatshepsut ha sido a menudo puesta en relieve. Puede ser que ningún viaje a Punt importante fuera efectuado con anterioridad al de la Reina.⁶⁶ Sin embargo, esto no es seguro⁶⁷ y es bastante posible que Tutmosis III también representara un viaje a Punt en el *Heneket-Ankh* o al menos una recepción de tributos.

Los elementos de tipo militar debían estar presentes en el patio o en el pórtico. La iconografía militar fue fundamental en este tipo de templos. El rey como comandante en jefe de los ejércitos tenía el deber de mantener la paz y la estabilidad en Egipto, a fin de evitar que el país cayera en el desorden y en el caos, contra problemas internos o enemigos del exterior.⁶⁸ Esta función debía reflejarse en las inscripciones y relieves. Así pues, los temas militares y los gestos militares reales tuvieron un lugar importante en los templos y especialmente en los Templos de Millones de Años.⁶⁹ Lo más importante era demostrar que el rey cumplía con su rol. Diversos temas, como la sumisión de países extranjeros, los desfiles de prisioneros o la masacre de los enemigos de Egipto que decoran las fachadas de los

⁶⁴ De hecho, Ricke propone que una puerta conectaba esta parte del templo con el posible vestíbulo que llevaba a las capillas funerarias (pl.3).

⁶⁵ HAENY 1997; MYSLIWIEC 1985: 6.

⁶⁶ LANDSTRÖM 1970: 122.

⁶⁷ SÄVE-SÖDERBERGH 1946: 17.

⁶⁸ DERCHAIN 1966; BONHEME Y FORGEAU 1988; LEBLANC 1997b.

⁶⁹ LEBLANC 1997b.

pilonos, incluso si a menudo se referían a enemigos ficticios,⁷⁰ representan la idea de un rey victorioso sobre las fuerzas del mal.⁷¹

Se ha observado que, en el programa iconográfico de los templos de Egipto, las escenas de guerra, la entrega y presentación de los cautivos al dios y la caza real se colocaban en las paredes exteriores y los pilonos por razones de carácter apotropaico⁷² y político. Incluso podrían servir para impresionar al espectador con los gestos reales y así llegar a un público más amplio. La escena típica de matanza de enemigos y listas de pueblos conquistados se encuentran, generalmente, en áreas de paso y de ahí la función apotropaica de este tipo de escena que comienza precisamente bajo el reinado Tutmosis III a convertirse en un tema recurrente de la decoración de los templos del Reino Nuevo. No es de extrañar que se haya documentado un número relativamente elevado de fragmentos de listas de enemigos. Estas debían pertenecer a una o dos escenas probablemente acompañadas por representaciones de masacres de enemigos. Aunque es probable que estas escenas se encontraran en el lado oriental del pórtico, no podemos descartar completamente la pared del patio con peristilo o un área situada más hacia el este y que estaría conectada con la posible pared de piedra que se encontraba en el segundo patio y que hoy en día ya no existe. Se han identificado escenas que pueden pertenecer a representaciones de combate y asedio a una o más fortalezas, así como varias partes de inscripciones históricas. Estos son elementos iconográficos que seguramente se encontraban en el segundo patio.

En patios con pilares o pórticos con pilares, es habitual que estos elementos arquitectónicos estén decorados con escenas en las que una deidad se dirige hacia el rey o lo abraza o incluso le ofrece el símbolo *ankh*.⁷³ Para la época de Hatshepsut y Tutmosis III, encontramos este tipo de elementos en las fachadas del pórtico de los dos templos de Deir el-Bahari. Este parece haber sido también el caso en el *Heneket-Ankh*. Los tres templos tienen un diseño similar en terrazas. Un pórtico con pilares rodea la sala de la barca en el pequeño templo de la dinastía XVIII en Medinet Habu. El monumento de Tutmosis II y Hatshepsut que se encontraba entre el tercer y cuarto pilono de Karnak⁷⁴ y el de Tutmosis IV⁷⁵ poseían asimismo un patio rodeado de pilares.

⁷⁰ DERCHAIN 1966.

⁷¹ MYSLEWIEC 1985: 17; LEBLANC 1997b.

⁷² DERCHAIN 1966; SHUBERT 1981.

⁷³ MYSLEWIEC 1985; HAENY 1997.

⁷⁴ Sobre este monumento, consultar GABOLDE 2005.

⁷⁵ Sobre este monumento, consultar LETELLIER Y LARCHÉ 2013.

El pórtico del *Heneket-Ankh* estaba compuesto por una hilera de diez pilares y, según Ricke, podía haber tenido una serie de columnas en la parte trasera. Estos pilares parecen haber sido de tipo osiriaco. En este caso, la estatua descansaba en frente del pilar. Los dos lados norte y sur de los pilares fueron tallados en hueco relieve mientras que la cara oeste lo estaba en bajorrelieve. Cada lado representaba al dios Amón, y tal vez a otras deidades, frente al rey. La tipología iconográfica de estos pilares es similar a la del pórtico intermedio del templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari. La parte inferior de su decoración contenía las fórmulas de ofrendas habituales, las fórmulas del deseo de “celebrar millones de Fiestas Sed” y “celebrar la primera Fiesta Sed”, arquetipos que se encuentran de la misma manera en el templo de Deir el-Bahari.⁷⁶ Otros pilares presentan seguramente cuatro caras en bajorrelieve o dos caras en hueco relieves y no podían, por lo tanto, pertenecer a los de tipo osiriaco. Su ubicación es más difícil de determinar aunque una opción bastante plausible sería que hubiera dos filas de pilares en la entrada a la capilla a Hathor que se encontraba en la parte sur del segundo patio.

4. Las partes más externas del templo.

La entrada principal al templo se realizaba a través del pilono monumental de adobes, que conectaba con el muro perimetral también construido en adobes y que rodeaba completamente el templo. Estos elementos arquitectónicos estaban cubiertos con una capa de yeso, pero no hay indicios de si recibieron alguna otra decoración. Sin embargo, esta entrada debía ser enmarcada por una puerta de piedra caliza. Del primer patio, solo se conocen unas pocas estructuras, cuyos únicos elementos de piedra conservados son el pavimento del acceso que seguía el eje principal del templo y que conducía a la puerta de la pared este.

Al sur del primer patio, una estructura de piedra estaba situada en frente de la entrada perforada en la pared que permitía el acceso a la posible capilla de Hathor. Las evidencias indican que podría haber estado compuesta de pilares pequeños o columnas, de los cuales solo se conserva la base. Se ha descubierto muy poco material en esta área. Uno de los relieves localizados fue el INV. N.º. 1521 que conserva un cartucho real. Este fragmento corresponde a una columna cuyo tronco es circular y no poligonal. Su lugar original podría haber sido esta zona, ya que las otras bases de columnas conservadas *in situ* en otras zonas del templo son poligonales y más grandes. No se puede llegar a ninguna conclusión sobre la decoración que habría existido en esta capilla. Algunos fragmentos conservan el nombre de la diosa, pero no

⁷⁶ LEBLANC 1997b.

es posible precisar si pertenecieron a estas paredes. Muchos de los relieves identificados en arenisca están relacionados principalmente con la presentación de ofertas o incluso procesiones. Además, el tamaño de la mayoría de los fragmentos de arenisca conservados no permite una identificación clara de la escena en cuestión. Así, estos fragmentos de relieves podrían pertenecer a escenas que se hallarían tanto en el templo principal como en la capilla de Hathor. No obstante, parece bastante seguro que esta capilla fue construida de arenisca. Además, no se ha podido atribuir ningún bloque grande de piedra caliza a un tipo decorativo que podría asociarse a la decoración de una capilla de estas características.

Finalmente, una pared exterior debía contener un calendario de fiestas. Según la cantidad de fragmentos preservados y el tamaño de las inscripciones identificadas en hueco relieve, tuvo que ser una escena de gran envergadura. Es difícil identificar el área donde estaba situada, probablemente en el muro transversal exterior del templo, en el lado norte o sur.

5. Consideraciones finales

Desde la época de Ricke, se estableció que el templo se construyó en varias fases de construcción. El uso de piedra caliza y arenisca parece demostrarlo, aunque la cuestión de si hubo una razón de tipo simbólico en la elección de una piedra u otra no puede ser excluida por completo. La piedra caliza de Qournah que debía corresponder al área del santuario no parece haber sido usada en otras áreas del templo, excepto en parte del pavimento. Algunas de las habitaciones al sur del santuario, y posiblemente el patio solar, estaban en piedra arenisca, al igual que el resto del templo. Una excepción es la monumental puerta de piedra caliza del pilono.⁷⁷ Como el trabajo en el templo comenzó seguramente bajo el reinado de la reina, se pudo haber empleado el mismo material que en Deir el-Bahari. El friso “monograma” con la variante más antigua “Menkheperkara” que se ha documentado pudo aparecer en zonas decoradas durante el período de regencia o de coregencia. Además, en los bloques de piedra caliza, el nombre de nacimiento está acompañado por el epíteto Djehutymes Neferkheperou, algunos de los cuales fueron borrados, como también ocurre en relieves de arenisca. A primera vista, parece que ha sido el único epíteto documentado en los relieves de piedra caliza, el cual correspondería a la cronología dada para esta parte del templo, es decir, el período de regencia o de coregencia. Es posible que, durante una fase avanzada, el friso “monograma” se compuso con la forma “Menkheperra”.

⁷⁷ Sin embargo, parece que esta piedra caliza es de un tipo diferente al que se usa en el santuario (ver capítulo V).

Los cartuchos de Tutmosis II y de la reina Hatshepsut se han identificado en algunos ladrillos de adobe que seguramente pertenecerían a la primera fase de construcción del templo. Sin embargo, es probable que este edificio estuviera destinado desde el principio al culto a Amón y Tutmosis III. El cartucho de la reina intacto se ha documentado en dos fragmentos de arenisca. Dos inscripciones incluyen cartuchos que han sido borrados, mientras que otras presentan desinencias femeninas que han sido eliminadas. La presencia de la reina en la primera fase de construcción no es completamente inusual, considerando que esta data al menos del período de coregencia. Sin embargo, su nombre no se eliminó en estos fragmentos, lo que quizás podría indicar que los muros a los que pertenecían estos relieves estaban ocultos cuando se produjo la persecución de los nombres y representaciones de la reina al final del reinado de Tutmosis III.

Al menos parte de la decoración se podría haber realizado después del año 33 en el área del patio o en el pórtico, porque es posible que las escenas de batalla y las listas de enemigos correspondan a los eventos que tuvieron lugar después de esta fecha. Sin embargo, no es seguro que las fases constructivas fueran idénticas a las fases decorativas, ya que podrían haber tenido lugar en diferentes momentos. La ampliación en una segunda fase arquitectónica de la terraza superior y la adición de un patio y un pilono podrían haber sido anteriores o haberse llevado a cabo en paralelo a esta fase decorativa. La titulación real documentada también refleja las diferentes fases que existieron en la decoración del templo. Desafortunadamente, los relieves conservados están descontextualizados y no permiten atribuir una cronología a partes de templos. La presencia de la reina Merytre-Hatshepsut en varios relieves también indica una fase de decoración después de la cuarta década del reinado.

La capilla de Hathor parece haber sido agregada en una última fase, y su decoración fue completada por Amenhotep II. El nombre de este rey aparece en dos ocasiones en el material de piedra arenisca. Desgraciadamente, estos relieves no se pueden atribuir a una pared de esta capilla. El ostraco descubierto en el templo de Tutmosis III en Deir el-Bahari, mencionando obras en el templo en el año 49 del reinado, podría referirse esta nueva adición, o a una transformación del eje procesional debido a que se agrandó las medidas de la barca divina en ese momento. Al menos parte de la última fase de decoración debió ocurrir bajo el reinado de Amenhotep II. Sin embargo, no podemos descartar del todo que los relieves que incluyen el nombre de este rey no sean intrusivos. Es cierto que, como también sucedió en el templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, se llevaron a cabo restauraciones y quizás incluso modificaciones de la decoración planeada originalmente durante el período de restauración de

los relieves dañados durante el período de Amarna. En este sentido, la destrucción llevada a cabo parece haber sido bastante exhaustiva en el caso de los nombres y figuras de Amón, mientras que este no es el caso de otras deidades.

Las similitudes entre *Heneket-Ankh* y el *Djeser-Djeserou* de Hatshepsut en Deir el-Bahari no se limitan al uso de una caliza similar para la zona del santuario. El uso de los Textos de las Pirámides, un tipo de esquema decorativo típico del Reino Antiguo en las capillas de Hatshepsut y de Tutmosis I, así como algunos elementos iconográficos que aparecen en el templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, han sido a menudo mencionados como ejemplos del uso de tradiciones más antiguas en el programa iconográfico⁷⁸ y arquitectónico⁷⁹ de la reina. A.M. Roth señaló las muchas alusiones a los ilustres reyes del antiguo Imperio que construyeron las pirámides monumentales, y especialmente los de principios de la V Dinastía (2465-2389 a.C.), en la decoración del templo de Deir el-Bahari. Este es un momento en que los reyes fortalecieron su vínculo con el culto a Ra en Heliópolis.⁸⁰ En cuanto al estilo, Roth también señala que el bajorrelieve que se encuentra en el templo de la reina es sin lugar a dudas similar al del Reino Antiguo en estilo y proporción. Concluye que esta era una forma de conectarse con las glorias de los grandes oficiales del Antiguo Reino y la Tebas del Reino Medio. De esta manera, la reina fusionó en la decoración de su templo, dos grandes períodos y las dos principales ciudades de la historia egipcia.⁸¹ Este estilo y estas proporciones se encuentran en muchos fragmentos de relieves descubiertos en el templo de Tutmosis III. Especialmente en el caso de oferentes, soldados y rostros reales, entre otros.

En particular, las similitudes entre la capilla funeraria de Hatshepsut y la que seguramente existió en el *Heneket-Ankh* son numerosas. El de la reina toma ejemplos del Reino Antiguo e Imperio Medio. Esto se refleja en la organización general de la decoración de esta sala, que sigue el modelo del santuario de Pepi II:⁸² las representaciones del rey sentado en la mesa de ofrendas, las ofrendas y listas de ofrendas, las escenas de sacrificio y los oferentes. La capilla de Tutmosis III podría haber sido similar a esta en su disposición general. Si consideramos que los fragmentos identificados como pertenecientes a una capilla

⁷⁸ Algunas referencias a este tema aparecen por ejemplo en NAVILLE (1901: 8); ALDRED (1980: 152); SMITH (1946: 204). Estudios más en profundidad fueron llevados a cabo por ROTH 2005; CWIEK 2014.

⁷⁹ STADELMANN 1970; CWIEK 2014. Para la arquitectura de los complejos reales del Reino Antiguo et Imperio Medio véase, por ejemplo, ARNOLD 1997.

⁸⁰ ROTH 2005 : 148.

⁸¹ ROTH 2005: 150.

⁸² JÉQUIER 1938: 54-55. Las proporciones de la capilla de las ofrendas des Hatshepsut son una copia de una versión de la V dinastía.

funeraria pertenecían sin duda alguna a la de Tutmosis III, entonces es posible suponer que la decoración de *Heneket-Ankh* se inspirara de la de Hatshepsut o que las dos capillas se hicieron o al menos se decoraron en el mismo período, es decir, durante el período de corregencia.

La arquitectura en terrazas, incluidas las fachadas porticadas, se ha interpretado como derivada de las tumbas de Saff, pero es también una referencia directa al templo de Mentuhotep Nebhepetre que se encuentra al sur del templo de Hatshepsut en Deir el-Bahari, cuya proximidad hizo evidente el parecido. Esto formaría parte del contexto ideológico del programa real de la reina, que por lo tanto se caracterizó por referencias frecuentes a estos ilustres predecesores del Reino Medio. Como ya hemos señalado en el primer capítulo, los reyes de la dinastía XVIII mostraron un celo particular en la adoración de los reyes del Reino Medio, particularmente los de la dinastía XII. Además, Tutmosis III probablemente ya honra a su padre Tutmosis II en el templo “memorial” que construyó o completó. Finalmente, siguiendo el ejemplo del templo de Deir el-Bahari, el de Tutmosis III también se erigió en terrazas.

Aunque la presencia e influencia de la Reina en el programa iconográfico del *Heneket-Ankh* es evidente, sin embargo, es probable que este edificio fuera desde el principio destinado al culto de Amón y Tutmosis III. Varios edificios designados como Templos de Millones de Años fueron construidos durante su reinado. Probablemente estaban destinados a la regeneración eterna del poder real en diferentes contextos. En el caso del *Akh-menu*, se trataba de encarnar la simbiosis de Amón y el rey en el santuario más importante de este dios. El templo de Thutmosis III en Deir el-Bahari se construyó al final del reinado y seguramente debió tener una función específica en relación al culto real y que tal vez apuntaba a reforzar el peso del linaje real. Sin embargo, el *Heneket-Ankh* probablemente sería el lugar principalmente destinado al culto funerario y el renacimiento del rey en la otra vida.

6. Conclusiones

El análisis e interpretación del programa iconográfico y simbólico del *Heneket-Ankh* es ciertamente difícil, teniendo en cuenta lo que nos ha llegado de los elementos arquitectónicos y los relieves de las paredes. Hemos visto a lo largo de esta síntesis cómo los diferentes elementos iconográficos identificados corresponden a lo que podemos esperar de un Templo de Millones de Años. Los paralelos conocidos para este período, y especialmente del reinado de Tutmosis III, nos permitieron establecer analogías entre los diferentes templos. En este sentido, es fundamental no aislar temas iconográficos específicos con el fin de atribuir una función particular a este tipo de construcciones, sino más bien analizarlos como un todo. Es

además necesario determinar los puntos comunes, así como las conexiones iconográficas que existían entre los diversos edificios que han sobrevivido hasta hoy.

El *Heneket-Ankh* fue ciertamente un edificio de gran importancia en la ideología real del momento como lugar de culto funerario, así como de culto divino y un lugar de regeneración del poder real en la persona de Tutmosis III. Incuestionablemente, muy pocos restos han podido ser recuperados de este templo, pero estos nos permiten vislumbrar la complejidad del programa iconográfico que fue concebido por los teólogos y la calidad de la mayoría de los relieves que debían cubrir las paredes. Esta breve síntesis pretendía presentar las principales conclusiones a las que hemos podido llegar gracias al análisis de los relieves de arenisca descubiertos en el *Heneket-Ankh*. Los objetivos que se presentaron al comienzo de esta tesis se lograron en la medida en que tratamos de establecer los principales temas que podría haber formado originalmente parte del programa iconográfico del templo. El estado de conservación del material ha sido sin duda alguna un gran problema a la hora de identificar los fragmentos de relieves. Aun así se han podido presentar algunos elementos interesantes y originales. Como también se explicó en los objetivos, este estudio no pretendía realizar una reconstrucción completa y exhaustiva de todos los fragmentos en relieve de arenisca. Esta tarea estaba fuera del alcance de esta tesis. En definitiva, este trabajo puede servir como base para futuras investigaciones que sin duda alguna completarán el entendimiento que tenemos del programa iconográfico y la función del *Heneket-Ankh* de Tutmosis III.

CATALOGUE DES FRAGMENTS DE RELIEFS SELECTIONNES

PRESENTEES EN PLANCHES PAR CATEGORIES

SIGLES

RM : Magasin Weigall-Ricke
SD : Niveau superficiel du temple
EWN : Extérieur du mur d'enceinte nord
EWS : Extérieur du mur d'enceinte sud
EWV : Extérieur du mur d'enceinte ouest
TVII : tombe VII
BR : Bas-relief
RC : Relief en creux

Type	Inv. N°	Loc.	Description ¹	Pl. n°
Noms et titres royaux				
Trois premiers noms de la titulature royale	1015	RM	Nom d'Horus « <i>k3-nḥt-ḥ^c-m-W3st</i> ». Montant de porte.	13
	596	SD	Nom d'Horus « <i>k3-nḥt-ḥ^c-m-W3st</i> » et nom de couronnement « <i>Mn-ḥpr-R^c</i> ».	13
	925	RM	Nom d'Horus « <i>k3-nḥt-ḥ^c-m-W3st</i> ». Titres et nom de couronnement « <i>nswt-ḥtj nb jr ḥt Mn-ḥpr-R^c</i> ». Montant supérieur de porte.	13
	10970	EWN	Nom d'Horus « <i>k3-nḥt-ḥ^c-m-W3st</i> ». Paroi/pilier.	13
	3200	Second court 930S2L110	Nom d'Horus « <i>k3-nḥt-ḥ^c-m-W3st</i> ». Probablement pilier.	13
	2776	SD	Autre Nom d'Horus : « <i>k3-nḥt-mry-R^c</i> », « <i>k3-ḥdt-mry-R^c</i> » ou « <i>mry-R^c</i> ».	13
	1022	RM	Titre « <i>nbtj</i> ». Probablement montant latéral droit de porte.	14
	14654	EWV	Titre « <i>nbtj</i> ». Probablement montant latéral droit de porte.	14
	2505	Sanctuary 1000S2L109	Nom d'Horus d'Or : « <i>dsr-ḥ^cw ḥm-phḥj</i> » ou « <i>ḥm-phḥj dsr-ḥ^cw</i> ».	14
	1450	RM	Nom d'Horus d'Or : « <i>ʿ3-ḥpš-ḥw(j)-pdt-psdt</i> ».	14

¹ Uniquement lorsque le relief est en creux, le type de relief sera mentionné.

Cartouches : nom de naissance	951/1847	RM	Inscription montant supérieur de porte. Partie supérieure : nom d'intronisation « <i>Mn-hpr-R^c</i> » ; partie inférieure : nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms nfr hpr(.w)</i> ».	14
	4227	Hypostyle Hall 980N1SD11	Inscription sur colonne : nom de naissance avec épithète « <i>[Dḥwty-ms nfr] hprw</i> ».	16
	537	SD	Inscription horizontale. Nom de naissance avec épithète « <i>[Dḥwty-ms nfr] hprw</i> ».	14
	916	RM	Figure de divinité ou Iunmutf orientée vers la gauche. Face à lui, il y a l'inscription : « <i>Dḥwty-ms nfr hpr(w) mj R^c</i> ».	42
	877	RM	Deux colonnes d'inscriptions. Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms nfr hpr</i> ».	45
	1441	RM	Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms nfr hpr(w)</i> ». Formule d'offrande.	15
	908	RM	Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms nfr hpr</i> ». Formules d'offrandes.	14
	771	SD	Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms nfr hpr</i> ». Nom de couronnement avec épithète « <i>Mn-hpr-R^c stp-n-R^c</i> ». Couronne composée de l' <i>Atef</i> et d'une autre coiffe.	14, 97
	1265	RM	Scène d'offrande à une divinité. Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms nfr hpr</i> ». Titre « <i>nswt bjtj</i> ».	14
	1024	RM	Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms ḥk3 M3^ct</i> ».	15
	3451	Hathor Chapel 940S3L110	Probable architrave. Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms ḥk3 M3^ct</i> ». Formule « <i>dj nḥ</i> ».	15
	1521	Entrance Hathor Chapel 910S3L109	Colonne circulaire. Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms ḥk3 M3^ct</i> ».	16
	3252	Second court 920S2L110	Pilier RC/RC. Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms ḥk3 [M3^ct] ?</i> ».	15
	13429	EWS 990S6L114	Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms ḥk3 M3^ct</i> ». Regravure de l'épithète.	16
	1091	RM	Inscription verticale sur colonne à 16 côtés. Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms ḥk3 [M3^ct]</i> ».	16
	409	SD	Nom de naissance. Epithète effacée.	16
3425	Hathor Chapel 940S3L110	Pilier BR/BR. Nom de naissance avec épithète effacée.	15	
4487	Second court 930N2L311	Pilier BR/BR. Nom de naissance avec épithète : « <i>[Dḥwty-m]s [ḥk3] W3st</i> ». Formule « <i>mj R^c</i> »	15	
Cartouches : nom de couronnement	1265	RM	Scène d'offrande à une divinité. Nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms nfr hpr</i> ». Titre « <i>nswt bjtj</i> ».	14
	4664	TVIIL511	Inscription verticale. Nom de couronnement « <i>Mn-hpr-R^c</i> » et nom de naissance « <i>dḥwty-ms [... ?]</i> ». Etendard Ouadjet.	17
	897	RM	Deux cartouches. Droite : Nom de naissance avec épithète « <i>dḥwty-ms nfr hpr</i> ». Gauche : nom de couronnement nom préservé. Couronne <i>Khépres</i> .	26, 95
	2119	Sanctuary area 1000N2L108	Titres surmontant les cartouches. Partie d'étendard Ouadjet ou Nekhbet martelée et regravée.	17
	925	RM	Inscription sur un montant supérieure de porte. Ligne supérieure : nom d'Horus « <i>k3 nḥt m w3st</i> » ; partie inférieure : « <i>[nswt]-bity nb irt ḥt [Mn-hpr]-R^c</i> ».	13
	951/1847	RM	Inscription sur un montant supérieur de porte. Partie supérieure : nom d'intronisation « <i>Mn-hpr-R^c</i> » ; partie inférieure : nom de naissance avec épithète « <i>Dḥwty-ms nfr hpr(.w)</i> ».	14
	2817	Sanctuary area 1000S2L109	Inscription sur un montant supérieure de porte : <i>[Mn]-hpr-[R^c] [mrj] J[mn]-R^c</i> ». <i>Damnatio</i> et regravure du nom d'Amon.	17
	1023	RM	Inscription sur un montant supérieure de porte : « <i>nfr [ntr] nb t3[wy] [Mn-hpr]-R^c</i> ».	16
	1408	RM	Inscription sur un montant gauche de porte : « <i>nswt bjtj [Mn-hpr]-R^c</i> ».	17

Cartouches : nom de couronnement	1068	RM	Inscription sur un montant droit de porte : nom de naissance et nom de couronnement. Partie d'inscription non identifiée sur la droite.	17
	1733	SD	Inscription sur un montant droit de porte : nom de couronnement. Partie supérieure de la porte partiellement préservée. Symbole <i>pet</i> .	17
	1005	RM	Probablement architrave. Nom de couronnement.	16
	1169	RM	Probablement architrave. Nom de couronnement en relief en creux.	17
	4723	TVIIL411	Fragment de pilier BR/BR. Côté droit : « [Mn-]hpr[-R ^c] [mry] Jm[n R] ». <i>Damnatio</i> et regravure du nom d'Amon.	36
	14202	EWN 1000N5L315	Statue royale portant un étendard. Partie supérieure de la barque divine. Nom de couronnement.	62
	60	RM	Iunmutef présentant une offrande à Thoutmosis III. Inscription avec nom de couronnement. Probablement une niche.	44,108
	14325	EWN 970N6L115	Inscription horizontale mentionnant le <i>Ka</i> du roi, probablement Thoutmosis III : « [...] j k3 nswt Mn[-hpr-R ^c ...] ».	18
	1057	RM	Possible procession. Cartouche avec le nom de couronnement.	17
	771	SD	Nom de naissance avec épithète « <i>hhwty-ms nfr hpr</i> ». Nom de couronnement avec épithète « <i>Mn-hpr-R^c stp-n-R^c</i> ». Couronne composée de l' <i>Atef</i> et d'une autre coiffe.	14, 97
	14640	960S2L216	Nom de couronnement avec épithète « [Mn-hpr-R ^c] stp-n-[R ^c] ». Inscription horizontale.	18
	15223	EWN 950N5L113	Nom de couronnement avec épithète : « [Mn-hpr-R ^c] mr(j)-[n-R ^c] ».	18
	4	Hypostyle hall 990S1SD08	Colonne polygonale à 16 côtés. Possiblement nom de naissance regravé. Titre « <i>z3t R^c n [ht]</i> ».	16
	932	RM	Partie du titre accompagnant le nom d'Horus sur la ligne horizontale d'un montant supérieur de porte, côté droit : « [...] nb[t] t3wj hk3[t] w3st ». Les désinences féminines « <i>t</i> » ont été effacées au profit de « <i>nb</i> » et « <i>hk3</i> ».	16
	940	RM	Titre difficile à identifier : « [...] z3t n [ht.f...] ph[...] ».	16
939	RM	Divinité intronisée. <i>Damnatio</i> et regravure. Possiblement un montant gauche de porte. Côté gauche externe : inscription verticale : « [Mn-hpr-R ^c (?)] z3t n [ht Dhwtj-ms (?)] ».	34,101	
Autres expressions	1695	SD	Partie de divinité ailée protectrice. Côté gauche de la scène. Inscription : « [nswt bjtj Mn]-hpr-[R ^c][...] [nb] hps stp-[n]-R ^c [...] dj nḥ [...] ».	18
	9362	Second court 930N2L111	Partie de divinité ailée protectrice. Côté gauche de la scène. Inscription : « [Jmn] tjt r nḥ dj nḥ nb mj [R ^c (?)] k3 nswt [...] (?) ».	18
	1023	RM	Inscription sur un montant supérieure de porte : « <i>nfr [ntr] nb t3[wy] [Mn-hpr]-R^c</i> ».	16
	3232	Second court 930S2L310	Inscription verticale : « ¹ [...] dj.s nḥ nb [w3s] dd [nb...] / ² [...] nfr ntr [Mn-hpr]-R ^c [...] ».	18
	3252	Second court 920S2L110	Pilier. Nom de naissance avec épithète « <i>Dhwtj-ms hk3 [M3^ct] (?)</i> ».	15
	892	RM	Montant droite de porte. Expression « <i>z3 R^c n ht.f</i> ».	18
	3185	SD	Figure royale. Inscription de protection : « [z3 nḥ dd w3s sn]b [h3.]f nb [mj R ^c] ».	18
	2104	RM	Côté gauche d'une scène. Symboles <i>pet</i> reposant sur des symboles <i>shen</i> . <i>Ankh</i> personnifié soutenant un étendard.	18
	1244	RM	Côté gauche d'une scène. Symbole <i>pet</i> reposant sur un symbole <i>shen</i> .	18
	14325	EWN 970N6L115	Inscription horizontale mentionnant le <i>Ka</i> du roi. Il s'agit probablement de Thoutmosis III : « [...] j k3 nswt Mn[-hpr-R ^c ...] ».	18
	3800	Second court 930N2L111	Référence au <i>Ka</i> royal. Inscription accompagnant la figure royale : « ¹ [...] k3 nswt [...] nb jr [ht (?)] / ² [...] wnn.f [hnt k3w nḥw nbw mj R ^c dt] ».	19
	13443	EWS 990S6L114	Référence au <i>Ka</i> royal. Inscription accompagnant la figure royale : « [...] h ^c (?) [...] k3 nswt nḥ [...] [nb] t3wj nb [jr ht (?)...] ».	18

Nom-temple	891	RM	Possible montant de porte. Nom de naissance du roi et nom du temple.	19
	1127	RM	Paroi. Nom de naissance du roi et nom du temple.	19
	1903	SD	Colonne polygonale à 16 côtés. Inscription en relief en creux.	19
Autres membres de la famille royale	1255	RM	Nom d'intronisation de Thoutmosis I ^{er} . Contexte d'offrandes.	19
	14515	EWV 1020N2L116	Nom de couronnement de Thoutmosis I ^{er} ou variante « <i>mn-hpr-k3-R^c</i> » de Thoutmosis III. Contexte d'offrandes.	21
	1111	RM	Nom de couronnement de Thoutmosis II.	20
	1516	RM	Nom de couronnement de Thoutmosis II.	20
	60	RM	Iunmutef présentant une offrande à Thoutmosis III. Inscription avec nom de couronnement. Probablement une niche.	44
	1723	SD	Nom de couronnement de Thoutmosis II.	20
	4736	TVIIL411	Nom de couronnement de Thoutmosis II.	21
	13477	Hypostyle Hall 990N2SD14	Cartouches avec les noms d'Amenhotep II.	21
	2090	Sanctuary area 1000N2L108	Nom de couronnement d'Amenhotep II. Figure royale portant la couronne <i>Khéprsh</i> .	21
	4832	TVIIL311	Nom de couronnement : Thoutmosis I ^{er} , Thoutmosis II ou Amenhotep II.	22
	2085	SD	Nom de couronnement : Thoutmosis I ^{er} , Thoutmosis II ou Amenhotep II.	21
	4	Entrance to Hathor Chapel 910S3L509	Colonne polygonale à 16 côtés. Possiblement nom de naissance regravé. Titre « <i>z3t R^c n [ht]</i> ».	16
	932	RM	Partie du titre accompagnant le nom d'Horus sur la ligne horizontale d'un montant supérieur de porte, côté droit : « [...] <i>nb[t] Bwj hk3[t] W3st</i> ». Les désinences féminines « <i>t</i> » ont été effacées pour « <i>nb</i> » et « <i>hk3</i> ».	16
	939	RM	Divinité intronisée. <i>Damnatio</i> et regravure. Possiblement un montant gauche de porte. Côté gauche externe : inscription verticale : « [<i>Mn-hpr-R^c</i> (?)] <i>z3t n [ht Dhwtj-ms</i> (?)] ».	34,101
	940	RM	Titre difficile à identifier : « [...] <i>z3t n [ht.f...] ph[...]</i> ».	16
	3052	Second court 940S1L409	Cartouche horizontal contenant le nom de couronnement d'Hatchepsout.	21
	14571	Magazine 1000N3SD16	Cartouche horizontal contenant le nom de couronnement d'Hatchepsout.	21
	3258	Hathor Chapel 930S3L210	Contexte d'offrandes. Cartouche effacé. Il pourrait s'agir d'Hatchepsout.	21
	2480	Sanctuaire 1000N2L108	Titre « <i>mwt nswt</i> ». Décoration de paroi.	23
	13432	MES 990S6L114	Titre « <i>hmt nswt</i> ».	23
	13576	MES 980S6L114	Titre « <i>hmt nswt wrt</i> ». Probable référence à Satiah ou Méryetrê-Hatchepsout.	23
	1155	RM	Deux registres. Inscription en relief en creux. Calendrier de fêtes. Cartouche de la reine Méryetrê-Hatchepsout : « <i>h3t-špswt mrjt-R^c</i> ».	22
	4303	Living area 930S4L1511	Figure de reine de petite taille. Partie de cartouche difficile à identifier. Possiblement Méryetrê-Hatchepsout.	23
	2632	RM/SD	Inscription contenant les titres « <i>s3t nswt snt nswt</i> ». Contexte d'offrandes.	22
	324	SD	Inscription contenant les titres « <i>s3t nswt snt nswt</i> ». Contexte d'offrandes.	22
	1525	SD	Nom en cartouche de « <i>mwt nft</i> ». Relief en creux. Partie de figure féminine en bas-relief.	23
	4519	TVIIL311	Deux registres avec figures en bas-relief. Supérieur : divinité assise. Inférieure : figure féminine et titre en relief en creux : « <i>z3t nswt wrt</i> (?) ».	22
735	SD	Figure féminine et titre « <i>z3t nswt nbw mrt</i> ». Relief en creux. Partie de figure féminine en bas-relief.	22	

La figure royale				
Visage du roi-couronymes	2087	Sanctuary area 1000N2L108	Couronne blanche.	24
	10622	Sanctuary area 1000N2L108	Couronne blanche.	24
	840	Second court 920S2L110	Couronne blanche.	24
	14066	SD	Couronne blanche appartenant à la figure d'Amenhotep II ?	24
	11334	Second court 920N2L212	Couronne rouge en relief en creux.	25
	355	RM	Double Couronne ou Couronne Rouge/Blanche en relief en creux.	24
	857	RM	Double Couronne ou Couronne Rouge.	24, 95
	875	RM	Double Couronne ou Couronne Rouge.	25
	1028	RM	Couronne rouge.	25
	9360	Second court 910N2L211	Double couronne.	25
	771	SD	Deux cartouches. Couronne composée de l' <i>Atef</i> et d'une autre coiffe.	14, 97
	4557	TVIIL311	Couronne <i>Atef</i> .	26
	3302	Second court 930S2L410	Couronne <i>Shouty</i> .	25, 97
	1041	RM	Coiffe avec bandeau <i>Seshed</i> .	25
	2090	Sanctuary area 1000N2L108	Nom de couronnement d'Amenhotep II. Figure royale portant la couronne <i>Khépres</i> .	21
	897	RM	Deux cartouches. Figure royale avec couronne <i>Khépres</i> .	26, 95
	12117	Magazine 930S2L410	Couronne <i>Khépres</i> .	26
	13887	EWV 1020N3L115	Couronne <i>Khépres</i> .	26
	15713	EWV 1010N2L115	Couronne <i>Khépres</i> .	26
	15716	Sanctuary area 1000S2L209	Couronne <i>Khépres</i> .	26
	890	Sanctuary area 1000S2L109	Couronne <i>Némès</i> .	27, 95
	2499	Sanctuary area 1000S2L109	Couronne <i>Némès</i> .	27, 95
	9017	RM	Couronne <i>Némès</i> .	27
	14672	EWV 1010N2L216	Couronne <i>Némès</i> .	27
	1054	RM	Torse du roi portant le <i>Némès</i> .	92
	860	RM	Couronne <i>Khat</i> .	27
	1020	RM	Couronne <i>Khat</i> .	27
	1956	SD	Couronne <i>Khat</i> .	27
	3663	Peristyle hall 970N2L111	Couronne <i>Khat</i> .	27
	3376	Second court 930S1L2010	Visage du roi.	28
13825	EWS 980N6L315	Visage du roi.	31	
13891	EWV 1020N3L115	Visage du roi.	28	
14029	EWN 990N5L215	Visage du roi.	28	

Costumes	533	Entrance to Hathor chapel 920S3L110	Roi vêtu du pagne simple avec une bande verticale finissant avec des perles. Relief en creux. Probablement parti d'un pilier.	28
	11411	Magazine 910N3L112	Collier appartenant à la figure royale. Relief en creux. Grande scène autre que pilier.	28
	1703	SD	Pagne cérémoniel triangulaire. Bande verticale décorée d'aureus. Relief en creux. Grande scène autre que pilier.	28
	2670	RM	Pagne cérémoniel triangulaire. Bande verticale décorée d'aureus. Relief en creux. Grande scène autre que pilier.	28
	1315	RM	Torse du roi et pagne cérémoniel triangulaire avec bande verticale décorée d'aureus. Partie de la main portant le <i>mekes</i> .	29, 96
	2099	RM	Partie du pagne cérémoniel triangulaire.	29
	3292	Second court 920S2L110	Partie du pagne cérémoniel triangulaire avec bande verticale décorée d'aureus.	29
	4626	TVIIL311	Partie du pagne cérémoniel triangulaire avec bande verticale décorée d'aureus et jambes.	29
	15720	EWV 1010N4L215	Partie du pagne cérémoniel triangulaire avec bande verticale décorée d'aureus.	29
	10953	RM	Torse du roi avec bande horizontale.	29, 95
	Gestuelle	387	SD	Figure du roi agenouillée portant le pagne cérémoniel triangulaire.
1114		RM	Figure du roi ou un prédécesseur intronisé.	29
3539		Sanctuary area 1000N2L108	Figure du roi ou un prédécesseur intronisé.	29
1013		RM	Scène de libation.	30
1181		RM	Deux figures royales. Pagne cérémoniel triangulaire. Encensement.	30, 96
2391		RM	Présentation d'encens ou de natron.	30
2978		SD	Main du roi soutenant un vase <i>nou</i> -Offrande de vin.	30
1401		RM	Main du roi soutenant un vase <i>nou</i> -Offrande de vin.	28
1660		Hathor Chapel 930S3L110	Présentation de vases d'huiles.	30, 96
2344		SD	Possible offrande de vêtements.	30
11359		Second court 920N2L312	Offrande de laitue.	30, 96
2381		Sanctuary area 1000N2SD08	Partie du roi portant le <i>Némès</i> et présentant des offrandes.	30
1002		RM	Présentation d'une pile d'offrandes.	30, 96
4060		Peristyle hall 970N2L111	Présentation d'une pile d'offrandes.	30, 97
4439		Hypostyle hall 980N1L111	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31
355		RM	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	24
857		RM	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	24, 95
13156		EWS 980S6L114	Grande scène. Présentation du signe <i>ankh</i> au roi.	31
13146		EWS 980S6L114	Scène où le roi est conduit par une ou deux divinités.	31, 97
1872		SD	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31
2913		SD	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31
3662		Peristyle hall 970N2L111	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31
943		RM	Scène ou une divinité se trouve juste derrière le roi.	31
2913		SD	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31
4590		TVIIL311	Scène d'offrande.	31, 95
4595				

Gestuelle	13825	EWN 980N6L315	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31
	927	RM	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31, 98
	10800 10954	Second court 920N2L212	Divinité à tête de faucon. Scène d'accolade.	38, 98
Roi avec manteau <i>Heb Sed</i>	930	RM	Figure royale intronisée appartenant à un double pavillon <i>Heb Sed</i> . La figure porte la couronne blanche, le flagellum, le sceptre <i>aout</i> et un <i>ankh</i> .	32, 99
	1049	RM		
	893	RM		
	14841	EWV		
	865	RM	Etendard Oupouaout devant un pavillon.	32
	1103	RM	Etendard Oupouaout devant un pavillon. Deux registres.	32
	726	SD	Figure royale intronisée.	33,100
	1758	RM	Figure royale debout suivant Iunmutef.	33,100
	1352	RM		
	999	RM	Figure royale debout.	33,100
Autres	3037	Chapels? 1000S3L309	Le roi ou un autre membre de la famille royale avec l'aspect d'un enfant.	33
	13953	EWV 1010N5L215	Le roi ou un autre membre de la famille royale avec l'aspect d'un enfant.	33
Représentations de divinités				
Amon	1238	RM	Coiffe d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration.	34
	1278	RM	Plumes de la couronne d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration. Formules d'offrandes.	34,102
	1017	RM	Plumes de la couronne d'Amon. Titre et nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration. Double scène symétrique représentant probablement Amon intronisé. Horus de Béhédet avec les ailes déployées.	34,101
	4505	EWV 1010N5L215	Plumes de la couronne d'Amon. Titre et nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration. Double scène symétrique.	35,101
	14485	EWV 1010N5L215	Plumes de la couronne d'Amon.	35
	1225	RM	Nom et épithètes d'Amon. Montant supérieur de porte.	35
	1095	RM	Nom et épithètes d'Amon. Montant supérieur de porte.	34
	842	Second court 1010N5L215	Nom et épithètes d'Amon. Pilier BR/BR. <i>Damnatio</i> et restauration.	35
	4723	TVIIL411	Nom et épithètes d'Amon. Pilier BR/BR. <i>Damnatio</i> et restauration.	36
	1132	RM	Nom d'Amon. Inscription en relief en creux. <i>Damnatio</i> et restauration.	35
	4465	Peristyle hall 970N1L1211	Nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration.	36
	3040	Second Ramp 940N1L109	Nom d'Amon. Aucun indice de martelage et de regravure.	35
	943	RM	Scène où une divinité se trouve juste derrière le roi.	31
	2913	SD	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31
	3662	Peristyle hall 970N2L111	Scène d'accolade entre le roi et la divinité.	31
	1635	SD	Nom d'Amon- <i>Kamoutef</i> . Inscription en relief en creux.	35
	1195	RM	Partie du nom d'Amon en relief en creux martelé et regravé.	59
	1285	RM	Partie d'un dais où une divinité était intronisée et autel d'offrandes.	34,102
	959	RM	Partie d'un dais où une divinité était intronisée et partie inférieure d'une pile d'offrandes.	34,102
	939	RM	Partie d'un dais où une divinité était intronisée. Probablement montant de porte.	34,101
	3419	Second court 940S1L210	Colonne circulaire. Graffiti. Tête de bélier appartenant à Amon.	35

Hathor	4999	Hathor chapel 920S2L110	Partie de la couronne d'Hathor. Disque solaire avec cornes et aureus.	36
	419	Hathor chapel 930S3L110	Nom et épithète d'Hathor : « <i>[nbt] pt ḥnwt t3</i> ».	36
	1871	Second court 920S2L110	Epithète d'Hathor : « <i>nbt Twnywt</i> ».	36
	2080	RM	Nom d'Hathor.	36
	785	Second court 920S2L110	Tête hathorique appartenant à un sistre.	36
	3199	Second court 930S2L110	Montant droit de porte. Forme « <i>mry ḥwt ḥr ḥr(y)t tp w3st</i> ».	36
Autres divinités	1067	RM	Inscription verticale avec épithètes d'Anubis : « <i>tpy ḏw.f</i> » et « <i>nb t3-dsr</i> ».	37
	2976	SD	Nom d'Anubis.	37
	1291	RM	Epithète de Thot : « <i>nb Ḥmnw</i> ».	37
	3346	Second ramp 940N2L510	Tête appartenant au dieu Thot.	37
	14595	EWV 1010S1L116	Probable figure d'Osiris.	37
	1297	RM	Probablement épithète d'Osiris.	37
	14815	EWV	Nom d'Atoum.	37
	14873	EWV	Nom d'Atoum.	39
	2086	Sanctuary area 1000N2L108	Possible figure de Ptah. Dons de la <i>Heb Sed</i> .	45
	1881	SD	Divinité à tête de faucon avec disque solaire et aureus.	37
	10800 10954	Second court 920N2L212	Divinité à tête de faucon. Scène d'accolade.	38, 98
	1143	RM	Pilier. Probablement titre de Mout : « <i>nbt Jšrw</i> ». Partie de pilier	88
	3248	TIV 980S3L110	Graffiti en relief en creux. Figure de Khonsou avec tête de faucon. Titre « <i>[...(?)] [ḥ]nsw m W3st</i> ».	39
	1252	RM	Partie de la plume appartenant probablement au dieu Shou. Partie du titre « <i>nb pt</i> ».	38
	1190	RM	Partie de l'insigne de col d'utérus appartenant probablement à la déesse Meskhenet.	38
	3801	Second court 930N2L111	Partie de l'oiseau Bénou et d'une divinité à tête de faucon. Figures de petite taille.	41
	1241	RM	Probablement partie du dieu Dédoun ou une autre divinité.	38
	1333	RM	Divinité féminine. <i>Damnatio</i> et restauration.	38
	1311	RM	Pagne et jambes d'une divinité. Relief en creux. Probablement partie de pilier.	41
	943	RM	Scène où une divinité se trouve juste derrière le roi.	31
867	RM	Pagne appartenant à une divinité.	38	
Divinités ailées protectrices	1017	RM	Plumes de la couronne d'Amon. Titre et nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration. Double scène symétrique représentant probablement Amon intronisé. Horus de Béhédet avec les ailes déployées.	34,101
	1686	SD	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	40
	1884	SD	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	40
	1056	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	39
	956	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	39
	304	Hathor chapel 930S3L110	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	39
	3076	Chapels? 1000S3L109	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	40
	1108	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	40

Divinités ailées protectrices	1008	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	39
	1193	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	40
	851	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	39
	868	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	39
	2080	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	36
	1053	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet. Etendard Oup-ouaout	44
	1017	RM	Plumes de la couronne d'Amon. Titre et nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration. Double scène symétrique représentant probablement Amon intronisé. Horus de Béhédet avec les ailes déployées.	34,101
	3282	Hathor chapel 930S3L110	Déesse Nekhbet.	40
	1772	SD	Déesse Nekhbet.	40
	15714	EWV 1010N2L115	Déesse Nekhbet.	39
Groupes de divinités	16	SD	Trois figures mommiformes debout. Génies ou divinités funéraire.	41,105
	2073	RM	Figure féminine de divinité. Procession.	41,103
	1957	SD	Figure féminine de divinité. Procession.	41,105
	14590	RM	Processions de divinités.	42,103
	1237	RM	Procession de divinités. Milieu : nom de naissance.	42,103
	4724	TVIIL411	Procession de divinités. Milieu : nom de couronnement.	42,103
	14541	EWV 1020N2L116	Procession de divinités. Milieu : nom de couronnement.	41,103
	713	SD	Possible procession. Cartouche avec le nom de couronnement.	41
	1057	RM	Possible procession. Cartouche avec le nom de couronnement.	17,103
	916	RM	Possible procession. Cartouche avec le nom de couronnement.	42,103
	1060	RM	Figures royales ou de divinités.	42
	2067	Sanctuary area 1000N2L108	Figures royales ou de divinités.	42
	105	TVIIL411	Figures de fécondité.	43
	301	RM	Figures de fécondité.	43
	492	SD	Figures de fécondité.	43,104
	1194	RM	Figures de fécondité.	43,104
	1239	RM	Figures de fécondité.	43,104
	1335	RM	Figures de fécondité.	43
	1447	RM	Figures de fécondité.	43,104
	1488	SD	Figures de fécondité.	43,104
	11660	Peristyle hall 960S1L113	Figures de fécondité.	43,104
	14161	EWN 960S1L113	Figures de fécondité.	43,104
	14302	EWN 960S1L113	Figures de fécondité.	43,104
14474	EWN 960S1L113	Figures de fécondité.	43,104	
Autres	1058	RM	<i>Ka</i> royal.	44,111
	865	RM	Etendard Oupouaout devant un pavillon.	32
	1103	RM	Etendard Oupouaout devant un pavillon. Deux registres.	32
	1053	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet. Etendard Oup-ouaout.	44
	1773	SD	Oup-ouaout.	44
	1566	Hathor temple 930S3L110	Ouadjet. Partie d'une formule d'offrandes associées à divinité féminine.	44

Autres	4664	TVIIL511	Inscription verticale. Nom de couronnement « <i>Mn-hpr-R^c</i> » et nom de naissance « <i>Dḥwtj-ms [... ?]</i> ». Etendard Ouadjet.	17
	2119	Sanctuary area 1000N2L108	Titres surmontant les cartouches. Partie d'étendard Ouadjet ou Nekhbet martelé et regravé.	17
	60	RM	Iunmutef.	44,108
	954/ 1051	RM	Iunmutef.	44
	1288	RM	Iunmutef.	44,105
	1758/ 1352	RM	Iunmutef.	33
Inscriptions-divinités	4465	Peristyle hall 970N1L1211	Inscription : dons offerts au roi par une divinité.	36
	737	SD	Inscription : dons offerts au roi par une divinité.	45
	923	RM	Inscription : dons offerts au roi par une divinité.	45
	1094	RM	Inscription : dons offerts au roi par une divinité.	45
	4662	TVIIL511	Inscription : dons offerts au roi par une divinité.	45
	2086	Sanctuary area 1000N2L108	Possible figure de Ptah. Dons de la <i>Heb Sed</i> .	45
	877	RM	Inscription : dons des divinités.	45
Offrandes et inscriptions à caractère religieux				
Listes d' offrandes en bas-relief	1914	SD	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	1434	RM	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	1189	RM	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	3169	SD	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	1590	SD	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	2785	SD	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	1337	RM	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	1717	SD	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	4687	TVL511	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	1434	RM	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	422	SD	Liste d'offrandes de type A/B.	46
	2918	SD	Partie inférieure de liste d'offrandes. Figures portant des offrandes.	46
	14441	EWV 1020N5L215	Partie inférieure de liste d'offrandes. Figures portant des offrandes.	46
	10195	EWS 1000S6SD12	Partie inférieure de liste d'offrandes. Figures portant des offrandes.	46
	13028	SD	Partie inférieure de liste d'offrandes. Figures portant des offrandes.	46
	14570	Magazine 1000N3SD16	Partie inférieure de liste d'offrandes. Figures portant des offrandes.	46
	14835	EWV 1020S1L312	Partie inférieure de liste d'offrandes. Figures portant des offrandes.	46
	154	First court 900S1L110	Liste d'offrandes de type C.	47,109
	2514	RM	Liste d'offrandes de type C.	47,109
	4336	Living area 930S4L1511	Liste d'offrandes de type C.	47,109
13744	First court 900S2L110	Liste d'offrandes de type C.	47,109	
2566	Sanctuary area 1000S2L109	Liste d'offrandes de type C.	47,109	
14801	EWV 1020N1L116	Liste d'offrandes de type C.	47,109	
1446	RM	Liste d'offrandes de type C.	47,109	

	3466	Pylon area 850S1L410	Liste d'offrandes de type C.	47,09
	2452	Sanctuary area 1000S2SD09	Liste d'offrandes de type C.	47,109
	14781	EWV 1020N1L116	Liste d'offrandes de type C.	47,109
	2610	RM	Liste d'offrandes de type C.	47,109
	2460	RM	Liste d'offrandes de type C.	47,109
	60	RM	Iunmutf présentant une offrande à Thoutmosis III. Inscription avec nom de couronnement. Probablement une niche.	44,108
	14536	EWV 1020N2L116	Inscription appartenant probablement à une niche. Probablement nom de couronnement de Thoutmosis III.	47
	10479	Peristyle hall 960N1L312	Liste d'offrandes de type D.	48,110
	13575	EWS 980S6L114	Liste d'offrandes de type D.	48,110
	1066	RM	Liste d'offrandes de type D.	48,110
	2658	Sanctuary area 1000N2L108	Liste d'offrandes de type D.	48
	2993	SD	Liste d'offrandes de type E.	48,110
	2072	Sanctuary area 1000S1SD08	Liste d'offrandes de type E.	48
	1625	SD	Liste d'offrandes de type E.	48
	241	SD	Liste d'offrandes de type E.	48
Inscriptions religieuses	461	SD	Partie d'inscription funéraire probablement incluse dans la liste d'offrande de type A/B. PT 211.	48
	2450	Sanctuary area 1000N2L108	Partie d'inscription funéraire probablement incluse dans la liste d'offrande de type A/B. PT 211.	48
	2093	Sanctuary area 1000N1L208	Inscriptions mentionnant des offrandes.	48
	1180/ 1105	RM	Partie d'une figure faisant face à un dais. Inscription au milieu : « [...(?)] <i>m hph irt hr</i> ».	48
Offrandes	1556	SD	Table de pains.	49
	1670	SD	Table de pains.	49
	2424	RM	Table de pains.	49
	14515	EWV 1020N2L116	Nom de couronnement de Thoutmosis I ^{er} ou variante « <i>mn-hpr-k3-R^c</i> » de Thoutmosis III. Contexte d'offrandes. Partie de table d'offrandes.	21
	609	SD	Autel simple avec offrandes.	49
	1285	RM	Divinité placée devant des piles d'offrandes ou un autel simple.	34,102
	959	RM	Divinité placée devant des piles d'offrandes.	34,102
	1080	RM	Offrandes à une divinité.	49
	14920	EWV 1020S1L116	Offrandes à une divinité.	50
	1265	RM	Scène d'offrande à une divinité. Nom de naissance avec épithète « <i>Dhwty-ms nfr hpr</i> ». Titre « <i>nswt bjty</i> ».	14
	14419	EWV 1010N4L215	Offrandes à une divinité.	50
	3335	Second ramp 940N2L510	Fleurs incluses dans une pile d'offrandes.	50
	1016	RM	Possible scène de sacrifice ou d'offrande de viande.	49
	13479	Hypostyle hall 990N1SD09	Offrande d'animaux sacrifiés et de viande.	50
	959	RM	Divinité devant piles d'offrandes.	34,102

Offrandes	10711	Peristyle hall 960N1L112	Possible scène de sacrifice et d'offrande de viande.	50
	1641	SD	Encensoir appartenant à une pile d'offrandes.	50
	2200	RM	Le roi comme destinataire de l'offrande.	50
	4806	TVIIL311	Le roi comme destinataire de l'offrande.	52
	918	RM	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	51
	1348	RM	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	52
	3000	Hathor temple 1000S3L109	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	52
	13908	EWV 1010N5L215	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	52
	853	RM	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	51
	887	RM	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	51
	907	RM	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	51
	964	RM	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	51
	1042	RM	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	51
	1072	RM	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	51
	14457	EWV 1010N3L515	Élément appartenant à une pile d'offrandes.	52
	1095	RM	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	34
	1050	RM	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	51
	1264	RM	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	51
	1430	RM	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	52
	2097	Sanctuary area 1000N2L108	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	52
Prêtres et porteurs d'offrandes	1466	RM	Figure de prêtre.	53
	945	RM	Figure de prêtre.	53
	12844	First court 900S1L110	Figure de prêtre.	54
	1865	SD	Figure de prêtre.	53
	9253	Entrance to Hathor chapel 920S3L111	Figure de prêtre.	54
	11671	Entrance to Hathor chapel 910S3L109	Figure de prêtre.	54
	11427	Hathor chapel 940S3L512	Figure de prêtre.	54
	2795	SD	Figure de prêtre.	53
	883	RM	Prêtre <i>Sem</i> .	53
	805	SD	Figures appartenant à des porteurs d'offrandes.	53
	817	SD	Figures appartenant à des porteurs d'offrandes.	53
	2683	SD	Figures appartenant à des porteurs d'offrandes.	53
	2887	RM	Figures appartenant à des porteurs d'offrandes.	54
	14814	EWV 1020S1L317	Figures appartenant à des porteurs d'offrandes.	54
	14820	EWV 1020S1L317	Figures appartenant à des porteurs d'offrandes.	55
	14919	EWV 1020S1L317	Figures appartenant à des porteurs d'offrandes.	55
	1118	RM	Porteur d'offrandes et possible <i>Ka</i> royal.	53
	1088	RM	Porteur d'offrandes.	67
	1114	RM	Figure royale intronisée. Titre « <i>hm ntr</i> » et présentation de patte « <i>hps</i> ».	29

Prêtres et porteurs d'offrandes	4696	TVIIL511	Figure d'un porteur d'offrandes ou devant un coffre ou une boîte.	54
	3235	Hathor temple 930S3L110	Figures appartenant à des porteurs d'offrandes ou à un autre type.	54
	14916	EWV 1020S1L317	Un prêtre ou une autre figure. Partie d'inscription : « <i>pr ḥd</i> ».	55
	14812	EWV 1020S1L317	Possible figure de prêtre réalisant des sacrifices.	54
	14846	EWV 1020S1L317	Possible figure de prêtre réalisant des sacrifices.	55
	15025	EWS 940S4L412	Possible figure de prêtre réalisant des sacrifices.	55
	3336	Second court 940N2L510	Inscription horizontale : « [...] <i>šnw.f mḥ 4</i> ».	71
Le roi présentant des offrandes	13870	EWV 1020N4L215	Scène de présentation d'animaux sacrifiés.	55
	618	SD	Scène d'encensement.	55
	1181	RM	Deux figures royales se suivant portant le pagne cérémoniel triangulaire. Scène d'encensement.	30, 96
	2391	RM	Présentation d'encens ou de natron.	30
	4737	TVIIL411	Offrande de vin.	55
	14610	EWV 1010N2L116	Offrande de vin.	55
	2230	Sanctuary area 1000N2L108	Offrande de vin.	55
Listes d'offrandes en relief en creux	1294	RM	Inscription orientée vers la droite. Horizontale.	57
	1572	SD	Inscription orientée vers la droite. Horizontale.	58
	725	SD	Inscription orientée vers la droite. Verticale.	58
	995	RM	Inscription orientée vers la droite. Verticale.	58
	1782	SD	Inscription orientée vers la droite. Verticale.	58
	1961	SD	Inscription orientée vers la droite. Verticale.	58
	2859	Sanctuary area 1000S2L108	Inscription orientée vers la droite. Verticale.	58
	2862	Sanctuary area 1000S2L109	Inscription orientée vers la droite. Verticale.	58
	4697	TVIIL511	Inscription orientée vers la droite. Verticale.	58
	381	SD	Inscription orientée vers la gauche. Horizontale. Grille : signe du brasier avec flamme et idéogramme pour « <i>ḥk3t</i> ».	57
	407	SD	Inscription orientée vers la gauche. Horizontale.	57
	628	SD	Inscription orientée vers la gauche. Horizontale. Grille : signe du brasier avec flamme et idéogramme pour « <i>ḥk3t</i> ».	57
	1630	SD	Inscription orientée vers la gauche. Horizontale. Référence à la saison d'hiver « <i>prt</i> ».	57
	1155	RM	Deux registres. Inscription en relief en creux. Calendrier de fêtes. Cartouche de la reine Méryétrê-Hatchepsout : « <i>ḥ3t-špswt mṛjt-R^c</i> ».	22
	4832	TVIIL311	Nom de couronnement : Thoutmosis I ^{er} , Thoutmosis II ou Amenhotep II.	22
	13458	Hypostyle hall 990N2SD14	Inscription orientée vers la gauche. Horizontal.	57
	13525	Peristyle hall 970N2SD11	Inscription orientée vers la gauche. Horizontal.	57
	1306	RM	Inscription orientée vers la gauche. Vertical.	57
	1655	SD	Inscription orientée vers la gauche. Vertical.	57
	4155	Peristyle hall 970N1L111	Inscription orientée vers la gauche. Vertical.	57

Listes d'offrandes en relief en creux	13534	EWS 990S6L114	Inscription orientée vers la gauche. Vertical.	57
	974	RM	Unités/dizaines. Vertical.	56
	3031	SD	Unités/dizaines. Vertical.	57
	1890	SD	Centaines. Vertical.	57
	375	SD	Nombres-grilles : unités/dizaines	56
	17	SD	Nombres-grilles : unités.	56
	1887	SD	Nombres-grilles : unités.	56
	3032	Sanctuary area 1000S2L109	Nombres-grilles : unités.	56
	2890	SD	Nombres-grilles : unités/dizaines	56
Grandes inscriptions verticales en relief en creux	466	SD	Grande inscription en relief en creux.	59
	1000	RM	Grande inscription en relief en creux.	60
	1001	RM	Grande inscription en relief en creux.	59
	1159	RM	Grande inscription en relief en creux.	58
	1195	RM	Grande inscription en relief en creux.	59
	1219	RM	Grande inscription en relief en creux.	59
	1247	RM	Grande inscription en relief en creux.	61
	1254	RM	Grande inscription en relief en creux.	59
	1340	RM	Grande inscription en relief en creux.	61
	1444	RM	Grande inscription en relief en creux.	59
	1476	SD	Grande inscription en relief en creux.	60
	2482	RM	Grande inscription en relief en creux.	60
	4627	TVIIL311	Grande inscription en relief en creux.	59
	4709	TVIIL5	Grande inscription en relief en creux.	57
	4726	TVIIL411	Grande inscription en relief en creux.	61
	4753	TVIIL411	Grande inscription en relief en creux.	59
	13550	EWS 990S6L114	Grande inscription en relief en creux.	58
	14913	EWV	Grande inscription en relief en creux.	60
	4665	TVIIL511	Grande inscription en relief en creux. Nom de naissance : « [...] <i>mr.f</i> <i>dhwtj</i> -[<i>ms...</i> (?)] [...] ».	60
	1058	RM	<i>Ka</i> royal.	44
	1305	RM	Représentation des pattes d'un lion en relief en creux	61
	1101	SD	Probablement partie de figure de fécondité.	61
	1531	SD	Partie du <i>sema-tawy</i> .	61
1966	Second court 920S2L110	Partie du nom de couronnement et étendard Ouadjet ou Nekhbet.	61	
4800	TVIIL311	Partie supérieure droite du pavillon et commencement de l'inscription vertical en relief en creux.	60	
4863	TVIIL311	Inscription horizontale en relief en creux.	61	
Éléments à caractère politique, social et religieux				
Barque divine	14416	EWN 990N6L115	Pont de la barque divine d'Amon. Partie avant du pont avec les déesses Hathor et Maât. Sphinx androcéphale dressé sur un pavois.	62
	14126	EWV 1020N3L115	Frise de cobra avec couronne <i>Atef</i> . Signe <i>shen</i> placé devant les figures, probablement traversé par des sceptres <i>was</i> . Partie supérieure du naos de la barque divine	62
	13783	EWV 1020N2L115	Probablement partie inférieure du voile de la barque divine.	62
	13822	EWN 980N6L115	Pont de la barque divine. Figure royale agenouillée tenant la colonnette du dais.	62

Barque divine	15719	EWV 1020N3L115	Pont de la barque divine. Figure royale agenouillée tenant la colonnette du dais.	62
	14202	EWN 1000N5L315	Statue royale tenant un étendard. Partie supérieure de la barque divine.	62
	1186	RM	Prêtres portant la barque divine.	62
	14459	EWV 1000N6L215	Cinq prêtres se chevauchant et orientés vers la droite.	62
	13013	Magazine 940N4L414	Prêtres accompagnant la barque divine.	62
	13818	EWN 980N5L315	Prêtres accompagnant la barque divine.	62
	13909	EWN 970N5L115	Prêtres accompagnant la barque divine.	62
	3921	Second court 930N2L111	Prêtres accompagnant la barque divine.	62
	2262	RM	Prêtres accompagnant la barque divine.	62
	13596	SD	Partie de rames appartenant probablement à la barque divine.	63
	Barque royale	15388	EWN 920N6L213	Partie d'une barque royale. Contexte indéterminé.
644		Second court 920S2L110	Partie de barque royale. Probablement transport de statue royale.	63,115
1685		SD	Partie de barque royale. Probablement transport de statue royale.	63,115
1280		RM	Partie postérieure de pavillon pouvant appartenir à une barque royale. Deux éventails et commencement de formules de protections pour le roi.	63,115
13304		Hypostyle hall 990N2L114	Partie antérieure de pavillon pouvant appartenir à une barque royale.	63,114
13681		SD	Partie antérieure d'un pavillon pouvant appartenir à une barque royale.	63,114
Parties de bateaux et d'équipages	10815	Second court 920N2L212	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	10992	Second court 920N2L212	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	1737	SD	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	3771	Hypostyle hall 980N2L111	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	4093	Second court 930N1L111	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	1014	RM	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	2106	RM	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	13756	EWV 1020N2L115	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	14250	EWV 1010N4L115	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	14272	EWV 1020N5L215	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	327	Second court 920S2L110	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	850	SD	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	64
	1027	RM	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	65
	4213	Peristyle hall 970N1L311	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	65
	11669	SD	Fragment conservant une partie de bateau avec équipage.	65
	10988	Second court 920N2L212	Partie de la coque de deux bateaux de halage ou de transport.	65
	520	SD	Mat et cordes appartenant à un bateau de transport ou de voyage.	65,116

Parties de bateaux et d'équipages	4565	TVIIL311	Mat et cordes appartenant à un bateau de transport ou de voyage.	65,117
	2238	Sanctuary area 1000N2L108	Partie de bateau de transport ou de voyage.	65
	13838	EWV 1010N5L115	Partie de bateau de transport ou de voyage.	65
	13202	Hypostyle hall 990N2L114	Partie de bateau de transport ou de voyage.	65
	13314	Hypostyle hall 990N2L114	Partie de bateau de transport ou de voyage.	65
	14519	EWV 1020N2L116	Partie de bateau de transport ou de voyage.	65
	246	Entrance Second court 900S2L110	Zone d'eau.	65
	1174	RM	Possible zone d'eau et inscription horizontale.	70
Figures humaines	1043	RM	Prêtres appartenant à une scène de procession.	66
	2040	SD	Prêtres appartenant à une scène de procession.	66
	2842	Sanctuary area 1000S2L109	Prêtres appartenant à une scène de procession.	66
	2527	RM	Prêtres appartenant à une scène de procession.	66
	2141	Sanctuary area 1000N2L108	Prêtres appartenant à une scène de procession.	66
	2494	Living area 910S4SD09	Prêtres appartenant à une scène de procession.	66
	2882	Entrance to Hathor Chapel 910S3L109	Prêtre appartenant à une scène de procession.	66
	2584	Sanctuary area 1000S2L109	Prêtres appartenant à une scène de procession.	67
	14689	EWV 1010N1L116	Prêtres appartenant à une scène de procession.	67
	2464	Sanctuary area 1000N2L108	Prêtres appartenant à une scène de procession.	67
	9254	Living area 920S4L111	Prêtres appartenant à une scène de procession.	67
	798	SD	Prêtres appartenant à une scène de procession.	69
	880	RM	Prêtre appartenant à une scène de procession.	68
	982	RM	Prêtres appartenant à une scène de procession.	68
	3826	Hathor chapel 930S3L1011	Prêtre appartenant à une scène de procession.	66
	1009	RM	Prêtres ou autres figures appartenant à une scène de procession.	67
	3413	Second court 930S2L410	Prêtres ou autres figures appartenant à une scène de procession.	67
	198	Hathor chapel 930S3L110	Prêtres appartenant à une scène de procession.	70
	15698	EWV 1020N4L215	Possiblement figure d'un officier.	67
	3034	Sanctuary area 1000S2L109	Figure de musicienne.	68,118
	899	RM	Procession de figures de chanteurs et de musiciens.	68,118
	1454	RM	Procession de figures féminines portant un sistre.	68,118
	13823	EWN 980N6L115	Procession de figures féminines portant un sistre.	68,118
	1509	RM	Statue royale	69,118
	13839	EWN 1010N5L115	Statue royale	69,118

Figures humaines	3236	Hathor chapel 930S3L110	Statue royale	69,118
	10899	Second court 920N2L212	Statue royale	69,115
	3671	Peristyle hall 970N2L111	Statue royale	69,115
Inscription horizontale	2833	Sanctuary area 1000S2L209	Inscription horizontale	69
	14306	EWN 970N6L115	Inscription horizontale	69
	14844	EWV 1020S1L317	Inscription horizontale	70
	1126	RM	Inscription horizontale. Partie d'une figure humaine.	70
	1436	RM	Inscription horizontale	69
Arbre <i>Jshed</i>	1232/ 965	RM	Partie supérieure droite de l'arbre avec une figure ailée à polychromie jaune. Inscription verticale.	72,119
	14170	EWN 980N6L115	Partie supérieure gauche de l'arbre avec figure ailée à polychromie jaune.	72,119
	4461	Peristyle hall 970N1L1211	Partie de l'arbre conservant le nez de la figure royale. Un signe <i>ankh</i> lui est présent.	72,119
	1199	RM	Partie de l'arbre conservant une partie de l'épaule de la figure royale.	73,119
	14167	EWN 990N6L115	Partie de l'arbre conservant possiblement une partie de la main d'une figure de divinité.	72
	14427	EWN 990N5L215	Feuilles de l'arbre.	73
	10350	Peristyle hall 960N1L112	Feuilles de l'arbre.	73
	13875	EWN 990N5L215	Feuilles de l'arbre.	73
	14166	EWN 990N6L115	Feuilles de l'arbre.	73
	2689	SD	Feuilles de l'arbre.	73
	14152	EWN 980N6L115	Tronc de l'arbre avec polychromie jaune.	73
	1192	RM	Partie supérieure de l'arbre.	73
Autres : varia	1661	SD	Possible procession de bétail.	71,120
	2745	SD	Possible procession de bétail.	70,120
	3414	Hathor chapel 930S3L210	Possible procession de bétail.	70
	1728	SD	Possible procession de bétail.	71,120
	3447	Second court 920S2L110	Possible procession de bétail.	70,120
	3336	Second court 940N2L510	Inscription horizontale : « [...] <i>šnw.f mḥ 4</i> ».	71
	3146	Second court 930S1L109	Partie d'une inscription : « [...] <i>nht.w ḥntjw [wʒd...]</i> ». Possible scène de présentation d'encens.	71
	1526	SD	Partie de palmier et arbre de l'encens.	71
	3206	Sanctuary area 1000N2L108	Partie de palmier.	71
	14985	EWV	Partie de palmier et arbre de l'encens.	71
	24003	EWV	Partie d'arbre de l'encens.	71
	14960	EWV	Partie de palmier.	71
	16021	EWV	Partie de palmier.	71
	992	RM	Inscription et possiblement une partie d'une oie.	71

Eléments à caractère militaire				
Listes d' ovales crénelés et parties de figures d' ennemis	2025	Second court 920S2L110	N° 33 de la liste asiatique.	74
	3604	Hathor chapel 930S3L110	N° 91 de la liste asiatique.	74
	13077	Second court 910S2L210	N° 94/96 de la liste asiatique.	74
	3473	Second court 910S1L210	N° 114 de la liste asiatique.	74
	1917	SD	N° 45/265 de la liste asiatique.	74
	268	Hathor chapel 930S3L110	Liste asiatique.	74
	4204	EWS 920S6L111	Liste asiatique.	74
	3306	Second court 920S2L110	N° 48 de la liste asiatique.	74
	10675	SD	N° 52 de la liste asiatique.	74
	11480	Magazine 920N3L213	N° 67 de la liste asiatique.	74
	11281	Second court 920N2L812	N° 119 de la liste asiatique.	74
	766	SD	Liste asiatique.	74
	11600	Magazine 920N3L213	Liste asiatique.	75
	3647	Living area 920S4L211	N° 143 de la liste nubienne.	75
	10939	Second court 920N2L212	N° 10 de la liste nubienne.	75
	794	EWN 930N6L114	N° 24 de la liste nubienne.	76
	11045	EWN 930/940N5SD13	N° 60 de la liste nubienne.	76
	10048	Portico upper terrace 950S1L111	N° 105 de la liste nubienne.	75
	11322	Second court 920N2L212	N° 108 de la liste nubienne.	75
	11162	Second court 920N2L712	N° 198 de la liste nubienne.	76
	4272	Second court 930N2L111	N° 219 de la liste nubienne.	75
	3797	Hypostyle hall 980N2L111	N° 20/120/135 de la liste nubienne.	75
	1751	SD	N° 246 de la liste nubienne.	75
	11000	Second court 920N2L212	N° 30/249 de la liste nubienne.	75
	15432	Second court 920N2L1913	N° 254-255 de la liste nubienne.	76
	1117	RM	Figure de nubien orienté vers la droite appartenant probablement à un ovale crénelé.	77
	1309	RM	Partie de deux ovales crénelés.	76
	10989	Second court 920N2L212	Cordes unissant deux figures d'ennemis situés au-dessus d'ovales crénelés.	77
	11011	Second court 920N2L212	Cordes unissant deux figures d'ennemis situés au-dessus d'ovales crénelés.	77
	3798	Second court 930N2L111	Figure de l'ennemi du sud appartenant à une liste d'ovales crénelés.	77

Listes d'ovales crénelés et parties de figures d'ennemis	9468	Second court 920N2L212	Figure de l'ennemi du sud appartenant à une liste d'ovales crénelés.	77
	9469	Second court 920N2L212	Figure de l'ennemi du sud appartenant à une liste d'ovales crénelés.	76
	9470	Second court 920N2L212	Figure de l'ennemi du nord appartenant à une liste d'ovales crénelés.	77
	15059	Second court 930N2L213	Figure de l'ennemi du nord appartenant à une liste d'ovales crénelés.	77
	11799	EWN 960N6L113	Partie de figure surmontant un ovale crénelé avec polychromie jaune.	78
	15430	Second court 920S1L815	Partie de deux ovales crénelés se suivant. Ennemis avec la peau rouge.	78
	9049	Entrance to Hathor chapel 910S3L109	Ennemis appartenant à une scène de massacre d'ennemis.	78,121
	15420	EWN 930N5L113	Ennemis appartenant à une scène de massacre d'ennemis.	78,121
	1721	Second court 920S2L110	Registre inférieur d'une ligne d'ovales crénelés.	78
	3309	Second court 920S2L110	Registre inférieur d'une ligne d'ovales crénelés.	78
	1598	SD	Registre inférieur d'une ligne d'ovales crénelés.	78
Chars et chevaux	9471	Second court 920N2L212	Partie de char avec chevaux.	79,122
	3470	Second court 930S2L410	Partie de char. Inscription verticale.	79,122
	3594	EWS 920S5L311	Partie de char avec chevaux.	79,122
	3781	Peristyle hall 980N2L111	Partie de char avec chevaux.	79
	229	SD	Partie de char.	78,123
	2183	RM	Partie de char.	79
	9112	First court 890W1L1110	Partie de rames et coque d'un bateau. Têtes appartenant à deux chevaux.	79
	10995	SD	Partie de char avec chevaux.	79,123
	1674	SD	Possible défilé de chars et de soldats.	80,123
	3216	Second court 930S2L110	Possible défilé de chars et de soldats.	80,123
	10780	Second court 920N2L212	Possible défilé de chars et de soldats.	79,123
Représentations de sièges	2074	SD	Archer tirant une flèche. Possiblement partie d'un cheval.	80
	4146	Peristyle hall 970N1L111	Deux possibles archers.	80
	1455	RM	Représentation de forteresse asiatique. Partie d'inscription vers la droite.	80
	1799	SD	Deux soldats sûrement en position d'attaque.	81
	2920	SD	Soldats ennemis à l'intérieur d'une forteresse.	81
	3430	Hathor chapel 930S3L310	Soldats ennemis à l'intérieur d'une forteresse. Archer tirant une flèche.	81,124
	14700	Hathor chapel 970S3L316	Partie de forteresse avec des ennemis suppliant.	80
	14703	Hathor chapel 970S3L316	Partie de forteresse avec des ennemis suppliant.	80,124
	14707	Hathor chapel 970S3L316	Partie de forteresse avec des ennemis suppliant.	80
14710	Hathor chapel 970S3L316	Partie de forteresse avec des ennemis suppliant.	80	

Représentations de sièges	13647	SD	Partie de forteresse avec des ennemis suppliant.	81
	13409	EWS 980S6L114	Partie d'inscription verticale contenant le nom d'une forteresse assiégée.	80,124
	10865	Second court 920N2L212	Partie de quatre arbres. Probablement partie d'une expédition militaire.	81,124
	11036	Second court 920N2L212	Partie de quatre arbres. Probablement partie d'une expédition militaire.	81,124
	15472	EWN 930N6L113	Partie de quatre arbres. Probablement partie d'une expédition militaire.	81,124
	9281	EWS 940S5L111	Trois figures qui maintiennent ou arrachent des éléments verticaux, probablement des arbres.	82
	246	Entrance Second court 900S2L110	Zone d'eau.	65
Inscriptions à caractère « historique »	1540	SD	Partie d'inscription à caractère historique et militaire.	82
	3251	Second court 920S2L110	Partie d'inscription à caractère historique et militaire. Quatre colonnes verticales orientées vers la droite.	83, 125
	3340	Second court 930S2L410	Partie d'inscription à caractère historique et militaire.	82
	9448	EWS 960S6L112	Partie d'inscription à caractère historique et militaire.	82
	1722	SD	Partie d'inscription à caractère historique et militaire.	83
	15471	EWN 920N6L113	Partie d'inscription à caractère historique et militaire.	82
	1092	RM	Partie de présentation de tributs.	82,125
Représentations de soldats	1035	RM	Soldat portant un étendard.	84,126
	2724	SD	Soldats défilant avec des armes.	85,126
	1857	SD	Soldats défilant avec des armes.	85,126
	3086	Second court 930S1L109	Soldats défilant avec des armes.	85,126
	3220	Second court 930S2L310	Soldats défilant avec des armes.	85,126
	770	SD	Soldats défilant avec des armes.	84
	4133	Second court 930N2L111	Soldats défilant avec des armes.	84,126
	10600	EWS 970S6L112	Soldats défilant avec des armes.	84
	10915	Second court 920N2L212	Soldats défilant avec des armes.	84
	3324	Second court 920S2L110	Soldats défilant avec des armes.	85
	13637	Hathor chapel 930S3L213	Tête appartenant à un soldat.	85
	3045	Hypostyle hall 990S2L109	Soldats défilant avec des armes.	84
	3453	Second court 920S2L110	Soldats défilant avec des armes.	84
	Ennemis	14426	Second court 920S2L915	Figures d'ennemis.
10796		Second court 920N2L212	Figures d'ennemis.	85
15390		EWN 930N6L113	Figures d'ennemis.	85
9088		Entrance to Hathor chapel 910S3L109	Figures d'ennemis.	85

Eléments architecturaux et à caractère décoratifs et symboliques				
Colonnnes poly gonales à 16 côtés	1292	RM	Epithète royale : « [nfr] ntr ». Polychromie bleue.	87
	1640	SD	Partie supérieure du Nom d'Horus du roi. Polychromie bleue.	87
	14796	EWV 1020N1L116	Nom d'Horus du roi : « [k3 nht h ^c] m W3st [...] ». Polychromie bleue.	87
	4	Hypostyle hall 990S1SD08	Colonne polygonale à 16 côtés. Possiblement nom de naissance regravé. Titre « z3t R ^c n [ht] ».	16
	1091	RM	Nom de naissance avec épithète « Dhwtj-ms hk3 [M3 ^c t] ». Polychromie jaune.	16
	14375	EWV 1020N3L115	Nom de naissance avec épithète « [Dhwtj]-msnnfr hpr ». Polychromie jaune sur bleue.	86
	4227	Hypostyle hall 980N1SD11	Nom de naissance avec épithète « [Dhwtj-ms nfr] hprw ». Polychromie jaune.	16
	14276	EWN 1000N6L115	Nom de naissance. Polychromie jaune.	86
	2698	RM	Epithète royale : « [hk3] Jwnw nb t3[wj] ». Polychromie jaune.	86
	14828	EWV 1020S1L1317	Epithète royale : « [...] hk3 Jwn[w] ». Polychromie bleue.	87
	460	SD	Epithète royale : « [...] tjt nb [t3wj(?)] ». Polychromie jaune.	86
	14670	EWN 980N6L116	Expression « n (jt(j), fJmn-[R ^c] ». Sans polychromie.	87
	1261	RM	Epithète d'Amon : « [Jmn-R ^c nswt] ntrw ». Polychromie jaune.	86
	11496	SD	Epithète d'Amon : « nb nswt [t ^c wj] ».	87
	1903	SD	Nom du temple. Polychromie jaune.	19
	1989	SD	Expression « hwt [ntr] ». Polychromie jaune.	86
	125	Second court 920S2L110	Partie supérieure du Nom d'Horus du roi. Polychromie jaune.	86
Col. circulaires	1521	Entrance to Hathor chapel 910S3L109	Nom de naissance avec épithète « Dhwtj-ms hk3 M3 ^c t ».	16
	3419	Second court 940S1L210	Graffiti. Tête de bélier d'Amon.	35
	791	Second court 920S2L110	Bandes verticales avec des couleurs rouge-bleu-vert séparées par des fines lignes blanches.	87
Piliers	1456	RM	Pilier BR-RC.	88,127
	1141	RM	Pilier BR-RC.	88,128
	1143	RM	Pilier BR-RC.	88
	4723	TVIIL411	Pilier BR-BR.	36
	842	Second court 920S2L110	Pilier BR-BR.	35
	132	Second court 920S2L110	Pilier BR-RC.	88
	3443	Second court 920S2L110	Pilier BR-RC.	88
	138	First court 900S1L110	Pilier BR-BR.	88
	1397	RM	Pilier BR-RC.	88
	142	Second court 920S2L110	Pilier BR-RC.	89
	219-1507	Second court 920S2L110	Pilier BR-RC.	89
	863	RM	Pilier BR-RC.	89
	3254	Second court 920S2L110	Pilier BR-RC.	89
	1687	SD	Pilier BR-RC.	89

Piliers	1128	RM	Pilier BR-RC.	89
	216-1580	Second court 920S2L110	Pilier RC-RC.	90
	10798	Second court 920N2L212	Pilier RC-RC.	90,129
	11389	Second court 920N2L512	Pilier RC-RC.	91
	3565	Sanctuary area 1000S1L108	Pilier RC-RC.	91
	3348	Second court 920S2L110	Pilier RC-RC?	91
	11413	Second court 910N3L112	Pilier RC-RC?	91
	525	Second court 920S2L110	Pilier RC-RC.	90
	1206	RM	Pilier RC-RC?	91
	1534	SD	Pilier RC-RC?	91
	Autres éléments architecturaux	1015	RM	Nom d'Horus « <i>k3-nht-h^c-m-W3st</i> ». Montant de porte.
1068		RM	Inscription sur un montant droit de porte : nom de naissance et nom de couronnement. Partie d'inscription non identifiée sur la droite.	17
951/1 847		RM	Inscription montant supérieur de porte. Partie supérieure : nom d'intronisation « <i>Mn-hpr-R^c</i> » ; partie inférieure : nom de naissance avec épithète « <i>Dhwtj-ms nfr hpr(.w)</i> ».	14
2817		Sanctuary area 1000S2L109	Inscription sur un montant supérieure de porte : <i>[Mn]-hpr-[R^c] [mrj] J[mn]-R^c</i> ». <i>Damnatio</i> et regravure du nom d'Amon.	17
1023		RM	Inscription sur un montant supérieure de porte : « <i>nfr [ntr] nb B[wy] [Mn-hpr]-R^c</i> ».	16
892		RM	Montant droite de porte. Expression « <i>z3 R^c n ht.f</i> ».	18
14654		EWV	Titre « <i>nbtj</i> ». Probablement montant latéral droit de porte.	14
3199		Second court 930S2L110	Montant droit de porte. Forme « <i>mry hwt hr hr(y)t tp w3st</i> ».	36
1723		SD	Nom de couronnement de Thoutmosis II.	20
1733		SD	Inscription montant droit de porte : nom de couronnement. Partie supérieure de la porte partiellement préservée. Symbole <i>pet</i> .	17
11996		Hypostyle hall 980S1SD14	Partie d'encadrement de porte en relief en creux.	92,130
1095		RM	Nom et épithètes d'Amon. Montant supérieur de porte.	34
1050		RM	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	51
1264		RM	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	51
1430		RM	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	52
2097		Sanctuary area 1000N2L108	Montant ou linteau de porte incluant des offrandes.	52
1054		RM	Côté latéral d'un montant de porte.	92
1609		SD	Probablement partie de linteau.	92
608		Second court 920S2L110	Probablement partie de linteau.	92
Frises	1108	RM	Divinité ailée. Horus de Béhédet.	40
	1036	RM	Frise <i>kheker</i> . Type splay-topped.	92
	888	RM	Frise <i>kheker</i> . Type splay-topped.	92
	14598	Magazine 1000N3SD16	Frise <i>kheker</i> . Type splay-topped.	92
	60	RM	Iunmufef présentant une offrande à Thoutmosis III. Inscription avec nom de couronnement. Probablement une niche.	44,108

Frises	3423	Second court 920S2L110	Frise <i>kheker</i> . Type pointé.	93
	1631	SD	Frise <i>kheker</i> . Type pointé.	93
	2150	Sanctuary area 1000N2L208	Frise <i>kheker</i> . Type pointé.	93
	13265	EWS 1000S6L114	Frise <i>kheker</i> . Type pointé.	93
	1792	SD	Frise <i>kheker</i> . Type pointé.	93
	1030	RM	Frise Menkheperre.	94
	1052	RM	Frise Menkheperre.	94,131
	2680	RM	Frise Menkheperre.	94,131
	577	Hypostyle hall 990S1L114	Frise Menkheperre avec nom de naissance.	93
	1246	RM	Frise Menkheperkarê.	93,131
	1700	SD	Frise Menkheperkarê.	93,131
	934	RM	Frise Menkheperkarê.	93
Autres	10709	Peristyle hall 960N1L312	Décoration de la partie supérieure de paroi de fond en forme de voute.	94,130
	15	Sanctuary area 1000S2SD09	Possible frise formée à partie de têtes de vaches ou taureaux.	94,130
	14447	EWV 1020N3L115	Partie de personnification portant un étendard.	94
	283	SD	Partie de personnification portant un étendard.	94
	13469	Hypostyle hall 990N2SD14	Partie de personnification portant un étendard.	94

ANNEXES

Annexe 1 : Localisation et contexte du matériel en grès¹				
Zone	Carré	US	Contexte	Quantité ²
RM	--	--	Découverte du magazine en 2008	817 7
	--	--	Démontage du magazine en 2016	29
Total	853			
SD	--	--	Découverts au niveau superficiel	1154 8
Total	1162			
Sanctuaire	1000S1	SD	Saison 2008 : niveau superficiel	1
		L1	Saison 2008 et (1 en 2014) : niveau superficiel	55
		L2	Saison 2008 : niveau superficiel	28
		L4	Puit de tombe, saison 2008 : niveau superficiel	1
	1000S2	SD	Saison 2009 (1 en 2010) : niveau superficiel	13
		L1	Saison 2009 (1 en 2008 et 2010) : niveau superficiel	90
		L2	Saison 2009 (1 en 2008) : niveau superficiel	14
	1000N1	SD	Saison 2008/2009 : niveau superficiel	1
		L1	Saison 2008 : niveau superficiel	32
		L2	Saison 2008 : niveau superficiel	13
	1000N2	SD	Saison 2008 : niveau superficiel	10
		L1	Saison 2008 : niveau superficiel	270
L2		Saison 2008 (2 en 2009) : niveau superficiel	72	
Total	600			
Salle hypostyle	990N1	SD	Saison 2014 (1 en 2009) : niveau superficiel du secteur	22
		L1	Saison 2014 : niveau anthropique incluant des éléments appartenant au temple et d'abandon. Inclusions de	30

¹ Les contextes décrits sont encore l'objet d'études. Il s'agit donc de remarques préliminaires.

² Compte tenu que les fouilles dans le temple ne sont pas complètement achevées et qu'un certain nombre de reliefs en grès sont encore à être inventoriés, ce nombre est approximatif.

Salle hypostyle			calcaire provenant du massif rocheux. Ce niveau repose sur un niveau de sable qui servait de support au dallage, aujourd'hui disparu. La roche apparaît à certains endroits. Découverte de fragments en grès de petite taille.	
	990N2	SD	Saison 2014 (1 en 2008 : grand élément architectural)	44
		L1	Saison 2014 : niveau anthropique incluant des éléments appartenant au temple et d'abandon. Inclusions de calcaire provenant du massif rocheux. Ce niveau repose sur un niveau de sable qui servait de support au dallage, aujourd'hui disparu. La roche apparaît à certains endroits. Découverte de fragments en grès et en calcaire, particulièrement dans le coin Nord-Ouest.	117
		L2	Saison 2014 : inclusion après la phase d'abandon du temple d'un élément en grès dans le niveau de préparation de la fondation du dallage.	1
	990S1	L1	Saison 2014 : Niveau superficiel composé de sable qui couvrait toute la zone. Il incluait des fragments en grès et en calcaire.	7
	990S2	L1	Saison 2009 : niveau superficiel	8
	980N1	SD	Saison 2011 : niveau superficiel	17
		L1	Saison 2011 : niveau superficiel	5
	980N2	SD	Saison 2010 et 2011 : niveau superficiel	4
		L1	Saison 2011 : niveau superficiel	103
		L2	Saison 2011 : niveau superficiel	9
	980S2	L1	- Saison 2010 : niveau anthropique incluant des éléments appartenant au temple et d'abandon. Inclusions de calcaire provenant du massif rocheux. Ce niveau repose sur un niveau de sable qui servait de support au dallage, aujourd'hui disparu. La roche apparaît à certains endroits. Deux fragments en grès. - Saison 2014 : continuation du niveau.	2
		L2	Saison 2010-14 : contenu du couloir d'entrée à la tombe XVI.	1
		L4	Saison 2014 : partie interne de la tombe XVI	1
	Total	371		
Péristyle	970N1	L1	Saison 2011 : niveau superficiel	50
		L3	Saison 2011 : niveau superficiel	26
		L11	Saison 2011 : niveau superficiel	1
		L12	Saison 2011 : niveau superficiel	30
		L13	Tombe VIII	1
		L5	Tombe V	1
	970N2	SD	Saison 2011 : niveau superficiel	2
		L1	Saison 2011 : niveau superficiel	138
	970S1	L1	Saison 2014 : niveau superficiel composé de sable correspondant au remplissage après les fouilles de Ricke.	7
		L4	Saison 2014 : niveau probablement naturel avec inclusion d'un élément en grès	1
		L5	Saison 2014 : niveau supérieur du puits de la tombe XV	1
	970S2	L1	Saison 2016 : niveau superficiel	--
	960N1	L1	Saison 2012 : Niveau de sable superficiel incluant des fragments en grès.	8
L3		Saison 2012: zone située au nord-est de la zone remplie de sable et de fragments. Zone d'entrée à la tombe XI	21	
L4		Saison 2012 (1 en 2008) : dépression située dans la zone nord contenant certains grès.	5	

Péristyle		L5	Saison 2012 : zone d'entrée à la tombe XI	33
	960N2	L1	Saison 2012 : Niveau de sable superficiel incluant des fragments en grès.	1
		L2	Saison 2012 : Deuxième niveau de sable incluant des fragments en grès.	1
		L3	Saison 2012 : zone d'entrée à la tombe X	5
		L7	Saison 2012 : zone d'entrée à la tombe X	1
	960S1	L1	Saison 2013 : Niveau de sable superficiel incluant des fragments en grès.	54
	960S2	L2	Saison 2016 : niveau superficiel	7
Total	394			
Chapelles ?	1000S3	L1	Saison 2009 : niveau superficiel	55
		L3	Saison 2009 : structures	2
	980S3	L1	Saison 2010 (Tombe IV, 1 frag.) 2014	3
Total	60			
Portique de la terrasse supérieure	950N1	L4	Saison 2008 : structures	2
	950N2	L1	Saison 2015 : niveau de sable avec inclusions de grès.	2
	950S1	L1	Saison 2011, 2013 : niveau superficiel de débris	10
	950S2	L1	Saison 2011 : niveau superficiel	12
Total	26			
2 ^e cour	940N1	L1	Saison 2008-2011 : niveau superficiel	15
	940N2	SD	Saison 2014 : niveau superficiel	1
		L2	Saison 2011 (2 en 2015) : niveau superficiel	8
		L4	Saison 2014 : structures	1
		L5	Saison 2010 : niveau de sable recouvrant toute la zone, similaire à 930S2 et 940S2. Fragments concentrés dans la zone nord.	14
		L6	Saison 2010 : niveau associé à un mur en brique crues.	1
	940S1	L2	Saison 2010	1
		L4	Saison 2009	2
		L20	Saison 2010	3
	940S2	L1	Saison 2010 : niveau de sable recouvrant toute la zone, similaire à 930S2. Niveau d'abandon du temple et de transit moderne	8
		L2	Saison 2010 : deuxième niveau de sable recouvrant toute la zone, similaire à 930S2L2. Abandon du temple, niveau supérieur avec mélange de matériaux contemporains	5
		L3	Saison 2010 zone d'entrée à la Tombe III	1
		L4	Saison 2010 : niveau de remplissage pour niveler le portique entre l'ancien et le nouveau mur de la façade.	2
		L8	Saison 2010	7
	930N1	L1	Saison 2011 : niveau superficiel de sable	71
	930N2	L1	Saison 2011 : niveau de sable accumulé de manière naturelle avec accumulation de beaucoup de matériel en grès mais pas en calcaire.	128
		L2	Saison 2011 et 2013 : niveau à proximité d'un mur en brique crues	3
		L3	Saison 2011 : dépôts de destruction anthropique. Situé en-dessous de L1 mais plus compact. Restes du pavement en grès et moins de fragments décorés.	11
	930S1	L1	Saison 2009 : niveau superficiel	14
		L2	Saison 2010 : niveau superficiel	7

2 ^e cour		L3	Saison 2010 : niveau superficiel	1
		L20	Saison 2010 : niveau de sable correspondant à la destruction du temple. fragments en grès mélangés à des briques crues. Niveau similaire à 930S2L4.	6
		L21	Saison 2010. Similaire à L20 mais sans inclusion de briques crues.	6
	930S2	L1	Saison 2010 : niveau de sable recouvrant tout la zone. Similaire à 940S2L1. Niveau d'abandon et de circulation contemporain.	9
		L3	Saison 2010 : niveau de terre similaire à L1 avec de nombreux fragments en grès dans la partie est de la zone. Egalement inclusion de briques crues.	19
		L4	Saison 2010 : niveau de dégradation du temple après abandon. Grande quantité de briques crues.	27
		L5	Saison 2010 : similaire à L2 au-dessus de structures.	1
	920N1	L1	Saison 2012 : couche superficielle.	13
		L2	Saison 2012 : zone de sable et argile avec de nombreux fragments en grès.	4
	920N2	L2	Saison 2012 (1 en 2011 ?) : dépôts en grès, continuation de la couche superficielle L1 localisée presque tout au long de la zone. Niveau de destruction du temple. Continuation de 930N2L1.	489
		L3	Saison 2012 : localisé sous L2, vers l'est.	24
		L5	Saison 2012 : situé en dessous de L2. Niveau mélangé avec des cailloux et de l'argile.	53
		L7	Saison 2012 : niveau de remplissage dans le coin sud-ouest et sous L1.	10
		L8	Saison 2012 : tranchée localisée dans la limite ouest d'un niveau de sol L6. Possiblement servant comme base à un mur aujourd'hui disparu (?).	9
		L11	Saison 2011, 2012 : structure en brique crues.	1
		L19	Saison 2013. Tranchée. Localisation pas sûre.	1
	920S1	L1	Saison 2010 et 2014 : niveau de sol perturbé approximativement d'un mètre. Il repose sur un niveau de brique crue effondré.	2
		L8	Saison 2015 : tranchée Nord-sud.	4
		L10	Saison 2015 : niveau de remplissage sous L8	1
		L12	Saison 2015 : remplissage de la tranchée Nord-sud	1
	920S2	L1	Saison 2010 : niveau de de remplissage accumulé sur le niveau superficiel du temple et déposé au-dessus d'un niveau de brique crue effondré appartenant au mur d'enceinte interne du temple. Il monte de l'est vers l'ouest pour atteindre un mètre de hauteur.	238
		L4	Saison 2010 et 2015 : niveau compacte d'argile, il pourrait s'agir du sol du temple ou de sa base.	1
		L8	Saison 2015 : niveau d'effondrement de brique crues.	1
		L9	Saison 2015 : niveau de remplissage d'une tranchée Nord-Sud sur lequel repose les briques crues L8. Sable non contaminé qui repose sur le terrain naturel. Pas de céramique.	1
	910N1	L1	Saison 2011 : niveau superficiel.	2
	910N2	L1	Saison 2011 et 2013 : effondrement d'une partie du mur de périmètre est qui repose sur un autre effondrement antérieur.	19
		L2	Saison 2011 : premier effondrement qui s'étend plus vers l'ouest.	51

		L6	Saison 2014 : niveau situé sous un niveau de sol.	1
	2 ^e cour 910S1	L2	Saison 2010 : niveau compact d'argile, possiblement niveau de sol du temple. Les fragments en grès découverts recouvraient probablement cette couche.	3
	910S2	L2	Saison 2010 : couche compacte sur lequel devait possiblement reposer le sol du temple.	9
Total	1310			
1 ^e cour	900N1	L1	Saison 2010 et 2016 : niveau superficiel recouvrant le secteur.	3
	900N2	L1	Saison 2014 : niveau superficiel de sable contenant différents types de matériaux.	1
		L2	Saison 2008 : niveau superficiel.	1
	900S1	SD	Niveau superficiel contaminé.	4
		L1	Saison 2009 et 2010 : niveau superficiel du temple. De nombreux fragments en grès et en calcaire furent documentés qui correspondent sûrement à la taille de pierre lorsque le pillage des pierres du sol arrive.	16
		L2	Saison 2009 : niveau de sable plus compact similaire à 900S2L3. Possible base du pavement originel en pierre du temple, aujourd'hui disparu.	18
	900S2	L1	Saison 2008, 2009, 2010 : niveau similaire à 900S1L1.	28
	890S1	L1	Saison 2010 : niveau superficiel.	2
880N5	L3	Saison 2015 : niveau superficiel.	1	
Total	73			
Pylône	850N1	L1	Saison 2009 (pas de fragments) et 2010 : niveau superficiel avec inclusions d'éclats de calcaire produits par la fabrique qui se trouvait dans la zone.	1
	850S1	L4	Saison 2010 : niveau constitué de grands blocs de pierre situés sous des débris de briques crues du pylône.	2
	860N1	L3	Saison 2010 : niveau situé sous les restes de débris provenant de la route et des briques crues du pylône.	1
	860S1	L1	Saison 2009 : premier niveau situé sous les débris de la route et de la fabrique.	1
		L3	Saison 2009 et 2011 : niveau de destruction des montants de porte de cette zone construit en calcaire.	3
Total	8			
Chapelle d'Hathor	970S3	L1	Saison 2016 : niveau superficiel.	2
		L3	Saison 2016 : niveau superficiel.	10
	950S3	L2	Saison 2014 : niveau superficiel.	1
	940S3	SD	Saison 2010 et 2011 : niveau superficiel de débris.	3
		L1	Saison 2010 : niveau de débris avec inclusions de nombreux fragments en grès et certains en calcaire provenant possiblement de la destruction des structures de cette zone. En général fragments de petite taille sans intérêt.	136
		L5	Saison 2012.	1
	930S3	L1	Saison 2010 : niveau de débris incluant différents matériaux dont des fragments en grès et en calcaire. Destruction du temple (?). Matériel en général très détérioré et sans intérêt.	59
		L2	Saison 2010, 2011 et 2013 : niveau plus argileux.	23
		L3	Saison 2010 : niveau de remplissage.	28
		L10	Saison 2011 : niveau de remplissage.	42
L13		Saison 2011 : niveau de remplissage.	1	

Total	326			
Entrée à la Chapelle d'Hathor	920S3	L1	Saison 2010 et 2011 : niveau superficiel recouvrant les structures en briques crues effondrées. Il commence au nord de la rampe d'entrée à la structure de la possible chapelle d'Hathor.	23
	910S3	L1	Saison 2008, 2009 : niveau localisé vers la moitié sud de la zone et qui finit au nord. Certains blocs en calcaire sont situés à l'entrée de la chapelle d'Hathor, au milieu de la zone. Niveau contenant principalement des grès décorés, a différence de 910S4L1 qui se compose de briques crues effondrées.	25
		L4	Saison 2011 : mur dont la fonction est difficile à déterminer, composé de grès, de calcaire et de briques crues. Découverte de blocs architecturaux.	2
		L5	Saison 2009 : niveau compact sous le sol du temple.	1 (Inv. N° 4)
	900S3	L1	Saison 2009 et 2010 : niveau superficiel couvrant la zone d'entrée.	3
		L5	Saison 2010.	1
Total	55			
Magasins et ateliers/Complexe ramesside	1000N3	SD	Saison 2016 : débris superficiel.	23
	950N3	L1	Saison 2014 : continuation de 940N3. Niveau superficiel.	9
		L2	Saison 2014 : continuation de 940N3L3, niveau de remplissage.	5
		L4	Saison 2014 : niveau se trouvant sous L2. Continuation de 940N3L5 et près du niveau superficiel dans le côté Ouest de la zone.	3
	950N4	--	--	--
	940N3	L3	Saison 2014 : niveau qui se retrouve dans 930N2 et qui s'étend sur presque toute la partie nord de la deuxième cour et une partie des magasins.	4
		L4	Saison 2014 : niveau de remplissage similaire à celui retrouvé dans 920N2, 930N3 et 950N3. Sable mélangé à des fragments en grès.	10
	940N4	SD	Niveau superficiel.	1
		L4	Saison 2014 : niveau de structures.	9
	930N3	L2	Saison 2013 : dépôt contenant de nombreux matériaux qui se trouvait sur un niveau d'effondrement en brique crue. Niveau de destruction du temple.	7
		L9	Saison 2015 : niveau de remplissage entre des murs en briques crues.	3
	930N4	L1	Saison 2014 : niveau superficiel, débris provenant probablement des fouilles de Weigall et de Ricke.	3
		L2	Saison 2014 : niveau de destruction du mur en brique crues.	1
	920N3	L1	Saison 2013 : niveau superficiel.	1
		L2	Saison 2013 : dépôt contenant des fragments en grès, en particulier concentrés dans la partie sud.	11
		L4	Saison 2013. niveau de remplissage similaire à 910N3L1.	3
		L18	Saison 2015 : niveau de remplissage qui coupe un des sols du pavement.	1
920N4	L2	Saison 2013 : niveau qui se trouvait sous le mur d'enceinte effondré.	2	
910N3	L1	Saison 2012 : briques crues effondrées provenant du mur d'enceinte.	13	
Total	109			

Tombe VII	980/970-S3_960-S3/S4	L1, 3, 4, 5	Fouillée par Weigall. Saison 2011.	51
Zone habitations	990S4	L1	Saison 2009 : niveau surmontant la structure en brique crue	9
	940S4	L4	Saison 2012 : niveau de remplissage à l'intérieur d'une des chambres des structures en briques crues de la zone.	1
	930S4	L1	Saison 2011 : partie de structures.	7
		L3	Saison 2011 : partie de structures.	4
		L2	Saison 2011 : partie de structures.	1
		L10	Saison 2011 : partie de structures.	7
		L15	Saison 2011 : partie de structures.	35
	920S4	L1	Saison 2011 : partie de structures.	7
		L2	Saison 2011 : partie de structures.	17
		L4	Saison 2011 : partie de structures.	5
	910S4	SD	Saison 2009 : niveau superficiel.	2
		L2	Saison 2009 et 2011 : niveau altéré et de destruction du mur en brique crues-	1
	Total	96		
Mur nord	237			
Mur sud	369			
Mur ouest	644			
Total	Un total approximatif de 6693 fragments pour les saisons 2008-2016³			

³ Dans ce total, des éléments qui ne sont pas étudiés dans cette thèse sont également inclus, comme par exemple, les fragments et les blocs appartenant aux toits.

Annexe 2 : Liste de fragments de piliers			
Type	Inv. N° ⁴	Décoration côté gauche	Décoration côté droit
Bas-relief//bas-relief	138	Bande décorative ⁵	Expression « [...] <i>zp tpj s</i> [...] » : « La première occasion [...] »
	344	Queue de taureau : roi ou divinité	Queue de taureau : roi ou divinité
	547	Possible figure de divinité. <i>Damnatio</i> .	Possible figure de divinité. <i>Damnatio</i>
	630	Divinité ailée	Bande décorative
	842	Nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration	Nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration
	872?	Bande décorative	Signe « <i>nb</i> »
	1077?	Bande décorative	Partie de jambe et queue de taureau : roi ou divinité
	1100 ?	Bande décorative	Divinité ailée. Formule « [<i>mj</i>] <i>R^c</i> »
	1113	Formule « <i>snb nb</i> »	Bande décorative
	1141	Epaule de divinité masculine	Partie arrière de la couronne d'Amon
	1143	Inscription : « [<i>mwt</i>] <i>nbt jšr</i> [w...] ». Épithète de divinité féminine	Inscription : « <i>z3 n ht</i> .[<i>f</i>] ». Titre accompagnant le nom du roi
	1456	Epaule de divinité masculine à tête de faucon	Main du roi posée sur l'épaule d'une divinité (en bleu). Probablement Amon
	1690	Partie de l'épaule de divinité masculine	Bande décorative
	1729	Partie de divinité ailée	Bande décorative
	1943	Signe « <i>w3s</i> ». Partie de formule	Partie du cartouche avec nom de couronnement « <i>Mn</i> -[<i>hpr</i>]- <i>R^c</i> »
	2038	Bande décorative	Partie de bras ou jambe de roi ou divinité
	3267	Signe « <i>k</i> ».	Bande décorative
	3299	Bande décorative	Epaule de divinité-faucon
	3404	Bande décorative	Bande décorative
	3443	Partie inférieure de pilier. Queue de taureau (roi ou divinité). Inscription horizontale : formule « [<i>dj</i>] <i>ḥnh</i> »	Partie inférieure de pilier. Inscription horizontale : formule « <i>mry</i> [...] »
	3425	Partie de cartouche : « <i>Dḥwty-ms</i> [...] »	Partie de formule : « <i>dt</i> »
	3835	Partie de figure du roi ou divinité	Partie de figure du roi ou divinité
	4150	Inscription horizontale : formule « [<i>dj</i>] <i>ḥnh</i> »	Bande décorative
	4487	Formule « <i>mj R^c</i> »	Nom de naissance avec épithète : « [<i>Dḥwty-m</i>]s [<i>ḥk3</i>] <i>w3st</i> »
	4723	« [<i>Mn</i> -[<i>hpr</i>]- <i>R^c</i>] [<i>mry</i>] <i>Jm</i> [<i>n R</i>] »	Bande décorative
	10783	Bande décorative	Partie d'épaule de figure. Possiblement Amon. <i>Damnatio</i> et restauration
10836	Bande décorative	Queue de taureau et jambe. Roi ou divinité	
11223	Restes de signes	Signe « <i>pt</i> »	
11256	Bande décorative	Partie de divinité ailée	
12774	Nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration	Bande décorative	

⁴ Les fragments ne conservant que des parties de la bande décorative sur les deux côtés ne sont pas inclus dans ce tableau. Vingt-quatre présentent les deux côtés en bas-relief : Inv. N° 1542, 3299, 3404, 3717, 3866, 3907, 3940, 3942, 4056, 4074, 4328, 4380, 10181, 10759, 10810, 10825, 11024, 11134, 11139, 11156, 11410, 12828, 13934, 14197. Vingt ont un côté en bas-relief et l'autre en relief en creux : Inv. N° 3757, 3790, 3893, 4081, 4197, 10702, 10761, 10835, 1094, 6287, 497, 501, 3571, 3574, 3287, 3397, 11170, 11336, 11343, 11348. Finalement, trente-six sont ceux qui présentent les deux côtés en relief en creux : Inv. N° 263, 514, 573, 603, 716, 1495, 1513, 1536, 1820, 1985, 3226, 3330, 3444, 3510, 3516, 3560, 3567, 3570, 3602, 3629, 3706, 3724, 3774, 3785, 3842, 3952, 4029, 4294, 4364, 10760, 10848, 10870, 11050, 11187, 11280, 11287.

⁵ Cet élément est indiqué uniquement lorsqu'il s'agit du seul élément conservé sur le relief.

	13084	Bande décorative	Inscription : partie du titre « <i>nfr ntr</i> »
Bas-relief / en creux	142	Partie arrière de la couronne d'Amon	Indéterminé
	1418/181 7/2184	Bande décorative	Inscription : formule « <i>dt</i> »
	1826	Inscription : formule « <i>mj R^c</i> »	Inscription : formule « <i>s[n]b nb</i> »
	1849	Inscription : partie d'épithète d'Amon « <i>nb nswt</i> ». <i>Damnatio</i> et restauration	Bande décorative
	3287	Bande décorative	Divinité ailée
	3354	Partie de figure du roi ou divinité	Bande décorative
	Relief en creux / Bas-relief	182	Indéterminé
219/1507		Inscription : « <i>3s[t] nb[t] pt (?)</i> »	Bande décorative
566		Bande décorative	Signes : « <i>mj</i> », « <i>d</i> »
716		Bande décorative	Bande décorative
863		Inscription « <i>dd mdw jn Jmn-R^c [...]</i> »	Partie inférieure de divinité ailée. Vautour
1128		Inscription « <i>[dj.n.(j) [...(?)] nb hr.j [...]</i> » : « [je t'ai donné] tout [...(?)] auprès/provenant de moi [...] »	Inscription : « <i>[Jmn-]R^c (?) [...]</i> »
1210		Figure de divinité	Figure de divinité
1687		Inscription : « <i>[...] dj.n.(j) n.[k...]</i> »	Partie du nom d'Amon : « <i>[Jmn] k3 [mwt.f]</i> »
1705		Bande décorative	Inscription : formule « <i>dj ^cnh</i> »
1835		Inscription : « <i>[...] dj.n.(j) n.k...</i> »	Bande décorative
2101		Nom d'Amon. <i>Damnatio</i> et restauration	Probablement partie de l'épaule de roi
3153		Inscription : « <i>[...dj].n.(j) n.[k...]</i> »	Inscription : signe « <i>[z3 R^c n ht.(?)f]</i> »
3254		Inscription « <i>dd mdw j[n...]</i> »	Inscription « <i>dd mdw j[n]/ [nom d'Horus]</i> »
3310		Inscription : « <i>z3 [Jm]n [...] (?)</i> » ⁶	Inscription : « <i>[...]f [...]</i> »
3319		Inscription : épithète de divinité	Inscription : formule « <i>dj [^cnh]</i> »
3356		Bande décorative	Partie du nom de naissance de Thoutmosis III : « <i>s3 [R^c] h[t.f] Dhwtj-ms</i> »
3446		Inscription : « <i>[...dj].n.(j) n.[k...]</i> »	Partie de divinité ailée
3449		Inscription indéterminée	Bande décorative
11511		Partie inférieure de pilier	Bande décorative
Relief en creux / relief en creux		179/3093	Divinité ailée
	216/1580	Divinité ailée. Signe « <i>mn</i> »	Divinité ailée : Horus de Béhédet. Signe « <i>R^c</i> » (Formule « <i>mj R^c</i> »)
	242	Bande décorative	Partie de formule : « <i>dt</i> »
	276/1791	Inscription : « [nom de divinité] <i>[mr]j</i> »	Bande décorative
	263	Bande décorative	Bande décorative
	364	Partie de cartouche : « <i>Dhwtj-ms hk3-[M3^ct]</i> »	Partie de cartouche : « <i>Dhwtj-ms hk3-[M3^ct]</i> »
	514	Bande décorative	Bande décorative
	525	Partie inférieure de pilier. Inscription horizontale : formule « <i>dj ^cnh</i> »	Partie inférieure de pilier. Inscription horizontale : formule « <i>dt</i> »
	566	Bande décorative	Formule « <i>mj [R^c]</i> » et « <i>dt</i> »
	600	Jambe : roi ou divinité	Jambe : roi ou divinité
	603	Bande décorative	Bande décorative

⁶ Il pourrait également s'agir du nom du dieu Geb, mais l'inscription n'a pas été martelée alors que la partie du « *n* » semble, par contre, l'avoir été.

685	Bande décorative	Signe « t »
773	Partie de formules	Partie de formules
1109	Figure de divinité	Bande décorative
1295	Bande décorative	Partie d'un cartouche : « [Dḥwty]-ms »
1672	Bande décorative	Bande décorative. Formule « [mj] R ^c »
1938	Divinité ailée	Divinité ailée
1985	Bande décorative	Bande décorative
1990	Nom de divinité ailée : « [Jmn-R ^c nb jpt] swt »	Titre accompagnant le nom de naissance : « [nb ḥps (?) z3 R ^c 7] »
2348	Inscription : « [dj.n.j]n ḥ3swt [nbw (?)] »	Titre accompagnant le nom de naissance : « z3 [R ^c] n [ḥt.f] »
2603	Inscription : « [...] mry [...] »	Inscription : formule « dt »
3252	Partie du nom de naissance de Thoutmosis III : « z3 R ^c Dḥwty-[ms] ḥk3-[M3 ^c t] »	Partie du nom de naissance de Thoutmosis III : « [z3 R ^c ḥt.f] Dḥwty-[ms] ḥk3-[M3 ^c t] »
3253	Partie du nom de naissance de Thoutmosis III : « z3 R ^c Dḥwty-[ms] ḥk3-M3 ^c t »	Partie du nom de naissance de Thoutmosis III : « [z3 R ^c ḥt.f] Dḥwty-[ms] ḥk3-[M3 ^c t] »
3283	Bande décorative	Figure du roi ou d'une divinité
3318	Possible épithète de divinité	Possible épithète de divinité
3391	Bande décorative et quelques signes	Bande décorative et quelques signes
3448	Divinité ailée (faucon)	Divinité ailée (vautour)
3456	Bande décorative	Partie de figure ailée
3522	Inscription : formule « mj [R ^c] »	Bande décorative
3553	Partie de la figure du roi ou d'une divinité. Probablement un bras.	Partie de la figure du roi ou d'une divinité. Probablement un bras.
3556	Jambe et queue de taureau. Figure du roi ou d'une divinité.	Jambe et queue de taureau. Figure du roi ou d'une divinité.
3563	Partie de la figure du roi ou d'une divinité. Probablement un bras.	Bande décorative
3565	Bande décorative (divinité)	Partie de la main du roi portant le mks.
3630	Inscription : « [dj.n.(j)] [...(?)] n ḥ[r.j] [...] » : « [je t'ai donné tout [...(?)] auprès/provenant de moi [...]] »	Partie du nom de naissance de Thoutmosis III : « [dḥwty]-ms ḥk3-M3 ^c t »
3672	Quelques signes difficiles à identifier	Bande décorative
3714	Inscription : « [nb] pt [n]sw[t] ntr[w] »	Inscription : « [...] mry [...] »
10229	Bande décorative	Partie de divinité ailée
10770	Queue de taureau et jambe. Roi ou divinité	Bande décorative
10798	Partie de la figure du roi	Partie de la figure du roi et de la divinité
10869	Probablement le bras de roi ou d'une divinité	Probablement le bras de roi ou d'une divinité
10975	Bande décorative	Queue de taureau et signe ankh. Figure royale
11279	Partie de formules	Partie de formules
11299	Bande décorative	Epaule du roi ou d'une divinité
11302	Un signe difficile à identifier	Titre accompagnant nom de naissance « z3 R ^c »
11389	Queue de taureau et jambe : roi ou divinité	Bande décorative
11452	Partie de divinité ailée : vautour	Bande décorative
11466	Inscription : formule « dt »	Bande décorative

⁷ Le signe « R^c » présente des restes de *damnatio*.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A

- ABD EL-RAZIQ, M., 2014 : Funktion des Tempels von Ptah in Karnak, *Memnonia* 25, p. 151-155.
- ABUBAKR, J. ABD EL M., 1937 : *Untersuchungen über die ägyptischen Kronen*, Hambourg et New York : Glückstadt.
- Ägyptische Inschriften aus den Königlichen Museen zu Berlin* , 1913-1924, Vol. 2, Leipzig : Hinrichs.
- AHITUV, S., 1984 : Canaanite Toponyms in Ancient Egyptian Documents, Jerusalem : Magnes.
- ALBRIGHT, W. F. ET LAMBDIN, T. O., 1957 : New Material for the Egyptian Syllabic Orthography, *Journal of Semitic Studies* 2, p. 113-227.
- ALDRED, C., 1951 : *New Kingdom Art in Ancient Egypt during the Eighteenth Dynasty 1590 to 1315 B.C.*, Londres : Alec Tiranti LTD.
- ALDRED, C., 1975: Bildhauer und Bildhauerei, *Lexicon der Ägyptologie* I, p. 800-805.
- ALDRED, C., 1980 : *Egyptian Art in the Days of the Pharaohs, 3100-320 BC*, Londres.
- ALDRED, C., 1988 : *Akhenaten, king of Egypt*, Londres : Thames and Hudson.
- ALLEN, J. P., 2005a : The Role of Amun, dans C. H. Roehrig, R. Dreyfus et C. A. Keller (éd.), *Hatshepsut, From Queen to Pharaoh*, New York : The Metropolitan Museum of Art, Yale University Press, p. 83-85.
- ALLEN, J. P., 2005b : *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Leiden-Boston : Brill.
- ALLEN, J. P., 2010 (2^e édition révisée) : *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs*, Cambridge : Cambridge University Press.
- ALLEN, J. P., 2017 : *A Grammar of the Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Languages of the Ancient Near East 7, Winona Lake, Indiana : Eisenbrauns.
- ALY, M., ABDEL-HAMID, F. ET DEWACHTER, M., 1967 : *Le temple d'Amada*, cahier IV, Le Caire.
- ALTENMÜLLER, B., 1975 : Anubis, *Lexicon der Ägyptologie* I, col. 327-333.

- ALTENMÜLLER, H., 1967 : Ein Opfertext der 5. Dynastie, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 22, p. 9-18.
- ALTENMÜLLER, H., 1968 : Zwei neue Exemplare des Opfertextes der 5. Dynastie, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 23, p. 1-8.
- ALTENMÜLLER, H., 1980 : Königsplastik, *Lexicon der Ägyptologie* III, col. 557-610.
- ANDERSON, J. K., 1961: *Ancient Greek Horsemanship*, Berkeley : University of California Press.
- ANGENOT, V., 2015 : Semiotics and Hermeneutics, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 98-119.
- ARKELL, A. J., 1961 : *A History of the Sudan : From the Earliest Times to 1821*, Londres : Athlone.
- ARNOLD, D., 1962 : *Wandrelief und Raumfunktion in ägyptischen Tempeln des Neuen Reiches*, Berlin : Verlag Bruno Hessling.
- ARNOLD, D., 1974a : *Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir el-Bahari*, vol. I, *Architektur und Deutung*, Veröffentlichungen 8, Deutsches Archäologisches Institut, Abteilung Kairo, Mainz : Philipp von Zabern.
- ARNOLD, D., 1974b : *Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir el-Bahari*, vol. II, *Die Wandreliefs des Sanktuaries*, *Archäologische Veröffentlichungen* II, Deutsches Archäologisches Institut, Abteilung Kairo, Mainz : Philipp von Zabern.
- ARNOLD, D., 1975 : Bautechnik, *Lexicon der Ägyptologie* I, col. 664-668.
- ARNOLD, D., 1978 : Vom Pyramidenbezirk zum "Haus für Millionen Jahre", *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 34, p. 1-8.
- ARNOLD, D., 1979 : *The Temple of Mentuhotep at Deir el-Bahari*, New York.
- ARNOLD, D., 1991 : *Building in Egypt : Pharaonic stone masonry*, Oxford : Oxford University Press.
- ARNOLD, D., 1994 : *Lexicon der ägyptischen Baukunst (LäB)*, Zürich.
- ARNOLD, D., 1997 : Royal Cult Complexes of the Old and Middle Kingdoms, dans B. E. Shafer (éd.), *Temples of Ancient Egypt*, Londres et New York, p. 31-85.
- ARNOLD, D., 1999 : *Temples of the Last Pharaohs*, New York et Oxford : Oxford University Press.
- ARNOLD, D., 2003 : *The Encyclopedia of Ancient Egyptian Architecture*, Londres et Le Caire, Princeton : Princeton University Press.
- ARNOLD, D., 2005 : The Temple of Hatshepsut at Deir el-Bahri, dans C.H. Roehrig, R. Dreyfus et C.A. Keller (éd.), *Hatshepsut : From Queen to Pharaoh*, New York : Metropolitan Museum of Art and Yale University Press, p. 135-140.
- ARNOLD, D. ET STADELMANN, R., 1975 : Dahschur. Erster Grabungsbericht, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 31/2, p. 169-174.
- ASSMANN, J., 1987 : Hierotaxis : Textkonstitution und Bildkomposition in der ägyptischen Kunst und Literatur, dans J. Osing et G. Dreyer (éd.), *Form und Mass : Beiträge zur Sprache, Literatur und Kunst des alten Ägypten*, *Festschrift für Gerhard Fecht*, Ägypten und Altes Testament 12, Wiesbaden, p. 18-42.

- ASSMANN, J., 1989 : *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Conférences, essais et leçons du Collège de France, Paris : Julliard.
- ASSMANN, J., 1990 : Die Macht der Bilder : Rahmenbedingungen ikonischen Handelns im alten Ägypten, dans *Genres of Visual Representation*, Visible Religion VII, Leiden : Brill, p. 1-20.
- ASSMANN, J., 1991 : Das ägyptische Prozessionsfest, dans J. Assmann et T. Sundermeier (éd.), *Das Fest und das Heilige*, Studien zum verstehen fremder Religionen 1, Gütersloh, p. 108-109.
- ASSMANN, J., 1992 : Simiosis and Interpretation in Ancient Egyptian Ritual, dans S. Bidermann et B. A. Scharfstein (éd.), *Interpretation in Religion*, Philosophy and Religion : A Comparative Yearbook 2, Leiden, New York, Cologne, p. 87-109.
- ASSMANN, J., 1995 : *Egyptian solar religion in the New Kingdom : Re, Amun and the crisis of polytheism*, Londres-New York : Kegan Paul International.
- ASSMANN, J., 2001 : *The Search for God in Ancient Egypt*, Ithaca et Londres : Cornell University Press.
- ASTON, B., HARRELL, J. A. ET SHAW, I., 2000 : Stones, dans P. T. Nicholson et I. Shaw (éd.), *Ancient Egyptian materials and technology*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 5-77.
- AUFRÈRE, S., 1991 : *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, 2 vol, Bibliothèque d'étude 105, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- AUFRÈRE, S. H., 1999 : Les végétaux sacrés de l'Égypte ancienne d'après les listes géographiques d'Edfou et du Papyrus géographique de Tanis et les autres monographies sacrées, dans S. H. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'Univers Végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne* (ERUV) I, Orientalia Monspeliensia 10, Montpellier, p. 121-207.
- AUFRÈRE, S. H., 2001 : The egyptian temple, substitute for the mineral universe, dans W. V. Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press, p. 158-163.

B

- BACCHI, E., 1942 : *Il rituale di Amenhotpe I*, Turin.
- BADAWY, A., 1948 : *Le dessin architectural chez les Anciens Egyptiens*, Le Caire.
- BADAWY, A., 1966 : *Architecture in Ancient Egypt and The Near East*, Cambridge, Massachusetts et Londres : M.I.T Press.
- BADAWY, A., 1968 : *A History of Egyptian Architecture. The Empire (the New Kingdom). From the Eighteenth Dynasty to the End of the Twentieth Dynasty 1580-1085 B.C.*, Berkeley et Los Angeles : University of California Press.
- BAINES, J., 1976 : Temple Symbolism, *Royal Anthropological Institute News* 15, p. 10-15.
- BAINES, J., 1985a : Color terminology and color classification: Ancient Egyptian color terminology and polychromy, *American Anthropologist* 87, p. 282-297.

- BAINES, J., 1985b : *Fecundity figures : Egyptian personification and the iconology of a genre*, Warminster : Aris and Phillips.
- BAINES, J., 1986 : *mswt* « Manifestations » ? dans *Hommages à François Daumas*, Montpellier : Publication de la Recherche, Institut d'Égyptologie, Université Paul Valéry, p. 43-50.
- BAINES, J., 1989a : Techniques of decoration in the Hall of Barques in the temple of Sethos I at Abydos, *Journal of Egyptian Archaeology* 75, p. 13-30.
- BAINES, J., 1989b : Communication and display : The integration of early Egyptian art and writing, *Antiquity* 63, p. 471-482.
- BAINES, J., 1990 : Restricted Knowledge, Hierarchy, and Decorum; Modern Perceptions and Ancient Institutions, *Journal of the American Research Center in Egypt* 27, p. 1-24.
- BAINES, J., 1995b : Kingship, definition of culture, and legitimation, dans D. O'Connor et D. Silverman (éd.), *Ancient Egyptian Kingship*, Probleme der Ägyptologie 9, Leiden, New York et Cologne : Brill, p. 3-47.
- BAINES, J., 1997 : Temples as symbols, guarantors, and participants in Egyptian civilization, dans S. Quirke (éd.), *The Temple in Ancient Egypt: New Discoveries and Recent Research.*, Londres : British Museum Press, p. 216-241.
- BAINES, J., 2001 : Colour use and the distribution of relief and painting in the Temple of Sety I at Abydos, dans W. V. Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press, p. 145-157.
- BAINES, J. ET MALEK, J., 2000 : *Cultural Atlas of Ancient Egypt*, New York : Checkmark.
- BALIGH, R., 2003 : Reflections on the genealogy of Thutmosis I and his family, dans N. Grimani, A. Kamel et C. May-Sheikholeslami (éd.), *Hommages à Fayza Haikal*, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO), p. 45-50.
- BARBOTIN, C., 2008 : *Âhmosis et le début de la XVIIIe dynastie*, Paris : Pygmalion.
- BARGUET, P., 1950 : L'Obélisque de Saint-Jean-de-Latran dans le temple de Ramsès II à Karnak, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 50, p. 269-280.
- BARGUET, P., 1953 : La structure du temple Ipet-Sout d'Amon à Karnak, du Moyen Empire à Aménophis II, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 52, p. 145-155.
- BARGUET, P., 1962 : *Le temple d'Amon-Ré à Kamak. Essai d'exégèse*, Recherches d'Archéologie, de Philologie et d'Histoire 21, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- EL ACHIERY, H., BARGUET, P. ET DEWACHTER, M., 1967 : *Le temple d'Amada I, Architecture*, Le Caire.
- BARGUET, P., 1972 : Le rapport des scribes-décorateurs des expéditions de la XVIIIe dynastie pharaonique, dans *Mélanges offerts à M. le Doyen André Latreille : Religion et politique. Histoire des deux guerres mondiales. Histoire de Lyon et du Sud-Est*, Lyon : Audin, p. 605-608.
- BARTA, W., 1963 : *Die altägyptische Opferliste von der Frühzeit bis zur griechisch-römischen Epoche*, Berlin : B. Hessing.
- BARTA, W., 1967 : Der königliche Totenopfertempel und seine Entstehung, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 22, p. 48-52.

- BARTA, W., 1973b : Bemerkungen zu einem alten Götterhymnus, *Revue d'égyptologie* 25, p. 84-91.
- BARTA, W., 1979-1980 : Die agyptischen Sothisdaten und ihre Bezugsorte, *Jaarbericht ex oriente lux* 26, p. 26-34.
- BAUM, N., 1988 : *Arbres et arbustes de l'Égypte Ancienne. La liste de la tombe thébaine d'Ineni (n° 81)*, Orientalia Lovaniensia Analecta 31, Louvain : Peeters.
- BEAUX, N., 1990 : *Le cabinet des curiosités de Thoutmosis III : Plantes et animaux du « Jardin botanique » de Karnak*, Orientalia Lovaniensia Analecta 36, Louvain : Peeters.
- BEAUX, N., 1995 : La chapelle d'Hathor de Thoutmosis à Deir el-Bahari, *Varia aegyptiaca* 10, 2/3, p. 59-66.
- BEAUX, N., 2017 : Des *msw nsw* de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, *Études et Travaux* 30, p. 95-104.
- BEAUX, N., KARKOWSKI, J., MAJERUS, E. ET POLLIN, G., 2012 : *La Chapelle d'Hathor, Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari I. Vestibule et sanctuaires*, Fasc. 3, planches, Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale 129, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- VON BECKERATH, J., 1981 : Ein Wunder des Amun bei der Tempelgründung in Karnak, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 37, p. 41-49.
- VON BECKERATH, J., 1990 : Noch einmal zur Regierung Tuthmosis'II, *Studien zur altägyptischen Kultur* 17, p. 65-74.
- VON BECKERATH, J., 1992 : Das Kalendarium des Papyrus Ebers und die Chronologie des agyptischen Neuen Reiches. Gegenwärtiger Stand der Frage, *Ägypten und Levante* 3, p. 23-27.
- VON BECKERATH, J., 1994 : *Chronologie des ägyptischen Neuen Reich*, Hildesheimer ägyptologische Beiträge 39, Hildesheim : Gerstenberg Verlag.
- VON BECKERATH, J., 1995 : *hpr/hpr(w)/hpr(w)w* in den Königsnamen des Neuen Reiches nach griechischer Überlieferung, dans C. Fluck, L. Langener, S. Richter, S. Schaten et G. Wurst (éd.), *Divitiae Aegypti. Koptologische und verwandte Studien zu Ehren von Martin Krause*, Wiesbaden : Dr. Ludwig Reichert, p. 15-18.
- VON BECKERATH, J., 1997 : *Chronologie des phäraonischen Ägypten*, Münchner ägyptologische Studien 46, Mainz : Philipp von Zabern.
- VON BECKERATH, J., 1999 : *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, Münchner ägyptologische Studien 49, Mainz : Philip von Zabern.
- BÉDIER, S., 1994a : Ein Stiftungdekret Thumosis' III : Aus Buto, dans M. Minas et J. Zeidler (éd.), *Aspekt Spätägyptischer Kultur*, Aegyptiaca Treverensia 7, Mainz : Philipp von Zabern, p. 35-47.
- BÉDIER, S., 1994b : Ein Stiftungsdekret Thutmosis III, *Bulletin of the Center of Papyrological Studies and Inscriptions* 10, p. 1-23.
- BEINLICH, H., 2008 : *Handbuch der Szenentitel in den Tempeln der griechisch-römischen Zeit Ägyptens*, vol. 1, Studien zu den Ritualszenen altägyptischer Tempel 3, Dettelbach : Verlag.
- BELL, L., 1985 : Luxor Temple and the Cult of the Royal Ka, *Journal of Near Eastern Studies* 44, p. 251-294.

- BELL, L., 2002 : Divine Kingship and the Theology of the Obelisk Cult in the Temples of Thebes, dans H. Beinlich, J. Hallof, H. Hussy et C. von Pfeil (éd.), *Ägyptische Tempeltagung : Würzburg, 23.–26. September 1999*, vol. 5, Wiesbaden : Harrassowitz, p. 17-46.
- BELLUCCIO, A., 1993 : Le mythe du Phénix à la lumière de la consubstantialité royale du père et du fils, dans T. Ricardi di Netro (éd.), *Atti sesto Congresso internazionale di Egittologia*, vol. 2, Turin, p. 21-39.
- BEN-DOR EVIAN, S., 2011 : Shishak's Karnak Relief – More Than Just Name-Rings, dans B. S. D. Kahn et J. J. Shirley (éd.), *Egypt, Canaan and Israel : History, Imperialism, Ideology and Literature, Proceedings of a conference at the University of Haifa, 3-7 May 2009*, CHANE 52, p. 11-22.
- BENNETT, C. J., 1994 : Thutmosis I and Ahmes-Sapair, *Göttinger Miszellen* 141, p. 35-37.
- BEYLAGE, P., 2002 : *Aufbau der königlichen Stelentexte vom Beginn der 18. Dynastie bis zur Amarnazeit*, *Ägypten und Altes Testament* 54, p. 315-327.
- BIALOSTOCKA, O., 2014 : A Nome Procession from the Royal Cult Complex in the Temple of Hatshepsut at Deir el-Bahari, *Études et Travaux* 27, p. 21-36.
- BICKEL, S., 1997 : Untersuchungen im Totentempel des Merenptah in Theben III. Tore und wiederverwendete Bauteile Amenophis' III, *Beiträge zur ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde* 16, Stuttgart.
- BIERBRIER, M., 1995 : How Old was Hatshepsut?, *Göttinger Miszellen* 14, p. 15-19.
- VON BISSING, F. W. F. ET KEES, H., 1922 : *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-Heiligtum des Rathures I*, München, p. 16-19.
- VON BISSING, F.W. F. ET KEES, H., 1928 : *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-woser-Re*, vol.3, *Die große Festdarstellung in Re-Heiligtum des Rathures*, Leipzig.
- BISSON DE LA ROQUE, M. F. 1930 : *Rapport sur les fouilles de Médamoud 1929*, Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale 7, Le Caire.
- BISSON DE LA ROQUE, F., 1937 : *Tôd (1934-36)*, Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale 17, Le Caire.
- BISTON-MOULIN, S., 2010 : À propos de la table d'offrandes de Thoutmosis III Caire JE 88803, *Cahiers de Karnak* 13, Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak, Le Caire : Presses du Conseil Suprême des Antiquités de l'Égypte, p. 25-43.
- BISTON-MOULIN, S., 2012a : L'épithète HqA mAa(.t) et l'activité architecturale du début du règne autonome de Thoutmosis III, dans A. Gasse, F. Servajean et C. Thiers (éd.), *Et in Aegypto et ad Aegyptum, Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, CENIM 5, Montpellier, p. 81-102.
- BISTON-MOULIN, S., 2012b : Remarques sur la transformation des épithètes nfr Xpr(.w) dans les cartouches du nom de naissance de Thoutmosis III, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 139, p. 19-27, pl. I-VI.
- BISTON-MOULIN, S., 2012c : Le roi Sénakht-en-Rê Ahmès de la XVIIe dynastie, *Égypte nilotique et méditerranéenne* 5, p. 61-71.
- BISTON-MOULIN, S., 2018 : Le nom de Thoutmosis IV sur l'arbre-*iched* à Karnak, *Revue d'Égyptologie* 68, p. 211-215.
- BISTON-MOULIN, S. ET THIERS, C., 2016 : *Le temple de Ptah à Karnak*, vol. I : *Relevé épigraphique (Ptah, nos 1-191)*, vol. 2 : *Relevé photographique (J.-Fr. Gout)*, *Travaux du*

Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak, Bibliothèque générale 49, Le Caire.

- BISTON-MOULIN, S. *et al.*, 2016 : *Inventaire des monuments, objets, scènes et inscriptions des temples de Karnak*, Montpellier.
- BLEEKER, C. J., 1967 : *Egyptian Festivals : Enactments of religious renewal*, Studies in the history of religions 13, Leiden : E. J. Brill.
- BLEEKER, C. J., 1973 : *Hathor and Thoth : Two Key Figures of the Ancient Egyptian Religion*, Leiden.
- BLOXAM, E., 2010 : Quarrying and mining (Stone), dans W. Wendrich (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles : University of California.
- BLUMENTHAL, E., 1980 : Königsideologie, *Lexikon der Ägyptologie* III, col. 526-531.
- BLYTH, E., 2006 : *Karnak : Evolution of a Temple*, Londres et New York : Routledge.
- BOGOSLOVSKY, E. S., 1980 : Hundred Egyptian Draughtsmen, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 107, p. 89-116.
- BOLSHAKOV, V. A., 2014 : The King's Daughter Neferura : Eventual Heiress of Hatshepsut ?, *Chronique d'Égypte* 89 (178), p. 248-268.
- BOMMAS, M., 2003 : Schrein unter : Gebel es-Silsilah im Neuen Reich, dans H. Guksch, E. Hofmann et M. Bommas (éd.), *Grab und Totenkult im alten Ägypten*, Munich : Beck, p. 88-103.
- BONHEME, M-A., 1978 : Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 78, p. 347-387.
- BONHEME, M-A. ET FORGEAU, A., 1988 : *Pharaon. Les secrets du pouvoir*, Paris : Armand Colin.
- BORCHARDT, L., 1905 : *Zur Baugeschichte des Amontempels von Karnak*, Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens 5,1, Leipzig.
- BORGHOUTS, J. F., 1982 : Month, *Lexikon der Ägyptologie* IV, col. 200-204.
- BOSTICO, G., 1959 : *Le stele egiziane dall antico al Nuovo Regno*, Roma : Museo Archeologico di Firenze.
- BREASTED, J. H., 1899 : The Length and Season of Thutmose III.'s First Campaign, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 37, p. 123-124.
- BREASTED, J. H., 1901 : The Wadi Halfa Stela of Senwosret I, *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* 23, p. 230-235.
- BREASTED, J. H., 1906a : *Ancient Records of Egypt*, vol. 2, *Historical Documents from the Earliest Times to the Persian Conquest, The Eighteenth Dynasty*, Chicago : University of Chicago Press.
- BREASTED, J. H., 1906b : *Ancient Records of Egypt*, vol. 3, *Historical Documents from the Earliest Times to the Persian Conquest, The Nineteenth Dynasty*, Chicago : University of Chicago Press.
- BREASTED, J. H., 1906c : *Ancient Records of Egypt*, vol. 4, *Historical Documents from the Earliest Times to the Persian Conquest, The twentieth to the twenty-sixth dynasties*, Chicago : University of Chicago Press.

- BREYER, B., 2016 : *Punt Die Suche nach dem 'Gottesland'*, Biblical Studies, Ancient Near East and Early Christianity E-Books Online 80, Series Culture and History of the Ancient Near East, Londres : Brill.
- BRIND'AMOUR, P., 1978 : L'origine des jeux séculaires, *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt* II, 16, 2, Berlin : W. de Gruyter, p. 1334–1417.
- BROVARSKI, E., 1976 : Senenu, High Priest of Amun at Deir el-Bahri , *Journal of Egyptian Archaeology* 62, p. 57-73.
- BROZE, M., 1991 : Le chat, le serpent et l'arbre *ished* (chapitre 17 du Livre des Morts), dans L. Delvaud et E. Warmenbol (éd.), *Les divins chats d'Égypte : un air subtil, un dangereux parfum*, Louvain : Peeters, p. 109-115.
- BRUGSCH, H., 1979 : *Dictionnaire géographique de l'ancienne Égypte : contenant par ordre alphabétique la nomenclature comparée des noms propres géographiques qui se rencontrent sur les monuments et dans les papyrus*, Leipzig : Hinrichs Brunner.
- BRUNNER, H., 1964 : *Die Geburt des Gottkönigs: Studien zur Überlieferung eines Altägyptischen Mythos*, Ägyptologische Abhandlungen 10, Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- BRUNNER, H., 1977 : *Die südlichen Räume des Tempels von Luxor*, AVDAIK 18, Mainz : von Zabern.
- BRUNNER-TRAUT, E., 1975 : Aspekte, *Lexikon der Ägyptologie* I, col. 474-488.
- BRUYERE, B., 1952 : *Deir el-Médineh Année 1926. Sondage au temple funéraire de Thotmès II (Hat Ankh Shesep)*, *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale* 4 (quatrième partie), Le Caire.
- BRYAN, B. M., 1991 : *The Reign of Thutmose IV*, Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- BRYAN, B. M., 2000 : The Eighteenth Dynasty before the Amarna Period, dans I. Shaw (éd.), *The Oxford History of Ancient Egypt*, Oxford : Oxford University Press, p. 218-271.
- BRYAN, B. M., 2001 : Les temples de millions d'années de Thèbes-Ouest, dans K. Weeks (éd.), *La Vallée des Rois, les tombes et les temples funéraires de Thèbes-Ouest*, Paris : Ed. Gründ, p. 54-58.
- BRYAN, B. M., 2006 : Administration in the Reign of Thutmose III, dans E. H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 69-122.
- BRYAN, B. M., 2015 : Portraiture, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 375-396.
- DE BUCK, A., 1935 : *The Egyptian coffin texts, VII. Texts of Spells 787-1185*, Oriental Institute Publication 73, Chicago, Illinois : The University of Chicago Press.
- BURGOS, F. ET LARCHE, F., 2006 : *La chapelle Rouge. Le sanctuaire de barque d'Hatchepsout 1*, Paris : Centre Franco-Egyptien d'étude des temples de Karnak, Editions Recherche sur les Civilisations.
- BURGOS, F. ET LARCHE, F., 2008 : *La chapelle Rouge d'Hatchepsout 2*, Paris : Centre Franco-Egyptien d'étude des temples de Karnak, Editions Recherche sur les Civilisations.
- BURKHARDT, A., BLUMENTHAL, E. ET MÜLLER, I., 1984 : *Urkunden der 18. Dynastie. Übersetzung zu den Heften 5-16*, Berlin.

C

- CABROL, A., 1999 : Les bœufs gras de la fête d'Opet : remarques complémentaires sur des animaux d'exception, *Cahiers de recherches de l'Institut de papyrologie et égyptologie de Lille* 20, p. 15-27.
- CABROL, A., 2000 : *Amenhotep III le magnifique*, Paris : Éditions du Rocher.
- CALLENDER, V. G., 1995 : A Note on the Title Xnmt nfr hDt, *Studien zur altägyptischen Kultur* 22, p. 37-41.
- CALLENDER, V. G., 2002 : The Innovations of Hatshepsut's Reign, *Bulletin of the Australian Centre for Egyptology* 13, p. 29-46.
- CALVERLEY, A. M., BROOME, M. F. ET GARDINER A., 1935 : *The Temple of King Sethos at Abydos*, vol. 2, *The Chapels of Amen-Re, Re-Harakhti, Ptah, and King Sethos*, Londres et Chicago : The Egypt Exploration Society et The University of Chicago Press.
- CAMINOS, R., 1955 : Surveying Gebel es-Silsilah, *Journal of Egyptian Archaeology* 41, p. 51-55.
- CAMINOS, R.A., 1974 : *The New kingdom Temples of Buhen*, 2 vol., Londres : Egypt Exploration Society.
- CAMINOS, R.A., 1977 : Gebel el-Silsile, *Lexikon der Ägyptologie* II, col. 441-447.
- CAMINOS, R. A., 1998 : *Semna-Kumma*, vol. 1, *The Temple of Semna*, Londres : Egypt Exploration Society.
- CAMINOS, R. ET JAMES, T. G. H., 1963 : *Gebel es-Silsilah I : The shrines*, Archaeological Survey of Egypt 31, Londres : Egypt Exploration Society.
- CAPART, J., 1920 : *Leçons sur l'art égyptien*, Liège : H. Vaillant-Carmanne.
- CARLOTTI, J.-Fr., 2001 : *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak. Étude architecturale*, Paris : Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak.
- CASPERSON, L. W., 1986 : The Lunar Dates of Thutmose III, *Journal of Near Eastern Studies* 45, p. 139-150.
- CENIVAL, J. L., 1964 : Égypte. Époque pharaonique, Fribourg.
- ČERNÝ, J., 1927 : Le culte d'Amenophis Ier chez les ouvriers de la nécropole thébaine, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 27, p. 159-203.
- CHAPPAZ, J-L., 1993 : Un cas particulier de corégence : Hatshepsout et Thoutmosis III, dans C. Cannuyer et J-M. Kruchten (éd.), *Individu, société et spiritualité dans l'Égypte pharaonique et copte, Mélanges égyptologiques offerts au Professeur Aristide Théodoridès*, Bruxelles et Mons : Ath, p. 87-110.
- CHAMPOLLION, F., 1835-1845 : *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, Paris : Firmin Didot frères.

- CHAPON, L., 2016 : Une possible représentation de l'arbre *jšd* dans le temple de Millions d'Années de Thoutmosis III à Thèbes-Ouest, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 116, p. 47-56.
- CHAPON, L., 2017 : Iconografía real en los relieves de arenisca del Templo de Millones de Años de Tutmosis III en Luxor, dans L. Burgos Bernal, A. Pérez Largacha, I. Vivas Sainz (éd.), *Actas V del Congreso Ibérico de Egiptología, Cuenca 9-12 de marzo 2015*, Cuenca : Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, p. 257-272.
- CHAPON, L., 2018 : Some Reliefs Representing the King in the *Heb Sed* Robe Discovered in the Henket-Ankh', *Études et Travaux XXXI*, p. 123-143.
- CHASSINAT, E. 1928 : *Le temple d'Edfou*, vol. III, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- CHAUVET, V., 2011 : Entrance-porticos and Portico-chapels : The Creation of an Outside Ritual Stage in Private Tombs of the Old Kingdom, dans S. H. D'Auria (éd.), *Servant of Mut : Studies in Honor of Richard A. Fazzini*, *Probleme der Ägyptologie* 28, Leiden, p. 261-336.
- CHEVEREAU, P. M., 1994 : *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, Paris : Antony.
- CHEVRIER, H., 1934 : Rapport sur les travaux de Karnak (1933-34), *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 34, p. 172-174.
- CHEVRIER, H., 1947 : Rapport sur les travaux de Karnak (1946-1947), *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 47, p. 161-183.
- CHEVRIER, H., 1955 : Rapport sur les travaux de Karnak 1953-1954, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 53, p. 21-42.
- CHEVRIER, H., 1971 : Techniques de la construction dans l'ancienne Egypte : gros oeuvre, maçonnerie, *Revue d'Égyptologie* 23, p. 67-11.
- CIAMPINI, E. M., 1999 : La fenice, il serpente e il tempo, *Studi e materiali di storia delle religioni* 65 (23), p. 31-40.
- CLARKE, S. ET ENGELBACH, R., 1930 : *Ancient Egyptian construction and architecture*, Oxford : Oxford University Press.
- CLAYTON, P. A., 1994 : *Chronicle of the Pharaohs. The Reign-by-Reign Record of the Rulers and Dynasties of Ancient Egypt*, Londres : Thames & Hudson.
- CLINE, E. H. ET O'CONNOR, D. (éd.), 2006 : *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press.
- COLINART, S., 2001 : Analysis of inorganic yellow colour in ancient Egyptian painting, dans W. V. Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press, p. 1-4.
- COLINART, S., DELANGE, E. ET PAGES, S., 1996 : Couleurs et pigments de la peinture de l'Égypte Ancienne, *Techne* 4, p. 29-45.
- COLLIER, S.A., 1996 : *The crowns of Pharaoh: their development and significance in Ancient Egyptian Kingship*, Los Angeles : University of California.
- COLOMBO, L., 1995 : *I colori degli antichi*, Florence : Nardini Ed.

- COONEY, K. M. ET MCCLAIN, J. B., 2006 : The Daily Offering Meal in the Ritual of Amenhotep I : An Instance of the Local Adaptation of Cult Liturgy, *Journal of Ancient Near Eastern Religions* 5, p. 41-75.
- COSTA LLERDA, S., 2006 : On the Scenes of the King Receiving the Sed-Fests in the Theban Temples of the Ramesside Period, *Studien zur altägyptischen Kultur* 35, p. 61-74.
- COSTA LLERDA, S., 2003 : El árbol *Ished* en la iconografía real : tres escenas de Rameses IV legitimando su ascenso al trono, *Aula Orientalis* 21, p. 193-204.
- COZI, M., 1998 : Les interventions de la XVIIIe dynastie sur le « Petit Temple » de Medinet Habu : Quelques observations sur les dates d'exécution des travaux, *Göttinger Miszellen* 163, p. 35-46.
- CUMMING, B., 1982 : *Egyptian historical records of the later Eighteenth Dynasty 1, Translated into English from the original hieroglyphic text as published in W. Helck, Urkunden der 18. Dynastie, Heft 17-19, Warminster.*
- CURTO, S., 1965 : *Nubia : storia di una civiltà favolosa*, Novara.
- CZELLÁR, K., 1979 : Anthropomorphic supports in ancient egyptian architecture, *Periodica Polytechnica Architecture* 25 (1-4), p.77-89.
- CZERNER, R. ET MEDEKSZA, S., 1992 : The New Observations on the Architecture of the Temple of Tuthmosis III at Deir el-Bahari, dans *Sesto Congresso Internazionale di Egittologia, Atti*, vol. 1, Torino, p. 119-123.
- ĆWIEK, A., 2014 : Old and Middle Kingdom Tradition in the temple of Hatshepsut at Deir el-Bahari, *Études et Travaux* 27, p. 61-93.

D

- DABROWSKA-SMEKTALA, E., 1968 : List of Objects found at Der el-Bahari in the Area of Tuthmosis III's Temple, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 60, p. 95-130.
- DABROWSKI, L., 1968 : Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, 3e terrasse, Projet de la reconstruction du mur ouest de la cour, *Études et Travaux* 2, p. 39-46.
- DARESSY, G., 1900 : La chapelle d'Uazmès, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 1, p. 97-108.
- DARESSY, G., 1926 : Le voyage d'inspection de M. Grébaut en 1889, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 26, p. 1-22.
- DAUMAS, F., 1967 : L'origine d'Amon de Karnak, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 65, p. 201-214.
- DAVIS, W., 1989 : *The Canonical Tradition in Ancient Egyptian Art*, Cambridge : Cambridge University Press.
- DAVIES, N. DE G. ET GARDINER, A. H., 1915 : *The Tomb of Amenemhet (No. 82)*, Theban Tomb Series 1, Londres : Egypt Exploration Fund.
- DAVIES, N. DE G. ET GARDINER, A. H., 1926 : *The Tomb of Huy, Viceroy of Nubia in the Reign of Tut'ankhamun (no.40)*, Theban Tomb Series 4, Londres : Egypt Exploration Fund.

- DAVIES, N. DE G., 1933 : *The Tombs of Menkheperresoneb, Amenmose and another*, Londres : Egypt Exploration Fund.
- DAVIES, B. G., 1997 : *Egyptian Historical Inscriptions of the Nineteenth Dynasty, Documenta Mundi Aegyptiaca*, vol. 2, Coronet Books.
- DAVIES, W. V., 1982: The origine of the Blue Crown, *Journal of Egyptian Archaeology* 68, p. 69-75.
- DAVIES, V., 2004 : Hatshepsut's Use of Thutmose III in her Program of Legitimation, *Journal of the American Research Center in Egypt* 41, p. 55-66.
- DAVIES, W. V., 2008 : Tombos and the Viceroy Inebny/Amenemnekh, *British Museum Studies in Ancient Egypt and Sudan* 10, p. 39-63.
- DELVAUX, L., 1998 : Hatshepsout et le Gebel es-Silsileh : Les carrières d'une reine dangereuse, dans C. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists : Cambridge, 3 - 9 September 1995*, Orientalia Lovaniensia Analecta 82, Louvain : Peeters, p. 317-324.
- DERCHAIN, P., 1962a : Le rôle du roi dans le maintien de l'ordre cosmique, dans L. de Heusch (éd.), *Le Pouvoir et le Sacré, Religion en Egypte Gréco-Romaine*, Bruxelles : Annales du Centre d'Etude des Religions I, p. 61-73.
- DERCHAIN, P., 1962b : Le Sacrifice de L'oryx, Fondation Égyptologique Reine Elisabeth, Rites égyptiens, vol. 1, Bruxelles.
- DERCHAIN, P., 1966 : Réflexions sur la décoration des pylônes, *Bulletin de la Société française d'égyptologie* 46, p. 17-24.
- DERCHAIN, P., 1969 : Débris du temple-reposoir d'Aménopis Ier et d'Ahmes Nefertari à Dra Abou'l Naga, *Kémi* 19, p. 17-21.
- DERCHAIN, P., 1972 : *Hathor Quadrifons, Recherches sur la syntaxe d'un mythe égyptien*, Istanbul : Publications de l'Institut Historique et Archéologique d'Istamboul 28.
- DERCHAIN, P., 1976-1976 : Perpetuum mobile, *Orientalia lovaniensia periodica* 6/7, p. 153-161.
- DERSTINE, P., 2017 : Early Eighteenth Dynasty Chronology and Thutmose Succession, *Göttinger Miszellen* 252, p. 41-59.
- DESSOUDEIX, M., 2008 : *Chronique de l'Égypte ancienne : Les pharaons, leur règne, leurs contemporains*, Arles : Actes Sud.
- DESROCHES-NOBLECOURT, C., 1950 : À propos de l'obélisque de Saint-Jean-de-Latran et d'un sanctuaire en vogue à Karnak à la fin de la XVIIIe dynastie. Nouveaux exemples de scarabées commémoratifs de la XVIIIe dynastie, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 50, p. 257-267.
- DESROCHES-NOBLECOURT, C., DONADONI, S. et MOUKHTAR, G., 1968 : *Le Spéos d'el-Lessiya*, Le Caire : Centre de documentation et d'études sur l'ancienne Egypte.
- DESROCHES-NOBLECOURT, C., 2002 : *La reine mystérieuse : Hatshepsout*, Paris : Pygmalion Gérard Watelet.
- DESROCHES-NOBLECOURT, C., 2004 : *Le fabuleux héritage de l'Égypte*, Paris : Éditions SW-Télémaque.
- DILS, P., 1993 : Wine for pouring and purification in Ancient Egypt, dans J. Quaegebeur (éd.), *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East, Proceedings of the International Conference*

- organized by the Katholieke Universiteit Leuven from the 17th to the 20th of April, Louvain : Peeters, p. 107-123.
- DODSON, A., 1988 : The Tombs of the kings of the early Eighteenth Dynasty at Thebes, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 115, p. 110-123.
- DODSON, A., 1990 : Crown Prince Djhutmose and the royal sons of the Eighteenth Dynasty at Thebes, *Journal of Egyptian Archaeology* 76, p. 87-96.
- DODSON, A. ET HILTON, D., 2004 : *The Complete Royal Families of Ancient Egypt*, Londres : Thames and Hudson.
- DOLIŃSKA, M., 1990 : Red and Blue Figures of Amun, *Varia Aegyptiaca* 6, p. 3-7.
- DOLIŃSKA, M., 1994 : Some Remarks about the Function of the Thutmosis III Temple at Deir el-Bahari, dans R. Gundlach et M. Rochholz (éd.), *Ägyptische Tempel : Struktur und Programm (Akten der Ägyptologischen Tempeltagungen in Gosen 1990 und in Mainz 1992)*, Hildesheimer Ägyptologische Beiträge 37, Hildesheim : Gerstenberg Verlag, p. 33-38.
- DOLIŃSKA, M., 2007 : Temples at Deir el-Bahari in the New Kingdom, dans B. Haring et A. Klug (ed.), *Ägyptologische Tempeltagung 6, Funktion und Gebrauch: altägyptischer Tempelräume, Leiden, 4.-7. September 2002*, Wiesbaden : Harrassowitz Verlag, p. 67-82.
- DONADONI, S., 1999 : *Tebe*, Milano : Electa.
- DONOUHE, V. A., 1992 : A gesture of submission, dans A. B. Lloyd (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths*, Londres, p. 82-114.
- DONOUHE, V. A., 1995 : Hatshepsut and Nebhepetre' Mentuhotpe, *Discussions in Egyptology* 29, p. 37-44.
- DORMAN, P. F., 1988 : *The Monuments of Senenmut. Problems in Historical Methodology*, Londres, New York : Kegan Paul International.
- DORMAN, P. F., 2006 : The Early Reign of Thutmose III : An Unorthodox Mantle of Coregency, dans E. H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 39-69.
- DORMAN, P. F., 2005 : The Destruction of Hatshepsut's Memory. The Proscription of Hatshepsut, dans C. H. Roehrig, R. Dreyfus et C. A. Keller (éd.), *Hatshepsut, From Queen to Pharaoh*, New York : The Metropolitan Museum of Art, Yale University Press, p. 267-269.
- DORMAN, P. F., 2014 : Innovation at the Dawn of the New Kingdom, dans J. M. Galán, B. M. Bryan et P. F. Dorman (ed.), *Creativity and Innovation in the Reign of Hatshepsut : Occasional Proceedings of the Theban Workshop*, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago, p. 1-6.
- DUNHAM, D., 1970 : *The Barkal Temples*, Boston : Museum of Fine Arts.
- DUNHAM, D. ET JANSSEN, M., 1960 : *Semna, Kumma*, Boston : Museum of Fine Arts.
- DZIOBEK, E., 1992 : *Das Grab des Ineni, Theben Nr.81*, Archäologische Veröffentlichungen 68, Mainz am Rhein : Philipp von Zabern.

- EBACH, J., 1977: Goldverkleidung, *Lexikon der Ägyptologie* II, col. 754-756.
- EBERLEIN, J. K., 2008 : Inhalt und Gehalt: Die ikonographische-ikonologische Methode, dans H. Belting, H. Dilly, W. Kemp, W. Sauerländer et M. Warnke (éd.), *Kunstgeschichte, Eine Einführung*, 7th ed., Berlin, p. 175-197.
- ELDAMTY, M., HOFFMANN, F. ET MINAS-NERPEL, M. (eds.), 2015 : *Ägyptische Königinnen vom Neuen Reich bis in die islamische Zeit, Beiträge zur Konferenz in der Kulturabteilung der Botschaft der Arabischen Republik Ägypten in Berlin am 19.01.2013*, Nuremberg : KDD Digital-Druck GmbH Nürnberg.
- EDEL, E., 1966 : *Die Ortsnamenlisten aus dem Totentempel Amenophis III*, Bonn : Hanstein.
- EDGERTON, W. F. 1937 : *Medinet Habu Graffiti*, 2 vols, Chicago : University of Chicago Press.
- EL-ENANY, K., 2001 : Quelques observations sur le *Balanites aegyptiaca*, dans *Encyclopédie religieuse de l'Univers Végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne (ERUV) II, Orientalia Monspeliensia* 11, Montpellier, p. 155-162.
- EL-ENANY, K., 2003 : Le saint thébain Montouhotep Nebkhepetré, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 103, p. 167-190.
- EL-NAGGAR, S., 1999 : *Les voûtes dans l'architecture de l'Égypte ancienne*, Texte, Bibliothèque d'Étude 128/1, Le Caire.
- EL-NAGGAR, S., 1999 : *Les voûtes dans l'architecture de l'Égypte ancienne*, Planches, Bibliothèque d'Étude 128/2, Le Caire.
- EL-SABBAN, S., 2000 : *Temple Festival Calendars of Ancient Egypt*, Liverpool : Liverpool University Press.
- ENGLUND, G., 1987 : Gifts to the Gods -A Necessity, for the Preservation of Cosmos and Life. Theory and Praxis', dans T. Linders et G. Nordquist (éds.), *Gifts to the Gods. Proceedings of the Uppsala Symposium 1985*, Uppsala, p. 57-66.
- EPIGRAPHIC SURVEY, 1930 : *Medinet Habu I: Earlier Historical Records of Ramses III*, Oriental Institute Publication 8, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.
- EPIGRAPHIC SURVEY, 1932 : *Medinet Habu, Volume II : The Later Historical Records of Ramses III*, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.
- EPIGRAPHIC SURVEY 1934 : *Medinet Habu III : The Calendar, the "Slaughterhouse," and Minor Records of Ramses III*, Oriental Institute Publication 23, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.
- EPIGRAPHIC SURVEY 1940 : *Medinet Habu IV : Festival Scenes of Ramses III*, Oriental Institute Publication 51, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.
- EPIGRAPHIC SURVEY, 1963 : *Medinet Habu VI : The Temple Proper, Part II: The Re Chapel, the Royal Mortuary Complex, and Adjacent Rooms with Miscellaneous Material from the Pylons, the Forecourts, and the First Hypostyle Hall*, Oriental Institute Publication 84, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.
- EPIGRAPHIC SURVEY, 1986 : *Reliefs and Inscriptions at Karnak IV : The Battle Reliefs of Seti I*, Oriental Institute Publication 107, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.

- EPIGRAPHIC SURVEY, 1994 : *Reliefs and Inscriptions at Luxor Temple I : The Festival Procession of Opet in the Colonnade Hall : Reliefs and Inscriptions at Luxor Temple*, Vol. 1, Oriental Institute Publication 112, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.
- EPIGRAPHIC SURVEY, 2009 : *Medinet Habu IX : The Eighteenth Dynasty Temple, Part I, The Inner Sanctuarie*, Oriental Institute Publication 136, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.
- ERMAN, A., 1885/1925 : *Aegypten und aegyptisches Leben im Altertum*, Tübingen.
- Excavations at Thebes in 1912-13, by the Museum's Egyptian Expedition, *The Metropolitan Museum of Art Bulletin* 9, 1 (Janvier 1914), p. 1, 10-23.
- EZZAMEL, M., 2005 : Accounting for the activities of funerary temples: the intertwining of the sacred and the profane, *Accounting and Business Research* 35, 1, p. 29-51.

F

- FAKHRY, A., 1937a : The Funerary Temple of Thoutmosis III, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 37, p. 27-30.
- FAKHRY, A., 1937b : Blocs décorés provenant du temple de Louxor, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 37, p. 39-57.
- FARID, SH., 1964 : Preliminary report on the excavations of the Antiquities Department at Tell Basta (season 1961), *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 58, p. 85-98.
- FATTOVICH, R., 1970 : Elementi per una ricerca sulle origini della monarchia sacra egiziana, *Rivista degli studi orientali* 45, 3/4, p. 133-149.
- FAULKNER, R. O., 1969 : *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Warminster : Aris and Phillips.
- FAULKNER, R. O., 1972 : *The Ancient Egyptian Book of the Dead*, New York.
- FAULKNER, R. O., 1978 : *The ancient Egyptian Coffin Texts, vol. III : spells 788-1185 & indexes*, Warminster : Aris and Phillips.
- FAZZINI, R. A., 1984-1985 : A Report on the 1983 Season of Excavation at the Precinct of the Goddess Mut, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 70, p. 287-307.
- FEUCHT, E., 1995 : *Das Kind im alten Ägypten : die Stellung des Kindes in Familie und Gesellschaft nach altägyptischen Texten und Darstellungen*, Frankfurt : Campus Verlag.
- FIRTH, C. M. ET QUIBELL, J.E., 1935 : *The Step Pyramid I*, Le Caire.
- FISCHER, H. G., 1996 : *Egyptian Studies III, Varia Nova*, Vol. 3, New York : Metropolitan Museum of Art.
- FITZENREITER, M., 2011 : Ikonographische Parallelisierung : Zu einem Kompositionsprinzip in der Flachbildkunst und seiner Wahrnehmung in pharaonischer Zeit, *Imago Aegypti* 3, p. 7- 30.
- FITZNER, B., HEINRICHS, K. ET LA BOUCHARDIERE, D., 2003 : Weathering damage on Pharaonic sandstone monuments in Luxor-Egypt, *Building and Environement* 38, p. 9-10.
- FORGEAU, A., 2002 : Horus enfant, quel nom, quel champ d'action ?, *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 153, p. 6-23.

- FOUCART, M. G., 1924 : La Belle Fête de la Vallée, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 24, p. 1-8.
- FOUCART, M. G., 1935 : *Tombes thébaines. Nécropole de Dirâ' Abû'n-Naga IV. Le Tombeau d'Amonmos*, Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale 57,4, Le Caire : Insitut Français d'Archéologie Orientale (IFAO).
- FRANCO, I., 1993 : *Rites et croyances d'éternité*, Paris : Pygmalion.
- FRANCO GONZALEZ, M., 2018 : The *damnatio* agaisnt Amun-Ra in five private stelae discovered in the Temple of Millions of Years of Thutmose III in the West Bank, *Aula Orientalis* 36 (1), p. 63-73.
- FRANSEN, P. J., 1979 : Egyptian Imperialism, dans M. T. Larsen (éd.), *Power and Propaganda : A Symposium on Ancient Empires*, Copenhagen : Akademisk Forlag, p.167-190.
- FRANSEN, P. J., 2001 : *Bwt* in the body, dans H. Willems (éd.), *Social Aspects of Funerary Culture in the Egyptian Old and Middle Kingdoms, Proceedings of the international symposium held at Leiden University, 6.-7. June, 1996*, *Orientalia Lovaniensia Analecta* 103, Louvain : Peeters, p. 146-147.
- FRANKE, D., 2002 : Theben und Memphis - Metropolen im Alten Ägypten Metropolen, *Vortrag vom 4. Symposium der IAS "Entstehung und Entwicklung von Metropolen*, IAS 4, Aachen, p. 7-20.
- FREED, R. E., 1999 : Art in the Service of Religion and the State, dans R. E. Freed, S. D'Auria et Y. J. Markowitz (éds.), *Pharaohs of the sun : Akhenaten, Nefertiti, Tutankhamen*, Boston : Museum of Fine Arts in association with Bulfinch Press/Little, Brown and Company, p. 110-129.
- FREED, R., MARKOWITZ, Y. J. ET D'AURIA, S. H. (éd.), 1999 : *Pharaohs of the Sun : Akhenaten, Nefertiti, Tütankhamen*, Boston : Museum of Fine Arts.
- FROOD, E., 2012 : Egyptian Temple Graffiti and the Gods : Appropriation and Ritualization in Karnak and Luxor, Dans D. Ragavan (éd.), *Heaven on Earth : Temples, Ritual, and Cosmic Symbolism in the Ancient World*, *Oriental Institute Seminars* 9, Chicago, Illinois : The Oriental Institute of Chicago Press, p. 13-318.

G

- GABOLDE, L., 1987 : La chronologie du règne de Thoutmosis II, ses conséquences sur la datation des momies royales et leurs répercussions sur l'histoire du développement de la Vallée des Rois, *Studien zur altägyptischen Kultur* 14, p. 61-81, pl. 2-3.
- GABOLDE, L., 1989 : Les temples « mémoriaux » de Thoutmosis II et Toutankhamon (un rituel destiné à des statues sur barques), *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 89, p. 127-178.
- GABOLDE, M., 1992 : Étude sur l'évolution des dénominations et de l'aspect des pylônes du temple d'Amon-Rê à Karnak, *Bulletin du Cercle Lyonnais d'Égyptologie Victor Loret* 6, p. 17-60.
- GABOLDE, L., 1993 : La « cour de fêtes » de Thoutmosis II à Karnak, *Cahiers de Karnak* 9, p. 1-100.

- GABOLDE, L., 1998 : *Le « grand château d'Amon » de Sésostris Ier à Karnak*, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 17, Paris.
- GABOLDE, L., 2000a : Origines d'Amon et Origines de Karnak, *Égypte Afrique & Orient* 16, p. 3-12.
- GABOLDE, L., 2000b : Les éléphants de Niyi d'après les sources égyptiennes, dans J.-C. BEAL et J.-C. GOYON (éd.) *Des Ivoires et de Cornes dans les Mondes Anciens (Orient-Occident)*, Collection de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Antiquité IV, Lyon, p. 129-140.
- GABOLDE, L., 2005 : *Monuments décorés en bas-relief aux noms de Thoutmosis II et Hatshepsout à Karnak*, Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale 123, Le Caire.
- GABOLDE, L., 2018 : *Karnak, Amon-Rê. La genèse d'un temple, la naissance d'un dieu*, Bibliothèque d'Étude 167.
- GABOLDE, L. ET GABOLDE, M., 2015 : Les textes de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III, dans *Un savant au pays du fleuve-dieu. Hommages égyptologiques à Paul Barguet*, *Kyphi* 7, p. 44-110.
- GABOLDE, L. ET RONDOT, V., 1996 : Une Chapelle d'Hatchepsout remployée à Karnak-Nord, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 96, p. 177-227.
- GABRIEL, R. A., 2009 : *Thutmose III. A Military Biograph of Egypt's Greatest Warrior King*, Washington : Potomac Books.
- GAMARRA CAMPUZANO, A., 2015 : Conservation of the mudbricks structures in the Temple of Millions of Years of Thutmose III, dans M. Seco Álvarez et A. Jódar Miñarro (éd.), *Los templos de Millones de años en Tebas*, Granada : Editorial Universidad de Granada, p. 273-291.
- GÄNSICKE, S., 2015 : Conservation of Egyptian Objects : A Review of Curent Practices in the Field and in Museum Settings, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 522-544.
- GARCÍA, I., LOZANO, I. ET MORENO, M. A., 2015 : Conservation and restoration of the Temple of Millions of Years of Thutmose III, dans M. Seco Álvarez et A. Jódar Miñarro (éd.), *Los templos de Millones de años en Tebas*, Granada : Editorial Universidad de Granada, p. 311-325.
- GARDINER, A. H., 1927 : *Egyptian Grammar: Being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*, Oxford : Griffith Institute.
- GARDINER, A. H., 1935 : *Hieratic Papyri in the British Museum*, Third Series, Londres.
- GARDINER, A. H., 1946 : The Great Speos Artemidos inscription, *Journal of Egyptian Archaeology* 32, p. 43-56.
- GARDINER, A. H., 1945 : Regnal Years and Civil Calendar in Pharaonic Egypt, *Journal of Egyptian Archaeology* 31, p. 11-28.
- GARDINER, A. H., 1952 : Thutmose III Returns Thanks to Amun, *Journal of Egyptian Archaeology* 38, p. 6-23.
- GARDINER, A.H., 1960 : *The Kadesh Inscriptions of Ramses II*, Oxford : Griffith Institute.
- GARDINER, A. H., 1961 : *Egypt of the Pharaohs : An Introduction*, Oxford : Clarendon.

- GARDINER, A. H., PEET, T. E. ET ČERNÝ, J., 1952-1955 : *The Inscriptions of Sinai I*, 2 vols., Oxford : Oxford University Press.
- GERMOND, Ph., 1979 : Le roi et le retour de l'inondation, *Bulletin de la Société d'égyptologie de Genève* 1, p. 5-12.
- DE GARIS DAVIES, N., 1953 : *The Temple of Hibis in El-Khargeh Oasis*, vol. III, *The Decoration*, EEP 17, New York.
- GAUTHIER, H., 1912 : *Le Livre des rois d'Égypte*, vol. II, Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale 18, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- GAUTHIER, H., 1913 : *Le Temple d'Amada*, Le Caire.
- GAUTHIER, H., 1925-1929 : *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, Le Caire.
- GITTON, M., 1975 : *L'épouse du dieu Ahmes Néfertary. Documents sur sa vie et son culte posthume*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon 127, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne 15, Paris : Les Belles Lettres.
- GIVEON, R., 1977 : Remarks on the Transmission of Egyptian Lists of Asiatic Toponyms, dans J. Assmann, E. Feucht et R. Grieshammer (éd.), *Fragen an die altägyptische Literatur. Studien zum Gedenken an Ebherhardt Otto*, Wiesbaden, p. 171-183.
- GOEDICKE, H., 2000 : *The Battle of Megiddo*, Baltimore : Halgo Inc.
- GOLENISCHEFF, W., 1927 : *Papyrus hieratiques*, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Nos 58001–58036, Vol. 83, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- GÖRG, M., 2005 : Die Ortsnamenlisten im nördlichen Säulenhof des Totentempels Amenophis' III, Wiesbaden : Harrassowitz.
- GORSKI, H. J., 1990 : La barque d'Amon dans la décoration du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 46, p. 99-112.
- GOYON, J-Cl., GOLVIN, J. C., SIMON-BOIDOT, C ET MARTINET, G., 2004 : *La construction pharaonique du Moyen Empire à l'Epoque Greco-Romaine : Contexte et principes technologiques*, Paris : Editions A. et J. Picard.
- GOYON, J-Cl., 1990 : *Le secret des bâtisseurs des grandes pyramides. Khéops*, Paris.
- GRDSELOFF, E., 1941 : Das ägyptische Reinigungszelt : archäologische Untersuchung, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- GRAEFE, E., 1995 : Zur Struktur der Thronnamen der ägyptischen Könige und der Lesung des Thronnamen der Königin Hatschepsut, dans C. Fluck (éd.), *Divitiae Aegypti: Koptologische und verwandte Studien zu Ehren von Martin Krause*, Wiesbaden : L. Reichert, p. 119-127.
- GRAINDORGE, C. ET MARTINEZ, Ph. 1989 : Karnak avant Karnak : Les constructions d'Aménophis I^{er} et les premières liturgies amoniennes, *Bulletin de la Société française d'égyptologie* 115, p. 36-64.
- GRAJETZKI, W., 2005a : The coffin of the "king's daughter" Neferuptah and the sarcophagus of the "great king's wife" Hatshepsut, *Göttinger Miszellen* 205, p. 55-65.
- GRAJETZKI, W., 2005b : *Ancient Egyptian queens : A hieroglyphic dictionary*, Londres : Golden House Publications.

- GREEN, L., 2001 : Colour transformations of ancient Egyptian pigments, dans W. V. Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press, p. 43-48.
- GRIFFITH, F. L., 1905 : *Archaeological Report, 1904-1905*, Londres : Egypt Exploration Fund.
- GRIMAL, N., 2003 : Des notes à l'affichage. Quelques réflexions sur l'élaboration des inscriptions historiques royales égyptiennes, *Colloque du Collège de France, amphithéâtre Marguerite-de-Navarre, 24-25 juin 2002, Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques*, Études d'Égyptologie 3, p. 13-48.
- GRIMAL, N., 2006 : L'œuvre architecturale de Thoutmosis III dans le temple de Karnak, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* 150, p. 972-983.
- GRIMAL, N. ET LARCHE, FR., 2003 : *Karnak, 1994-1997, Cahiers de Karnak*, vol. 11, p. 1-52.
- GROS DE BELER, A., 1998 : *La mythologie égyptienne*, Paris : Grand Livre du Mois.
- GUKSCH, H., 1995 : *Die Gräber des Nacht-Min und des Men-cheper-Ra-seneb, Theben Nr. 87 und 79, Archäologische Veröffentlichungen* 34, Mainz : von Zabern.
- GUNDLACH, R., 1992 : *Weltherrscher und Weltordnung. Legitimation und Funktion des ägyptischen Königs am Beispiel Thutmosis' III. und Amenophis' III*, dans R. Gundlach et H. Weber (éd.), *Legitimation und Funktion des Herrschers. Vom ägyptischen Pharaos zum neuzeitlichen Diktator*, Schriften der Mainzer Philosophischen Fakultätsgesellschaft 13, Stuttgart, p. 23-50.
- GUNDLACH, R., 1994 : Der Felstempel Thutmosis' III bei Ellesija : Analyse des Dekorationsprogramms, dans R. Gundlach et M. Rochholtz (éd.), *Ägyptische Tempel: Struktur, Funktion und Programm, Hildesheimer ägyptologische Beiträge* 37, Hildesheim : Gerstenberg Verlag, p. 69-87.
- GUNDLACH, R., 1998 : Tempelfeste und Etappen der Königsherrschaft in der 18. Dynastie, dans R. Gundlach et M. Rochholz (éd.), *Feste im Tempel*, Wiesbaden : Harrassowitz Verlag, p. 55-75.
- GUNDLACH, R., 2001 : Temples, dans D. B. Redford (éd.), *The Oxford encyclopedia of ancient Egypt*, Oxford : Oxford University Press, p. 363-379.

H

- HABACHI, L., 1943 : Sais and its monuments, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 42, p. 369-416.
- HABACHI, L., 1965 : The Triple Shrine of the Theban Triad in Luxor Temple, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 20, p. 93-97.
- HABACHI, L., 1978 : *The Obelisks of Egypt, Skyscrapers of the Past*, Londres : J.M. Dent Ltd.
- HABACHI, L., 1985 : Devotion of Thutmosis III to his Predecessors : à propos of a meeting of Sesostrius I with his Courtiers, dans *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar* 2, Bibliothèque d'Étude 97, 1, p. 349-359.
- HAENY, G., 1970 : *Basilikale Anlagen in der ägyptischen Baukunst des Neuen Reiches, Beiträge zur ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde* 9, Wiesbaden.
- HAENY, G. (éd.), 1981 : *Untersuchungen im Totentempel Amenophis III, Beiträge zur ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde* 11, Wiesbaden.

- HAENY, G., 1982 : La fonction religieuse des « châteaux de millions d'années », dans *L'Égyptologie en 1979, Axes prioritaires de recherches*, Vol. 1, Paris : Centre national de la recherche scientifique, p. 111-116.
- HAENY, G., 1994 : Zur funktion der « Häuser für Millionen Jahre », dans R. Gundlach et M. Rochholtz (éd.), *Ägyptische Tempel : Struktur, Funktion und Programm, Hildesheimer ägyptologische Beiträge 37*, Hildesheim : Gerstenberg Verlag, p. 101-106.
- HAENY, G., 1997 : New Kingdom « Mortuary Temples » and « Mansions of Millions of Year », dans B.E. Shafer (éd.), *Temples of Ancient Egypt*, Ithaca : Cornell University Press, p. 86-126.
- HANNIG, R., 1997 : *Die Sprache der Pharaonen. Großes Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch: (2800 - 950 v. Chr.)*, Band I, Mainz : Philipp von Zabern Verlag.
- HANNIG, R., 2003 : *Ägyptisches Wörterbuch, Band I : Altes Reich und Erste Zwischenzeit*, Mainz : Philipp von Zabern Verlag.
- HARDWICK, T. ET RIGGS, C., 2010 : The king as a Falcon : A 'Lost' Statue of Thutmose III Rediscovered and Reunited, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 66, p. 107-119.
- HARI, R., 1984 : La « damnatio memoriae » amarnienne, dans *Mélanges Adolphe Gutbub*, Montpellier : Université de Montpellier, p. 95-102.
- HARI, R., 1985 : *New Kingdom Amarna period: the great hymn to Aten*, Leiden : Brill.
- HARING, J. J., 1997 : *Divine Households. Administrative and Economic Aspects of the New Kingdom Royal Memorial Temples in Western Thebes*, Egyptologische Uitgaven 12, Leiden.
- HARRELL, J. A., 1989 : An Inventory of Ancient Egyptian Quarries, *Newsletter of the American Research Center in Egypt* 146, p. 1-7.
- HARRELL, J. A. ET STOREMYR, P., 2009 : Ancient Egyptian quarries : An illustrated overview, dans N. Abu-Jaber, E. Bloxam, P. Degryse et T. Heldal (éd.), *QuarryScapes : Ancient stone quarry landscapes in the Eastern Mediterranean*, Geological Survey of Norway, Special Publication 12, Trondheim, p. 7-50.
- HARRELL, J. A., 2012 : Building stones, in W. Wendrich (ed.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles : University of California at Los Angeles.
- HARRELL, J. A. et STOREMYR, P., 2013 : Limestone and sandstone quarrying in ancient Egypt: tools, methods, and analogues, *Marmora* 9, p. 19-43.
- HARRELL, J. A., 2016 : Varieties and sources of sandstone used in Ancient Egyptian temples, *Journal of Ancient Egyptian Architecture* 1, p. 11-37.
- HARRIS, J. E., ET WENTE, E. F. (éds.), 1980 : *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago : University of Chicago Press.
- HARVEY, S. P., 1998 : *The Cults of King Ahmose at Abydos*, University of Pennsylvania, Dissertation, Philadelphia.
- HARTWIG, M. K., 2013 (éd.) : *The Tomb Chapel of Menna (Theban Tomb 69) : The Art , Culture and Science of Painting in an Egyptian Tomb*, American Research Center in Egypt Conservation Series 5, Cairo and New York.
- HARTWIG, M. K., 2015 : Style, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 39-59.

- HAWASS, Z, ET SALEEM, S. N., 2016 : *Scanning the Pharaohs. CT Imaging of the New Kingdom Royal Mummies*, Cairo et New York : The American University in Cairo Press.
- HAYS, H. M., 2002 : The Worshipper and the Worshipped in the Pyramid Texts, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 30, p. 153-167.
- HAYS, H. M., 2012 : *The Organization of the Pyramid Texts : Typology and Disposition*, 2 vol., Leiden-Boston : Brill.
- HAYS, H. M. ET SCHENK, W., 2007 : Intersection of Ritual Space and Ritual Representation. Pyramid Texts in Eighteenth Dynasty Theban Tombs, dans P. Dorman et B. M. Bryan (éd.), *Sacred Space and Sacred Function in Ancient Thebes*, Chicago, p. 97-115.
- HAYES, W. C., 1959a : *The Scepter of Egypt : A Background for the Study of the Egyptian Antiquities in the Metropolitan Museum of Art*, vol. I : *From the earliest times to the end of the Middle Kingdom. c 1953*, New York : Harper and Brothers.
- HAYES, W. C., 1959b : *The Scepter of Egypt : A Background for the Study of the Egyptian Antiquities in the Metropolitan Museum of Art*, vol. II : *The Hyksos Period and the New Kingdom (1675-1080 B. C.)*, New York : Harper and Brothers.
- HAYES, W. C., 1960 : A Selection of Thutmoside Ostraca from Der El Bahri, *Journal of Egyptian Archaeology* 46, p. 29-52.
- HAYES, W. C., 1973 : Internal Affairs from Thutmosis I to the Death of Amenophis III, dans I. E. S. Edwards, C. J. Gadd, N. G. L. Hammond et E. Sollberger (éd.), *The Cambridge Ancient History*, vol. 2, part 1, *The Middle East and Aegean Region, c. 1800-1380 B.C.*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 313-416.
- HEINZ, S. C., 2001 : *Die Feldzugsdarstellungen des Neuen Reiches. Eine Bildanalyse*, Vienne: Akademie der Wissenschaften, Band XVII.
- HELCK, W., 1957 : Ramessidische Inschriften aus Karnak, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 82, p. 11-140.
- HELCK, W., 1961 : *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reich I*, Wiesbaden : Steiner.
- HELCK, W., 1968 : Zur Chronologie Amenophis I, dans W. Helck (éd.), *Festschrift für Siegfried Schott zu seinem 70. Geburtstag am 20. August 1967*, Wiesbaden : Harrassowitz, p. 71-72.
- HERMSEN, E. D., 1981 : *Lebensbaumsymbolik im alten Ägypten. Eine Untersuchung, Arbeitsmaterialien zur Religionsgeschichte*, Cologne : E. J. Brill.
- HEYWOOD, A., 2001 : The use of huntite as a white pigment in ancient Egypt, dans W. V. Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press, p. 5-9.
- HINKEL, F. W., 1998 : Appendix, dans Caminos, R. A., *Semna-Kumma*, vol. II, *The Temple of Kumma*, Londres : Egypt Exploration Society.
- HINTZE, F. ET REINEKE, W.-F., 1989 : *Felsinschriften aus dem sudanischen Nubien*, vol. 1, Berlin : Akademie-Verlag.
- HOFMANN, B., 2004 : Die Königsnovelle : "Strukturanalyse am Einzelwerk", Wiesbaden : Harrassowitz.
- HOFFMEIER, J. K., 1976 : Observations on the Evolving Chariot Wheel in the 18th Dynasty, *Journal of the American Research Center in Egypt* 13, p. 43-45.

- HOFFMEIER, J. K., 2015 : *Akhenaten and the origins of monotheism*, Oxford : Oxford University Press.
- HÖLSCHER, U., 1934 : *The Excavation of Medinet Habu, The Temples of the Eighteenth Dynasty*, Vol. 1, Oriental Institute Publication 21, Chicago : University of Chicago Press.
- HÖLSCHER, U., 1939 : *The Excavation of Medinet Habu, The Temples of the Eighteenth Dynasty*, vol. 2, Oriental Institute Publication 41, Chicago : University of Chicago Press.
- HÖLSCHER, U., 1943 : Der erste Pylon von Karnak, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 12, p. 139-149.
- HORNUNG, E., 1966 : *Geschichte als Fest*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- HORNUNG, E., 1979 : Chronologie in Bewegung, dans M. Gorg et E. Pusch (éd.), *Festschrift Elmar Edel : 12 März 1979*, Bamberg : M. Gotg, p. 247- 252.
- HORNUNG, E., 1982 : *Der Eine und die Vielen. Altägyptische Götterwelt*, Darmstadt : Philipp von Zabern.
- HORNUNG, E., 1990 : *The Valley of the Kings: Horizon of Eternity*, New York : Timken.
- HORNUNG, E., 2006 : New Kingdom, dans E. Hornung, R. Krauss, D. Warburton, (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, Leiden-Boston : Brill, p. 197-217.
- HORNUNG, E. ET STAEHELIN, E., 1974 : *Studien zum Sedfest*, Aegyptiaca Helvetica 1.
- HORNUNG, E. ET STAEHELIN, E., 2006 : *Neue Studien zum Sedfest*, Aegyptiaca Helvetica 20.
- HUBERT, S., 1981 : Studies on the Egyptian Pylon, *Journal of the Society of the Studies of Egyptian Antiquities* 11, p. 135-164.
- HUGONOT, J., 1985: Une particularité de la couronne atef d'Osiris à l'époque ramesside, *Discussions in Egyptology* 3, p. 25-28.
- HUSSEIN, M. I., 1997 : Notes on : some hieroglyphic determinatives (continued) III : the nature of the ornamental determinative *hkr*, *Discussions in Egyptology* 38, p. 17-28.

I

- IVERSEN, E., 1955 : *Canon and Proportions in Egyptian Art*. Londres : Sidgwick and Jackson.
- IWASZCZUK, J., 2012 : The Temple of Tuthmosis I rediscovered, *Polish Archaeology in the Mediterranean* 21 (Research 2009), p. 269-277.
- IWASZCZUK, J., 2014 : The Legacy of Senwosret I during the Reign of Hatshepsut and Thutmose II, *Études et Travaux* 27, p. 161-178.
- IWASZCZUK, J., 2017 : *Sacred landscape of Thebes during the reign of Hatshepsut royal construction projects*, Travaux de l'Institut des Cultures Méditerranéennes et Orientales de l'Académie Polonaise des Sciences 3, Varsovie.

J

- JACQUET, J., 1973 : Fouilles de Karnak-Nord. Cinquième campagne 1972, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 73, p. 207-216.

- JACQUET-GORDON, H., 1981 : Fragment of a Topographical List Dating to the Reign of Thoutmosis I, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 81, p. 41-46.
- JACQUET-GORDON, H., 1988 : *Le trésor de Thoutmosis Ier. La décoration*, fasc. I, *Karnak Nord VI*, Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale 32/1, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- JAEGER, B., 1982 : *Essai de classification et datation des scarabées de Menkhéperré*, Göttingen : Orbis Biblicus et Orientalis, series Archaeologica 2.
- JALRUET, J., 1994 : *Le Trésort de Thoutmosis I, Installations antérieures ou postérieures au monument*, *Karnak-Nord VII*, Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale 36/1, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- JAMES, T. G. H., 1986 : *Egyptian painting and Drawing in the British Museum*, Cambridge : Harvard University Press.
- JANSSEN, J. J., 1979 : The role of the Temple in the Egyptian Economy during the New Kingdom, dans E. Lipiński (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East*, 2 vols., Louvain : Departement Orientalistiek.
- JAUHAINEN, H., 2009 : "Do not celebrate your feast without your neighbours", *A Study of References to Feasts and Festivals in Non-Literary Documents from Ramesside Period Deir el-Medina*, Publications of the Institute for Asian and African Studies 10, Helsinki : Helsinki University Print.
- JEQUIER, G., 1938 : *Les monuments funéraires de Pepi II*, vol. 2, *Fouilles Saqqara 1936-40*, Le Caire.
- JIRKU, A., 1937 : *Die ägyptischen Listen palästinensischer und syrischer Ortsnamen*, Beiheft 38, Leipzig : Klio.
- JÓDAR MIÑARRO, A., 2015 : Visual Hypothesis Drawing for the reconstruction of complete figures from fragments in the Temple of Millions of Years of Thutmose III. An approach from artistic creation, dans M. Seco Álvarez et A. Jódar Miñarro (éd.), *The Temples of Millions of Years in Thebes*, Granada, p. 367-401.
- JOHNSON, R., 1996 : Amenhotep III and Amarna : some new considerations, *Journal of Egyptian Archaeology* 82, p. 65-82.
- JONES, D., 1995 : *Ancient Egyptian Boats*, Series Egyptian Bookshelf, Londres : British Museum Press.
- JUNKER, H., 1940 : Der Tanz der Mww und das Butische Begräbnis im Alten Reich, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 9, p. 13, 39.
- JUNKER, H., 1953 : Gîza XI. Der Friedhof südlich der Cheopspyramide. Ostteil. Bericht über die von der Akademie der Wissenschaften in Wien auf gemeinsame Kosten mit Dr. Wilhelm Pelizaeus unternommenen Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reiches bei den Pyramiden von Giza. Akademie der Wissenschaften in Wien Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 74, Abhandlung 2. Vienna : Rudolf M. Rohrer.

K

- KAISER, W. G., DREYER, P., GROSSMAN, S., SEIDLMAYER ET MAYER, W., 1980 : Stadt und Tempel von Elephantine. 8. Grabungsbericht, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 36, p. 245--291.
- KÁKOSY, L., 1980 : Ischedbaum, *Lexikon der Ägyptologie* III, p. 182-183.
- KÁKOSY, L., 1982 : Phönix, *Lexikon der Ägyptologie* IV, p. 1030-1039.
- KAPLONY, P., 1980 : Ka, *Lexikon der Ägyptologie* III, p. 275-282.
- KAMPP, F., 1996 : *Die Thebanische Nekropole*, vol. 1, Mainz.
- KARKOWSKI, J., 1981: *Faras V, The Pharaonic Inscriptions from Faras*, Varsovie : PWN-Editions scientifiques de Pologne.
- KARKOWSKI, J., 1992 : Notes on the Beautiful Feast of the Valley as represented in Hatshepsut's temple at Deir el-Bahari, dans *50 Years of Polish Excavations in Egypt and the Near East*, Warsaw.
- KARKOWSKI, J., 2001a : The Decoration of the Temple of Hatshepsut at Deir el-Bahari, dans Z. E. Szafranski (éd.), *Queen Hatshepsut and her temple 3500 years later*, Polish-English ed., Varsovie, p. 99-157.
- KARKOWSKI, J., 2001b : Pharaoh in the Heb-Sed Robe in Hatshepsut's Temple at Deir el-Bahari, *Études et Travaux* 19, p. 81-112.
- KARLSHAUSEN, C., 1995 : L'évolution de la barque processionnelle d'Amon à la XVIIIe dynastie, *Revue d'Égyptologie* 45, p. 119-138.
- KARLSHAUSEN, C., 2009 : *L'iconographie de la barque processionnelle divine en Égypte au Nouvel Empire*, Orientalia Lovaniensia Analecta 182, Louvain : Peeters.
- KARLSHAUSEN, C. ET DUPUIS, C., 1997 : Pouvoir et matériaux en Égypte ancienne, dans M. Broze (éd.), *Les moyens d'expression du pouvoir dans les sociétés anciennes*, Lettres orientales 5, Louvain : Peeters, p. 75-78.
- KARLSHAUSEN, C. ET DUPUIS, C., 2011 : Geological setting of the Theban necropolis : Implications for the preservation of the West Bank monuments, dans D. Aston, B. Bader, C. Gallorini, P. Nicholson et S. Buckingham (éd.), *Under the potter's tree. Studies on ancient Egypt presented to Janine Bourriau*, OLA 204, Louvain : Peeters, p. 81-124.
- KEES, H., 1922 : Ein alter Götterhymnus als Begleittext zur Opfertafel, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 57, p. 92-120.
- KEIMER, L., 1957 : *Interprétations de quelques passages d'Horapollon*, Cahiers Suppl. aux Annales du Service des Antiquités de l'Égypte 5.
- KEMP, B. J., 1978 : Imperialism and Empire in New Kingdom Egypt, dans P. D. A. Garnsey et C. R. Whittaker (éd.), *Imperialism in the Ancient World*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 7-57.
- KEMP, B. J., 1983 : From Old Kingdom to Second Intermediate Period, dans B. G. Trigger, B. J. Kemp, D. O'Connor et A. Lloyd (éd.), *Ancient Egypt : A Social History*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 71-182.
- KEMP, B. J., 1989 : *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilisation*, Londres et New York : Routledge.

- KITCHEN, K. A., 1978 : *Ramesseid inscription : Historical and Biographical*, vol. 3, Oxford : B. H. Blackwell Booksellers.
- KITCHEN, K. A., 1991 : Building the Ramesseum, *Cahiers de Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'égyptologie de Lille* 13, p. 85-93.
- KITCHEN, K. A., 1993 : The Land of Punt, dans T. Shaw, P. Sinclair, B. Andah et A. Okpoko (éd.), *The Archaeology of Africa : Food, Metals and Towns*, Londres : Routledge, p. 587-608.
- KITCHEN, K. A., 1999 : Further Thoughts on Punt and its Neighbors, dans A. Leahy et J. Tait (éd.), *Studies on Ancient Egypt in Honour of H. S. Smith*, Londres : Egypt Exploration Society, p. 173-178.
- KITCHEN, K. A., 2009 : Egyptian New-Kingdom Topographical Lists : An Historical Resource With « Literary » Histories, dans T. Schneider (éd.), *Causing His Name To Live. Studies in Egyptian Epigraphy and History in Memory of William J. Murnane*, CHANE 37, p. 129-135.
- KLEMM, R. ET KLEMM, D. D., 1981 : *Die Steine der Pharaonen*, Munich : Staatliche Museum Ägyptischer Kunst.
- KLEMM, R., ET KLEMM, D. D., 1993 : *Steine und Steinbrüche im Alten Ägypten*, Berlin : Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst.
- KLEMM, R. ET KLEMM, D. D., 2001 : The building stones of ancient Egypt – a gift of its geology, *African Earth Sciences* 33, p. 631-642.
- KLEMM, R. ET KLEMM, D. D., 2008 : *Stones and Quarries in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press.
- KLEMM, D., KLEMM, D. D. ET STECLACI, L., 1984 : Die pharaonischen Steinbrüche des Silifizierten Sandsteins in Ägypten und die Herkunft der Memnon-Kolosse, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* 40, p. 207-220.
- KLITZSCH, E. ET SCHANDELMEIER, H., 1990 : South Western Desert, dans R. Said (éd.), *The Geology of Egypt*, Rotterdam : Balkema, p. 293-319.
- KLUG, A., 2002 : *Königliche Stelen in der Zeit von Ahmose bis Amenophis III*, Monumenta Aegyptiaca 8, Turnhout : Brepols.
- KOEMOTH, P., 1994 : *Osiris et les arbres : Contribution à l'étude des arbres sacrés de l'Égypte ancienne*, Aegyptiaca Leodiensia 3.
- KOCKELMANN, H. ET RICKERT, A., 2015 : *Von Meroe bis Indien : Fremdvölkerlisten und nubische Gabenträger in den griechisch-römischen Tempeln*, Soubassementstudien V, Studien zur spätägyptischen Religion 12, Heiderlberg : Harrassowitz Verlag.
- KOLODKO-DOLIŃSKA, M., 1990 : Studies on the Kheker Frieze in the Temple of Tuthmosis III in Deir el-Bahari, *Études et Travaux* 14, p. 29-60.
- KRAUSS, R., 1978 : *Das Ende der Amarnazeit. Beiträge zur Geschichte und Chronologie des Neuen Reiches*, Hildesheimer Ägyptologische Beiträge 7, Hildesheim : Gerstenberg.
- KRAUSS, R., 1985 : *Sothis- und Monddaten : Studien zur astronomischen und technischen Chronologie Altägyptens*, Hildesheimer Ägyptologische Beiträge 20, Hildesheim : Gerstenberg Verlag.
- KRAUSS, R., 1998 : Der Denkstein Berlin ÄGM 15699 - eine Ägyptologen-Fälschung, *Jahrbuch Preussischer Kulturbesitz* 35, p. 203-220.

- KRAMER, A. H., 2009 : Talatat shipping from Gebel el-Silsileh to Karnak – a literature survey, *Bibliotheca Orientalis* 66/1-2, p. 6-20.
- KUCHAREK, A., 2012 : Gebel El-Silsila, in Willeke Wendrich (ed.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles.
- KUENTZ, C., 1925 : *Deux stèles d'Aménophis II*, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO).
- KURASZKIEWICZ, K. O., 1996 : Bemerkungen zur Rekonstruktion des Jubiläumsportals Osorkons II, *Göttinger Miszellen* 151, p. 79-107.
- KURTH, D., 1994 : Die Friese innerhalb der Tempeldekoration griechisch-römischer Zeit, dans M. Minas et J. Zeidler (éds), *Aspekte spätägyptischer Kultur : Festschrift für Erich Winter zum 65. Geburtstag*, Mainz : Philipp von Zabern, p. 191-201.

L

- LABOURY, D., 1995 : L'évolution des relations politiques entre Thoutmosis III et Hatshepsout à travers l'analyse de leurs programmes architecturaux dans la région thébaine, *Revue des historiens de l'art, des archéologues, des musicologues et des orientalistes de l'Université de Liège* 14, p. 6-18.
- LABOURY, D., 1998a : *La statuaire de Thoutmosis III. Essai d'interprétation d'un portrait royal dans son contexte historique*, *Aegyptiaca Leodiensia* 5, Liège : Université de Liège.
- LABOURY, D., 1998b : Fonction et Signification de l'image égyptienne, *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique*, 6th series, 9, p. 131-148.
- LABOURY, D., 2006 : Royal Portrait and Ideology : Evolution and Signification of the Statuary of Thutmose III, dans E. H. Cline, D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 260-291.
- LABOURY, D., 2013 : Citations et usages de l'art du Moyen Empire à l'époque thoutmoside, dans S. Bickel (éd.), *Vergangenheit und Zukunft. Studien zum historischen Bewusstsein in der Thutmosidenzeit*, *Aegyptiaca Helvetica* 22, Basel : Schwabe Verlag, p. 11-28, pl. 1-10.
- LABOURY, D., 2014 : How and Why did Hatshepsut invent the Image of her Royal Power?, dans J. M. Galán, B. M. Bryan et P. F. Dorman (ed.), *Creativity and Innovation in the Reign of Hatshepsut : Occasional Proceedings of the Theban Workshop*, Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago, p. 49-91.
- LACAU, P., 1909-1926 : *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Nos 34001-34064. Stèles du Nouvel Empire*, (CGC).
- LACAU, P. ET CHEVRIER, H., 1956 : *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak*, vol. I : *Texte*, vol. II : *Planches*, Le Caire.
- LACAU, P. ET CHEVRIER, H., 1969 : *Une chapelle de Sésostris I à Karnak*, Le Caire.
- LACAU, P., CHEVRIER, H. ET BONHEME, M.-A., 1977-1979 : *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak*, 2 vol., Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- LANDSTRÖM, B., 1970 : *Ships of the Pharaohs. 4000 Years of Egyptian Shipbuilding*, Londres : Allen and Unwin.

- LANGÉ, H. O. ET SCHÄFER, H., 1902 : *Grab-und Denksteine des Mittleren Reichs im Museum von Kairo*, vol. II, Berlin : Reichsdruckerei.
- LASKOWSKI, P., 2001 : A Note on the Building Activity of Thutmosis III in Elkab, dans J. Popielska-Grzybowska (éd.), *Proceedings of the First Central European Conference of Young Egyptologists*, Varsovie : Institute of Archaeology, Warsaw University, p. 81-84.
- LASKOWSKI, P., 2006 : Monumental Architecture and the Royal Building of Thutmose III, dans E. H. Cline, D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 183-237.
- LACAU, P., 1967 : Le tableau central de la stèle-porte égyptienne, *Revue d'Égyptologie* 19, p. 39-50.
- LARCHÉ, F., 2016 : Les constructions axiales thoutmosides devant le 4e pylône de Karnak, *Journal of Ancient Egyptian Architecture* 1, p. 71-80.
- LAUER, J.-P., 1928 : Etudes sur quelques monuments de la IIIe dynastie, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 28, p. 89-113, pl. I et II.
- LAUER, J.-P. ET LECLANT, J., 1972 : *Le temple haut du complexe funéraire du roi Têti*, Mission archéologique de Saqqara I, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- LAUFFRAY, J., 1969 : Le secteur nord-est du temple jubilaire de Thoutmosis III à Karnak : État des lieux et commentaire architectural, *Kêmi* 19, p. 179-218, pl. 10-11.
- LAUFFRAY, J., 1979 : *Karnak d'Égypte, Domains du Divin*, Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- LEBLANC, C., 1980 : Piliers et colosses osiriens dans le contexte des temples de culte royal, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 80, p. 69-89.
- LEBLANC, C., 1993 : Le temple de millions d'années de Ramses II à Thebes-Ouest. Histoire et sauvegarde du Ramesseum, dans *Bulletin du Cercle Lyonnais d'Égyptologie Victor Loret* 7, Lyon, p. 63-76.
- LEBLANC, C., 1996 : Les remplois de blocs décorés de la XVIIIème dynastie dans le secteur sud du Ramesseum, *Memnonia* 7, p. 83-109, pl. XXV-XXIX.
- LEBLANC, C., 1997a : Autres remplois de blocs décorés de la XVIIIème dynastie dans le secteur sud du Ramesseum, *Memnonia* 8, p. 48-59.
- LEBLANC, C., 1997b : Quelques réflexions sur le programme iconographique et la fonction des temples de « millions d'années », *Memnonia* 8, p. 93-105.
- LEBLANC, C., 2002 : Note sur une mention du temple de millions d'années de Thoutmosis III à Thèbes-Ouest, *Memnonia* 12-13, p. 117-122.
- LEBLANC, C., 2009 : *Reines du Nil au Nouvel Empire*, Bibliothèque des Introuvables, Paris.
- LEBLANC, C., 2010a : Les châteaux de millions d'année : une redéfinition à la lumière des récentes recherches. De la vocation religieuse à la fonction politique et économique, dans *Les temples de millions d'années et le pouvoir royal à Thèbes au Nouvel Empire. Sciences et nouvelles technologies appliquées à l'archéologie*, *Memnonia*, Cahier supplémentaire n°2, p. 19-57.
- LEBLANC, C., 2010b : *Reines du Nil au Nouvel Empire*, Bibliothèque des introuvables.
- LECLANT, J., 1956 : La « mascarade » des bœufs gras et le triomphe de l'Égypte, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 14, p. 128-145.

- LECLANT, J. (éd.), *et al.*, 1978 : *Le temps des pyramides, de la préhistoire aux Hyksos (1560 av. J.-C.), Partie 1, Le monde égyptien : Les Pharaons*, Paris : Gallimard.
- LECOCQ, F., 2005 : Les sources égyptiennes du mythe du phénix, dans F. Lecocq (éd.), *L'Égypte à Rome : actes du colloque de Caen des 28-30 septembre 2002*, Cahiers de la MRSH 41, Caen : Université de Caen, p. 211-266.
- LECUYOT, G. ET LOYRETTE, A.-M, 1995 : La chapelle de Ouadjmès. Rapport préliminaire I, *Memnonia* VI, p. 85-93, pl. XIII-XVI.
- LECUYOT, G. ET LOYRETTE, A.-M, 1996 : La chapelle de Ouadjmès. Rapport préliminaire II, *Memnonia* VII, p. 111-122, pl. XXX-XXXIII.
- LE FUR, D., 1994 : *La conservation des peintures murales des temples de Karnak*, Paris : Editions Recherche sur les Civilisations.
- LEGRAIN, G., 1906a : Notes d'Inspection XXXVII sur le Temple de Manakhpirri-Henq-anekh, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 7, p. 183-192.
- LEGRAIN, G., 1906b : *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du caire n°5 42001-42138. Statues et statuettes de rois et de particuliers*, tome premier, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO).
- LEGRAIN, G. 1913 : Le logement et transport des barques sacrées et des statues des dieux dans quelques temples égyptiens, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 13, p. 1-76.
- LEITZ, C., 1991 : *Studien zur ägyptischen Astronomie*, Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- LEPROHON, R. J., 1991 : *Stelae II: The New Kingdom to the Coptic Period*, Corpus antiquitatum aegyptiacarum, Museum of Fine Arts, Boston, Fasc. 3, Boston : Museum of Fine Arts.
- LEPROHON, R. J., 1996 : The programmatic use of the royal titulary in the Twelfth Dynasty, *Journal of the American Research Center in Egypt* 33, p. 165-171.
- LEPROHON, R. J., 2010a : The royal titulary in the 18th Dynasty : Change and continuity, *The Journal of Egyptian History* 3 (1), p. 7-45.
- LEPROHON, R. J., 2010b : Patterns of Royal Name-giving, dans E. Frood et W. Wendrich (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles.
- LEPROHON, R. J., 2013 : *The Great Name : Ancient Egyptian Royal Titulary*, Writings from the Ancient World 29, Atlanta : Society of Biblical Literature.
- LEPROHON, R. J., 2015 : Ideology and Propaganda, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 309-327.
- LEPSIUS, C. R., 1849, 1913 (4^e éd.) : *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien* III, *Theben*, Leipzig.
- LE SAOUT, F., MA'AROUF, A. H. ET ZIMMER, T., 1987 : *Le Moyen Empire à Karnak : varia I*, Cahiers de Karnak 8, p. 306-307.
- LETÉLLIER, B. ET LARCHE, F., 2013 : *La cour à portique de Thoutmosis IV*, Études d'Égyptologie 12, Paris : Collège de France.
- LILYQUIST, C., 2003 : *The Tomb of Three Foreign Wives of Thutmosis III*, New York : The Metropolitan Museum of Art.

- LIPÍŃSKA, J., 1966 : The Portraits of Tuthmosis III Newly Discovered at Deir el-Bahari, dans M.L. Bernhard (éd.), *Mélanges offerts à Kazimierz Michalowski*, Warsaw : Pansrwowe Wydawnictwo Naukowe, p. 129-138.
- LIPÍŃSKA, J., 1967 : Names and history of the sanctuaries built by Tuthmosis III at Deir el-Bahri, *Journal of Egyptian Archaeology* 53, p. 25-33.
- LIPÍŃSKA, J., 1977 : *Deir El-Bahari II, The Temple of Thutmosis III, Architecture*, Centre d'Archéologie Méditerranéenne de l'Académie Polonaise des Sciences, PWN, Varsovie : Editions scientifiques de Pologne.
- LIPÍŃSKA, J., 2001 : Thutmose III, dans D.B. Redford (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, vol. 3, Oxford : Oxford University Press, p. 401-403.
- LIPÍŃSKA, J., 2007 : Deir el-Bahari–Temple of Thutmosis III, dans E. Laskowska-Kusztal (éd.), *Seventy Years of Polish Archaeology in Egypt*, Varsovie, p. 105-114.
- LITTAUER, M. A. ET CROUWEL, J. H., 1979 : *Wheeled Vehicles and Ridden Animals in the Ancient Near East*, Cologne : Leiden.
- LOEBEN, D., 1997 : Thebanische Tempelmalerie – Spuren religiöser Ikonographie, dans R. Tefnin (éd.), *La peinture égyptienne ancienne : un monde de signes à préserver*, Actes du colloque international de Bruxelles en avril 1994, Monumenta Aegyptiaca 7, (Imago 1), Bruxelles, F.E.R.E, p. 111-120.
- LOPEZ, J., 1985 : Inscriptions hiéroglyphiques sur les talâtât provenant des temples d'Akhénaton à Karnak, *Cahiers de Karnak* 8, p. 245-270.
- LOPRIENO, A., 1996 : The « King's Novel », dans A. Loprieno (éd.), *Ancient Egyptian Literary History and Forms*, Leiden : E. J. Brill, p. 277-295.
- LOYRETTE, A.-M., 1990-1991 : Un monument de la XVIIIe dynastie en bordure du Ramesseum : la chapelle d'Ouadjmès, *Memnonia* 1, p. 119-125, pl. XXVI-XXIX.
- LUCAS, A. 1905 : *The Blackened Rocks of the Nile Cataracts and of the Egyptian Deserts*, Le Caire : Ministry of Finance.
- LUCAS, A. ET HARRIS, J. R., 1962 (4^e édition) : *Ancient Egyptian Materials and Industries*, Londres.
- LÜDDECKENS, E., 1943 : *Untersuchungen über religiösen Gehalt, Sprache und Form der ägyptischen Totenklage*, Ph.D. diss., Berlín : Reichsverlagsamt.
- LURSON, B., 2001 : *Lire l'image égyptienne : les « salles du Trésor » du Grand Temple d'Abou Simbel*, Paris.
- LURSON, B., 2007 : *Osiris, Ramsès, Thot et le Nil : les chapelles secondaires des temples de Derr et Ouadi es-Seboua*, Orientalia Lovaniensia Analecta 161, Louvain : Peeters.

M

- MACKAY, E., 1920 : Kheker friezes, *Ancient Egypt* 1, p. 111-122.
- MAHER-TAHA, M. ET LOYRETTE, A. M., 1979 : *Le Ramesseum XI. Les fêtes du dieu Min*, Centre d'Étude et de Documentation sur l'Ancienne Égypte 36.

- MALAISE, M., 2000 : Harpocrate. Problèmes posés par l'étude d'un dieu égyptien à l'époque gréco-romaine, *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques, Académie Royale de Belgique* 7-12, p. 401-431.
- MANLIUS, N., 1997 : Les mammouths du pharaon, *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon* 66, p. 167-173.
- MANUELIAN, P. D., 1987 : *Studies in the Reign of Amenophis II*, Hildesheim : Gerstenberg Verlag.
- MANUELIAN, P. D., 2006 : The End of the Reign and the Accession of Amenhotep II, dans E. H. Cline, D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, The University of Michigan Press, Michigan, p. 413-429.
- MARCINIAK, M., 1971 : Encore sur la Belle Fête de la Vallée, *Études et Travaux* 5, p. 54-64.
- MARIETTE, A., 1869 : Abydos : description des fouilles, vol. 1 : Ville antique. Temple de Sêti, Paris.
- MARIETTE, A., 1875a : *Karnak : Etude topographique et archéologique*, Leipzig : J. H. Hinrichs.
- MARIETTE, A., 1875b : *Les Listes géographiques des Pylônes de Karnak comprenant la Palestine, L'Ethiopie, le Pays de Somâl*, Vol. 1, Leipzig : J. C. Hinrichs.
- MARIETTE, A., 1880 : *Abydos*, Paris : Imprimerie nationale.
- MARTIN, K., 1977 : *Ein Garantsymbol des Lebens. Untersuchungen zu Ursprung und Geschichte des altägyptischen Obeliskens bis zum Ende des Neuen Reiches*, Hildesheimer ägyptologische Beiträge 3, Hildesheim : Gerstenberg.
- MARTIN, G. T., 1991 : *The Hidden Tombs of Memphis*, Londres : Thames and Hudson Merrillees.
- MARTINET, G., 1991 : Les mortiers d'époque pharaonique à Karnak, *Bulletin de liaison des laboratoires des Ponts et Chaussées* 172, p. 157.
- MARTINET, G., 1992 : *Grès et mortiers du temple d'Amon à Karnak (Haute-Égypte), Étude des altérations, aide à la restauration*, Paris.
- MARTINEZ, P., 1993a : Une expédition pacifique au lointain pays de Pount, *Les Dossiers d'archéologie* 187, p. 84-93.
- MARTINEZ, P., 1993b : Les listes topographiques égyptiennes. Essai d'interprétation, *Bulletin de la Société d'égyptologie de Genève* 17, p. 73-82.
- MARTINEZ, P., 2007 : Restaurations post-amarniennes commanditées par Ramsès II : un cas d'école à Deir El-Bahari, *Memnonia* 18, p. 157-176, pl. XXXVI-XLV.
- MARTÍNEZ BABÓN, J., 2003 : *Historia militar de Egipto durante la Dinastía XVIII*, Barcelona : Museu Egipci.
- MARTÍNEZ BABÓN, J., 2012 : Fragmentos de relieves de carácter militar en el templo funerario de Tutmosis III, dans L. M. De Araújo et J. Das Candeias Sales (éd.), *Novos trabalhos de Egiptologia Ibérica, IV Congreso Ibérico de Egiptología*, vol. 2, Lisbonne, p. 669-677.
- MARTÍNEZ BABÓN, J., 2015 : Aspectos epigráficos e iconográficos del Templo de Millones de Años de Tutmosis III, dans M. Seco Álvarez and A. Jódar Miñarro (éd.), *Los templos de Millones de años en Tebas*, Granada : Editorial Universidad de Granada, p. 245-271.
- MARUEJOL, F., 2007 : *Thoutmosis III et la corégence avec Hatchepsout*, Paris : Pygmalion.
- MASPERO, G., 1887 : *Archéologie égyptienne*, Paris : Quantin.

- MASPERO, G., 1912 : *Histoire générale de l'Art. Egypte*, Paris : Hachette.
- MASQUELIER-LOORIUS, J. 2017: The Akh-menu of Thutmosis III at Karnak. The Sokarian Rooms, dans G. Rosatiet M. Guidotti (éds.), *Acts of the XIth International congress of Egyptologists, Florence Egyptian Museum, Florence 23-30 august 2015*, Archaeopress Egyptology 19, Oxford : Archaeopress Publishing LTD, p. 394-398.
- MATHIEU, B., 2004 : La distinction entre les Textes des Pyramides et Textes des Sarcophages est-elle légitime ? dans S. Bickel et B. Mathieu (éd.), *D'un monde à l'autre : textes des pyramides et textes des sarcophages*, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO), p. 247-259.
- MCCLAIN, J. B., 2006 : Ptolemaic Cosmogonical Inscriptions and the Cultic Evolution of the Temple of Djoser-set., dans P. F. Dorman et B.M. Bryan (éd.), *Perspectives on Ptolemaic Thebes Occasional Proceedings of the Theban Workshop*, Studies in Ancient Oriental Civilization 65, Chicago : The Oriental Institute, p. 69-96.
- MEEKS, D., 1977 : Harpokrates, *Lexikon der Ägyptologie* II, col. 1003-1011.
- MEEKS, D., 2003 : Locating Punt, dans D. O'Connor et S. Quirke (éd.), *Encounters with Ancient Egypt*, vol. 7, *Mysterious Lands*, Londres, p. 53-80.
- MEYER, K.-H., 1977 : Flachbild, *Lexikon der Ägyptologie* II, col. 244-256.
- MEYER, C., 1982 : *Senenmut. Eine Prosopographische Untersuchung*, Hamburger ägyptologische Studien 2.
- MEYER, C., 1989 : Zur Verfolgung Hatschepsuts durch Thutmosis III, dans H. Altenmüller and R. Germer (éd.), *Miscellanea Aegyptologica : Wolfgang Helk zum 75. Geburtstag*, Hamburg : Archäologisches Institut der Universität Hamburg, p. 119-126.
- MINAULT-GOUT, A., 1994 : À propos des listes des pays du sud au Nouvel Empire, dans C. Berger, G. Clerc et N. Griaml (éd.), *Hommages à Jean Leclant, Nubie, Soudan, Éthiopie*, vol. 2, Bibliothèque d'Étude 106/2, Le Caire : Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO), p. 177-308.
- MOND, M. R. ET MYERS, O. H., 1940 : *Temples of Armant. A preliminary Survey*, vol. 2, Expedition Memoir 43, Londres : Egypt Exploration Society.
- MONNIER, Fr., 2010 : *Les forteresses égyptiennes. Du prédynastique au Nouvel Empire*, Bruxelles : Safran.
- MONNIER, Fr., 2013 : *Vocabulaire d'architecture égyptienne*, Bruxelles : Safran.
- MONNIER, Fr., 2014 : Une iconographie égyptienne de l'architecture défensive, *Égypte Nilotique et Méditerranéenne* 7, p. 173-219.
- MONTAGNA, G., 1993 : *I pigmenti*, Florencia : Nardini Ed.
- MORA, P., MORA, L. ET PHILIPPOT, P., 1977 : *La conservation des peintures murales*, Bologne : ICCROM, p. 90-92.
- MORA RUEDAS, E. ET MORENO CIFUENTES, M.-A., 2012 : Trabajos de conservación y restauración en el templo funerario de Tutmosis III, dans L. M. De Araújo et J. Das Candeias Sales (éd.), *Novos trabalhos de Egiptologia Ibérica. IV Congreso Ibérico de Egiptología*, Vol. II, Lisboa, p. 773-791.
- MORENO CIFUENTES, M.A., GARCÍA MARTINÉS, I. ET LOZANO URBANO, I., 2015 : Conservation and restoration of the Temple of Millions of Years of Thumose III, dans M. Seco Álvarez and A. Jódar Miñarro (éd.), *Los templos de Millones de años en Tebas*, Granada : Editorial Universidad de Granada, p. 311-326.

- MORET, A., 1902 : *Le rituel du culte divin journalier en Egypte*, Paris.
- MORET, A. 1919 : Monuments égyptiens de la collection du comte de Saint-Ferriol, *Revue Egyptologique* 1, 1, p. 13-14.
- DE MORGAN, J. M., 1895 : *Fouilles à Dahchour : mars-juin 1894, 1895*, Vienne.
- MORKOT, R. G., 1991 : Nubia in the New Kingdom : The Limits of Egyptian Control, dans W. V. Davies (éd.), *Egypt and Africa: Nubia from Prehistory to Islam*, Londres : British Museum Press, p. 294-301.
- MORKOT, R. G., 2003 : Archaism and Innovation in Art from the New Kingdom to the Twenty-Sixth Dynasty, dans J. Tait (éd.), *'Never Had the Like Occurred': Egypt's View of Its Past*, Londres : University College London Press, Institute of Archaeology, p. 79-99.
- MÜLLER, H. W., 1953 : Ein ägyptischer Königskopf des 15. Jahrhunderts v. Chr., Ein Beitrag zur Stilentwicklung der Plastik der 18. Dynastie, *Münchner Jahrbuch der Bildenden Kunst*, third series, vol. 3/4, p. 67-84.
- MÜLLER, M., 1993 : Iconography : Basic Problems of the Classification of Scenes, dans S. Curto (éd.), *Atti del VI congresso internazionale di Egittologia a Torino dall- 8/9/1991*, vol. 2, Turin, p. 337-345.
- MÜLLER, M., 2002 : Grundzüge einer Datenbank der ägyptischen Ikonographie, *Göttinger Miscellen* 188, p. 81-94.
- MÜLLER, M., 2015 : Iconography and Symbolism, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 78-97.
- MUNRO, P., 1975 : Bemalung, *Lexikon der Ägyptologie* I, col. 691-694.
- MURNANE, W. J., 1977 : *Ancient Egyptian Coregencies*, Studies in Ancient Oriental Civilizations 40, Chicago : The Oriental Institute.
- MURNANE, W. J., 1995 : The History of Ancient Egypt : An Overview, dans J. M. Sasson (éd.), *Civilizations of the Ancient Near East*, New York : Oxford University Press, p. 691-717.
- MURNANE, W. J., 1999 : Thebes, Royal Funerary Temples, dans K. Bard (éd.), *Encyclopedia of the Archaeology of Ancient Egypt*, Londres et New York, p. 814-818.
- MYŚLIWIEC, K., 1976 : *Le portrait royal dans le bas-relief du Nouvel Empire*, Varsovie : Editions scientifiques de Pologne.
- MYŚLIWIEC, K., 1985a : *Eighteenth Dynasty before the Amarna Period*, Iconography of Religions XVI, 5, Leiden : E. J. Brill.
- MYŚLIWIEC, K., 1985b : Quelques remarques sur les couronnes à plumes de Thoutmosis III, dans *Mélanges G.E. Mokhtar*, Bibliothèque d'Étude 97 (1), p. 149-160.

N

- NAVARRO, A. *et al.*, 2014 : La cal en el antiguo Egipto, dans *La Cal, Investigación Patrimonio y Restauración*, Seville : Université de Seville, p. 27-38.
- NAVILLE, E., 1895 : *The Temple of Deir el-Bahari*, Part I, *The North-Western End of the Upper Platform*, Memoir of the Egypt Exploration Fund 13, Londres.

- NAVILLE, E., 1896 : *The Temple of Deir el-Bahari, Part II, The Ebony Shrine. Northern Half of the Middle Platform*, Memoir of the Egypt Exploration Fund 14, Londres.
- NAVILLE, E., 1897 : La succession des Thoutmès d'après un mémoire récent, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 35, p. 30-67.
- NAVILLE, E., 1898 : *The Temple of Deir el-Bahari, Part III, End of the Northern Half and Southern Half of the Middle Platform*, Memoir of the Egypt Exploration Fund 16, Londres.
- NAVILLE, E., 1901 : *The Temple of Deir el-Bahari, Part IV, The Shrine of Hathor and the Southern Hall of Offerings*, Memoir of the Egypt Exploration Fund 19, Londres.
- NAVILLE, E., 1906 : *The Temple of Deir el-Bahari, Part V, The Upper Court and Sanctuary*, Memoir of the Egypt Exploration Fund 27, Londres.
- NAVILLE, E., 1907 : *The XIth dynasty temple at Deir el-Bahari I*, Memoir of the Egypt Exploration Fund 28, Londres.
- NAVILLE, E., 1908 : *The Temple of Deir el-Bahari, Part VI, The Lower Terrace*, Memoir of the Egypt Exploration Fund 29, Londres.
- NAVRÁTILOVÁ, H., 2007 : Funerary Temples, dans J. Mynářová et P. Onderka (éd.), *Thebes : City of Gods and Pharaohs*, Prague : Národní Muzeum, p. 151-160.
- NEEDHAM, G., 2013 : Naturalism, *Grove Art Online. Oxford Art Online*, www.oxfordartonline.com/subscriber/article/grove/art/T061451 [accessed April 6, 2014].
- NELSON, H. H., 1940 : *Festival Scenes of Ramses III, Medinet Habu IV*, Chicago : The Oriental Institute.
- NELSON, H. H., 1941 : *Key Plans Showing Locations of Theban Temple Decorations*, Oriental Institute Publication 56 (OIP), Chicago : The University of Chicago Press.
- NELSON, H. H., 1942 : The identity of Amun-Re of United-with-Eternity, *Journal of Near Eastern Studies* 1, p. 127-155.
- NELSON, H. H., 1944 : The significance of the temple in ancient Near East, I, The Egyptian temple with particular reference to the Theban temples of the Empire period, *The Biblical Archaeologist* VII (3), p. 44-53.
- NELSON, H. H., 1949 : Certain Reliefs at Karnak and Medinet Habu and the Ritual of Amenophis I, *Journal of Near Eastern Studies* 8, 201-232.
- NELSON, H. H., 1981 : *The Great Hypostyle Hall at Karnak, Vol. I, Part. 1, The Wall Reliefs*, Oriental Institute Publication 106 (OIP), Chicago : Oriental Institute of the University of Chicago Press.
- NEWMAN, R. ET HALPINE, S. M., 2001 : The binding media of ancient Egyptian painting, dans W. V. Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press, p. 22-32.
- NIMS, C. E., 1955 : Places about Thebes, *Journal of Near Eastern Studies* 14, p. 110-123.
- NIMS, C. E., 1956 : Popular Religion in Ancient Egyptian Temples, dans D. Sinor (éd.), *Proceedings of the Twenty-Third International Congress of Orientalists*, Cambridge, 21st - 28th August, Londres : Royal Asiatic Society, p. 79-80.
- NIMS, C. E., 1965 : *Thebes of the Pharaohs : Pattern for Every City*, New York : Stein and Day.
- NIMS, C. E., 1966 : The Date of the Dishonoring of Hatshepsut, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 93, p. 97-100.

- NIEDZIÓLKA, D., 1995 : The Mortuary Temple of Amenophis II. Another Case of Temple Renaming ?, *Études et Travaux* 27, p. 253-263.
- NIEDZIÓLKA, D., 1998 : Inscriptions on the 32 Sided Columns of the Temple of Thutmosis III at Deir el-Bahari, C. J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, Orientalia Lovaniensia Analecta 82, Louvain : Peeters, p. 813-821.
- NIEDZIÓLKA, D., 2000 : Pyramidia of Queen Hatshepsut's Eastern Obelisks at Karnak and Their Attribution to Particular Bases, *Göttinger Miszellen* 175 p. 39-57.
- NISHIMOTO, S., SAKUJI, Y. ET JIRO, K., 2002 : Hieratic inscriptions from the quarry at Qurna : An interim report, *British Museum Studies in Ancient Egypt and Sudan* 1, p. 14-25.

O

- O'CONNOR D., 1983 : New Kingdom and Third Intermediate Period, 1552-664 B.C., dans B. G. Trigger, B. J. Kemp, D. O'Connor et A. Lloyd (éd.), *Ancient Egypt : A Social History*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 183-278.
- O'CONNOR D., 1993a : *Ancient Nubia : Egypt's Rival in Africa*, Philadelphia : University of Pennsylvania Museum Press.
- O'CONNOR D., 1993b : Urbanism in Bronze Age Egypt and Northeast Africa, dans T. Shaw, P. Sinclair, B. Andah et A. Okpoko (éd.), *The Archaeology of Africa: Food, Metals and Towns*, Londres : Routledge, p. 570-586.
- O'CONNOR D., 1996 : The American Archaeological Focus on Ancient Palaces and Temples of the New Kingdom, dans N. Thomas (éd.), *The American Discovery of Ancient Egypt : The Essays*, New York : H.N. Abrams, p. 78-95.
- O'CONNOR D., 2003 : Egypt's Views of the « Others », dans W. J. Tait (éd.), *Never Had the Like Occurred' : Egypt's View of Its Past*, Series Encounter with Ancient Egypt, Londres : UCL Press, p. 155-185.
- O'CONNOR D., 2006 : Thutmose III : An Enigmatic Pharaoh, dans E. H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 1-38.
- OREN, E. ET SHERESHEVSKI, J., 1989 : Military Architecture along the Ways of Horus - Egyptian Reliefs and Archaeological Evidence, *Eretz Israel* 20, p. 8-22.
- OSING, J., 1981 : Lybien, *Lexikon der Ägyptologie* III, col. 1015-1033.
- OSING, J., 1986 : Zur Disposition der Pyramidentexte des Unas, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 42, p. 131-144.
- OSING, J., 1992 : La liste des toponymes égyptiens au temple funéraire d'Aménophis III, dans *Aspects de la culture pharaonique : quatre leçons au Collège de France (février-mars 1989)*, Paris : Diffusion de Boccard, p. 25-36.
- OSING, J., 1999 : Zur "Poetischen Stele" Thutmosis' III, dans J. Assmann and E. Blumenthal (éd.), *Literatur und Politik im pharaonischen und ptolemäischen Ägypten*, Bibliothèque d'Étude 127, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO), p. 75-86.
- OTTO E., 1960 : *Das ägyptische Mundöffnungsritual*, 2 Bde, *Archäologischer Anzeiger* 3, Wiesbaden.

OTTO, E, 1975 : Amun, *Lexikon der Ägyptologie* I, p. 237-248.

P

- PADILLA FERNÁNDEZ, J. J., CHAPON, L. ET CONTRERAS CORTÉS, F., 2018 : Reuse and recycling in the Temple of Millions of Years of Thutmosis III. Archaeological evidences of a pottery workshop, *Near Eastern Archaeology* 81 (4), p. 228-237.
- PARKER, R. A., 1950 : *The Calendars of Ancient Egypt*, Studies in Ancient Oriental Civilizations 26, Chicago : University of Chicago Press.
- PARKER, R. A., 1957 : The Lunar Dates of Thutmose III and Ramesses II, *Journal of Near Eastern Studies* 16, p. 39-43.
- PARKER, R. A., 1969 : Once Again the Coregency of Thutmose III and Amenhotep II, dans *Studies in Honor of John A. Wilson*, Studies in Ancient Oriental Civilization 35, Chicago : University of Chicago Press, p. 76-77.
- PARTRIDGE, R. B., 1996 : *Transport in Ancient Egypt*, Londres : The Rubicon Press.
- PASQUALI, S., 2007 : La date du Papyrus BM 10056 : Thoutmosis III ou Amenhotep II ? *Revue d'Égyptologie* 58, p. 71-86.
- PAWLIKOWSKI, M. ET WASILEWSKI, M., 2004 : Some remarks on jointing in the Theban limestones in the region of Deir el-Bahari, Egypt, *Geologia* 30 (1), p. 47-56.
- PAWLICKI, F., 1997 : The Worship of Queen Hatshepsut in the Temple at Deir el-Bahari, dans J. Aksamit, M. Dolińska, A. Majewska, A. Niwiński, S. Rzepka, Z. E. Szafranski (éd.), *Essays in Honour of Prof. Dr. Jadwiga Lipińska*, Varsovie : Warsaw Egyptological Studies 1, p. 45-52.
- PAWLICKI, F., 2000 : Deir el-Baharí : The Temple of Queen Hatshepsut, 1998/1999, *Polish Archaeology in the Mediterranean* 11, p. 153-166.
- PECK, W. H., 2015 : The Ordering of the Figure, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 360-374.
- PECOIL, J-F., BAUD, R. ET BEAUX, N., 2000 : *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak : La Heret-ib et les chapelles attenantes. Relevés épigraphiques*, Paris : Editions sur les civilisations.
- PEDEN, A. 2001 : *The Graffiti of Pharaonic Egypt*, *Probleme der Ägyptologie* 17, Leiden.
- PERROT, G. ET CHIPIEZ, J., 1882 : *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. 1 : *l'Égypte*, Paris : Hachette.
- PETRIE, Fl., 1891 : *Illahun, Kahun and Gurob*, Londres.
- PETRIE, W. M. F., 1903 : *Abydos II*, Expedition Memoir 24, Londres : Kegan Paul.
- PETRIE, W. M. F., 1896 : *Koptos*, Londres : Quaritch.
- PETRIE, W. M. F., 1906 : *Researches in Sinai*, Londres : John Murray.
- PETTY, W., 1997 : Hatshepsut and Thutmose III Reconsidered : Some Thoughts on the Nature of their Relationship, *KMT* 8, 1, p. 44-55.
- PIANKOFF, A., 1968 : *The Pyramid of Unas : texts translated with commentary*, Princeton : Princeton University Press.

- PICCIONE, A., 2003 : The Women of Thutmose III In the Stelae of The Egyptian Museum, *Journal of the Society of the Studies of Egyptian Antiquities* 30, p. 91-100.
- PILLET, M., 1922-1923 : Rapport sur les travaux de Karnak (1922-1923), *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 23, p. 99-138.
- PINCH, G., 2001 : Red things : the symbolism of colour in magic, dans D. W. Vivian Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press, p. 182-185.
- POLZ, D. C., 2001 : Qurna, dans D. B. Redford (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, Oxford : Oxford University Press, p. 109-110.
- POLZ, D. C., 2007 : *Der Beginn des Neuen Reiches. Zur Vorgeschichte einer Zeitenwende*, Sonderschrift des Deutschen Archäologischen Instituts Abteilung Kairo 31, Berlin : Walter de Gruyter,.
- MARTIN-PARDEY, E., 1986 : Tempelpersonal, *Lexikon der Ägyptologie* VI, col. 401-407.
- PORTER, B. ET MOSS, R., 1929, 1972 (2^e ed.) : *Topographical Bibliography of ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings, Theban Temples II*, Oxford : Griffith Institute.
- PORTER, B. ET MOSS, R., 1934, 1968 (2^e ed.) : *Topographical Bibliography of ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings IV, Lower and Middle Egypt*, Oxford : Griffith Institute.
- PORTER, B. ET MOSS, R., 1952, 1975 (2^e ed.) : *Topographical Bibliography of ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings VII, Nubia, the Deserts, and Outside Egypt*, Oxford : Griffith Institute.
- POSENER, G., 1961 : *Géographie de L'Égypte ancienne*, Paris.
- POSENER, G. 1965 : Sur l'orientation des points cardinaux chez les Égyptiens, *Nachrichten von der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen 1, Philologisch-Historische Klasse 2*, p. 69-78.
- POSENER, G., 1972 : Ächtungstexte, *Lexikon der Ägyptologie* I, col. 67-69.
- POTTER, R. ET ROSSMAN, G., 1977 : Desert varnish : the importance of clay minerals, *Science* 196, p. 1446-1448.
- POTTER, R. ET ROSSMAN, G., 1979 : The manganese- and iron-oxide mineralogy of desert varnish, *Chemical Geology* 25, p. 79-94.
- DE PUTTER, T., ET KARLSHAUSEN, C., 1992 : *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture de l'Égypte pharaonique. Guide pratique illustré*, Bruxelles : Connaissance de l'Égypte Ancienne.
- DE PUTTER, T., ET KARLSHAUSEN, C., 1994 : Provenance du calcaire de l'architecture thoutmoside à Thèbes, *Göttinger Miscellen* 142, p. 103-107.
- DE PUTTER, T., ET KARLSHAUSEN, C., 1997 : In search of the lost quarries of the Pharaohs, *KMT* 8, no. 3, p. 54-59.
- DE PUTTER, T., ET KARLSHAUSEN, C., 2003 : Provenance et caractères distinctifs des calcaires employés dans l'architecture du Moyen et du Nouvel Empire à Karnak, *Cahiers de Karnak* 11, no. 2, p. 373-386.
- DE PUTTER, T., ET KARLSHAUSEN, C., 2009 : À Thèbes avec Gaston Bachelard : regards nouveaux sur une évidente nécessité. La pierre dans le temple thébain du Nouvel Empire, dans R. Preys (éd.), *7. Ägyptologische Tempeltagung : Structuring religion. Louvain*, 28.

September - 1. Oktober 2005, Königtum, Staat und Gesellschaft früher Hochkulturen 3, Wiesbaden, p. 63-76.

DE PUTTER, T., ET KARLSHAUSEN, C., 2013 : Les blocs en calcaire remployés au Ramesseum et l'utilisation du calcaire sur la rive ouest de Thèbes au Nouvel Empire, *Memnonia* 24, p. 81-90.

DE PUTTER, T., ET KARLSHAUSEN, C., 2017 : 'To build a temple in the beautiful white stone of Anu'. The use of Tura limestone in Theban architecture, dans G. Rosati et M. C. Guidotti (éd.), *Proceedings of the XI International Congress of Egyptologists. Florence, Italy, 23-30 August 2015*, Oxford : Archaeopress egyptology 19, p. 308-312.

Q

QUACK, J. F., 2005 : Ein Prätext und seine Realisierungen. Facetten des ägyptischen Mundöffnungsrituals, dans B. Dücker et H. Roeder (éd.), *Text und Ritual. Kulturwissenschaftliche Essays und Analysen von Sesostri bis Dada*, Heidelberg : Synchron, p. 165-179.

QUIBELL, J. E., 1898 : The Ramesseum, *Egyptian Research Account* 2, p. 1-21, pl. I-XXXa, Londres.

QUIRKE, S., 1990 : *Who were the pharaohs? A history of their names with a list of cartouches*, Londres : British Museum Press.

QUIRKE, S., 2001 : *The cult of Ra : sun-worship in ancient Egypt*, Londres : Thames and Hudson.

QUIRKE, S., 2007 : Book of the Dead Chapter 178 : a late Middle Kingdom compilation of excerpts ?, dans S. Grallert et W. Grajetzki (éd.), *Life and Afterlife in Ancient Egypt during the Middle Kingdom and Second Intermediate Period*, Londres : Golden House, p. 100-122.

R

RADTKE, K. J., 2011 : Iconography of the Pharaoh's Face in the Eighteenth Dynasty Relief, *Études et Travaux* 24, p. 159-183.

RADWAN, A., 1975 : Der Königsname : Epigraphisches zum göttlichen Königtum im Alten Ägypten. *Studien zur Altägyptischen Kultur* 2, p. 213-234.

RATIÉ, S., 1979 : *La reine Hatshepsout. Sources et problèmes*, Orientalia Monspeliensia 1, Leiden.

RAUE, D., 1999 : *Heliopolis und das Haus des Re*, Berlin : Achet-Verlag.

REDFORD, D. B., 1965 : The Coregency of Thutmose III and Amenhotep II, *Journal of Egyptian Archaeology* 51, p. 107-122.

REDFORD, D. B., 1966 : On the Chronology of the Egyptian Eighteenth Dynasty, *Journal of Near Eastern Studies* 25, p. 115-124.

- REDFORD, D. B., 1967 : *History and Chronology of the Eighteenth Dynasty of Egypt : Seven Studies*, Toronto : University of Toronto Press.
- REDFORD, D. B., 1973 : New Light on the Asiatic Campaigning of Horemheb, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 211, p. 36-49.
- REDFORD, D. B., 1984 : *Akhenaten the heretic King*, Princeton : Princeton University Press.
- REDFORD, D. B., 1986a : Thutmosis III, *Lexikon der Ägyptologie* VI, col. 540-548.
- REDFORD, D. B., 1986b : *Pharaonic King-Lists, Annals and Day Books : A Contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*, Society for the Study of Egyptian Antiquities 4, Mississauga : Society for the Study of Egyptian Antiquities.
- REDFORD, D. B., 1992 : *Egypt, Canaan, an Israel in Ancient Times*, Princeton : Princeton University Press.
- REDFORD, D. B., 1995 : The Concept of Kingship during the Eighteenth Dynasty, dans O'Conor et D. P. Silverman (éd.), *Ancient Egyptian Kingship*, Probleme der Ägyptologie 9, Leiden, New York et Cologne : E.J. Brill, p. 157-184.
- REDFORD, D. B., 2003 : *The Wars in Syria and Palestine of Thutmose III*, CHANE 16, Leiden: E. J. Brill.
- REDFORD, D. B., 2006 : The Northern Wars of Thutmose III, dans E. H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 325-343.
- REEVES, C. N., 2001 : *Akhenaten Egypt's false prophet*, Londres : Thames and Hudson.
- REINEKE, W. H., 1977 : Ein Nubienfeldzug unter Königin Hatschepsut, dans E. Endesfelder, K. H. Priese, W. F. Reineke et S. Wenig (éd.), *Ägypten und Kusch*, Schriften Zur Geschichte und Kultur des Alten Orients 13, Berlin : Akademie Verlag, p. 369-376.
- RICKE, H., 1939 : *Der Totentempel Thutmoses III*, *Beiträge zur ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde* 2,1, Cahier 3 (I), Le Caire : Selbstverlag.
- RICKE, H., 1954 : *Das Kamutef-Heiligtum in Karnak*, *Beiträge zur ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde* 3,2, Le Caire : Schweizerisches Institut für Ägyptische Bauforschung und Altertumskunde.
- RITNER, R. K., 1985 : Anubis and the Lunar Disc, *Journal of Egyptian Archaeology* 71, p. 149-155.
- ROBICHON, G. ET VARILLE, A., 1936 : *Le temple du scribe royal Amenhotep fils de Hapou I*, Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale.
- ROBINS, G., 1982 : Meritamun, daughter of Ahmose, and Meritamun, daughter of Thoutmose III, *Göttinger Miszellen* 56, p. 79-88.
- ROBINS, G., 1983a : A critical examination of the theory that the right to the throne of ancient Egypt passed through the female line in the 18th Dynasty, *Göttinger Miszellen* 62, p. 68-69.
- ROBINS, G., 1983b : The god's wife of Amun in the 18th dynasty in Egypt, dans A. Cameron et A. Kuhrt (éd.), *Images of Women in Antiquity*, Detroit : WSUP, p. 65-78.
- ROBINS, G., 1986 : The role of the royal family in the 18th Dynasty up to the end of the reign of Amenhotep III : I. Queens, *Wepwawet* 2, p. 10-14.
- ROBINS, G., 1990 : Review of L. Troy, *Patterns of Queenship in Ancient Egyptian Myth and History*, *Journal of Egyptian Archaeology* 76, p. 214-220.
- ROBINS, G., 1993 : *Women in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press.

- ROBINS, G., 1994a : *Proportions and Style in Ancient Egyptian Art*, Austin : University of Texas Press.
- ROBINS, G., 1994b : Some Principles of Composition Dominance, *Journal of the American Research Center in Egypt* 31, p. 33-40.
- ROBINS, G., 1999 : The Names of Hatshepsut as King, *Journal of Egyptian Archaeology* 85, p. 103-112.
- ROBINS, G., 2001 : Color Symbolism, Dans D. B. Redford (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Egypt*, vol. 1, New York et Oxford, p. 291-294.
- ROEDER, G., 1960 : *Kulte, Orakel und Naturverehrung im Alten Agypten*, Zurich : Artemis Verlag.
- ROEHRIG, C. H., 2006 : The Building Activities of Thutmose III in the Valley of the Kings, dans E. H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 238-259.
- ROMMELAERE, C., 1991 : *Les chevaux du Nouvel Empire Egyptien : Origines, races, harnachement*, Bruxelles : Connaissances de l'Egypte Ancienne 3.
- ROTH, A. M., 2005 : Hatshepsut's Mortuary Temple at Deir el-Bahri : Architecture as Political Statement, dans C. H. Roehrig, R. Dreyfus et C. A. Keller (éd.), *Hatshepsut : From Queen to Pharaoh*, New York : Metropolitan Museum of Art and Yale University Press, p. 147-151.
- RUIZ-GÁLVEZ PRIEGO, M., 1991 : Las estelas del suroeste como hitos de vías ganaderas y rutas comerciales, *Trabajos de Prehistoria* 48, p. 257-273.
- RUIZ-GÁLVEZ PRIEGO, M., 2013 : *Con el Fenicio en los talons*, Barcelona : Bellatera.
- RUMMEL, U., 2010 : *Iunmutef : Konzeption und Wirkungsbereich eines altägyptischen Gottes*, Sonderschrift 33, Mainz : De Gruyter.
- RUMMEL, U., 2006 : Weihrauch, Salböl und Leinen : Balsamierungsmaterialien als Medium der Erneuerung im Sedfest, *Studien zur altägyptischen Kultur* 34, p. 392-395.
- RUSSMANN, E. R., 2001 : *Eternal Egypt. Masterworks of Ancient Art from the British Museum*, Londres : British Museum Press.
- RUSSMANN, E. R., 2005 : Art in Transition. The Rise of the Eighteenth Dynasty and the Emergence of the Thutmose Style in Sculpture and Relief, dans C. H. Roehrig (éd.), *Hatshepsut : From Queen to Pharaoh*, New York : Metropolitan Museum of Art, p. 23-43.
- RYHOLT, K., 1997 : *The Political Situation in Egypt during the Second Intermediate Period c.1800-1550 B.C.*, Museum Tusulanum Press.

S

- SAÏD, R., 1962 : *The geology of Egypt*, Amsterdam et New York : Elsevier.
- SAMMLER-PILGER-WEGBEREITER, 2004 : *Die Sammlung des Prinzen Johann Georg von Sachsen*, Mainz am Rhein.
- SANDRI, S., 2006 : *Har-Pa-Chered (Harpokrates) : die Genese eines ägyptischen Götterkindes*, Louvain : Peeters.

- SANKIEWICZ, M., 2008 : Cryptogram Uraeus Frieze in the Hatshepsut Temple at Deir el-Bahari, *Études et Travaux* 22, p. 199-214.
- SANKIEWICZ, M., 2011 : The 'coregency' of Hatshepsut and Thutmose III in the light of iconography in the temple of Hatshepsut at Deir el-Bahari, dans M. Horn, J. Kramer, D. Soliman, N. Staring, C. van den Hoven et L. Weiss (éd.), *Current Research in Egyptology* (2010), *Proceedings of the Eleventh Annual Symposium*, Oxford-Oakville : Leiden University, p. 131-144.
- SAUNERON, S., 1960 : *The Priests of Ancient Egypt*, New York et Londres : Grove Press.
- SÄVE-SÖDERBERGH, T., 1946 : *The Navy of the Eighteenth Egyptian Dynasty*, Uppsala : A-B. Lundequistska Bokhandeln.
- SCHÄFER, H., 1974 : *Principles of Egyptian Art*, Oxford.
- ŚLIWA, J., 1974 : Some Remarks concerning victorious ruler representations in Egyptian art, *Forschungen und Berichte* 16, p. 97-117.
- MICHALOWSKI, K., 1968 : *Art of Ancient Egypt*, New York : H. N. Abrams.
- SCHENKEL, W., 1974 : Amun-Re : Eine Sondierung zu Struktur und Genese altägyptischer synkretistischer Götter, *Studien zur altägyptischen Kultur* 1, p. 275-288.
- SCHENKEL, W., 1975 : Die Gräber des PA-tnf.j und eines Unbekannten in der thebanischen Nekropole (Nr. 128 und 129), *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 31, p. 129-132.
- SCHITTGER, M., 2008a : *Hatshepsut. Eine Frau als König von Ägypten*, Mainz am Rhein.
- SCHITTGER, M., 2008b : Hatshepsut-Eine Frau auf Pharaos Thron, *Antike Welt* 3, p. 8-16.
- SCHMITZ, B., 1976 : *Untersuchungen zum Titel sA-niswt Königssohn*, Bonn : Rudolf Habelt Verlag.
- SCHMITZ, B., 1978 : Untersuchungen zu zwei Königinnen der frühen 18. Dynastie, Ahhotep und Ahmose, *Chronique d'Égypte* 53, p. 216-220.
- SCHNEIDER, T., 1994 : *Lexikon der Pharaonen : Die altägyptischen Könige von der Frühzeit bis zur Römerherrschaft*, Zurich : Artemis.
- SCHOSKE, S., 1982 : *Das Erschlagen der Feinde: Ikonographie und Stilistik der Feindvernichtung im alten Ägypten*, Heidelberg : University of Heidelberg.
- SCHOTT, S., 1950 : *Altägyptische Festdaten*, Verlag : Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaften Klasse Jahrgang 10, Mainz.
- SCHOTT, S., 1952 : *Das Schöne Fest vom Wüstentale*, Wiesbaden : Franz Steiner, Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz, Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse 11.
- SCHRÖDER, S., 2010 : *Millionenjahrhaus. Zur Konzeption des Raumes der Ewigkeit im konstellativen Königtum in Sprache, Architektur und theologie*, Wiesbaden : Harrassowitz Verlag.
- SCHULMAN, A. R., 1957 : Egyptian Representations of Horsemen and Riding in the New Kingdom, *Journal of Near Eastern Studies* 16, p. 263-271.
- SCHULMAN, A. R., 1982 : The battle scenes of the Middle Kingdom, *Journal of the Society of the Studies of Egyptian Antiquities* 12 (4), p. 165-183.

- SCHULMAN, A. R., 1988 : *Ceremonial Execution and Public Rewards, Some Historical Scenes on New Kingdom Private Stelae*, Fribourg/Göttingen : Orbis Biblicus et Orientalis 75.
- SCHULZ, R., 2015 : Hatschepsut: von der Gottesgemahlin zum Pharao, dans M. Eldamty, F. Hoffmann et M. Minas-Nerpel (eds.), *Ägyptische Königinnen vom Neuen Reich bis in die islamische Zeit, Beiträge zur Konferenz in der Kulturabteilung der Botschaft der Arabischen Republik Ägypten in Berlin am 19.01.2013*, Nuremberg : KDD Digital-Druck GmbH Nürnberg, p. 7-24.
- SCHWALLER DE LUBICZ, R. A. *et al.* 1982 : *Les temples de Karnak : contribution à l'étude de la pensée pharaonique I*, Paris.
- SECO ÁLVAREZ, M., 2009 : Recientes descubrimientos en el Templo Funerario de Tutmosis III, *Boletín de Bellas Artes* 37, p. 510-520.
- SECO ÁLVAREZ, M. ET RADWAN, A., 2010 : Egyptian-Spanish Project at the Temple of Thutmosis III in Luxor West Bank : Results of two Seasons, *Memnonia*, Cahier supplémentaire n°2, p. 59-71.
- SECO ÁLVAREZ, M. *et al.*, 2010 : First Season of the Egyptian-Spanish Project at the Funerary Temple of Thutmosis III in Luxor, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 84, p. 27-61.
- SECO ÁLVAREZ, M., 2012a : Trabajos Arqueológicos en el Templo de Millones de Años del Faraón Tutmosis III en Luxor, Campañas 2008-2011, *Djeser, Revista de Arte, Arqueología y Egiptología* 4, p. 64-73.
- SECO ÁLVAREZ, M., 2012b : Últimos descubrimientos en el proyecto de excavación, restauración y puesta en valor del templo funerario de Tutmosis III en la orilla oeste de Luxor, dans L. M. De Araújo et J. Das Candeias Sales (éd.), *Novos trabalhos de Egiptologia Ibérica. IV Congreso Ibérico de Egiptología*, vol. 2, Lisboa, p. 1065-1075.
- SECO ÁLVAREZ, M. *et al.*, 2012 : Second and Third Excavation Season of the Egyptian-Spanish Project at the Mortuary Temple of Thutmosis III at the West Bank of Luxor (2009 and 2010), *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 86, p. 329-395.
- SECO ÁLVAREZ, M. *et al.*, 2013 : Fourth and Fifth Campaigns of the Egyptian-Spanish project at the Mortuary Temple of Thutmosis III in Luxor West Bank (2011 and 2012), *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 87, p. 1-69.
- SECO ÁLVAREZ, M., 2014 : The Temple of Millions of years of Thutmosis III, *Egyptian Archaeology* 44, p. 21-25.
- SECO ÁLVAREZ, M. ET MARTÍNEZ BABÓN, J., 2014 : Foundation Deposit in the Temple of Millions of Years of Thutmose III in Luxor, *Memnonia* 15, p. 157-167.
- SECO ÁLVAREZ, M., 2015 : Latest news about the work of investigation in the Temple of Millions of Years of the pharaoh Thutmose III in Qurna, dans M. Seco Álvarez et A. Jódar Miñarro (éd.), *The Temples of Millions of Years in Thebes*, Granada, p. 101-133.
- SECO ÁLVAREZ, M. ET MARTÍNEZ BABÓN, J., 2015a : Middle Kingdom tombs beneath the Temple of Millions of Years, *Egyptian Archaeology* 47, p. 27-30.
- SECO ÁLVAREZ, M. ET MARTÍNEZ BABÓN, J., 2015b : Jewelry found in the 12th Dynasty Tomb at Luxor, *KMT* 262, p. 35-41.
- SECO ÁLVAREZ, M. ET MARTÍNEZ BABÓN, J., 2015c : A Ramesside Building in the Temple of Millions of Years of Thutmose III in Luxor, *Studien zur altägyptischen Kultur* 44, pp. 383-391, pl. 47-52.

- SECO ÁLVAREZ, M. ET MARTÍNEZ BABÓN, J., 2015d : La *damnatio* contra Amón en la capilla de caliza del templo de Millones de Años de Tutmosis III en Lúxor, *Ex Aegypto lux et sapientia : Homenatge al professor Josep Padró Parcerisa*, Nova studia aegyptica 9, Barcelona, p. 523-535.
- SEE, G., 1974 : *Grandes villes de l'Égypte antique*, Paris : Éditions Serg.
- SEELE, K., 1940 : *The Coregency of Ramses II with Seti I and the date of the Great Hypostyle Hall at Karnak*, Studies in Ancient Oriental Civilization 19, Chicago : University of Chicago Press.
- SEIPEL, W., 1977 : Hatschepsut II, *Lexikon der Ägyptologie* II, col. 1052.
- SERPICO, M. ET WHITE, R., 2001 : The use and identification of varnish on New Kingdom funerary equipment, dans D., W. Vivian Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres : British Museum Press, p. 33-42.
- SETHE, K., 1896 : *Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmosis'I, ihr Verlauf und ihre Bedeutung: Die prinzenliste von Medinet Habu und die reihenfolge der ersten könige der zwanzigsten dynastie*, Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens 1/I, Leipzig : J. C. Hinrichs, p. 1-58.
- SETHE, K., 1898 : Altes und Neues zur Geschichte der Thronstreitigkeiten unter den Nachfolgern Thutmosis'I, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 36, p. 24-81.
- SETHE, K., 1906 : *Urkunden des aegyptischen Altertums, Urkunden der 18. Dynastie* IV, Leipzig.
- SETHE, K., 1908 : *Die Altaegyptischen Pyramidentexte*, Leipzig : J. C. Hinrichs'sche.
- SETHE, K. 1921: Beiträge zur Geschichte Amenophis IV, *Nachrichten von der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen*, p. 101-130.
- SETHE, K., 1932 : *Das Hatshepsut-Problem noch einmal untersucht*, Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften, Berlin : Akademie der Wissenschaften and Walter de Gruyter 4.
- SETHE, K., 1935 : *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten*, vol. 1, Gluckstadt : J. J. Augustin.
- SHALTOU, M., FEKRI, M., ET BELMONTE, J. A., 2003 : The ancient Egyptian monuments and their relation to the position of the sun, stars and planets. Report on the first phase, Upper Egypt and Lower Nubia, February 2003, dans K. Daoud et S. Abd el-Fatah (éd.), *The World of Ancient Egypt. Essays in Honor of Ahmed Abd el-Qader el-Sawi*, Supplément aux ASAE, Cahier 35, Le Caire, p. 93-112.
- SHARPE, S., 1855 : *Egyptian Inscriptions from the British Museum and Other Sources*, (2^e édition), Londres : E. Moxon.
- SHAW, I., 1994 : Pharaonic quarrying and mining: settlement and procurement in Egypt's marginal areas, *Antiquity* 68, p. 108-119.
- SHAW, I., 2000 (éd.): *The Oxford History of Ancient Egypt*, Oxford : Oxford University Press.
- SHONKWILER, R. L., 2012 : Sheltering Wings: Birds as Symbols of Protection in Ancient Egypt, dans R. Bailleul-LeSuer (éd.), *Between Heaven & Earth : Birds in Ancient Egypt*, Oriental Institute Publication 35, Chicago : Oriental Institute, p. 49-57.
- SHONKWILER, R. L., 2014 : *The Behdetite : A study of horus the behdetite from the old kingdom to the conquest of Alexander*, Chicago : The University of Chicago.

- SHORE, A. F., 1969-1970 : Two Objects of the Architect Benermeryt, *British Museum Quarterly* 34, p. 151-153.
- SHUBERT, S. B., 1981 : Studies on the Egyptian Pylon, *Journal of the Society of the Studies of Egyptian Antiquities* 11, p. 135-64.
- SILVERMAN, D., 1995 : The Nature of Egyptian Kingship, dans D. O'Connor et D. Silverman (éd.), *Ancient Egyptian Kingship*, Leiden : E.J. Brill, p. 49-92.
- SILWA, A., 1974 : Some Remarks Concerning Victorious Rulers Representations, *Forschungen und Berichte* 16, p. 91-116.
- SIMON-BOIDOT, C., 1994 : *Les temples et édifices divins : techniques des matériaux et outillages de l'Égypte pharaonique de la XIe à la XXVe dynastie*, Thèse de l'Université Lyon II/Lumière.
- SIMONS, J., 1937 : *Handbook for the Study of Egyptian Topographical Lists Relating to Western Asia*, Leiden : E. J. Brill.
- SIMPSON, W. K. 1963 : Studies in the Twelfth Egyptian Dynasty: I-II, *Journal of the American Research Center in Egypt* 2, p. 53-63.
- SIMPSON, W. K., 1982 : Egyptian Sculpture and Two-Dimensional Representation as Propaganda, *Journal of Egyptian Archaeology* 68, p. 266-271.
- SMITH, G. E., 1912 : *The Royal Mummies*, Le Caire.
- SMITH, W. S., 1946 : *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*, Boston : Museum of Fine Arts.
- SMITH, W. S., 1958 : *The Art and Architecture of Ancient Egypt*, Pelican History of Art 14, Harmondsworth.
- SMITH, W. S., 1965 : *Interconnections in the Ancient Near East. A Study of the Relationships between the Arts of Egypt, the Aegean, and Western Asia*, New Haven et Londres : Yale University Press.
- SMITH, S. T., 1995 : *Askut in Nubia : The Economics and Ideology of Egyptian Imperialism in the Second Millenium B.C.*, Londres et New York : Kegan Paul International.
- SOUROUZIAN, H., 1981 : L'apparition du Pylône, Supplément au *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 81, p. 141-151.
- SOWADA, N. S., 1997 : Atef Crowns and Tuthmosis III, *Discussions in Egyptology* 39, p. 85-87.
- SPALINGER, A. J., 1982 : *Aspects of the Military Documents of the Ancient Egyptians*, YNER 9, New Haven : Yale University Press.
- SPALINGER, A. J., 1996 : Sovereignty and Theology in New Kingdom Egypt : Some Cases of Tradition, *Saeculum. Jahrbuch für Universalgeschichte* 47, Freiburg, p. 217-238.
- SPALINGER, A. J., 1997 : Drama in History: Exemplars from Mid Dynasty XVIII, *Studien zur altägyptischen Kultur* 24, p. 269-300.
- SPALINGER, A. J., 2005 : *War in Ancient Egypt. The New Kingdom*, Oxford : Blackwell Publishers.
- SPALINGER, A. J., 2006a : Covetous Eyes South : The Background to Egypt's Domination over Nubia by the Reign of Thutmose III, dans E. H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 344-369.

- SPALINGER, A. J., 2006b : Datings of the Kadash Reliefs, *Five Views in Egypt, Lingua aegyptia Journal of Egyptian Studies, Studia monastica* 6, p. 137-156.
- SPALINGER, A. 2011a: Königsnovelle and Performance, dans V. G. Callender, L. Bareš, M. Bárta, J. Janák et J. Krejčí (éd.), *Times, Signs and Pyramids : Studies in Honour of Miroslav Verner on the Occasion of his Seventieth Birthday*, Prague : Faculty of Arts, Charles University in Prague, p. 351-374.
- SPALINGER, A.J., 2011b : Re-Reading Egyptian Military Reliefs, dans M. Collier et S. Snape (éd.), *Ramesside Studies in Honour of K.A. Kitchen*, Bolton, p. 476-477.
- SPENCER, A. J., 1979 : *Brick Architecture in Ancient Egypt*, Warminster : Aris and Phillips.
- SPIEGELBERG, W., 1897 : Varia. XXII. Der Grabtempel Thutmosis'III, *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* 19, p. 86-101.
- SPIESER, C., 2000 : *Les noms du pharaon comme êtres autonomes au Nouvel Empire*, Orbis Biblicus et Orientalis 174, Freiburg : Academic Press ; Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
- SPIESER, C., 2010 : Cartouche, dans E. Froom, W. Wendrich (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles.
- STADELMANN, R., 1973 : Tempelpaslast und Erscheinungsfenster in den Thebanischen Totentempeln, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 29, p. 221-242.
- STADELMANN, R., 1978a : Tempel und Tempelnamen in Theben-Ost und-West, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 34, p. 171-180.
- STADELMANN, R., 1978b : Totentempel und Millionenjahraus in Theben, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 34, p. 171-180.
- STADELMANN, R., 1979 : Totentempel und Millionenjahraus in Theben, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 35, p. 303-321.
- STADELMANN, R., 1986 : Totentemple, *Lexikon der Ägyptologie* VI, col. 706-711.
- STADLER, M., 2008 : Procession, *UCLA Encyclopaedia of Egyptology*, Department of Near Eastern Languages and Cultures, Los Angeles.
- STEPHAN, K., 2008 : *die Dekoration der „Chapelle Rouge“ in Karnak: Struktur und Funktion*, Mainz : Norderstedt.
- STEINDORFF, G., 1917 : Die Blaue Königskrone, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 53, p. 59-74.
- STEINDORFF, G., 1937 : *Aniba II*, Glückstadt et Hambourg : J. J. Augustin.
- STRUDWICK, N., 1985 : Three Monuments of Old Kingdom Treasury Officials, *Journal of Egyptian Archaeology* 71, p. 43-51.
- STRUDWICK, N., 2016 : *The Tomb of Pharaoh's Chancellor Senneferi at Thebes (TT 99)*, Oxford : Oxbow.
- STUPKO-LUBCZYŃSKA, A., 2013 : The Chapel of Hatshepsut as an Inspiration for the Theban Tombs Decoration The Case of TT 39 (Puyemre), *Études et Travaux* 26, p. 654-662.
- SOUROUZIAN, H., 1994 : Inventaire iconographique des statues en manteaux jubilaire de l'époque thinite jusqu'à leur disparition sous Amenhotep III, dans C. Berger, G. Clerc et N. Grimal (éd.), *Hommages à Leclant I, Études pharaoniques*, Bibliothèque d'Étude 106, p. 499-530.

SWAN HALL, E. S., 1986 : *"The Pharaoh smites his enemies"*, *A Comparative Study, Matériaux arabes et sudarabiques* 44, Munich et Berlin : Deutscher Kunstverlag.

T

- TEETER, E., 2015 : Religion and Ritual, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 328-343.
- TEFNIN, R., 1979 : *La statuaire d'Hatchepsout*, Bruxelles : Monumenta Aegyptiaca 4.
- TEFNIN, R., 1983 : Essai d'analyse formelle du visage royal égyptien. Un relief de Thoutmosis III aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, dans *Artibus Aegypti. Studia in honorem Bernardi V. Bothmer*, Bruxelles, p. 153-177.
- TEFNIN, R., 1984 : Discours et iconicité dans l'art égyptien, *Göttinger Miszellen* 79, p. 55-72.
- TEFNIN, R., 1997 : Réflexions préliminaires sur la peinture égyptienne, sa nature, son histoire, son déchiffrement et son avenir, dans R. Tefnin (éd.), *La peinture égyptienne ancienne : un monde de signes à préserver, Actes du Colloque international de Bruxelles, avril 1994*, Monumenta Aegyptiaca 7 (Imago 1), Bruxelles : Fondation Égyptologique Reine Elisabeth, Bruxelles, p. 3-9.
- TEICHMANN, F., 1975 : *Der Mensch und sein : Ägypten*, Stuttgart : Urachhaus, Egypt.
- TIETZE, C. ET ABD EL MAKSoud, M., 2004 : *Tell Basta. Ein Führer durch das Grabungsgelände*, Potsdam.
- THIERS, C. ET ZIGNANI, P., 2013 : Le domaine de Ptah à Karnak. Premières données de terrain, *Karnak* 14, p. 493-513.
- THIERS, C., 2013 : Le temple de Ptah à Karnak. Remarques préliminaires, dans H. Beinlich (éd.), *9. Ägyptologische Tempeltagung. Kultabbildung und Kultrealität, KSGH* 3/4, p. 319-342.
- TOBIN, V. A., 1993 : Divine Conflict in the Pyramid Texts, *Journal of the American Research Center in Egypt* 30, p. 93-110.
- TOLMATCHEVA, E. 2003 : A Reconsideration of the Benu-bird in Egyptian Cosmogony, dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the dawn of the twenty-first century. Proceedings of the Eighth Internat. Congress of Egyptologists (Cairo, 28.03-03.04.2000)*, t. 2, *History, religion*, Le Caire : American University in Cairo Press, p. 522-525.
- TOLMATCHEVA, E. 2004 : The ancient Egyptian roots of the Phoenix myth, dans A. A. Maravelia (éd.), *Europe, Hellas and Egypt : Complementary Antipodes during Late Antiquity, Session of the European Association of Archaeologists 8th, Annual Meeting in Thessaloniki 2002*, Oxford : Oxford, Archaeopress, p. 93-98.
- TRAUNECKER, C., 1971 : Observations sur les dégradations des grès des temples de Karnak. *Kêmi* 21, p. 197-215.
- TRAUNECKER, C., 1975 : Aperçu sur les dégradations des grès dans les temples de Karnak, *Karnak* 5, p. 119-130.
- TRAUNECKER, C., 1980 : Kalkstrein, *Lexikon der Ägyptologie* III, col 301-303.

- TRAUNECKER, C., 1989 : *Le « Château de l'Or » de Thoutmosis III et les magasins nord du temple d'Amon*, Cahier de Recherche de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille 11, p. 89-111.
- TRAUNECKER, C., 1991 : Observations sur le décor des temples égyptiens, dans F. Dunand, J.-M. Spieser et J. Wirth (éds.), *L'image et la production du sacré*, Paris : Méridien Klincksieck, p. 77-101.
- TROY, L., 1986 : *Patterns of Queenship in Ancient Egyptian Myth and History*, Uppsala : Acta Universitatis Upsalensis.
- TROY, L., 2006 : Religion and Cult during the Time of Thutmose III, dans E. H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III, A new Biography*, Michigan : The University of Michigan Press, p. 123-182.
- TYLDESLEY, J., 1998 : *Hatchepsut: The Female Pharaoh*, Londres : Penguin.

U

- ULLMANN, M., 2002 : *König für die Ewigkeit-Die Häuser der Millionen von Jahren. Eine Untersuchung zu Königskult und Tempeltypologie in Ägypten*, Ägypten und Altes Testament 51, Wiesbaden.
- ULLMANN, M., 2007 : Thebes: Origins of a Ritual Landscape, dans P. F. Dorman and Betsy M. Bryan (ed.), *Sacred Space and Sacred Function in Ancient Thebes*, *Studies in Ancient Oriental Civilization* 61, Chicago : The University of Chicago Press, p. 3-26.
- UPHILL, E., 1961 : A joint Sed-Festival of Thutmose III and Queen Hatshepsut, *Journal of Near Eastern Studies* 20, p. 248-251.
- UPHILL, E., 1965 : The Egyptian Sed-Festival Rites, *Journal of Near Eastern Studies* 24/4, Erich F. Schmidt Memorial Issue, Part Two, p. 365-383.
- UPHILL, E., 1992 : Where were the Funerary Temples of the New Kingdom Queens?, Dans *Atti del Sesto Congresso Internazionale di Egittologia*, I, Turin : International Association of Egyptologists, p. 613-617.

V

- VALBELLE, D., 1998 : *Histoire de l'État pharaonique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- VAN DEN BOORN, G., 1988 : *The Duties of the Vizier : Civil Administration in the Early New Kingdom*, Londres : Kegan Paul International.
- VAN DEN BROEK, R., 1971 : *The Myth of the Phoenix : According to Classical and Early Christian Traditions*, vol. 24, Leiden : Brill Archive.
- VAN DER MOLEN, R., 2000 : *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, *Probleme Der Agyptologie*, 15, Leiden : Brill.
- VAN DER PLAS ET BORGHOUTS, J. F. (éd.), 1998 : *Coffin Texts Word Index*, Utrecht et Paris : Publications Interuniversitaires de Recherches Égyptologiques Informatisées.

- VANDERSLEYEN, C., 1971 : *Les guerres d'Amosis, fondateur de la XVIIIe dynastie, Monographies Reine Élisabeth 1*, Bruxelles : Fondation égyptologique Reine Élisabeth (Parc du Cinquantenaire 10).
- VANDERSLEYEN, C., 1975 : Objectivité des portraits égyptiens, *Bulletin de la Société française d'Égyptologie* 73, p. 5-27.
- VANDERSLEYEN, C., 1979 : De l'usage du relief dans le creux à l'époque ramesside, *Bulletin de la Société française d'Égyptologie* 86, p. 16-38.
- VANDERSLEYEN, C., 1982 : Porträt, *Lexikon der Ägyptologie* IV, col. 1074-1080.
- VANDERSLEYEN, C., 1984 : Relief, *Lexikon der Ägyptologie* V, col. 224-229.
- VANDERSLEYEN, C., 1994 : Localisation de Naharina, *Orientalia Lovaniensia Periodica* 25, p. 27-35.
- VANDERSLEYEN, C., 1995 : *L'Égypte et la vallée du Nil*, vol. 2, *De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire : Nouvelle Clio*, Paris : Presses universitaires de France.
- VANDERSLEYEN, C., 1997 : Le portrait égyptien ou la tête des pharaons et des autres, *Bulletin de l'Association angevine d'Égyptologie Isis* 4, p. 26-43.
- VANDIER, J., 1949 : *La Religion égyptienne, Introduction à l'Histoire des Religions*, vol. 1. *Les anciennes Religions orientales*, Paris : Presses universitaires de France.
- VANDIER, J., 1964 : *Manuel d'Archéologie égyptienne*, T. 4, *Bas-reliefs et peintures : Scènes de la vie quotidienne*, 1ère partie : *Les tombes*, Paris : Picard.
- VAN SICLEN III, C. C., 1982 : *The Chapel of Sesostris III at Uronarti*, San Antonio : C. C. Van Siclen.
- VAN SICLEN III, C.C., 1986 : *The Alabaster Shrine of King Amenhotep II*, San Antonio : C. C. Van Siclen.
- VAN SICLEN III, C. C., 1980 : The temple of Meniset at Thebes, *Serapis* 6, p. 183-207.
- VAN SICLEN III, C. C., 1987 : The Building History of the Tuthmosid Temple at Amada, *Varia Aegyptiaca* 3, p. 53-66.
- VAN SICLEN III, C. C., 1990 : Additional Notes on the Blue Amun, *Varia Aegyptiaca* 6 (3), p. 169-176.
- VAN SICLEN III, C. C., 1995 : Queen Meryetre-Hatshepsut and the edifice of Amenhotep II at Karnak, dans C. J. Eyre (éd.), *Seventh International Congress of Egyptologists, Cambridge, 3-9 September 1995*, Abstracts of papers, Oxford : Oxbow, p. 167-168.
- VAN SICLEN III, C. C., 1999 : New Kingdom Temples at Elkab, dans E. Teeter et J. A. Larson (éd.), *Gold of Praise : Studies on Ancient Egypt in Honor of Edward F. Wente*, Studies in Ancient Oriental Civilization 58, Chicago : University of Chicago Press, p. 415-417.
- VARILLE, A., 1950 : Description sommaire du sanctuaire oriental d'Amon-Rê à Karnak, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 50, p. 137-172.
- VASSILIKA, E., 1989 : *Ptolemaic Philae*, Leuven.
- VERNUS, P., 1987 : Études de philologie et de linguistique (VI), *Revue d'Égyptologie* 38, p. 163- 181.
- VÉRTES, K., 2014 : *Digital Epigraphy*, Epigraphic Survey, Chicago : University of Chicago House.

- VIREY, P., 1900 : La tombe des Vignes à Thèbes, *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* 22, p 83-97.
- VIREY, P., 1889 : *Sept tombeaux thébains de la XVIIIe Dynastie*, Mémoires de la Mission archéologique française 2, Le Caire.
- VYSE, R. W. H., 1840 : *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh in 1837*, vol. 1, Londres.
- VOGEL, C., 2004 : *Ägyptische Festungen und Garnisonen bis zum Ende des Mittleren reiches*, Hildesheim : Gerstenberg Verlag.

W

- WADELL, W., 1948 : *Manetho*, Londres : Harvard University Press.
- WALLET-LEBRUN, C., 1994 : Contribution à l'étude de l'histoire de la construction à Karnak : La substitution du grès au calcaire comme matériau de construction du temple d'Amon-Rê, dans M. Dewachter et A. Fouchard (éd.), *L'Égyptologie et les Champollion*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, p. 223-256.
- WEIGALL, A. E. P., 1906 : A report on the excavation of the Funeral Temple of Thoutmosis III at Gurneh, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 7, p. 121-141.
- WEIGALL, A. E. P., 1907 : Plan of the Mortuary Temple of Thoutmosis III, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 8, p. 286.
- WEIGALL, A. E. P., 1910 : *Guide to the antiquities of Upper Egypt : from Abydos to the Sudan frontiers*, Londres : Methuen.
- WEEKS, K.R., 2001 : *The Valley of the Kings*, New York : Friedman/Fairfax.
- WELVAERT, E., 1996 : On the Origin of the Ished-scene, *Göttinger Miszellen* 151, p. 101-107.
- WENTE, E. F., 1975 : Thutmose III's Accession and the Beginning of the New kingdom, *Journal of Near Eastern Studies* 34, p. 265-272.
- WENTE, E. F. ET VAN SICLEN III, C. C., 1976 : A Chronology of the New Kingdom, dans E. F. Wente et J. H. Johnson (éd.), *Studies in Honor of George R. Hughes, Studies in Ancient Oriental Civilizations* 39, Chicago : Oriental Institute.
- WENTE, E. F. ET HARRIS, J., 1992 : Royal Mummies of the Eighteenth Dynasty : A Biologic and Egyptological Approach, dans C. N. Reeves (éd.), *After Tutankh'amun : Research and Excavation in the Royal Necropolis at Thebes*, Londres : Kegan Paul, p. 2-20.
- WESTENDORF, W., 1985 : Symbol, Symbolik : Architektur, *Lexikon der Ägyptologie* VI, p. 122-128.
- WESTENDORF, W., 1986 : Theben, *Lexikon der Ägyptologie* VI, p. 466-474.
- WHATSON, P. J., 1987 : *Costume of Ancient Egypt*, Londres : BT Batsford Limited.
- WIERCIŃSKA, J., 1986 : La titulature royale au temple de Thotmés III à Deir el-Bahari, *Rocznik Muzeum Narodowego w Warszawie* 39, p. 379-393.
- WIERCIŃSKA, J., 1990 : La procession d'Amon dans la décoration du temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, *Études et Travaux* 14, p. 62-90.

- WIERNIŃSKA, J., 1993 : Les dimensions de la barque d'Amon suivant les données du Temple de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, *Études et Travaux* 16, p. 264-269.
- WIERNIŃSKA, J., 2010 : The change of dimensions of the bark of Amon in the light of recent studies on the temple of Tuthmosis III at Deir el-Bahari, dans M. Dolińska et H. Beinlich (éd.), *Ägyptologische Tempeltagung. Interconnections between Temples. Warschau, 22.–25. September 2008*, Wiesbaden, p. 221-231.
- WILDUNG, D., 1984 : *Zur Formgeschichte der Landeskronen, Studien zu Sprache und Religion Agyptens zu Ehren Wolfhart Westendorf II*, Gottingen.
- WILKINSON, R. H., 1994 : *Reading Egyptian art : A hieroglyphic guide to ancient Egyptian painting and sculpture*, Londres : Thames and Hudson.
- WILKINSON, T. A. H., 1999 : *Early Dynastic Egypt*, Londres.
- WILKINSON, R. H., 2000 : *The Complete Temples of Ancient Egypt*, Londres : Thames and Hudson.
- WILKINSON, R. H., 2003 : *The Complete Gods and Goddesses of Ancient Egypt*, Londres : Thames and Hudson.
- WILKINSON, T. A. H., 1996 : *The Complete Valley of the Kings, Tombs and Treasures of Egypt's Greatest Pharaohs*, Londres : Thames and Hudson.
- WILSON, P. 2010 : Temple Architecture and Decorative Systems, dans A. B. Lloyd (éd.), *A Companion to Ancient Egypt*, vol. 2, Chichester and Malden : Wiley-Blackwell, p. 781-803.
- WINLOCK. H. E., 1917 : A Restoration of the Reliefs from the Mortuary Temple of Amenhotep I, *Journal of Egyptian Archaeology* 4, p. 11-15.
- WINLOCK, H. E., 1922 : Bas-reliefs from the Temple of Rameses I at Abydos, *Metropolitan Museum of Art Papers* 1, Part I, New York.
- WINLOCK, H. E., 1929 : Notes on the reburial of Tuthmosis I, *Journal of Egyptian Archaeology* 15, p. 56-68.
- WINLOCK 1947 : *The Rise and Fall of the Middle Kingdom in Thebes*, New York : Macmillan.
- WINLOCK, H. E., 2001 : *In Search of the Woman Pharaoh, Hatshepsut : Excavations at Deir el-Bahri, 1911-1931*, Londres : Kegan Paul.
- WITKOWSKI, M. G., 1985 : Le rôle et les fonctions des chapelles d'Anubis dans le complexe funéraire de la reine Hatshepsout à Deir el Bahari, dans S. Schoske (éd.), *Akten des vierten internationalen Ägyptologen Kongresses München 1985*, Hamburg : Helmut Buske, p. 431-440.
- WOLF, W., 1931 : *Das Schöne Fest von Opet*, Leipzig.
- WOODS, A., 2015 : Relief, dans M. K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Oxford : Wiley Blackwell, p. 219-248.
- WRESZINSKY, W., 1904 : *Die Hohenpriester des Amon*, Berlin.
- WYSOCKI, Z., 1980 : The Upper Court Colonnade of Hatshepsut's Temple at Deir el-Bahri, *Journal of Egyptian Archaeology* 66, p. 54-69, pl. VIII-IX, figs 1-9.
- WYSOCKI, Z., 1986 : The Temple of Queen Hatshepsut at Deir el Bahari. Its Original Form, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 42, p. 213-228.

WYSOCKI, Z., 1992 : The Temple of Queen Hatshepsut at Deir el Bahari : The Raising of the Structure in View of Architectural Studies, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts* 48, p. 233-254, pl. 42-47.

X

XEKALAKI, G., 2011 : *Symbolism in the Representation of the Royal Children during the New Kingdom*, BAR-IS 2314, Oxford.

Y

YOYOTTE, J., 1957 : À propos de l'obélisque unique, *Kêmi* 14, p. 81-91.

YOYOTTE, J., 1968 : *Les Trésors des Pharaons*, Genève : Skira.

Z

SZAFRAŃSKI, Z. E. (éd.), 2001 : *Queen Hatshepsut and her temple 3500 years later*, Polish – English ed., Varsovie.

SZAFRAŃSKI, Z. E. (éd.), 2017 : *The Main Sanctuary of Amun-Re in the Temple of Hatchepsut at Deir el-Bahari*, PCMA, Varsovie : University of Warsaw.

ZAYED, A. H., 1985 : Une représentation inédite des campagnes d'Aménophis II, dans *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, vol. II, Bibliothèque d'Etude 97 (2), Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale, p. 5-17.

ZIBELIUS, K., 1972 : *Afrikanische Orts-und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Tübinger Atlas des Vorderen Orients Beiheft B 1, Wiesbaden : L. Reichert.

ZIBELIUS-CHEN, K., 1988 : *Die ägyptische Expansion nach Nubien : Eine Darlegung der Grundfaktoren*, Wiesbaden : L. Reichert.

ZIVIE, A. P., 1985 : Cavaliers et cavalerie au Nouvel Empire : à propos d'un vieux problème, dans P. Posener-Kriéger (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, vol. II, Bibliothèque d'Etude 97 (2), Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale, p. 379-388.

ZIVIE-COCHE, C., 2009 : L'Ogdoade thébaine à l'époque ptolémaïque et ses antécédents, dans C. Thiers (éd.), *Documents de théologies thébaines tardives (D3T 1)*, CENiM 3, p. 167-224.

